UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

STRATEGIES ET ADAPTATIONS PAYSANNES FACE AUX TRADITIONS ET AU CHANGEMENT DANS LE MOOGO CENTRAL (BURKINA FASO).

CONTRIBUTION A LA LECTURE D'UNE DYNAMIQUE DU CHANGEMENT DANS LE BASSIN-VERSANT ORIENTAL DU LAC BAZEGA.

Thèse pour le doctorat de Géographie et Aménagement.

présentée par **P. Tanga ZOUNGRANA**

sous la direction du Professeur **J. BETHEMONT**

COMPOSITION DU JURY :

MM. André VANT, Professeur à l'Université LYON 2-Lumière, Président.
Jacques BETHEMONT, Professeur à l'Université de Saint-Etienne, Directeur de recherche.
Michel FOUCHER, Maître de Conférence, Université LYON 2-Lumière
Michel MIETTON, Maître de Conférence, Université de Chambéry, Savoie.
François TOMAS, Professeur à l'Université de Saint-Etienne, Rapporteur.

Juin 1988

A la mémoire de Wango Lucien KABORE, ce cher disparu ;

Je dédie ce travail à Gouwendpoulemdé Jean-Baptiste.

Remerciements.

Nous exprimons nos vifs remerciements à toutes les personnes physiques et morales qui nous ont aidé, de diverses manières, à réaliser ce travail. Notre reconnaissance va en priorité aux laborieuses populations du bassin-versant de la Bazèga dont la franche et aimable collaboration nous a valu la collecte des données nécessaires à l'élaboration de cette contribution.

Puisse le Professeur Jacques BETHEMONT, qui a assuré la direction de cette recherche, trouver ici notre profonde gratitude.

Enfin, à nos parents et amis qui nous ont, dans la patience et le sacrifice, offert leur amour, leur amitié et leurs encouragements, nous adressons nos sentiments de reconnaissance et nos sincères remerciements.

SOMMAIRE

Introduction..... p. 6

Chapitre Premier : La société agraire *moaaga* dans sa tradition : la logique d'un système..... p. 18

1. Le *Moore* et les structures sociales..... p. 19
   11. Le *Moore* ou la Civilisation des *Moose*..... p. 19
   12. L'édifice social..... p. 24

2. L'organisation sociale du travail..... p. 37
   21. Les niveaux de production..... p. 37
   22. La répartition des tâches dans les unités de production..... p. 43

3. Le paysage agraire..... p. 49
   31. Systèmes et dynamique des cultures dans l'espace..... p. 50
   32. La tenure foncière..... p. 56

Chapitre Deux : Eléments d'une dynamique du changement : Facteurs de résistance..... p. 63

1. Les facteurs physiques..... p. 63
   11. Des sols pauvres..... p. 63
   12. Les aléas d'un régime pluviométrique..... p. 71

2. Les facteurs d'ordre économique..... p. 82
   21. Le plein emploi du capital démographique..... p. 82
   22. La relation de l'homme à la terre..... p; 87
   23. La gestion des ressources : des logiques anti-surplus?..... p. 93

3. Les facteurs liés à l'histoire et à la civilisation..... p. 98
   31. Les implications sociales de la philosophie du *Moore*..... p. 98
   32. La colonisation et la rupture d'un équilibre sociétal..... p.103

Chapitre Trois : Eléments d'une dynamique du changement : les vecteurs..... p. 116

1. Les facteurs liés à l'organisation des pouvoirs et au fonctionnement de la société..... p. 116
   11. L'organisation et les pratiques du pouvoir..... p. 116
   12. Des vecteurs liés au fonctionnement sociétal..... p. 123

2. Les facteurs d'ordre économique..... p. 131
   21. Le Moogo dans les échanges précoloniaux..... p. 132
   22. Environnement colonial et nécessité de revenus monétaires.. p. 135

3. Les facteurs liés au capital technologique..... p. 137
   31. L'association de l'élevage et de l'agriculture..... p. 138
   32. L'intégration de l'arbre au champ..... p. 139
   33. L'outillage et les techniques de production..... p. 144

Chapitre Quatre : Les alternatives de développement appliquées au Moogo.

1. Les interventions de type colonial..... p. 161
   11. Une politique fondée sur des erreurs d'observation..... p. 161
   12. Des interventions au détriment du paysan et du Moogo..... p. 164

2. Les actions planifiées..... p. 170
   21. La CFDT : une substitution variétale de cotonnier..... p. 170
   22. Les fermes-pilotes : une rupture technique et sociologique... p. 172
   23. L'action de la SATEC : une erreur d'échelle..... p. 174
   24. Les Centres d'Education Rurale (CER)..... p. 180
   25. Les Organismes Régionaux de Développement (ORD)..... p. 183
   26. L' AVV : une autre politique d'aménagement du territoire..... p. 192

3. Le périmètre de Bazèga : un exemple de mise en oeuvre de politiques de DR.
   31. Genèse d'une dynamique de l'espace..... p. 200
   32. Perceptions et occupation de l'espace..... p. 203
   33. Les inductions du périmètre sur l'environnement ..... p. 209
   34. Des éléments de comparaison : les paysans et l'eau..... p. 214
   35. Approche à une théorie du changement : rupture et transition. p. 218

Chapitre Cinq : Les stratégies d'adaptation à la dynamique de l'environnement physique et de la société englobante..... p. 223

1. Les paysans et la crise du milieu physique..... p. 224
   11. Des adaptations aux contraintes climatiques..... p. 224
   12. Les comportements sociaux..... p. 229

2. La paysannerie et le changement technologique : l'économie d'une résistance.
   21. Des éléments d'une résistance..... p. 234
   22. Les vecteurs de diffusion de la culture attelée..... p. 240
   23. Les réponses paysannes à la formule technique..... p. 253
   24. Les impacts structurels des changements technologiques..... p. 265

Chapitre Six : Vue d'ensemble et approche à une théorie du changement au Moogo.

1. Exposé et critique d'une théorie du changement par l'eau au Moogo..... p. 283
2. La nature et le rôle d'une contrainte..... p. 285
3. Quels vecteurs du changement?..... p. 297
4. La réceptivité du milieu culturel..... p. 306
5. Evaluation critique..... p. 314

Conclusion..... p. 320

INTRODUCTION

Ce travail est consacré à la recherche et à la mise en rapport de données susceptibles d'aider à l'élaboration d'une dynamique du changement dans un bassin-versant situé en zone soudanienne au Burkina. Cet espace de référence appartient au moyen bassin de la Volta Rouge (Nakambe) dont le tracé marque la limite d'extension, au sud-ouest, du territoire ethnique *moaaga*, le Moogo. L'étude de détail des collectivités rurales du bassin-versant oriental de la Bazèga fournit les éléments quantitatifs et qualitatifs permettant d'appréhender, à l'échelle micro-régionale, les stratégies d'adaptation paysannes face au changement et aux traditions ; c'est la dimension spatiale. Celle-ci ne suffit pas pour cerner toutes les contraintes du changement dans le milieu rural, si l'on ne prend pas en compte les données culturelles qui, elles, se rapportent à une autre dimension : l'aire ou l'espace culturel *moaaga* ; la connaissance du *Moore*, civilisation des *Moose*, ne prend de signification réelle, en tant que "architecture de réponses", qu'en considération des grands ensembles politiques qu'ont été les Etats *moose* avant la période coloniale.

Les problèmes de développement dans les pays soudano-sahéliens font l'objet, depuis la sécheresse des années 1968 à 1973, de débats dans les institutions internationales et à l'intérieur des Etats au Sud du Sahara. Plusieurs perceptions du même milieu, plusieurs ébauches de solutions, de nombreuses études sectorielles ou globalisantes se ramènent presque toujours à la recherche de possibilités d'adéquation entre les besoins de consommation des populations et la production des ressources.

L'objet de ce travail est de tenter de comprendre, à travers les comportements des paysans *moose*, les raisons pour lesquelles le changement en matière de technologies agricoles ne s'opère pas au rythme souhaité par les services d'encadrement rural. Une connaissance approfondie des logiques paysannes pourrait apporter un éclairage sur la question et éviter que les désillusions inhérentes aux modalités du développement rural ne se reproduisent, au détriment du paysan. Nous avons conscience cependant des nombreuses difficultés que pose une telle approche.

1. Les problèmes soulevés.

11. Le point de départ de ce travail a été d'abord l'élaboration d'un projet sur le problème de l'eau dans la région de Ouagadougou. Nous sommes arrivé en France, dans l'intention de travailler avec un spécialiste de l'eau pour qui l'irrigation est une réponse adaptée aux difficultés de progrès de l'agriculture en pays soudano-sahélien. Les investigations sur le thème de l'eau, dans la partie centrale du Mooga, ont rapidement révélé les limites de l'irrigation pour une civilisation du millet, des hommes habitant depuis plus d'un demi-millénaire sur un plateau mal loti en ressources hydrauliques. Et pourtant, l'aggravation des conditions climatiques et pédologiques impose la recherche et l'application de solutions urgentes. A ces deux termes de la question se greffent plusieurs données à prendre en compte : un espace surpeuplé, une dynamique de l'environnement physique et des cadres de vie, etc. Si l'irrigation n'apparaît pas d'emblée comme une voie de changement pour la survie du monde rural et de l'activité agricole, en raison de l'indigence du réseau hydrographique, sur quelles données ou alternatives peut-on s'appuyer pour assurer ou soutenir les stratégies paysannes?

12. Un point d'appui : de nouvelles dimensions du problème.

La question du changement, pour être significative, ne saurait se limiter à l'eau. Il s'agit, avant tout, de la possibilité pour une société d'effectuer le passage d'un état traditionnel fondé sur la recherche de l'équilibre, à un nouvel état qui est celui du développement, du mouvement. Ce constat n'implique aucun préjugé sur une tradition qui s'identifierait à la fixité, mais souligne la nécessité d'opérer des choix pour tenir compte des données d'un environnement en dynamique perpétuelle, destructuré par un redéploiement des systèmes de relations et d'échanges à travers l'Afrique. Aussi retrouve-t-on, accessoirement, le passage d'une économie à échanges limités dans l'espace, à une économie contrainte de s'ouvrir à des marchés extérieur/s aux sociétés locales ; soit parce que les productions vivrières ne sont pas en mesure de couvrir les besoins, soit parce que le monde rural est entré dans un cycle d'échanges et de contraintes qui l'oblige à vendre.

13. Une problématique du changement.

La sécheresse des années 60-70 en Afrique au sud du Sahara a laissé un souvenir vivace chez les populations soudano-sahéliennes et dans l'opinion internationale. La famine généralisée qui a eu lieu (J. COPANS, 1975), conséquence entre autres de la sécheresse, résulte-t-elle ou bien d'un accident, de la rupture d'un équilibre écologique, ou bien de l'inadaptation actuelle des sociétés à leurs milieux? Elle n'est pas la première manifestation tragique de la précarité de l'interface Homme/Nature dans cette région ; mais à ce jour, on ne sait pas, avec certitude, les rythmes ou les cycles de son apparition.

La péjoration climatique a été souvent utilisée par les autorités politiques pour justifier les pénuries alimentaires (ou les exagérer) en vue de solliciter une aide internationale au bénéfice des bourgeoisies urbaines notamment. Même si la sécheresse n'est pas la cause directe des disettes fréquentes et des difficultés des systèmes agricoles, elle les aggrave en privant les hommes des moyens habituels de production et de régulation des ressources. On est souvent tenté de mettre en avant les conditions climatiques pour voiler la complexité de la question, masquant pour ainsi une crise larvée de l'agriculture. Quelle est la part réelle des conditions physiques dans les difficultés actuelles du monde rural?

La société traditionnelle *moaaga* était-elle incapable de définir et de tracer par elle-même les voies du progrès, à partir de ses propres conceptions de la vie et de sa perception de l'univers, en dépit des influences envahissantes des traditions de l'Occident? Le progrès, pensé au-dehors et appliqué aux sociétés locales, ne serait-il pas lui-même en cause dans le mal-développement des paysanneries et responsable dans les nombreux échecs des tentatives de modernisation de l'agriculture?

Le processus de changement intègre aussi bien des données internes qu'externes aux sociétés rurales, les conditions physiques aussi bien que des facteurs d'ordre culturel. La problématique du changement au Moogo, ainsi perçue, permet de formuler une série d'hypothèses de travail que nous tenterons de vérifier tout au long de nos développements.

2. Les hypothèses.

Le changement comporte des freins et des vecteurs ; il faut entendre par vecteurs toutes sortes de conditions et de facteurs favorables (stimulations ou contraintes) qui incitent un groupe à opérer des changements. Les traditions africaines ont souvent été perçues comme inaptes au progrès ; les structures sociales joueraient un rôle de blocage vis à vis de la modernisation. Pour le Moogo central, la tradition, replacée dans son contexte historique, possède, nous le verrons, des capacités de dynamique interne et est plus ouverte aux emprunts étrangers.

La colonisation a été, de la fin du XIX° siècle au milieu du XX° siècle, une négation des cultures traditionnelles ; elle est à l'origine de la rupture d'un équilibre sociétal, avec pour corollaire la perturbation de cycles et de systèmes de production qui avaient fait la preuve de leur efficience pendant plusieurs siècles. Les tentatives de modernisation agricole n'ont pas eu pour objet principal de promouvoir un développement paysan, mais de servir les intérêts de la métropole coloniale, puis de l'appareil d'Etat hérité de la colonisation. Une lecture de la dynamique des techniques agricoles, à partir de la fin du XIX° siècle, ne peut être envisagée en oblitérant cette donnée fondamentale.

Ainsi, autre hypothèse, les stratégies paysannes sont des tentatives d'adaptation aux aléas de la pluviosité, à la dynamique d'un environnement écologique, économique, démographique, politique et administratif ; elles représentent également des échappatoires à des manipulations qui tendent à paupériser le monde rural ; il s'agit d'une résistance à la fois culturelle, économique et politique. Le cas échéant, des formules extérieures font l'objet d'appropriation par les groupes locaux, nous le verrons, quand elles présentent un quelconque intérêt pour les ruraux.

Pourquoi les paysans sont-ils plus favorables à certaines propositions exogènes qu'à d'autres? Intérêt, nécessité forte, existence de vecteurs favorables au sein et en dehors des sociétés locales? La seule considération de ce constat bouleverse nos propres logiques : si la tradition constituait un obstacle réel, on serait enclin à soutenir qu'elle n'existe plus ou qu'elle n'a plus sa force d'antan. Alors, il faut admettre qu'elle possède des valeurs et des capacités de mouvement.

Pour qu'apparaissent le rôle et l'importance de chaque élément du changement dans la société rurale *moaaga* , il convient de recourir à une démarche qui révèle les conditions

essentielles de la dynamique paysanne, à des moments différents, sur un espace de référence et sur des espaces de comparaison, à l'intérieur d'une aire culturellement homogène. En effet, de la conception d'une formule exogène de progrès à son appropriation par le groupe, il existe de nombreuses possibilités qui se manifestent sous forme d'incitations ou de contraintes, entraînant acceptation ou refus.

La question essentielle peut être réduite à la proposition suivante : dans une société rurale en transition, les systèmes traditionnels et les formules nouvelles comportent, les uns aussi bien que les autres, des freins et des vecteurs de changement. La mise en évidence de ce couple antagoniste "frein-vecteur", dans chaque cas, permettrait de formuler, si possible une théorie du changement.

3. Une approche méthodologique.

Notre approche prend en compte deux préoccupations méthodologiques : le souci du concret et celui de la globalité. Comment intégrer les données recueillies sur le terrain au contexte de la société englobante, à divers stades de l'histoire du Moogo et à la dynamique générale des sociétés en transition, en insistant sur la corrélation des phénomènes? Il faut des outils et une démarche appropriée.

31. Une démarche, des tâtonnements.

En 1985, nous avions envisagé de nous appuyer sur une démarche paysagère ; selon les principes de l'analyse systémique, le paysage, en tant que structure, est considéré comme un système fonctionnant dans le temps et dans l'espace. Ce faisant, l'analyse paysagère nous était apparue comme une démarche opératoire qui consisterait à se servir des éléments de paysage pour appréhender les relations inscrites dans l'espace (J.-Y. MARCHAL, 1980) ; ici, il s'agissait de mesurer une crise rurale évidente, mais mal perçue parce que encore feutrée, dans la zone soudanienne.

La théorie des systèmes nous était apparue l'instrument par excellence d'une recherche appliquée à un espace organisé. Par sa rigueur, l'approche du paysage ne donne pas matière à s'évader ou prétexte à fantasmer (G. SAUTTER, 1979) et conduit à la mise en ordre des observations, contrairement à la plupart des approches sectorielles. En effet, cette vision tient compte du fait que les hommes réagissent, non pas à des aspects du milieu pris successivement et séparément, mais à des espaces globalement qualifiés (G. SAUTTER, 1971).

Nous avions préjugé également, au moment de l'élaboration du projet, que le souci de la globalité ne devrait pas conduire à une démarche synthétique dans tous les développements de la méthode ; l'étude globale passe nécessairement par des inventaires analytiques, oblige à isoler les éléments de la structure pour les rendre plus perceptibles par l'analyse. Ce constat a été corroboré par le travail de terrain au cours duquel ni l'observation directe, ni la collecte des données qualitatives n'ont pu se réaliser de façon globale. Le processus a été de rassembler, par thèmes, les questionnaires et les notes d'observation, pour constituer une base de données. C'est à partir de celle-ci que la démarche corrélative a été organisée, pour donner à chaque élément sa véritable signification dans le contexte global.

Si l'analyse paysagère ne s'est pas imposée, faute de moyens, l'effort de corrélation des différents phénomènes a été, en revanche, le fil conducteur de la démarche. Aussi avons-nous maintenu les niveaux d'observation définis au départ, à savoir une échelle micro-régionale, une échelle villageoise et l'exploitation familiale. Mais, comme nous le verrons, les théories qui ont servi de support à l'organisation des données apportent d'autres échelles de lecture de la dynamique de la société rurale. Il convient, pour que les inventaires analytiques soient réellement perceptibles et pour faciliter les synthèses, de présenter maintenant les choix du terrain d'étude et les niveaux retenus dans la démarche.

32. Un espace d'application ; des choix.

La recherche et la définition d'un espace d'application à une approche globale du changement en milieu rural implique la prise en compte de facteurs (présumés ou réels) susceptibles d'apporter des modifications dans les systèmes de production ; ceux-ci étant compris comme l'expression d'une culture en rapport avec un espace.

S1. Un niveau d'observation à l'échelle micro-régionale.

Le choix du bassin-versant de la Bazèga obéit à la nécessité d'envisager une lecture dynamique du changement dans le temps et dans l'espace, en s'appuyant sur les éléments suivants :

- l'accessibilité du terrain ;
- les canaux par lesquels diffuse l'innovation.

Le premier point a limité les investigations à la partie orientale du bassin. Le second répond à la localisation des centres de décision et de diffusion de l'information : le village de Toécé a joué dans la tradition un rôle de relais entre le pouvoir central du royaume de Ouagadougou et les populations ; il continue de jouer encore ce rôle, en abritant le chef-lieu du département créé en 1977 et qui compte 38 villages administratifs. Entre les deux stades, l'administration coloniale s'en est servi comme un maillon intermédiaire entre le cercle et les administrés. En plus de ce rôle administratif, Toécé connaît depuis le début des années 1970 un flux important de marchandises et de voyageurs, en raison de la construction de la RN 5. Cette voie, bitumée, relie la capitale Ouagadougou à la frontière ghanéenne.

Si le canton a été, dans l'organisation des pouvoirs traditionnels, un organe décentralisé de l'ancien royaume d'Oubritenga, il a été transformé et intégré dans l'organisation du nouvel appareil d'Etat. Au même lieu se sont succédés des organes de direction et d'organisation des populations, avec toutefois des différences dans la relation du pouvoir à l'administré. Comme nous le verrons dans les développements, Toécé a pu bénéficier, dans les échanges traditionnels d'une situation de rente car le tracé de la RN 5 suit à peu près celui d'une ancienne route commerciale qui reliait Salaga et Boalgatanga (Nord Ghana et Togo) à Ouahigouya via Gursi, le centre commercial le plus important du Yatenga au XVe, XVIe et XVIIe siècles.

La création du département, en tant qu'arrondissement, coïncide avec le début de valorisation, à des fins agricoles, du lac de Bazèga, situé à 14 km au Sud-ouest de Toécé, presqu'à la limite de la forêt classée de la Volta Rouge. A partir de cette date, dans la partie orientale du même bassin-versant, des dynamiques superposées ont abouti à la rupture du schéma ancien : sur la marge, on retrouve un pôle politique et économique ancien auquel s'est récemment greffé un relais de la nouvelle administration d'Etat ; aux abords du lac, des villages naguère enclavés et qui ont connu une ouverture récente au monde extérieur se trouvent

engagés dans une dynamique rapide, dans le domaine économique, en raison des effets socio-économiques et technologiques induits par les aménagements hydro-agricoles.

En 1986, l'observation révèle les constats suivants :

1. Les aménagements hydro-agricoles de Bazèga offrent aux villages voisins de nouvelles possibilités de changement, notamment par la formation aux techniques de l'eau, le travail de saison sèche et quelques emplois saisonniers ou permanents dans les centres fruitier et maraîcher. La route nationale 5 continue de jouer son rôle de canal d'échanges économiques et de communication entre le monde extérieur et les sociétés locales, en intégrant toutefois, depuis une décennie, le périmètre de Bazèga et les villages environnants : ouverture d'une piste d'accès au périmètre, importance relative des échanges des produits maraîchers avec la ville de Ouagadougou, pratique progressive d'activités de loisirs (visite des installations, pêche par exemple) par des citadins ou le personnel des services administratif et technique de Toécé. Bazèga apparaît ainsi comme un pôle de diffusion technologique dans le monde rural environnant. Il pourrait devenir, à terme, un centre de diffusion culturel grâce aux brassages entre populations autochtones et migrants, entre paysans et techniciens ou ouvriers, à la possibilité d'agrandir son école ouverte en octobre 1985.

2. Toécé reste un centre de décision et d'échanges important de par son marché et l'apparition d'une classe de commerçants parmi la population locale, la présence de deux pôles adminitratifs (traditionnel et moderne). Au plan culturel, l'école primaire continue d'accueillir des élèves d'autres villages, les missions catholique et protestante y sont installées depuis plus d'une décennie. Le centre administratif abrite aujourd'hui une population relativement importante de "médiateurs": personnel du cabinet de la préfecture et des services de santé, de l'école, de l'agriculture, de l'environnement et du tourisme, et bientôt de l'élevage. En tant que pôle de diffusion des savoirs, Toécé représente un élément important dont le rayonnement spatial joue, à des degrés divers, sur les possibilités de dynamique des villages du bassin-versant oriental du lac.

Comment, à défaut de mener une étude détaillée dans tous les villages, tenir compte de Toécé, de la RN 5 et du lac de Bazèga dans l'échantillonnage des établissements humains, dans la perspective d'une dynamique des systèmes de production et des techniques agricoles?

S2. L'échelle villageoise.

Une cartographie sommaire du bassin-versant oriental de Bazèga révèle des possibilités de lecture du changement à travers l'espace, en tenant compte du temps. Le lac, c'est l'eau ; c'est aussi la relation d'une civilisation du millet avec un environnement qui offre la possibilité, avec un appui et sur des initiatives exogènes, d'atténuer ou de lever les contraintes liées aux aléas de la pluviosité. Le plateau correspond à un milieu où cette possibilité n'est envisageable, faute de pouvoir intégrer aux terroirs des bas-fonds et/ou de retenir l'eau pluviale dans les parcelles de cultures pour augmenter le taux d'infiltration, tout en limitant l'écoulement, et partant l'érosion. Trois villages ont été retenus pour l'étude exhaustive des phénomènes, dans la perspective de rassembler les éléments selon le jeu du couple vectoriel et antagonique "pesanteurs-vecteurs" qui engendre ou inhibe le changement :

1. Un village au bord du lac : Lilbouré. Pourquoi, parmi les trois villages de la rive gauche du lac, avons-nous retenu Lilbouré? Les aménagements hydro-agricoles se sont réalisés sur le territoire foncier de ce village ; celui-ci est le plus proche de toutes les installations et bénéficie d'un rapport privilégié avec les techniciens, et surtout avec les ouvriers dont

beaucoup ont été recrutés sur place. Ses habitants, en raison de leur proximité géographique et relationnelle, sont les plus nombreux à mener des activités de saison sèche. Nous avons estimé que ce village reçoit, plus que les autres, les effets induits (néfastes ou bénéfiques) des aménagements.

2. Un village sur la marge du bassin-versant : Mosgo. A l'opposé de Lilbouré, Mosgo se situe sur la marge du bassin-versant, à 2 km au Nord-Est du centre administratif. Il est traversé par la RN 5 ; de ce fait, il bénéficie de possibilités anciennes au plan de la diffusion de l'innovation. Il représente ainsi un témoin privilégié, de par sa position, pour la lecture du changement.

Pourquoi pas Toécé? Nous avons estimé qu'il fallait partir de deux extrêmes : la rive du lac et la marge du bassin-versant. Toécé ne répond pas à ce critère ; en outre, il abrite une population déjà hétorogène au plan des activités et a subi, plus que tout autre village du bassin, les influences de la société englobante. Aussi avons-nous préféré le considérer comme centre de diffusion (ou relais) de l'innovation exogène, afin d'en apprécier l'influence sur les autres villages, selon la distance.

Pourquoi pas Pawamtoré, village situé à la même distance que Mosgo par rapport à Toécé et au lac, traversé par ailleurs par la RN 5? Il aurait été intéressant d'étudier ces deux villages, dans leur marginalité par rapport au lac et dans leur proximité au centre de Toécé, afin d'augmenter les chances de lecture de la dynamique. Nous avons renoncé à Pawamtoré en raison d'un conflit qui venait de diviser le groupement villageois et qui était en cours de "procès". Cette situation n'était évidemment pas favorable au genre d'enquêtes que nous envisagions de mener. Aussi n'avons-nous maintenu que Mosgo, non pas le territoire administratif que les autorités locales nous ont proposé, mais selon la définition suivante : le village est un groupe doté d'une histoire collective pertinente, constitue un réseau de sociabilité, de communication et d'échange soutenu par des rapports de parenté.

3. Un village à mi-versant : Timbouè. Pour que la comparaison des résultats des villages extrêmes ait une signification spatiale dans le bassin-versant oriental, nous avons estimé qu'il faut une référence qui se situe à mi-versant, qui subirait les influences de Toécé moins que Mosgo et celles de Bazèga moins que Lilbouré. Aussi, à la notion de village précédemment définie, avons-nous considéré une autre donnée : la taille ; ceci, afin que l'observation soit digne d'intérêt et qu'il soit possible d'opérer des échantillonages à l'intérieur du groupe. Aucun autre village, accessible à tout moment, que celui de Timbouè n'a repondu à ce souci.

En opérant ces choix, nous espérions que, entre deux extrêmes dans l'espace (par rapport à la présence d'eau et aux canaux de diffusion de l'innovation), nous trouverions un intermédiaire au plan de la dynamique des techniques agraires. Les résultats, comme nous le verrons, nous paraissent intéressants.

Pourquoi une échelle villageoise? Les données micro-régionales s'apprécient mieux, le plus souvent, en comparaison d'autres unités de même nature. Pour aller au fond de notre problématique, il faut individualiser les villages dont les caractères concourent à donner à la micro-région son rayonnement. Ensuite, les stratégies paysannes n'apparaissent réellement qu'au niveau villageois, compte tenu des contraintes liées aux pratiques collectives. Tout changement, individuel ou collectif, ne peut être significatif au plan de la dynamique que s'il obéit à des règles connues, acceptées et maîtrisées par l'ensemble des villageois. Les efforts accomplis par certains groupes de production, pour trouver des solutions isolées à l'aggravation des conditions physiques, alourdissent les contraintes auxquelles sont soumis les autres villageois et obligent ceux-ci à réagir. C'est aussi parce que le village tire l'essentiel de

ses ressources de "l'exploitation à la fois concertée et conflictuelle d'un territoire politique, d'un domaine foncier et d'un espace agricole de fait" (G. REMY, 1970) qui peuvent se superposer ou se chevaucher. C'est parce qu'enfin le village, perçu de l'extérieur comme une entité homogène, présente en son sein des clivages qui déterminent les comportements des groupes et des individus. Or ces questions (solidarité vis-à-vis de l'extérieur, clivages internes, etc.) nous paraissent intéressantes pour lire ou sentir les velléités du changement ainsi que pour apprécier l'évolution différentielle des exploitations agricoles. Mais cette lecture ne saurait se faire si l'on n'a pas connaissance des structures dans lesquelles s'élaborent les stratégies.

§ 3. La grande échelle : l'exploitation agricole.

L'exploitation agricole se définit comme une entité économique au triple plan de la production, de la distribution/gestion et de la consommation des ressources. A la place de l'expression "exploitation familiale" qui évoque plus des liens de parenté que des rapports de production, nous préférons et utiliserons plus souvent celle d'unité de production (UP); cela évite, nous l'expliquerons, une confusion entre les scissions d'ordre économique, spatial (la résidence) et socio-culturel.

Il s'agit d'étudier, à cette échelle, les mécanismes et les rapports de production dans leur globalité car c'est là, en effet, que s'opère la combinaison secrète des facteurs de production (terre, outillage, bétail, savoir-faire), les stratégies d'occupation de l'espace et l'organisation du calendrier agricole. Le rapport des formations sociales à leur espace se lit plus aisément dans celui de l'unité de production à son exploitation agricole : techniques culturales, répartition et localisation des parcelles d'exploitation commune et de celles des niveaux de dépendance, etc. Ce palier d'analyse permet d'observer, à l'intérieur de la cellule économique, les clivages ayant trait au sexe, à l'âge et aux statuts des membres. C'est là également qu'apparaissent les stratégies foncières (niveaux d'accès) et où s'entremêlent les rôles politiques, religieux et économiques pour donner une signification à la répartition des tâches. La seule motivation économique, nous le verrons, ne rend pas assez compte de la distribution de l'autorité et de la hiérarchisation de l'espace.

Un niveau intermédiaire, le lignage, se situe entre le village et l'unité de production. Il intervient indirectement dans les stratégies agricoles ; il assure la répartition des terres aux différentes unités qui le composent, mais toute l'organisation de la production relève de l'initiative de chacune d'elles. C'est pourquoi l'unité de production nous apparaît comme le révélateur le plus significatif dans les stratégies d'adaptation paysannes face aux changements et aux traditions.

Ces trois échelles permettent, dans le bassin-versant du lac Bazèga, d'appréhender les motivations sur lesquelles se fondent les stratégies paysannes. Mais tout un pan de données serait oblitéré si l'on ne prenait pas en compte la dimension culturelle de la question.

33. Un espace culturel : le Moogo.

La dimension culturelle n'a pas été perçue au moment de l'élaboration du projet d'étude. C'est la pratique de terrain ainsi que les résultats obtenus qui l'ont révélée. En essayant de remonter dans la profondeur historique, dans l'intention de découvrir et d'évaluer le rôle des traditions dans le changement, il nous est apparu qu'il existe une logique d'un système dont

l'équilibre a été rompu. La dimension historique fournit une échelle temporelle ; ce qui est appréciable dans une approche dynamique des systèmes agraires. Le bassin de Bazèga n'est pas un espace isolé ; il appartient à l'ancien royaume d'Oubritenga (Ouagadougou) et reste marqué d'un legs tenant à sa situation sur une route commerciale et sur les marches du territoire *moaaga*.

Nous verrons dans les développements combien le sort des populations de Bazèga n'a pas été différent de celui de l'ensemble ethnique, la même philosophie de l'existence ayant entraîné des réactions quasi-similaires face aux mêmes dangers, aux mêmes influences extérieures, etc. Une certaine stabilité dans le temps, contrairement à la plupart des Etats qui lui étaient contemporains et en dépit des convoitises des grands Empires ouest-africains et des infiltrations de populations de tradition musulmane dans le Moogo, aura permis aux hommes d'élaborer des systèmes techniques d'une efficience encore reconnue.

Quatre échelles de lecture interviennent donc dans la lecture de la dynamique des sociétés rurales, reléguant notre terrain d'étude à un cas régional qui révèle une partie des stratégies paysannes face à des contraintes communes à l'ensemble des *Moose*. De quels outils méthodologiques disposons-nous pour aider à la compréhension de la question?

34. Des outils méthodologiques : la théorie au service de la valorisation des données.

Les Actes du Colloque de Ouagadougou, publiés par l'ORSTOM (1979) ont beaucoup influencé les orientations de ce travail. Le colloque a mis en évidence l'opposition entre les logiques paysannes et la rationalité technique ; les recommandations des participants pourraient, de notre point de vue, se résumer à la prise en compte de l'intelligence et des aspirations paysannes dans l'élaboration des projets de développement rural. Le thème du colloque, Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, n'a certainement pas permis de prendre en compte la dimension historique dans les stratégies paysannes, même si certaines communications ont souligné avec pertinence le lien entre les structures sociales et l'organisation de l'espace. Nous en avons tiré une leçon capitale : le souci d'une démarche pragmatique et interdisciplinaire.

En dépit des difficultés de contact et des limites de nos compétences, nous avons tenté de cheminer d'abord sur le terrain, avec une ouverture aussi large que possible sur les thèmes liés à l'objet principal de l'étude. La collecte des données effectuée, la mise en forme s'est appuyée sur trois théories : le concept de stabilisme de T. F. PACERE (1979 ; 1983), la théorie de la paysannerie de H. MENDRAS (1976) et une théorie du changement appliquée à l'eau par J. BETHEMONT (1972 ; 1982).

341. Le stabilisme de PACERE.

Le stabilisme de T. F. PACERE s'appuie sur une base : le fondement de l'existence dans la civilisation et selon la civilisation du Moogo. Pour l'auteur,

"toute l'existence du Mogho repose sur un équilibre (...) :
- Equilibre au niveau général de l'existence.
- Equilibre au niveau transcendental de l'existence.
- Equilibre au niveau terrestre de l'existence.

La destruction d'un seul élément de cet équilibre entraîne la destruction de tout l'ensemble;" (p.17).

C'est cet équilibre général de l'existence qui est désigné ici par le mot stabilisme. Une lecture soutenue des applications du concept dans les différentes manifestations de la vie au Moogo nous a conduit à formuler, pour notre compte, une définition globale du conept et de nous l'approprier pour les besoins de notre analyse. Le stabilisme est un principe de fonctionnement sociétal qui a pour but la recherche du bonheur par un équilibre entre les éléments matériels et spirituels de la vie, entre l'adversité dans l'individualisme et la sécurité dans la contrainte collective ; il a pour conséquence la scission des pouvoirs en des organes qui se font contrepoids. Cette définition sommaire sera étoffée au cours des développements.

La nécessité d'équilibre apparaît comme une donnée essentielle de l'existence. La prise en compte de cette nécessité, dans l'analyse des données, a révélé la logique d'un système et permis d'appréhender, pour partie, les conséquences de la rupture de cet équilibre existentiel. Des comportements actuels dans le monde rural semblent encore évoquer la recherche de ce type d'équilibre. En dépit des apparences, le stabilisme n'est pas un état d'équilibre statique mais une aspiration collective. La stabilité des Etats *maose* pendant un demi-millénaire, loin de corroborer la thèse de la fixité, indique au contraire une histoire mouvementée, des capacités de dynamique interne et d'intégration de valeurs nouvelles, endogènes ou exogènes, à la seule condition de trouver les contrepoids appropriés. Les organes de régulation sociale sont restés en place tandis que les termes ont évolué, au gré de chaque génération, notamment par le jeu d'un dénouement de serment.

Le concept a permis de rechercher pour chaque élément, par une organisation judicieuse des données et une actualisation de la philosophie, un contrepoids dans tous les aspects de la vie ; ce qui nous rapproche de la démarche systémique envisagée au départ.

Dans le cadre de notre recherche, le concept de stabilisme a été un outil précieux pour la compréhension de la société agraire dans sa tradition. Il a également contribué à l'évaluation, au plan structurel, d'une dynamique du changement, en révélant les blocages et les possibilités intrinsèques du système *moaga*.

342. La théorie de la paysannerie de H. MENDRAS.

MENDRAS a élaboré en 1976 une théorie de la paysannerie qu'il a affinée en 1983. Selon lui, (1983, pp. 31-32),

"C'est l'apparition d'une société extérieure qui amène une transformation de la société locale. Et la paysannerie se définit précisément comme une société soumise à un pouvoir extérieur, celui d'une société plus large qui englobe et domine".

Ainsi, précise-t-il plus loin, le passage de l'état traditionnel à l'état paysan a pour origine un "agencement entre société locale et société englobante (qui) devient une des caractéristiques fondamentales" de l'existence de la société paysanne.

Dans la société paysanne, le notable est un personnage clef qui assure les rapports entre le monde paysan, relativement clos, et le monde extérieur, l'autorité, le pouvoir et le marché économique. Participant à la fois des deux sociétés, le notable joue un rôle de médiation entre les deux. Ces éléments de théorie permettent-ils de déterminer la date historique de l'apparition d'une paysannerie au Moogo? L'infiltration des cavaliers Dagomba a-t-elle entraîné l'émergence d'une société englobante? A-t-il fallu attendre la période coloniale pour que l'agencement entre société locale et société englobante se réalise?

Cette théorie générale de la paysannerie, élaborée à partir des dynamiques pré-industrielles en Europe occidentale, corrobore la thèse de G. BALANDIER (1963) reprise par Y. ROCHER (1972) sur les sociétés colonisées. Ce rapprochement permet de situer, dans le rapport du Moogo avec ses voisins et avec l'Occident, le passage des sociétés traditionnelles à l'état paysan, d'identifier les notables et d'établir un procès du changement par la colonisation. Ce procès a, nous le verrons, l'intérêt d'apporter une lumière sur la nature de la relation entre le paysan *moaga* et le notable (chefferies traditionnelles, représentants de l'administration coloniale ou nationale) parmi lesquels le technicien et l'agent de vulgarisation des techniques agricoles.

La même théorie précise que dans une société paysanne, les innovations ne peuvent venir que de l'extérieur ; que les paysans inventent de petits perfectionnements, mais ils ne peuvent pas concevoir une véritable innovation technique. C'est là qu'apparaît un point intéressant : les *Moose* ont, probablement au XV° siècle, adopté des plantes d'origine américaine (maïs, arachide) sans modifier leurs systèmes techniques ; ils les ont seulement améliorés. Les innovations techniques introduites par la colonisation à partir des années 1950 ont vraisemblablement tenté de bouleverser les routines paysannes, au lieu de les respecter et de les améliorer. Si l'on admet que le rôle de la société englobante consiste à diffuser l'innovation et aussi à exercer des prélèvements de ressources dans la société paysanne, on comprend aisément que le comportement du notable-médiateur, ici, l'agent de vulgarisation agricole, est important dans le procès du changement. Par manque d'équilibre entre apports techniques exogènes et prélèvements, il peut s'ensuivre une exploitation anormalement élevée qui bloque par elle-même le processus du changement. C'est pourquoi nous nous efforcerons de déterminer la nature de cette relation et ses capacités à engendrer des modifications notables chez les paysans *moose*.

Autre point important : le notable jouit d'une double appartenance qui le place en position de marginalité, selon l'expression de BALANDIER (1963). Il importe de savoir si les agents d'agriculture assument cette marginalité indispensable pour garantir la confiance minimale entre notable et société paysanne.

Si l'on considère le *Moaré* dans son équilibre existentiel, n'existait-il pas, avant la période coloniale, cette distinction (tout au moins une esquisse) entre sociétés locales et société englobante? Le problème n'est pas de savoir si l'organisation du pays en Etats d'égalité n'a pas, avant la colonisation, créé les conditions d'apparition d'une paysannerie. Du reste, les principes d'équilibre existentiel évacuent cette interrogation, car l'ébauche de deux sociétés dans le *Moaré* aurait créé une distance incompatible avec les besoins d'équilibre sur la base d'un vecteur commun : l'Esprit des Pères. La société est donc restée traditionnelle jusqu'à la conquête coloniale. Mais aucune piste ne doit être négligée. Dans l'affirmative, ce serait la nature du rapport qui aurait changé avec la colonisation. Les termes, complémentaires et indispensables, aussi bien dans le stabilisme que dans la théorie "mendrassienne", évoquent, si la relation perd son essence complémentaire, une forme d'exploitation univoque, conformément à la théorie marxiste.

Selon les cas, l'un ou l'autre concept peut rendre compte d'une situation et aider à la lecture des dynamiques de la société rurale. Mais comment rendre ces différents éclairages significatifs. Il nous faut recourir à un schéma d'analyse qui s'appuie sur une autre théorie, pour ordonner les contributions des précédentes, en les intégrant mutuellement ; ce qui nous ramène sur les démarches de l'analyse systémique et fait mieux apparaître la corrélation des phénomènes géographiques.

343. Une théorie du changement appliquée à l'eau.

Une théorie du changement appliquée à l'eau a été définie à partir d'exemples asiatiques, américains et dans la vallée du Rhône par J. BETHEMONT (1972 ; 1982); elle consiste à déterminer le passage d'une agriculture pluviale à une agriculture hydraulique. Elle admet que le changement est subordonné à trois conditions qui sont : une nécessité forte, la présence de vecteurs favorables, la réceptivité du milieu culturel. La recherche et l'organisation des données, dans cette perspective, permet de mesurer et de comprendre :

- pourquoi les *Moose* ne sont pas attachés à la construction d'une agriculture irriguée.
- comment ils conduisent et maîtrisent, à leur niveau, des techniques de petite hydraulique en agriculture pluviale.
- s'il y a, actuellement, une nécessité et des conditions (physiques et humaines) favorables au changement.

La théorie du changement représente une source d'inspiration judicieuse pour une évaluation de la dynamique spatiale et temporelle des systèmes agricoles *moose*. C'est dans cette optique que le cheminement sera organisé selon les axes suivants :

1. Bien connaître le point de départ de l'application d'une théorie du changement, en essayant de reconstituer, le mieux possible, la société agraire dans sa tradition (Chapitre Premier).
2. Rechercher et évaluer, dans la tradition et dans la rupture de l'équilibre ancien, les éléments de blocage (Chapitre Deux) et les vecteurs du changement (Chapitre Trois).
3. Conduire une analyse, cas par cas, des formules de "développement" rural appliquées au Moogo et tenter de comprendre la spécificité des réactions paysannes, dans le contexte socio-économique de chaque opération ; mener ensuite une étude de détail sur un exemple d'aménagement hydro-agricole (Bazèga), de rapprocher les comportements paysans vi-à-vis de l'irrigation avec ceux d'autres espaces similaires, dans la même aire culturelle (Chapitre Quatre).
4. D'organiser une synthèse des résultats autour du thème de la culture attelée, selon le schéma "contraintes-vecteurs-milieu culturel" (Chapitre Cinq). Ce qui permettra d'ébaucher une théorie du changement fondée sur le passage d'une agriculture traditionnelle et manuelle à une agriculture utilisant la traction animale et, accessoirement, des techniques d'irrigation.

Ce travail vient à propos pour expliquer la dynamique de la société rurale, de sa tradition à nos jours. Notre objectif, c'est l'étude du changement dans sa dynamique interne, dans sa composante apparente et matérielle et dans les relations qui se nouent entre la tradition et la modernité, les sociétés locales et la société englobante, les campagnes et les villes. Le travail est incomplet parce que son objectif est limité tandis que son objet s'intègre dans une relation plus globale qui est celle de la ville à la campagne, des riches aux pauvres, des capitalistes aux ouvriers, des puissants aux faibles, etc. La ville, en voie d'embourgeoisement et véhicule de valeurs étrangères souvent mal interprétées et exagérées dans leurs mauvais aspects, considère que le monde rural est un secteur à exploiter. Les citadins sont eux-mêmes victimes d'un système ; mais les paysans, étant au bas de l'échelle, ils ressentent plus les retombées des rapports déséquilibrés entre riches et pauvres, par l'intermédiaire du capital. Aussi, notre jeu de conclusions sera à la fois une conclusion et comme le prodrome à un élargissement de la thèse.

Tant que l'état de péjoration climatique ne sera pas perçu, aussi bien par les paysans que par les citadins et les dirigeants, comme une permanence, et non plus comme un fait conjoncturel qui justifie le recours à l'aide alimentaire, les chances de réussite de l'agriculture resteront minces : les problèmes d'équipement, de marché, de gestion des structures rurales, etc. sont, plus que les traditions, les véritables obstacles au changement.

CHAPITRE PREMIER:

LA SOCIETE AGRAIRE DANS SA TRADITION : La logique d'un système.

Introduction :

Le concept de tradition revêt un caractère ambigu dans le cadre des sociétés africaines en rapport avec leur processus historique global. Dans une approche à une théorie de la transition, la difficulté fondamentale est de délimiter, dans le temps, la frontière entre "tradition" et "modernité". Or les éléments d'appréciation de la dynamique sociale n'offrent pas toujours des ruptures brutales et nettes. Le procès du changement se réalise plus généralement par l'intégration progressive de l'innovation, avec ou sans modification majeure de la structure sociale. La dynamique sociale se présente tantôt sous la forme de changement social quand les modifications sont perceptibles et vérifiables sur de courtes périodes de temps, tantôt sous la forme d'évolution sociale lorsque les transformations s'étalent au-delà d'une ou plusieurs générations (G. ROCHER, 1972, t.III, p. 17). Il y a donc une question de rythme à prendre en compte. On ne saurait traiter de la dynamique du changement au Moogo que lorsque l'on mettra en place l'ensemble de l'échiquier dans lequel les différents éléments interfèrent, et que l'on replacera ceux-ci dans leur contexte socio-culturel, afin d'en mesurer si possible les forces et les rythmes.

Il faut repartir aux origines de la société agraire *moaaga*, en admettant que la tradition correspond à un équilibre (statique ou dynamique) de la structure sociale, résultat d'une construction philosophique authentiquement *moaaga* ayant pour corollaire un édifice social dont le fonctionnement et sa relation avec l'extérieur sont exclusivement définis et contrôlés de l'intérieur. La tradition, ainsi perçue, s'arrêterait pour le Moogo , à partir de l'invasion coloniale française ; ce qui est vrai sur le plan macropolitique mais erroné des points de vue sociologique, culturel et socio-structurel, tant ces données déterminent une praxis sociale qui relève du domaine de la micropolitique. Tant que les fondements sur lesquels les hommes s'appuient pour justifier leurs modes de vie et leurs rapports se réfèrent à des normes différentes de celles du colonisateur, on est en droit d'évoquer une superposition de structures qui entraîne des interprétations conflictuelles, par la société colonisée, de ses pratiques ; celles-ci correspondent aux voeux ou aux directives du colonisateur sans que l'idéologie ou les contraintes qui les engendrent ne soient inspirées de la civilisation étrangère. C'est pourquoi nous soulignons d'emblée le caractère ambigu de la tradition en tant que civilisation, source d'inspiration de valeurs et de pratiques sociales.

De toute évidence, ce que l'on désigne aujourd'hui par le terme "modernité", et dont certains éléments relèvent de la "tradition" ailleurs, s'introduit au Moogo dès l'invasion coloniale ; mais le *Moore* ou la civilisation des *Moose* ne disparaît pas de suite. Son cadre fonctionnel détruit, il agonise par le biais d'une opposition, larvée mais forte, entre valeurs déstabilisantes de la société dominante et forces de résistance d'une éthique séculaire.

1. LE *MOORE* ET LES STRUCTURES SOCIALES.

La dynamique du changement fait appel à une échelle temporelle qui peut être convertie en échelle culturelle pour s'inscrire dans l'espace par la définition d'une aire, d'un territoire et de pratiques de gestion qui ne sont perceptibles qu'en ayant recours à l'histoire. Il n'est pas question de retracer l'histoire du Moogo , ni d'en préciser les points obscurs. Notre intention est de fournir une photographie de la société traditionnelle au cours de sa construction pour bien appréhender son équilibre traditionnel d'abord ; il s'agira ensuite de saisir les modifications qui se sont opérées et/ou qui sont en cours, et surtout de comprendre la dynamique des paysages agraires, ceux-ci étant compris comme une inscription au sol de la formation sociale. A l'inverse de la démarche de J.-Y. MARCHAL (1983) dans le Yatenga, nous partons de la société pour comprendre les paysages.

11. LE *MOORE* OU LA CIVILISATION DES *MOOSE*.

Désigner aujourd'hui la région centrale du Burkina Faso par le terme "Moogo" suppose que l'on se réfère à la situation précoloniale dans la mesure où cet ensemble politique n'existe plus que par les hommes qui l'habitent et les résidus structurels de ce que fut "l'Empire Mossi". La genèse des "Royaumes Mossi" fournit des éléments d'explication sur la nature composite, hiérarchisée et stratifiée de la société traditionnelle. Elle justifie également l'aire culturelle du Moogo ainsi que les principes de fonctionnement sociétal qui en soutenaient l'édifice avant la conquête coloniale. Ces principes ont cristallisé, au cours de la période coloniale, des attitudes mentales. L'irréductibilité de celles-ci pose des difficultés à l'application de formules appropriées de développement rural.

111. Genèse et formation d'un espace culturel.

L'histoire du Moogo commence dans le Nord du Ghana actuel, région peuplée au X° siècle par des *Dagomba*, des *Moose*, des *Mampursi*, des *Nankans*. A la suite d'un surpeuplement de cette région, une cavalerie dirigée par Ouédraogo, ancêtre agnatique des *Moose* actuels, décide de conquérir des territoires au Nord et de s'y installer. Ainsi naît le premier royaume *moaga* entre le XII° et le XIII° siècle, sur le 11° parallèle Nord, sous le nom de *Natênkvvdgo* (devenu actuellement Tenkodogo). Dans les décennies qui ont suivi la fondation de Tenkodogo, se sont formés, par extension du noyau originel vers le Nord, d'autres royaumes (une dizaine) dont l'ensemble a constitué à partir du XIV° siècle le Moogo. La configuration géographique et la stabilité de "l'Empire" auraient peu ou pas varié jusqu'à la pénétration coloniale en 1896. Ainsi écrit J. SURET-CANALE (1968, p. 191) :

> "Les royaumes Mossi (...) témoignèrent d'une remarquable stabilité depuis leur fondation au XIII° et au XIV° siècles. Ils atteignirent probablement dès le XIV° ou le XV° siècle leur étendue actuelle et trouvèrent leurs formes d'organisation définitives".

Pour T. F. PACERE (1981, p. 11) également,

> "le Mogho variera peu, dans sa configuration géographique, après son installation définitive (...) fin XII° siècle, début XIV° siècle. Il connaîtra une paix et une sécurité intérieure jusqu'à la colonisation en 1896".

Le Moogo occupe aujourd'hui la partie centrale du Burkina entre 11°N au Sud et 13° 5 N au Nord, 0° à l'Est et 3°W à l'Ouest. Sa population représente environ la moitié de celle du pays. Les densités y sont fortes de l'ordre de 80 à 120 habitants au kilomètre carré sur le plateau. Déjà à la fin du XIX° siècle, le Moogo possède une des densités les plus élevées de l'Afrique de l'Ouest, atteignant en certains endroits 50 hab./km^2. Le territoire des *Moose* est cerné par des peuples divers : au sud et au sud-ouest par les *Gurunsi*, les *Bisa*, les *Kusase* et les *Mampursi*, au Nord-Ouest par les Dogons et les *Samo*, au Nord par les Peulh et assimilés, à l'Est par les *Gurmance*

fig. 1 : **SITUATION DU MOOGO** FIN XIX° SIECLE.

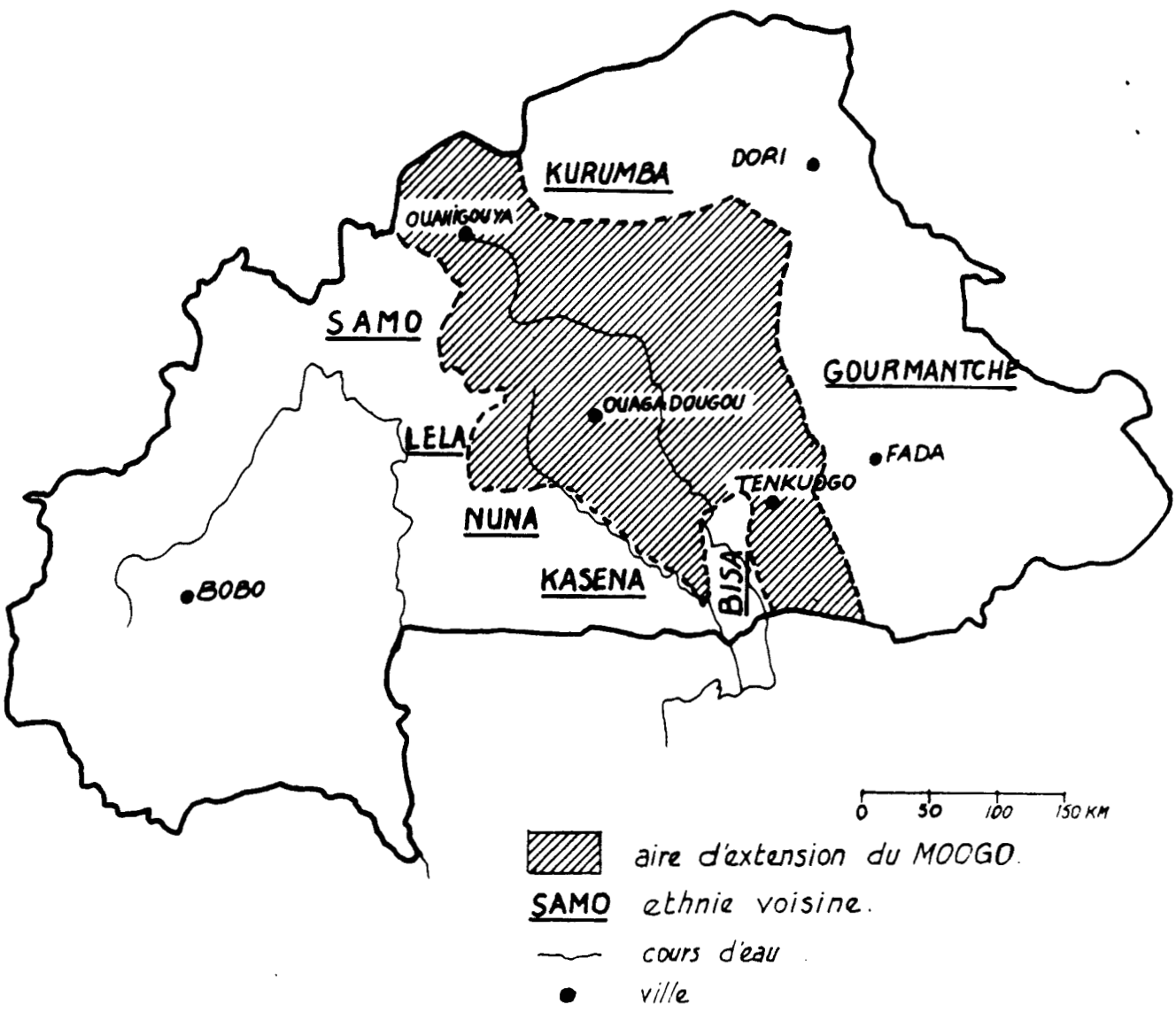

SOURCE : ATLAS J.A , 1975 - p.21

A l'intérieur, le territoire, sous une apparente uniformité, regroupe des composantes variées unies par la langue. Ce caractère à la fois unitaire et composite tient de la suprématie militaire des cavaliers "Dagomba" du XII° siècle et à leur capacité ou volonté d'intégration des minorités conquises. Avant l'arrivée des cavaliers, le moyen bassin-versant des Volta Blanche (Nakambe) et Rouge (Nazinon) était occupé par des *Niniinsi* (sing. *Niniinga*) qui sont, à l'état actuel des recherches, les premiers occupants du pays. Ceux-ci auraient été politiquement dominés par les *Yônyôose* (sing. *yônyôaaga*) qui, à leur tour, ont été écartés du pouvoir par les cavaliers venus du Sud. Cette vision historique des choses est un raccourci dangereux et incapable d'expliquer la nature des liens qui unissent les différentes composantes sociales de la formation *moaaga*. Cette question sera, au fur et à mesure de nos développements, éclaircie. Les envahisseurs ont voué depuis toujours un profond respect aux autochtones et partagé avec ceux-ci la direction des affaires de l'Etat.

Il est possible que la langue, qui constitue le lien le plus évident entre les composantes du "terreau social", ait été influencée par le processus d'assimilation des minorités. Conforte cette hypothèse la pluralité dialectale du *moore* qui, plus que des différences d'accents régionaux, marque profondément le vocabulaire à l'échelle des grands pôles de pouvoir : Tenkodogo, Ouagadougou, Ouahigouya. L'absence d'un organe politique au niveau de "l'Empire", donc la non nécessité pour l'individu et les autorités intermédiaires du royaume de communiquer avec un pouvoir centralisé à l'échelon suprême, semble avoir limité l'uniformisation du vocabulaire dans l'Ensemble Moogo ; sans doute aussi la part infime du vocabulaire spécifique à chaque région permet aux personnes de se comprendre sans nul besoin d'intégrer réciproquement des mots, en dehors des territoires frontaliers entre deux ou plusieurs noyaux "dialectaux". Ces différences dans l'expression du langage pourraient donc se justifier par la diversité des peuples conquis, puisque les conquérants ont été les mêmes depuis la fondation du "royaume-père" (Tenkodogo) au XII° siècle à celle du "royaume-benjamin" (Yatenga) au XIV° siècle.

Les composantes *Niniinsi* et *Yônyôose* , dans le royaume d'Oubritenga (Ouagadougou), participent au pouvoir politique et conservent exclusivement le pouvoir religieux. La notion de pouvoir s'exprime sur deux dimensions qui sont :

- d'une part, de nature politique, instaurée et contrôlée par des cavaliers venus d'ailleurs et qui ont progressivement conquis des territoires et des populations paysannes. Le support de cette conquête semble avoir été une supériorité technologique dans l'art de la guerre, mais aussi et surtout une technologie nouvelle du pouvoir qui aurait permis, après l'affirmation quelquefois violente de la conquête, d'aménager un système d'administration. Cette conception du pouvoir aurait évité l'instauration de rapports conflictuels de dominant à dominé.
- d'autre part, de nature religieuse, qui modèle pour les individus et les groupes des comportements liés à une spiritualité forte. Cette dimension spirituelle relève de la nécessité, pour une société paysanne, de respecter un pacte avec la Nature, notamment la Terre et les divinités chtoniennes. Or ce pacte a été conclu par les premiers occupants du sol, et ne peut être géré que par les descendants de ceux-ci.

Ainsi, les cavaliers, en dépit de leur supériorité militaire, auraient eu besoin de se concilier les bonnes grâces du *Têmpeelêm* (panthéon terrestre) qui est le pendant de *Naaba Ziic Wênde* (le Dieu suprême céleste). Cette expression apparaît toujours au début de toute prière ou incantation précédant le sacrifice rituel chez les *Moose*. Aussi dira-t-on souvent : *Naaba Ziid Wênd ne a paga têngo*..., c'est à dire, "Dieu-Roi de *Ziida* ou Dieu du Roi *Ziida* et sa femme Terre ...". Les cavaliers seraient-ils arrivés avec leur *Wênde*? Le mariage de ce dernier avec la Divinité Terre ne représente-t-il pas le symbole de l'intégration de deux spiritualités pour donner une dimension religieuse au *Naam* (pouvoir)? Le *Naam* des *Moose* serait alors une

conception duale de l'exercice d'un pouvoir qui conjugue, pour être significatif, *panga* (la force) et le droit. Les travaux d'E. SKINNER (1970) et de C. SAVONNET-GUYOT (1986) nous rejoignent sur ce point.

Au total, l'Etat *moaaga* est né d'une conquête militaire qui a fondé sa force d'une part, sur la supériorité d'une technologie guerrière, et d'autre part, sur un support idéologique dépassant l'organisation lignagère et villageoise pour rassembler des peuples divers autour d'un projet d'organisation étatique. Celle-ci a associé autochtones et envahisseurs, force et droit, *Wênde* et *tênga*, etc. De ce creuset est sorti un principe de fonctionnement sociétal fondé sur la recherche du bonheur par l'équilibre entre spiritualité et vie matérielle ayant pour référence un vecteur : l'Esprit des *Ba rãamba* ou "Loi des pères".

A partir de la stabilisation du pouvoir et du territoire conquis, "un monde qui fut pluriel a oublié l'hétérogénéité des ses origines ethniques, de ses langues et de ses cultures : Fulse, Kibse, Ninise, Kamboinse ne font qu'un seul peuple, celui du Moogo (le monde)" (C. SAVONNET-GUYOT, 1986, p. 87) ; à cette liste, il faudrait ajouter les *Yãnyõse*. Quelle est donc la philosophie de ce monde plural qui a réussi à élaborer un système de gouvernement dont l'autorité n'a jamais été entamée jusqu'à la fin du XIXe siècle, qui a assuré pendant un demi-millénaire une paix et une sécurité intérieures (J. SURET-CANALE, 1968), et qui est resté un noyau réfractaire à l'islam jusqu'à la veille de la pénétration coloniale ?

112. Un aperçu sur la philosophie des *Moose*.

Les sociétés ont, de tous temps, recherché le bonheur des hommes par des formules variées. Epicuriens, Aristotéliciens, Stoïciens entre autres proposent des voies diverses pour parvenir au bonheur, mais définissent celui-ci par rapport à l'individu. D'autres sagesses lient ce bonheur individuel à celui d'autrui, à celui de la famille, du groupe (altruisme et égo-altruisme de A. SMITH et de J.-J. ROUSSEAU). Le *Moore* fait partie de ces visions larges du bonheur qui cesse d'être seulement un état de complète satisfaction intérieure pour englober la notion de bien-être, de satisfaction et de joie de vivre; la vie elle-même, en raison des nombreux rites qui la ponctuent, étant impossible ou insensée sans autrui. Cette précision est essentielle car, à partir de cette conception de la vie et du bonheur, se fonde un principe de fonctionnement sociétal basé sur l'équilibre de l'Existence qui détermine à son tour une praxis de l'histoire au Moogo. Comment cerner la dynamique du changement dans le contexte d'une société qui semble avoir bloqué dans sa tradition certaines formes d'évolution ou de développement? PACERE (1981), par le concept de stabilisme, en fournit une réponse possible. Aussi les développements qui suivent sont-ils empruntés à ses travaux.

Le stabilisme se définit comme un équilibre général de l'existence, fondement sur lequel repose le *Moore* et par lequel s'articulent et se résolvent les contradictions entre bonheur et adversité, individu et groupe, vie matérielle et spiritualité, etc. Le bonheur individuel est une aspiration collective. Le *Moore* admet que l'individu aspire au bonheur; mais, laissé à lui-même, l'homme ne peut que développer son égoïsme alors que sa victoire sur l'adversité, loin de lui procurer une quiétude et une stabilité de conscience, crée le sentiment de crainte. Il revient donc à la société de définir et de garantir la liberté pour ses membres en vue de leur donner les éléments du bonheur. Or celui-ci résulte de l'absence de toute contrainte (privée, publique, spirituelle). Comment donc l'individu peut-il y accéder? Il faut instituer des organes qui s'équilibrent : à la vie matérielle correspondra une vie spirituelle, au pouvoir s'opposera un contre-pouvoir, à l'égoïsme individuel fera front l'intérêt du groupe. Ainsi il n'existe pas de liberté individuelle en dehors du cadre social ; "de la naissance du moaga à sa vie dans l'au-delà, y compris celle-ci en passant par sa mort, tout est réglé avec munitie par la

société"(p. 21).

Cette philosophie, contraignante pour l'individu, tient à un souci d'équilibre. De l'intérieur, elle est perçue comme une protection contre l'insécurité car son contrepoids s'identifie au respect de la "Loi des Pères". Quel que soit le bout par lequel on essaie de cerner la vie du *Moaaga*, on s'embarque inéluctablement dans cette relation existentielle entre Ciel et Terre, entre éléments matériels et immatériels. Sous l'angle pratique, la vie matérielle détermine la spiritualité, celle-ci étant le pendant nécessaire à celle-là. Il serait intéressant de savoir comment le spirituel intervient dans l'organisation sociale et le conditionnement mental de ce peuple.

Il est un aspect capital sur la relation nécessaire et équilibrée entre la vie matérielle (l'Ici-bas), et l'Au-delà qui regroupe tous les éléments fructifiants de l'Ici-bas. Celui-ci correspond à deux pouvoirs chargés d'organiser la spiritualité et de prendre les décisions en la matière : il s'agit d'une part de celui des *Yênyôose*, représentant les formations paysannes *proto-moose*, et d'autre part de celui des *Moose* arrivés par l'infiltration des cavaliers *dagomba* Tous deux relèvent du pouvoir politique, partagent les mêmes responsabilités, avec des tâches distinctes et concourrantes.

L'En-haut ou l'Au-delà des *Moose* n'est pas que l'après-vie. Il regroupe toutes les vertus antérieures de l'Histoire pour donner corps à *Wende*. Celui-ci comprend deux entités en équilibre vertical:

- *Naaba Wende*, Dieu-Roi, assimilable au Dieu chrétien, esprit d'esprits;
- les *Ba rãamba*, les "pères", les Ancêtres morts dans la "grâce" des *Moose* et servant d'intermédiaires divins à l'exemple des saints de l'Eglise catholique.

Que deviennent les esprits chtoniens dans cet ensemble équilibré? Les *Moose* ont beaucoup de considération pour le pacte établi entre les hommes et les forces de la nature. Les ancêtres ayant contracté ce pacte se retrouvent, après le *kvvre* , dans des "Commissions Suprêmes" chargées de l'"Eau", du "Sentier", du "Bois", etc. Aussi ces esprits distincts au départ se retrouvent intégrés aux *Ba rãamba* pour réaliser l'équilibre vertical avec *Naaba Wende*.

L'En-haut, malgré l'apparente myriade de divinités qui le composent, reste unique dans la philosophie des *Moose*, et son organisation est une réplique de celle de la société. Ces précisions n'ont d'intérêt que parce qu'elles permettent d'appréhender la nature de l'équilibre existentiel entre les éléments matériels et immatériels dans l'histoire du Moogo. En effet, les fonctions de l'En-haut sont déterminantes pour l'individu et le groupe, cet ensemble divin étant le moule et le garant de la "Loi des Pères" selon laquelle l'Histoire se réalise. L'esprit divin, généralement représenté dans la pratique quotidienne par un ou plusieurs éléments du corps des *Ba rãamba* , intervient dans le cadre privé à la demande, pour la guérison des malades, l'avénement d'une année heureuse, etc. Il a également une mission collective sur la terre ; après la mort de l'individu, l'"âme" de celui-ci quitte l'Ici-bas "pour constituer un but, un guide, un miroir" (p.41). Cet esprit se manifeste auprès des vivants et a alors une <u>fonction passive</u> quand la terre va à lui, et une <u>fonction active</u> lorsqu'il revient sur la terre ou s'incarne. Dans le premier cas il sert de but, dans le second il guide.

Dans la perspective d'une dynamique du changement, nous verrons dans les développements ultérieurs combien cette conception du *Moore* est lourde de conséquence ; elle semble enfermer l'histoire dans une seule référence : la "loi des Pères". Le stabilisme, par son principe d'équilibre nécessaire, peut constituer une force, mais aussi représenter une

faiblesse puisque la destruction ou la modification d'un seul élément du système entraîne inévitablement celle de tout l'édifice. Cet aperçu nous autorise à formuler quelques interrogations : la tradition, ainsi perçue à travers le *Moore* , ne recèle-t-elle que de pesanteurs de progrès ou permet-elle au contraire une dynamique propre à la société ? Le *Moore*, soucieux de l'harmonie des relations et des équilibres entre tous les aspects de la vie, si on admet le stabilisme de PACERE, s'oppose d'emblée à une interprétation linéaire de l'Histoire. Les travaux de l'auteur dont nous nous inspirons semblent aboutir à une théorie circulaire. Dans cette éventualité, le cercle vicieux imposé par les organes de contrôle social ne renforce-t-il pas l'idée que la "tradition" ne recèle que de pesanteurs de progrès? On peut se demander également si, en dépit des apparences, le *Moore* ne permet-il pas une dynamique propre à la société concernée?

Ces questions essentielles, pour la suite de notre cheminement, ne peuvent avoir des éléments de réponse qu'à travers une bonne connaissance de l'édifice social dans ses multiples composantes ainsi que des rapports complémentaires et "conflictuels" qui s'y jouent. Le "retard" des sociétés traditionnelles résulte-t-il d'un hasard de l'histoire ou de la géographie, d'une incapacité congénitale de certains peuples à dominer ou à maîtriser la nature, ou alors d'un choix conscient ? Cette question ne pourra avoir de réponse satisfaisante que lorsque l'on aura cerné tous les mécanismes de fonctionnement de la société, traité en profondeur les implications sociales de la philosophie, et observé de près certaines pratiques.

12. L'EDIFICE SOCIAL.

Nous venons de voir que la société *moaaga* s'est formée par intégration d'envahisseurs (guerriers) et d'autochtones (cultivateurs et éleveurs). Ces distinctions ne sont pas valables dans l'idenfication des composantes sociales, en raison d'une apparente et forte identité, notamment la reconnaissance d'un Ancêtre agnatique (Ouédraogo) qui est le fondateur du royaume-père de Tenkodogo. Il convient néanmoins de remarquer que, selon la distribution des rôles et statuts sur les plans politique, économique et religieux, tout individu s'identifie par rapport à une lignée, une strate et une (des) fonction(s). Ces trois éléments déterminent une intégration verticale (hiérarchisation) et horizontale (stratification), selon A. ZAGRE (1982, t.I, p. 132). De cette double intégration de l'individu dans le groupe résulte une imbrication de catégories socio-professionnelles.

121. Une société hiérarchisée.

Le *Moaaga* intègre, à ses hiérarchies, les ancêtres : d'abord l'Ancêtre agnatique (Ouédraogo), ensuite l'ensemble de ses descendants morts, et enfin les ancêtres familiaux. Cela tient du fait que l'ensemble de ces esprits fait partie d'un monde plus vaste, "l'Ensemble Au-delà", qui s'équilibre avec un "Ici-bas". Ce dernier regroupe tous les membres vivants de la société alors que toute son organisation s'inspire de l'Esprit des Pères. Or celui-ci, nous venons de le mentionner, a une fonction de guide auprès des vivants.

Au niveau terrestre, il faut se référer à l'organisation de la vie sociale pour comprendre les hiérarchies. Le niveau privilégié de cette lecture est le village ou le quartier, quand celui-ci s'identifie à l'inscription au sol d'une unité lignagère. Au point de contact entre l'En-haut et l'Ici-bas se trouve le patriarche qui, déjà un pied dans la tombe, représente le lien indispensable avec les ancêtres qu'il connaît bien , en raison de son expérience. C'est le

buud kâsma, le doyen de lignage. Il peut être différent du *naaba* (chef politique) mais son influence demeure, en ce cas, déterminante sur celui-ci.

fig. 2 : SCHEMA DE HIERARCHISATION SOCIALE CHEZ LES *MOOSE*.

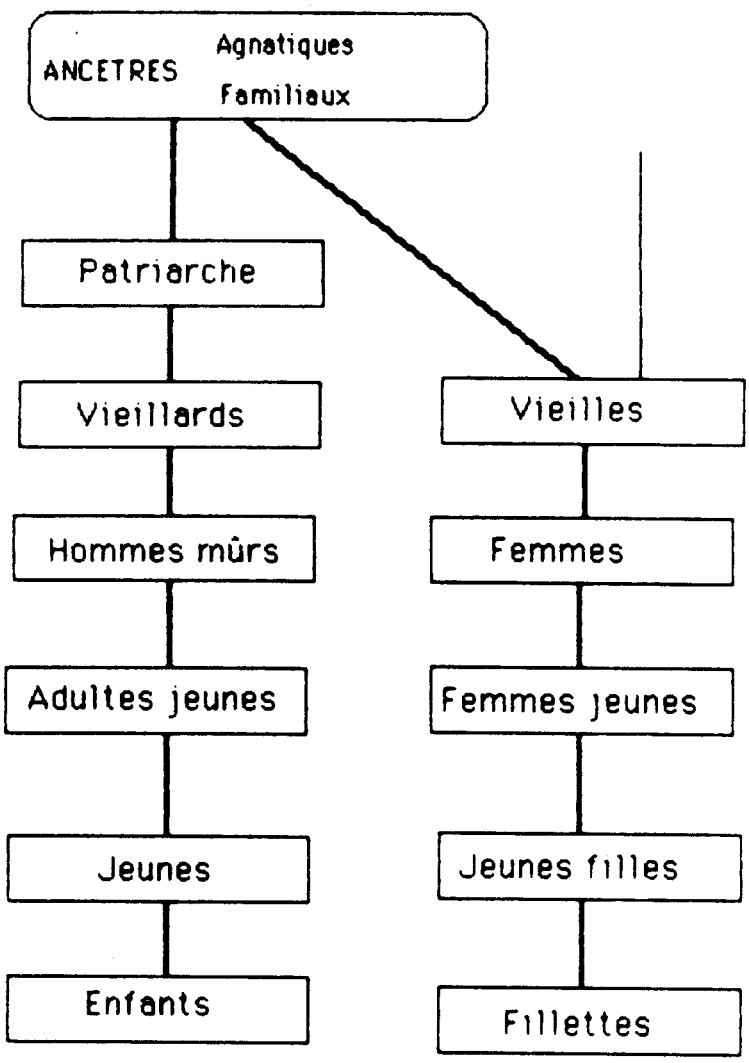

Pour tous les autres membres du *buudu* , chaque individu a une place bien déterminée par son ordre de naissance pour ceux qui ont entre eux une parenté de sang, et par l'ordre d'arrivée dans le lignage pour ceux qui ont avec le groupe une relation d'alliance (mariage). Ainsi, on a un *saak kâsma* (doyen de lignage ou de segment de lignage) au niveau du quartier. Au niveau de la famille, les grands-parents occupent le sommet de la hiérarchie. Viennent ensuite les parents ou *yirsobendâamba* (sing. *yirsoba*), puis les hommes murs qui sont généralement chefs de *zagse* et/ou de ménage. On distingue ensuite les jeunes (*kombiiba*) à partir de la puberté jusqu'au mariage alors que les enfants se placent au dernier échelon de la pyramide familiale.

En dehors de l'âge, on s'aperçoit bien que la situation matrimoniale intervient dans la différenciation verticale. On prend en considération aussi le sexe pour séparer la communauté lignagère en deux sous-groupes dont celui des femmes apparaît plus simple. On distingue les vieilles, les femmes mariées, les jeunes filles et les fillettes. Le critère d'âge y joue très peu tandis que le nombre d'enfants vivants confère, à la mère, respect et considération des autres. Il existe cependant une interpénétration, entre les deux sous-groupes, qui apparaît dans la vie quotidienne, sans se formaliser.

Deux éléments essentiels méritent d'être retenus :

- la domination du système hiérarchique par les Ancêtres ;
- le système fait en sorte que chaque individu "exerce à la fois une fonction de domination sur ses cadets et sur ses enfants, et une fonction de dépendance à l'égard de ses Ancêtres, de ses aînés, de ses parents" (A. ZAGRE, 1982, p. 131).

Cette hiérarchie ne rend pas compte des rapports sociaux en dehors du lignage. Elle ne renseigne pas non plus sur les différences entre lignages qui entraînent des types de relations entre leurs membres. Comment se réalise l'intégration horizontale dans la tradition *moaaga* ?

122. Une société stratifiée.

Des critères de différenciation sociale interviennent au niveau de la société globale. Ils ont trait à l'âge, à l'origine, aux fonctions, à la profession. On distingue trois grandes catégories au Moogo : les *Nakoamse* (sing. *Nakoamga*), les *Talse* (sing. *Talga*) et les *Yaamse* (sing. *Yamba*). Les seconds, qui représentent la majorité de la population, s'opposent aux premiers, peu nombreux mais puissants, tandis que les *Yaamse*, par une facilité d'intégration, ne se distinguent guère de la masse des *Talse*.

1221. Les *Nakoamse* ou Nobles.

Il s'agit d'une catégorie de personnes qui se réclament de la descendance royale, laquelle a joué un rôle prépondérant dans la conquête et la formation des Etats *moose*. C'est une noblesse de sang, transmise dans la ligne patriarcale. Elle jouit, selon A. ZAGRE (1982), de nombreux privilèges : vocation au commandement, droit au respect et aux honneurs, prescription de toute procédure judiciaire, etc. Elle comporte trois degrés :

1) une haute noblesse qui, au niveau de chaque royaume, correspond au *Rîma* (*Moog naaba* pour Ouagadougou), aux *rîmbi* (sing. *rîmbila*) des commandements provinciaux, aux *rîmbiisi* (sing. *rîmbiiga*) ou princes, tous étant des descendants des *moog nanaamse*, donc de l'Ancêtre agnatique Ouédraogo. Elle compte également les plus grands dignitaires de la Cour Royale (les principaux ministres).

2) une aristocratie guerrière, probablement recrutée parmi les descendants des cavaliers Dagomba, qui se compose des *kombèembe* (sing. *kombere*) de canton ou de village ainsi que leurs descendants : les *nabiisi* (sing. *nabiige*).

3) une catégorie de personnes qui sont liées par le sang aux familles royales, mais qui ne peuvent accéder au *naam* en raison d'un phénomène de rejet des dynasties archaïques que nous expliciterons plus tard. Ce sont les *Nakoomse* au sens ethymologique du mot : le *nakoomge* est, par définition, un fils de *nabiige* ; ce qui signifie que son père a été candidat potentiel, déclaré ou non, à la chefferie mais n'a pas été chef. Il a été alors rejeté, avec toute sa descendance, loin de la sphère du *naam*, pour écarter toute velléité d'intrigue de palais. La pratique comporte l'avantage de limiter le nombre de prétendants au trône pour chaque génération, mais entraîne pour les *nakoomse* une "vie de proscrits", selon l'expression de C. SAVONNET-GUYOT (1986, p. 95). Pour cet auteur en effet, ces nobles forment "une aristocratie frustrée du pouvoir, sans attaches territoriales". Ce qui rejoint l'analyse de A. ZAGRE (1986, p. 133) pour qui "ils (les *Nakoomse*) sont mal vus par la population qui les considère comme des fainéants, vivant de pillage et de vol"). Les *têngsobendiambe* (sing. *têngsobe*) sont, dans le royaume d'Oubritenga, de ceux-là.

1222. Les *Talse* ou hommes libres.

Ce sont des hommes nés dans la liberté, descendants de la masse de cavaliers *dagomba* et des populations autochtones. C'est parmi eux que se recrutent les *têngsobendiambe* (sing. *têngsobe*). Ils jouissent de leur liberté en raison de leur pouvoir religieux ou en échange de services qu'ils rendent aux chefs politiques : prestations en biens (animaux , produits agricoles, cauris, etc.) et en culture dans les domaines royaux. Les formes de ces prestations ne permettent pas de soutenir qu'il s'agit de tribut ou d'une pratique relevant d'une division sociale du travail. Le paysan qui, à l'occasion d'une sollicitation d'ordre administrative, apporte au Balem Naaba (chef de protocole) quelques noix de cola et offre, en présent, un poulet ou des cauris au chef paie-t-il implicitement le service qu'il vient solliciter? Dès lors qu'est apparue une bureaucratie qui assume des tâches administratives, l'ensemble de la socité locale a la charge de compenser le service public dans lequel elle s'investit pour le bien collectif. En l'état actuel de nos connaissances, cette question demeure entière car nous ne disposons d'aucun élément valable pour conduire une analyse sérieuse.

A l'intérieur de la catégorie des *Talse* , il apparaît des hiérarchies basées sur l'activité profesionnelle. Les distinctions semblent cependant limitées aux métiers spécialisés car tout le monde est paysan-éleveur et généralement polyvalent dans l'artisanat.

1223. Les *Yeemse* ou esclaves.

Ce sont des prisonniers de guerre, des personnes capturées par les *Nakoomse* à l'occasion de raids, ou des condamnés à mort grâciés par le *Naaba* (C. SAVONNET-GUYOT, 1986, p. 99). Ils s'occupent de travaux champêtres ou de corvées domestiques à la Cour Royale.

Le captif est intégré au lignage de son maître dont il porte le nom et qui le considère comme un fils. Il peut être appelé à des fonctions de dignitaire : chargé des affaires politiques ou militaires. Le comportement du pouvoir vis à vis de l'esclave et du *talge* ne semble pas indiquer de discrimination quelconque. Ainsi, les corvées ne sont exécutées qu'au début de la captivité car, à la longue, son intégration aux lignages royaux ou *moose* affranchit le *yaamba* de fait. L'esclave a été introduit dans les relations commerciales à partir des années 1840 (A. ZAGRE, 1982, p. 134) ; les *Moose* en ont fournis notamment aux régions sahéliennes (Mopti, Ségu) en échange contre du sel (M. DIOP, 1985, p. 18).

Stratification et hiérarchisation sociales sont globalisantes et s'appuient sur des données abstraites, bien que fondamentales, pour répartir les individus dans la structure sociale. Plus concrètes sont les considérations relatives à l'activité dominante ou spécifique des groupes socieux.

123. Des distinctions liées à l'activité.

A la hiérarchisation et à la stratification, qui indiquent la place de l'individu dans son lignage et dans sa famille, se superposent des distinctions par lesquelles se définissent d'autres rôles sociaux. Ces différenciations jouent à la fois sur l'intégration verticale (hiérarchique) et horizontale (stratifiée), termes que nous empruntons à A. ZAGRE (1982) ; elles s'appuient sur les spécificités des groupes ou l'activité économique, militaire, artisanale, religieuse ou socio-culturelle.

L'activité économique se décompose essentiellement en trois branches de production qu'on retrouve, à des degrés divers, dans la plupart des unités productives et lignagères ; il s'agit de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat.

1231. L'agriculture.

Elle constitue la principale activité des *Moose*. Nobles, *Talse* et *Yaamse* de toutes catégories ont et entretiennent des champs desquels ils tirent l'essentiel de leur subsistance. Tous cependant ne réalisent pas la production agricole de la même façon. Les *Nakoamse*, notamment de la haute noblesse, en raison de leurs fonctions administratives et politiques, ne cultivent pas. Cette dispense du travail manuel, qui s'apparente à un privilège, ne serait-elle pas la compensation des actes de bureaucratie (organisation et défense du territoire, instruction et procès de justice, étude et application des coutumes, réglementation de l'organisation terrestre de "l'En-haut", etc.) dans le cadre d'une division sociale du travail? Ce privilège, si on l'admet comme tel, reste lié à la fonction de chef (*Moog naaba*, ministres de la Cour "impériale", chefs de province ou *rîmbi* ainsi que de canton) ; il ne s'étend guère à la famille du chef, ce qui nous oriente vers l'hypothèse d'une division du travail plutôt que vers celle d'une féodalité qui exploite ses domaines avec le concours des paysans et/ou d'esclaves. Les champs du dignitaire sont mis en valeur par ses épouses et enfants, aidés éventuellement par des esclaves et la participation de ses administrés sous forme de prestations collectives, sans contrepartie matérielle ou obligatoire. Si le travail du *Yaamba* s'identifie à une corvée, celui de l'homme libre, bien que moralement obligatoire, est payé de trois manières :

- soit le chef, bénéficiaire de la prestation collective, fournit du dolo (bière de mil) et du *zom koom* (eau préparée à base de farine de mil) et, éventuellement, un repas servi au champ ; en ce cas, la prestation n'est pas totalement gratuite et équivaut en quelque sorte à un *sosoaga* dont la particularité, ici, tient à la non réciprocité de services entre prestataires et bénéficiaire.

- soit la prestation participe d'une civilité de la part du prestataire ou de l'initiateur d'une prestation collective au bénéfice du chef ; en ce cas, le bénéficiaire n'est impliqué dans aucun rapport avec les prestataires : la fourniture du repas et des boissons revient à la charge de l'organisateur ; en contrepartie, il attend du bénéficiaire une promesse de mariage par exemple. Enfin, la prestation peut avoir valeur de remerciement.

- dans un troisième cas, les habitants d'un village organisent des prestations collectives, sous la responsabilité de leur chef, pour des raisons politiques ou religieuses. Le mobile politique peut être le renouvellement d'un acte d'allégeance ; alors, le bénéficiaire n'est pas tenu de rembourser de quelque manière que ce soit. D'autre part, le chef peut disposer,

comme à Tuili jusqu'en 1984, de jeunes serviteurs de 7 à 18/20 ans ; ces jeunes sont recrutés selon un réseau complexe de relations matrimoniales, et sont récompensés, à la fin de leur service à la Cour, par le mariage. Le mobile religieux s'identifie plus à un service public qu'à un droit ou à un service octroyé au chef. C'est le cas à Boudtenga, village situé à 35 km à l'Est de Ouagadougou sur la route de Fada, où les habitants entretiennent un champ collectif dont le produit sert à des rites religieux.

Toutes ces prestations permettaient à la Haute Noblesse de ne pas travailler pour assurer sa subsistance. La contrepartie de ce privilège était d'assurer la répartition des mariages entre les unités lignagères, de garantir la sécurité et la paix des coeurs chez les administrés, grâce à une administration bureaucratique qui n'avait pas le loisir de se complaire dans un quelconque repos "seigneurial", étant donné les raids des *nakoamse* qu'il fallait contrôler à l'intérieur et les intentions expensionnistes des souverains des grands Empires ouest-africains (Mali et Sonrhaï en l'occurrence). Tant que cette ébauche de division du travail et les structures sociales ont fonctionné selon les coutumes, la sécurité a été assurée au point que BINGER (1892) s'est étonné devant le sentiment de quiétude du paysan *moaga*, chose nulle part observée à l'intérieur de la Boucle du Niger. Louis TAUXIER (1912) écrit :

> "On est frappé en entrant au pays mossi, de l'absolue sécurité dans laquelle vivait la population, alors que partout ailleurs la guerre et la chasse aux esclaves désolaient les villages. Et l'on citait avec envie les paysans mossi se rendant isolément à leur champ, la pioche sur l'épaule, alors que partout ailleurs le chef de famille devait avoir nuit et jour ses armes à portée de la main (...)" (T. F. PACERE, 1981, p. 94).

Privilèges octroyés ou conquis, situation résultant d'une division sociale du travail? Là ne se trouve pas la question : le chef affiche-t-il un certain dédain vis à vis du travail manuel? Il semble que non, car nous avons reçu des témoignages contraires ; il a été signalé des cas de chefs qui cultivaient leurs champs pendant la nuit afin que la dignité attachée à leurs fonctions ne soit pas entamée par l'exercice officiel d'un travail qui leur est interdit. Le *Moaga* n'admettait pas que les dignitaires travaillent la terre, comme si les populations autochtones étaient jalouses de leurs activités traditionnelles et avaient pris la responsabilité ou l'engagement de fournir des prestations gratuites pour compenser, entre autres, les inconvénients de ces interdits. Il y a quelque chose de plus profond, une idéologie politique, religieuse ou sociale, qu'il faut chercher à comprendre.

Pour les *Talse* ou "gens de la terre", l'agriculture est une activité noble au regard des autres. En effet, elle mobilise la quasi totalité des forces productives du pays, et toute l'économie de "l'Empire" en dépend. Exercer un autre métier évoque pour les *Moose* la fuite ou la fainéantise car rien n'apparaît, à leurs yeux, plus méritant, parce que difficile, que le travail de la terre. Ainsi, parmi les *Talse*, le cultivateur se considère comme noble pour certaines raisons : d'abord, parce que personne ne revendique la "roture" que dans le cas d'exprême pauvreté qui oblige ou incite à la dépendance à l'égard des autres ; ensuite, parce que, ni pour les opérations culturales, ni pour les besoins de consommation, le cultivateur ne s'appuie sur aucun partenaire, en dehors de ses pairs, et se glorifie de son autonomie économique. Celle-ci, dans certains cas, ouvre l'accès à la considération sociale ou, tout simplement, préserve la dignité et éloigne l'individu de la honte.

La puissance économique de la lignée ou de l'unité de production met les membres de celle-ci à l'abri de l'insécurité alimentaire ; les bonnes saisons, un meilleur renouvellement de la force de travail met à contribution toutes les capacités de production et de conquête foncière en vue de récoltes importantes. Les surplus ainsi réalisés interviennent dans les échanges matrimoniaux et renforcent davantage le potentiel démographique des UP excédentaires et, par conséquent, le potentiel productif, dans le cadre d'une agriculture

manuelle. Ils permettent également la constitution de biens familiaux (bijoux, pierres et métaux précieux, cauris, gros bétail, etc.). Ces réserves servent aux échanges internes et extérieurs à la société locale pour pallier, le cas échéant, l'épuisement des greniers collectifs à la suite de catastrophes : guerres, famines dues à l'invasion de sauteriaux ou à la sécheresse. On perçoit bien le rôle régulateur des greniers qui servent de stocks de "prévoyance". A l'intérieur du village, le cultivateur se trouve au coeur des échanges de biens et services, dans la mesure où son intervention (le travail) ou son produit sert de contre-valeur à d'autres biens d'échange.

1232. L'élevage.

Le cas de l'élevage au Moogo apparaît plus complexe que celui de l'agriculture. Sur le plan des techniques, cette activité se caractérise d'emblée par son extensivité, même si certains animaux sont l'objet de soins particuliers. Sur le plan économique cependant, les *Moose* adoptent une attitude ambiguë qui fait de l'élevage une activité secondaire mais dont les produits servent à la fourniture de compléments alimentaires, à la constitution de réserves de régulation vivrière et à la gestion des rapports sociaux.

On traitera ultérieurement des rapports entre agriculture et élevage afin de réhabiliter une activité traditionnelle qui semble avoir été sujette à des méprises. Pour l'instant, il nous faut déterminer qui pratique l'élevage au Moogo, comment et pourquoi, et en quoi la disposition ou non de certains animaux introduit des différenciations sociales. Il convient de mentionner que l'élevage constitue la seconde source des revenus ruraux. La permanence d'un cheptel domestique, dans tout enclos familial, rend difficile l'interprétation qu'en donne la société globale. On distingue toutefois trois types d'élevage dont les buts concourent au bien-être familial, aussi bien moral que physique.

S1 - L'élevage comme nécessité culturelle et économique.

Toute personne, quels que soient son origine sociale (descendants *Dagomba* ou assimilés, *yõnyõose*, *nininga*, etc.), son statut politique ou religieux (*Nakoamga*, *Talga*, "prêtre", etc.), possède au moins un poulailler dès avant son accession à l'autonomie de production. La basse-cour d'un enclos familial se compose des volailles du chef de concession, des chefs de *zaase* et de ménage, des femmes et des enfants.

La nécessité pour les adultes de posséder de la volaille tient à l'obligation de faire des offrandes aux ancêtres et aux autels chtoniens (*têngkuga*), de consulter un devin en cas de maladie ou de quérir un philtre ou une quelconque recette pharmacologique ou magique, de saluer les beaux-parents, le chef de village, les amis et les voisins à l'occasion de leurs fêtes coutumières, de recevoir les hôtes avec faste, en somme, de participer aux réseaux de prestations et de contre-prestations. Il s'agit de toutes sortes de menus services qui participent au bien-être moral de l'individu et l'intègrent aux réseaux complexes de sociabilité. Or, pour le *Moaaga*, ne disposer d'aucune volaille équivaut à "s'exposer à la honte" car on ne sait jamais quand arrivera un hôte de marque ni quand adviendra une situation où il faut relever un défi ou faire un présent de bon aloi. Selon l'expression de B. L. OUEDRAOGO (1970, p. 65), le *Moaaga* ne travaille pas pour être riche mais pour "se préserver de la honte". Il y a donc, au départ, une mentalité qui fait de ce cultivateur un homme qui a peur d'avoir honte et qui exclut à priori la fragilité d'une économie domestique fondée sur une source unique de revenus. Cette même mentalité s'appuie sur un sens de l'honneur et de la dignité qui fait appel à de nombreux échanges entre individus et unités lignagères. Enfin, le respect dû aux ancêtres et à "l'Esprit des Pères" entraîne, pour chaque individu, l'obligation

de sacrifices réguliers en volailles lors des funérailles et autres manifestations cultuelles dédiées aux défunts.

Au total, l'entretien d'une basse-cour, outre la fonction de fournir un appoint alimentaire directement consommé ou converti en céréales, participe de pratiques culturelles dont les rythmes engloutissent une part importante des prélèvements. Ovins et caprins interviennent aussi, dans les mêmes termes que les volailles, dans ces dépenses d'ordre socio-culturel, mais de façon moins courante, compte tenu de leurs rythmes de reproduction.

Ce petit élevage se justifie davantage par le fait que les animaux domestiques représentent un fonds de sécurité, une source de revenus moins dépendante des caprices pluviométriques que l'agriculture sèche. On y recourt comme à un palliatif quand advient un déficit vivrier. En cas de disette, moutons et chèvres sont vendus pour acheter des céréales. Ce serait un moyen de régulation des revenus dans un contexte où les incertitudes pluviométriques font varier les productions agricoles et peuvent donner lieu à l'apparition de famines. Ceci explique sans doute la présence permanente de ces animaux dans les UP, sans pour autant nous permettre de comprendre pourquoi ceux-ci, avec les volailles, constituent l'essentiel du cheptel domestique au Moogo . Sans doute la chèvre et le mouton jouent un rôle éminemment économique dans une société agraire où prévaut un plafonnement des richesses (T. F. PACERE, 1981), où "les structures sont organisées pour éviter les comportements économiques individuels excessifs" (B. L. OUEDRAOGO, 1977, p. 45) et où apparaît la nécessité de compter sur une source de revenus secondaire. C'est là, nous semble-t-il, que les logiques sociales et économiques s'affrontent pour définir des niveaux d'équilibre indispensable au fonctionnement sociétal et à la survie du groupe.

En définitive, toutes les composantes sociales entretiennent, pour des raisons et obligations variées, des poulaillers et des enclos d'ovins et/ou de caprins, sans qu'il soit possible d'en faire le recensement et sans qu'aucune unité lignagère ou productive n'en fasse une occupation principale eu égard à des cycles de reproduction peu rentables en système extensif. Ce comportement unanime des groupes sociaux confère au petit élevage un caractère intrinsèque de la vie familiale au Moogo. A ce type généralisé, à vocations socio-culturelle et économique, s'oppose un élevage bovin pratiqué par des lignages relativement "riches". Contre toute logique cartésienne, il ne s'agit pas d'une richesse matérielle mais d'une sorte de droit, sinon les équilibres tant recherchés par la société deviendraient caducs.

§2. Un élevage témoin d'une aisance économique .

L'élevage bovin n'a pas pour fonction principale d'intervenir, comme dans les cas précédents, dans la régulation des ressources vivrières. Evidemment, il peut servir pour le sacrifice religieux autant que pour l'acquisition de denrées alimentaires en cas de mauvaises récoltes, si toutefois le cheptel ovin et caprin n'y pervient pas à lui seul. Mais il s'agit là d'utilisations secondaires car le troupeau de boeufs, plus qu'une ressource économique sûre ou d'appoint pour des agro-pasteurs, introduit ou marque une différenciation sociale. Il n'y a aucune règle coutumière, en notre connaissance, qui autorise la disposition de boeufs aux uns et l'interdise aux autres. Il semble qu'il s'agisse d'une conduite de bon aloi ou d'une stratégie pour une partie de la population de ne pas exposer un "capital" aussi précieux à la curiosité de l'entourage. Le cas échéant, les mauvaises langues s'employeraient à faire déposséder le propriétaire malheureux qui, faute de pouvoir politique, voudrait conquérir une clientèle sociale aussi ou plus importante que celle du *naaba* . Dans l'optique des équilibres traditionnels, une trop grande possibilité de constituer des troupeaux au niveau des unités lignagères pourrait renverser les motivations des individus, troubler les rapports entre les

structures et entre les individus ; cette possibilité comporte en effet le risque d'introduire le critère économique dans les rapports sociaux alors que celui-ci n'a pas prévalu ou été pris en compte au moment de la recomposition sociale qui a donné naissance au *Moore* comme architecture de réponses pour des paysanneries longtemps frustrées par des razzia et ayant besoin de protection et des *Nakoamse* cavaliers venus du Sud et "nés pour le commandement". Il semble même que ce n'est pas tant la disposition que la révélation des signes de richesses qui est à prendre en considération dans l'esprit des gens.

L'importance du troupeau informe sur la richesse matérielle de la famille. Elle informe parce que le boeuf n'a pas l'avantage des ovins et des caprins qui, eux, sont parqués à l'intérieur des concessions. Or le *Talga* estime qu'il ne doit pas disposer d'autant ou plus de signes de richesses que le *Nakoamga*, du moins ne devrait-il pas le faire sentir, même s'il reconnaît que le troupeau représente un fonds de sécurité. Pour éviter la destruction de ce capital lignager constitué depuis plusieurs générations, la plupart des propriétaires s'arrangent à disperser le cheptel hors des villages où ils résident ; on en confie à des amis lointains ou à des pasteurs Peulh. Ce faisant, les troupeaux importants ne se rencontraient guère que dans les cours royales et chez les *Nakoamse*.

La dispersion du cheptel donne l'impression d'un plafonnement de ressources et peut éventuellement s'affirmer comme tel lorsque les garanties n'ont pas été suffisamment prises. Quelques imprudences peuvent entraîner des pertes consécutives au décès d'un des co-contractants de la clause ; il s'ensuit des difficultés pour les héritiers du propriétaire de récupérer ses biens ; il en va de même lorsque les pasteurs, nomades dans la plupart des cas, détournent les animaux qui leur ont été confiés. La dispersion du cheptel fut davantage utilisée sous la domination coloniale pour limiter les prélèvements indirects (amendes répétitives et injustifiées) et l'impôt sur le revenu, voiler sa richesse et échapper à la cupidité des *Nakoamse* "pilleurs" et celle des nouveaux notables (interprètes, gardes, commis, etc.). Au-delà d'une fonction économique réelle mais perçue comme marginale par les *Moose*, l'élevage bovin sert ou permet de différencier des statuts sociaux car il est le témoin par excellence d'une aisance matérielle à mettre en rapport avec les hiérarchies sociales dans le cadre des équilibres traditionnels. Cette différenciation s'affiche davantage dans ce que l'on pourrait désigner par l'expression "élevage réservé".

§3. L'élevage réservé : d'autres signes de différenciation.

Un constat bien étonnant a été fait dans le bassin-versant oriental de la Bazèga : l'élevage de l'âne a été méconnu par les familles royales jusqu'à l'avènement de la culture attelée ; en revanche, le cheval de selle n'a été élevé jusqu'à nos jours que par des notables, traditionnels ou nouveaux. Par notable nouveau, il faut entendre toute personne qui a acquis de la notoriété en raison de fonctions récentes (chefs musulmans par exemple) ou d'un pouvoir économique (commerçants, agents administratifs retraités retournés à la terre, anciens combattants ou de toute autre personne vivant ou exerçant en milieu rural et dont la subsistance de sa famille n'est pas uniquement liée à l'agriculture). En dépit de la large gamme de personnalités où se recrutent les notables ruraux, l'élevage du cheval reste très limité. Cette observation banale, replacée dans le contexte historique des conquêtes et de la défense guerrières, de l'assimilation des autochtones et de la recomposition sociale, pèse lourd dans le décryptage social, autant que le principe d'équilibre existentiel sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

En effet, le Moogo n'a jamais disposé d'armée permanente, mais, de troupes intégrées à la vie civile et rapidement mobilisables en cas de besoin. Ainsi, chaque *Rîmbi* entretenait une cavalerie au chef-lieu de canton ou de *rîungu*. Le cheval, outre sa fonction guerrière, est chargé d'une double symbolique : celui du souvenir de l'étalon dont la fugue fut à l'origine de la rencontre de la princesse Yenenga et du chasseur solitaire Rialé, parents de Ouédraogo, l'Ancêtre agnatique des *Moose* ; et celui de la noblesse de sang (descendants directs de Ouédraogo) ou d'acquisition (les dignitaires désignés parmi les peuples assimilés). Les *Moose* ne s'imaginent pas un *naaba* sans le cheval, monture obligatoirement utilisée ou expressement acquise au moment de l'intrônisation. Même si un *Talga* a le moyen d'acheter un cheval, il estime ne pas en avoir le droit. Humilité d'une partie de la population ou respect d'un signe de classe? En tout état de cause, le cheval a bénéficié et bénéficie toujours d'une charge symbolique chez les *Moose* de l'ancien Royaume d'Oubritênga (Ouagadougou). Il apparaît dans la tradition, non comme un bien de luxe (parce qu'on ne connaît pas ou que l'on feint de méconnaître la richesse), mais comme un attribut social exclusivement réservé à l'aristocratie politico-militaro-administrative en tant que signe de noblesse, monture de guerre et moyen privilégié de couvrir de vastes territoires administratifs.

L'âne, en revanche, dont la fonction était limitée au transport des marchandises, a connu un élevage assez étendu chez les *Talse*, surtout dans le cadre des colportages en saison sèche, les déplacements au marché et au champ de brousse pour les vieillards. Sans que cette attitude ne réponde totalement à une exigence coutumière, il s'agit d'une pratique qui révèle à l'observateur le rang de l'individu qu'il rencontre, selon le moyen de transport utilisé, et de modeler un comportement approprié à l'égard du voyageur ou de l'interlocuteur.

Au bout du compte, cet élevage "réservé" tire sa justification des services assignés à chaque animal ; par-delà cette logique de la nécessité, se profile une distinction de catégories sociales qui se calque sur la hiérarchisation des groupes sociaux. Aussi y a-t-il des types d'élevage généralisés pour des raisons socio-culturelles et/ou économiques où les signes de différenciation se rapportent au nombre des animaux, alors même que l'habitude ou la non nécessité détermine, pour chacune des deux grandes catégories sociales, d'inclure le cheval ou l'âne au cheptel domestique.

A cela s'ajoute un artisanat non spécialisé comprenant le tissage, la couture, la poterie, la vannerie, la sculpture, etc. A l'exception des *Nakoamse*, toutes les catégories pratiquent ces activités dans le cadre de la production domestique. Quelques-unes se mettent au service d'une clientèle locale. Mais il existe des métiers spécialisés sans lesquels certains groupes n'apparaissent pas dans les classifications.

1233. "Les gens de métier" : les arts et le commerce.

A l'opposé de l'agriculture, de l'élevage et de la guerre qui sont considérés comme des métiers nobles et pratiqués par la majorité des populations, les arts et le commerce ont des statuts particuliers qui introduisent, dans la catégorie des *Talse*, des clivages socieux. Le *Talga* se revendique toujours une ascendance noble ou guerrière ; ce qui est vrai dans la mesure où un de leurs ascendants a été écarté des centres de pouvoir, condamnant toute sa descendance à la "roture". Une vision dichotomique au Yatenga oppose "gens du pouvoir" (aristocratie) et "gens de la terre" (*Talse* dont les fonctions découlent d'un lien avec les divinités chtoniennes ou dont l'activité se limite à l'agriculture et à l'élevage) [C. SAVONNET-GUYOT, 1986, p. 105]. Forgerons, griots et commerçants se retrouvent en marge de ces frontières plus ou moins politisées ; ce sont des "gens de métier" en raison de la

spécialisation de leurs activités. Nous devons cette classification et les termes qui identifient les différents groupes à M. IZARD (1985).

S1. Les *Yvvmbə* (sing. *Yvvmə*) ou griots.

Le griot appartient à une catégorie sociale, "une caste spéciale, à la fois poète, musicien et sorcier" (LE PETIT ROBERT, 1982). Cette définition, bien que vraie, occulte la fonction essentielle du *Yvvmə* qui est de communiquer des messages selon un code, sur un tambour ou un tam-tam, d'informer sur le passé et de veiller au respect strict de la tradition. Le *Yvvmə* est, selon PACERE (1981), chargé de "retenir toute l'histoire" des *Moose*. Le Moogo se trouve quadrillé par de petits groupes de griots répartis selon les centres de pouvoir et un réseau comportant des relais pour la réception, le décodage et la transmission des messages aux dignitaires et aux populations locales, et permettant l'opération inverse.

On retrouve dans cette catégorie deux groupes distincts : les *bèèndə* et les */vvmsə*, désignés les uns et les autres par le nom de l'instrument dont ils se servent. Quels types de rapports entretiennent-ils avec le commun des *Moose*? Il semble que traditionnellement, dans le Moogo central, le griot n'a pas de champ et vit sur la générosité des autres groupes socieux qu'il louenge et de l'autorité politique qu'il sert (A. ZAGRE, 1982, p. 72). La louange répond certainement à un besoin social puisqu'elle permet à une "caste" d'assurer sa subsistance. Les occasions où se valorisent les louanges correspondent aux fêtes rituelles, aux funérailles, ou de tout autre cadre approprié pour réactualiser l'histoire et s'inspirer des vertus des pères. Dans une société qui vit sur le respect de la "Loi des Pères", qui projette perpétuellement le passé sur son avenir, il n'y a rien de plus noble que le métier qui consiste à fournir le moyen de la relation indispensable avec les Ancêtres et les règles que ceux-ci ont édictées pour le Bonheur de leur postérité. La fonction fait ici de l'attributaire un courtisan potentiel et économiquement dépendant ; cet aspect superficiel ne doit pourtant pas remettre en cause le rôle du griot dans une civilisation de l'oralité.

D'autres fonctions accessoires apparaissent selon les régions et contribuent à déterminer le statut social du *Yvvmə*. Au Yatenga par exemple, ces artistes constituent une catégorie sociale fermée (endogamie) et considérée comme une "caste" inférieure en raison de sa dépendance économique. Elle intervient dans la médiation pour réconcilier individus et groupes ; ce rôle n'a pas été signalé dans la région du Bazèga. Du reste, dans l'ancien Royaume d'Oubritenga (Ouagadougou), les griots pratiquent l'exogamie et ne sont l'objet d'aucune discrimination. Artiste confirmé, homme de savoir et dépositaire des traditions, éducateur qualifié ; ces titres, implicitement reconnus par les autres groupes socieux, confèrent au griot une certaine fierté. Tout cela semble compenser largement les éventuelles scrupules inhérentes à la dépendance économique. Le *Yvvmə* semble même revendiquer un statut social inférieur à celui des autres mais ne se considère pas en position de marginalité : grand enfant qui refuse de s'affranchir de son état mineur ou recherche d'une position appropriée à l'exercice plénier de sa fonction? Le fait de refuser une quelconque amélioration de sa condition sociale n'implique-t-il pas qu'il faille respecter la "Loi des Pères" qu'il est chargé d'enseigner?

Ces précisions nous semblent nécessaires car dans la dynamique actuelle du Moogo, la confusion est fréquente, surtout que les ambiguïtés de la mutation mettent en corrélation ou en opposition des éléments et des valeurs d'inspirations diverses, de sens contraires ou en

situation divergente, toutes choses qui compliquent une lecture saine de l'édifice social dans son authenticité précoloniale. Nous ne pensons pas avoir trouvé de réponse ; nous suggérons des pistes possibles à une investigation sérieuse. En conclusion, ce groupe est viscéralement opposé aux modifications structurelles de la société ; en tant que tel, il peut constituer une pesanteur de taille face au changement, si toutefois ses fonctions culturelles se maintiennent.

§2. Les forgerons ou *sãaba* (sing. *sẽyã*).

Les forgerons font partie des formations autochtones. Alors que la logique de la recomposition sociale a été l'intégration et l'assimilation des minorités ethniques, le groupe socio-professionnel des forgerons demeure distinct ; pourquoi ? Les *sãaba* constituent une classe de sorciers comme les griots ou les *Yõnyõse* ; ce sont les maîtres du feu et de la foudre. Ils ont le pouvoir et le secret de dompter le tonnerre ou d'attirer sa malédiction. On les redoute pour cette raison alors que leur industrie représente un pilier de l'économie traditionnelle et de la sécurité intérieure (fabrication d'outils et d'armes).

Ce métier, rigoureusement fermé, modèle un type de relation avec les autres groupes sociaux. Si l'objet d'échange chez le griot (louange et instruction) peut conduire à des rapports de dépendance vis à vis des autres, chez le forgeron au contraire, le besoin réciproque porte les artisans à un autre niveau de considération sociale. Est-ce par crainte que les *Moose* tendent à les "marginaliser" ou alors s'agit-il d'une nécessité culturelle? Plus que quiconque, le forgeron correspond, dans la tradition, à un homme de science, un ingénieur qui possède et valorise une technologie de laquelle dépendent les productions agricoles et les stratégies militaires. Comme dans le cas du griot, le forgeron pratique l'endogamie au Yatenga alors que dans le Moogo central, il s'intègre bien à la vie sociale.

Le *sẽyã* possède des champs qu'il fait cultiver par les membres de sa famille, ainsi que par sa clientèle, en échange des prestations qu'il lui fournit. Négociant son marché en position de force, il fixe la durée de travail à son client, en fonction du service demandé. La place de la technologie du fer, dans la vie quotidienne des "gens de la terre" et dans les plans militaires des "gens du pouvoir", confère au groupe des forgerons un statut ambigu qui joue entre la crainte et l'admiration ; ceci, en raison d'une part, de sa puissance occulte et, d'autre part, de son savoir-faire dont dépendent la stabilité de "l'Empire" et la sécurité alimentaire des populations. Dignitaires et *talse* veillent à se concilier ses bonnes grâces.

§3. Les artisans-marchands : *Yarse* et *Marense*.

Le terme "Yarga" désigne tout colporteur, et par extension, le marchand. A l'origine, il s'agit de colonies de commerçants *Sarakole* qui, avec les *Marense* (d'origine *Sonrai*), se sont installées sur les grands circuits de commerce entre les régions sahéliennes et forestières de l'Afrique de l'Ouest. Leurs mouvements se font sous forme de caravanes utilisant l'âne pour le transport des marchandises. En plus du commerce, les *Yarse* sont spécialisés dans le tissage des bandes de cotonnade, et les *Marense*, dans la teinture des mêmes pièces. Tous de confession musulmane, ils sont "largement ouverts à qui veut embrasser l'islam, vivre de l'artisanat du coton ou faire du commerce" (C. SAVONNET-GUYOT, 1986, p. 105). On les distingue des *Moose* par l'absence de scarifications faciales. D'arrivée postérieure à la conquête du Moogo et à la recomposition sociale, ils n'appartiennent ni aux "gens de la terre" ni aux "gens du pouvoir" ; ils bénéficient au Yatenga d'un statut socio-politique qui les assimile aux captifs, mais restent indépendants du point de

vue des activités économiques. C'est grâce à eux que les souverains du Yatenga entreprirent d'organiser la participation du pays au commerce régional ouest-africain au détriment des groupes qui en assuraient le monopole à partir du Fulgo, entre le Moogo et les royaumes Bambara. En raison de leur religion, ils pratiquent au départ l'endogamie avant de s'ouvrir à des autochtones islamisés et, ensuite s'intégrer aux "gens de la terre" à partir de la perturbation des réseaux d'échange et la récupération du commerce par des sociétés d'économie de traite sous la colonisation.

Conclusions : Ce bref aperçu sur la civilisation des *Mosse* et des structures sociales n'apporte pas de réponses satisfaisantes aux attentes de bien de spécialistes. Du reste, nos intentions s'en écartent volontairement en raison des objectifs poursuivis. Cette présentation permet toutefois de replacer le Moogo dans sa tradition, au stade actuel des recherches, afin de mieux percevoir la dynamique du changement qui a affecté l'édifice social depuis l'invasion coloniale.

Pour la suite de l'analyse, on retiendra que le *Moore* est une synthèse pluri-ethnique, élaborée par des envahisseurs porteurs de l'idée d'Etat, en collaboration avec des paysanneries autochtones ; le résultat a été la recomposition d'une langue commune marquée ça et là par des accents ou une part de vocabulaire spécifique inhérents à la nature des groupes autochtones, la construction d'un édifice social hiérarchisé et stratifié dans lequel chaque composante se reconnaît et exerce des fonctions ou des rôles qui lui sont propres. Cet édifice fonctionne selon un principe d'équilibre existentiel qui en assure la stabilité. Malgré la tendance intégrationniste du système, des groupes particuliers demeurent difficiles à classer, en dehors du critère d'origine. En tout état de cause, la place prépondérante du lignage dans la vie de l'individu et dans les rapports entre groupes participent à maintenir des différences socio-culturelles qui sont autant de richesses qui communient dans le *Moore*, civilisation d'une société plurale et unifiée par la "Loi des Pères".

Les différentes composantes ainsi décrites auront-elles les mêmes réactions face au changement, étant donné la diversité des intérêts qui les caractérisent et, surtout les dispositions psycho-mentales et les capacités d'adaptation propres à chaque groupe selon les fonctions qui lui étaient traditionnellement dévolues ? Pour répondre à cette interrogation essentielle, il est nécessaire de s'imposer un schéma d'analyse approprié. Les modifications d'ordre social se lisent, mieux qu'à l'échelle de la société globale, au niveau des villages et de la pratique quotidienne. Aussi faudrait-il, pour faciliter la lecture de la dynamique du changement (Chap. II et III), déterminer les lieux où celle-ci paraît significative : l'organisation sociale du travail appliquée à l'agriculture et le paysage qui en résulte.

2. L'ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL.

L'espace rural peut être considéré comme "un objet directement accessible à une méthode d'analyse (...) qui consiste à reconnaître les structures qui l'organisent et l'animent" (BERTRAND, 1970). En efet, il résulte "de l'inscription au sol d'un peuplement dont les activités se lisent dans le paysage, structure apparente du système de production ... Il est à la fois réceptacle, miroir, mémoire, intégrateur, puisque l'action humaine s'exerce sur lui" (J.-Y. MARCHAL, 1980). A défaut des moyens d'une analyse paysagère, comme base de connaissance de la formation sociale *moaaga* , nous empruntons la démarche inverse qui consiste à partir des structures qui animent le paysage pour comprendre celui-ci. Aussi nous faut-il déterminer les groupes de production et les stratégies mises en oeuvre pour donner des traits spécifiques à l'espace rural.

En raison des nuances constatées précédemment dans les statuts socio-professionnels entre le Yatenga et le Moogo central, nous nous limiterons aux structures sur lesquelles ont directement porté nos investigations, afin d'écarter toute tentative de généralisation complaisante. De toute évidence, l'échelle de l'ancien royaume d'Oubritenga (Ouagadougou) ne convient pas à une analyse de détail. Il faudrait donc se rapporter à la région de Bazèga où la recherche de terrain a été menée.

L'organisation du travail se calque sur celle de la société rurale. Le village, niveau de lecture privilégié, regroupe des entités lignagères (*buudu*) réparties en quartiers, chaque quartier étant représenté par un lignage ou segment de lignage, rarement par un groupe de lignages. Toutes les personnes qui se reconnaissent une même ascendance patrilinéaire constituent un *buudu*. C'est à l'intérieur de ce groupe que s'organisent les unités de production au sein desquelles se répartissent les tâches liées à la production, à la distribution et à la consommation des ressources vivrières.

21. LES NIVEAUX DE PRODUCTION.

L'interprétation des structures agraires demande une clarification des termes afin d'éviter des confusions malencontreuses. Selon que l'on porte un regard juridique, sociologique (dynamique ou statique) ou économique, les niveaux de scission et le vocabulaire qui les désigne varient. L'unité de résidence correspond, de façon générale, à la cellule de production, elle-même composée de deux ou plusieurs unités de consommation représentées par des ménages ou des groupes de ménages. Tout au long de nos développements, nous utiliserons invariablement les termes "concession" et "enclos familial" pour celui d'unité de résidence lorsque nous portons l'accent sur la domiciliation des individus. En revanche, nous utiliserons l'expression "unité de production" (UP) pour désigner toute cellule autonome sur le triple plan de la production, de la distribution et de la consommation. Il peut s'agir d'un groupe où cohabitent deux ou plusieurs générations d'hommes mariés : on l'appellera Yiri . Si, au contraire, le groupe rassemble deux ou plusieurs hommes mariés de même génération (frères ou cousins) et leurs familles, on le désignera par le terme Zaka . Enfin, une UP constituée d'une famille conjugale s'appellera "ménage". Ces distinctions, peut-être banales, seront utiles pour cerner les modifications qui touchent à l'organisation sociale sous les influences de la "modernité" et serviront de scalaire d'interprétation des stratégies d'adaptation de la société rurale, objet principal de nos investigations.

C'est à l'intérieur des unités de production que les stratégies collectives et individuelles font apparaître des niveaux de production. Ceux-ci se définissent moins par la

composition démographique que par les intérêts économiques qui président à la réalisation et à l'emploi du revenu dans chaque cellule de consommation.

211. Le niveau *Yiri* (pl. *Yivê*).

Il regroupe 25 à 45 personnes (J.-Y. MARCHAL, 1981) et désigne dans le langage courant le lieu d'habitation, cet ensemble de cases disposées en cercle et reliées entre elles par un mur d'enceinte ; en ce cas, les courettes individuelles qui compartimentent l'intérieur s'appellent *zagbi*, et la partie centrale où toute la maisonnée se retrouve chaque soir pour les veillées et causeries reçoit la dénomminations de *zagkâsenge*. Cette description de l'habitat se reproduit dans la gestion de l'espace agricole. L'ensemble *Yiri* dispose d'un ensemble de champs où travaillent en commun tous les membres des composantes de la structure ; ce domaine collectif équivaut à "l'exploitation familiale" (*pvkâsenge*) et la mise en oeuvre du calendrier agricole ainsi que la répartiton des tâches incombent au chef de *Yiri* ou *Yirsoba*. La production des champs communs assure l'essentiel des besoins alimentaires. Le Yirsoba apparaît alors comme le gestionnaire des greniers collectifs et veille à procurer à ses dépendants de tous niveaux des lopins de terre pour leur production personnelle. En moindres quantités, la production du domaine commun sert aux rites coutumiers, notamment sous la forme de bière de sorgho rouge (*dolo* en *jula*, *râam* en *moore*) et de pâte de mil à l'occasion des funérailles et des festivités dédiées aux ancêtres. Nous reviendrons sur ces consommations culturelles pour en donner une explication détaillée.

La production collective met l'accent sur les produits de base : sorgho rouge, millet, maïs, avec toutefois l'obligation de cultiver les plantes indispensables aux offrandes rituelles : haricot et *Hibiscus cannabinus* par exemple. La réserve des biens familiaux provient des produits du *pvkâsenge*.

212. Le niveau *zaka* (pl. *zaase*).

Le *zaka* compte de 12 à 25 personnes selon le nombre de ménages qui le composent (L. GAMSONRE, 1983, p. 66). Même quand il est économiquement autonome, il demeure sous la dépendence politique et religieuse du *Yiri* duquel il s'est détaché. Aussi considère-t-on que le *zaka*, tel que précédemment défini, est un élément du *Yiri*. Mais sur le plan de la production, il convient de tenir compte de la possibilité d'autonomie et d'envisager deux situations :

1. Le *zaka* est autonome ; il a un *pvkâsenge* et son chef a les mêmes rapports vis à vis de ses dépendants que dans le cas du *Yiri*. Les produits du champ commun sont également destinés à la seule consommation familiale.

2. Le *zaka* est économiquement intégré à un *Yiri* ; en ce cas, ses membres participent au travail collectif dans le champ commun "yiri" et ils disposent d'un lopin de terre exploité pour le compte de leur unité *zaka*. Les productions réalisées à ce niveau intermédiaire ont pour finalité de venir en complément ou en supplément des rations distribuées par le chef d'unité de production (CUP). Ce qui permet à ce dernier de se consacrer aux productions de base, laissant les productions secondaires (sorgho blanc, pois vouandzou, arachide, condiments divers, etc.) à l'initiative de ses dépendants.

213. Le niveau "ménage".

Le ménage s'identifie à l'unité conjugale où les liens socioux se confondent aux rapports de production. Il compte 7 à 8 personnes selon que le chef est polygame ou monogame. Trois cas peuvent se présenter et déterminer le lien vertical du ménage avec les niveaux de production en amont :

1. Dans l'éventualité d'un ménage jouissant de son autonomie de production, tout se passe comme pour le *zaka* autonome et le *Yiri*, à l'exception toutefois du fait que les responsabilités du chef, ici, s'exercent sur une structure simplifiée. Seule la polygamie peut compliquer la gestion des réserves. Chaque dépendant (femmes, garçons de plus de 12 ans) exploite, à son compte personnel, un lopin individuel.

2. Si le ménage est intégré à un *zaka* autonome, il dispose d'un *beolga* (pl. *beolse*). La gestion des produits du champ commun incombe à l'aîné des chefs de ménages.

3. Lorsque le ménage appartient à un *zaka* non autonome, les rapports de consommation semblent déterminer ceux de la production. Le sort du ménage se confond à celui du niveau intermédiaire *zaka* ; toutefois il peut s'affranchir de cette tutelle et établir une relation directe avec le *Yiri* et dès lors, il jouit des mêmes prérogatives qu'un *zaka*.

On s'aperçoit dans le détail de cette présentation que les structures de production ont moins de liens directs avec l'unité de résidence qu'avec la gestion des biens et des hommes, base de stratégies spatiales et de calculs économiques propres à chaque niveau. Dans l'UP la plus intégrée et la plus socialement et économiquement significative dans la tradition, aux trois niveaux possibles (*Yiri*, *Zaka*, ménage) s'ajoute celui de l'individu. A chaque niveau de fractionnement, dans l'organisation familiale du travail, correspond un type de champ défini par sa vocation. La différence fondamentale se rapporte à la notion de *pvkâsenga*, pilier de la production vivrière de base, et à celle de *beolga* des niveaux subalternes.

Le principe d'un *beolga* à tout niveau de dépendance de l'UP bénéficie à toutes les parties et témoigne d'une souplesse dans les rapports de production. En effet, grâce aux *beolse*, les chefs des niveaux intermédiaires (*zaka* et ménage) disposent d'une certaine marge de manoeuvre dans la circulation des biens à l'intérieur du village et quelquefois en direction de l'extérieur ; en conséquence, ils ont la possibilité de participer aux réseaux complexes des dons et contre-dons, de jouer sur la géographie des aires matrimoniales, etc.

Que devient l'individu, dans les multiples sollicitations des niveaux de production auxquels il participe, et surtout, à travers les interférences et superpositions possibles? L'interprétation la plus évidente de l'organisation sociale du travail oriente d'emblée vers une tendance à l'intégration verticale des niveaux de production ; ce qui est logique et vérifié par ailleurs. La tentation est grande d'envisager une schématisation théorique où l'individu se trouve assujetti au point de ne disposer d'aucune liberté d'opérer des choix et de travailler pour son compte personnel. Or la pratique semble indiquer que cette situation relève de la fiction. Une tentative d'interprétation des structures pourrait nous renseigner sur la logique et la pratique de ce mode d'organisation.

214. Essai d'interprétation des structures de production.

Quel que soit le niveau auquel se réfère socialement ou économiquement l'individu, celui-ci exploite un lopin de terre dont la taille varie selon sa force de travail et sa disponibilité en temps. De ce constat, on explique que le *Yiri* ou le *Zaka*, et même le ménage, ne mobilisent pas la totalité du temps.

S1. Une hypothèse économique.

Selon le nombre de niveaux que comporte l'unité de production, il existe toujours une marge que l'on oublie de prendre en compte et qui est utilisée au bénéfice du travail individuel. A ce niveau se jouent des stratégies complémentaires de celles des structures car le parcellement du lopin individuel dépend étroitement de celui de l'UP et de ses éventuelles composantes. Dans la certitude d'une autosuffisance alimentaire garantie par le grenier collectif, l'individu peut se consacrer à la culture de l'arachide ou du haricot niébé, produits qui n'interviennent que de façon marginale dans l'alimentation de base, mais qui sont d'un bon rapport sur le marché local. La graine d'arachide était, en effet, transformée pour l'extraction de l'huile et l'utilisation des tourteaux sous forme de beignets. Quant au haricot, la plupart des mets préparés et vendus sur les marchés, et que rapportent les mères à leurs enfants, en sont pour partie composés (*yâo*, *gâoore*). Tous deux ne sont frappés d'aucune interdiction ni d'aucune réglementation de vente comme c'est le cas pour le sorgho rouge et le millet.

Grâce au *beolga* individuel, les femmes assurent une partie des condiments, notamment le *kalgo*, le beurre de karité et le sel, par l'intermédiaire de l'échange. De même elles cultivent directement les principaux condiments de sauce : l'oseille et le gombo. Les produits des *beolse* des jeunes garçons viennent en complément de ceux des mères et leur sont rendus sous forme de vêtements et d'objets utilitaires.

S2. Une hypothèse de projection de l'enclos d'habitation sur l'espace agricole.

Dans bien de cas, le *beolga* individuel n'est pas le fait d'un individu mais d'une "maisonnée" (*roogo*) : même si la mise en oeuvre du lopin s'effectue à la guise de chaque dépendant, en ce qui concerne les mineurs, la récolte des enfants d'une même mère est engrangée au même lieu sous la responsabilité de la mère. C'est ainsi que l'on peut rapprocher l'organisation de l'habitat où chaque case s'identifie à un "foyer", les affiliations maternelles à l'intérieur de l'enclos et la perception de l'espace.

Le modèle de l'enclos familial, comme lieu de résidence et centres de consommation, se trouve reproduit dans la hiérarchisation spatiale des champs : au champ commun correspond la cour commune qui est l'espace interne commun à chaque enclos ; au *beolga* correspond le *zagbila* qui est le territoire équivalent à un "foyer", lequel rassemble les enfants d'une même mère pour la consommation des productions marginales réunies et gérées en commun à l'intérieur de ce noyau. Le centre de la cour (*zagkâsenga*) représente le champ commun de l'UP dont les parcelles de culture occupent le centre du terroir ; en revanche, les courettes (*zagbi*), qui sont en position de marginalité dans l'espace habité de l'UP, ont pour vocation une production marginale (complémentaire ou supplémentaire de celle de l'UP) et leurs lopins se retrouvent à la périphérie de l'espace cultivé. On peut affirmer que les *Moose* interprètent l'espace agricole selon la construction de leur habitat, au niveau de l'UP. Ce qui est vrai pour les unités de productions reste à vérifier à l'échelle des unités lignagères ou des quartiers ; il faudrait se méfier d'une extrapolation simpliste car le chef de quartier n'habite pas et ne cultive pas toujours le centre de son territoire politique ou administratif. La situation marginale de la maison du chef de Timbouè en témoigne. Il y a des éléments d'une autre échelle à

prendre en compte, étant donné que l'organisation de l'espace est une réplique de celle de l'habitat et non de celle des structures administratives.

S3. L'hypothèse de la valorisation maximale de la main d'oeuvre.

On doit admettre, en définitive, qu'il existe quatre niveaux de production dans le *Yiri*, trois dans le *zaka* et deux dans le ménage. Les trois premiers niveaux se tiennent et s'expliquent ; mais l'existence du niveau "individu" pose des questions. Une explication satisfaisante n'est possible que dans la prise en considération de l'ensemble des structures de production qui ont créé et qui maintiennent le *beolge*. Un jeune homme de plus de douze ans, ou une femme mariée, qui ne possède pas de lopin individuel est sujet aux railleries des plus humiliantes de son entourage. Ce qui signifie que le *beolge* ne relève pas de l'initiative des individus uniquement, mais que les structures de production le perçoivent comme une nécessité pour le groupe. Il est admis qu'une personne qui n'a pas de *beolge*, donc qui ne dispose pas de ressources propres à elle, constitue une charge pour les autres ; au niveau de la distribution des vivres en effet, on doit en tenir compte. Si le champ commun de l'UP doit pourvoir à tous les besoins des individus, cela implique deux situations :

- soit le CUP mobilise l'ensemble de ses membres à plein temps, et le rendement du travail à l'unité de temps baisse dès lors que les voisins arrêtent leur journée sur leur champ commun ;
- soit le CUP maintient le même rythme de travail que dans les autres UP, et en ce cas, il faudrait trouver une source de compensation ailleurs ; ce qui n'est pas possible.

Ces deux situations ne présentent pas d'avantages et ouvrent la voie vers le déficit vivrier dont la responsabilité incombe au seul CUP. On constate par ailleurs que les gens manifestent du mécontentement ou du refus lorsqu'ils sont maintenus plus longtemps que leurs voisins au champ commun. En revanche, dès que libéré de la prestation collective, chacun rejoint son lopin personnel où il travaille jusqu'à la tombée de la nuit. Les structures de production n'auraient-elles pas perçu l'intérêt de leurs membres à consentir des sacrifices pour la quête de ressources personnelles gérées par eux-mêmes, et alors institué l'exploitation de lopins individuels ou mis en valeur par chaque *roogo*? Ce qui permet au groupe de récupérer et de rentabiliser autrement et ailleurs la main d'oeuvre sur des fractions de temps étalées sur toute la journée.

S4. L'hypothèse d'une distribution de l'autorité.

La vocation essentielle du *beolge* au niveau individuel se limite, du point de vue de la consommation, à procurer des biens non produits ou fournis en quantités insuffisantes par l'UP. L'idée de complémentarité (dans la production) et de compensation ou de recours (sur le double plan de la distribution et de la consommation) entre *pvkãsenga* et *beolge* apparaît. Cette vocation à court terme justifie-t-elle pleinement la nécessité du *beolge* pour les structures de production? On imagine que cette pratique bénéficie aux uns et aux autres : aux CUP, elle décharge la responsabilité de la prise en charge totale qui introduit le risque d'étouffer toute initiative individuelle ; pour les dépendants, tous niveaux confondus, elle atténue la dépendance à l'égard du CUP dont les fonctions politiques, religieuses et sociales font de lui un personnage central dans la famille. N'y aurait-il pas un souci de décentralisation d'une forme d'autorité liée à l'économie familiale? Ou alors faudrait-il y voir un aspect socio-culturel qui, par le biais de l'organisation de la production et de la consommation, participe d'un processus de reproduction sociale? Questions qui rapprochent des thèmes apparemment lointains mais qui

peuvent avoir une signification pertinente dans le *Moaga* et son principe d'équilibre existentiel.

Nous formulons l'hypothèse que, dans le cadre d'une démographie portée à l'expansion, en dépit d'une forte mortalité infantile, les composantes du *Yiri* sont appelées à s'autonomiser en *zagse* ou en d'autres *Yiyâ* afin de décongestionner à chaque génération l'enclos originel qui, au-delà d'une certaine taille, devient lourde à gérer. Aussi les *beolse* de niveau *zaka* et "ménage" préparent-ils les dépendants à leurs futures fonctions de chefs d'UP, notamment en matière de gestion des ressources (humaines et économiques) et d'occupation de l'espace. En témoigne le rôle du *Yirsoba* qui y intervient, en tant que conseiller et pour s'assurer de la qualité du plan, en rapport avec l'assolement. La responsabilité économique, créée à ces niveaux de dépendance, semble compenser le manque d'autorité politique. Comme le proverbe du terroir qui dit "l'aveugle appâte son enfant fautif à table", la décentralisation, même partielle, de l'économie familiale en rapport avec les composantes de l'UP, entraîne l'existence de niveaux de responsabilité. Le *beolga* apparaît ainsi comme un moyen d'affirmer une autorité aux niveaux de dépendance de l'UP, en impliquant les chefs de ceux-ci dans une organisation autonome de la production agricole et dans la prise en charge d'une partie des besoins des membres de leurs cellules. En effet, une dépendance économique totale et directe des membres de l'UP à l'égard du seul CUP entamerait l'autorité intermédiaire des chefs de *zaka* et de ménage.

Ce lien entre responsabilité économique et autorité intermédiaire dans le *Yiri* a pour conséquence une organisation complexe de la production agricole. Le morcellement du temps de travail, qui résulte de la confrontation entre stratégie globale de l'UP et stratégies des dépendants, mérite quelque attention. La connaissance de l'emploi du temps journalier d'un individu peut indiquer la nature de son unité de production et sa position au sein de celle-ci. Dans les structures simples où s'opposent les champs communs et les lopins individuels, le temps se divise en deux fractions. Le matin de bonne heure, les dépendants vont travailler dans leurs lopins, avant de se réunir sur le champ commun, au moment indiqué ou souhaité par le chef d'UP. Après la prestation collective, chacun rejoint à nouveau son lopin. Que fait le chef d'UP pendant que les dépendants se consacrent à leurs champs personnels? Il s'occupe de l'élaboration du plan d'exécution du calendrier agricole, fait le tour des différentes parcelles pour déterminer les priorités de besoin des cultures, et entretient les pépinières de tabac, de tomates et de fabiraments.

Dans les structures complexes du *Yiri*, le temps de travail sur le champ commun peut être réduit afin de permettre aux niveaux de dépendance d'utiliser successivement le reste de la journée jusqu'au lopin individuel. Le schéma théorique où l'individu travaille au cours d'une même journée dans le champ UP, puis dans celui du *zaka*, ensuite dans le lopin du ménage avant de se consacrer à son *beolga* personnel existe rarement. Soit on privilégie le niveau intermédiaire dans le cas d'une cellule monogamique, soit on accorde la priorité à l'exercice individuel quand le nombre l'exige. Cette souplesse, relative à l'initiative de chaque groupe ou sous-groupe, n'entame ni les objectifs économiques de l'organisation du travail, ni la reconnaissance des autorités intermédiaires. Le morcellement de la journée de travail dépend également de l'entente entre les membres. Une production individuelle marginale rend compte d'une forte cohésion familiale tandis que la tendance à l'individualisation de la production indique l'existence de tensions ou de difficultés de gestion.

En conclusion, toutes les hypothèses formulées se tiennent et la pratique des groupes en témoigne. Selon le cas, l'une ou l'autre l'emporte ; mais elle ne justifie pas, à elle seule, les stratégies des unités de production et les intérêts implicites ou explicites du

fractionnement du temps et de l'unité, selon un plan étudié avec parcimonie.

On connaît maintenant les structures qui animent la production agricole. Les développements, en évoquant la mise en oeuvre du calendrier par le jeu des niveaux de production, nous ont progressivement conduit à l'esquisse d'une répartition des tâches au sein des UP qu'il convient de traiter dans le détail pour mieux appréhender l'organisation sociale du travail.

22. LA REPARTITION DES TACHES DANS LES UNITES DE PRODUCTION.

La répartition des tâches dans les UP fournit des éléments d'explication aux structures ci-dessus analysées. Elle tient compte, et par conséquent, dépend de la distribution des âges et des sexes dans le groupe autant que de la taille de celui-ci. Le calendrier agricole apparaît au Moogo comme un plan souple, constamment remanié pour répondre aux besoins des cultures et tirer parti des aléas pluviométriques. Ainsi, la notion de prestation collective au niveau de l'UP prête à confusion quand, dans certaines conditions, l'évolution des cultures et les occurrences de pluie, demandent la présence des travailleurs à plusieurs endroits du champ commun ; ce qui entraîne souvent la répartition de la main d'oeuvre au cours d'une ou plusieurs journées. Ces stratégies ponctuelles visent, par ailleurs, une utilisation rationnelle de la main d'oeuvre ; la nature de la tâche à exécuter peut introduire, en effet, une sélection dans la répartition.

Le système de production fait-il apparaître une division sociale du travail à l'échelle des cellules de production et à quels critères se réfère-t-on? Il faudrait d'abord cerner la distribution des tâches par rapport au sexe et à l'âge afin de déterminer, s'il y a lieu, des spécificités propres à chaque critère considéré. L'absence ou non de tâches discriminatoires apportera des éléments de réponse sur la question de la division sociale du travail en agriculture.

221. Une répartition des tâches par sexe.

La composition par sexe de l'UP intervient dans la répartition des tâches sans donner à celle-ci un caractère contraignant. Il a été mentionné auparavant la prépondérance de la prestation collective dans le champ commun. Même si cet aspect n'enlève pas toute possibilité de tâches spécifiques, il en constitue une limite. Une très grande dispersion des âges au sein de l'UP, ou d'autres considérations telles que l'invalidité partielle, peut entraîner la nécessité pratique de prestations en équipes. Le hasard ici peut occasionner la constitution d'équipes homogènes, sans que le sexe intervienne comme critère de la division. Toutefois, il s'agit de répartir les membres selon le rythme que chacun peut supporter ; les équipes en ce cas exécutent des travaux différents en des lieux différents dans le même champ ou sur des différentes parcelles du *pvkâsenga*. On ne saurait alors y voir une distribution des tâches, contrairement à l'impression que donneraient les premières observations.

Dans le cas d'un équilibre des sexes dans l'UP, on estime cependant que certaines tâches reviennent de fait aux hommes ou aux femmes. Le tableau ci-dessous indique les tendances ; on portera une flèche quand la tâche considérée n'a aucun caractère exclusif pour en montrer la perméabilité interne.

TABLEAU n° 1 : REPARTITION DES TACHES AGRICOLES SELON LE SEXE.

NATURE DE L'OPERATION	TACHES MASCULINES	TACHES FEMININES
Nettoyage des champs	coupe des repousses d'arbustes et rassemblage des résidus de récoltes	⟷ brûlis
Défrichement	coupe des arbres et des arbustes	⟷ rassemblage des branchages
Bourrelets défensifs	remblais	damage
Semis	TRAVAIL EN COMMUN	ouverture de la saison par la première épouse de l'UP
Entretien des pépinières	CUP seul	
Sarclages et buttage	TRAVAIL EN COMMUN	
Repiquages	démariage et/ou transplantation	⟷ transport des plants
	REPIQUAGE EN COMMUN	
Récoltes	abattage des tiges	⟷ coupe des épis
	déterrage à la houe	⟷ ramassage des coques
	confection secco pour engrangement	transport des épis
Battage du grain	battage au fléau	⟷ pilage au mortier
	vannage	vannage
		préparation du repas
	mise en conservation au grenier	mise en conservation des pois et condiments

Source : Enquêtes directes ; 1986.

L'examen du tableau révèle que les limites entre tâches féminines et masculines sont floues. Les opérations exclusivement réservées se résument à la préparation du repas pour les travailleurs, à la confection des secco, au battage du mil et au pilage, et à l'exécution des premiers semis par la *pvgkîaema*, première épouse, en raison de ses fonctions religieuses qui la portent au devant des différents rites agraires au niveau des *Yiyô* et *zagse* autonomes. Cette dernière distinction a également une *signification* ontologique, étant donné que la femme représente le symbole de la fécondité, d'où l'intérêt de son intervention pour la réussite du semis et la fructification des cultures.

Par rapport au sexe, la répartition ainsi présentée n'obéit qu'à des impératifs démographiques. La perméabilité des sexes pour la plupart des opérations agricoles permet d'éviter les éventuels déséquilibres qui entameraient l'organisation de la production et,par là même, de la subsistance de l'UP.

222. Une répartition des tâches selon les âges .

Le caractère de l'âge répond, mieux que le sexe, à la répartition du travail du point de vue de la production agricole. Il définit en effet une classification de la main d'oeuvre selon la capacité physique et l'expérience de l'individu. Trois groupes apparaissent dans l'organisation des UP : les adultes d'une part, piliers de la production, et d'autre part les enfants et les vieillards dont la participation au procès de la production semble marginale. Tout le poids du travail repose sur les adultes et les jeunes. Il n'y a donc pas lieu de traiter leur cas, puisque leur domaine d'action embrasse la quasi totalité des opérations principales et annexes indispensables à la culture.

En revanche, ceux que l'on exclut généralement de la population active méritent d'être réintégrés dans le procès de la production agricole. La participation marginale des vieillards et des enfants rend de nombreux services et influe sur l'organisation même du travail.

2221. Des enfants productifs ...

"Vers 7 ans, l'enfant s'intègre à la fratrie. Le garçon est pris en charge par les hommes qui l'initient aux techniques de l'activité familiale" (A. ZAGRE, 1982, t. I, p. 43). Ce constat implique d'une part que les tâches confiées aux enfants participent à un système pédagogique, et d'autre part que l'éducation des enfants sépare les sexes. L'apprentissage des techniques de cultures se fait aux côtés des adultes, à un rythme et à une séquence journalière adaptés à l'âge. La formation se poursuit par l'incitation à l'ouverture d'un lopin personnel et par l'imposition d'une portion à cultiver dans le champ commun délimitée chaque matin par un adulte. Dès lors, l'enfant participe à la production agricole et son travail s'intègre déjà dans les stratégies familiales. Il cultivera, selon les jours, le matin de bonne heure et dans l'après-midi, son *beolge* , le champ de sa mère ou celui du *zaka* ou du ménage auquel il appartient si ceux-ci ne sont pas autonomes.

A cette participation directe au travail agricole s'ajoutent des tâches spécifiquement réservées aux enfants. Ils ont la responsabilité de s'occuper du bétail (pacages et abreuvage) et des volailles (recherche de termites), de récolter du bois mort pour la cuisine, de couper la paille pour la réfection des toitures, de bercer les nourrissons, toutes tâches marginales par rapport aux travaux agricoles mais qui déchargent les adultes pour leur donner davantage du temps au champ.

Nous avons cherché à évaluer la part des enfants dans la rentabilité du travail, en considération des tâches qu'ils exécutent au seul moment où les adultes séjournent dans le champ commun. Dans les trois villages échantillons, le temps consacré par les enfants à la sortie et à la conduite des petits ruminants aux pacages, à la recherche des termitières pour l'alimentation des poussins s'étale sur 1/5 de la fraction de temps affectée au travail en commun par les adultes. Si l'on considère le seul bercement des bébés, l'enfant contribue pour environ 2/5 dans le rendement des mères.

Plus que le programme des adultes, celui de l'enfant, en saison pluvieuse, embrasse plusieurs domaines et se répartit entre la participation aux façons culturales, les soins au petit bétail et à la volaille, le gardiennage des champs, le ramassage du bois de chauffe, la récolte de feuilles pour les sauces, les petites courses commandées par les autres membres de l'UP. Ces petits travaux sont certes difficiles à évaluer du point de vue de la production, mais les paysans signalent qu'en l'absence d'enfants pour les exécuter, les rythmes de travail

seraient intempestivement interrompus au cours de la journée. Pour le pacage des boeufs et des moutons par exemple, il faut arrêter tout travail à partir de 10 heures le matin et il n'y a, pour celui qui s'en occupe, aucune possibilité d'utiliser le reste de la journée à d'autres tâches.

Ces observations révèlent que l'enfant, "improductif agricole", joue un rôle quelquefois déterminant, par les travaux annexes ou secondaires qu'il exécute, dans l'organisation du travail des adultes et permet à ceux-ci de fractionner leur journée pour mieux répondre aux sollicitations des différents niveaux de production de l'UP. A cet égard, les enfants sont des productifs que l'on ignore de l'extérieur mais dont la participation est estimée de l'intérieur de la société rurale.

2222. ... et des vieillards en "retraite" active .

Lorsqu'un vieillard atteint un certain âge, ses fils mariés, devenus chefs de *zaka* à l'intérieur du *Yiri*, lui demandent de ne plus aller au champ. Cette mesure s'apparente à une recherche de valeurs sociales ; elle indique à l'entourage que les fils se déclarent capables de prendre en charge leurs parents fatigués. La "mise en retraite" correspond au principe de prestation commune pour les membres d'une unité de production où chacun traverse trois phases successives :

- une période d'apprentissage où sa contribution ne peut subvenir à sa subsistance mais permet d'acquérir et de maîtriser les connaissances techniques et de libérer les adultes des tâches secondaires en saison pluvieuse ;
- une phase où la capacité de production dépasse largement ses propres besoins et pourvoit à ceux des moins productifs ;
- la vieillesse au cours de laquelle l'individu redevient une charge pour les autres.

La "mise en retraite" des vieillards est une obligation morale pour les fils mais elle n'est presque jamais effective sauf en cas d'invalidité physique (paralysie, malvoyance par exemple). Sur le plan de la production agricole en effet, il s'ensuit une exclusion de l'organisation du travail et une décharge des fonctions de gestionnaire des greniers collectifs. Le *Yirsoba* devient conseiller de l'économie familiale en raison de sa contribution marginale à la production ; mais son autorité n'est en rien entamée pour cela car ses fonctions religieuses et politiques s'accroissent à l'occasion. On a même l'impression que c'est pour renforcer sa notoriété politique que ses fils le dispensent du travail agricole afin de lui donner plus de disponibilité pour participer à la gestion des rapports sociaux au niveau du quartier, du village, du canton ou dans les aires matrimoniales.

La femme se consacre à la mise en valeur d'un lopin individuel sans que, dans les conditions normales, sa prise en charge par l'UP soit interrompue. L'homme continue de travailler sur les champs proches des habitations et s'occupe de la formation des enfants aux techniques culturales autant qu'à des activités artisanales telles la confection des paniers, des manches de houe ou de tout autre objet utilitaire. Cette intervention marginale n'est qu'apparente puisque la "mise en retraite" va avec une augmentation des responsabilités sociales. Les vieillards jouent un rôle de coordination des rapports sociaux et en assurent la continuité. Un coup d'oeil sur le calendrier agricole révèle d'emblée que la saison pluvieuse ne laisse aucun répit pour les paysans ; au moment où toutes les forces se trouvent mobilisées pour les opérations culturales, il devient difficile de participer aux funérailles et aux activités coutumières, de maintenir des liens constants avec les belles-familles, de s'occuper des démarches ayant trait aux mariages ou aux sacrifices rituels, etc. Il revient alors aux

vieillards de répondre à toutes les sollicitations ponctuelles afin que les rapports sociaux ne soient pas gelés et que les bras valides puissent se consacrer pleinement à l'exécution du calendrier agricole.

A ce niveau, on s'aperçoit que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes occupations au moment de leur dispense de la prestation commune de l'UP. Ceci tient aux fonctions différentes dévolues au sexe dans les rapports sociaux. L'exemple des hommes retraités suffit à montrer les services que les cellules familiales attendent des vieillards. Le cas des vieilles femmes semble cependant se singulariser sur le plan de la circulation des ressources.

2223. Le *kood toore*, la situation singulière des vieilles femmes.

Sur le seul plan économique, il ne peut être question de marginalité puisque la prise en charge alimentaire par l'UP se maintient. Les origines et les raisons de la séparation paraissent floues selon les explications des paysans. Il semble que la séparation de la vieille femme du groupe des prestataires du champ commun de l'UP provienne de la propre initiative de l'intéressée. On dit à Timbouè que quand le fils devient grand, sa mère se sépare des autres membres de la cellule pour fournir, dans son champ personnel, des efforts à sa mesure. On peut s'interroger sur le critère de la séparation qui se rapporte à un état du fils et non à l'âge de la mère. Ne serait-ce pas, dans l'esprit paysan, deux termes d'une même réalité? Il peut s'agir d'une veuve dont l'âge ne permet plus le remariage et, n'ayant plus de pair dans l'UP que dirige son (ses) fils, choisit de travailler à part, avec toutefois la garantie que la solidarité interne et parentale joue en sa faveur. C'est le cas des veuves sans enfants qui peut friser le drame si l'intégration à une nouvelle concession n'entraîne pas l'établissement du lien indispensable à la sécurité alimentaire. En tout état de cause, le premier cas étant le plus répandu et les autres ne faisant que des exceptions, c'est celui-là qui nous intéresse et a orienté nos investigations. A partir de cette séparation de l'UP, la vieille femme n'est astreinte à aucune prestation collective ni à aucune utilisation du produit de son champ à des fins collectives. Mais demeurant à la charge de ses enfants et de l'UP dont elle est issue, elle occupe une position réellement ambiguë qui a fait dire au président du GV de Timbouè qu'elle "reste liée à l'UP par le sang et par le plat".

Deux raisons objectives soutiennent implicitement cette ambiguïté. La première se rapporte au fait que les vieillards ne supportent pas le rythme du travail collectif ; cela ne devrait pas empêcher que la femme mérite le même sort de la retraite que l'homme car elle pourrait intervenir dans l'apprentissage des techniques agricoles aux enfants aussi bien que dans les activités artisanales. Mais n'ayant pas été gestionnaire des greniers collectifs comme le *Yirsoba*, elle ne peut donc jouer un rôle de conseil auprès des fils ; elle ne bénéficie pas comme l'homme d'une influence économique qui demeure après la retraite. Or elle a des fonctions qui l'obligent à disposer d'un minimum de ressources ; c'est la seconde raison : la bonne vieille que tous les enfants appellent *Yaaba* et que les adultent qualifient de *pvgyâansôongo*, doit avoir la capacité d'attirer à elle les petits enfants et exercer sa fonction sociale essentielle d'éducatrice. Comment peut-elle assumer et maintenir la notoriété acquise par la retraite lorsque le groupe estime que sa case doit être le lieu où se réunit la fratrie des enfants de 7 à 12 ans pour les veillées de contes ou les jeux, apportant dans leurs bras les nourrissons dont il faut s'occuper convenablement? Si les enfants aiment à rester dans sa case,

c'est parce qu'ils y trouvent toujours quelque chose à grignoter dans l'attente du repas du soir qui, en saison agricole, n'est bien souvent prêt que tard dans la soirée. Pour les enfants, il n'y a de réunion ni de conte qui retienne l'attention en l'absence d'une marmite qui bout dans un coin. On peut compter que le gestionnaire de l'UP fournisse des vivres pour cela ; mais en période de soudure, une distribution complaisante des réserves déjà maigres serait dangereuse pour la subsistance de toute la famille. Elle ne reçoit donc pas de *môoendé*, c'est-à-dire la ration journalière de toute l'UP confiée à tour de rôle à chaque "foyer" pour la préparation du repas ; la "retraite" dispense également de ces tâches pénibles.

Cette raison socio-culturelle nous semble à même de justifier le *kood toore* appliqué aux vieilles femmes ; ce serait un moyen de lever, à leur profit contrairement à l'impression la plus couramment répandue, la contrainte collective de la production et de les faire accéder à un degré d'autorité au niveau des autres femmes et de considération de la part des hommes. Il y a manifestemment une intention de créer une distance sociale, en supprimant les rapports de production au niveau des vieillards, ce qui distingue et engendre l'autorité à l'égard des adultes et des enfants.

Conclusions : Quelques remarques s'imposent au terme de l'analyse des structures de production et de la répartition des tâches en agriculture :

- L'existence d'un champ commun exprime un besoin de solidarité pour la quête de la subsistance. Elle consacre l'assujettissement de l'individu au groupe pour l'essentiel de ses besoins. La participation obligatoire au travail collectif est un moyen de sauvegarder cet esprit communautaire. Les vieillards bénéficient d'une dispense pour se consacrer davantage à des tâches sociales, religieuses et éducatives tandis que les enfants exécutent de menus travaux correspondant à leurs capacités physiques. Ces contributions marginales s'intègrent dans l'organisation globale du travail à l'échelle de l'UP et permettent de valoriser au maximum l'emploi du temps des adultes.

- Le principe d'un *beolga* pour l'individu et les niveaux intermédiaires *zaka* et "ménage" participe d'un besoin d'atténuation de la dépendance économique vis à vis du *Yirsobe*. Il permet également une déconcentration de l'autorité et de la responsabilité dans la gestion des ressources économiques et humaines au sein de la structure. Le *beolga* se présente comme un cadre de vie mutuel, social, éthique.

On retrouve dans cette organisation une synthèse de thèmes de la politique, de la religion, de la reproduction sociale et de l'économie, qui jouent simultanément de complémentarité et de contradiction pour asseoir un système de production qui, pour être viable, exige que chaque individu, dans son unité de référence :

- restitue à l'âge adulte ce qu'il a consommé dans son enfance ;
- fasse l'avance de ce qu'il consommera dans sa vieillesse (M. YARO, 1981, p. 32).

Ce qui soutient la thèse de la non marginalisation économique de l'individu, en dépit de l'apparence que donne la pratique du *kood toore* chez les vieilles femmes. L'organisation sociale du travail prend une signification expressive du point de vue de l'espace car elle donne une physionomie particulière au paysage agraire et conditionne les comportements vis-à-vis de l'interprétation du milieu physique.

3. LE PAYSAGE AGRAIRE.

Introduction :

La société agraire *moaga* inscrit dans l'espace ses caractères structurels et l'organisation des groupes en vue de la production agricole. L'agro-pastoralisme se lit aisément par la présence de pistes à bétail entre les champs par exemple. Mais la plupart des caractères n'apparaissent pas à l'observation immédiate. L'utilisation des terres ne respecte-t-elle pas une hiérarchie entre *Talse* et *Nakoamse* d'une part, et à l'intérieur des UP suivant les niveaux de production précédemment identifiés? Ces simples remarques ou interrogations suffisent à suggérer que la lecture du paysage agraire, pour être significative, ne peut se réaliser qu'au niveau de chaque village.

Entendons par village, le lieu d'habitation et d'activités d'un groupe doté d'une histoire collective pertinente au sein de la macrostructure socio-politique *moaga* et qui, de ce fait, constitue un réseau de sociabilité, de communication et d'échange soutenu et entretenu par des rapports de parenté, de sang ou d'alliance. Ainsi, le village ne s'identifie pas à une entité administrative ou politique artificielle, créée et gérée du temps de la colonisation, maintenue dans les divisions administratives actuelles ; ces constructions artificielles regroupent bien souvent des hameaux qui n'entretiennent pas toujours entre eux des rapports significatifs au plan des stratégies et de l'aménagement de l'espace. C'est pourquoi nous avons réduit Mosgo à ses quartiers les plus intégrés les uns aux autres et irrigués par les mêmes réseaux de sociabilité active ; cette considération spatiale et socio-culturelle nous a paru légitime dans une approche à une dynamique du changement.

Par rapport à sa subsistance, le village tire l'essentiel de ses ressources de l'exploitation à la fois concertée et concurrentielle "d'un territoire politique, d'un domaine foncier et d'un espace agricole de fait" (G. REMY, 1970) qui peuvent se superposer ou se chevaucher. Le paysage agraire ne peut donc être perceptible de façon significative en faisant abstraction des clivages sociaux et de la relation de l'homme à la terre. Cependant les nécessités de notre démarche nous obligent à isoler ces différents éléments. Aussi cette section sera-t-elle consacrée au parcellaire et au foncier.

31. SYSTEMES ET DYNAMIQUE DES CULTURES DANS L'ESPACE.

L'observation de la feuille au 1/200 000 de Pô fait apparaître une répartition apparemment anarchique des villages, dans les départements de Toécé, Kombissiri et Doulougou. Entre les points qui situent les établissements humains, il n'y a, en dehors du réseau hydrographique, aucun autre élément paysager que l'étendue des champs, jusqu'aux limites Nord et Est de la forêt classée de la Volta Rouge. Pourtant, les photographies aériennes (1/50 000) montrent que la "zone de cultures", signalée sur la carte, n'est pas homogène. A cette échelle, les surfaces cultivées , les jachères et la brousse apparaissent déjà, sans qu'on puisse donner à chaque élément un contenu précis, ni en déterminer les limites avec précision. C'est l'observation directe sur le terrain qui permet de hiérarchiser au mieux ces éléments, en rapport avec les modes d'utilisation de l'espace en vigueur dans le pays. Ceci étant, nous partirons de l'habitation comme centre de hiérarchisation spatiale et moteur du paysage, pour remonter à l'échelle villageoise, afin d'appréhender la nature profonde des paysages cartographiés au 1/200 000 et au 1/50 000. L'opposition traditionnelle champs de case - champs de brousse a tendance à voiler un élément important : les variantes techniques mises en oeuvre et qui sont le support des systèmes de cultures.

fig. 3 : MOYEN BASSIN DE LA VOLTA : Zonage de l'espace.

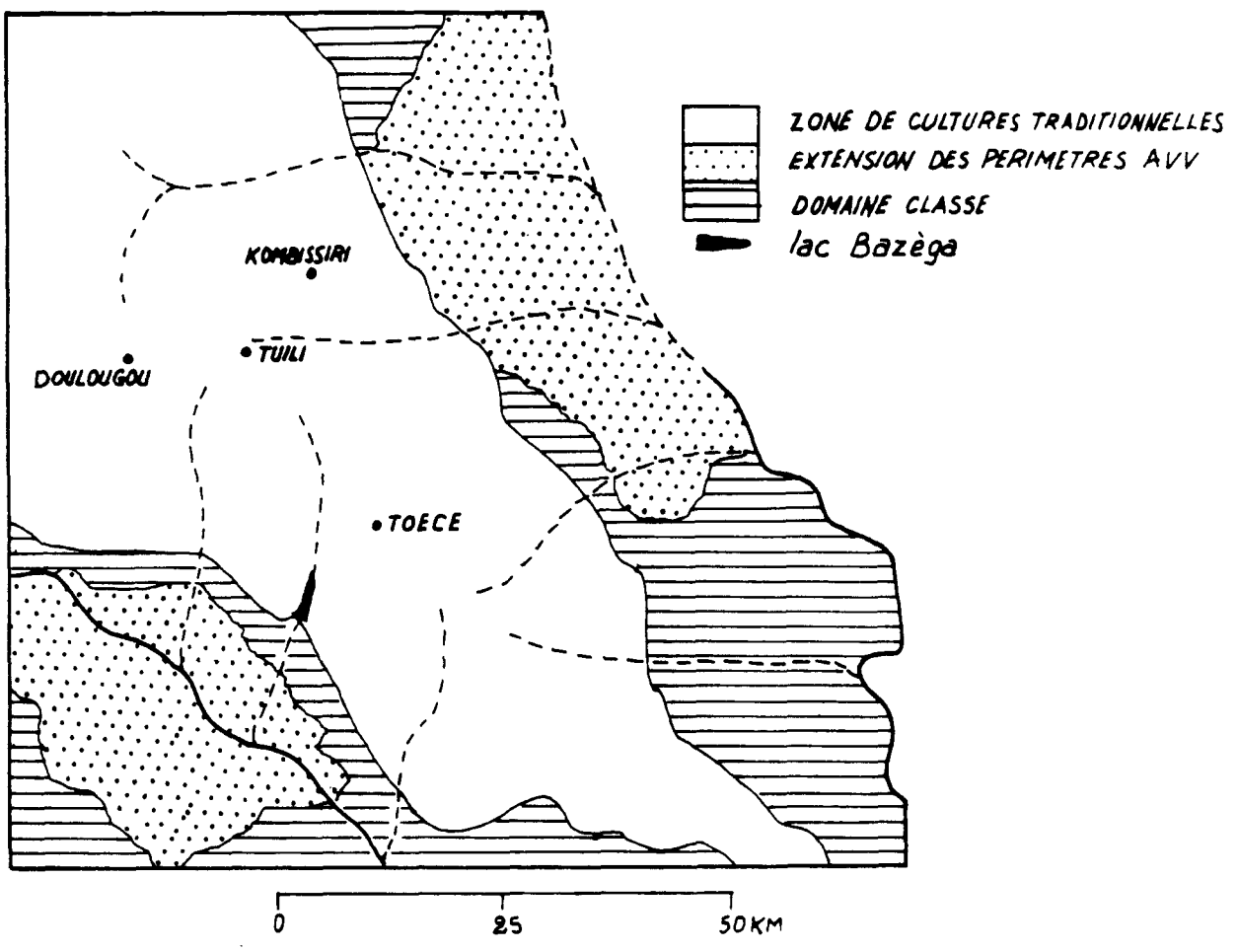

fig. 4 : BASSIN-VERSANT DE BAZEGA : Zonage de l'espace.

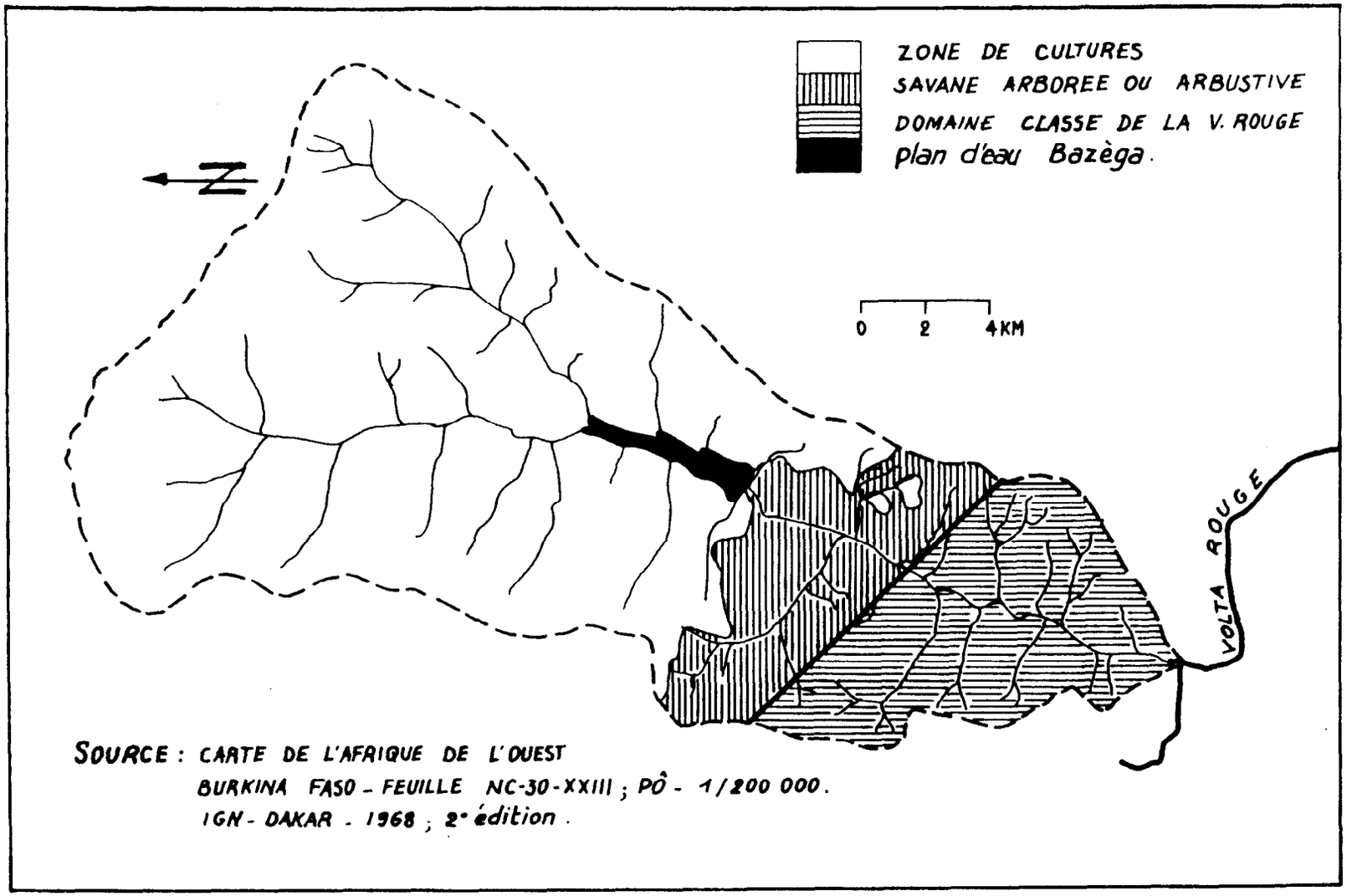

fig. 5 : BASSIN ORIENTAL DU LAC BAZEGA : Zonage de l'espace.

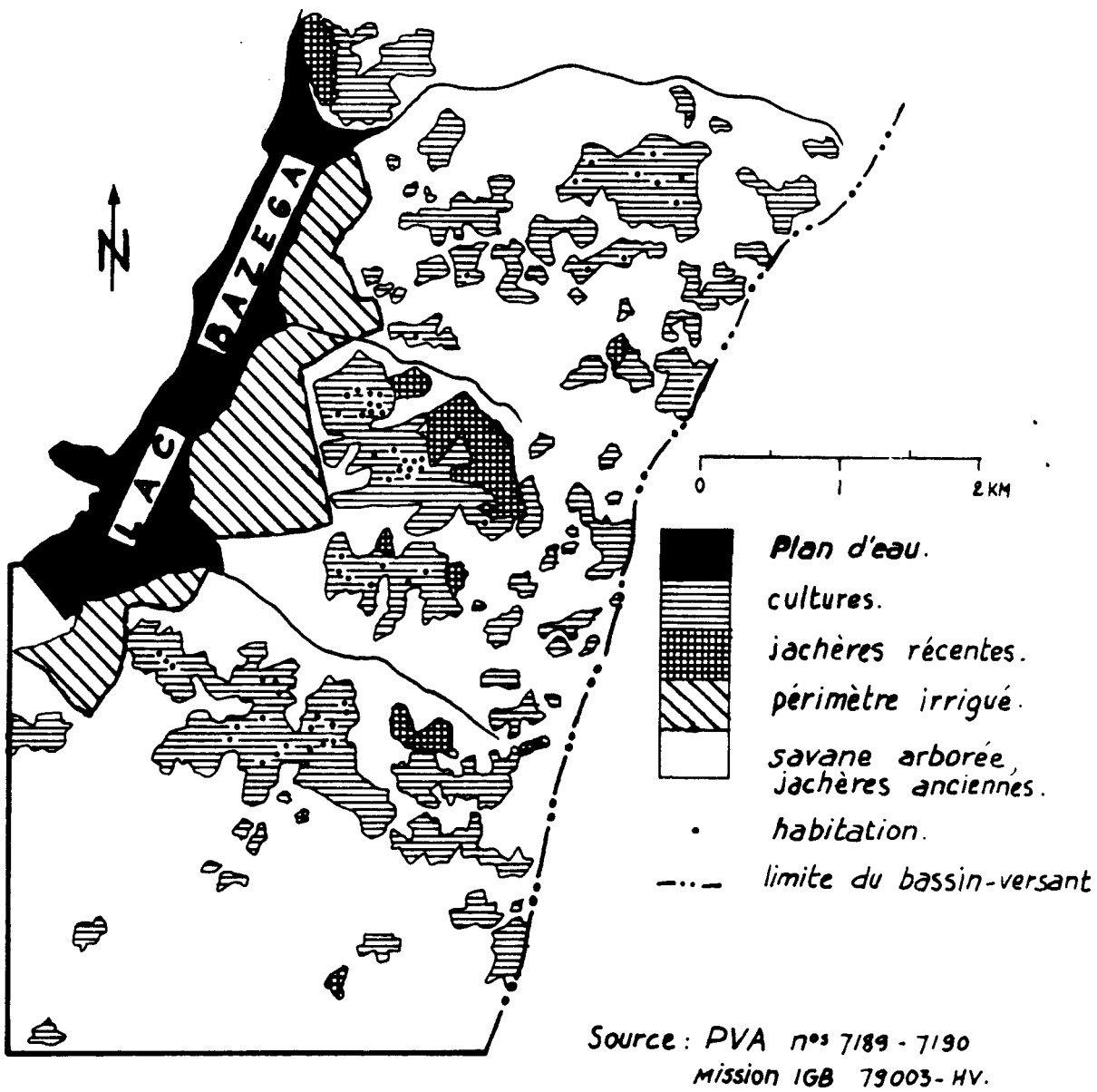

Source : PVA nos 7189 - 7190
Mission IGB 79003-HV.

311. Les champs de culture permanents.

A la terminologie "champ de case" nous préférons celle de "champ permanent" ; la première introduit une confusion dans l'analyse des systèmes et des structures de production, tandis que la seconde semble nous en donner une clef de lecture intéressante. En effet, au niveau d'une unité de production, on se demande si les champs de case se limitent à ceux qui se situent autour des habitations ou s'étendent également à ceux qui en sont éloignés sans en être séparés par une bande de terres incultes ou par la brousse. On s'apercevra, dans le détail, de l'ambiguïté que comporte cette dénomination ; notre choix a son inconvénient aussi au niveau de la transition entre espace villageois et domaine des "génies" de la brousse, car on ne sait pas toujours où situer la limite ; il existe peut-être une zone tampon que l'on découvrira par la suite. De la concession à la brousse se succèdent plusieurs types de champs dont les caractères distinctifs se rapportent aux techniques utilisées et à la culture principale.

3111. Les pépinières.

De petites parcelles minutieusement défendues se situent aux limites des cours extérieures des enclos d'habitation ; il s'agit de pépinières de tabac, entretenues par le chef d'exploitation et où séjournent les plants pendant 30 à 45 jours, avant d'être transplantés et repiqués dans les champs de maïs. Elles bénéficient d'une protection particulière contre l'érosion hydrique (disposition de rondins de bois et bourrelets), l'ensoleillement, l'énergie cinétique des gouttes de pluie et l'érosion éolienne (couverture systématique de branchages après ensemencement), la déprédation des animaux et des hommes (utilisation d'épineux) et d'une fumure abondante après le labour. Les autres soins apportés en pépinière se limitent à des nettoyages réguliers, à des désherbages qui demandent beaucoup de patience et d'attention pour éviter d'arracher les plants. D'autres plantes comme la patate douce, le *kvvmba* ou "tomate indigène" et le piment séjournent également en pépinière, de préférence dans le champ de maïs. En somme, il s'agit de petites superficies mais dont l'entretien mobilise le chef d'exploitation, bien souvent autant que les dépendants dans leurs lopins individuels ; c'est pourquoi, par analogie, nous avons estimé que les pépinières correspondent, dans le fractionnement du temps de travail, au lopin individuel du chef d'exploitation ; ce qui n'est pas vrai au niveau de la disposition des produits.

3112. Le champ de maïs.

Nous utilisons cette expression pour simplifier la lecture de ce qui apparaît, en réalité, plus comme un système que comme un champ : le *kamaange* (pl. *kamaanse*). Il s'agit d'une (des) parcelles qui fait (font) l'objet d'une fumure abondante annuelle (fumier de ferme et ordures ménagères). Même si le maïs donne son nom au champ, il s'agit d'un lieu où se réalisent avec perfection les systèmes d'associations de cultures. Faisant suite aux pépinières, il porte au cours de la même saison, simultanément ou successivement les plantes suivantes : *Hibiscus cannabinus* (bèrenge), *Hibiscus esculentus* (maana, le gombo), diverses variétés de sorghos rouge et blanc à longs épis (*sorghum bicolor*), la calebasse (*Lagenaria siceraria*), la courge (*Cucurbita pepo*), *Gynandropis pentaphilla* (kîeneebdo), *Corchorus olitorius* et *tridens* (bulvâaka), le tabac, le piment, le kvvmba, la tomate, la patate douce (*Ypomea batatas*), en plus du maïs (*Zea maïs*) en culture principale. Le kamaange peut associer en fait une douzaine de plantes ; la formule d'association varie d'une exploitation à l'autre, selon les besoins de consommation. Cette portion de cultures intensives ne constitue pas une auréole car elle partage les terrains abondamment fumés avec le sorgho rouge. (Pour éviter la confusion

entre les dénominations scientifiques et *moore* des plantes, nous avons mis dans ce paragraphe les premières en italique et les secondes en souligné).

3113. Les champs de sorgho .

Ils forment, avec les champs de maïs, la première auréole autour des habitations et portent le sorgho rouge, en culture principale, en association avec le haricot (*Vigna unguiculata*), l'oseille de Guinée ou roselle (*Hibiscus sabdariffa*), la calebasse, la courge, le bulvêaka, le kîeneebdo et, accessoirement, le millet. En dehors de la fumure annuelle et de la priorité qu'on y accorde pour les sarclages, aucune opération culturale ne distingue le champ de sorgho de ceux du mil pénicillaire ; toutefois, le sorgho exige deux binages au minimum et un buttage tandis que le mil peut se contenter d'un seul binage, si celui-ci intervient tardivement.

Le caractère commun à ces trois types de champs réside dans la restauration régulière des sols, tous portant des cultures relativement exigeantes ou fragiles à l'égard de la sécheresse. Au-delà de cette auréole réellement intensive s'étend celle des *pvvto*.

3114. Les champs de mil .

Les pvvto (sing. pvvgo) constituent la zone du petit mil (*Pennisetum americanum*), en association systématique avec le haricot et le sorgho blanc. Là, apparaissent par endroits des îlots consacrés à la culture exclusive du pois de terre (*Vouandzeia subterranea*) et l'arachide. La présence d'arbres peut également servir de support à la culture de piment, tandis que les fabiraments et le kudbede (*Colocasia esculentum*), faute de place dans les champs de maïs pour des cultures pures, se retrouvent autour des pieds d'arbres morts, profitant de l'importante activité microbiologique dans les racines en voie de décomposition dans la couche arable du sol.

Il convient de noter qu'une partie de cette auréole bénéficie d'une fumure sous la forme de parcage nocturne des boeufs en saison sèche. Cette question sera ultérieurement traitée dans le cadre des rapports entre agriculture et élevage. La partie la plus éloignée de l'enclos d'habitation, pour des raisons de sécurité, ne connaît pas ce type de fumure mais peut en bénéficier à l'occasion de la valorisation des déchets des parcs à boeufs, en saison pluvieuse. Aussi s'agit-il de la zone la plus sensible du système, régulièrement mise en jachère pour que le pacage organisé des petits ruminants en saison des pluies aide à la restauration du sol. C'est également une zone de transition entre le système intensif et les champs de brousse et dont la regénération procède d'interventions anthropiques.

312. Les champs de brousse.

La brousse s'annonce par l'occupation discontinue de l'espace sur les marges des champs permanents. Au-delà de cette zone d'occupation instable qui connaît des courtes jachères par portions variables selon les années, s'étend la brousse, territoire confus où règnent les génies et qui fournit des compléments alimentaires aux hommes (cueillette surtout), des plantes médicinales et des pâturages. Cette brousse représente également le lieu où disparaît la notion de territoire politique, où celles de domaine foncier et d'utilisation communale supra-villageoise se confrontent pour donner des interprétations ambiguës et quelquefois conflictuelles de l'espace. En effet, à l'exception du néré (*Parkia biglobosa*) et

l'arbre à karité (*Vitellaria paradoxa*), aucun arbre ne fait l'objet d'exploitation contrôlée ou limitée quant aux feuilles, au bois et au fruit, alors qu'on reconnaît par ailleurs la propriété des villages ou des unités lignagères.

La notion de domaine foncier persiste dans la brousse car celle-ci offre un territoire complémentaire à l'espace agricole villageois. Dans un système extensif utilisant la jachère comme mode de restauration des sols, l'auréole périphérique des champs permanents se trouve constamment remaniée dans ses limites. Comment appliquer le système de jachère sur les terres de la périphérie? Les *Moose* recourent à la brousse pour répondre aux impératifs de leur système. Le "champ de brousse" s'oppose à celui d'exploitation permanente par son éloignement à l'habitat, par la sélection des plantes qui en découle, et surtout par sa mobilité dans l'espace. On verra plus tard que l'exploitation d'une même unité de production est un ensemble de portions de terres mises en culture et dispersées pour recouper différents types de sols. Dès qu'un champ se trouve séparé des autres, soit par les champs d'autres exploitations, soit par des jachères, on le considère comme un *wɛɔɔgo* (brousse), même s'il est accolé à des habitations d'un autre quartier. Quelquefois, le terme "wɛɔɔgo", qui désigne le champ de brousse, s'applique à tous les champs, même permanents, où la distance avec la maison exige qu'on y emporte, pour la journée, sa cruche d'eau et son repas, pour économiser du temps en déplacement.

L'autre aspect, la sélection des plantes, provient d'abord de ce que tout nouveau défrichement commence sa rotation avec le haricot en culture principale et/ou le sorgho blanc. Ensuite, l'absence totale de fumure interdit des plantes exigeantes comme le maïs. Enfin, le risque de prédation des singes, en raison de difficultés de mise en défens, n'offre que très peu de chances de récolter des arachides et du *vuandzou*. Ces champs sont abandonnés à la friche au bout de trois à cinq années d'exploitation car aucune technique anti-érosive ne protège le sol par ailleurs non restauré. L'idée d'abandon, de mise en valeur temporaire qui habite l'esprit du paysan, fait que celui-ci épargne, au moment du défrichement, beaucoup d'arbres et de souches arbustives, de façon à ce que la restauration naturelle par la reconquête de la végétation puisse se réaliser.

La dynamique des cultures dans l'espace définit un système de production mixte sur le plan des applications techniques, et deux auréoles autour des habitations, à l'exclusion des champs de brousse. Le parcellaire qui en résulte, très net sur le terrain, se lit assez mal sur les vues aériennes quand on s'intéresse à la hiérarchisation de l'espace. De ce fait, on restera dans les grandes échelles, notamment l'unité de production, pour tenter de décrypter, à travers la relation entre les hommes et la terre, les stratégies d'occupation de l'espace qui donne au terroir *moaga* sa physionomie.

32. LA TENURE FONCIERE.

Dans la plupart des manuels de géographie tropicale, il apparaît, dans la présentation du système foncier des sociétés africaines à pouvoir centralisé, deux notions essentielles : la propriété collective de la terre et l'existence d'un chef de terres. On retrouve ces deux caractères au Moogo, mais leur étude est souvent restée au stade de la description. Il nous faudrait, pour les besoins de notre démarche, répondre au comment et au pourquoi d'une telle organisation afin d'appréhender les implications du système sur les plans de la production agricole et de la hiérarchisation de l'espace.

321. Le *têngsoba* et la définition du foncier.

Le système foncier s'organise autour d'un personnage central, le *têngsoba* (pl. *têngsobendãmbe*), héritiers des premiers occupants du sol. Il s'agit, dans l'ancien royaume de Oubritenga (Ouagadougou), du chef de quartier ou de lignage des *yõnyõse*, un notable qui a plutôt des fonctions religieuses ; de ce fait, il détient, par le spirituel, une composante du pouvoir naam et participe à la définition et l'organisation terrestres de celui-ci.

Ses attributions ont trait à tous les rites et les activités relatifs à la terre, notamment aux sacrifices sur les autels chtoniens (*Têngkuga* et *Têense*). Dans ces autels sont réunis l'Esprit des Ancêtres et les génies de la terre par lesquels les hommes sollicitent de l'En-haut, la grâce, la santé, la fécondité du sol et des femmes, etc. Etant chargé de communiquer avec l'ensemble des divinités, d'interpréter leurs manifestations, leur volonté et de les transmettre aux institutions et aux individus de toutes conditions sociales, le *têngsoba* joue un rôle de premier plan dans les orientations de la vie terrestre des hommes. Pourquoi cet homme est-il choisi dans la composante *Yõnyoaaga* et pourquoi ses fonctions sont-ils héréditaires?

Le processus d'assimilation des peuples minoritaires "proto-moose" a eu pour point de départ une définition rigoureuse des rôles sociaux, selon les origines des groupes en présence, une sorte de partage des composantes du *naam* entre *Nininsi*, *Yõnyõse* et cavaliers envahisseurs. L'élément déterminant semble avoir été la conception d'une nouvelle notion du pouvoir pour une société agraire.

La terre, support physique de l'activité agricole, a été investie d'une fonction de communion entre les hommes d'une part, et entre ceux-ci et les esprits de l'autre. Cette relation oblige à un dialogue permanent entre les génies qui existent depuis toujours avant l'homme, les ancêtres qui s'incarnent à la terre par le biais de l'enterrement et de la métempsycose, et entre les vivants qui tirent du sol leur subsistance. Il s'agit d'une relation religieuse et subsistancielle à la fois ; elle révèle un autre type de relation liée à l'exercice et au fonctionnement des pouvoirs. La nature médiatique d'éléments immatériels entre l'homme et la terre entraîne que le foncier soit géré par des personnes qui en ont le secret, et surtout le droit. Or à l'arrivée des cavaliers *moose*, la relation et l'animateur existent déjà. Qui d'autre que l'héritier du premier occupant du sol, soit-il militairement puissant, peut-il assumer ces fonctions religieuses alors qu'il n'a ni le droit, ni la connaissance des termes de la relation avec les esprits? C'est ainsi que, même recomposée, la société agraire reconnaît ce droit et ce pouvoir sacré aux descendants de ceux qui ont conclu le pacte d'alliance avec la Terre.

Outre ces fonctions religieuses, le *têngsoba* s'occupe des affaires domaniales et foncières car aucune installation n'a pu avoir lieu à son insu et sans sa médiation. C'est lui, en effet, qui répartit les terres entre les différents lignages et qui en connaît les limites exactes.

Le droit *moaaga* se définit à travers une double fonction (F. G. KIEMDE, 1983, p.9):

-" assurer l'attachement à la terre ancestrale ainsi que la continuité du culte aux ancêtres" par le biais des rites agraires et des sacrifices aux divinités chtoniennes.

-" maintenir la cohésion et la survie du groupe"; le droit d'usufruit accordé à tout membre de la communauté protège l'individu et la famille des conséquences éventuelles de l'admission d'une propriété au sens romain.

On peut se demander toutefois pourquoi les *Yônyôose* dont l'installation semble postérieure à celle des *Nininsi* ont reçu ce droit de gestion des terres au détriment des seconds qui, logiquement, devraient être plus attitrés en la matière? Est-ce la conséquence d'une vision simplificatrice des *Moose* d'origine *dagomba*, lors du processus de recomposition sociale, qui aurait voulu avoir, dans des territoires déterminés, un seul partenaire pour l'édification du *naam*? Dans cette hypothèse, les *Yônyôose*, qui avaient dominé les *Nininsi* avant l'arrivée des cavaliers et la création des Etats *moose*, auraient été portés à un rang et reçu des attributions qui incombaient auparavant à d'autres composantes. En fait, il semble qu'il "n'existe aucun lien nécessaire entre maîtrise de la terre et autochtonie" (M.-E. GRUENAIS, 1985, p. 20). L'auteur explique par la suite les troubles entre les deux souches de populations autochtones qui ont précédé, sinon, qui ont été à l'origine de la conquête du territoire du Moogo central par Naaba Wubri. *Yônyôose* et *Nakoomse* se seraient ligués, en raison d'une relation de parenté entre le conquérant et le groupe autochtone, pour combattre les *Nininsi* qui, naguère pillaient leurs voisins. Cette relation parentale et ces conflits entre groupes auraient donc favorisé l'exclusion d'un et le rapprochement des autres, dans le processus de recomposition sociale, de partage des pouvoirs ; au demeurant, on constate la prise en compte des *Nininsi* dans l'équilibre existentiel du *Moore*, en l'occurrence la représentation du groupe à la Cour Royale de Ouagadougou. Dans le même sens, les développements de M. IZARD (1985, p.26 ss) évoquent la notion de "réduction" de l'autochtonie ; il s'appuie sur le transfert des fonctions de prêtre (*asendese*, chef de terre) des mains des *Berbe* dans celles des *Kurumbe* (ayo) ; alors qu'il s'agit de composantes anciennes de la société *Kurumde* où les seconds s'identifient aux *Nakoomse* de la société *moaaga*. La dualité entre autochtonie/maîtrise de la terre et *naam*, politique que l'on retrouve dans cette formation pré-*moaaga* suggère que les *Moose* ont pu s'inspirer de constructions organisationnelles autochtones pour composer le *Moore*, en y portant toutefois leur empreinte : la valorisation de l'idée d'Etat, cette nouvelle conception du pouvoir qui transcende les différences ethniques fragiles pour donner corps à un édifice puissant, capable de repousser les raids extérieurs et de protéger les hommes et leurs biens.

Le débat sur la question reste ouverte et ne permet pas de tirer une conclusion nette et significative pour l'espace culturel. Néanmoins, tous les auteurs s'accordent sur l'existence, en certains endroits comme dans le Moogo central, d'un lien entre autochtonie et maîtrise de la terre ; la séparation effective des fonctions politiques et religieuses en fait foi. La notion de propriété collective est admise par la plupart des auteurs, même s'il apparaît quelques difficultés quant à la définition du caractère et du niveau d'appréhension de la notion en elle-même. On s'en aperçoit à travers quelques aspects de l'organisation du foncier qui font de la terre une propriété collective, en dépit des apparences de l'observation.

322. L'organisation juridique du foncier.

Deux observations semblent s'opposer à l'idée d'une propriété collective des terres au niveau villageois. La première concerne la signification du terme *têngsoba* dont la traduction littérale en français (chef de terre) prête à confusion. La seconde se rapporte au comportement des personnes qui, par habitude ou par souci de distinction, désignent le domaine concédé à l'exploitation lignagère par un possessif pluriel, et plus encore, en déclarant :

"*zî kânde ye m saam zîige*" (ce terrain appartient à mon père). La logique, ici, serait simplificatrice et suggèrerait l'existence d'une propriété lignagère ou familiale de la terre ; ce qui, dans le contexte des années 1980, est quasi réel , vues les stratégies mises en oeuvre. Peut-on, à partir du vécu actuel des *Moose*, justifier les structures foncières, en faisant fi des changements intervenus depuis la pénétration coloniale?

Sur les attributions du *têngsoba*, les villageois reconnaissent jusqu'à nos jours le pouvoir sacré des *Yônyôose* et de leurs chefs. Mais ceux-ci semblent avoir perdu leur puissance réelle dans la distribution des terres aux lignages. Cela proviendrait-il d'une saturation de l'espace ou correspondrait-il, dans le processus historique de la société, à un arrêt des infiltrations des populations du Sud? Une explication pourrait être que, après la stabilisation des structures de gouvernement et l'installation des nouveaux-venus, les chefs de terre n'ont plus effectué de distribution, faute de terres vacantes et de nouvelles arrivées. D'autre part, le maintien de cette fonction demande des interventions régulières pour être sans cesse affirmée ; ce qui paraît inutile, et même nuisible, puisque cela entraînerait un incessant remaniement de la carte des terroirs, alors que la disposition géographique des quartiers semble obéir à des nécessités politico-administratives. On observe ainsi, dans la partie méridionale de l'ancien royaume de Ouagadougou, un dispositif typique des lignages : Yanga à l'Est, Douré à l'Ouest, Bilbalogo à proximité de la cour royale du côté Nord en règle générale, Dapoya derrière la cour royale et à l'Est, les *Nakoamse* en face et à l'Ouest, avant Nintaoré et Douré, etc. On sait que chaque quartier regroupe un patrilignage ; en conséquence, sa position par rapport au centre du pouvoir peut se rapporter à des fonctions et à des attributions spécifiques au lignage concerné. Ceci étant, une redistribution régulière des terres comporte l'avantage de réaffirmer le caractère communautaire supra-lignager de la propriété foncière et le pouvoir des *têngsobendêmbe* ; mais elle perturberait l'aménagement spatial de l'administration politique.

Le souci de stabilité politico-administrative aurait-il, ici, joué en faveur de la naissance d'un sentiment de propriété au niveau lignager? En effet, l'habitude des gens d'exploiter les mêmes terrains selon les cycles de jachères et au-delà des générations peut y avoir contribué .. En tout état de cause, même si aucun témoignage ni aucune piste n'a permis de remonter aux origines d'une stabilisation du système foncier, lorsque la référence de propriété n'est pas l'ancêtre ou le père, maillon le plus proche de l'ensemble "En-haut", elle s'identifie toujours au collectif. Même les patriarches disent "notre" quand il s'agit de terre. En faisant abstraction des subtilités de la langue *moore*, on retrouve des justifications dans la culture *moaaga* pour laquelle aucun bien, en dehors des objets usuels, ne peut faire l'objet d'aliénation au niveau de l'individu, toute ressource ayant pour finalité la satisfaction d'un besoin collectif. C'est pourquoi il convient de tenir compte de la séparation entre d'une part, les biens personnels qui se limitent aux biens courants et qui sont transmissibles et divisibles au niveau des héritages, et d'autre part les biens familiaux gérés au bénéfice de tout le lignage (ou segment) par l'aîné de la génération la plus ancienne. Ce type de biens (cheptel, bijoux, réserves de cauris, etc.) circulent avec l'autorité (passation des droits et des attributs) ; dans l'éventualité d'une propriété lignagère au niveau du foncier, la terre en ferait partie.

Le schéma classique et réducteur d'un *têngsoba* investi de tous pouvoirs en matière de gestion foncière semble avoir disparu depuis des générations, malgré la persistance des fonctions religieuses. Cette nuance, toutefois, ne remet pas en cause la notion de propriété collective puisque le code foncier s'applique dans les mêmes termes ; mais la rareté du recours (signe d'un respect scrupuleux des règles ou d'une atténuation de celles-ci) maintient la majorité des villageois dans une sorte de quasi-ignorance, chacun appliquant par instinct les règles.

Ces précisions fournies, en quoi consiste le code foncier au Moogo? On ne retiendra, ici, que quelques aspects, faute de place. Il découle de l'Esprit des Pères, cet ensemble de prescriptions juridiques qu'on a souvent désigné par le terme "coutumes", sans chercher à aller en profondeur des choses. En matière foncière, le droit traditionnel reconnaît que la terre appartient à la communauté, laquelle transcende les différenciations sociales. Ce faisant, patrilignages (*buudu*) bénéficient chacun d'un domaine pour leur usage interne. Les patriarches, responsables devant la communauté, veillent à l'application stricte de règles édictées par les Ancêtres et dont le *têngsoba* joue, ici, le "garde des sceaux". Le bénéfice du droit d'usage est soumis à deux conditions : appartenir, par le sang ou par l'alliance, au groupe; résider au sein du groupe. Ce droit dure tant que persiste la mise en valeur du terrain concédé. L'organisation du foncier ne laisse aucune place pour des stratégies individuelles, en dehors des cadres lignager et familial. Seule la communauté peut disposer de droit sur la terre et, l'individu, qui n'a qu'une jouissance précaire heureusement compensée par la solidarité intra-lignagère, se trouve privé du droit d'aliéner. Il reste que ce système comporte des zones d'ombre qui ne s'éclaircissent qu'à l'analyse des niveaux d'accès à l'usufruit et des hiérarchies familiales.

323. Les niveaux d'accès : une projection de la formation sociale sur son espace.

Le foncier, par son caractère communautaire, apparaît à la fois souple et contraignant, selon les niveaux de scission sociale en vue de l'administration politique et religieuse, de la gestion des rapports sociaux et de la production agricole. Au fractionnement de l'organisation sociale semble correspondre une hiérarchisation du droit d'usufruit de la terre. C'est au niveau le plus élevé de la structure administrative, à l'échelle des collectivités locales, que se décident le zonage de l'espace : cultures, domaines protégés (bois sacrés, collines, etc.), pâturages, extraction de matières premières pour l'artisanat (poterie, travail du fer, etc.). Cette répartition entraîne l'existence de terres à usage communautaire ou libre aux abords des points d'eau et dans la brousse où l'on admet une exploitation non discriminatoire des ressources, selon des règles acceptées et respectées par tout le groupe : protection de certaines essences végétales telles que le *Parkia biglobosa*, le *Vitellaria paradoxa*, l'*Adansonia digitata*, le *Tamarindus indica*, le *Bombax costatum*.

Les familles d'un *buudu* utilisent les terres qui leur sont officiellement attribuées et celles des *buudu* , des quartiers ou des villages voisins. Peut-on évoquer les notions de faire-valoir direct et indirect quand le "propriétaire" est une personne morale, et non physique, et ne reçoit rien en contrepartie de la mise en valeur de son terrain par un tiers? Cette question paraît moins importante dans la hiérarchisation de l'espace que les niveaux d'accès au patrimoine foncier. Deux échelles de lecture semblent intéressantes à considérer : celle des hiérarchies sociales et celle de la décomposition des unités lignagères en unités de production. La première échelle permet de constater qu'il y a une appropriation de fait des terres humides de bas-fonds par la classe des *Nakoomse* récemment convertis à la mise en valeur directe de leurs domaines, suite à la colonisation et à l'apparition d'un nouveau type de pouvoir et d'organisation étatique qui s'est approprié les fonctions bureaucratiques qui leur étaient anciennement dévolues. Cette mainmise sur les terres humides procède-t-elle d'une distribution traditionnelle, selon les jeux d'équilibre du *Moore* , ou alors s'agit-il d'un

détournement consécutif à un besoin de se rattacher au sol et à la faveur du fait colonial? La question ne manque pas d'intérêt mais reste entièrement posée. Dans les deux cas de figures, le résultat est le même et se traduit par une hiérarchisation de l'espace selon le principal clivage de la société et sur le critère des potentialités de sols. Ainsi, l'espace des *Nakoomse* (terres humides) s'oppose à celui des *Talse* (terres sèches). Cette lecture est très réductrice et peut voiler des disparités énormes dans la mesure où l'indigence du réseau hydrographique ne permet pas à la plupart des villages d'intégrer un bas-fond à leur terroir. Transférée au niveau de scission sociale la plus active du point de vue de la mobilisation et de l'organisation des hommes pour les besoins de la politique et de la production vivrière, la question présente plus d'intérêt.

Selon la décomposition des unités lignagères en unités de production, on observe que l'auréole des champs permanents est occupée par les champs communs et les lopins des vieilles femmes. Les champs des dépendants apparaissent seulement sur la périphérie de cette auréole, là où la nécessité de jachères de courte durée imprime au paysage agraire ses marques d'instabilité spatiale. Le *beolga* de l'individu se retrouve en position plus marginale encore que ceux des niveaux de production *zaka* et "ménage". De là, on s'aperçoit que l'organisation de la production agricole projette sur l'espace ses niveaux de scission, le niveau privilégié UP bénéficiant des sols régulièrement restaurés par la fumure animale ou ménagère. *Kamaanse* et *kênkêsto* appartiennent exclusivement à l'entité UP tandis que ses dépendances occupent les marges du parcellaire où aucune fumure n'est possible (distance, indivision des sous-produits de l'élevage, instabilité du champ, etc.). Lorsque les stratégies des dépendants se rapportent à des sous-unités de consommation en regroupant les produits de l'ensemble des lopins individuels dans un même grenier en vue de la gestion commune à l'échelle des *rooto* (maisonnée), il est permis de reprendre l'hypothèse déjà formulée plus haut et selon laquelle les unités de production portent sur l'espace une vision homothétique de leur enclos d'habitation ; celui-ci, construit et compartimenté sur la base des "foyers" de cuisine et le besoin d'un domaine commun, est en quelque sorte une représentation du parcellaire à une échelle réduite et facilement appréhensible par l'observateur.

C'est de l'enchevêtrement de ces stratégies multiples que procède le passage de la structure sociale à la structuration hiérarchisée des terroirs. On distingue ainsi, par le biais des niveaux et priorités d'accès à la terre, une hiérarchisation des terres dans l'espace :

- des terres "domaniales" dans les bas-fonds et dans la brousse, du point de vue de l'utilisation ; avant l'appropriation des terres humides par les *Nakoomse*, il semble que ces domaines aient été, à l'origine, consacrés au pacage des chevaux de guerre (Y. LACOSTE, 1980). En tout état de cause, cet espace semble avoir été perçu, depuis toujours, comme celui des *Nakoomse*.
- des terres lignagères ou familiales autour des habitations, régulièrement fumés et réparties entre les unités de production ; c'est l'espace des stratégies collectives pour le commun des *Moose*.
- des terrains occupés par les lopins des niveaux de dépendance, à la marge des champs permanents. Position marginale du champ dans l'espace, position marginale de la production dans la subsistance du groupe, situation marginale des acteurs au plan de l'autorité, mais intégration des niveaux subalternes aux niveaux supérieurs et aux entités "unités de production". Espace et société se révèlent mutuellement selon un rapport homothétique dont les termes s'identifient à l'enclos d'habitation de l'UP, à la priorité d'accès des niveaux de production au capital foncier, au fractionnement de l'autorité administrative et politique ; toute scission ou tout clivage de la formation sociale semble s'inscrire dans l'espace. Le paysage agraire *moaaga* est, de ce fait, la résultante d'une intégration réciproque de l'espace et de la société.

CONCLUSION : Que reste-t-il de la tradition ?

Paysages et sociétés entretiennent entre eux une sorte d'équilibre dynamique qu'il convient de prendre en considération. Le souci d'une bonne compréhension nous a amené à anticiper sur certains aspects, dans la description et l'analyse de l'édifice social. Ces précisions ont paru utiles pour permettre aux observateurs de terrain d'avoir une vision rétrospective des rapports sociaux.

Il est difficile de déterminer avec rigueur les points de rupture entre la tradition et la situation de transition, dans une société désormais ambivalente. Un esprit d'ouverture chez les jeunes et le poids de la société englobante influencent, de manières variées et à intensités inégales, une gérontocratie rurale tiraillée entre l'exaltation des valeurs ancestrales et un réformisme nécessaire à la survie des groupes. Néanmoins, la société rurale maintient une partie de son armature traditionnelle, distinguant les hiérarchies et les stratifications, mais avec une rigueur atténuée au point que les clivages anciens ne se perçoivent presque plus dans la pratique quotidienne. Evidemment, chaque composante garde une spécificité qui ne s'exprime plus en dehors des lignages et des parentés d'alliance. Ainsi, le Moogo central ne distingue plus les descendants d'esclaves du commun des *Talse*. On aboutit ainsi à une lecture simplifiée où s'opposent "gens de pouvoir" et "gens de la terre", oppositions vite dépassées en raison de la récupération de tous les pouvoirs par l'appareil d'Etat moderne, si bien que les équilibres traditionnels sont devenus inopérants. Au niveau des activités, l'agriculture et l'élevage occupent désormais tous les "gens de métier", faisant de leurs occupations traditionnelles des activités secondaires. Griots et forgerons disposent de champs et y cultivent eux-mêmes et leurs familles. Les *Yarse* ne font plus de commerce et de teinture si bien qu'on ne les reconnaît plus par une activité spécifique. L'élevage ne fait plus l'objet de limitations ; le cheval et l'âne se retrouvent indifféremment chez les *Nakoamse* et chez les *Talse*. On est ainsi passé de différenciations fondées sur les statuts sociaux à des clivages relatifs au pouvoir économique. Pourtant, ces évolutions s'accompagnent difficilement de modifications notables au plan de la philosophie, notamment en ce qui concerne les pratiques religieuses. Le Moogo donne l'impression d'une société duale, en cours de transition, intégrant des valeurs étrangères et abandonnant lentement certaines de ses valeurs propres, présentant bien souvent des décalages entre les comportements économiques et l'éthique de groupe.

L'organisation sociale du travail connaît également des réaménagements qui tendent à autonomiser les niveaux de production "ménage" au détriment de ceux des *zagse* et des *yiyê*. Parallèlement, la diminution de la taille des UP augmente la superficie des parcelles fumées par personne active et entraîne un besoin et une mobilisation accrus de main d'oeuvre ; si bien que la répartition des tâches selon le sexe et l'âge ne concerne plus que les occupations culinaires et quelques travaux d'artisanat spécifiques. Ainsi, le paysage agraire se trouve aujourd'hui morcelé, avec toutefois le maintien du système de production. Ce qui a pour conséquence d'éclater l'habitat, d'intensifier les anciens champs permanents non fumés et d'entamer les zones de jachère et la brousse environnante. Les villages ne se reconnaissent plus par rapport à un terroir homogène et l'espace rural tend à s'uniformiser par une coalescence des habitations au niveau des faciès les plus favorables aux cultures.

Tout cela entraîne des redéfinitions du foncier ; théoriquement, si le *têngsoba* reste prêtre et chef de terre, son rôle s'efface progressivement au bénéfice d'un renforcement des pouvoirs lignagers sur la terre, donc une décentralisation de l'exercice du pouvoir religieux et l'apparition de fait d'une propriété lignagère ou familiale. Cette évolution s'explique dans le contenu même de la philosophie des *Moose* selon laquelle le droit sur la terre dérive d'un contrat avec les esprits chtoniens. A partir du moment où les ancêtres familiaux intègrent des commissions suprêmes dans l'ensemble En-haut, leurs descendants vivants disposent donc, par le truchement de l'intégration verticale et horizontale des éléments de la spiriualité, d'une représentation directe dans le panthéon chtonien. Aussi peuvent-ils se passer de l'intermédiaire *têngsoba* pour accéder directement au pacte et le gérer à leur gré. Cette mutation qui s'étale sur plusieurs générations a remis en cause les accords de départ, notamment l'antériorité de l'installation. Ce transfert de pouvoirs aurait-il été possible indépendamment du fait colonial et de l'économie monétaire envahissante? Certes, une dynamique interne aurait pu y aboutir puisque, malgré des propositions alléchantes, les ruraux se refusent à aliéner la terre, soit par la vente, soit par l'appropriation individuelle.

Que reste-t-il de la tradition? Un mode de production semi-intensif, un système de production quasi immuable qui s'enrichit d'apports extérieurs, des pratiques plutôt routinières que justifiées par une civilisation, le *Moore*, entendue comme une architecture de réponses à caractère intégrateur. Pour la suite de l'analyse, nous faisons abstraction du fait paysagique pour cibler nos investigations sur des thèmes à même d'éclairer la dynamique du changement au Moogo, notamment l'économie, la culture, le système politico-administratif, le milieu physique dans ses aspects les plus significatifs pour le monde rural.

CHAPITRE DEUX :

ELEMENTS D'UNE DYNAMIQUE DU CHANGEMENT : LES FACTEURS DE RESISTANCE.

L'histoire du peuple *moaaga* et l'élaboration du *Moore* sur la base d'un équilibre général de l'existence ont cristallisé depuis le XIVe siècle des comportements sociaux dans la vie des groupes. Ecrits et témoignages concordent à ce sujet. L'environnement physique, économique, politico-administratif est-il seul responsable des attitudes des hommes face au changement? Ces attitudes seraient-elles le résultat d'un instinct conservateur, d'une idéologie profondément allergique à toute innovation ou s'agirait-il simplement d'un ensemble de mesures de prudence qui imposent sélection et adaptation des apports nouveaux ? Seule une approche multidirectionnelle pourrait nous fournir des éléments d'appréciation.

1. FACTEURS PHYSIQUES.

Deux grands thèmes interviennent directement dans l'activité agricole : la pauvreté des sols et les aléas de la pluviosité. Selon leurs intensités, ils jouent comme facteurs limitatifs ou incitatifs en matière de stratégies paysannes. Ici, les aspects limitatifs peuvent apparaître comme des freins ou des blocages; toutes sortes de pesanteurs au changement.

11. Des sols pauvres soumis à une dégradation croissante.

L'observation de la carte pédologique du Burkina (voir pages suivantes) fournit les constatations suivantes :

- une prédominance de sols ferrugineux peu lessivés et lessivés sur matériaux sableux, sablo-argileux et argilo-sableux au sud de 13°N. A l'inverse, tout le Nord du Moogo se caractérise par la présence quasi généralisée de sols peu évolués d'érosion sur matériaux gravillonnaires à l'exception de quelques portions de vallées, dans la région de Kongoussi.
- trois types de sols se succèdent dans la partie méridionale du Moogo ; ils sont d'extension limitée, dans les vallées des Volta Blanche (*Nakambe*) et Rouge (*Nazinon*); il s'agit de sols bruns eutrophes sur matériau argileux, de sols minéraux bruts (lithosols et cuirasses) sur 12°N et de vertisols sur alluvions ou matériau argileux.

Il apparaît ainsi que la formation pédologique typique à ce "pays" de savane s'identifie au sol ferrugineux. Comment se comportent ces sols vis à vis de la pluie, de l'écoulement des eaux, de la sécheresse ? Des réponses à cette interrogation révèleront les contraintes d'une agriculture pluviale.

fig. 6 : BURKINA : Répartition des sols.

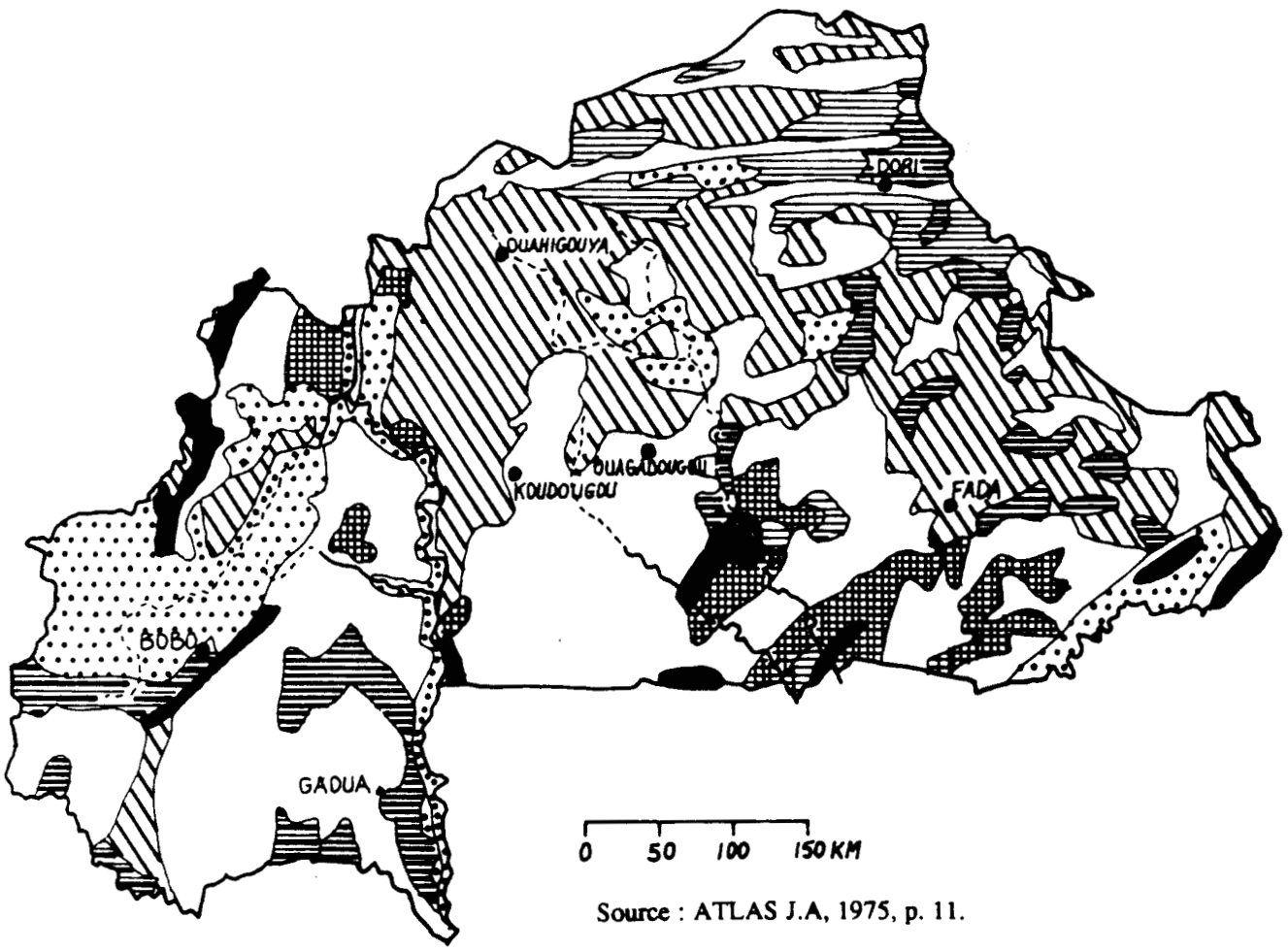

Source : ATLAS J.A, 1975, p. 11.

lithosols et cuirasses
sols gravillonnaires
sols ferrallitiques
vertisols
sols bruns eutrophes
sols ferrugineux
sols hydromorphes
sols halomorphes

fig. 7 : MOYEN BASSIN DE LA VOLTA : Croquis pédologique.

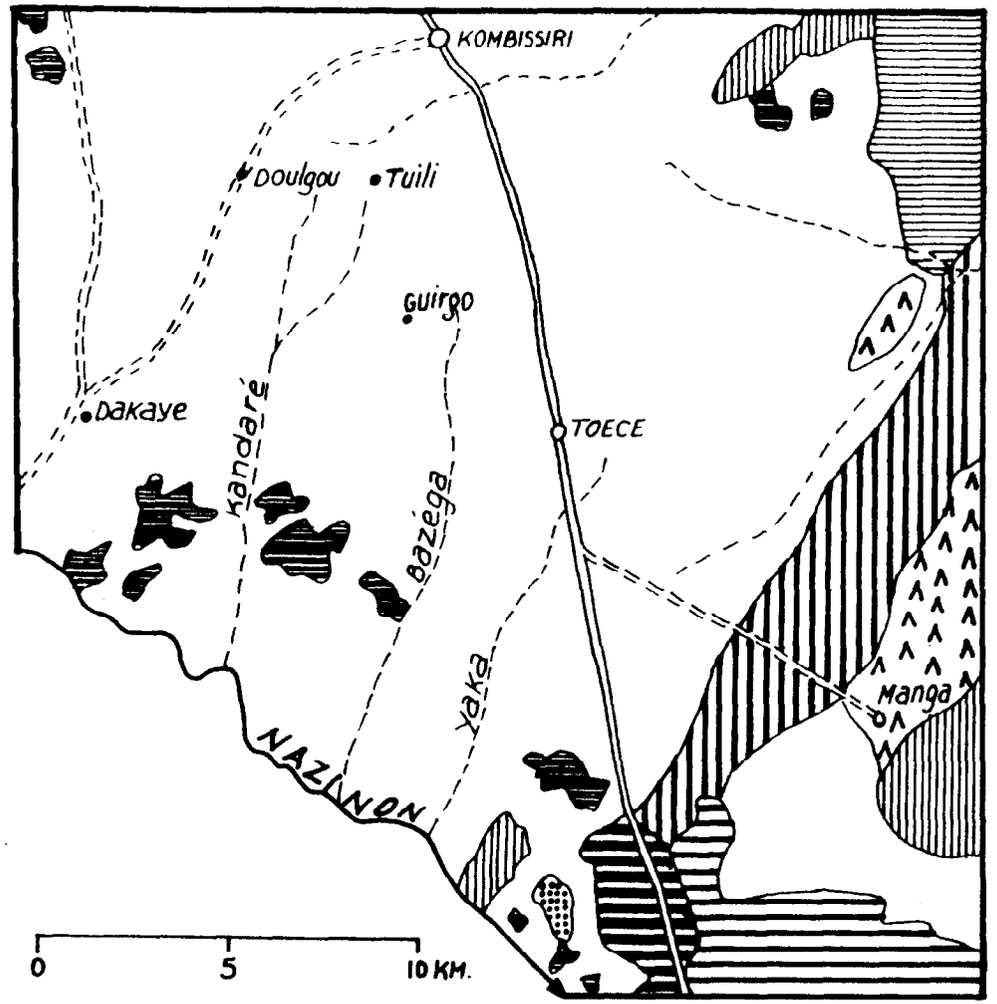

Route Nationale 5.
piste.
Volta Rouge.
affluent

sol ferrugineux sur matériau argilo-sab
sol ferrugineux lessivé.
vertisol lithomorphe.
vertisol sur argiles gonflantes.
sol brun eutrophe.
lithosol sur cuirasse ferrugineuse.
lithosol sur granite.
sol halomorphe dégradé sur granite.
sol peu évolué sur matériaux cailloute

Source : B. KALOGA -- ORSTOM, 1973.

111. Des sols pauvres en matières organiques.

Les sols ferrugineux se développent sur des matériaux riches en argile faite d'une kaolinite à faible pouvoir d'adsorption de l'eau et des sels fertiles et qui se transforme, par élimination de la silice, en hydrates d'alumine et de fer sans valeur agricole (P. GOUROU,1982, p. 92). Le profil altéré atteint en moyenne deux mètres, le toit de la roche saine se situant entre 5 et 7 mètres. L'horizon de surface A_1, de faible teneur en matières organiques, est souvent sableux et appauvri en éléments solubles fertilisants. L'horizon A_2 qui lui succède connaît un phénomène de lessivage qui entraîne les argiles et les éléments solubles. Ceux-ci vont s'accumuler dans l'horizon B, enrichi en argiles et où apparaissent des nodules de fer.

Le régime soudanien présente l'avantage d'une fourniture annuelle de litière par la chute des feuilles des arbres et des arbustes ainsi que par l'importante couverture herbeuse qui se dessèche et peut se décomposer au bénéfice du sol. Les taux de matière organique, inférieures à 1% en zone sahélienne, sont compris le plus souvent entre 1 et 2% dans le reste du pays (R. BOULET, 1976). Mais à une relative abondance de la fourniture biomassique en régime soudanien s'oppose une activité microbiologique plus importante que dans la zone sahélienne ; ce qui explique, entre autres, la faible épaisseur de la litière. Par ailleurs, l'action anthropique (feux de brousse, coupe abusive de bois, défrichements, etc) réduit énormément et annule dans certains cas l'apport biomassique.

A cette pauvreté en matières organiques s'ajoutent des carences en éléments minéraux indispensables à la fertilité agronomique, principalement en azote et en phosphates, parfois en calcium, en potassium et en magnésium. Le sol ferrugineux tropical, qui couvre la majeure partie du Moogo, a donc une faible valeur agronomique. Les autres sols, malheureusement d'extension plus réduite, ont des potentialités chimiques plus favorables.

Ainsi les vertisols, localisés dans les bas-fonds, se caractérisent par des fortes teneurs en argiles, la prédominance d'une argile gonflante saturée en bases (la montmorillonite) qui augmente de volume par rétention d'eau. Malgré une richesse minérale élevée, les vertisols sont difficiles à travailler en raison d'une compacité de surface, d'une asphyxie fréquente en profondeur et d'un micro-relief tourmenté.

Les sols bruns eutrophes, en revanche, ne sont pas soumis à des mouvements internes, ont des horizons moins compacts que les précédents, donc une meilleure porosité. Ils se développent sur des roches cristallines basiques (dolérites) ou neutres (migmatites) et comportent en profondeur aussi bien de la kaolinite que de la montmorillonite. Leurs caractères physiques apparaissent bien plus favorables que ceux des sols ferrugineux et des vertisols.

Au total, les principaux sols rencontrés au Moogo présentent des caractéristiques chimiques et physiques variées mais les meilleures ne s'étendent guère en dehors des secteurs non hydromorphes des bas-fonds. La mise en valeur agricole porte essentiellement sur le type ferrugineux, pauvre ; cela s'explique par l'indigence du réseau hydrographique qui fait que la plupart des villages n'intègrent pas à leurs terroirs des bas-fonds et restent, pour ainsi dire, privés de sols vertiques et bruns eutrophes relativement plus riches.

112. Des sols soumis au phénomène de cuirassement.

Le régime climatique soudanien se caractérise par une opposition prononcée entre une saison sèche de sept mois et une saison des pluies. Ce contraste saisonnier entraîne pour les sols des phénomènes de variation de structure dont le cuirassement. Celui-ci provient de la concentration et de la fixation, au cours de la saison sèche, sous une forme stable, des sels métalliques libérés par l'altération hydrique lors des pluies de la saison humide. Au cours de cette dernière en effet, il y a formation d'argile dans l'horizon B d'accumulation du sol qui prend alors une structure plus ou moins plastique. L'engorgement temporaire provoque le blocage des composés de fer précédemment libérés et qui migrent soit verticalement soit obliquement le long du versant.

En saison sèche le sol subit une dessication intense car il se trouve soumis à des températures élevées (60° C pour les maxima au sol en avril). Il s'ensuit une déshydratation des composés de fer, ce qui entraîne la formation de concrétions ferrugineuses. Cette tendance à l'induration s'accentue sous l'effet des craquelures dues aux feux de brousse ou au brûlis et par le travail des animaux fouisseurs qui entraînent à l'intérieur du sol une aération favorable à l'oxydation, et donc à l'immobilisation des ions métalliques (M. MIETTON, 1988, pp. 116 - 136).

Ce concrétionnement de l'horizon B revêt des intensités variées suivant plusieurs facteurs dont la nature de la roche-mère sous-jacente (proportion plus ou moins grande de fer), l'importance de la saison sèche, surtout les amplitudes thermiques qui accentuent le phénomène. En fonction de l'importance du concrétionnement, on désigne l'horizon induré soit par le terme de carapace s'il peut être cassé à la main, soit par celui de cuirasse s'il ne peut être cassé qu'à l'aide d'un marteau.

Sur le plan agronomique, le cuirassement des sols a un impact évident sur les possibilités de mise en valeur des terres. L'induration de l'horizon B joue un rôle de blocage vis à vis de l'infiltration des eaux de pluie. La capacité d'absorption ou la vitesse d'infiltration se trouve "réduite dans les proportions de 1/20 de ce qu'elle est dans les sols ferrallitiques classiques" de la zone équatoriale (ROOSE, 1971); ce qui favorise par ailleurs un ruissellement important et témoigne d'une susceptibilité élevée à l'érosion, malgré la faiblesse des pentes.

Ces indurations posent des difficultés d'aménagement agricole lorsque le décapage de l'horizon humifère A laisse affleurer la carapace ou quand le débitage en gros blocs de l'horizon induré gêne la traction de la houe, en culture manuelle comme en culture attelée. La permanence de la couche indurée entre 10 et 20 centimètres de profondeur limite l'enracinement des cultures et des plantes. Un autre phénomène, l'encroûtement superficiel, constitue un facteur aggravant vis à vis de l'infiltration.

113. Des sols superficiellement encroûtés.

On verra ultérieurement que les pluies, dans cette zone soudanienne, sont de forte intensité au début de la saison pluvieuse. La surface du sol, exposée à l'énergie cinétique des gouttes d'eau, subit un phénomène de tassement en surface, prend souvent une structure massive qui, en saison sèche surtout, atteint une compacité et une cohésion très fortes. Ces structures lamellaires dites "croûtes de battance" réduisent la vitesse d'infiltration des eaux et favorisent ainsi le ruissellement. De ce fait, l'érosion dans un premier temps se trouve limitée en raison de la cohésion superficielle mais si une brèche se produit, sarclage

par exemple, le ruissellement ayant été stimulé, on assiste à une ablation par plaques. Or la nécessité de ces opérations culturales est rendue obligatoire pour favoriser l'infiltration et éliminer les mauvaises herbes qui constituent une concurrence néfaste pour les cultures. Le maïs par exemple demande une opération de binage par quinzaine, surchargeant ainsi le calendrier agricole.

L'encroûtement superficiel entraîne donc l'obligation de façons culturales répétées pour ameublir le sol ; or cette répétition favorise par elle-même l'occurrence d'autres phénomèmes qui sont : le lessivage des éléments minéraux et le transport des éléments meubles du sol par les eaux de ruissellement. Sur les terres en repos, le phénomène de restauration par reconquête de la végétation spontanée se trouve perturbé par la grande susceptibilité des sols à l'érosion. En effet, plusieurs facteurs peuvent provoquer l'ouverture de brèches dans la structure lamellaire superficielle, en l'occurrence le piétinement des animaux et l'action des animaux fouisseurs.

Cuirassement dans l'horizon B d'accumulation et encroûtement de surface jouent le même rôle de blocage vis à vis de l'infiltration, accentuent le ruissellement et confèrent au sol de mauvaises qualités physiques : compacité de surface, porosité limitée et faible pouvoir d'absorption en eau. Tout cela concourt à donner une importance particulière à l'érosion dans les processus morphogéniques.

114. Des sols érodés.

On ne saurait apprécier l'importance de l'érosion qu'à travers les caractères du ruissellement qui en constitue la cause principale en régime soudanien. Le ruissellement des eaux, phénomène morphodynamique commandé par les pluies, dépend du relief.

Le Moogo s'étend sur une immense pénéplaine dont "le relief, monotone, n'est qu'une succession de croupes molles et de vallons évasés, avec de loin en loin une butte isolée ou un groupe de collines aux pentes raides qui s'élèvent de quelques dizaines de mètres au-dessus du plateau" (Atlas JA; 1975, p.5). L'impact de l'érosion, dans ces conditions, serait limité à des secteurs à relief contrasté, étant donné la faiblesse générale des pentes (0,5 % à 2%). Plus de 90% de la région a des pentes de moins de 1% (ROOSE, 1972). Celles-ci cependant sont longues ; ce qui favorise l'écoulement des eaux.

L'importance du ruissellement a été appréciée notamment sur parcelles expérimentales. Les coefficients unitaires atteignent 5 à 20% sous savane non brûlée, 20 à 50% sous culture traditionnelle et jusqu'à 60 à 80% sur sol nu ou substrat épuisé par les cultures (ROOSE, 1971) pour une pluviométrie de 960 mm/an. BIROT et GALABERT (1970,1971) ont mesuré, dans la région de Ouagadougou, des coefficients moyens annuels de 24% sur sol nu, de 8% sous couverture arborée et 4% sur sol à tapis herbacé. Les mesures effectuées par le GERES dans la région de Ouahigouya donnent des valeurs moins élevées : un ruissellement moyen de 20% sur pentes fortes, 3 à 4% sur faibles pentes sous végétation, 10 à 15% sur les mêmes pentes lorsqu'elles sont dénudées; J.-Y. MARCHAL (1983, p. 44), qui cite ces chiffres, précise qu'il faut entendre par pentes fortes des pentes comprises entre 1,5 et 2%. Les travaux de M. MIETTON, au sud du domaine soudanien (800 à 1000 mm/an), dans la région de Pô, donnent les résultats suivants sur cinq ans.

TABLEAU n° 2 : SYNTHESE DES RESULTATS DE LA STATION EXPERIMENTALE DE Pô - Banon (1978 - 1982) in M. MIETTON (1988, p. 233).

PO-BANON (Mietton)

- Coordonnées : 11°11'N - 01°06'W ; altitude : 305m
- Dispositif : 4 parcelles
  - P1: sous savane arbustive, non protégée — 100m² — pente : 2,1%
  - P2: cultivée (sorgho) sans buttage ni billonnage — 100m² — pente : 1,8%
  - P3: Wischmeier — 100m² — pente : 1,7%
  - P4: en pente forte, gravillonnaire, à couverture de hautes graminées — 28m² — pente :16,5%
- Sols ferrugineux tropicaux, gravillonnaire dès la surface (P4), à carapace en profondeur (80cm-P1), à taches (P2,P3).

- Années (5)		1978 (13/5 au 29/10)	1979 (16/4 au 15/9)	1980 (13/4 au 30/10)	1981 (23/4 au 8/10)	1982 21/4 au 4/10)
Pluies Hauteur (mm)		780,1	704,5	737,9	561,2	657,5
R_{USA} index		368	235	271	212	298
Pluies (mm) de fréquence rare (f au non dépassement)		42 et 46 (f=0,8 en mai et juin) 128 (f an=0,975)	55,1 (f=0,86 en juin)	72 (f an =0,68)	-	49 (f=0,8 en mai)
- Ruissellement						
KRAM %	P1	4,7	1,6	2,4	1,4	2,9
	P2	15,6	17,1	14,3	8,8	6,2
	P3(W)	11,3	29,1	21,6	14,1	24,6
	P4	5	8,2	7,3	4,6	2,2
KRMAX %	P1	25,4	11,4	11,3	5,2	10,9
	P2	52,8	60	46,2	49,4	37,4
	P3(W)	45,1	74,8	71,7	67,8	93,3
	P4	25,8	22,6	34,3	18,6	13,7
- Erosion ($t.ha^{-1}$)						
	P1	0,13	0,03	0,13	0,16	0,13
	P2	1,4	0,86	1,38	0,76	1,8
	P3(W) *	2,3	3,9	4,9	5,4	8,9
	P4	0,06	0,54	1,07	0,33	0,03

* mesures par défaut

Note : KRAM = coefficients de ruissellement annuels moyens.
KRMAX = coefficients de ruissellement maximums s.e. unitaires.

On s'aperçoit, à travers ce tableau, que par-delà des moyennes peu impressionnantes, de l'ordre de 4% sous savane ou de 15% sur parcelle cultivée, il peut survenir deux ou trois fois par an des taux dépassant 20% sous savane ou 50 à 60% dans les champs, valeurs élevées compte tenu de la faiblesse générale des pentes. Le ruissellement varie d'une année à l'autre suivant la répartition et l'intensité des pluies. Cette variabilité peut s'exprimer aussi au cours d'une même année selon le lieu, la structure du sol, la nature, la croissance et la densité du couvert végétal (formations naturelles et anthropiques).

Toutes ces données déterminent l'apparition de deux types de ruissellement. En savane et sur les champs, il s'agit d'un ruissellement diffus, en filets divaguant entre les touffes de graminées. Localement peut apparaître un ruissellement en nappe selon l'intensité de la pluie et la situation au long du versant, mais ce type se rencontre rarement. On rencontre enfin un ruissellement concentré là où la pente s'accélère et où il existe des fentes de dessication qui canalisent les eaux.

Du point de vue mécanique, le ruissellement diffus donne lieu à une ablation pelliculaire ; ce qui entraîne alors un exhaussement des touffes de graminées autant que des pieds de cultures. Ce ruissellement est également sélectif, ce qui se traduit par l'occurrence d'un mulch de sables grossiers. Un labour répété, sans protection appropriée du sol, aura pour conséquence une mise à disposition des éléments fins aux eaux ruissellantes qui, à la longue, vont balayer les particules de cohésion au toit de l'horizon A déjà bien mince. Les plantes qui y sont cultivées ne supportent pas la moindre sécheresse; aussi constate-t-on, sur ces sols gravillonnaires (*zîkugri, kuigdige)*, une lente croissance des mils jusqu'au début du mois d'août où l'abondante fourniture d'eau vient stimuler la montaison des plants. Enfin, le ruissellement concentré donne des formes de dissection linéaire : rigoles et ravines qui drainent les eaux vers les marigots. Ce type de ruissellement prend naissance dans les sentiers et dans les *toose* (limites des parcelles de cultures) en creux pour rejoindre des chenaux d'écoulement de faible importance dont la jonction crée la rigole.

Dans les trois cas et sur tous les types de sol, il y a un transport de matériaux de l'ordre d'une tonne par hectare et par an (M. MIETTON, 1980 et 1988) ou plusieurs tonnes par hectare et par an (E. ROOSE, 1972) *sur* champs cultivés. E. ROOSE et BIROT (1970) ont mesuré, toujours à l'échelle de la parcelle, dans la région de Ouagadougou, des ablations de 5 à 15 t/km^2/an sous végétation et de 270 t/km^2/an sur sol nu.

A l'échelle des bassins versants, les "mesures de transport en suspension et d'envasement des barrages permettent de fixer un ordre de grandeur de l'érosion dans la zone nord-soudanienne du Burkina Faso (à) des valeurs presque toujours supérieures à 50 ou 100 tonnes/km^2/an" (M. MIETTON, 1986, pp. 119/126), soit 0,5 à 1 tonne/ha/an.

Contrairement à la logique apparente, même en l'absence de ruissellement, une averse entraîne toujours une érosion, sous la forme de déplacement des particules vers l'aval, sous l'impact de l'énergie cinétique développée par les gouttes d'eau. La pluie "provoque une dispersion aléatoire des particules que heurtent les gouttes, ce que les auteurs anglo-saxons désignent sous le nom de *splash*" (R. NEBOIT, 1983, p. 30) ; il s'agit d'un phénomène de saltation appelé également "érosion pluviale". Il faudrait y ajouter le transport des matières organiques par l'action conjointe de l'eau et du vent qui accompagne les pluies orageuses au moment du passage des lignes de grains (ondes de l'Est) en début ou en fin d'hivernage. Au total, l'érosion s'exerce sur les éléments minéraux et organiques les plus riches du point de vue agronomique : argiles et limons, sels minéraux, litières en voie de décomposition qui participent à la formation des bases échangeables.

Les sols que l'on rencontre au Moogo présentent donc à priori des caractères physiques et chimiques peu favorables à l'obtention de rendements agricoles satisfaisants. A cette pauvreté s'ajoutent des phénomènes morphogéniques qui limitent encore davantage les possibilités de leur mise en valeur. Enfin le régime des pluies et des vents exerce une érosion prononcée en l'absence d'aménagements appropriés. On abordera ultérieurement les techniques mises en oeuvre pour amoindrir les effets de ces différents facteurs physiques, les aléas du régime des pluies en particulier.

12. **Les aléas d'un régime pluviométrique** : le climat ; une composante de la stabilité ?

Le Moogo n'est pas à l'abri de l'aggravation des conditions climatiques qui touche les pays au sud du Sahara depuis quelques décennies. Même en régime pluviométrique "normal", les populations subissent de nombreuses contraintes. De façon concrète, comment se réalise la fourniture d'eau dans ce pays où le problème de l'eau vient en tête des difficultés pour la survie biologique ? Cette question, rapportée au secteur de la production agricole, activité principale des *Moose*, ne manque pas d'intérêt et constitue le coeur de débats qu'on ne pourra aborder dans le cadre de ce travail. Il paraît utile cependant, pour l'analyse de l'environnement qui conditionne les possibilités du changement, de circonscrire ici les contraintes de la pluviosité : les caractéristiques des pluies, les prélèvements physiques et biologiques, la sécheresse, etc. , aspects étroitement liés les uns aux autres.

Sur quels moyens s'appuyer pour l'analyse de la question? On dispose de tableaux pluviométriques annuels et de relevés mensuels pour la plupart des stations d'observation météorologique. Mais les moyennes que ces tableaux révèlent n'ont pas beaucoup de signification lorsque l'on étudie les conditions de l'activité agricole à l'échelle d'une micro-région. Ainsi, au vu des relevés annuels des deux stations du bassin versant de Bazèga, on observe des valeurs de 554, 637, 666 mm/an à 75 km au sud de Ouagadougou dont la moyenne est de 864 mm/an. Les résultats des campagnes agricoles 1983 et 1985 par exemple, mis en rapport avec les totaux pluviométriques annuels, sont révélateurs d'une situation : pour Lilbouré, la différence pluviométrique entre 1983 et 1985 est seulement de 28,8 mm ; et pourtant, les résultats furent très différents au niveau des récoltes. Plus étonnant encore, Toécé réussit mieux la campagne 1985 avec un déficit net de 128 mm par rapport à 1983. Ces constats montrent bien la limite des totaux pluviométriques annuels dans l'analyse de la question. Aussi faudrait-il rechercher ailleurs les explications de ce paradoxe apparent entre pluviométrie absolue et réussite de la campagne agricole : les caractéristiques des pluies et le rôle des prélèvements physiques semblent plus aptes à rendre compte de la situation.

121. Une variabilité interannuelle.

On remarque sur les tableaux suivants une forte variabilité interannuelle de la pluviométrie. Celle-ci est d'autant plus grande que l'on se dirige vers le nord. Elle peut dépasser dans la zone sahélienne 30% alors qu'elle se situe à moins de 10% en zone équatoriale. H. DERRIENNIC (1977, p.97) constate également la corrélation inverse entre la variabilité des pluies et la fourniture d'eau au Niger. Le tableau et les graphiques ci-après témoignent d'une réelle instabilité (voir également les annexes).

TABLEAU n° 3 : PLUVIOMETRIE ANNUELLE A TOECE ET A LILBOURE (mm).

Année	LILBOURE	TOECE
1980	-	749,60
1981	-	847,50
1982	885,20	902,30
1983	637,60	757,40
1984	554,70	609,90
1985	666,40	629,30
1986	850,90	1 096,80

Source : ASECNA/Service de la météorologie ; Ouagadougou.

Fig. 8 : Variations interannuelles des pluies à Ouagadougou, Manga et Pô.

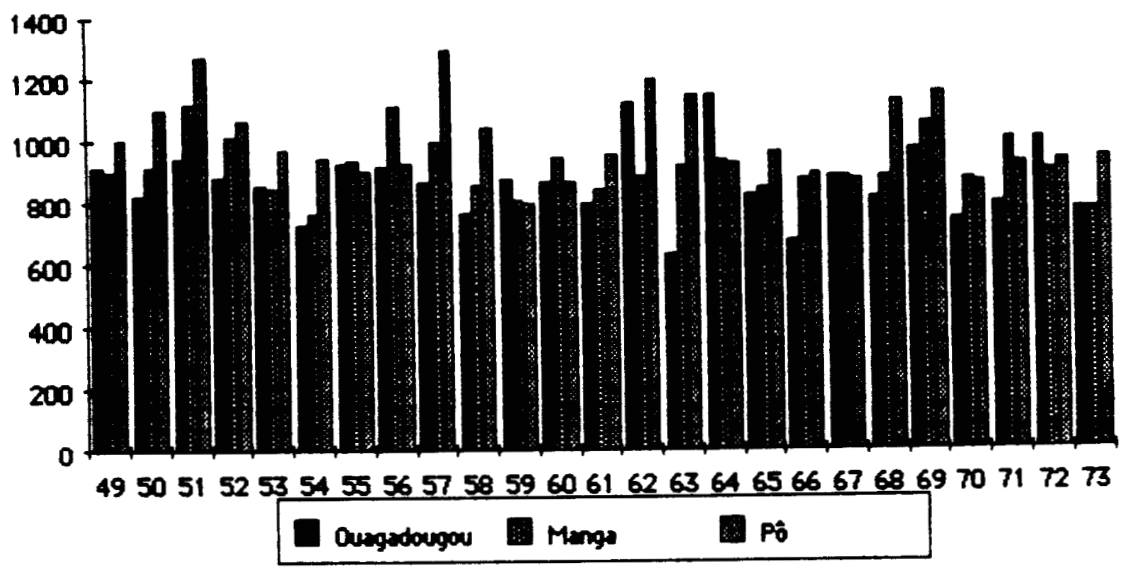

fig. 9 : VARIATION INTERANNUELLE DES PLUIES A OUAGADOUGOU

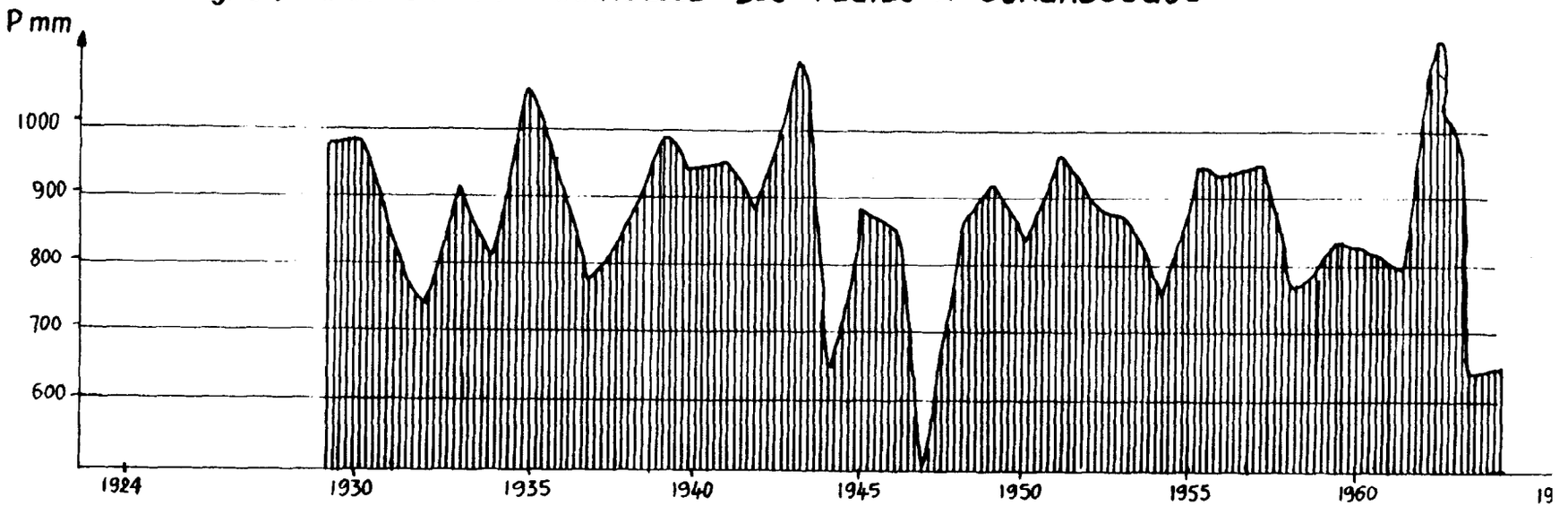

fig. 10 : VARIATION DES MOYENNES PLUVIOMETRIQUES PLURIANNUELLES

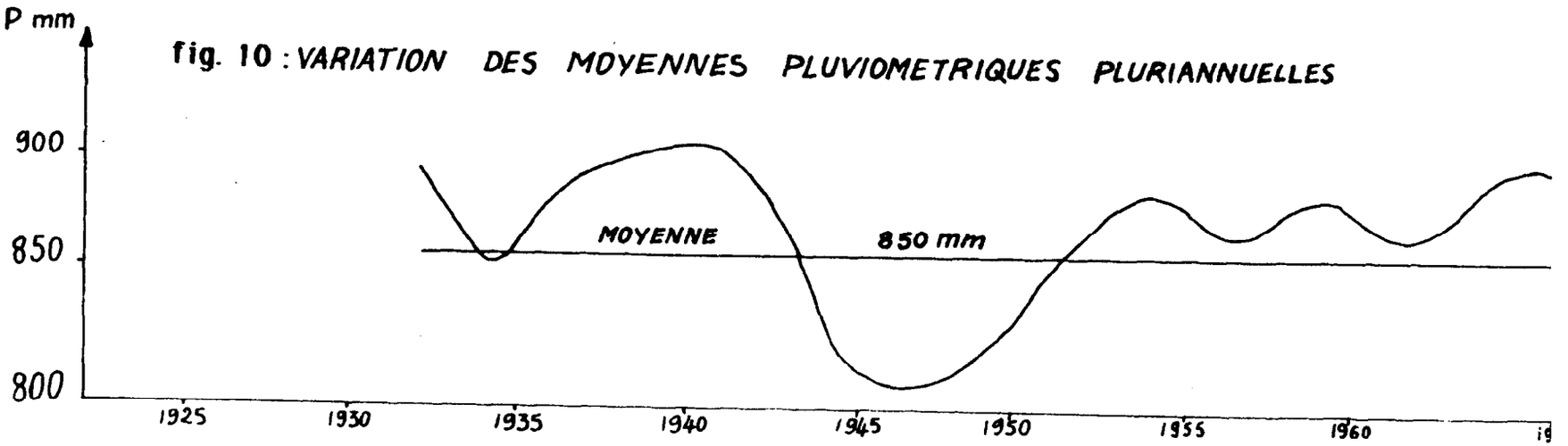

SOURCE : KI M., 1976.

Au-delà de ces considérations globales, il faut recourir à une observation plus détaillée où deux caractères retiennent d'emblée l'attention et ont un impact sérieux sur l'activité agricole : la localisation dans l'espace et l'intensité des pluies.

122. Des pluies localisées dans l'espace.

Dans le bassin-versant de Bazèga, le pluviomètre de Toécé indique 3 mm le 29 octobre 1986; Lilbouré à 14 km au sud-ouest de Toécé enregistre pour la même averse 82 mm. On pourrait citer plusieurs exemples de ce genre au cours de la même saison entre des postes souvent bien proches. Il suffit d'observer les relevés journaliers des stations ci-dessus citées (voir Annexes).

Ces observations montrent bien la répartition des pluies dans l'espace. Il s'agit le plus souvent de pluies de convection correspondant à des ascendances très hautes de masses d'air. Il peut s'agir également du passage d'une ligne de grain, laquelle correspond au déplacement ESE-WNW d'une masse d'air autonome dans la masse de la mousson. Elle se caractérise par une grande irrégularité spatiale, apparaît en un secteur, puis disparaît pour réapparaître plus loin. Ces variations se font aussi bien dans le sens Est-Ouest que dans le sens Nord-Sud ; ce qui explique la grande irrégularité spatiale des averses.

Les travaux de M. MIETTON (1988, p. 72-73) ont mis en évidence que les corrélations entre les précipitations sont mauvaises dans l'espace ; sur cinq années d'étude, il retrouve en effet le même coefficient de corrélation (0,33) entre les stations de Pô et Banon, distantes de seulement 5 kilomètres. La distribution des objets sur le graphique suivant, emprunté à l'auteur, montre bien la variabilité spatiale des pluies.

123. Des pluies agressives.

Les renseignements sur l'intensité des pluies sont fournis par l'examen des pluviogrammes. Le pluviographe permet ainsi de rapporter la hauteur d'eau à l'unité de temps. Nous ne disposons malheureusement pas de données tout à fait locales ; on peut néanmoins considérer comme très significatifs les valeurs enregistrées à Ouagadougou. Les précipitations journalières dépassent 60 mm une fois chaque année et 92 mm tous les cinq ans. A l'occasion de ces pluies exceptionnelles, on peut enregistrer des intensités de l'ordre de 100 mm/h pendant 10 minutes, 60 mm/h pendant 30 minutes et 40 mm/h pendant une heure (BRUNET, 1963; ROOSE, 1972).

M. MIETTON (1988, p. 59 -69) a dressé des typologies de pluies ; sa classification graphique des averses a donné cinq principaux types dont les caractéristiques (hauteur d'eau, durée, intensité instantanée) sont intéressantes au plan de la perception des phénomènes morphogéniques et des besoins des cultures ; il distingue :

- un type 1 correspondant à des pluies de courte durée (10 à 30 mn), de hauteur généralement faible à moyenne (10 à 40 mm), dont l'intensité est forte du début à la fin de l'averse, avec des maximum instantanés dépassant très généralement 60 mm/h et atteignant parfois 140 mm/h.
- un type 2 : il s'agit d'orages qui présentent un régime analogue au précédent, dans un premier temps, mais où la précipitation brutale est suivie d'une traîne variable en intensité et pouvant durer plusieurs heures.

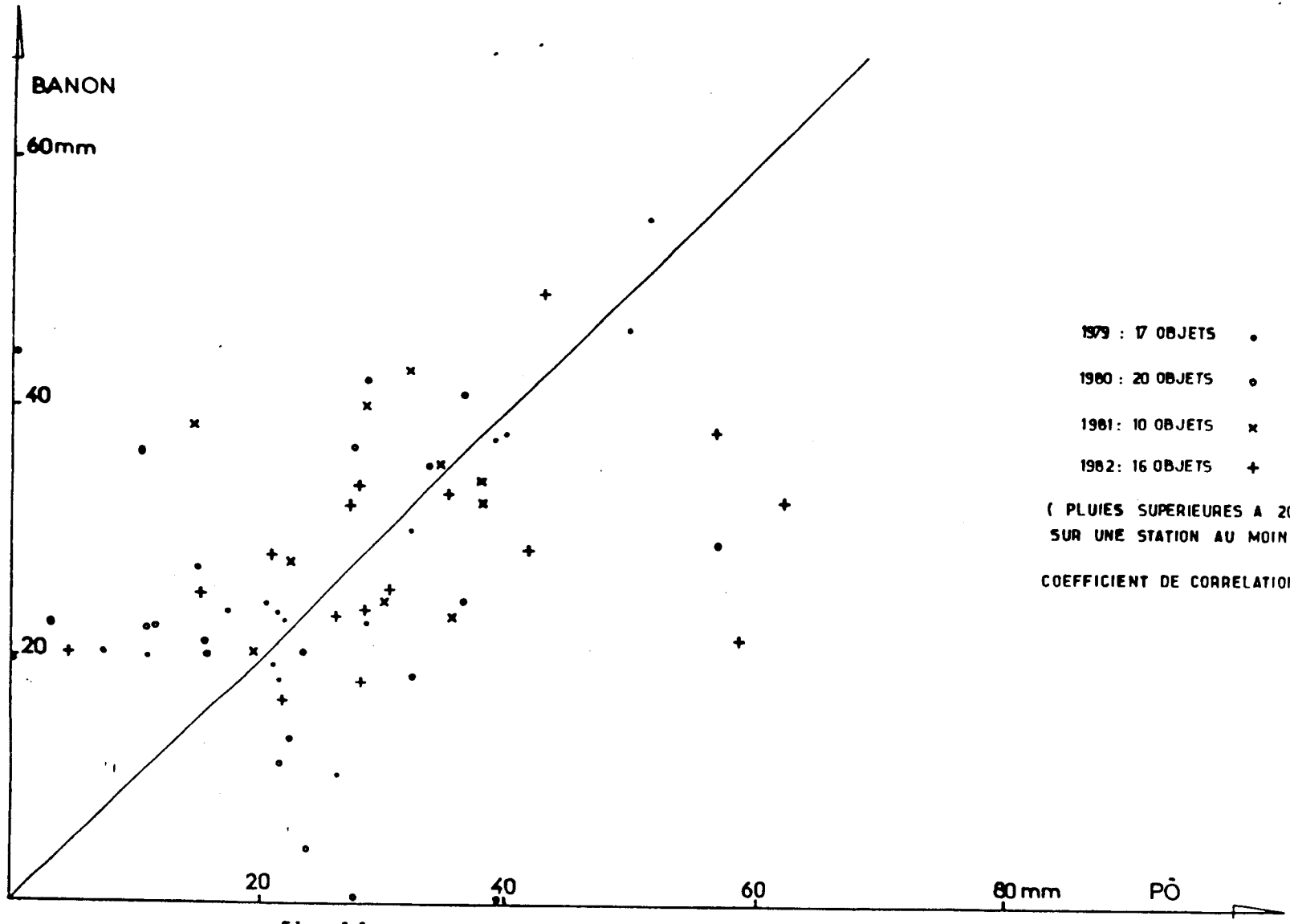

fig. 11 : Variabilité des pluies dans l'espace (Distance Pô-Banon 5 km).

- un type 3 qui comprend des pluies composites, à plusieurs maximums d'intensité et se succédant au cours d'une même averse ou à quelques heures d'intervalle, deux ou trois fois en 24 heures.

- un type 4 qui correspond à des tornades exceptionnelles tant par leur hauteur que par leur intensité. Ces tornades ont une fréquence très rare (entre 20 et 50 ans) et ont des intensités instantanées pouvant atteindre 120 à 148 mm/h. La hauteur d'eau, variable mais importante, est à apprécier selon le mois.

- un type 5 correspondant à de petites pluies nombreuses mais peu efficaces, le plus souvent inférieures à 20 mm, voire 10 mm, de plus ou moins longue durée et de très faible intensité.

Sur cinq années d'observations dans la région de Pô (191 pluviogrammes), M. MIETTON a abouti à la répartition suivante des pluies : 40% du total pour les types 1 et 2 ; 15% pour le type 3 et 45% pour le type 5. L'agressivité des pluies, selon leur intensité, dépend de la plus ou moins grande chance d'apparition de tel ou tel type ; or la donnée la plus certaine et permanente dans le temps pour le régime des pluies soudanien est son caractère aléatoire. On retient donc qu'à une forte intensité instantanée correspond un taux de ruissellement élevé, donc une plus grande susceptibilité des sols à l'érosion ; en revanche, les averses d'intensité faible et de longue durée présentent plus d'intérêt sur le plan agricole.

Il convient cependant de reconnaître la difficulté d'établir un lien direct entre une pluie et son efficacité selon la période de la saison car les caractères physiques des sols, le taux de couverture de la végétation et les types d'opérations culturales à exécuter introduisent des nuances à prendre en considération. Néanmoins, le caractère orageux des pluies tropicales contribue à la dégradation des terrains de cultures en l'absence d'aménagements appropriés.

124. Des pluies mal réparties dans l'année.

Les histogrammes établis à partir des relevés pluviométriques mensuels montrent bien le contraste entre la saison humide de 4 à 5 mois et le reste de l'année. Là encore, l'observation fait apparaître des saisons plus ou moins longues selon les années. En 1982 par exemple, seul le mois de janvier a été sec dans l'absolu à Toécé. En revanche on compte 4 mois secs pour 1983, 3 pour 1984, 5 pour 1985. Comment donner une limite nette à la période de pluies ? Pour l'agriculture il y a des pluies d'aucune utilité ni pour le sol ni pour les cultures, si ce n'est qu'elles peuvent recharger par endroits, en l'occurrence dans les bas-fonds, les nappes phréatiques ou intervenir dans l'abreuvage des animaux.

Du point de vue agricole, la saison humide comprend trois périodes définies selon le rapport entre les hauteurs de pluies (P) et les quantités d'eau physiquement évaporées et biologiquement transpirées (évapotranspiration potentielle; ETP). La détermination de ces périodes s'inspire de la méthode de Franquin (1969) et distingue :

- une période préhumide correspondant à l'ensemencement des champs et au cours de laquelle 1/2 ETP < P < ETP et où les précipitations sont irrégulières et incertaines, les températures encore élevées. Le passage du FIT à cette période en direction du Nord installe un régime de vents forts dû aux perturbations entre les masses d'air humide et sec. Cette période s'étale à Ouagadougou sur 44 jours et commence entre le 25 mai et le 1er juin dans la région du centre (Atlas JA, 1975).

- une période humide pendant laquelle la valeur des précipitations dépasse celle de l'ETP; le bilan demeure ainsi positif jusqu'à la fin du mois d'août ou le début du mois de septembre, soit à Ouagadougou 84 jours.

- une période post-humide qui commence dès que le bilan hydrique devient déficitaire sans passer au-dessous de la valeur 1/2 ETP. Elle dure à Ouagadougou 16 jours en moyenne.

La saison pluvieuse dure à Ouagadougou 144 jours soit le 1/3 de l'année. Ce temps doit suffire aux paysans pour travailler et récolter assez de céréales pour subvenir aux besoins de toute l'année. De décembre à mai inclus, l'absence ou la non utilité de pluie (pour l'agriculture pluviale) plonge tout le pays dans une situation de chômage où l'on "glane" de quoi s'occuper pour combattre l'inactivité et l'ennui et, au besoin, pour se procurer des ressources d'appoint si les récoltes n'ont pas été satisfaisantes. Ce constat nous ramène à la notion de "pluie utile", surtout pour la période préhumide durant laquelle les aléas de la pluviosité soumettent les paysans, face à l'urgence des opérations d'ensemencement, à l'angoisse du risque.

Pour E. BERNUS (1974, p.1), il s'agit de pluies "qui permettent une rétention en eau des sols suffisante pour rendre possible le développement des plantes sans hiatus, jusqu'à maturité". Cette définition semble s'appliquer à une échelle saisonnière. AUDRY (1974, p.5) estime, pour sa part, qu'une pluie utile "recouvre de façon complexe la conjonction de diverses conditions : une pluie ou une séquence de pluies assez forte pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur suffisante pour attendre la pluie suivante (...), une probabilité d'occurrence de pluies prochaines pour relayer l'effet de cette pluie ou de ces pluies (...), une vitesse de germination des graines puis de développement des racines permettant à la plante, dans la séquence de pluies utiles attendues, de partir gagnante dans la course de vitesse qu'elle mène alors en concurrence avec l'évaporation directe". J. GALLAIS (1977) propose de retenir comme pluie utile une chute supérieure à 3 mm, suivie d'une pluie semblable dans un délai maximum d'une semaine. Cette définition, proposée pour le delta intérieur du Niger, devrait être nuancée, en considération des sols gravillonnaires du Moogo.

J.-Y. MARCHAL (1983, p. 47), qui nous fournit les diverses propositions précédentes, estime pour le Yatenga au nord du Moogo "qu'il faudrait avancer un minimum de 8 à 10 mm", tout en maintenant un intervalle maximum de 7 jours entre les deux pluies ; pour lui en effet, en dessous de cette valeur et au-delà de cette durée, il est probable qu'une sécheresse puisse s'amorcer, avec les implications qu'elle comporte vis à vis de la végétation. Les diverses approches de la notion de pluie utile prennent en compte, en plus de la quantité d'eau tombée, l'intervalle entre deux pluies.

Il faudrait considérer par ailleurs la possibilité pour les hommes de travailler la terre car l'état de sécheresse, autant que celui de l'engorgement du sol, limitent la productivité du travail en culture manuelle comme en culture attelée. Aussi convient-il de reconnaître le danger de formuler une définition qui réponde à toutes les situations locales, même pour des conditions similaires de fourniture d'eau et de répartition de précipitations ; la topographie et les types de sol jouent également un rôle à prendre en compte.

Si l'on se réfère à la méthode de FRANQUIN (1969, p. 65 - 95) qui permet, par superposition de courbes pluviométriques, à partir de valeurs décadaires, sur une longue durée, de déterminer par calcul statistique la probabilité d'apparition des différentes périodes de la saison, on s'aperçoit que le calendrier des pluies s'étale plus longuement que celui des cultures. Il est inutile de reprendre ici les calculs pour deux raisons:

1°) on a observé une baisse générale de la pluviométrie dans la zone depuis trois décennies, surtout une aggravation des conditions climatiques à partir de 1966 ; faute de savoir quelle sera l'échéance de cette péjoration, vaut-il encore la peine de poursuivre ce type de traitement statistique? Enfin, l'absence de corrélation spatiale des pluies exige, pour être efficace et avoir une signification réelle pour l'agriculture pluviale, que la méthode soit appliquée dans chaque village.

2°) les stations du bassin de la Bazège sont d'installation récente et ne disposent pas de longues séries dont le traitement aboutirait à des résultats fiables.

La direction de la météorologie nationale a proposé en 1982 une méthode fondée sur les mêmes paramètres climatiques : la pluviométrie et l'évaporation potentielle ; elle suggère que la méthode soit raffinée par des tests de terrain qui intègrent d'autres facteurs : préparation du sol, techniques culturales, matériel végétal. Il a été possible de situer le début des dates favorables à la réussite du semis des céréales :

" ... est retenu comme début de période favorable, celle au cours de laquelle on a 70% de chance (60% de chance pour le Nord du pays) d'avoir une pluviométrie décadaire supérieure au tiers de l'évapotranspiration potentielle (ETP) et qu'en plus on ait 50% de chance (40% de chance pour le Nord du pays) d'avoir ces conditions simultanément remplies au cours des deux décades successives (à savoir la décade du semis et celle d'après)". Une incertitude demeure car la même source indique que, deux années sur dix, le début des dates favorables au semis des céréales, peut selon les régions, être avancé ou retardé d'une à deux semaines.

Aucune méthode ne permet d'aboutir à des résultats fiables dans le temps et dans l'espace à 100%. Les différentes approches permettent néanmoins de mesurer les risques et peuvent aider le paysan à sortir de son angoisse du risque. Notre préoccupation n'est pas de proposer d'autres méthodes ; nous voudrions partir des constats du terrain dans le bassin versant de la Bazège pour souligner les irrégularités de la saison, en recourant notamment aux dates de semis et aux cycles de cultures pour évaluer les pertes d'eau pour l'agriculture. Celles-ci se situent surtout sur les marges de la saison agricole lorsqu'une chute d'eau n'est pas valorisée par un travail ou perturbe le cycle des opérations.

Le nettoyage et l'ensemencement des champs ont lieu à Toécé entre le 15 mai et le 1er juin. Les dernières opérations agricoles nécessitant la pluie interviennent avec le buttage du millet, la récolte du vouandzou et de l'arachide, les défrichements dans le courant de septembre alors que les cultures tardives arrivent à maturité. Toute pluie tombée avant les semis et après le ramassage de l'arachide est difficile à qualifier :

- elle est utile quand elle recharge les nappes phréatiques et remplit les retenues d'eau et les marigots ;
- elle peut être nuisible quand elle retarde la maturation des mils ou provoque la germination des grains sur épis avant la récolte, ou encore favorise le développement de la végétation adventice et oblige le paysan, soit à opérer des labours avant ensemencement, soit à mener des semis précoces pour lutter contre la concurrence ;
- elle peut être aussi inutile quand elle entraîne des pertes d'eau, notamment quand elle favorise un écoulement excessif qui alimente le bassin inférieur de la Volta au Ghana ; cette eau, en l'absence d'aménagements de stockage appropriés, contribue peu à la recharge des nappes phréatiques et à l'alimentation des hommes et des animaux ; elle ne peut non plus être valorisée par une quelconque activité économique.

Pour ne point exagérer et tenir compte des variations interannuelles, retenons le 15 mai pour début et le 15 octobre pour fin de la pluviosité utile. Cette fourchette paraît raisonnable puisque, d'après la méthode de Franquin, on a pu déterminer pour la station de Pô le début de la saison au 25 mai, c'est à dire la date à laquelle le semis a 50% de chance de réussir. La méthode utilisée par la direction de la météorologie nationale situe la courbe de probabilité autour du 1er juin pour Kombissiri, dans la troisième décade de mai à Pô. Cette superposition entre calendriers agricole et pluviométrique permet d'établir le tableau suivant qui redistribue les hauteurs d'eau selon les périodes considérées.

TABLEAU n° 4 : REPARTITION DES HAUTEURS D'EAU SUIVANT LE CALENDRIER AGRICOLE A TOECE ET A LILBOURE (mm).

Période	pré-humide		humide		post-humide	
Station	Toécé	Lilbouré	Toécé	Lilbouré	Toécé	Lilbouré
Année						
1980	-	85,10	-	645,30	-	19,20
1981	-	55,10	-	792,40	-	00
1982	140,30	212,40	732,40	688,30	12,50	01,60
1983	57,90	136,20	579,70	621,20	00	00
1984	18,40	24,90	523,90	571,83	12,40	13,17
1985	59,90	20,20	606,50	609,10	00	00
1986	66	75,90	778,60	935,80	06,30	85,10

Source : ASECNA / Service de la météorologie ; Ouagadougou : Tableaux pluviométriques.

Ce comportement tire son fondement dans une certaine routine paysanne qui sait par expérience qu'on réussit rarement son semis du premier coup en raison de l'irrégularité des pluies en début de saison. Toute la saison agricole se joue sur une période d'environ trois semaines. Le paysan le sait bien et aime à le répéter à l'enquêteur qui prêche la patience: "*soansoaag ne yi neer bangde a zame*" ; ce qui correspond à : "un bon repas se reconnait dès le plat d'entrée". L'expérience indique l'incertitude ; donc toute occurrence de pluie vaut la peine qu'on tente sa chance. Plus le semis échoue, plus l'angoisse du risque grandit. Aussi voit-on certains semer en sec dans l'espoir d'une pluie imminente qui, si elle ne tombe pas, livre les graines à la "canicule" du mois de juin et impose de recommencer plusieurs fois la même opération. Cela entraîne un gaspillage de semences, une dépense d'énergie, des efforts souvent vains.

Pourtant les *Moose* possèdent dans la nature des repères et des indicateurs sur le temps qu'il va faire (comportement de certains arbres, position de la lune, direction des vents, humidité de l'air, etc.). Les vieillards savent par expérience que quand l'*Acacia albida* perd ses feuilles, quand les vents violents passent sur le pays, quand les *Lannea microcarpa* commencent à porter des fleurs, quand l'arbre à karité porte ses premières noix, etc, il est temps de préparer les outils agricoles. De même, la remontée migratoire des colonies de pique-boeufs vers le Nord annonce le temps des semailles. Plus précis et fiables apparaissent les repères cosmologiques : la voie lactée, l'étoile polaire, Orion, les Pléiades, indiquent selon leurs positions, la saison ; on se sert de ces constellations comme des repères dont la position annonce le début imminent de la saison des pluies. Les caprices pluviométriques ont fini par rendre caduques ces références puisque, selon les années, la saison humide commence à des dates différentes. Il n'y a pas de saison "normale" en définitive ; chaque année apporte sa particularité.

Le tableau ci-dessus n'a d'intérêt que parce qu'il fait apparaître que les totaux pluviométriques ne rendent pas compte des quantités d'eau tombées à temps opportun. Pour certaines saisons, il convient, pour comprendre les résultats de la campagne, de défalquer du total enregistré plus de 200 mm .

Ce qui gêne davantage le paysan c'est l'apparition d'une période sèche de 2 à 3 semaines observée au sud de 12° N et qui se situe selon les années en début juin ou dans la seconde quinzaine de juillet (Atlas JA; p.15). Il ne s'agit pas de réussir son semis, il faut le réussir au bon moment, avant la période sèche favorable aux premiers sarclages mais assez longtemps avant pour que les jeunes plants puissent supporter le manque d'eau. On comprend alors la précipitation du cultivateur à ensemencer, sans se donner le temps d'effectuer de labour (comme il le fait pour le maïs), même après une pluie de faible importance.

125-Une évaporation élevée.

TABLEAU n° 5 : EVAPORATION ET ETP (mm): MOYENNES MENSUELLES SUR 18 ANS A OUAGADOUGOU.

Mois	Evaporation (Piche)	ETP (Turc)
Janvier	319	202
Février	326	207
Mars	372	234
Avril	325	190
Mai	254	166
Juin	166	156
Juillet	114	144
Août	75	126
Septembre	76	140
Octobre	160	161
Novembre	246	181
Décembre	286	184
Total	2 720	2 091

Source: KABORE K. Héma; d'après ORSTOM/Ouagadougou.

La chaleur et les vents secs (harmattan) donnent de fortes valeurs à l'évapotranspiration potentielle (ETP). Celle-ci atteint son maximum entre janvier et mars (avec une pointe de 338 mm en mars) tandis que les valeurs minimales se situent en juillet et août. La moyenne annuelle ETP à Ouagadougou avoisine 2100 mm, soit près de 2,5 fois celle de la pluviométrie (864mm). Le tableau n° 5 indique, pour la même station, les valeurs mensuelles des quantités d'eau potentiellement vaporisées.

Au bout du compte, à des totaux pluviométriques annuels relativement élevés, en comparaison de certaines régions méditerranéennes et de la zone tempérée, s'opposent des prélèvements très importants qui rendent le bilan hydrique déficitaire. Les bilans hydriques schématiques établis par ROOSE à Saria et à Gonsé ou par M. MIETTON à Pô et Banon montrent que l'évapotranspiration réelle (ETR) représente environ 90% des pertes sous savane et encore 80% au moins sous cultures. L'existence d'une longue saison sèche fixe dans le temps les limites de l'agriculture non irriguée, tandis que l'apparition de périodes sans pluies, au cours de la saison humide, compromet souvent la bonne conduite du calendrier agricole.

Dans le contexte d'une agriculture pluviale, ces données, et plus encore la variabilité interannuelle du début de la saison humide, imposent un lourd tribut au paysan. On verra ultérieurement combien le poids de l'incertitude pluviométrique a engendré des stratégies d'adaptation, mais de prime abord, il constitue une pesanteur de taille par rapport à la recherche ou à l'adoption des innovations technologiques. L'agriculture représentant la principale ressource du pays, les différents acteurs du milieu ont des perceptions divergentes par rapport au développement. Pour le paysan cependant, une seule préoccupation le hante : comment assurer la subsistance de sa famille ? Toute autre question, fût-elle bénéfique, passe nécessairement après cette logique; et la relation du rural avec son voisin et l'extérieur en sera d'autant plus marquée.

Ces facteurs ont représenté, dans la tradition, des raisons profondes pour l'organisation sociale du travail ; celle-ci n'avait d'autre fin que de mettre l'individu à l'abri de l'insécurité qui en résulte, même au prix de sa liberté de disposer de biens propres. Les paramètres physiques, sans être déterminants pour l'aménagement de l'espace, réduisent considérablement les capacités d'innover, lesquelles introduisent le goût du risque, notion activement combattue afin de protéger un équilibre, une routine qui a fait ses preuves. Cela a forgé pour les individus et les groupes une attitude de réserve, de prudence par rapport à toute nouveauté dont on ne peut prévoir ni contrôler les conséquences et qui pourrait mettre en péril le *Moaré*.

2- FACTEURS D'ORDRE ECONOMIQUE .

Les conditions de la production et de la consommation auraient-elles permis à la société traditionnelle d'opérer des changements ? A travers quelques aspects de la question, dont le renouvellement de la force de travail, les limites du foncier et la gestion des revenus, nous nous efforcerons de montrer en quoi le système porte des éléments de blocage dans son propre fonctionnement.

21- Le plein emploi du capital démographique.

Dans les années 1950, l'Afrique occidentale avait des densités inférieures à 10 h/km^2 pour l'essentiel ; elle comportait de vastes étendues , représentant environ la moitié du territoire, qui avaient moins de 5 h/km^2. Le Moogo faisait partie de deux bandes peuplées où la densité était comprise entre 20 et 50 , et s'élevait parfois plus haut (P. GOUROU, 1953, pp. 101-103). A la fin du XIXe siècle, le Moogo aurait compté une des densités les plus fortes de la région, atteignant dans certaines zones déjà 50 h/km^2 (T. F. PACERE, 1981, p. 12). Le privilège d'une population nombreuse a marqué l'orientation de la politique coloniale dans ce pays, dans le cadre de l'AOF et, par la même occasion, coloré d'une teinte particulière les relations du *Moore* avec le colonisateur et les colonies voisines. Aujourd'hui encore, l'émigration massive des *Moose* pèse dans les rapports du Burkina avec certains de ses voisins.

Dans le contexte d'une production exclusivement manuelle, l'importance du peuplement représente une richesse inestimable pour les royaumes *moose*. De quelle manière celle-ci fut-elle utilisée dans la tradition ? Qu'est-ce qui a pu gêner sa valorisation optimale ?

211. Une productivité non satisfaisante.

Plusieurs données indiquent que les *Moose* ont eu et ont encore des difficultés relatives au plein emploi du capital démographique. Retenons-en quelques-unes parmi lesquelles la médiocrité des rendements agricoles et les problèmes engendrés par la soudure alimentaire.

Des sols pauvres, par ailleurs soumis à une érosion importante et à un système de cultures semi-intensifs, auxquels s'ajoutent les aléas d'un régime pluviométrique, par-delà une contrainte d'organisation du calendrier agricole, n'autorisent que de faibles rendements. Au moment où les services administratifs et techniques de l'Etat moderne s'intéressent au "développement" de l'agriculture, les rendements en cultures traditionnelles avoisinent 500 kg/ha sur une récolte annuelle. A. ZAGRE (1982, t.II, p. 38) indique des rendements de 300 à 400 kg/ha, tandis que L. GAMSONRE (1983, p.114) donne des valeurs de 631 kg/ha pour le millet, de 660 kg/ha pour le sorgho et de 827 kg/ha pour l'arachide. Ces chiffres se rapportent à la décennie 1960. On ne sait si les rendements ont évolué à la baisse ou à la hausse depuis la fin du XIXe siècle. Le premier terme paraît fort probable en raison de l'accroissement de la pression démographique qui a rendu de plus en plus difficile l'application d'une jachère "utile". En comparaison avec les rendements enregistrés dans d'autres régions du globe, les *Moose* consomment beaucoup d'espace pour une production peu satisfaisante. Cela tient tant aux technologies agricoles qu'à une philosophie qui semble avoir volontairement limité le développement en certains domaines.

D'autres conditions aggravantes peuvent être retenues ; le début de la saison humide correspond à une recrudescence de maladies. Il s'agit, en premier lieu, de la fièvre paludéenne qui sévit à l'état endémique tant que durent les eaux stagnantes et le pullulement des moustiques. Viennent ensuite diverses parasitoses dont les plus répandues sont le "ver de Guinée", les bilharzioses, bactérioses et helminthiases qui affaiblissent l'organisme et dont les effets débilitants ont été mentionnés par de nombreux auteurs. P. GOUROU (1953, p. 7) estime que "on peut considérer comme plus ou moins impaludés tous les habitants de la zone chaude et pluvieuse (à part les régions très peuplées de l'Asie tropicale)" . En 1982, il précise que "l'habitant des tropiques est trop souvent atteint de plusieurs maladies chroniques à la fois" (p.67). En plus de ces maladies communes aux régions intertropicales, le Moogo fait partie de la zone de prévalence de l'onchocercose et de la trypanosomiase.

Ces diverses maladies minent les forces des hommes et les rendent inaptes à des efforts soutenus, en cas d'infection; si bien que l'agriculture ne reçoit pas toujours les soins dont elle a besoin. Aussi n'est-il pas rare d'observer des opérations culturales non exécutées à temps ou des parcelles de cultures abandonnées en cours de saison pour cause de maladie. Tout cela concourt à limiter les productions de ressources, en dehors de toute philosophie de plafonnement des richesses.

Un autre aspect limitatif, la durée et l'intensité de l'insolation, intervient au niveau du travail. Le rayonnement solaire, qui représente une source de richesse sur le plan des échanges chlorophylliens, comporte un revers dans la zone intertropicale où les rayons tombent presqu'à la verticale et où le soleil passe au zénith deux fois l'an. L'insolation n'ayant qu'un impact infime sur les variations thermiques saisonnières, c'est le couvert nuageux qui joue le rôle d'écran et contribue à baisser la température en saison pluvieuse. Or, en juin et juillet, ce couvert n'est pas assez épais et les paysans se trouvent exposés à une chaleur torride qui impose souvent un arrêt de travail aux heures chaudes de la journée. Ces arrêts obligés diminuent le rendement du travail, sans que l'on puisse en évaluer les effets sur la production.

Enfin, la soudure alimentaire se manifeste comme conséquence et à la fois comme cause de déficit des ressources. Chaque fois que les cellules de consommation ont recours à des rationnements ou à des aliments d'appoint ou de compensation , on est autorisé à évoquer une situation de carence alimentaire. Quelles que puissent être les qualités des plats de compensation (généralement dominés par des feuilles d'*hibiscus sabdariffa* et de *niébé*, ou autre plante sauvage, ou encore des épinards de toutes sortes, cultivés ou protégés à cet effet), à partir du moment où leur consommation traduit une pénurie de vivres, l'interprétation ne souffre d'aucune équivoque chez les paysans. Dans tous les cas, la mobilisation de ressources d'appoint au cours de la saison agricole, si elle revêt une certaine nécessité, devient compromettante pour l'exécution d'un bon calendrier des travaux. A fortiori, si ces aliments n'ont qu'une faible valeur énergétique par rapport au plat habituel, on se trouve devant l'équation suivante : à une forte demande en travail correspond une force de travail potentiellement faible, ayant peine à se renouveler ou à se maintenir par ailleurs.

Endémies, radiations solaires et soudure alimentaire ont toutes pour effet d'engendrer , tout au moins de contribuer directement ou indirectement à alimenter, une situation de déséquilibre entre les besoins de consommation et les productions.

212. Une saison sèche devenue bien morte.

L'alternance des saisons sèches et humides commande le rythme de travail chez les *Moose*. Elle introduit une contrainte au niveau de l'activité agricole en ce qu'elle concentre tous les travaux sur 4 à 5 mois pour subvenir aux besoins de toute l'année. Au cours de la saison sèche, toute possibilité de production agricole, en dehors de l'irrigation, est nulle ; alors que l'indigence du réseau hydrographique fait que la plupart des villages n'intègrent pas un bas-fond à leurs terroirs.

Avant la colonisation, ce temps mort connaissait un regain d'activités sociales et religieuses, en l'occurrence les fêtes coutumières (*basga*, *rãyũusi*), les rites initiatiques (*baongo*), les cérémonies relatives aux échanges matrimoniaux (*pvgpvvsem*, *pvgbeoongo*), etc. On essayait également, à travers l'artisanat, d'utiliser au mieux ce temps, soit pour assurer une bonne conservation des denrées alimentaires, soit pour se procurer des ressources complémentaires ou supplémentaires, soit encore pour participer aux circuits d'échanges villageois ou locaux.

Ainsi, femmes et jeunes filles se livrent à la cueillette et à la transformation des gousses de *Parkia biglobosa* en poudre alimentaire riche en glucides, et en protéines végétales sous forme de *kalgo*, le *sumbala* des *jula*. Elles constituent également des réserves de combustibles (bois et résidus de récoltes) pour la saison humide, cardent et filent le coton, teignent les vêtements. En marge de ces activités domestiques, elles font du petit commerce, notamment la vente d'aliments préparés, de condiments divers pour les sauces (piments, fleurs de *Bombax costatum*, fruits de *gombo* ou *Hibiscus esculentus*), de *rãam* (bière de sorgho rouge) ainsi que de menus produits de cueillette : amandes et beurre de karité, fruit de *Detarium microcarpe* ou *kaga*, etc. et des produits d'artisanat: poteries, vans, corbeilles, jouets sculptés, nattes par exemple.

Les hommes, quant à eux, se consacrent à la réfection des habitations, à la récolte et au conditionnement du tabac, à l'apiculture, au tissage des cotonnades, à la sculpture non spécialisée, à l'entretien du cheptel domestique. Ils creusent et/ou approfondissent également les puits. Lorsque l'Europe pénètre le Moogo, à la fin du XIXe siècle, les hommes participaient aux réseaux d'échanges établis entre les régions sahélienne et forestière, commerce dominé par les colporteurs *Yarse* et particulièrement animé en saison sèche par les missions de jeunes gens, au compte de leurs chefs de famille ou de lignage.

Ainsi, la saison sèche, improductive pour l'agriculture, n'était jamais morte au Moogo. Elle correspondait à une revalorisation du commerce et de l'artisanat, à la saison des migrations, toutes choses qui constituaient d'autres sources de revenus pour les familles. Depuis l'"intégration" du pays au système monétaire, et surtout sa participation à la chaîne industrielle capitaliste, toutes ces activités secondaires ont quasiment disparu, faute de compétitivité des produits localement fabriqués. Le *Moaaga*, jadis polyvalent, devient de plus en plus cultivateur, sans pour autant accéder à un niveau technologique qui permette une meilleure maîtrise du milieu physique et sans pouvoir non plus participer aux nouveaux organes de décision politique, économique et administrative, pour plaider la valorisation de son travail.

Désormais, la saison sèche introduit l'ennui, le remords de consommer sans produire, en attendant que de l'exacerbation des contraintes économiques et physiques jaillissent peut-être des formes d'adaptation, spontanées ou suscitées de l'extérieur. Avant qu'advienne ce temps, la société paysanne *moaga* connaît de profondes frustrations et une désintégration de ses structures de production. Voilà comment une saison sèche, jadis intégrée aux cycles de production, s'en retrouve progressivement exclue et pose, en d'autres termes, la question de la survivance d'un peuple, une société en état d'anomie et en quête de nouveaux équilibres. Serait-ce le propre de toute société en transition ?

213. La spécialisation des métiers.

Chaque gros village, ou groupe de villages, possède son architecture économique dans laquelle se répartissent les métiers spécialisés comme la poterie, le travail du fer ou du bronze, la vannerie, etc. Il y a des métiers dont la spécialisation est justifiée par l'histoire ou la religion, tels ceux de forgeron et de griot. Néanmoins, la tradition n'explique pas assez bien cette division sociale du travail ; aucun témoignage n'a permis par ailleurs de remonter à l'origine des professions et d'aboutir à des justifications fiables. A l'observation de l'habitat, on se demande par exemple pourquoi le quartier des potiers se trouve à cheval sur Mosgo et Pawamtoré, alors que les autres habitants de ces villages ne semblent pas s'intéresser à l'exercice de cet art si utile pour l'équipement mobilier? Pourquoi les *sãaba* , si peu nombreux par rapport à leur clientèle, n'admettent pas des personnes d'autres unités lignagères au sein de leur profession ? Même si des origines et des pratiques religieuses limitent à piori des intégrations réciproques, pourquoi n'a-t-on jamais envisagé de séparer la fonction et l'origine? Dans cette éventualité, on verrait des forgerons former des artisans recrutés parmi des membres d'autres lignages et qui n'apprendraient que l'art de travailler le fer, non celui de maîtriser la foudre. La même observation vaut pour les *ywmba*; il s'agirait donc de désacraliser la profession.

Une telle réflexion suppose que l'on fait table rase sur les pratiques du milieu ; en effet, aucun autre lignage n'accepterait de confier un de ses membres aux soins du griot ou du forgeron. On les considère, avant tout, comme des sorciers ou des prêtres ; leur art n'étant qu'un moyen d'expression de ce pouvoir occulte ou religieux. Ainsi, les pratiques sociales, loin d'expliquer la situation, sont les données matérielles qui renforcent le constat d'un cloisonnement des métiers spécialisés.

La remarque ne se réfère pas seulement à l'existence de castes puisqu'elle se généralise à la cordonnerie, à la taille des meules, même à la vannerie par exemple. Tout ce qui paraît évident, c'est que le jeune homme hérite de son père la profession. Il a fallu la fin des années 1960 pour voir le travail de l'argile quitter les quartiers riverains du thalweg *Ko suuta* , petit affluent de la Volta Blanche passant à l'Est de Tuili, pour se répandre progressivement dans le quartier Yanga du même village. Cette dynamique correspond à une généralisation de la bicyclette chez les jeunes, ce qui a facilité le transport de la matière première ; mais probablement aussi, s'agit-il d'une remise en cause des règles sociales, par les jeunes générations. Celles-ci ne parviennent plus à s'identifier dans ces clivages, dans un contexte socio-économique en mutation. Dès lors, de nombreux mythes sont tombés en désuétude ; mais certains demeurent , en l'occurrence la sacralité du forgeron et la crainte que celui-ci suscite.

Quelles que soient les raisons de ce cloisonnement, on ne se doute pas que les *Moose* ont été longtemps victimes de leur tradition, à partir de la rupture historique marquée par la colonisation française. Assurément, même avant la colonisation, le cloisonnement des métiers semble avoir bloqué, de diverses manières, l'expression libre de certains talents ; il aura également étouffé des vocations créatives là où celles-ci ne devaient pas naître, freiné des initiatives qui auraient pu apporter de nouvelles richesses à la science et aux techniques. En témoigne le zèle des nouveaux potiers de Yanga qui, en voulant apposer leur marque sur le produit, ont introduit de nouveaux motifs de peinture sur les canaris, des modifications au niveau du col et, des gravures originales. Cette ferveur, par la concurrence sévère qu'elle a imposée aux potiers traditionnels sur le marché local, a poussé ces derniers à réagir, en créant à leur tour. Toute dynamique répond donc à une nécessité ; ici, il s'est agit pour les artisans traditionnels de lever un défi d'ordre technique afin de reconquérir le marché.

Dans une division sociale du travail qui exclut la concurrence, par un cloisonnement des métiers, tous les artisans sont protégés. En revanche, la qualité du produit n'évolue que bien peu. Dès lors que les gens de métier se toisent à tous points de vue, la société bénéficie des fruits de la création qui en découle, résultat de la dynamique fertile d'un génie créateur auparavant sclérosé. Il convient toutefois de préciser que ce raisonnement ne vaut que si le progrès est perçu comme un état de bonheur et recherché comme une fin en soi.

214. Un esprit de capitalisation de main d'oeuvre.

Dans le contexte d'une culture manuelle, une production agricole satisfaisante passe par la disposition, au niveau des unités économiques, d'une main d'oeuvre nombreuse. Il faut en effet que la non-participation des uns (maladie, invalidité, vieillesse) soit compensée par le nombre. Ce besoin nourrit d'autres valeurs, surtout sociales, telles le prestige d'une grande famille ou d'un nombre élevé d'enfants. La polygynie représente le moyen de satisfaire à toutes ces fins.

La logique recommande au *Moaaga* de rechercher une progéniture nombreuse pour se mettre à l'abri de la vieillesse, de la maladie ou de l'invalidité autant que pour acquérir une certaine considération sociale. La sagesse du *Moore* sur ce point semble assez éloquente : "*âbg sẽ n kvvle, a kita a biig nao yẽega*", c'est-à-dire, "le tigre qui vieillit passe sa griffe à son fils". L'idée d'héritage qui apparaît ici concerne aussi bien les fonctions et valeurs sociales que le travail ou la capacité de produire.

Cet esprit nataliste fait que la famille a généralement beaucoup d'enfants, des consommateurs qui, avant d'atteindre un âge productif, constituent une lourde charge lorsqu'il y a un déséquilibre entre consommateurs et producteurs

En somme, une rentabilité de travail non satisfaisante, l'existence d'une saison morte pour la production de ressources, un cloisonnement des métiers artisanaux et un esprit orienté vers l'agrandissement de la famille, posent des difficultés d'utilisation optimale du capital démographique. Finalement, il existe un capital démographique qui reste à valoriser. Est-ce un facteur de changement ? Certainement oui, si toutefois la santé des hommes continue de s'améliorer et si des formules techniques permettent de compenser les temps de chômage enregistrés en saison sèche et aux heures chaudes de la saison des pluies. Oui également, si l'accès aux facteurs de production ne comporte pas de discrimination ou d'inégalité défavorable à l'accroissement et à la jouissance des fruits de son travail. Oui enfin, si les paysans arrivent à vendre une partie de leurs récoltes à des prix qui paient leurs peines. En tentant une réponse, on s'aperçoit que la question n'est pas si simple et qu'il faudrait recourir à plusieurs données.

Faute d'y répondre dans tous les aspects, au stade actuel de notre cheminement, nous nous proposons d'éclairer tant soit peu le problème, en essayant de cerner la nature et les implications de la relation de l'homme à la terre chez les *Moose*.

22. La relation de l'homme à la terre chez les *Moose*.

En quoi la relation qui lie l'homme à la terre peut-elle présenter des aspects limitatifs des points de vue de la mise en valeur agricole, de l'occupation et de la gestion de l'espace?

221. Des "vallées désertes", des "plateaux surpeuplés".

Ces expressions antinomiques de l'occupation de l'espace sont empruntées à Y. LACOSTE (1980). Elles traduisent une réalité dont les origines font encore l'objet de débats. Pour J. P. HERVOUET(1978), l'occupation de la vallée de la Volta Blanche a été un "accident historique" consécutif à l'occupation coloniale du Moogo, et plus encore par l'application d'une politique d'exploitation de la main d'oeuvre qui a provoqué des fuites de populations dans ces "zones-refuges", afin d'échapper à la conscription. G. PALLIER (1984, p. 61), traitant des sociétés agraires traditionnelles dans les savanes de l'ouest-africain, écrit que l'outillage, entièrement manuel et sommaire, a conduit les populations à "coloniser de préférence les sols légers et bien égouttés, les plus faciles à défricher et à travailler". Elle ajoute : "ils n'ont jamais su acquérir la maîtrise de l'eau". Cette thèse peut-elle réellement s'appliquer au Moogo et pourquoi ? Faudrait-il croire à une réelle incapacité à maîtriser l'espace ou pourrait-il s'agir d'un choix conscient et calculé ? Pour LACOSTE (1980), il faut y voir un mode d'occupation de l'espace et des techniques agricoles qui font qu'à des densités lâches correspondent des taux de prévalence élevés des infestations onchocerquiennes. L'onchocercose est une filariose qui attaque le globe occulaire et provoque la cécité. Elle est propagée par des moucherons appelés simulies (*Simulium damnosium*) dont les piqûres infestantes ne font apparaître les symptômes de la maladie que si elles sont assez élevées, de l'ordre de 100 piqûres par individu. Le taux de prévalence de la maladie est donc inversément proportionnel à la densité de population.

Si des raisons historiques expliquent la concentration des hommes sur le plateau central du Burkina (fig. 12), le peuplement de la moyenne vallée des Volta (Nakambe et Nazinon) fait bien apparaître un contraste : sur l'interfluve, on rencontre les densités les plus fortes ; celles-ci décroissent au fur et à mesure que l'on se dirige vers la vallée, et s'annulent entre 12 et 25 km du tracé des cours d'eau (fig. 13). Si l'on évacue à priori la thèse technologique, cette distribution de la population peut procéder d'un choix ou d'une contrainte.

fig. 12 : BURKINA FASO

DENSITES DE POPULATION

PAR PROVINCE 1985

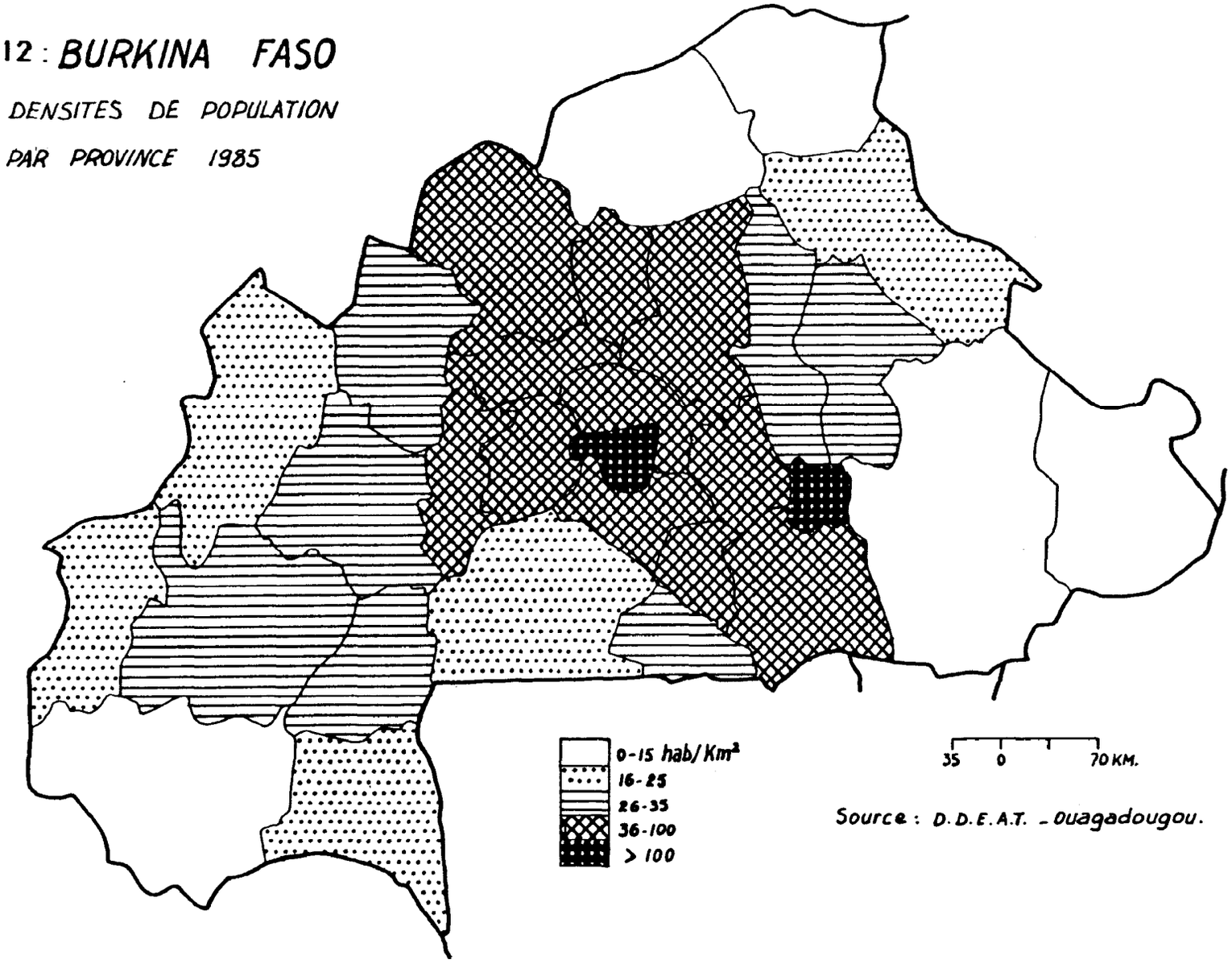

Source : D.D.E.A.T. - Ouagadougou.

fig. 13 :

MOYEN BASSIN DES VOLTA : Les densités de population.

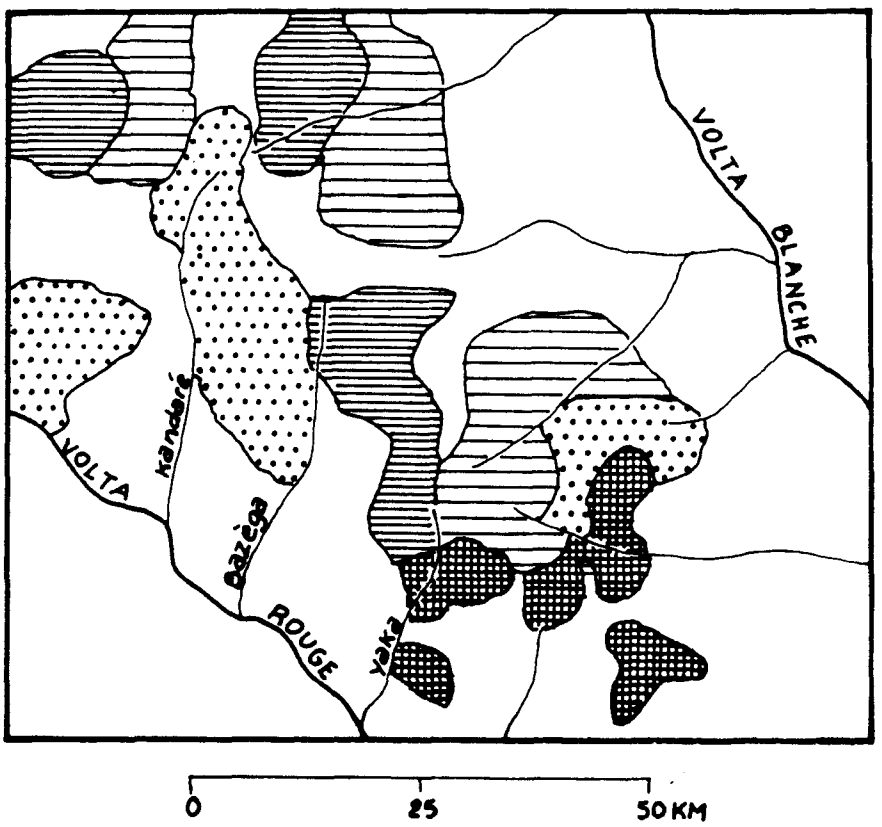

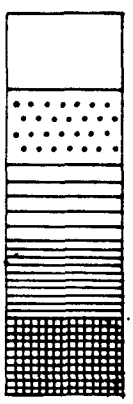

nul à insignifiant < 5

faible : 6 à 20

moyen : 21 à 40

dense : 41 à 70

très dense < 70

Source : Y. LACOSTE, d'après enquêtes démographiques 1963, INSD. Ouagadougou.

T. F. PACERE (1981, p.110), qui ne s'intéresse pas à l'opposition entre plateau et vallées, semble en donner une explication historique et philosophique :

> "Si le Mogho est bâti sur un désert, des facteurs trop défavorables (...) déséquilibrent le Stabilisme (...). Le choix de la zone équatoriale comme socle d'existence, pose ce risque, en raison même de la fertilité, donc d'une possibilité d'accroissement économique progressif, de déséquilibre du Stabilisme dans le sens de la croissance du corps au détriment de celui de l'esprit. Ainsi l'équilibre qui fonde le bonheur des hommes impose, pour des raisons de chances de succès, d'écarter ces deux terrains; il faut donc un terrain qui ne soit ni trop riche, ni trop pauvre; la savane entre le désert et la forêt constitue dans l'esprit même du stabilisme le seul terrain souhaitable sinon le plus propice".

Ce chercheur écarte le hasard de l'histoire pour se demander pourquoi les *Moose*, alors qu'ils avaient la possibilité de conquérir des espaces plus hospitaliers, s'y sont refusés. Il apporte des éléments de justification qui tiennent à un souci de construire le bonheur sur l'équilibre, en conformité avec le stabilisme.

Si l'on admet cette thèse, le choix des *Moose* se justifie dans le *Moore*; mais il est lourd de conséquences. Les caractères physiques du milieu en témoignent ; de même l'endémie onchocerquienne qui, loin de renforcer le stabilisme pour toujours, porte des germes déstabilisatrices d'un système conçu pour fonctionner et "faire l'Histoire en dehors du temps". En effet, les *Moose* connaissent depuis toujours la "cécité des rivières"; mais l'inoccupation du moyen bassin de la Volta ne semblait pas poser de problèmes au moment de la conquête de la région par les cavaliers *dagomba*. La pression démographique, certainement faible à cette époque, permettait la pratique de longues jachères qui, bien conduites, suffisaient à maintenir en équilibre les ressources et les hommes. Jusqu'à une période qui reste à déterminer, la mise en valeur des vallées semble n'être jamais apparue ni comme un besoin, ni comme une nécessité. Aussi, le frein que représente l'endémie onchocerquienne ne s'est révélée comme tel qu'à partir du moment où un peuplement de circonstance, dû à la contrainte coloniale, a mis en contact des hommes de "plateau" avec le vecteur de la maladie. De cet "accident historique" est née une incompatibilité entre un système agricole extensif et consommateur d'espace, et la possibilité d'augmentation des taux d'infestation, notamment par l'accroissement du nombre de piqûres par individu, en raison de la faiblesse des densités de population. L'épidémiologie de l'onchocercose s'est donc accomodée de la création, par les *Moose*, de ce que HERVOUET appelle les "zones refuges".

Ces développements appellent deux constats :

1°) les *Moose* ne s'intéressaient pas aux vallées à cette latitude parce qu'ils n'en ressentaient pas le besoin ; il n'y avait donc pas pour eux la nécessité d'y maîtriser l'eau. Aussi, pour l'évaluation éventuelle du niveau ou du capital technologique traditionnel, il convient de rechercher les signes ou les marques sur le plateau, en agriculture sèche, et non en direction des vallées. N'y aurait-il pas, en d'autres termes, des stratégies de lutte pour et contre l'eau sur le plateau, en agriculture pluviale?

2°) il n'y a pas eu adaptation immédiate entre l'homme et le milieu parce que l'occupation des vallées a été d'abord accidentelle. Cela signifierait-t-il que les *Moose* n'ont pas su ou ne savent pas maîtriser l'eau ? Les rapports du *Moore* avec le village *bisa* de Niaogo (qui représente un exemple de maîtrise de l'espace par l'habitat, la densité de population à grande échelle et les techniques agricoles) autorisent peut-être le doute !

En quoi le thème de la vallée nous intéresse ? Une simple superposition des cartes de peuplement et des sols renseigne sur la relative richesse de vallées inoccupées (sols vertiques et bruns eutrophes) et la concentration des populations sur des interfluves où, selon l'expression de MARCHAL (1981), "l'espace est fini". Ce constat suggère de considérer que, même en dehors des influences extérieures sur la société agraire, la seule pression démographique sur les interfluves des vallées aurait, à terme, posé le problème de ces enclaves inoccupées. Mais alors, la conquête de la vallée aurait-elle procédé d'une remise en cause des systèmes agricoles traditionnels, d'un apprentissage de l'eau, d'un mode d'habitat moins dispersé et plus efficace pour faire front à l'effet cumulatif des piqûres infestantes des simulies? Quelques-uns des aspects de la question seront abordés dans le thème de l'eau au Moogo ; mais nous ne disposons d'aucune donnée à même d'éclairer la question dans cette perspective.

Alors que les chercheurs s'interrogent encore sur la non-occupation des vallées dans le moyen bassin de la Volta, les programmes de "développement" en cours fournissent implicitement une réponse. L'assainissement des zones onchocerquiennes, depuis le début des années 1970, et la mise en oeuvre de l'opération AVV, à partir de 1974 indiquent, au regard de leurs objectifs, que :

1°) L'onchocercose a été un obstacle à la mise en valeur des vallées ; il faut donc l'éradiquer afin de donner un moyen de résoudre le problème de déséquilibre entre les besoins d'une population à croissance rapide et la production de ressources limitée dans l'espace.

2°) La correction de ce déséquilibre passe par l'application de technologies appropriées, en l'occurence du gros matériel fourni par l'Administration du Projet et un arsenal de petit matériel indispensable à l'application de la culture attelée, intensive, en agriculture sèche et irriguée. Il s'agit là d'une remise en cause des technologies traditionnelles, considérées pour incapables d'assurer une transition à caractère autorégulateur. Autrement, comment comprendre que la mise en valeur des zones libérées de l'onchocercose n'ait pas été laissée à l'initiative spontanée des populations, quitte à apporter des appuis en équipement, en "animation", en organisation de circuits d'échanges, etc.?

Signalons au passage l'installation spontanée de colons avant la mise en oeuvre de l'opération AVV ; n'est-ce pas un indice qui autorise à envisager que les populations auraient d'elles-mêmes donné une nouvelle perception de la vallée, en dehors de toute initiative extérieure, de l'éradication de l'onchocercose et des "incitations" de l'AVV ? Il semble par ailleurs que (J.-P. HERVOUET, 1978 ; G. REMY, 1970), c'est plus par la contrainte de l'administration coloniale que par fuite de la "cécité des rivières", que de nombreux villages ont dû abandonner les vallées, dans la région de Nobéré et dans les "zones refuges".

Il est possible que l'AVV représente une formule de développement. L'erreur, c'est de croire que l'existence de cette institution depuis quinze ans a résolu les questions de mise en valeur des vallées jadis infestées par les simulies et les tsé-tsé. On est en droit de déplorer aujourd'hui la vacance des terres riches des vallées et la dégradation accrue des sols de "plateau"; ce qui semble avoir changé , ce ne sont pas tant les données que le verrou . L'endémie ne constitue plus un obstacle absolu à la mise en valeur des fonds de vallée. Le vrai blocage risque de s'identifier à la formule de l'AVV elle-même.

222. La terre, symbole religieux ou facteur de production.

Les *Moose* voient en la terre une source de communion avec le passé, les ancêtres et les esprits chtoniens d'une part, et une mère nourricière de l'autre. Ils semblent rejeter cependant toute vision manichéenne puisque les deux termes de l'objet concourent au même but: la réalisation du bonheur, donc le Bien. On retrouve, dans la relation de l'homme à son espace, le couple antagoniste "spiritualité-vie matérielle" conformément aux dispositions du stabilisme.

Sur la perception plurielle du foncier, A. ZAGRE (1983, t.I, p. 358) écrit :

> "elle [la terre] n'est pas seulement un lieu (milieu écologique) et une valeur économique (mère nourricière), mais encore une valeur sociale (étant associée à l'histoire du groupe) et une valeur religieuse (legs sacré des ancêtres)".

La même idée d'antagonisme apparaît ici, sous la forme d'une complémentarité qui exprime :

- d'une part, une intégration horizontale qui détermine ou définit les différents liens des hommes à leurs espaces et où le facteur "terre" accède au rang de divinité elle-même composite ;
- d'autre part, une intégration verticale qui débouche sur la notion de propriété ; en effet, la notion de legs ancestral suggère que les vivants n'ont de droits sur la terre que par et selon leurs ancêtres. Ainsi, G. A. KOUASSIGAN (1966; p. 67) cite la réflexion d'un chef nigérian en 1912 devant le *West African Lands Comittee* :

> "A mon sens, la terre appartient à une grande famille dont beaucoup de membres sont morts, quelques-uns sont vivants, et dont le plus grand nombre est encore à naître".

Les *Moose* reprendraient à leur compte cette déclaration. Les hommes [les quelques-uns qui sont vivants], ont la responsabilité de gérer un patrimoine dont ils ne sont pas seuls propriétaires. En privilégiant cette vision verticale au détriment d'un rapport concret et dynamique avec la terre, les *Moose* bloquent volontairement les possibilités de mise en valeur économique du domaine foncier. Cet aspect est même souhaitable et consolide le stabilisme.

Ainsi, il ne s'agit pas de satisfaire aux besoins de production agricole pour défricher un terrain mais d'abord de travailler à préserver et à actualiser un lien d'ordre social, familial et religieux avec la divinité Terre. On comprend alors les interdits sur la mise en culture de certaines terres pourtant riches (*pakoode*). En tout état de cause, les paysans ont conscience aujourd'hui d'une insécurité du point de vue de l'investissement à long terme sur un capital foncier dont le caractère sacré et collectif permet au *têngsoba* ou au *yirsoba* de suspendre ou de retirer le droit d'usage.

Pour échapper à d'éventuelles sanctions, l'usufruitier se contente d'appliquer les mêmes techniques que les autres, hésite à prendre des initiatives individuelles. En dehors des champs *kamaanse* protégés par la proximité de l'habitation, peu de terres font l'objet de revalorisation par la fumure (récemment par les engrais), les arbres fruitiers, les haies vives, etc. Est-ce une des raisons pour lesquelles le système intensif ne s'applique pas aux champs éloignés ? Des investigations restent à faire dans ce sens.

Dans le cadre des politiques de "modernisation agricole", la question foncière apparaît comme un écueil, tant que les innovations exogènes n'intéressent que des cadets de famille qui n'ont aucun pouvoir de décision en matière de distribution de terrains de culture, de sacrifices rituels, etc. Les jeunes se retrouvent quelquefois victimes du système foncier, apanage des vieillards, alors qu'ils disposent de capacités de travail, de création, d'inspiration ou d'imitation ou encore d'intégration et d'adaptation d'expériences extérieures au groupe, en raison même de leur grande mobilité géographique. Ainsi, l'importance démographique recherchée dans la tradition constitue un capital inestimable, dans le contexte d'une agriculture manuelle. Cet avantage a été exploité dans le cadre des travaux d'infrastructure coloniale (chap.3); il sert aujourd'hui d'appui à une dynamique du changement, notamment pour l'édification de digues de barrage, la construction de bourrelets anti-érosifs, les reboisements, les *szszzsz*, etc. On déplore cependant qu'un système social en état d'anomie et bloqué par ses règles foncières et l'ambiguïté même de sa définition, freine les possibilités de valorisation de ce capital. Est-ce le prix de la transition ?

23. **La gestion des revenus** : des logiques anti-surplus ?

En considération des conditions difficiles de la production agricole exposées dans les développements précédents, certains comportements dans la gestion des revenus ne manquent pas d'offusquer l'observateur étranger; il en est ainsi de cette générosité excessive qui permet une sorte de parasitisme spontané ou institutionnalisé, des fêtes coutumières dont les dépenses semblent exagérées. Ces comportements dans la gestion des ressources imposent souvent des rationnements alimentaires en saison pluvieuse. Ils s'appuient sur un fonds culturel; n'y aurait-il pas également une volonté délibérée (au niveau du système social, non des individus) de détruire l'accumulation probable des surplus ? A travers quelques exemples, nous allons tenter de découvrir le sens religieux ou social de ces pratiques qui évoquent bien souvent le gaspillage, dans un pays qui connaît des difficultés d'autosuffisance alimentaire.

231. La notion de richesse dans l'éthique du *Moaga*.

B. L. OUEDRAOGO (1970, p. 65) décrit au Yatenga combien l'attrait d'un revenu monétaire ne suffit pas à encourager au travail. Cette constatation se justifie pleinement dans la conception du bonheur et pourrait être comprise comme un legs du stabilisme qui privilégie les équilibres. Les comportements actuels des *Moose* sont largement tributaires de la philosophie des origines, laquelle oriente les mentalités vers la conquête de valeurs plutôt d'ordre social qu'économique. Même le dernier des *talse* estime qu'il a une valeur essentielle qui fait le minimum de la vie de l'homme, à savoir l'intégrité, la dignité (*burkîndlem*).

Ce souci d'intégrité commande des comportements sociaux qui entraînent à leur tour une distribution des biens pour la quête de valeurs. Cette circulation de biens (vivres, animaux, cauris puis argent, etc) s'exprime principalement à l'occasion des fêtes et des échanges matrimoniaux. Mais elle ponctue les relations de la vie quotidienne par des flux de faible importance mais dont l'existence témoigne d'une attitude profonde de communion ou de conflit à l'intérieur et entre les sociétés locales ou les unités lignagères.

Ce type d'échanges est gouverné selon F. BEZI (1977, p. 219) par un système de prestations et de contre-prestations qui crée "un courant continu de dons donnés, reçus, obligatoirement et par intérêt, par grandeur et pour services, en défis et en gages". La logique du système veut que le donnateur gravisse dans l'échelle sociale, affirme sa supériorité et place sous sa dépendance le donnataire qui devient ainsi son obligé, si toutefois celui-ci ne relève pas le défi en donnant en échange un présent de valeur équivalente ou supérieure. Quelquefois , même un geste symbolique remplace la valeur réelle du cadeau. Ce que l'on recherche avant tout, ce n'est pas une compensation de prestation, en terme de rapport mathématique, mais l'expression d'une volonté, d'une aspiration d'être.

Il paraît évident que les mieux nantis ont la possibilité de se toiser entre eux et entretenir un certain clientélisme vis-à-vis des plus démunis. Mais pour le commun des *Moose*, il s'agit de briller par le coeur, d'exprimer une disponibilité constante au service des autres; à cette condition, entre autres, on peut espérer mourir dans la grâce des vivants desquels dépend la place de tout défunt dans le panthéon des *Ba rãamba*. Le *Moaaga* aspire à la rectitude toute sa vie durant, dans l'espoir légitime de servir de guide, de mémoire ou de but, après sa mort biologique.

Pour cette cause, rien ne retient l'homme dans ses largesses, quitte à s'imposer le rationnement alimentaire pour passer la période de soudure et ensuite à recommencer. Voilà ce que recouvre l'expression "travailler pour ne pas avoir honte" chez les *Moose*. Ce développement montre bien que l'on s'appuie sur des valeurs autres que matérielles, pour définir la richesse, non comme un niveau de ressources économiques, mais davantage comme un programme de vie qui inclue l'au-delà. Aussi la richesse a-t-elle un caractère foncièrement spirituel (la conquête de vertus); la possession de biens peut aider à y parvenir, quoique ce moyen ne soit pas absolu ni indispensable.

Une telle conception empêche l'accumulation de biens au-delà d'un certain seuil, ne serait-ce qu'en limitant les ardeurs à la production. Si la pratique des prestations et contre-prestations n'entame pas excessivement les réserves, d'autres modes de vie interviennent tels les parasitismes sociaux de tous ordres et les fêtes coutumières.

232. Les "castes" et les parasitismes sociaux.

La solidarité autorise une sorte de parasitisme social. A l'heure du repas, toute personne qui se présente bénéficie d'une part, au même titre que les membres de l'unité de consommation, alors qu'elle n'était pas prévue dans la ration. Ceci appelle, dans certains cas, une compensation, à trouver dans les réserves *beolse* ou à puiser dans le stock collectif. Ces suppléments de ration, chose banale puisque normale pour les *Moose*, en se multipliant sans que l'on s'en rende compte ni que l'on puisse en évaluer l'importance cumulée, accélèrent l'épuisement des réserves.

Les griots, médiateurs au Yatenga, maîtres de la parole et du langage, dépositaires des savoirs culturels, estiment que leur principale fonction est de louanger les autres groupes sociaux, afin de se procurer les moyens de leur subsistance (A. ZAGRE, 1982, t.III, p. 72). Il ne s'agit pas de remettre en cause l'intérêt culturel des griots, dans une civilisation d'oralité qui dispose d'un code juridique complexe procédant des ancêtres ; on remarquera cependant que

la division sociale du travail ne tient pas compte de ce qu'un griot peut avoir plus de dispositions qu'un autre homme à produire des ressources économiques, en marge de ses fonctions spécifiques. Même si les groupes de griots sont très minoritaires, ils représentent néanmoins une charge pour les autres, étant donné les conditions difficiles de la production.

En plus de cela, le prestige de tout individu dépend du bon vouloir du griot qui valorise, par son témoignage, les vertus que chacun recèle. Le *yvvma* louange donc pour sa propre subsistance mais incite les uns et les autres à la générosité sans limite, dans n'importe quelle direction, y compris celle de l'inconnu. Ainsi l'histoire (enseignée par le griot) retiendra que tel personnage, de son vivant, a eu beaucoup de mérites et incarné des valeurs nobles.

Le griot est un défenseur invétéré des prescriptions coutumières. Il se montre hostile à des transformations sociales car il se trouve mieux placé que quiconque pour redire l'histoire et l'esprit des ancêtres. Ainsi par exemple, il s'attache au maintien de certaines pratiques d'où il tire profit mais aussi qui rappellent et prouvent cette communion nécessaire avec les sources pour la sauvegarde du *Moore*. Il en est ainsi des fêtes traditionnelles, des funérailles et des menues cérémonies ayant trait aux mariages, aux naissances, etc. Or, ces pratiques sont coûteuses pour les unités de production, lorsqu'elles se répètent plusieurs fois dans la saison.

233. Les fêtes coutumières.

Après les récoltes, chaque *yirsoba* organise son *rãyũuga*. Il s'agit d'un rite agraire portant sur l'offrande du nouveau sorgho sous forme de bière (*rãam* en *moore* , *dolo* en *jula)*. La cérémonie consiste à officier une prière pour remercier l'Ensemble Ciel (toutes divinités confondues) de la saison précédente et d'implorer son assistance pour la réussite de la prochaine : protection des individus et des biens, bonne pluviosité, fécondité de la terre, bonnes récoltes, etc. Elle comprend deux étapes : celle du matin consiste à officier un sacrifice de poulets, avec des offrandes d'eau et de bière sur l'autel familial ; celle du soir est une offrande de *sagbo* (pâte de mil) accompagné des victuailles du matin.

En marge de cet aspect religieux, on réunit chez soi tout le village, les amis et voisins, les membres des belles-familles, pour boire le *rãam* toute la journée, donner un festin à la mi-journée. Lorsque, le soir venu, certains étrangers se retirent, on sert à nouveau un repas à l'occasion du sacrifice religieux. Dans certains cas, des veillées de chants et de danses s'organisent au cours de la nuit ; et le *yirsoba* concerné doit fournir régulièrement de la boisson.

Le lendemain de la fête, des délégations venues de loin reçoivent un traitement distingué. Par solidarité, les voisins accourent à nouveau pour saluer et entretenir les étrangers, engagent avec ceux-ci des débats interminables et profitent du nouveau festin. Il y a lieu de relativiser : tous les *rãyũusi* (sing. *rãyũuga*) ne mobilisent pas les mêmes foules. Mais tout *yirsoba* ou *zaksoba* dont le père est mort s'astreint à la cérémonie, donc à organiser bon an mal an une fête ouverte. Ainsi, de décembre à avril, les villages du Moogo ne connaissent que réjouissances renouvelées, suivant le rang des *yirsobendãamba* (sing. *yirsoba*). Mais à quel prix ? Plus mobilisateur de foules apparaît le *kvvre*.

Pour éviter un débat inutile, nous admettrons la traduction courante du mot *kvvre* par celui de "funérailles" en français, bien que celui-ci introduise des questions d'interprétation. Nous négligeons également les aspects qui n'engagent pas ou ne justifient pas de dépenses pour

nous intéresser à la manifestation la plus significative aux yeux des *Moose*. Après la mort, le défunt a besoin d'un certain nombre de rites pour accéder au panthéon des *Ba rãambɑ*. Dès lors, il sera intégré à une (des) Commission(s) spécialisée(s) de l'Ensemble Au-delà, ce qui lui confère un droit d'aînesse vis-à-vis des vivants.

Sur le plan culturel, le *kvvre* permet donc au défunt d'avoir une existence spirituelle et d'influencer les membres de sa communauté, en tant que "guide", "miroir", "but" (PACERE, 1981, p. 41). Sous l'angle pratique, fils et frères du défunt font préparer de la bière, abattre des animaux (volailles, petits ruminants et quelquefois boeufs), convient parents de toutes alliances et amis, ainsi que toutes les personnes que le *De Cujus* a connues de son vivant. Pendant deux à trois jours, on accomplit différents rites, on offre à boire et à manger. Personne ne trouve d'excuse valable pour ne pas venir honorer la mémoire du *kiidɑ*.

Ces manifestations se déroulent généralement dans les semaines qui précèdent les semis et peuvent déborder sur la période des premiers sarclages. Elles donnent ainsi lieu à une perte de temps pour les travaux agricoles très urgents en cette période du calendrier. Outre cette démobilisation au champ, elles engloutissent d'énormes quantités de céréales et occasionnent de lourdes dépenses pour la famille du défunt. Pourquoi ne pas organiser des cérémonies moins coûteuses ?

Au-delà du rituel indispensable, le *kvvre* sert dans le marquage du temps. Les fils estiment qu'ils ont le devoir de placer les funérailles de leur père parmi les repères historiques de la communauté et de réussir à associer, et mieux, à incarner au souvenir du défunt une ou plusieurs vertus. Pour y parvenir, on fait en sorte que la cérémonie, plutôt les festivités qui l'accompagnent, soient mémorisées le plus longtemps possible dans le subconscient communautaire. De cette manière-là seulement, le défunt a la chance de jouer ses fonctions de guide et de miroir auxquelles il aspirait de son vivant. Ainsi donc, il ne s'agit pas seulement d'intégrer l'esprit au panthéon des Ancêtres; il faut le faire distinguer en valorisant ses vertus.

En quoi cela peut-il représenter un quelconque intérêt pour les vivants ? Le *kvvre* bien fêté fait partie des valeurs qui permettent aux organisateurs de revendiquer ou d'affirmer une position dans l'échelle sociale. Les griots le savent bien et incitent à la dépense, à des manifestations qui forcent l'admiration et aident à la mémorisation de l'événement.

Comme pour le rituel du *rãyũugɑ*, le *kvvre* a une signification culturelle profonde. Les hommes ont peut-être exagéré les dépenses au cours des générations, à la recherche du spectacle ou du sensationnel, pour frapper toujours l'imagination et favoriser la mémorisation. Depuis l'ouverture des sociétés locales à l'économie de marché, on assiste davantage à l'introduction de produits onéreux, tels la bière de houblon, les liqueurs et bien d'autres consommations de luxe, dans le menu. Malheureusement, cela confirme l'agonie du *Moore*, les difficultés spécifiques à une formation sociale en état d'anomie, et accentue davantage la paupérisation croissante des campagnes, la dépendance économique (J.-M. ELA, 1987, pp. 157 -182). A l'idée que ce renchérissement des pratiques traditionnelles se réalise grâce aux gains de migration, aux rapports déséquilibrés entre des populations urbaines en voie d'embourgeoisement et les campagnes, à quelques initiatives de cultures irriguées de saison sèche, on n'a aucune peine à se représenter les chances d'investissements productifs (équipements agricoles notamment) qui y sont détruites ou amoindries.

A la lumière de ces données, tout semble indiquer que les frais engagés pour l'organisation de ces festivités participent de logiques anti-surplus ; en effet, ces fêtes entraînent régulièrement la destruction d'une partie des réserves alimentaires. Ces comportements rappellent les échanges spécifiques pratiqués chez les indiens Kwakiutl et les Mélanésiens de l'île de Trobiand, désignés par le terme de "potlatch" chez les premiers et par celui de "kula ring" chez les seconds (M. GODELIER, 1985, E.U., VOL.14; pp. 247-249. Cl. MEILLASSOUX, 1972, E.U., VOL.13, pp. 423-424). Ces observations semblent confirmer l'existence d'une logique sociale qui empêche, limite ou contrôle l'apparition éventuelle du surplus (R. BADOUIN, 1975, pp. 62-70).

Conclusions :

Ces quelques exemples montrent que le *Mossi*, dans sa tradition, privilégie des valeurs pour la conquête desquelles il n'a que peu de retenue à se dépouiller d'une partie de ses biens, tout au moins à engager une dépense. Ces comportements se trouvent de nos jours valorisés en raison d'une monétarisation partielle des revenus ruraux ; cela augmente davantage les charges des budgets paysans alors que les systèmes qui en justifiaient la pratique apparaissent obsolètes, dysfonctionnels par rapport à la réalité actuelle. Même si aucune logique anti-surplus ne les soutient, le résultat se traduit concrètement dans des termes similaires, empêche ou freine l'accumulation de revenus, réduit la capacité de l'agriculture à s'autofinancer, avec pour finalité de réaliser des performances économiques. Ces données se perçoivent mieux à l'étude du stabilisme dont elles sont issues même s'il faut admettre la responsabilité d'un certain nombre de pesanteurs récemment introduites dans le milieu et qui participent de l'ambiguïté de l'environnement socio-économique.

3- FACTEURS LIES A L'HISTOIRE ET A LA CIVILISATION.

Toute société comporte dans son système une part de conservatisme fondé sur l'expérience et l'histoire, exprimé sous la forme de codes de valeurs et à travers ses institutions entre autres. Cependant, l'idée d'un système social porté vers la stabilité et hostile à tout changement paraît utopique. PACERE (1981) a formulé une thèse dans ce sens pour le Moogo, confortant les théories fixistes sur les sociétés dites primitives même si les matériaux qui ont servi à l'élaboration de ses conclusions et les finalités de sa démarche diffèrent de ceux des premiers. Malgré les réserves que l'on peut exprimer sur le stabilisme, le concept offre une lecture intéressante du *Moore* et, à ce titre, pourrait apporter des justifications sur la nature et le rôle d'un legs historique dans le processus des changements en cours. Autrement, y a-t-il dans les mécanismes de fonctionnement sociétal et les fondements philosophiques de l'histoire une explication à la mentalité séculaire des *Moose* sur la logique du changement ? Nous aborderons successivement le rôle du stabilisme et les moyens de blocage, la destruction des structures de l'ordre originel, les attitudes des notables traditionnels et des "néo-notabilités" depuis l'invasion coloniale, toutes considérations qui ont contribué à forger diverses personnalités aux hommes de ce pays.

31. La philosophie du *Moore* et ses implications sociales.

Toute l'existence du Moogo repose sur un équilibre dont la destruction ou la modification d'un seul élément entraîne celle de tout l'ensemble. Le *Moore* s'identifie à un bonheur construit par le stabilisme, cet d'état d'équilibre dans lequel on vit (ou vers lequel on tend) et selon lequel tous les actes de la vie sont réglés. Cette construction aurait atteint sa forme achevée sur les plans politique et juridique au XIV° siècle pour le royaume de Ouagadougou sous le règne de *Moog Naaba* Kûndûmye. Dans la philosophie qui sous-tend le fonctionnement sociétal et la vie de l'individu, il y a le *rog n miiki*, ensemble de dispositions d'ordre juridique relevant d'une conscience (les Ancêtres ou *Ba rãamba*), d'une spiritualité bâtie sur les idées-forces des ancêtres. Il importe avant de tenter toute analyse significative de cerner le contenu de cette philosophie.

311. L'anti-historicité, fin du stabilisme.

Il faut se rappeler que les *Ba rãamba*, une fois morts, ne vont pas dans le passé des vivants mais se projettent dans le prochain pour servir d'idéal. Chaque individu au cours de son existence terrestre aura marqué la vie des hommes par une ou plusieurs qualités qui, dès sa mort, accèdent au rang de vertus recommandées par l'ensemble divin. Chaque vertu représente donc, dans l'esprit des *Moose*, une tendance, un vecteur avec autant de composantes que chacun connaît d'ancêtres qui en sont incarnés. En raison de la nécessité d'équilibre, toutes les vertus dans tous les domaines se complètent et concourent à l'élaboration de prescriptions dont la réunion constitue le *rog n miiki*, c'est-à-dire la "Loi des Pères".

PACERE relève trois originalités dans les coutumes *Moose*:
1°) il s'agit d'un esprit qui impose sa volonté dans un contexte de complémentarisation et

qui exclue l'idée d'improvisation;

2°) cette volonté existe en dehors de toute pratique significative;

3°) elle a un caractère très coercitif en raison de sa valeur de guide, de miroir, de but.

Dès le règne de *Naaba* Wubri (vers le XII° siècle), la coutume délimite son champ spatial d'application par l'institution du port des scarifications faciales grâce auxquelles on identifie chaque individu : origine, sexe, rang de naissance, etc. Les délits, les peines et le pouvoir judiciaire sont fixés depuis ce temps, avec précision : pas de peine sans jugement, pas de rétro-activité de la loi, etc.

La coutume régit les rapports entre les individus, les biens et leur transmission, la religion, la pharmacopée (notamment la toxicologie), les techniques artisanales ; elle prévoit le droit de grâce assumé par un collège de *Waemse*, comporte un double degré de juridiction (J. KI-ZERBO,1973).

Des développements précédents, on retiendra pour le Moogo que l'homme a créé son Dieu et sa spiritualité sur une réplique de son organisation terrestre et dans un souci d'équilibre. Cette volonté est fonctionnelle puisqu'elle est un pendant nécessaire et complémentaire à la vie terrestre. Mais l'équilibre, une fois établi, devient une contrainte pour les hommes, plutôt ressentie comme une protection dans laquelle réside le bonheur de l'individu, à travers celui du groupe. Or, il n'y a point de groupe, de société qui tienne en dehors de la structure pyramidale où les Ancêtres occupent le sommet et imposent leur volonté. Celle-ci devient une force garante de stabilité en ce qu'elle dispose d'une législation qui ne tolère ni compromis ni déviation et que le respect du *rog n miiki* se trouve à la base de tout acte, de toute initiative. Ce raisonnement aboutit à une situation bloquée, par ailleurs entretenue par la foi en l'expérience et la peur de l'inconnu.

Ainsi A. ZAGRE (1983, TII, p. 59) écrit :

> "le (...)moaga n'est pas prédisposé à tout développement qui suppose des transformations profondes de ce qui existait auparavant. Or le système qui existait et existe encore est élaboré pour perpétuer les habitudes acquises de génération en génération (...) où le passé sert de référence".

Dans le même ordre d'idées, il cite A. LEROI-GOURHAN (1973, p.706) :

> "la société moaga aligne spontanément sa progression sur le chemin déjà parcouru. Elle s'oriente d'après son passé. C'est une société qui, pour déterminer et vivre le temps présent, pratique ce qu'on pourrait appeler la "rétrospective".

Ces observations perspicaces méritent notre attention et peuvent être généralisées à toute formation sociale, même aux sociétés dites développées. Elles suggèrent l'idée d'une formation figée dans sa tradition. Or, il semble que le *Moore* ait été marqué, bien avant la colonisation, par des dynamiques internes gérées par des contradictions à l'intérieur même du système, dans la mouvence du *rog n miiki*. Ainsi D. ZAHAN (1965, p. 111-112) formule, en hypothèse de travail, que:

> "les Mossi accordent une grande importance à la hiérarchie diachronique, à la préséance dans l'ordre des générations. Diachroniquement parlant, trois générations sont importantes : celle des grands-parents, des parents et des frères (...) la quatrième génération constitue une répétition de la première (...). Pour la quatrième génération, on constate chez les mossi (...) qu'elle est un recommencement. La première et la quatrième génération sont sur le même plan".

Dans le même sens, PACERE (ibid., p. 23) tire la conclusion suivante :

> "L'écart de comportement du grand-père est corrigé, rectifié à la génération du petit fils et au plus tard par la génération suivante qui remet le Mogho à sa place (si besoin est), là où il était il y a une cinquantaine ou une centaine d'années; mais la correction est inévitable, et c'est pourquoi je parle d'anti-histoire".

On aura remarqué la tendance de la société *moaaga* à l'immobilisme dans la plupart des écrits. Les réflexions ci-dessus apportent un matériau nouveau pour l'interprétation de l'histoire. Les aspects immatériels de la vie restent apparemment stationnaires ou évoluent peu, tandis que les aspects matériels sont susceptibles de changement, d'une génération à l'autre. Le bonheur relevant de la nécessité d'équilibre, il réside par conséquent dans la nécessité de s'opposer à l'évolution, notamment économique, dès que le niveau équilibré de la spiritualité atteint son maximum. Ce blocage entraîne que l'histoire, dans son acception linéaire, n'est plus nécessaire ; elle serait même nuisible parce qu'elle porte des germes à même de déséquilibrer le système.

Ainsi le bonheur des *Moose* réside dans une situtation d'Anti-histoire, une vie en dehors du temps. Et si le niveau équilibré correspondait à la synthèse d'une contradiction, selon la théorie marxiste du matérialisme historique ? En ce cas, éventuellement, il faudrait changer l'échelle de lecture du changement, étant entendu que la dynamique sociale est subordonnée au mouvement de ce niveau équilibré, c'est-à-dire, la plus ou moins grande possibilité pour des conflits de se développer et de se résoudre. En revanche si l'effacement du temps dans l'histoire consiste à supprimer régulièrement certains acquis (richesses économiques, techiques et sciences, etc.) en vue de maintenir ou revenir à un niveau équilibré où se trouve défini le bonheur et la paix des coeurs, il y a lieu d'évoquer avec PACERE et ZAHAN le fixisme ; il s'agirait d'un fixisme relatif car il est marqué par un mouvement de balancier ou de girouette qui fait de l'Histoire un cercle clos. Il y a lieu d'envisager une autre possibilité qui serait que la référence étant un repère fixe et le mouvement quasi perpétuel, un cycle ne ferme jamais à son point de départ ; alors c'est peut-être un mouvement, non pas circulaire, mais spiralaire à trois dimensions : un temps invariable qui ne s'arrête jamais ; un point qui est le repère existentiel du Moogo, qui s'enrichit du renouvellement des générations (quantitativement et peut-être aussi qualitativement) : c'est le *rog n miiki* ; enfin, l'effort de chaque génération à se rapprocher de ce point, lequel, étant soumis à l'espace temporel, prend l'allure d'une droite et fait de chaque cycle de l'histoire, un morceau de spirale.

Le problème de la dynamique demeure posé, malgré les possibles que proposent l'histoire et la philosophie. Ce détour théorique ne doit pas nous faire oublier la place de l'individu dans le processus du changement. Si l'on admet que "pour déterminer et vivre le temps présent, (le *Moaaga*) pratique la rétrospective" (op. cit.), l'individu ne nourrit-il pas des sentiments de peur face au risque et à tout ce qui sort du domaine connu et maîtrisé par les générations antérieures ? Le respect scrupuleux de la "Loi des Pères" ne retire-t-il pas aux vivants le sens critique vis-à-vis des usages en vigueur, la remise en cause pouvant conduire à renier les ancêtres et soi-même ? Il en découlerait alors un sentiment de fatalité et de résignation face à l'avenir, un manque de motivation qui annihile l'esprit d'initiative dans un monde où l'avenir existe avant soi ; avenir déjà défini et orienté par le *rog n miiki* dont la traduction littérale donne en français "ce qu'on a trouvé à sa naissance". L'existence de moyens de blocage vient en appui de cette hypothèse.

312. Les moyens de blocage : des organes et des pratiques.

Si l'anti-historicité du Moogo s'appuie sur les coutumes, essayons de découvrir à travers quelques institutions et pratiques les moyens par lesquels le stabilisme se maintient dans son esprit. On peut annoncer dores et déjà cinq des canaux qui garantissent l'immutabilité structurelle de la société et des modes de vie : l'information, la formation, la sanction, le contrôle et le serment assurent pour l'essentiel la reproduction sociale.

3121. Le contrôle social.

Dans les aménagements du pouvoir, l'Exécutif a son contrepoids sous la forme d'un ensemble d'organes qui assurent la définition et l'organisation ainsi qu'ils veillent à l'application de la "Loi des Pères". On sait déjà que l'individu n'a pas d'existence propre en dehors de son groupe et que toute sa vie est minutieusement réglée par les coutumes. La société y veille tout entière par le biais notamment du lignage ou de la famille.

Ce contrôle prend, au niveau du pouvoir suprême, un caractère véritablement institutionnel qui ne lésine pas. Il existe un conseil de contrôle près la Cour du *Moog Naaba* à Ouagadougou, et qui est composé :

- d'une part, du *Wiid Naaba*, ministre chargé de la cavalerie, et du *Lagl Naaba*, ministre de la culture, tous deux descendants de Ouédraogo;
- d'autre part, du *Gvvng Naaba* et du *Tâpsôba*, représentants des autochtones d'origine *Nininga*.

Ce Conseil a des pouvoirs très étendus. Il élit le *Moog Naaba* et le contrôle. Pour cela, aucun de ses membres ne peut être candidat, sous aucun prétexte, à la magistrature suprême. En revanche, le *Pangsoba* n'a aucun pouvoir ni dans la nommination, ni dans des sanctions éventuelles à l'encontre des membres du Conseil qui, dès lors, jouissent d'une totale liberté et d'une force de pression. Ainsi on a pu dire qu'au Moogo, "le Roi règne et la coutume gouverne". La coutume ici fait office de véritable constitution non écrite, avec la particularité d'être proclamée par les Ancêtres.

En cas de faute grave, d'inconduite notoire ou d'un quelconque handicap à assumer le trône, le Conseil intervient pour rétablir l'intégrité du pouvoir. A ce propos, les *dîmdâmba* Zoombre , Rawengma à Ouagadougou et Yâmbre à Tenkodogo en furent victimes pour des raisons diverses : tendance à la dictature, comportement sanguinaire, relations (anti-coutumières) avec les épouses de ministres. On cite également, pour le Yatenga, la prise de Tombouctou en 1337, oeuvre du roi qui fit une conquête cruelle, en dehors de toute agression, et qui dut se replier sur ordre du Conseil de contrôle (PACERE, 1981).

Ces exemples, quoique limités, montrent bien l'efficacité du système face à l'arbitraire des hommes. Ces pouvoirs énormes ne sont que très rarement utilisés cependant, car les abus auraient entraîné une autre forme de dictature (institutionnalisée), la confusion de l'organe et de son contrepoids, l'instabilité du pouvoir. La pratique semble, en tout cas, avoir maintenu les *nanaamse* (sing. *naaba*) dans le droit chemin, celui des coutumes, et évité l'arbitraire.

Il existe, au-dessus du Conseil, le *Bika* de Biktoogo, grand autel chargé de ramener l'histoire à sa place. Il joue le rôle d'ajusteur puisque son conseil rappelle la ligne des Pères au *Moog Naaba* et demande à celui-ci, le cas échéant, un changement de politique pour la respecter.

On tire la conséquence évidente que même pour le premier des *Moose*, aux attributs honorifiques, la liberté se confond au respect de la Loi des Pères. On retiendra alors que pour tout *Moaaga*, la société définit les droits et les devoirs par le biais des hiérarchies. Comment le système a-t-il pu fonctionner pendant un demi-millénaire sans tomber dans la dictature ou l'anarchie ? A cause du contrôle réciproque évidemment, mais concrètement au moyen d'un dispositif auto-régulateur qui comprend la formation, l'information, la sanction et le serment et qui établit le lien entre l'individu et les institutions.

3122. Le dispositif auto-régulateur.

Pour être efficace, le contrôle doit s'appliquer avec rigueur. Aussi faut-il que tout le peuple connaisse dans les moindres détails les prescriptions. L'initiation, ici le *baonga*, école supérieure du système éducatif, y pourvoit. En effet, le rite initiatique marque le passage d'un état mineur, dans lequel on échappe à la rigueur des coutumes, à un stade de maturité où le jeune homme (ou la jeune fille) accède à des fonctions de responsabilité. La formation intervient ici pour apprendre à l'individu "à pratiquer les coutumes et de ne vivre que selon les coutumes" (T. F. PACERE, 1981, p.107). Le *baonga* a pour finalité le respect des coutumes et comme tel, il participe de l'anti-historicité, en imposant le "refus du mouvement", donc en garantissant l'équilibre là où le risque peut survenir, en raison de l'ignorance ou de l'inexpérience.

Après ce rite, la vie apparaît pour l'individu comme un recyclage permanent, par l'intermédiaire des griots qui ravivent, à toute occasion, l'essentiel des coutumes (notamment au cours des cérémonies de *kvvre*, les *rãyũusi*, les marchés, etc.). Le "griotisme", dans sa fonction culturelle, joue un rôle stabilisateur, en invitant chaque membre de la société à s'identifier à son père, à ses ascendants. De là, l'importance de la généalogie et de la louange des défunts, qui ne s'explique que dans l'anti-historicité.

Moins connu, mais plus stabilisateur, est le *lalbèèga* (mur maudit). Il s'agit d'une prestation de serment, au travers d'un orifice mural par lequel passe le prestataire, après le cadavre d'un parent défunt. A la mort de toute personnalité importante (chef notamment), les successeurs potentiels sont invités, avant l'enterrement, à prêter serment sur la dépouille. Cela équivaut, pour chacun, à un engagement solennel (prononcé à trois reprises devant le peuple) de ne jamais trahir la volonté des Pères, d'étudier et d'enseigner les coutumes. Le prestataire ne porte au moment du rite qu'un cache-sexe en peau de bête (pour les hommes) ou des feuilles d'arbres à la ceinture (pour les femmes); cela évoque le stade primaire du *Moore* et met en exergue l'idée d'immutabilité du *rog n miiki*. Le serment engage en ce qu'il fait encourir la mort au prestataire, si toutefois l'intégrité de celui-ci vis-à-vis des coutumes n'est pas acquise.

Chez les *Yõnyõose* de la famille des masques *karense* de Manéga, ce serment réunit les membres de la famille autour d'un repas singulier. Chacun prend une boulette de *sagba*, prête serment, puis enjambe le corps du défunt allongé à même le sol, trempe dans la sauce avant de manger sa tartine.

Selon les régions, les modes de prestation varient mais le serment comprend les mêmes termes. Acte symbolique ? Evocation d'un âge d'or qui a le charme de n'être pas vécu par soi ? Réactualisation d'idées forces qui orientent véritablement le cours de l'histoire et donnent un sens à la vie ? Qu'importe ! Les *Moose* ont la conviction et la volonté de respecter leurs ancêtres et les prescriptions que ceux-ci ont édictées pour le bonheur de la postérité. L'anti-historicité du *Moore* s'identifie donc à une situation voulue, recherchée par les hommes pour leur bonheur ; ce bonheur ne dépend pas du niveau des richesses économiques.

Pour les *Moose*, il faut être, jamais devenir. Ont-ils réussi ou voulu réellement bloquer toute évolution et vivre un éternel présent ? Peut-être! mais l'essence même du dispositif anti-historique, c'est de s'opposer au mouvement ; donc celui-ci existe. Il ne s'agissait pas alors d'une société figée dans sa tradition. Les hommes ont-ils vraiment été heureux ? Sans aucun doute, si le bonheur équivaut à un état de stabilité :

> "Les Royaumes Mossi...témoignèrent d'une remarquable stabilité depuis leur fondation...Ils atteignirent probablement dès le XIV° ou le XV°siècle leur étendue actuelle et trouvèrent leurs formes d'organisation définitives" (J. SURET-CANALE, 1968, p. 191).

Les hypothèses formulées au départ ne semblent ni s'imposer, ni se détruire, car l'investigation révèle la complexité d'une question ambigüe. On peut retenir néanmoins que certaines dispositions des coutumes n'encourageaient pas l'esprit d'initiative lorsqu'aucun intérêt individuel ne peut s'exprimer en dehors de celui du groupe. La possibilité d'une dynamique est à prendre désormais en compte, que celle-ci soit de nature circulaire ou spiralaire. La destruction du *Moore* aidera-t-elle à mieux vivre, imposera-t-elle un autre bonheur ou supprimera-t-elle, consciemment ou inconsciemment, le bonheur ? Comment le Moogo a-t-il vécu sa dynamique, de l'anti-historicité ou de l'histoire cyclique à l'histoire linéaire ? Ce passage n'introduit-t-il pas de nouveaux éléments de blocage au changement ?

32. La colonisation et la rupture d'un équilibre.

Connaissant le principe de fonctionnement qui consiste à bloquer ou à limiter certaines évolutions dans la tradition, il peut paraître paradoxal que la destruction des équilibres traditionnels joue un quelconque rôle de blocage au changement. Un des traits de la politique coloniale n'a-t-il pas été "de sortir les sociétés traditionnelles de l'archaïsme" ? A l'heure de l'expansionnisme européen, on n'a peut-être pas envisagé l'éventualité que les peuples "primitifs" pouvaient avoir choisi d'autres destins que celui qui privilégie le développement économique. On vient de montrer que le *Moore*, même s'il n'interdit pas l'acquisition de richesses, limite par sa philosophie le besoin de disposer de biens personnels, au-delà d'un certain seuil. La colonisation semble avoir introduit une rupture historique et imposé aux hommes de vivre désormais selon d'autres normes. De quelle manière le fait colonial a-t-il détruit le stabilisme et "libéré" le *Maaga* ? C'est un sujet très vaste en soi qui n'est pas le nôtre. Nous ne retiendrons que les éléments qui nous paraissent intéressants pour notre propos.

321. Un réaménagement du pouvoir politique.

En 1896, la Colonne Voulet-Chanoine observe, à partir des falaises de Bandigara (dans le Mali actuel), les luttes internes pour la succession au trône de Ouahigouya. Appelée à l'aide par un des soupirants au *naam* (C. SAVONNET-GUYOT, 1986, p.130), la colonne descend sur le Royaume du Yatenga. Elle profite instaurer le pouvoir colonial, faisant du nouveau *Naaba* un auxiliaire. En 1998, "après avoir détruit une partie du territoire, la Colonne Française Voulet-Chanoine prend Ouagadougou, "capitale" de l'Empire, et soumettra peu d'années après tout le Mogho " (T. PACERE, 1981, p. 11).

A partir de ce moment le Moogo vit des perturbations politiques traduites par des destitutions de chefs de tous niveaux et des nomminations, en dehors de l'esprit des coutumes : cas de *Bûsma* en 1908 où *Naaba* Koom fut chassé de son trône et remplacé par son cousin patrilatéral *Naaba* Sanem ; cas également en 1909 de l'exécution de *Naaba* Kugri de *Risyam* et de la nommination de son frère cadet. On pourrait multiplier les exemples.

Dans le même temps, des provinces et cantons décentralisés sur les marges des royaumes excentralisés connaissent la valse des nouveaux découpages administratifs. Ainsi *Tèma* et *Maane*, *rîmbi* de Ouagadougou, se trouvent rattachés à *Bûsma*, autre royaume excentralisé ; il en a été de même pour *Risyam*. Yako, avant de devenir un cercle, se voit rattaché tantôt à Ouagadougou, tantôt à Koudougou, ainsi que le *Konkiis tenga*.

La conséquence de la colonisation a été d'abord, sur le plan administratif, la création d'un niveau intermédiaire, le cercle, entre l'autorité du *Dîma* (ou *Rîma*) et celles des provinces autonomes et des *rîmbi*. Elle a porté ensuite sur l'affaiblissement de certains *rîmbi*, transformés en vassaux de leurs pairs ou de leurs subordonnés hiérachiques. S'y ajoute le déplacement de chefs-lieux de certaines circonscriptions. Au total, selon le schéma colonial, on aboutit à un essai d'intégration des niveaux de pouvoir à l'échelon suprême, considéré désormais comme pouvoir centralisé, reconnu aux trois importants pôles d'excentralisation : Ouagadougou, Ouahigouya, Tenkodogo. En revanche, le *rîmbila* disparaît, de même que les cantons décentralisés et déconcentrés. Toute la structure équilibrée du stabilisme tombe en désuétude pour laisser place à une construction pyramidale, allant du village au pouvoir centralisé. Les royaumes excentralisés, désormais centralisés à l'intérieur, fonctionnent à un niveau subalterne par rapport aux nouvelles autorités : administrateur colonial, gouverneur général de l'AOF à Dakar, Ministre des colonies à Paris, gouvernement français. La "Loi des Pères" cède le pas à la Constitution française.

Ainsi écrit PACERE (1981, p. 95) :

> "... ce qui allait sortir de la période coloniale n'avait plus rien du Mogho équilibré; les coutumes, les organes, les territoires ont été modifiés; tout le cloisonnement qu'imposait l'équilibre apparaissait illogique et devait par voie de conséquence disparaître (...). Les organes qui se maintiennent n'apparaissent plus, sous l'angle politique, administratif, traditionnel, que comme des pions superfétatoires qu'on engraisse sporadiquement sur un échiquier, (...)".

Ainsi le *Moore* n'a pas survécu ; le système, malgré son caractère élaboré, comporte une très grande fragilité, en raison de la nécessité d'équilibre. Une seule structure, ici politique, ou même un seul élément modifié, entraîne inévitablement l'effondrement ou la modification de tout l'édifice. Or, dans le cadre de la colonisation, le Moogo n'avait pas la possibilité de maîtriser un quelconque élément de la logique coloniale, en vue d'opérer une "phagocytose", comme ce fut le cas avec l'islam au XVIIIe siècle.

Pendant que l'administration coloniale soigne les structures, et plus encore les hommes, par le feu et la potence, puis par la cravache, la prison et l'humiliation, la mission catholique octroie une âme au *Moaga* pour s'en occuper et détruire de son côté les bases spirituelles du *Moore*. Ainsi, l'assassinat culturel devait concorder avec celui du corps. De ce contact douloureux avec l'Occident naîtra un nouveau type de *Moaga*, plus conçu et jugé de l'extérieur, édifié par la contrainte extérieure que résultant d'une option historique pleinement assumée par les acteurs. L'être, dénaturé dans son nouveau cadre de vie et demeuré profondément enraciné dans son stabilisme déchu, accède au rang d'outil et de matière première à mettre en valeur au profit de la métropole.

322. Des prélèvements de ressources en hommes et en biens.

La colonisation, en détruisant les équilibres traditionnels, a engendré une dynamique. Les changements sont-ils parvenus à substituer au bonheur construit par le stabilisme une autre forme de bonheur, selon de nouvelles références ?

3221. Une politique d'exploitation ?

A la période de conquête succède une période de mise en valeur des colonies à laquelle l'administration coloniale exige la participation des colonisés. Ceci découle du "bon droit" de l'idéologie coloniale selon laquelle Jules FERRY, ardent défenseur de la politique expansionniste, déclare à la Chambre des Députés le 12 novembre 1884 : "Il convient de dire ouvertement que les races supérieures ont, en effet, un droit vis-à-vis des races inférieures " (D. PARROT,1983, p. 81).

En 1887, le Code de l'Indigénat voit le jour. Il résulte d'un decret de septembre 1887, pris en application du *Senatus-consulte* du 3 mai1854, qui "donnait à l'Etat français toute compétence dans la réglementation des colonies françaises et du sort des Indigènes" (T. PACERE,1981, p. 120). Le Code repose sur une distinction fondamentale entre le citoyen et le non-citoyen. Jusqu'à la Loi Lamine Gueye du 7 mai 1946, les *Moose* sont considérés comme des sujets français dont on ignore les droits mais dont les devoirs sont très précis. Ces devoirs comportent, entre autres, l'obligation d'un impôt direct et de prestations gratuites dans le "champ du commandant", pour les travaux de "mise en valeur des colonies" (voir A. MAGASA, 1978).

Le Moogo, nous le rappelons, semble avoir choisi un territoire pauvre et avoir volontairement limité la production, du moins l'accumulation des ressources pour éviter les convoitises extérieures. Il se trouve obligé, sous la colonisation, de produire des richesses au-delà de ses besoins et, peut-être aussi, de ses capacités. La colonie de Haute-Volta, créée en 1919, possède un capital singulièrement abondant, à savoir l'importance de sa population, représentée pour près de moitié par les *Moose*. Dans le cadre de l'exploitation des colonies, la Haute-Volta devait fournir de la main d'oeuvre, faute de ressources minières et forestières (Y. M. MOYENGA,1983, p. 20).

3222. L'impôt de capitation.

Le prélèvement de ressources commence avec l'impôt de capitation, dans les premières décennies de la période coloniale. Cet impôt, exigé en nature au départ, fut rapidement payé en espèces : cauris, puis monnaie française exclusivement (O. F. KABORE, 1987, p. 29). La pratique possédait l'avantage d'une part, de compléter les allocations budgétaires fournies par la métropole, puis de s'y substituer; d'autre part, d'obliger les paysans, soit à développer les échanges commerciaux, soit à s'arracher de leurs terres pour se livrer au salariat. L'impôt s'apparente rapidement à un tribut annuel dû au pouvoir colonial et ne tarde pas, en raison des augmentations vertigineuses, à devenir une hantise pour les *Moose* qui l'appellent *yôor yaade*, ce qui signifie "le montant du droit à la vie" ou "la rançon gratuite" (le *fadgo* des *Yaadse*). Il ne s'agit pas là d'une "inflation" de vocabulaire qui pourrait prêter à sourire ou à controverse, mais d'une réalité suffisamment cruelle, pour n'avoir pas échappé aux observateurs de l'époque dont A. LEBON :

> "Il est malaisé, écrit-il en 1900 dans La revue des deux mondes, de rien imaginer de plus pitoyable que le système pratiqué par la France jusqu'en 1897, pour la jonction du Sénégal au Niger pour la voie ferrée de Kayes à Bamako : un crédit annuel était alloué à cette entreprise qui lui permettait tout juste d'avancer de huit à dix kilomètres par exercice, et exigeait plus de vingt-cinq ans pour l'achèvement de la ligne. La consolidation et l'escompte de cette annuité, combinés avec quelques autres expédients financiers, ont autorisé le Soudan à développer son chantier de manière à parvenir au terme du travail dans trois ou quatre années (...)". (PACERE, 1981, p.118-119).

A. LEBON précise que, pour les quelques expédients financiers, il s'agit des impôts et du travail obligatoire et gratuit exécuté au bénéfice de personnes physiques ou morales coloniales. Il ne manque pas de souligner que le montant des impôts du Soudan, qui s'élevait en 1893 à 564.000 francs, était passé à 4 millions en 1898, soit en cinq ans plus de dix fois. Cela n'est pas dû au seul agrandissement de l'Empire colonial français au Soudan occidental et surtout à l'intérieur de la Boucle du Niger dont le Moogo, mais à un alourdissement sensible au niveau du fisc.

La contrainte se manifeste surtout au niveau de la collecte où apparaît la rigidité des textes, notamment un arrêté du 4 septembre 1909 qui définit l'infraction en la matière : refus de payer les impôts, amendes ou de rembourser toute somme due à la Colonie, ainsi que d'exécuter des prestations en nature; négligence dans ces paiements et dans l'exécution de ces prestations. Les traitements corporels relatifs à la perception de l'impôt, qui marquent par ailleurs la difficulté pour les paysans de satisfaire à des obligations fiscales hors de leurs moyens (cf. MARCHAL,1980), ont atteint un tel degré de cruauté que certains écrits évoquent des territoires transformés en véritables centres concentrationnaires (PACERE, 1981 ; A. GIDE, 1954).

La situation au Moogo était également tributaire d'une lecture erronée des possibilités et des revenus paysans. J. SURET-CANALE (1972, p.160) écrit que l'impôt frappait de manière privilégiée les plus pauvres puisque, malgré des taux régionaux différents, il ne tenait pratiquement pas compte de la différence des revenus. En effet, M. CAPET (1958, p. 68), dans son Traité d'économie tropicale , mentionne que l'impôt de capitation, dans les riches régions cacaoyères, équivalait à peine à un vingtième des ressources monétaires alors qu'en Haute-Volta il en représentait les trois quarts. Les seules conditions de recouvrement des rôles d'impôt suffisaient à troubler toute quiétude; aux échelons subalternes et intermédiaires de l'appareil d'administration coloniale, il y avait les cohortes de goumiers et d'interprètes, les chefs traditionnels qui prélevaient à leur compte des ressources sous la forme d'amendes fictives ou de prestation gratuite. Il convient d'ajouter à cela les diverses réquisitions qui alourdissent la contrainte économique.

3223. Le travail forcé.

Les conditions du travail prestataire gratuit semblent assez connues et s'apparentent par ailleurs à celles de l'impôt de capitation. Le volume de recrutement varie selon la conjoncture économique ou politique ainsi que les affectations. Pour donner une idée de ce que fut pour le Moogo le poids économique et démographique du travail prestataire gratuit, on peut citer quelques références.

En 1922 par exemple, on demande à la Colonie de Haute-Volta de fournir, pour les voies ferrées, 8.000 travailleurs (dont 6.000 pour Thiès-Kayes et 2.000 pour Abidjan-Ferkésédougou) en contingents renouvelables tous les six mois (LEDANGE,1922). Dans les mêmes conditions, on recrute pour les entreprises privées de Côte-d'Ivoire 1.000 manoeuvres dans la région de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Parallèlement, le ministre de la guerre "enrôlait 45.000 hommes chaque année pour compenser la faiblesse du recrutement métropolitain et réduire la durée du service militaire des conscrits". (BURTHE D'ANNELET, 1939).

Les premiers recrutements de travailleurs au Moogo remontent à 1912 et ont d'abord concerné des travaux d'infrastructure fédérale. La première guerre mondiale introduit la conscription ; l'après-guerre connaît un accroissement de la part des entreprises privées dont l'organisation et la force, dans un contexte d'effort de guerre et de relance économique, obligent l'administration à accorder des facilités de recrutement. Le seul gouvernement fédéral a levé en

"Pays Mossi" : 25.276 manoeuvres de 1920 à 1924 pour les travaux du Chemin de fer de Thiès au Niger, 42.830 de 1921 à 1930 pour le chemin de fer d'Abidjan à Ferkéssédougou, et il a laissé lever 16.541 manoeuvres de 1920 à 1930 pour les coupes de bois et les plantations (R. DELAVIGNETTE,1946, p.183 / J.-Y. MARCHAL, 1980, p. 96).

En 1928, les entreprises privées estiment que l'appartenance du Moogo à la Colonie de Haute-Volta pose des difficultés de recrutement de main d'oeuvre liées aux formalités. Elles obtiennent la partition de la Colonie en 1932 ; mais le recrutement ne perd pas son caractère contraingnant. Ainsi en 1936, 50% des 20.000 ouvriers "voltaïques" (50.000 selon la Chambre d'Agriculture d'Abidjan) sont partis sous réquisition en Côte-d'Ivoire.

La "déportation" massive des Voltaïques (*Moose* pour la plupart) en France et dans les colonies voisines, l'obligation de la culture de coton à partir de 1924, les réquisitions pour les corvées diverses ainsi que la crainte des traitements de l'administration coloniale dans les villages entament de façon irréversible la société traditionnelle. Elles engendrent, avec l'impôt, un important transfert de la population jeune et masculine vers la Gold Coast où l'application de l'*Indirect Rule* permet une existence moins pénible et, surtout, des "salaires plus intéressants"(J. SURET-CANALE, 1964, p. 316; J. DRESCH, 1969; PACERE, 1981). Ainsi, l'Administrateur général ARNAUD de la Gold Coast signale en 1919 l'exode de plusieurs milliers d'habitants des districts de Fada, Tenkodogo, Ouagadougou et Ouahigouya qui, dit-il, "fuiyaient le travail forcé des chantiers de travaux publics et les exactions fiscales" (J-Y. MARCHAL, 1980, p. 66). Un document officiel de 1929 fait état de 60.000 Voltaïques passés en Gold-Coast en 1927 et 1928. En 1932, une grave famine apparaît au Moogo et entraîne, selon les sources britanniques, 34.000 nouveaux départs en Gold-Coast. En 1937, le gérant de l'Agence consulaire de France à Accra évalue à 100.000 environ le nombre d'Indigènes qui descendent chaque année (du Soudan et de l'ancienne Colonie de Haute-Volta) en Gold-Coast pour la traite du cacao ; la même année, 7.186 manoeuvres sont recrutés de Haute-Côte-d'Ivoire (une partie du démembrement de l'ex-colonie de Haute-Volta) pour les chantiers et les plantations de Basse-Côte (R. DENIEL, 1968, p. 54 - 55).

L'importance numérique et les contraintes auxquelles ont été soumis les requis (conditions de travail défavorables, maladies et décès considérables) ont donné lieu à l'apparition d'une "industrie nouvelle (...), le trafic des manoeuvres (...), qui ressuscitait dans une certaine mesure, la traite du bois d'ébène" (J.-P. HERVOUET, 1978, p. 87). Marius MOUTET (1947) n'a-t-il pas cyniquement déclaré au cours des débats à l'Assemblée Nationale, alors qu'il était ministre de la France d'Outre-mer, que la suppression de la Colonie de Haute-Volta en 1932 avait, entre autres, pour but de "mettre à la disposition des plantations de Basse-Côte-d'Ivoire une main d'oeuvre mossi" ? (J.-R. de BENOIST, 1982, p. 84) ? La viabilité du système tenait à l'application de bas salaires ou de prestations gratuites, mais plus encore, par la nécessité d'une main d'oeuvre abondante si l'on voulait

> "continuer à la (main d'oeuvre) payer aux taux du salaire de subsistance qui permet la maximisation du profit. (...) la colonisation trouva plus rémunérateur et plus efficace d'appliquer dans ses territoires une politique nataliste. Un gouverneur de l'AOF expose cyniquement le but à atteindre : "il s'agit de faire du Noir" (H. ISNARD, 1971, p. 47).

Est-ce la raison pour laquelle Monseigneur LEMAITRE administra aux Soudanais, en particulier aux *Moose*, la liqueur de Van Swieten (bichlorure de mercure [H Cl_2], sublimé corrosif, poison violent) qui, semble-t-il (LESOURD, 1931, p. 156), "administrée aux indigènes, doublait et même triplait les naissances viables" ? (T. F. PACERE, 1981, pp.61-63). Quant aux bas salaires et à l'absence fréquente de rémunération, L. GUERDUS (1927), directeur général des consortiums forestier et maritime des grands réseaux français, explique que, "dans un stade inférieur de civilisation, le haut salaire est une incitation à la paresse" (A. MAGASA, 1978, pp. 54-55). Les faits et données ci-dessus exposés ne relèvent pas d'une quelconque affabulation, de dérives comportementales individuelles ou accidentelles, mais d'une politique fondée sur une idéologie dont l'étude est un sujet en soi qui déborde notre

champ d'investigation. Néanmoins, cet aperçu permet de comprendre la nature des rapports entre colonisateurs et colonisés, les effets récurrents d'une période historique dont le Moogo semble rester marqué.

Pendant la période coloniale, le Moogo vit sous la domination complète d'une administration qui lui est étrangère. N'y a-t-il pas lieu d'envisager que la démobilisation des hommes aux travaux champêtres (due à la conscription, à la fuite pour l'impôt , la nourriture ou la liberté individuelle et familiale) n'était pas une condition propice à une dynamique du changement, malgré l'environnement contraignant de la colonisation ? La déstabilisation du *Moore* provient-t-elle d'un déséquilibre entre la vie matérielle et la spiritualité, entre le niveau de ressources et les besoins matériels et immatériels ? La référence de vie cesse d'être la Volonté des Pères pour s'identifier désormais à une instance terrestre, mais étrangère. En dépit de cela et à défaut de phagocytose, le *Moore* aurait pu, peut-être, réaliser une synthèse par un jeu de combinaisons de données nouvelles (acquisitions) et anciennes (traditions).

La colonisation correspond, au Moogo, à la mise en place de structures qui ont engendré la subordination à un pouvoir conçu et dirigé de l'extérieur. Sur le plan politique, la colonisation a été la remise en cause de l'autorité et des équilibres traditionnels. La mise en oeuvre d'une politique orientée a fait jusqu'en 1946 du *Moaaga* un manoeuvre, obligé de fournir des prestations en dehors de son territoire. Au sortir de cette période sombre de l'histoire, les *Moose* estiment avoir été grujés par l'Administration et ses auxiliaires en tous genres. Que deviennent le barrage de Sansanding, les ports et les chemins de fer ? A l'évidence, cette question révèle la frustration du *Moaaga* par rapport au souvenir des humiliations, du calvaire des chantiers et au sentiment que ces sacrifices n'ont profité et ne profitent qu'à d'autres. Cette frustration se trouve exacerbée par le maintien de certaines méthodes d'administration coloniale après les indépendances ; la perception de l'impôt de capitation, les attitudes de la nouvelle administration semblent alerter le paysan que rien n'a fondamentalement changé. D'où l'hostilité et la méfiance vis-à-vis de ce qui vient de l'extérieur.

Les méthodes d'administration coloniale n'auraient-elles pas marqué, d'un sceau indélibile, la nature de toute relation ultérieure entre le paysannat et les services d'Etat qui interviennent dans le monde rural ? Au-delà des abominations propres à un système qui a été décrié depuis les Voyages au Congo d'André Gide (1954), il faut poser ici la problématique des contacts entre peuples de cultures différentes et du rapport dynamique qui peut en résulter.

323. Des religions étrangères au Moogo.

L'islam pénètre dans le Soudan occidental dès le XI° siècle avec les conquêtes almoravides. Il progresse vers le sud, atteint le Sonraï au XII° siècle, l'Empire Manding au XIV° siècle (CORNEVIN, 1964, p. 136). Le Moogo demeure jusqu'au XVIII° siècle un "bastion de l'animisme" tandis que, de part et d'autre de son territoire, la civilisation musulmane atteint quasiment la zone de forêt au sud (Y. LACOSTE, 1980, - S. M. CISSOKO, 1966, p. 83). Pourtant les *Yarse*, "originaires du Mandé sud et musulmans, sont établis depuis le XVI° siècle dans ce pays (M. IZARD, 1985) sans que leur religion ne parvienne à recruter de nombreux adeptes. Il a fallu attendre la fin du XVIII° siècle pour que l'islam ait une certaine audience parmi la population, surtout avec l'avénement de *Naaba* Rulgu au trône de Ouagadougou. Confrontée à l'implacable "esprit des pères", la religion musulmane se dépouille de ses caractères essentiels pour s'intégrer au *Moore* ; d'où la nomination d'un représentant des musulmans au rang de ministre et de *wèembo* à la Cour du *Moog Naaba*, en conformité avec le souci d'équilibre.

Cet islam dénaturé ne remet pas en cause l'ordre ancien, notamment les structures

familiales et les fondements spirituels de l'existence. En effet, ni le *Kismet* oriental, ni les anges et le prophètes, ni le caractère révélé et universel ne se sont nulle part imposés au Moogo. Ces caractères ont été revalorisés à l'occasion de l'invasion coloniale, avec des velléités de prosélytisme, pour servir de base ou appuyer des tentatives de résistance.

Le christianisme s'introduit à la faveur des conquêtes coloniales, favorise l'apparition d'un prosélytisme musulman, mais ne s'impose que pour deux raisons. L'administration suscite la peur auprès des populations alors que les missions leur proposent protection ou leur inspirent une relative sécurité, en échange de leur conversion. Mais l'Eglise ne pouvait réellement opérer sur le terrain sans la protection et le soutien des puissances coloniales. En effet, celles-ci ont signé un accord en 1919 à l'issue d'une conférence internationale. Au terme de la convention, les signataires se sont engagés à donner "protection et faveurs sans distinction de nationalité ni de culte aux institutions et entreprises religieuses (...) créées et organisées par (leurs) ressortissants" (T. F. PACERE, 1981, p. 54). Dans les mêmes termes que l'islam, les questions d'universalité, d'anges et de révélation s'opposent à l'équilibre existentiel des *Moose*. S'ajoutent à cela des questions pratiques telles la monogamie.

Sous l'angle concret, les gens croient trouver auprès des missionnaires une certaine protection car malgré la collaboration évidente de ceux-ci avec l'administration, ils semblent se soucier mieux du sort des "indigènes". Ils maintiennent en effet un autre type de rapport avec les populations, ouvrent des dispensaires et des écoles. L'école surtout reçoit la caution des responsables traditionnels car on espérait, comme au pays des Diallobé, que cette institution fournirait une explication sur la victoire de l'Occident (C. H. KANE, 1961, p.47 / 165). La construction d'habitations et de lieux de culte procure par ailleurs de petits revenus et, mieux que le travail forcé et les migrations en Gold Coast, met les manoeuvres à l'abri de certains traitements relatifs à la collecte des impôts.

C'est donc le système d'administration coloniale qui aura créé, par la contrainte, un terrain favorable à la diffusion de l'enseignement chrétien, tout au moins a-t-il autorisé une sympathie des *Moose* à l'égard des missions. L'Eglise entreprend d'isoler ses adeptes de leurs attaches familiales, probablement pour éviter l'influence des pratiques traditionnelles. Ainsi naissent les "quartiers saints" de Ouagadougou, modèle que l'on tente de diffuser à travers les campagnes touchées par la christianisation. Les adeptes s'organisent en effet autour des paroisses ou des chapelles où réside généralement un catéchiste qui anime plusieurs villages ou quartiers. Dans certains cas, la volonté de rupture s'exprime, comme à Tuili, par une marginalisation spatiale qui exacerbe la ségrégation sociale déjà culturellement marquée. La structure familiale a peine à résister à ces clivages.

De son côté, l'islam se développe assez rapidement ; profite-t-il de la situation coloniale pour faire bouder le christianisme, en l'accusant de complicité avec l'administration coloniale, et en s'appuyant sur ses propres avantages en ce qui concerne la polygamie ? Les maîtres coraniques bénéficient d'une facilité de contact et d'une relative confiance jalousée par les missions. Il essaient eux aussi de rassembler les adeptes en quartiers avec l'idée de communauté.

Au-delà de ces comportements des maîtres des nouvelles spiritualités, il convient de rappeler qu'une religion s'identifie à une civilisation. L'Eglise et l'islam proposent des types de rapports sociaux, de famille, de modes de vie et de pensée, toutes en contradiction avec les usages locaux. L'ébranlement des pouvoirs traditionnels, ainsi que les nouveaux clivages sociaux et familieux, posent des difficultés de définition pour la société et ses membres. En effet, chacune des religions étrangères offre une autre source de communication, de communion et d'inspiration de valeurs (A. ZAGRE, 1982, t. II, p. 170). Les conflits de génération apparaissent dès lors que les perturbations de la vie sociale (réquisitions, migrations, impôts) ne permettent plus le fonctionnement des mécanismes de transmission des savoirs (initiation, veillées, rites) et de reproduction des valeurs culturelles. Ces conflits d'un genre nouveau semblent être, pour tout ou partie, l'expression de clivages entre des catégories de personnes

attachées à des valeurs et à des motivations différentes. L'absence d'un repère commun, à l'exemple de la "Loi des Pères" dans la tradition, n'aurait-elle pas empêché la régulation sociale à partir de ce moment-là ?

Le Moogo vit désormais une situation où "le savoir et la foi ne coulent plus de source commune pour grossir la même mer", où l'un et le multiple ne s'accouplent plus, où les personnalités (du "stabilisme") ne sont plus des repères mais des obstacles que l'on contourne pour ne pas abattre (C. H. KANE, 1961, p. 135 - 136). Dès lors, le savoir des anciens apparaît précaire et pauvre de crédibilité. Ainsi, il ne justifie plus la fidélité aux coutumes (A. ZAGRE, 1982, t.II, p. 189). Cette situation vécue, mais non assumée par les *Moose*, se trouve entretenue, alimentée, sinon aggravée, par une diversité de notables, nouveaux et traditionnels.

324. Colonisation et dynamique du changement .

Il importe, à ce stade du cheminement, de poser une interrogation capitale sur le changement et son processus, les mécanismes internes qui ont marqué le passage du *Moore* à l'apprentissage de l'Occident. En laissant le détail au soin des spécialistes, on peut apporter quelque éclairage sur le point de départ de la colonisation dans le territoire de Ouagadougou, les attitudes qui ont suivi l'occupation d'une part et, d'autre part se servir du schéma de MENDRAS (1976) pour tenter une lecture des courroies de transformation de la société locale dans la mouvance d'une société englobante, du point de vue de l'espace aussi bien que de celui des structures économiques.

3241. Un blocage des savoirs traditionnels ?

Dès la pénétration des troupes coloniales à Ouagadougou, *Naaba* wobgo s'enfuit en direction du sud, délaissant le trône; de là provient la thèse de l'accident historique sur l'occupation des vallées des Volta (J.-P. HERVOUET, 1978). Ce comportement a fait l'objet d'interprétations diverses et semble avoir jeté un discrédit sur la nature d'une résistance ou d'une soumission béate des populations de Ouagadougou. Il appartient aux historiens d'élucider ces questions. Pour ce qui nous intéresse, on sait que Wobgo a commis un message à l'officier Destenave envoyé pour occuper la partie centrale du Moogo. Le général Duboc (1938) le rapporte en ces termes :

> "Depuis longtemps j'ai fait consulter les gris-gris, qui ont tous répondu que si je voyais un Blanc, j'étais un homme mort ; je sais que les Blancs veulent me faire mourir et me prendre mon pays et d'ailleurs tu prétends qu'ils vont m'aider à organiser mon pays ; mais je trouve mon pays très bien tel qu'il est. Je n'ai nullement besoin d'eux, je sais ce qu'il me faut et ce que je veux ..." (PACERE, 1981, p. 47; H. BOURGES & C. WAUTHIER, 1979, t.I, p. 439).

Ce texte peut prêter à sourire si l'on ignore la spiritualité des *Moose* ; il révèle cependant l'incompatibilité de la colonisation avec les coutumes. Ce que Duboc traduit ici par le terme "gris-gris" correspond à l'Ensemble Au-delà, toutes les divinités et les institutions qui se rapportent à l'équilibre existentiel du *Moore*. Wobgo aurait-il donc compris que la colonisation, au-delà de la domination politique, devait avoir une portée éminemment culturelle ? Sans aucun doute, si l'on admet la nécessité d'équilibre. Quand on connaît les mécanismes du pouvoir au niveau suprême, dans l'ancien royaume de Ouagadougou, il paraît évident que ce message n'a aucun caractère personnel ; il provient de la volonté des Pères, exprimée à travers le grand autel *Biika* et répercutée par le Conseil de contrôle sur le *Dima*.

Cela nous conduit à interpréter la mort dont parle Wobgo, probablement comme celle du *Moore* et non sa propre disparition physique, si l'on respecte la logique du pouvoir. Cette éventualité permet de donner à sa fuite un sens "anti-historique" qui consiste à un respect scrupuleux des coutumes ; il suffit de se rappeler les prestations de serment pour s'imaginer la portée qu'elles peuvent avoir sur l'individu et devant l'histoire. D'autres faits troublants apparaissent au début de l'occupation militaire française et qui sont rapportés par le colonisateur lui-même.

Quand le colonisateur voulut couronner le prince Mazi , frère de Wobgo , au trône de Ouagadougou, celui-là se suicida par respect à l'esprit des Pères. *Naaba* Rulgu prévarigua, mais revint sur sa décision, en évoquant la nécessité de respecter la même volonté des Pères ; il se suicida à son tour. Dans le même temps, Voulet qui commandait la colonne d'occupation s'intriguait devant le comportement des *Moose* qui étaient à son service. PACERE (1981 , p.50) rapporte que la plupart d'entre eux "avalèrent les uns après les autres le sounaté (poison violent inventé par les mossé pour se suicider si l'intérêt suprême l'exige); ils affirmaient ... la veille qu'ils préféraient "dormir" dans la paix des "Pères" (...)".

Dans l'éventualité de cette thèse, pourquoi ces suicides en cascade alors que le poison utilisé aurait pu servir contre l'envahisseur ? Les intéressés auraient-ils perçu que la colonisation avait atteint un point de non retour et, choisi de se donner la mort, pour éviter de collaborer à la décadence du *Moore*? En tout état de cause, au nom de la même volonté des pères, nombreux ont été les responsables qui se sont supprimés d'eux-mêmes ou qui ont été passés par les armes dans divers coins du pays.

Ceux qui ont choisi d'autres solutions ont, comme les premiers, bloqué les savoirs traditionnels, notamment la pharmacologie, afin d'éviter un éventuel usage contre le colonisateur; ce qui aurait eu pour conséquence le génocide le plus total comme il en fut à Womsom, à pèla-Tibitenga et, même en dehors de toute provocation comme à Sim, Soulou, Rambi, Moghom, Samba, Barga, Méné, Ingané, etc. Que sait-on de la valeur des savoirs qui ont dû être perdus à l'occasion de ces suicides, de ces exécutions, de ces attitudes de blocage envers les jeunes générations ? Les connaissances dites magiques, en raison de leur empirisme, ne constituaient-elles pas un fonds susceptible de valorisation, par un effort d'interprétation et d'expérimentation ? Quoiqu'il en soit, même en écartant l'aspect dramatique de ces pertes ou de ces blocages, il y a lieu de considérer qu'à partir du moment où les organes de reproduction sociale (fratries, confréries, classes et sociétés d'âge, initiation, etc.) ont été détruits ou rendus inopérants par l'invasion coloniale, la transmission des connaissances aura perdu de sa valeur en tant qu'expression du *Moore* La famille, en proie à des tensions, ayant récupéré les fonctions collectivement assumées d'antan par le groupe, a-t-elle eu la capacité de maintenir l'essence de l'éducation ?

Dans l'un et l'autre cas, la tradition s'arrête, malgré le maintien de certaines pratiques qui, en dehors de leur cadre fonctionnel, tournent à vide, en attendant de s'éteindre au terme de l'érosion des valeurs qui les sous-tendent. Or, cet état de choses qui marque l'agonie du *Moore* et l'apprentissage d'une autre civilisation comporte, pour le *Mossé* , de nombreuses ambiguïtés : la difficulté de redéfinir par soi les rôles sociaux, l'impossibilité de lecture du modèle imposé de l'extérieur, la confusion dans le choix entre le rejet d'une culture et la défense d'une autre, etc. Les comportements équivoques se manifestent surtout au niveau de certaines couches sociales ou individus, notamment les chefferies traditionnelles et les nouvelles notabilités qu'il serait intéressant de définir dans le processus du changement.

3242. Le procès du changement par la colonisation.

La colonisation consacre l'ouverture du Moogo à un espace englobant où le pouvoir et l'autorité se définissent en dehors du *Moore*. L'administration coloniale et les missions chrétiennes s'attèlent sur le terrain à faire peser cette réalité, par le prélèvement des ressources et la déculturation des hommes. Le changement en cours s'appuie sur une structure pyramidale associant deux entités socio-culturelles. Dans certains domaines la rapidité du changement évoque la rupture tandis que dans d'autres, "l'apprentissage" révèle des incompatibilités majeures ou des difficultés d'adaptation.

Le *Moore* ayant régné sans partage des siècles durant, ne continue-t-il pas de marquer les rapports sociaux, malgré le poids de la contrainte coloniale ? Le changement pourrait alors être apprécié comme la synthèse d'une contradiction (au sens du matérialisme dialectique) entre les résistances internes et les pressions venant de l'extérieur. Au point de contact de ces éléments d'antagonisme apparaît, dans la structuration sociale, une catégorie de personnes définies par leur marginalité par rapport à la tradition et au système colonial. On y retrouve l'instituteur et le catéchiste, puis le moniteur, l'encadreur ou le vulgarisateur (fonction culturelle), le goumier ou le garde-cercle (fonction répressive), l'interprète (fonction de démarcation aussi bien que de communication).

C'est par l'intermédiaire de ces marginaux, appelés "notables" ou "médiateurs" par Mendras, que doit s'opérer le changement. Il importe de savoir si ce groupe assume ses responsabilités à son profit, à celui du pouvoir colonial ou à celui de la société colonisée. Ayant été désigné par l'administration, il paraît évident qu'il travaille pour celle-ci ; ce qui est vrai. On néglige cependant l'éventualité de notables qui se démarqueraient d'un intérêt collectif. En tout état de cause, leurs tâches les mettaient directement en rapport conflictuel permanent ou fréquent avec les populations. Ajoutées à cela les exactions commises sous forme de réquisitions injustifiées, de profanation d'objets ou de lieux de culte, la collaboration avec les "indigènes" ne semblait pas se présenter sous un angle positif. Quel qu'ait pu être le bénéfice d'une contrainte, il convient de privilégier la perception que les bénéficiaires en ont eu.

Le pouvoir traditionnel, en réalité, n'est pas totalement supprimé ; il a été plutôt subordonné à l'administration coloniale. Son ambiguïté réside dans le fait qu'il n'existe plus, dans l'analyse du *Moore*, parce qu'il n'incarne plus une autorité autonome et équilibrée de l'intérieur ; c'est alors que, sous l'angle culturel, on peut évoquer "l'assassinat" ou le "meurtre culturel", "l'ethnocide" (R. JAULIN, 1970 ; T. PACERE, 1981). Le second terme de son ambiguïté, c'est qu'il existe dans le cadre de la colonisation, en tant qu'intermédiaire entre l'autorité coloniale et les populations ; il est alors question, selon G. ROCHER (1972, p. 232), d'autorité déléguée qui assure la transmission des directives, le recrutement du personnel, la police, une partie de la justice, etc. Dans le même sens, J. SURET-CANALE (1968, p. 406) observe que "plus que jamais, la chefferie demeure le rouage de l'administration coloniale, moyen d'exécution décisif qui, au bas de l'échelle, doit satisfaire à toutes les exigences".

Les rapports entre l'administration coloniale et le colonisé sont surtout marqués par ces médiateurs. Il s'agit d'intermédiaires politiques (chefferies "traditionnelles"), économiques (percepteurs), culturels (instituteurs, catéchistes). Les paysans savent que ces "médiateurs" participent à leur exploitation directement ou indirectement; en témoignent les exactions dont ils sont victimes et qui ne sont pas à attribuer à l'administration, mais au contexte colonial; et comme tels, on s'en méfie. En revanche, les populations se sentent plus proches d'eux que du colonisateur et, pour ce faire, elles espèrent une certaine protection ou une possibilité de négociation; aussi essaie-t-on de se concilier leurs bonnes grâces. L'ambiguïté de ces relations tiennent à la définition et au rôle équivoques de ces notables aussi bien qu'à une méfiance

portée sur des "parents", désormais considérés comme traitres, en raison de leur collaboration avec le pouvoir colonial.

Cette relation difficile fait que les notables n'ont jamais été que des intermédiaires, exécutant des directives et dépourvus d'initiative. Un médiateur dont les attributions sont définies de l'extérieur peut-il être efficace et assumer son rôle d'innovateur ? L'image du médiateur, qui maîtriserait sa double appartenance à des milieux différents, pour servir de filtre à l'innovation et de vecteur à la diffusion de celle-ci, ne correspond pas à celle qu'arboraient les intermédiaires du système colonial. A partir du moment où le rapport entre médiateur et société paysanne est chargé de méfiance et d'ambiguïté, on est autorisé à admettre que le processus de changement, selon la théorie de la paysannerie de MENDRAS, faute d'initiatives et d'imitation, se bloque. Cette théorie révèle une faille du système colonial dans la dynamique du changement : l'absence de la relation de confiance entre colonisé (société locale) et médiateur-notable.

Le recours à une anthropologie de la société colonisée permet de comprendre davantage cette situation de blocage du système colonial vis-à-vis du changement qui n'est pas spécifique au Moogo. G. BALANDIER (1963, pp. 34-35) fournit des éléments intéressants à cet égard. Pour lui, l'exploitation coloniale a provoqué dans bien de sociétés traditionnelles les premiers remous du développement économique ; mais ce type d'exploitation ayant pour objet la satisfaction de besoins extérieurs à la société colonisée, il freine par essence le mouvement qu'il a engendré. Pourquoi ?

1°) parce que le développement est volontairement limité à certains secteurs; en effet, il s'agissait, ici, de mener une politique nataliste pour soutenir une population déjà relativement nombreuse et considérée comme un "réservoir de main d'oeuvre". On a appliqué, à partir de 1924, la culture obligatoire du coton. En revanche, il a fallu attendre le début des années 1950 pour que des propositions technologiques soient timidement tentées.

2°) parce que les produits extraits du pays colonisé ne sont généralement pas ouvrés sur place, mais dans le pays colonisateur, privant ainsi la colonie d'un facteur important de développement; comme le coton n'a eu d'impact réel sur l'économie qu'à partir de l'intervention de la CFDT (Compagnie Française de Développement Textile) en 1959, on peut négliger son cas pour insister sur celui de la main d'oeuvre. Si le travail investi par les *Moose* sous la colonisation n'avait pas été dispersé dans d'autres contrées de l'AOF, il est évident que la situation coloniale aurait provoqué moins de frustrations.

3°) parce que les salaires payés à la main d'oeuvre locale ont toujours été extrêmement bas, comparés à ceux de métropole, maintenant ainsi un niveau de vie et d'aspiration très peu élevé. Sur ce point, certaines prestations ne donnaient droit à aucune rémunération.

4°) parce que la main d'oeuvre locale ne peut aspirer qu'à des postes subalternes, sa mobilité étant plafonnée par les techniciens et administrateurs venus de l'étranger. Pour le Moogo, il convient de renverser plutôt la logique, c'est-à-dire que la mobilité géographique de la main d'oeuvre a écarté l'éventualité d'une mobilité professionnelle.

Les décisions importantes venant de la métropole, toute recommandation, voeu ou sollicitation du colonisé est soumis au bon vouloir d'une autorité lointaine des préoccupations locales et dont la politique ne se justifie que par l'intérêt qu'en retire la puissance coloniale. Or "la colonisation ne s'était pas donné pour but de promouvoir le développement économique et social du pays qu'elle dominait : elle entendait en exploiter les richesses latentes pour le compte de la métropole" (H. ISNARD, 1971, p. 62). On comprend pourquoi le colonisateur a

travaillé à démenteler les structures traditionnelles, sans mettre en place des structures de substitution. La conséquence a été l'établissement d'une économie de marginalité ou de périphérie, d'une société déséquilibrée et à la fois inhibée ; en somme, on aura mis en place un système inachevé, caractérisé par la coexistence d'éléments discordants, incapables d'engendrer entre eux un rapport dynamique.

La colonisation aura engendré une rupture, un changement qui s'identifie, pour les *Moose*, à la domination, à l'apparition de nombreux conflits internes en peine à se résoudre en synthèses édifiantes, car tenaillés par un système à la fois ambigu et inachevé. La difficulté d'élaborer des synthèses ne provient-elle pas de ce que les antagonismes opposent l'intérieur et l'extérieur, le vécu et l'inconnu ? Ne peut-on pas percevoir, à travers les contradictions engendrées par la colonisation, l'idéalisation d'un âge d'or qui a le charme de n'être pas colonial et d'évoquer la paix et la sécurité d'une part, et de l'autre un présent qui symbolise le changement en tant que contrainte coloniale, absence de liberté, peur, etc. Les frustrations de cette période n'ont-elles pas incité plutôt les gens à se replier sur eux-mêmes, perdant confiance en eux et vis-à-vis de l'extérieur ? "A force d'être soumis à une autorité arbitraire, à des abus et détournements des fonctionnaires, à la pression d'une économie de traite envahissante et incontrôlable par eux" (A. ZAGRE, 1982, t.II, p. 34) ; "écrasés par les impôts, volés par les commerçants, grujés par les notables" (J.-M. ELA, 1982, p. 43), les paysans n'apparaissent-ils pas comme victimes de désillusions défavorables à la réceptivité ? L'administration pouvait-elle, du jour au lendemain, avoir changé de nature ?

CONCLUSION : La possible dynamique de la routine.

Le *Moore* semble avoir, en dépit de conditions pédologiques et climatiques défavorables à une rentabilité satisfaisante du travail, bloqué consciemment une production de richesses au-delà des besoins minimaux. Un dispositif auto-régulateur et une gestion de revenus qui semble orienté vers la destruction des surplus imposent de croire à la capacité de blocage de la société traditionnelle.

Il faudrait admettre que la société pré-coloniale est d'une complexité difficile à cerner. Les quelques pistes qui se sont offertes à nous permettent cependant de donner une idée sur les héritages de ce passé, au plan des mentalités. Le système d'encadrement, aussi bien économique que socio-politique, a des impacts réels qui se manifestent à travers les caractères suivants : défaitisme et absence d'initiative dus à la non nécessité ou à la nuisance d'accroître la production des biens au-delà de l'indispensable; l'encadrement très rapproché (intégration verticale et horizontale), qui assure la reproduction du système social, ôte à l'individu la confiance en soi et fait planer sur celui-ci la crainte permanente d'une sanction.

A priori, cette rigueur impose une lenteur dans tout processus de changement. Elle découle d'une idéologie dont on ne peut apprécier l'efficacité qu'en ayant recours à l'histoire, à l'état des conquêtes qui a prévalu dans l'Afrique des grands Empires soudanais jusqu'au début de la période coloniale. La nature d'une société composée de cavaliers, porteurs de l'idée d'Etat, et de paysanneries longtemps fragilisées par les razzia, n'informe-t-elle pas sur la situation de rigueur. Ni les *Nanaamse* guerriers, ni les autochtones désormais protégés, ne semblent avoir ressenti le besoin de briser cette armature qui inspirait la quiétude, la paix et la sécurité intérieures tant enviées par les peuples voisins, victimes de la chasse aux esclaves et des pillages. Et si le "stabilisme" était une adaptation à un environnement régional climatique et géopolitique ? La stabilité atteinte par le Moogo grâce à son système, la protection que celui-ci a assurée aux hommes et la possibilité qu'il a donnée au peuple de traverser les siècles de la traite négrière sans grand dommage (H. BOURGES, 1979, p. 436) corroborent cette hypothèse.

Alors, peut-on se demander, pourquoi le *Moaré* ne se serait-il pas, par la suite, adapté à d'autres situations internes et externes ?

Cet encadrement a été "capable de multiplier les hommes, de donner la durée aux groupements humains, de procurer santé, longevité (...)" (P. GOUROU, 1982, p. 350), mais en rejetant l'abondance comme nécessité. Il a été peut-être en mesure d'accueillir de nouvelles techniques, d'intégrer ou de créer le changement ainsi que suggère la "phagocytose" de l'islam par le *Moaré* au XVIIIe siècle. L'idéologie qui sous-tend la tradition ne semble pas allergique à tout changement et nous étayerons ultérieurement cette hypothèse.

La colonisation inaugure une série de changements d'un type nouveau, dévastateur. Le fait colonial n'est pas en soi un facteur de blocage au changement; il engendre une situation favorable à l'expression violente de conflits qui, faute de référence perspective dans la société locale, semblent se figer en contradictions formelles, incapables de se résoudre en synthèses édifiantes, qualitativement appropriées par un fonds culturel qui s'enrichirait par là-même. Il en est résulté l'apparition d'une personnalité ambiguë chez les colonisés (MEMMI, 1958 ; BALANDIER, 1963 ; ROCHER, 1972).

Les développements précédents autorisent une interrogation essentielle : peut-on travailler à l'épanouissement d'un peuple tout en l'étouffant dans les domaines politique (pouvoir délégué), administratif (destruction de l'édifice), économique (prélèvements d'hommes et de ressources) ? Le suicide pour les uns, le blocage des savoirs pour les autres, ne devaient constituer que des palliatifs circonstanciels à l'ethnocide culturel, puisque ces comportements n'ont pu l'éviter en quoique ce soit. Certes, la tradition ne s'apparente pas à la perfection, loin s'en faut. Mais les méthodes et politiques d'administration coloniale n'ont contribué qu'à la détruire, sans pour autant fournir aux hommes ni la possibilité, ni les moyens de se reconstruire de nouvelles références, une autre architecture de réponses à leurs aspirations physiques, morales et intellectuelles.

Ce tournant historique raté permet de formuler deux constats qui font office de bilan :

1°) les difficultés pour les *Moose* de se libérer des contraintes de l'environnement physique et de l'économie monétaire ne proviennent-elles pas, pour partie, de ce qu'un douloureux contact entre civilisations de forces inégales et d'orientations différentes a été géré aux dépens d'une ? Il convient d'admettre que la capacité d'innover ou de s'adapter comporte forcément le pouvoir d'apprécier et, au besoin, de refuser ; ce qui n'a pas été le cas sous la domination coloniale.

2°) Cet état de choses a nourri et entretenu des attitudes pernicieuses de méfiance chez les paysans jusqu'au début des années 1980. Cette limite dans le temps s'impose à la réflexion, non pas que les blocages mentaux aient totalement disparu, mais parce qu'ils se sont atténués au regard de l'engouement récent pour la culture attelée, probablement à la faveur d'une aggravation des conditions climatiques. S'agit-il d'une illustration de la thèse selon laquelle "seule une contrainte peut supprimer la contrainte"? auquel cas, il nous faudrait rapprocher, dans l'analyse, le phénomène "sécheresse" et le fait colonial? ou alors, les comportements récents révèlent-elles que le traumatisme de la période coloniale doit être considéré comme le fait d'une génération ?

L'analyse des résistances au changement pose plus de problèmes qu'elle n'en résoud. Elle permet néanmoins de relativiser le rôle de la tradition dans le blocage des innovations, celui de la colonisation dans la destruction du *Moaré*. On s'aperçoit également que les situations désorganisées, lorsqu'elles sont défavorables à l'apparition d'une dynamique positive peuvent traduire en réalité l'agonie d'une civilisation et le refus d'une autre. La tradition n'est pas seule en cause dans les inadeptations actuelles du monde rural au Moogo. Il est probable qu'elle ait été favorable au changement malgré le dispositif auto-régulateur; en ce cas, il existe des vecteurs internes à découvrir.

CHAPITRE TROIS :

ELEMENTS D'UNE DYNAMIQUE DU CHANGEMENT : LES VECTEURS.

Introduction :

Aux pesanteurs présentées dans le chapitre précédent s'opposent des vecteurs du changement à rechercher dans et hors de la tradition. L'essence même du *Moore* a été, nous l'avons montré, de créer des contrepoids là il y avait risque de dérapage; en ce sens, la permanence et la multitude des organes et dispositifs de contrôle suggèrent l'existence virtuelle de dynamique dans tous les domaines d'intervention des coutumes. Trois thèmes s'offrent d'emblée à la réflexion. Leur analyse permettra peut-être de montrer que, contrairement à la perception la plus couramment admise, tradition et fixité peuvent être antinomiques. Nous traiterons successivement de l'organisation et de la pratique du pouvoir, des possibilités géographiques et économiques du pays avant la période coloniale, et nous tenterons une évaluation du capital technologique.

1. FACTEURS LIES A L'ORGANISATION DES POUVOIRS ET AU FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE.

Le Moogo naît de la conquête d'un espace et de l'assimilation de petites peuplades archaïques par des cavaliers envahisseurs. Le *Moore* , civilisation des *Moose* , résulte d'apports aussi variés qu'il y a de composantes sociales car celles-ci, intégrées et non dominées, participent aux organes de direction. En quoi l'aménagement des pouvoirs autorise-il de croire en l'existence de possibilités de changement alors que nous savons par ailleurs la rigueur des dispositifs auto-régulateurs? Deux directions paraissent intéressantes à cet égard : soit il existe des structures qui permettent une participation assez large des hommes à la définition de leur pouvoir, auquel cas la thèse du changement se trouve étayée à priori ; soit on peut espérer découvrir des stratégies au niveau individuel ou structurel qui permettent des atténuations ou des déviances.

11. L'organisation et les pratiques du pouvoir.

La progression des conquêtes territoriales vers le nord s'est réalisée par à-coups, chaque phase d'extension correspondant à la nécessité d'installer une génération de princes. Aussi l'aménagement des pouvoirs réflète-t-il cette relation de parenté et de parité entre les dirigeants.

111. L'organisation interne de l'Etat.

Le pouvoir au niveau de chaque Etat apparaît centralisé au sommet où s'équilibrent l'autorité du *Rîma* et celle des quatre dignitaires du Conseil de contrôle. Le pouvoir suprême se compose dans le royaume de Ouagadougou :

- d'un souverain qui règne et symbolise l'unité du pouvoir ;
- d'une Cour qui gouverne selon les coutumes, qui comprend une douzaine de ministres et de conseillers ; chaque composante sociale (*Nininsi*, *Yônyôose*, descendants des *Dagomba*) s'y trouvent représentées.

Le royaume se répartit en cantons dirigés par des *kombèemba*, lesquels se divisent en villages sous l'autorité de *têngkôgse*. A ce schéma correspond une organisation centralisé du pouvoir, avec une déconcentration ; chaque niveau détient une parcelle du droit (*naam*) et de la force (*panga*) de l'échelon supérieur. A côté de cette intégration des pouvoirs qui établit un rapport hiérarchique du sommet à la base, il y a des cantons et des villages qui jouissent d'une réelle autonomie vis-à-vis du *Moog Naaba* qui nomme cependant leurs chefs; il s'agit des niveaux décentralisés dits *Rîmbi*. Ils sont, en revanche, soumis au contrôle du Conseil. On reconnaît une inégalité de pouvoir qui n'entraîne pas de suzeraineté d'un niveau par rapport à l'autre.

La centralisation, la déconcentration et la décentralisation existent simultanément à l'intérieur du royaume de Ouagadougou, chaque forme ayant un objet précis dans le cadre des équilibres. La centralisation joue un rôle de ciment et de stabilité de l'édifice socio-politique autour d'un personnage quasi mythique mais sans pouvoir réel. Le système évite la concentration des pouvoirs dans les mains d'un individu ou d'un groupe. Le *naam* c'est le droit; mais c'est aussi la force (Cl. SAVONNET-GUYOT,1986). Aussi la décentralisation intervient-elle pour soustraire à l'emprise directe du *Moog Naaba* une partie des populations. L'intérêt de l'autonomie des *rîmbi* serait d'empêcher le contrôle exclusif de *Panga* (seconde composante du *naam*), par la centralisation de l'armée. Cela, sans alléger le pouvoir central qu'on reconnaît suprême mais dont on est politiquement indépendant, l'affaiblit et freine toute entreprise militaire inopportune. Les pouvoirs décentralisés jouent donc un rôle de contrepoids vis-à-vis du gouvernement central et des organes du pouvoir suprême. Celui-ci est propre à chaque royaume qui, selon sa situation particulière, apporte des adaptations au modèle ci-dessus décrit.

112. La notion d'excentralité du pouvoir.

Le Moogo pose sans doute des problèmes d'approche sur la nature de son système politique. On aura utilisé les termes d'Empire, de "royaumes frères", d'Etats Mossi; suggérant tantôt un espace politique unitaire, tantôt un ensemble de structures individualisées. A défaut de comprendre les aménagements aux plans politique et administratif, les explorateurs comme les premiers administrateurs coloniaux ont conclu à un "Empire Mossi" de type féodal, à pouvoir centralisé, ayant une capitale, Ouagadougou, et un Empereur, le *Moog Naaba* qui y siège. Or, la pratique de décentralisation ci-dessus évoquée fait apparaître deux niveaux de royaumes ; d'une part, des Etats indépendants les uns des autres : *yaadtenga*, *Wogdogo*, *Bûusma*, *Bivngo*, *Tenkvdgo*, *Wargê* ; d'autre part, des *Rîmbi* ou royaumes décentralisés à l'intérieur de ces Etats ; pour Wogdogo , il s'agit de *Kayao, Kônkiis-têngo, Yaoko*, *Tèm*, *Maane*, *Risyam*.

fig. 14 :

ORGANIGRAMME DU MOGHO

(avant la colonisation)

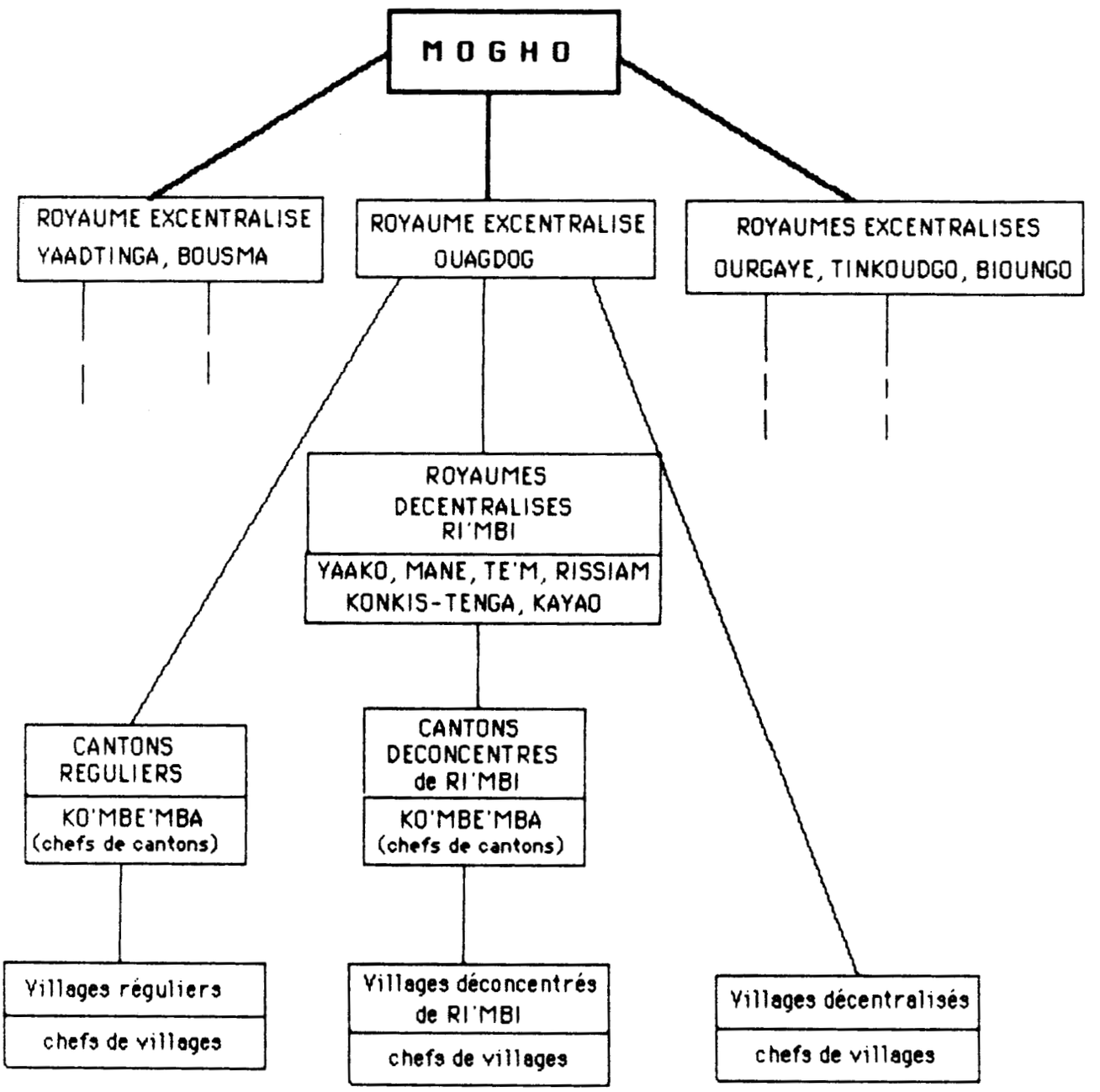

D'après T. F. PACERE, 1981, p. 75

NB : La transcription de l'auteur a été respectée ; ce qui explique la différence d'orthographe avec les mots de la langue *mooré* transcrits dans le texte.

fig. 15 : ***LES ROYAUMES DU MOOGO avant la colonisation.***

(d'après T.F. PACERE, 1981, p. 77.)

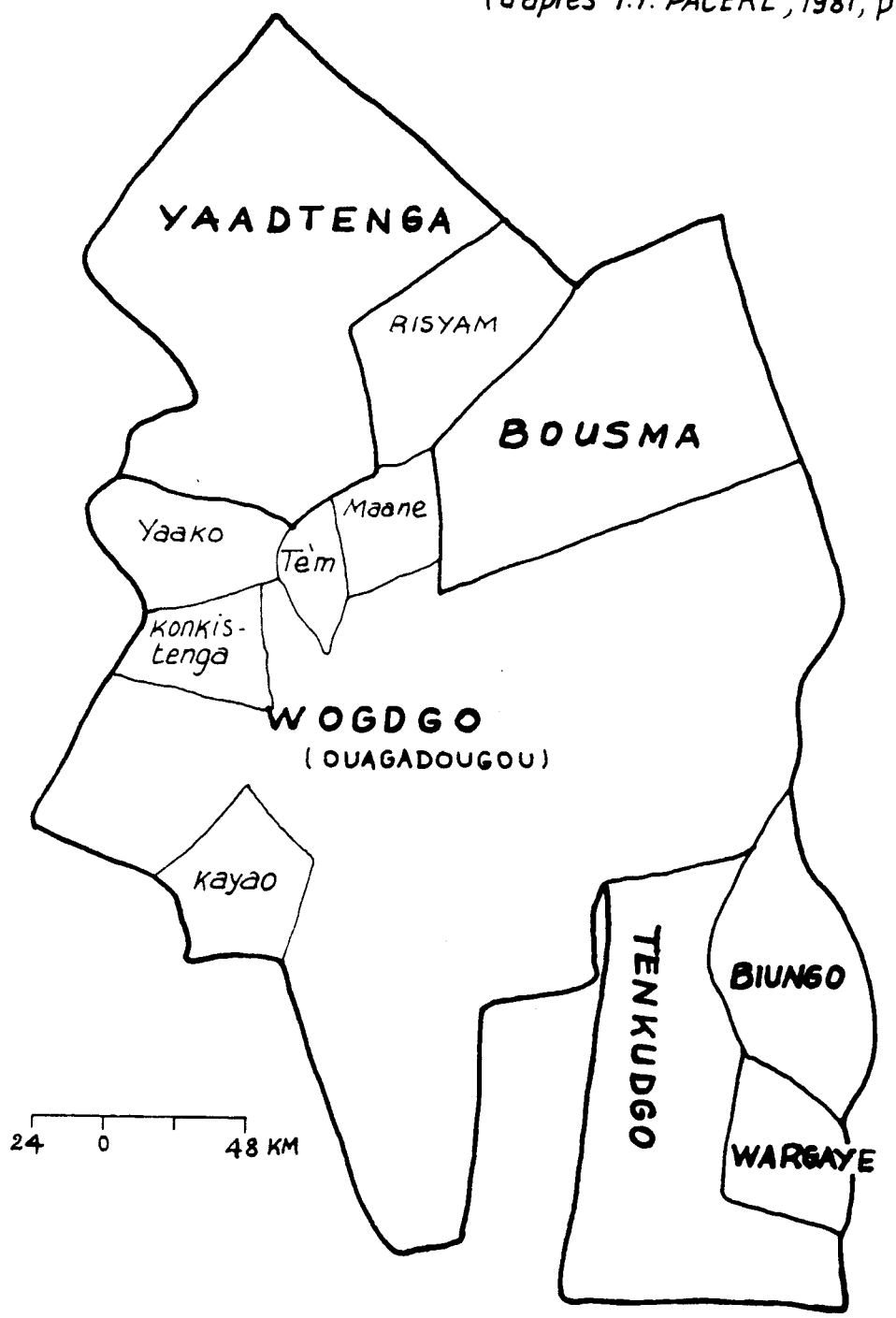

BOUSMA *Royaume excentralisé.*

Kayao *Royaume décentralisé (Rimbila) de Wogdgo.*

L'organisation du Moogo présente l'originalité d'une entité ethnique utilisant la même langue, pratiquant les mêmes coutumes et applicant la même philosophie, mais divisée en six Etats indépendants dont certains se subdivisent en petits commandements territoriaux jouissant d'une autonomie administrative. L'unité de ce peuple sur le plan politique relève d'abord d'un vecteur commun : la conquête et la formation des Etats a été l'oeuvre d'un même groupe, celui des cavaliers *dagomba* et de leurs ascendants, avec pour ancêtre agnatique le fondateur du premier royaume, *tenkvdgo*.

Sous l'angle pratique, les rapports entre les différents royaumes écartent toute idée de décentralisation et de déconcentration. En effet, chaque *Naaba* exerce sa souveraineté, est nommé par un collège électoral composé de dignitaires de son royaume et n'a aucun pouvoir au-delà de son territoire politique. Il n'y a donc pas centralisation des pouvoirs à l'échelle du Moogo, donc pas d'organes ni de personne administrative ; ce qui exclut l'éventualité d'un pouvoir hiérarchique allant des villages à l'entité Moogo. Il ne pourrait non plus s'agir de décentralisation, dans la mesure où il n'existe aucune tutelle dans les rapports entre les six grands royaumes, contrairement à ce qui se passe entre pouvoir suprême et *rîmbi* dans le royaume de Ouagadougou.

Faute de déterminer si le Moogo constitue une fédération ou une confédération, G. HARDY (1937, pp. 107-108), qui a perçu la réelle indépendance des Etats *maose*, utilise le terme neutre d'agglomération qui suggère l'existence de liens organisés, même si on ne sait rien des normes qui régissent ceux-ci:

> " Le Mossi n'est pas un Empire bien qu'en principe le souverain de Ouagadougou soit le chef de tout le Mossi, le Moro-naba ; c'est une agglomération de royaumes "frères" qui doit sa solidité à une organisation toute féodale ; à la tête de chaque Etat est placé un chef suprême, le naba, qui jouit d'un surprenant prestige, et ce naba a des vassaux, les koumbéré, qui se partagent le commandement du pays ... "

Pourquoi évoquer la notion d'agglomération en maintenant par ailleurs l'idée que le *Moog Naaba* de Ouagadougou est le chef de tout le Moogo, et en reconnaissant également l'existence de chefs suprêmes à la tête de chaque Etat ? En réalité, il semble que l'ambiguïté de ce texte révèle la complexité dans les aménagements des pouvoirs politiques.

Pour s'en tenir à la nature des liens entre les Etats, il faut réintroduire la nécessité d'équilibre. On sait que dans le royaume de Ouagadougou, il y a un système de contrepoids au sein du pouvoir suprême et entre celui-ci et les *Rîmbi*. Ce système interne, rapproché aux typologies traditionnelles des pouvoirs en Occident, évoque le parlementarisme classique où la séparation des pouvoirs fait que l'Exécutif règne mais ne gouverne pas (PACERE, 1981). Mais l'équilibre dépasse le cadre des royaumes pour englober l'ensemble, en tant qu'entité ethnique bien sûr, mais aussi politique. Chaque royaume apparaît alors excentralisé par rapport aux autres qui en assurent le contrôle, donc en constituent globalement le contrepoids. L'architecture politique apparaît alors comme un équilibre général des pouvoirs, par le contrôle réciproque. Il s'agit d'un espace politique raisonnablement fractionné. A chaque niveau de fractionnement est établi un organe indépendant (pouvoir suprême) ; ce qui entraîne qu'aucun *Naaba* ne peut cumuler les exécutifs suprêmes, en raison de leur indépendance, donc ne peut diriger ou symboliser l'entité Moogo.

113. Essai de définition du système.

La complexité du système semble dérouter les analystes quand il s'agit de le classer dans les typologies de gouvernement ou de société. G. HARDY (1937) fait reposer la solidité du Moogo sur "une organisation toute féodale". Confronté au modèle médiéval en Europe occidentale, le *Moore* échappe, à bien des égards, à cette définition. D'après E. CHENON (1982), "le régime féodal (...) consiste essentiellement dans le morcellement de la souveraineté, laquelle échappe au pouvoir central, et se disperse entre les mains d'un certain nombre de grands seigneurs, possesseurs de fiefs et d'alleux importants".

L'ensemble Moogo ne disposant pas de pouvoir central, c'est au niveau des royaumes d'égalité que l'on peut éventuellement vérifier cette définition. On sait cependant que dans le cas du royaume de Ouagadougou, la décentralisation n'entame pas la souveraineté du pouvoir central mais lui fait équilibre, par les petits royaumes (*rîmbi*). Les seigneurs n'existent pas dans le cadre du fractionnement territorial puisque, en attribuant un commandement, le *Moog Naaba* ne cède pas un domaine foncier mais une parcelle de pouvoir sur une fraction de l'espace territorial relevant de l'autorité du pouvoir suprême. Enfin, le foncier n'a jamais servi à asseoir l'autorité politique des *nanaamse*. Il est resté l'apanage des autochtones dont les chefs (*têngsobendâambe*) assuraient la gestion au bénéfice de tous. Il y a, ainsi, une séparation des pouvoirs qui ne permet pas l'apparition de fiefs ; il y a une superposition d'un espace politique de type étatique sur un domaine foncier de type religieux. Les deux types de pouvoirs étant en équilibre dialectique et complémentaire à la fois, nul détenteur de l'un ne peut empiéter sur le domaine de l'autre.

Une autre donnée capitale, qui découle de la précédente, réside dans les rapports entre chefferies et paysans. La tenure foncière au Moogo montre bien qu'il n'existe aucun rapport de dépendance similaire à celui qui fut en vigueur dans les féodalités européennes du Moyen âge. La féodalité est un lien, un contrat, "une forme d'échange entre, d'une part, un bien matériel (un troupeau à l'origine, puis un domaine) et, d'autre part, un avantage immatériel (la fidélité) concrétisée par un certain nombre de prestations de services, surtout d'ordre militaire" (Cl. SAVONNET-GUYOT, 1986, p. 111). Or, pour le système *moaaga*, il s'agit d'un contrat qui exclut l'échange ; il se fonde sur le partage des pouvoirs entre des paysanneries autochtones, gestionnaires du sol, et des envahisseurs, "nés pour le commandement".

La résultante de ce contrat, c'est le *naam*, "cette force de Dieu qui permet à un homme d'en commander un autre" (E. SKINNER, 1970) mais dont la praxis intègre la religion, celle-ci étant inaccessible *aux Nakoomse*, en raison de leur arrivée postérieure au pacte avec les dieux chtoniens. Comment alors prélever des redevances liées à l'utilisation d'une terre dont on n'a pas la propriété ? La thèse de la féodalité apparaît alors fantaisiste. L'indépendance paysanne, en l'occurrence les droits sur la terre, a été préservée par la conquête et la recomposition sociale. Cette paysannerie qui s'est maintenue dans l'histoire a exercé une forme de pouvoir politique, en assurant la mobilisation militaire en cas de nécessité, et plus encore, en accordant le *tom* à tout nouveau *Naaba*, cet accord étant nécessaire à la légitimité du *naam*. Ainsi, l'investiture du *Naaba* comporte une quête de *tom* particulièrement éprouvante au Yatenga, le *rîungu*.

Cet aménagement ne tolère ni l'apparition de fiefs, ni celle de paysans réduits à la condition de serfs ; la défense du territoire étant assurée par une armée non permanente, non centralisée et rapidement mobilisable. L'hypothèse d'un système centralisateur est contredite par l'excentralisation des six royaumes et le recours à la décentralisation dans certains d'entre eux. Et pourtant, il y a une hiérarchisation des pouvoirs au sein des royaumes.

Une même philosophie du pouvoir (le *naam*), une même origine soutiennent des édifices politiques qui sont autant de centres de décision autonomes, entretenant entre eux des rapports d'égalité. En second lieu, chaque niveau de fractionnement du Moogo met en place une pratique d'administration territoriale particulière, obéissant aux contraintes spatiales, démographiques et surtout géopolitiques. Le Yatenga apparaît plus centralisé que le royaume de Ouagadougou, en raison de sa position sur les marches du Soudan islamisé et du voisinage des hégémonies *bambara* de Ségou, *fulse* du Macina et *Sonraï* de Gao. L'ordre militaire, guerrier et bureaucratique du Yatenga semble procéder d'une adaptation du modèle initial à l'environnement régional. Ainsi, Cl. SAVONNET-GUYOT (1986, p. 112) écrit : "Ni système féodal, ni système centralisateur, le Moogo dans son ensemble nous ferait plutôt songer à un modèle d'une étonnante modernité : la polyarchie".

Ces approches excluent, les unes après les autres, à l'exception de celle de G. HARDY, toute idée de fédéralisme dans les rapports entre les Etats, de suprématie d'un organe centralisateur pour l'ensemble ethnique *moaaga* . Aussi la polyarchie évoquée par Cl. SAVONNET-GUYOT doit-elle être complétée par la notion d'équilibre entre les différents pôles de commandement, par référence à l'élément commun qui procède de l'essence même de la civilisation des *Moose*, c'est à dire, l'Esprit des Pères.

A la lumière de ces outils, le *Moore* apparaît ambigu au vu des constructions qu'offre la gamme des typologies organisationnelles usuelles. Même si le système se prête difficilement à une définition, sa complexité révèle un niveau d'organisation adapté à un contexte historique et sociétal, fondé sur une éthique solide qui aura permis d'instaurer durant plusieurs siècles la stabilité et la sécurité intérieures (J. SURET-CANALE, 1968, p. 191;- J. GIRI, 1983), de faire front à la traite négrière (H. BOURGES, C. WAUTHIER, 1979, p. 436) et de s'opposer à l'infiltration de la culture islamique (Y. LACOSTE, 1980,- S. M. CISSOKO, 1966, p. 83). On peut en conclure que le *Moore* est une création pour l'Etat, une construction résultant d'une synthèse de cultures paysannes diverses (*nininsi* , *yônyôose* , *sâaba* , *kambôeese, fulse* , *kalamse* , etc.) et d'un esprit d'organisation à forte capacité d'assimilation introduit par des cavaliers venus d'ailleurs. La construction du *Moore* s'écarte de la spontanéité. Sa mise en place va des origines au règne de kûndûmye, soit pendant deux à quatre siècles selon les sources. A partir du XVIe siècle où l'état d'équilibre devient pleinement fonctionnel dans tous ses aspects, on assiste à des aménagements qui semblent remettre en cause même le principe de la stabilité. Le "stabilisme", si l'on admet la thèse de PACERE, serait un choix ; il ne résulte pas du hasard ou d'une incapacité quelconque à assumer son destin. Pourquoi la référence constante au passé n'a pas empêché les *Moose* d'adopter certaines nouveautés ?

Certains rites, notamment funéraires comme le *lalbèega*, suggèrent que les hommes de ce pays s'habillaient, à l'origine, en peau de bêtes et avec des feuilles d'arbres. Pourtant au moment de l'invasion coloniale, le Moogo cultive le coton et possède des technologies textiles : tissage, confection, teinture de cotonnades. D'autres plantes telles que le riz pluvial, le maïs, des variétés de sorgho et de légumineuses, des condiments divers ont été également adoptées (P. GOUROU, 1982, p. 118) sans la moindre contrainte.

Sur la foi de ces constats, on est enclin à admettre que la tradition, du moins le *Moore*, ne s'identifie pas à la fixité et ne s'oppose pas à l'innovation, que celle-ci soit allochtone ou autochtone. Ce qui conduit à poser une question pertinente du point de vue de la dynamique du changement : comment une société agraire moaaga, en dépit de l'apparente fixité qu'on semble lui reprocher de nos jours, avait-elle, au cours de son histoire, fait montre d'une réelle

adaptabilité sur le plan politique, de nombreuses innovations aussi bien endogènes qu'exogènes, dans les domaines technologique et économique? L'admission au sein de la Cour de Ouagadougou d'un représentant des musulmans au rang de ministre ne signifie-t-elle pas, entre autres, que le *Moore* ne s'oppose pas au changement mais l'accepte sous certaines conditions ? Cela ne témoigne-t-il pas d'une capacité et même d'un souci d'adaptation de ce qui existait par rapport à ce qui est et/ou qui peut arriver. Cette interrogation paraît banale alors qu'elle se trouve au coeur de notre problématique. Cependant que certains auteurs évoquent la "phagocytose" pour qualifier l'intégration de l'islam au *Moore*, ne convient-il pas d'envisager l'hypothèse que la structure accueillante se modifie pour tenir compte désormais de la présence en son sein de l'élément "islam" ? Dans cette éventualité, la "phagocytose" ne correspondrait-il pas à une "ré-interprétation" , à une "appropriation" de l'innovation (ici l'islam) par le groupe ?

Cette éventualité pourrait également apporter une contribution au procès du changement par la colonisation (cf. chap. 2) . Les innovations proposées depuis la période coloniale ont-elles donné la possibilité d'être "phagocytées" ? En l'état actuel de nos investigations, il semble que la complexité du système traditionnel, faute de prouver, laisse présumer qu'il a existé de réelles capacités d'invention internes, d'imitation ou d'inspiration de valeurs extérieures, à condition d'en maîtriser les conséquences. Il s'agirait en définitive d'une société vivante et dynamique, en dépit des apparences. Quelques pratiques d'atténuation des hiérarchies socio-politiques et de la rigueur des prescriptions coutumières pourraient davantage étayer cete hypothèse.

12. Des vecteurs liées au fonctionnement sociétal.

La lecture macrosociale du Moogo occulte des réalités pratiques. Par rapport à une centralisation et à une décentralisation des pouvoirs, au poids d'une hiérarchisation et d'une stratification sociale qui "règlent la vie de l'individu" (T. F. PACERE, 1981), il existe dans le quotidien un certain nombre d'institutions à travers lesquelles les hommes s'expriment et ont la possibilité de contester, de s'opposer au pouvoir hiérarchique. On retiendra, pour l'exemple, deux d'entre elles : le *dakiire* et les prestations collectives ; pour montrer en quoi l'individu ne se complait pas dans une attitude béate de sujétion, mais participe à la définition de ses rôles.

121. Le *dakiire* ou les parentèles de plaisanterie.

On ignore l'origine de cette tradition, malgré sa pratique généralisée dans le Moogo et entre les *Moose* et certaines ethnies voisines apparentées. Quelles fonctions et significations peut-on donner à ce système singulier qui est "l'expression hostile d'un sentiment d'amitié". A. ZAGRE (1982, t.II., pp. 124 - 129) donne quelques éléments sur les fonctions sociales et la signification de cette pratique. Les développemnts qui suivent sont inspirés de ses travaux.

1211. Les fonctions sociales du *dakiire*.

La plaisanterie s'apparente à une agression spontanée entre une ou plusieurs personnes, un débat dialectique qui met à découvert les conflits latents et dans lequel chaque partenaire fait valoir son point de vue sur l'imperfection, l'erreur ou l'absurdité de(s) l'autre(s). Ce débat, rapporté sur le terrain de la plaisanterie où la tolérance fait loi, désamorce les crises sans contourner les questions essentielles. Dans sa nature, elle ne peut irriter mais engendre la honte chez le fautif qui se voit ainsi contraint de se racheter socialement, donc de se corriger. Rappelons-nous que le *Moaaga* travaille pour éviter la honte; alors le *dakiire* apparaît comme un moyen d'infléchir les personnalités. Elle aplanit les différences sociales, en mettant en contact des personnes que des clivages hiérarchiques opposent d'emblée et les éloignent les uns des autres. Ce serait "une manière socialisée de remettre en cause la structure elle-même, en lui offrant d'autres possibilités de lecture". En effet, la pratique instaure une égalité là où la stratification semble l'interdire, là où l'âge, le statut, la richesse et même le sexe semblent favoriser une distance entre deux individus, deux groupes, deux structures.

De même, on se sert de l'individu comme d'un porte-parole pour transmettre une vérité qui, révélée par une autre personne, provoquerait le conflit. Toute la société se trouve irriguée par un réseau de parentèles à plaisanterie, allant des cellules familiales aux aires matrimoniales, et même en dehors de l'aire ethnique, en associant les *Samo* et les *Gurmance* par exemple. La pratique en elle-même ne constitue-t-elle pas un contrepoids à la hiérarchisation et à la stratification sociales ? Auquel cas, l'image de l'individu totalement assujeti par le système social s'estompe, puisque la société a mis en place le *dakiire* pour atténuer cette contrainte, libre à quiconque d'en faire usage en s'appuyant sur les réseaux appropriés ?

1212. La signification du *dakiire*.

Des fonctions ci-dessus évoquées, on s'aperçoit que le *dakiire* donne une possibilité d'expression à ceux qui n'ont pas accès aux postes de décision. Il permet ainsi, soit de recueillir leurs avis, soit d'en tenir compte dans les décisions qui les engagent. En mettant l'individu hors de danger par le biais des parentèles de plaisanterie, la société se prête volontiers à la critique permanente de ses structures, reconnaît que celles-ci "n'expriment jamais la totalité de l'expérience" et de ce fait, sont susceptibles de modification.

Le *dakiire* révèle également la possibilité pour les groupes d'adapter l'éthique du *Moore* en fonction de leur environnement, sans remettre en cause les fondements de la Loi des Pères. On peut formuler, en hypothèse de travail, que pour les *Moose* , l'expérience ne s'arrête jamais mais que le principe d'équilibre en est le moule. Ainsi perçu, le système évoluerait entre deux structures :

- la première découle de l'expérience acquise sur laquelle on fonde la vie pratique à un moment de l'histoire ; c'est le connu.
- la seconde découle de la nécessité ou de l'éventualité d'intégrer les expériences nouvelles qu'impose l'environnement socio-politique, et peut-être physique. Le *dakiire* permettrait de définir ces possibilités mais ne met pas la société à l'abri du risque. Il organise en quelque sorte une "crypto-structure" sociale où foisonnent les idées et les intentions. Celles-ci, pour être concluantes, ont recours à la structure officielle pour en faire le tri en évaluant les compatibilités entre le connu, l'acquis et les acquisitions possibles. Ainsi, le *Moore* est une civilisation qui intègre, assimile l'innovation à

l'expérience, non qui se modifierait par substitution d'éléments anciens par des éléments nouveaux. Cette attitude cumulative ralentirait l'adoption de l'innovation mais accepte le changement.

Une autre signification se rapporte au droit de l'individu à participer aux décisions, quelle que soit la composante sociale à laquelle il appartient. Dans une société recomposée où l'on partage le pouvoir entre sous-groupes d'origine, les minorités susceptibles d'être écrasées trouvent, par le *dɛkiire*, la possibilité de briser les cloisonnements. Le système ne met aucun groupe à l'écart, incite à un brassage d'opinions que tendraient à freiner les différences professionnelles, les statuts et les rôles sociaux. En cela, les parentèles de plaisanterie constitueraient "un milieu protecteur et catalyseur d'un type de relations simplifiées (...)", un milieu propice aux déviations, donc qui appelle ou permet l'initiative, l'amendement de ce qui existe déjà.

122. La palabre : une forme de légitimation de l'autorité.

La palabre se définit comme un mode d'expression consultatif qui prépare et donne un sens à la décision. En ce sens, la définition selon laquelle il s'agit d'une "discussion oiseuse et interminable" (Le Petit Robert, 1982) comporte une connotation péjorative et occulte une réalité démocratique dans le processus de prise de décision au Moogo. En effet, la place importante accordée au débat public fait des conseils (de famille, de *buudu*, de notables au niveau villageois ou cantonnal) des organes essentiellement délibératifs. La fonction ne donne pas automatiquement à l'individu qui l'assume une autorité. Celle-ci apparaît "sous le contrôle et l'assistance d'un organe collectif" (A. ZAGRE, t.II, p.19). La palabre permet de trouver un consensus, l'adhésion populaire devenant ici une condition essentielle de l'autorité.

Le caractère démocratique au sein des unités lignagères réside dans l'absence du principe majoritaire. La centralisation des pouvoirs devient une apparence liée à la hiérarchisation sociale puisque toute décision au niveau des institutions se prend à l'unanimité des membres. Il convient de relativiser la contrainte des hiérarchies, en ayant à l'esprit le souci des équilibres sur un fonds qui ne varie pas au plan de la philosophie. Ces prescriptions coutumières définissent globalement les rapports entre structures et entre individus mais prévoient des possibilités d'adaptation. On en conviendrait alors que chaque génération apporte son capital d'idées, non pour rompre avec le passé, mais pour nourrir et renforcer une architecture de réponses dont les fondations remontent aux origines du *Moore*.

Dans cette perspective, l'individu n'apparaît donc pas totalement assujetti ; pourquoi? toute la construction ne vise que le bonheur des hommes ; chacun participe (ou a la possibilité de participer) activement à compléter, adapter ou concrétiser la définition de ce bonheur collectif pour en jouir dans la vie quotidienne. Entre le plan collectif et la jouissance individuelle des acquis de l'histoire, il y a les structures ou organes d'expression (palabre, *dɛkiire*) qui font office de contrepoids aux structures centralisées et par le moyen notamment de la solidarité. Celle-ci renvoie l'individu forcément au groupe et donc à une expression collective de la vie. Sur le plan des activités de production, l'artisanat comme l'agriculture s'appuient sur la coopération au sein des unités de production ou des corporations artisanales. Comment se manifeste cette solidarité dans le cadre de l'exécution du calendrier agricole, au-delà de l'organisation interne des cellules économiques?

123. Les prestations collectives dans les opérations culturales.

Dans l'analyse des niveaux de production, il est apparu que la nécessité de prestations collectives à l'intérieur des UP, au-delà du souci de faire front aux aléas de la pluviosité, obéissent à un aménagement des structures sociales fondé sur les liens de la famille au sens large. La solidarité s'exprime également au niveau des quartiers, des villages ou cantons et se justifie par des rapports aussi bien de voisinage que de parenté.

En s'efforçant de définir et d'analyser quelques institutions sociales de prestations collectives, on pourrait mieux appréhender l'inscription au sol de cette solidarité, moyen privilégié de vivre la relation dialectique entre intégration des structures (centralisation) et possibilités des groupes à s'organiser.

1231. Le *kasûuge*

C'est une prestation qui rassemble des personnes de différents enclos familiaux dans le champ d'un notable de quartier, de village ou de canton. Elle se caractérise par la gratuité du service, la représentativité des unités de résidence (et non de production), un lien de la communauté avec la terre. Les buts du *kasûuge* sont à rechercher dans plusieurs directions. Il pourrait s'agir, entre autres :

- d'aider le notable à subvenir à ses besoins, compte tenu de ses charges sociales (fêtes) et politico-administratives ;

- participer collectivement à l'organisation du culte des ancêtres ; en effet, une partie de la production des champs royaux va aux offices religieux, notamment le *têense* qui est célébrée chaque année, afin que la pluviométrie soit satisfaisante (voir à ce propos : Chap.1, section 123).

- d'exprimer une allégeance à l'autorité ; en ce cas, la prestation s'apparenterait à une redevance payée au *Naaba* politique (non au *têngsoba*, chef de terre) en échange de la protection de celui-ci. On serait tenté d'évoquer un système féodal ; en réalité, la participation à ce genre de prestation n'a pas un caractère obligatoire formel. En plus, la contre-partie qui consiste en une protection n'en est pas une car il n'y a pas d'armée permanente et tous les hommes, nobles comme *talse*, se mobilisent en cas de besoin. La compensation pourrait se trouver dans une division sociale du travail qui dispense les *nanaamse* et certains notables du travail manuel, qui accorde à ceux-ci des tâches essentiellement bureaucratiques (gestion des rapports sociaux, organisation et exercice de la justice, relations avec l'extérieur, gestion de la cavalerie nécessaire à la défense guerrière, etc.). Cette hypothèse paraît plausible, dans la mesure où les tâches bureaucratiques s'allègent au fur et à mesure de la décentralisation ; si bien que le chef de quartier ou de village consacre relativement moins de temps à des activités d'intérêt public. Aussi n'est-il pas dispensé de travail manuel comme le chef de canton et les dignitaires de niveau supérieur.

Diverses motivations peuvent être retenues pour donner une signification au *kasûuge*. Elles tiennent aussi bien à une division du travail, à des pratiques religieuses qu'à une éthique de groupe.

1232. Le *sosoaage* (pl. *sosoose*).

Tout niveau ou unité de production peut inviter, pour une demi-journée ou une journée, ses parents, amis et voisins à fournir des prestations dans son champ. Le *sosoaage* se définit comme une "séance de culture organisée au profit d'un cultivateur par tous les cultivateurs d'un village, souvent même avec la participation d'un autre village" (T. NONGUIERMA, 1960). Pour J.-M. KOHLER (1971, p. 115), il s'agit d'une "forme traditionnelle de coopération pour les travailleurs agricoles qui groupe un nombre variable de travailleurs volontaires pour une séance d'une demi-journée ou d'une journée entière sur le champ de l'exploitation qui fait le sisoaage. Il y a absence de rémunération sauf fourniture de nourriture et de boissons". La première définition semble privilégier la notion de service ; la seconde met l'accent sur le côté coopératif. En réalité , le bénéficiaire offre un repas accompagné ou non de bière de sorgho, de cola, de tabac, etc. Il n'y a pas d'échange de service car le repas ne paie pas la dépense du prestataire mais entre dans la normalité des choses ; dans le *pvkasenga* en effet, le *yirsoba* offre un repas, en milieu de journée, à tous les membres de l'UP, sous forme de *zom koom* , éventuellement un plat de légumineuses (*niébé* ou *vouandzou*) lorsque l'occurrence d'un orage a empêché, la nuit précédente, de faire la cuisine. Le repas offert aux prestataires du *sosoaage* peut s'identifier donc à un service habituel offert aux travailleurs comme il peut s'agir de renouveler la force de travail.

Le système fonctionne sur le principe de la réciprocité tacite. On se rend au *sosoaage* du voisin parce qu'on peut compter sur celui-ci pour organiser le sien. Il s'agit alors d'une forme d'échange non immédiate, ni même souvent effective dans la tradition ; quand on participe à une prestation de ce genre, on capitalise des obligations de la part des autres envers soi car on se garantit la possibilité de recourir à leur aide, en cas de nécessité. Les prestataires ne demandent pas toujours une contrepartie de leur travail au bénéficiaire. On constate que ce sont les mêmes personnes qui organisent des invitations de culture, à cause soit du coût du repas à offrir, soit d'un handicap physique (infirmité, maladie). Aussi la réciprocité tacite et l'obligation de contrepartie sont-elles fondées plus sur un besoin de solidarité que sur celui de l'échange. Le nombre, la diversité , les défis entre lignages ou quartiers, l'excitation due à la consommation de la bière (et autres tonifiants) pendant le rassemblement, créent une ambiance telle que la rentabilité du travail se trouve multipliée. En cela, ce genre de prestation offre l'avantage d'activer les opérations culturales et permet de rattraper éventuellement les retards sur le calendrier agricole.

Le *sosoaage* comporte plusieurs significations touchant aux rapports sociaux et économiques. Il permet de juguler les goulets d'étranglement du calendrier agricole. La répartition des invitations de culture de niveau UP révèle une concentration au moment des sarclages, pour le bilonnage des champs de patate douce ou les récoltes (surtout pour le transport) des champs de brousse et le battage du millet. Ces deux dernières opérations se font quasiment sur le recours à la solidarité de groupe ; ce qui alimente l'hypothèse de gain en temps et/ou en travail qu'occasionne l'émulation de groupe. Il s'agit de tâches pénibles ou urgentes dans la plupart des cas. Les *sosoose* ne se situent presque jamais au début de la saison des pluies car leur occurrence est accidentelle ; c'est lorsqu' on s'aperçoit de la difficulté de réaliser ses opérations à temps opportun que l'on organise une invitation de culture.

TABLEAU n° **6** : REPARTITION DES PRESTATIONS COLLECTIVES A MOSGO ET TIMBOUE EN 1986.

	MOSGO	TIMBOUE
sarclages	56,09%	58,43%
buttages	43,90%	41,57%

Source : Enquêtes directes, 1986.

Malgré une saison agricole à pluviosité satisfaisante, les *sosoose* n'ont pas manqué ; ces proportions varient selon la présentation générale de la saison, surtout de la mise en rapport entre calendrier agricole et calendrier des pluies. A un début difficile (semis répétés) correspond une recrudescence de *sosoose* aux sarclages, tandis que le rapport tend à s'inverser dans le cas d'apparitions de périodes sèches en fin de saison. Le *sosoaage* n'apparaît-il donc pas comme une adaptation à un régime pluviométrique aléatoire ?

On retient schématiquement que le *sosoaage* exprime une solidarité de groupe pour lutter contre l'adversité du climat et que la distribution du phénomène s'effectue en fonction de la répartition des pluies au cours de la saison. Ce genre de prestation comporte également une dimension sociale ; en rassemblant des personnes de différents quartiers et lignages, on offre une occasion aux jeunes de se défier et de faire valoir leurs qualités auprès des vieillards desquels dépend leur mariage . Cela permet également aux vieux d'observer et de juger de la capacité de chaque jeune à assumer des responsabilités familiales. Derrière l'ambiance de fête et les défis qui animent le travail, il faut prendre en considération des motivations d'ordre social qui résultent aussi bien de conflits latents que de solidarité.

1233. Les associations d'entraide.

Il s'agit de contrats entre deux ou plusieurs cellules de production ou individus, en vue de fournir des prestations en commun sur leurs champs. Les *rabêense* ou *song song taabo* regroupent deux à quatre UP. L'exécution du contrat se fonde sur un caractère alternatif des prestations selon la règle de primogéniture des chefs d'UP. L'idée de réciprocité apparaît dans l'équilibre qu'on essaie de réaliser au niveau de la taille des UP et de la durée du travail journalier. Le bénéficiaire du jour assure un repas aux champs, en l'occurrence le *zom koom*, comme il le fait normalement pour ses propres travailleurs. Il ne s'agit, en aucun cas, d'une compensation puisque chacun des partenaires est, tour à tour, bénéficiaire et prestataire. Chacun garde la production de son champ.

Les *rabêense* ont une signification double : économique et sociale. Ils ont pour but d'aider chacun à réussir ses cultures, selon les avantages du *sosoaage*, mais avec moins de personnes et en intégrant toutes les catégories de main d'oeuvre dans les unités de production (enfants, adultes, vieillards). La priorité est davantage accordée à la relation entre les différents chefs d'unités de production qu'à l'égalité numérique de chaque UP ; ceci traduit une volonté réelle de fournir une aide mutuelle, donc d'exprimer une solidarité à une échelle

restreinte de la société . Cette forme d'entraide n'a pu se maintenir dès lors que les exigences d'une économie paysanne ont conduit à évaluer la force de travail selon l'âge et le sexe de chaque membre, la taille de chaque unité de production, etc. L'esprit de solidarité se serait donc effrité au profit d'un "calcul économique".

Cette coopération peut s'appliquer également au niveau des individus, notamment chez les jeunes dans leurs *beolse* , et éventuellement dans les *pvkasense* de leurs familles. Il s'agit, en ce cas, de *kotaaba* ; ce qui se traduit par "coopération dans les travaux agricoles". Les membres se réunissent chaque fin d'après-midi dans le champ de l'un d'entre eux selon un ordre établi. Il n'y a pas de repas au lieu de travail. A cette seule exception, les règles des *rabêense* s'appliquent au niveau des *kotaaba* ; la différence entre les deux étant essentiellement que dans le premier cas, la relation ou le contrat s'établit au niveau des structures tandis que dans le cas des *kotaaba* , les co-contractants sont des personnes physiques. C'est donc ce second cas qui est le plus répandu en raison d'une certaine facilité à gérer les affinités individuelles, et qui perdure ou resurgit spontanément dans certains villages ou au sein de groupements pré-coopératifs de type nouveau où les jeunes s'individualisent pour mener des actions spécifiques.

Dans un cas comme dans l'autre, les prestations communes peuvent durer, le temps des sarclages et buttages, ou seulement une ou plusieurs périodes de la saison. Ce type d'association, même s'il n'a plus le caractère spontané du *sosoaga* et demande un minimum de règles et d'obligations, exprime une solidarité dans le travail, représente une forme d'organisation pour pallier les difficultés du calendrier agricole. Il traduit une forme élaborée de coopération traditionnelle qui recèle d'autres valeurs que l'entraide : le sens que l'on donne au *song song taaba* (aide mutuelle) semble aller au-delà de la réciprocité de service ; ne poursuivait-il pas le but implicite d'aider à la stabilité sociale, en donnant à chaque UP le moyen de vaincre l'adversité, par le truchement d'une judicieuse redistribution de la force de travail au sein de la structure ? En effet, si chacun garde la production de son champ, pourquoi le contrat n'exige-t-il pas une égalité stricte du nombre de travailleurs par membre ?

N. GNAMPA (1980, p. 39), étudiant l'évolution de l'institution, en fait apparaître la motivation profonde : l'affinité dans le regroupement a été progressivement remplacée par un souci de rentabilité ; ce qui a entraîné la recherche d'équivalence entre le nombre et la capacité de travail ; si bien qu'il arrive que l'institution regroupe des UP en excluant les personnes qui ne trouvent pas leurs équivalents dans les autres parties contractantes. Aussi semble-t-il probable que la redistribution du travail ait été privilégiée dans la tradition par rapport à l'intérêt que représente le travail en groupe. Il existe d'autres institutions plus organisées et durables, qui font appel aux classes d'âge, aux promotions initiatiques et qui dépassent le cadre des échanges de prestations pour constituer de véritables structures de formation ; il s'agit en particulier du *naam* .

1234. Les associations de coopération de type *naam*.

Dans la partie septentrionale du Moogo, l'organisation des jeunes dépasse le cadre des *kotaaba* pour prendre une forme institutionnelle, gérée par les classes d'âge, sous la responsabilité des vieillards. Le *naam* , comme structure éducative traditionnelle, a été étudiée par B. L. OUEDRAOGO en 1977. Les résultats de ses travaux nous sont d'un secours très précieux pour interpréter la logique du système agraire.

L'association *naam* regroupe des jeunes gens et des jeunes filles de même classe d'âge. Elle possède un champ où ses membres se réunissent régulièrement et travaillent en commun et dont le produit va essentiellement à l'organisation de fêtes en saison sèche. Sur le plan coopératif, l'association a un caractère saisonnier puisque ses activités se situent en saison pluvieuse et intéressent principalement l'exploitation d'un champ commun. La spécificité par rapport aux types d'organisation précédents, c'est le caractère associatif qui va jusqu'à la disposition commune des récoltes ; le groupe travaille également sur les champs de ses membres selon un système rotatif comme dans le cas des *rabêense*. En marge de cette coopération, le *naam* fournit des prestations gratuites au bénéfice des nécessiteux (vieillards, malades). Il travaille à la demande, contre rémunération en nature ou en espèce.

Le *naam* n'est pas seulement une association de coopération; il s'agit d'une institution qui prépare l'intégration du jeune à la vie sociale. Il rassemble une (des) classe(s) ou fraternité(s) d'âge dans un cadre d'expression qui est une réplique en miniature de la structure socio-politique du Moogo. Une distribution de fonctions réalise la représentation de toutes les notabilités essentielles : *Moog Naaba*, principaux ministres, etc. Chacun assume, à l'intérieur du *naam*, toutes les responsabilités afférentes à son pouvoir ou à son rôle, telles que les vrais notables les exercent dans la praxis sociale. Pour B. L. OUEDRAOGO (p. 86), "le *naam* réalise une micro-société complète et équilibrée ; c'est un jeu social régi par les règles de la vie quotidienne". Il apparaît que, pour chaque membre, il y a une imitation, et plus encore, l'identification de chacun à un idéal représenté dans le monde des adultes. Comme le *baongo*, le *naam* ne constitue-t-il pas un organe de reproduction sociale où se réalise l'apprentissage des règles de la vie et des prescriptions coutumières ?

Ainsi, la structure *naam* est une inspiration de la macro-structure sociale. Elle permet aux jeunes de s'auto-organiser, en leur donnant la possibilité de l'initiative. Du point de vue de la dynamique du changement, il est probable que chaque génération, ayant subi les inconvénients et bénéficié des avantages du système, à une époque donnée, a eu tendance à valoriser pour la postérité les éléments qu'elle aura appréciés au cours de son apprentissage. Il importe également de mentionner qu'en matière de technologie agricole, le champ collecif du *naam* représente un terrain favorable pour servir d'appui à la diffusion de l'innovation. C'est à ce niveau que la routine apparaît la moins contraignante, puisque l'échec éventuel ne met pas en cause la subsistance des familles ou de l'association. A défaut d'un changement dans l'immédiat, compte tenu de la situation de dépendance, des expériences concluantes peuvent conduire à une évolution progressive, allant du *beolga* à la transformation de celui-ci en *pvkasenga*, dans la future génération de chefs d'exploitation.

Le *naam* ne ferait-il pas office de "laboratoire social" pour les vieillards, non pas pour assurer la reproduction sociale dans les mêmes termes que leurs ancêtres, mais pour s'en servir (comme) d'un miroir qui réflète les aspirations des jeunes et fait prendre en compte leurs préoccupations de chaque moment ? Aucune donnée solide ne permet d'affirmer cette hypothèse mais certains comportements méritent à cet égard, sinon attention, du moins réflexion : nombreux sont les vieillards qui, au moment de mourir formulent des

recommandations qui répondent ou correspondent aux voeux de la collectivité ; il s'agit généralement de décisions sur des grandes questions qui ne peuvent être normalement modifiées, en raison des serments que l'on prononce avant d'accéder aux postes de responsabilité. Il semble que le serment puisse être "rompu" au moment où l'individu s'apprête à intégrer l'Ensemble En-haut à un rang d'égalité avec les Ancêtres. Le noeud de la dynamique existe et peut être dénoué, à condition de s'appuyer sur le maillon intermédiaire entre les vivants et les morts. Le *naam* ne s'arrête donc pas à l'expression d'une solidarité mais porte en lui la possibilité de changer, notamment en mobilisant et en activant les forces vives de la société qui deviendront, à terme, autant de centres de décision.

Conclusions : Le système *maaga* , malgré sa rigueur apparente, comporte des atténuations, pour tenir compte des aspirations des hommes, en leur permettant de s'exprimer à travers des institutions comme le *dakiire* ou la palabre, ou encore le *naam* pour les jeunes. La logique du changement, dans le *Moore* , semble être la nécessité de contrôle de l'innovation et l'intégration de celle-ci au schéma ancien, quitte à opérer des remodelages pour trouver l'équilibre souhaité. Une rupture avec le passé et le connu ne présente que peu de chances d'être acceptée, en raison du caractère cumulatif du système.

2. FACTEURS D'ORDRE ECONOMIQUE.

Le système d'administration coloniale, en instituant l'impôt de capitation, y voyait un moyen d'intégration des sociétés traditionnelles à un système d'économie de marché, où les échanges se font par l'intermédiaire de monnaies. Pour cela, il fallait détruire les habitudes d'auto-subsistance et remplacer le cauri, afin que par des monnaies étrangères, s'établissent des liens avec le capital international. Le *Moore* aurait-il réaménagé ses structures, en dehors de toute contrainte extérieure, pour prendre en compte le contact avec la civilisation occidentale et établir par lui-même des rapports avec le capital international ? Le premier terme est fort plausible puisque, bien avant la colonisation, l'islam a été remanié, puis intégré aux institutions. Le second terme, en revanche, économique, semble apparemment superflu, dans la mesure où le bonheur par le "stabilisme" assure une régulation des richesses et empêche toute accumulation individuelle de biens. Se satifaire d'une telle hypothèse, c'est bloquer la réflexion sur la dynamique interne des sociétés traditionnelles. C'est remettre en cause également la théorie marxiste du matérialisme dialectique dont on peut retrouver les termes à travers les rapports antagonistes (et complémentaires!) du "stabilisme". Pour s'en tenir aux seuls aspects économiques, il convient de situer le Moogo dans son contexte historique (environnement interne et externe) et chercher de quelle manière il a réagi face aux innovations d'ordre économique, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

21. Le Moogo dans les échanges précoloniaux.

L'infiltration des cavaliers *dagomba* intervient à un moment où les formations *proto-moose* vivent vraisemblablement en autarcie, du moins avaient-elles des échanges spatialement limités, en raison d'un relatif cloisonnement et de conflits inter-ethniques non propices à des rapports commerciaux lointains. Ces luttes tribales ou ethniques auraient même favorisé l'extension des Etats *moose* vers le nord : ainsi Zûngrâna, fils de l'ancêtre fondateur Wedraogo , conquiert le *Wubr tenga*, région de Ouagadougou, sur invitation de ses oncles maternels *nininsi* pour "y restaurer l'ordre et la loi troublée par des factions" (E. SKINNER, 1972 in Cl. SAVONNET-GUYOT, 1986, p. 116); une autre version fait intervenir la conquête de *Wubr tenga* à la suite d'une demande de protection à Wubri, de la part des *Yônyôse* de Ouagadougou (J. KI ZERBO, 1972, p. 249).

La tradition orale établit la création du marché sous *Naaba* Wubri , dès le début du royaume de Ouagadougou. Le développement des échanges se réalise avec l'établissement de peuples d'origine *manding* (*yarse*) et *sonraï* (*marense*) au Moogo. Ces nouveaux-venus se consacrent à l'artisanat du textile et au commerce de grande distance. Nos investigations, sans doute sommaires, ne permettent de cerner ni l'évolution des échanges internes, ni une quelconque intervention des *Moose* dans le commerce lointain, avant l'arrivée des *yarse* au XIV• siècle. On sait, en revanche, comment fonctionnaient les circuits d'échange internes et externes ainsi que les produits concernés.

Les sociétés précoloniales d'Afrique de l'ouest seraient relativement fermées, en raison d'une certaine insécurité liée aux guerres et qui aurait limité ou empêché la libre circulation des personnes et des biens. Cette hypothèse conforte l'idée d'une vie primitive fondée sur une agriculture archaïque ; elle n'explique pas cependant si l'autarcie villageoise tient à la seule contrainte de l'insécurité ou à un niveau très élémentaire des besoins de consommation. La paix qui a regné au Moogo depuis sa fondation jusqu'à l'invasion européenne (S. M. CISSOKO, 1966, p. 79 ; J. SURET-CANALE, 1968, p. 191; R. MAUNY, 1970, p. 248) ne saurait justifier l'argument de la contrainte. Le constat d'une sécurité interne laisse la possibilité de relations plus vastes, dépassant le cadre des villages ; le territoire des *Moose* constituait déjà un immense marché pour des échanges de faible ampleur.

Si les communications avec l'extérieur représentaient un danger éventuel, les échanges internes semblent avoir été réguliers et importants. M. IZARD (1985, p. 8) signale l'exportation de fer du Yatenga vers les régions centrales du Moogo. G. REMY (1977, p. 621) note que "de nombreux mossi se déployaient en saison sèche autour de leur aire ethnique, s'installant sur les marchés, se déplaçant de village en village : ils proposaient leurs services, leur savoir-faire en échange de produits vivriers (...), de bétail, de tabac". Il précise que ces mouvements s'amplifiaient à la suite de mauvaises récoltes, dispersant les hommes dans des "aires de survie" parfois très étendues, à situer probablement sur les marges ou en dehors du territoire ethnique. En l'absence d'autres éléments d'information, on présume que ces faits sont antérieurs à l'arrivée des *yarse* et des *marense* En effet, ceux-ci introduisent dans le pays le cauri comme "monnaie" dans les relations économiques extra-villageoises, élément absent dans la description ci-dessus.

L'émergence du cauri dans les échanges en Afrique de l'ouest au XIV• siècle doit beaucoup à l'apparition d'une véritable classe de marchands qui vont sillonner toute la région (O. F. KABORE, 1987, p. 29). Le cauri modifie la nature des échanges en se substituant en partie au système de troc ; celui-ci reste un moyen répandu pour payer les prestations de

service à l'intérieur des villages, mais devient incommode dans les échanges externes. De ce fait, deux circuits d'échange cohabitent et se complètent :

- un réseau de troc pour les produits agricoles et dans les systèmes de dons et contre-dons , limité au village et à l'intérieur des aires matrimoniales;
- un réseau utilisant le cauri comme valeur d'échange dans les transactions lointaines et pour des marchandises comme le bétail qui ne trouvent pas facilement d'équivalent en prestations.

Le second réseau se développe, d'abord en facilitant le déploiement des *Moose* en saison sèche autour de l'aire ethnique, ensuite en bénéficiant d'une position stratégique territoriale et d'une protection d'Etat. En effet le Moogo se situe entre la zone de forêt au sud, productrice de noix de kola, et la zone sahélienne pourvoyeuse de sel et de poisson séché. Les *Moose* y participent en tant que fournisseurs privilégiés des moyens de transport (ânes et chevaux dont le Yatenga a la réputation d'avoir excellé dans l'élevage, cf. J.-Y. MARCHAL, 1983 et M. IZARD, 1985) et d'esclaves (M. DIOP, t.I, 1985, p. 18), producteurs de cotonnades et de pièces métallurgiques, et enfin colporteurs commerçants reliant Salaga ou Boalga (probablement s'agit-il de Boalgatanga) dans le nord du Ghana actuel et Tombouctou, Mopti et Saraféré (dans le Mali actuel), sur les bords du delta intérieur du Niger (Cl. SAVONNET-GUYOT, 1986 , p. 119). Ce commerce se serait maintenu jusqu'au début de la période coloniale avant que la conscription pour le travail forcé et l'armée ne vienne perturber les rythmes de production ; les rapports de tournée des administrateurs du cercle de Ouahigouya en font encore mention en 1909 (J.-Y. MARCHAL, 1980, p. 33).

Le Moogo apparaît ainsi comme une zone de transit entre les produits de deux régions complémentaires (la forêt et le sahel) et également comme partie prenante des échanges lointains, en fournissant une part de produits locaux et en participant au colportage. Les cartes mentionnent une route importante reliant les villes commerciales du Soudan occidental à celles de la forêt, et passant par Ouahigouya, Sanematenga, Pouytenga, Koupéla, Tenkodogo. Une route secondaire reliait Ouahigouya au pays *Dagomba* , en passant par Gursi , yako, Ouagadougou, Nobéré, Pô, Pago, Guélwaongo, etc.(cf. R. CORNEVIN, 1973 ; J. KI ZERBO, 1972, p.166-167). Les *Moose* bénéficiaient ainsi d'une rente de situation dans la carte commerciale de l'Afrique de l'Ouest.

Malgré un dispositif auto-régulateur qui semble bloquer les initiatives individuelles, surtout en matière économique, les *Moose* ont su tirer profit de la position géographique de leur territoire ; on présume que cela a pu développer quelque peu la production artisanale pour l'exportation, surtout en ce qui concerne le fer et les animaux du Yatenga ainsi que les cotonnades. Une autre philosophie du bonheur n'aurait-elle pas encouragé la recherche de richesses et conduit à l'accumulation du capital ? Auquel cas on est autorisé à formuler l'hypothèse selon laquelle les *Moose* auraient pu, s'ils l'avaient voulu ou si cela avait été nécessaire, atteindre un niveau de richesses assez appréciable. Il semble que l'état pré-colonial du Moogo était un choix qui excluait la disposition de biens au-delà d'un minimum nécessaire par ailleurs vite satisfait. C'est peut-être la fluctuation de ce niveau qui commandait la variation des flux commerciaux selon la quantité des récoltes. La colonisation allait apporter une autre logique qui rendit indispensable cette disposition de biens.

fig. 16 : LE MOOGO DANS LES ECHANGES REGIONAUX AU XIX° SIECLE.

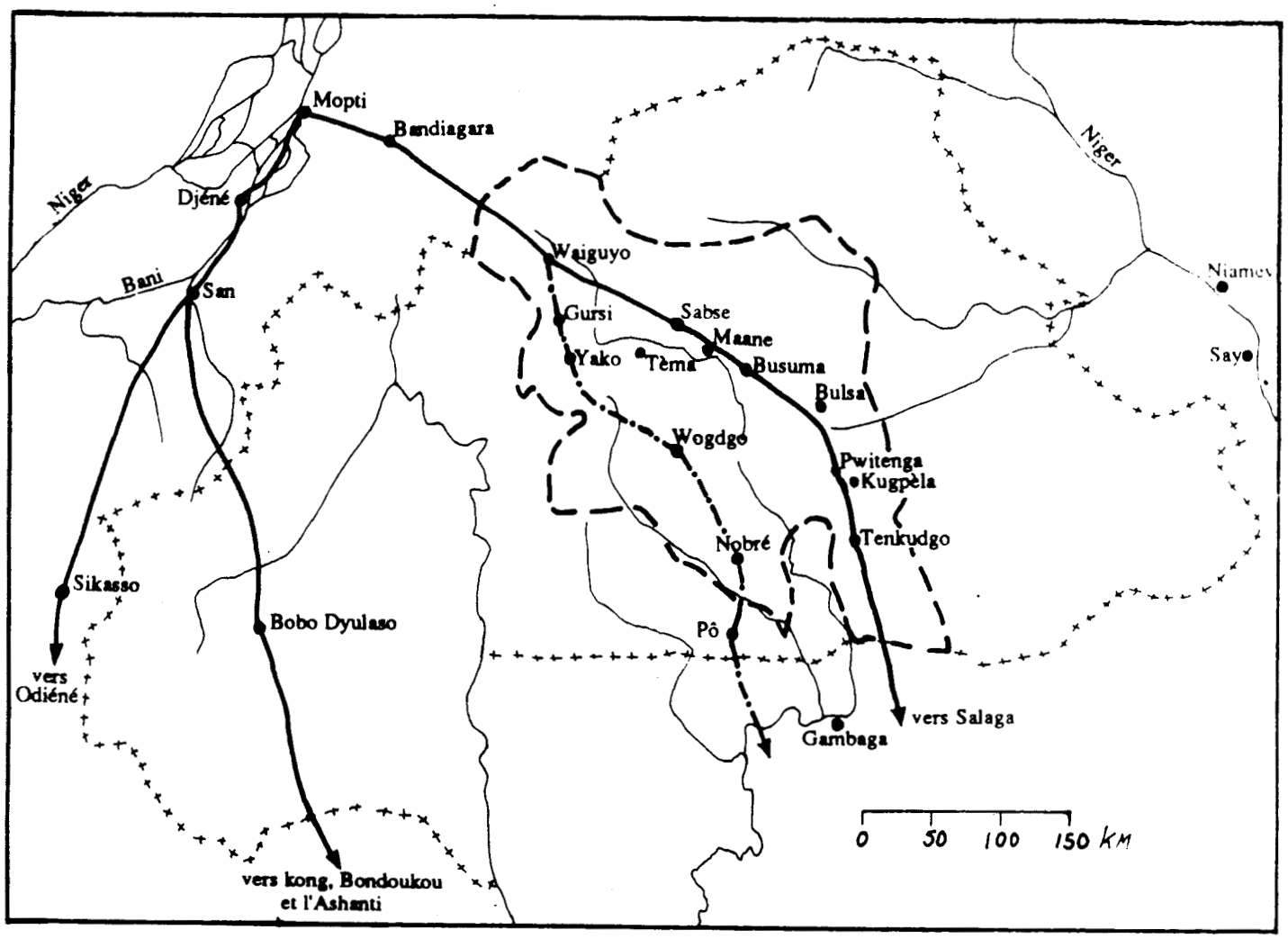

+ + + limites Burkina

— — limites Moogo

—— cours d'eau

—— route principale

—.— route secondaire

• centre commercial

22. Environnement colonial et nécessité de revenus monétaires.

Les développements précédents contredisent la thèse selon laquelle l'économie de marché a été introduite par le fait colonial. Celui-ci a eu pour effet d'activer des réseaux qui existaient déjà et d'éclater les circuits traditionnels pour les intégrer à des cadres beaucoup plus vastes, quelquefois à les détruire tout simplement. Le premier moyen utilisé dans le procès de désarticulation des systèmes traditionnels fut l'introduction de nouvelles monnaies et l'obligation, pour les "indigènes", de les utiliser dans les échanges. "Le déroulement historique réel fut celui du heurt de deux modes de production, capitaliste et "africain", et le bouleversement de l'un par l'autre" (C. COQUERY-VIDROVITCH, 1974 ; L. M. GAKOU, 1984).

Le bouleversement du mode traditionnel a eu pour effet :

- de rendre inefficaces les moyens de réajustement naguère utilisés pour rétablir l'équilibre des besoins et des ressources ;

- d'introduire, dans la sphère de consommation familiale, des produits nouveaux (produits industriels importés d'Europe, en l'occurrence tissus, bicyclette, récepteur radio, pain de blé, etc.), incitant à une augmentation de la production ;

- de prélever, bon an mal an, une partie des ressources sous forme d'impôts, d'amendes, de prestations gratuites, de déportation des bras valides ;

- de subordonner l'économie du Moogo à celle de la Colonie et, par-delà, à celle de la métropole française ; ce qui a eu pour conséquence de limiter les chances de développement, en dépit d'un accroissement de la population et de la productivité, par le biais des cultures obligatoires et du travail prestataire gratuit ou sous-payé. Ce qui, d'un point de vue dynamique, met en contact le *Moore* avec une civilisation à rythme différent ; cette relation est potentiellement à même de déclencher un processus de changement dans l'une ou l'autre des sociétés, à force d'échange culturel, économique, technologique, religieux ou autre.

Face à des besoins subitement excessifs et à l'inélasticité de la production des ressources, le *Moore* s'écroule par la dislocation des structures de production, à l'occasion des contraintes décrites au chapitre 2. Le fait colonial s'idenfie à un état de crise sociale et économique ; cette situation, en rapport à la tradition, s'apparente à un assassinat culturel (JAULIN, 1970). En effet, les systèmes d'équilibre et de régulation entre aspects matériels et spirituels de la vie se trouvent complètement anéantis ; cela s'entend dans la mesure où le peuple n'a plus de destin, ni même de vie propre, que par ceux d'une autre civilisation. Pour la première fois dans leur histoire multiséculaire, les *Moose* remettent en cause leur système, du moins de façon partielle. Ce n'est sans doute pas une révolution puisque la remise en cause n'a pas été préparée et réalisée suivant un projet de société élaboré par eux-mêmes. La seule chose incontestable, c'est l'apparition d'une crise que l'on connaît assez bien et qui engendre une rupture dont les *Moose* ignorent, pour un temps, et le bien fondé, et les nouvelles directions possibles.

En tout état de cause, l'environnement colonial apparaît favorable à la modification des rapports de production et aux systèmes agricoles, en vue de la disposition permanente d'un revenu sous forme de monnaie ou facilement monnayable. Le revenu jusqu'alors essentiellement nourricier se double d'un revenu monétaire indispensable à la fiscalité et à l'acquisition de produits industriels. Ces nouvelles contraintes contribuent à forger de nouvelles mentalités, dans le sens de "produire au-delà des besoins alimentaires". Ainsi écrit T. F. PACERE (1981, p. 123) : "ils ne voulaient pas d'argent, ils ont tout fait pour ne pas en disposer au-delà d'un minimum ; désormais, il faudra qu'ils en produisent dans des proportions incommensurables pour eux". La modification des modes de production a été engendrée ou activée par la colonisation. Même si l'apparition de nouvelles mentalités et de nouvelles possibilités ne profite finalement pas au paysan, on admettra que le désordre dont le fait colonial a été l'occasion au Moogo, comme dans diverses contrées sous domination à la fin du XIXe siècle, a été un contexte favorable au changement. Il ne faudrait pas voir, à travers cette hypothèse, un quelconque cynisme. Il nous faut distinguer le vecteur et son résultat : un vecteur du changement peut s'apprécier aux résultats qu'il aura permis d'atteindre ; le changement peut représenter objectivement ou subjectivement un progrès ; c'est pourquoi nous reprenons les conclusions du procès du changement par la colonisation : une dynamique perçue sous la forme de contrainte, de négation.

En faisant abstraction des difficultés d'adaptation qui en découlent, on admet que le Moogo sort de son temps "circulaire" ou "spiralaire", pour entrer désormais dans une phase linéaire. La société accède ainsi au stade "capitaliste", sans avoir connu la féodalité sous la forme européenne et sans avoir eu le moyen de procéder à "l'accumulation primitive du capital". En référence à la théorie marxiste, la rupture correspondrait à une nouvelle "synthèse" nécessairement qualitative, même si le système traditionnel n'offre aucun élément satisfaisant pour envisager une pareille issue, de par sa propre dialectique.

A ce propos d'ailleurs, "les sociétés africaines n'étaient sans doute pas moins que d'autres capables, quitte à assimiler des éléments venus de l'Occident, de surmonter leurs contradictions et de s'intégrer, sans rupture fondamentale d'équilibre, à un système économique rénové. Mais l'intervention brutale de l'impérialisme économique les fit basculer vers un système adultéré de type colonial ou néo-colonial" (C. COQUERY-VIDROVITCH, 1974, pp.316-317), "où le rapport de production capitaliste est étroitement combiné à des rapports archaïques, pour le plus grand profit des privilégiés" (Y. LACOSTE, 1965, pp. 229-230). Ces auteurs reconnaissent la possibilité interne de dynamique, à l'occasion d'un contact avec des valeurs étrangères. L'intérêt du fait colonial se trouve justement à ce niveau-ci, même si l'application d'une politique d'exploitation a inhibé le processus, en tant que possibilité virtuellement logique dans la manipulation théorique.

3. FACTEURS LIES AU CAPITAL TECHNOLOGIQUE .

Le niveau technologique dans les sociétés traditionnelles d'Afrique pose des difficultés d'appréciation, en raison des témoignages discordants fournis par les sources écrites, notamment les oeuvres de certains explorateurs. Mungo PARK (1797), anglais, qui remonte la Gambie et atteint le Niger à Ségou en 1795, explorant ainsi les régions de l'intérieur de l'Afrique de l'ouest, donne des informations sur les *Maose*. Il s'appuie sur l'archaïsme technologique de ces contrées pour inviter les Européens à coloniser le continent noir :

> "Je n'ai pu voir la prodigieuse fertilité du sol, les immenses troupeaux de bétail dont il est couvert [...], je n'ai pu réfléchir en même temps sur les ressources qui s'offrent d'elles-mêmes pour une navigation intérieure, sans regretter qu'un pays si généreusement traité par la nature restât dans l'état inculte et barbare où je l'ai vu ..." (M. PARK, 1797, pp. 304-305).

René CAILLE (1799-1838), fils de paysans français, qui explore le Soudan occidental jusqu'à Tombouctou et Fez dans les années 1820, donne une description totalement à l'opposé des observations de PARK :

> "Je fus étonné de trouver dans l'intérieur de l'Afrique l'agriculture à un tel degré d'avancement : leurs champs sont aussi bien soignés que les nôtres ... Je voyais beaucoup d'ouvriers répandus dans la campagne, qui piochaient la terre et la remuaient aussi bien que nos vignerons en France ...".

R. CAILLE ne rencontre pas partout que de belles cultures mais dans l'ensemble, cette société sahélienne agraire soutient honorablement la comparaison avec la société agraire européenne (J. GIRI, 1983, p.34). Malgré des conditions physiques défavorables, T. F. PACERE (1981) signale l'existence d'un système de constitution de réserves et de transfert de céréales de certaines régions vers d'autres, pour pallier des disettes localisées, avant la colonisation ; ce qui soutient l'idée que, hormis les variations interannuelles de la pluviométrie, le niveau technologique semble en mesure d'assurer une production excédentaire, dans le contexte des économies de subsistance. Une exploration dans cette direction révèlerait peut-être que la question de l'irrégularité spatiale et saisonnière de la pluviométrie pose depuis assez longtemps, dans ce pays, quelques difficultés pour la subsistance des hommes.

En ce qui concerne le niveau technologique, des constatations dans le domaine des pratiques sociales et de l'éthique de groupe fournissent quelques pistes de réflexion : un fonctionnement sociétal qui exclue l'accumulation des richesses (ou qui n'en fait pas une priorité dans les motivations) ne suggère-t-il pas que l'on se trouve, dans les conditions normales de production, à l'abri du déficit alimentaire ? Si toutefois il est confirmé que les fêtes dispendieuses participent d'une auto-régulation destinée à une destruction régulière des surplus, comment admettre que le niveau technologique soit incapable de pourvoir à l'essentiel des besoins ? Ces questions demandent que l'on traite de l'efficience des techniques traditionnelles, sujet vaste en soi et dont on ne retiendra que les aspects les plus pertinents pour notre analyse.

31. L'association de l'élevage et de l'agriculture.

Nous avons précédemment montré combien, dans la tradition, l'élevage obéit à plusieurs critères ayant trait à la religion, à l'économie et aux clivages sociaux. Le pastoralisme traditionnel a fait l'objet d'une certaine méprise chez les tropicalistes. Ainsi par exemple, P. GOUROU (1973, p. 251) estime que chez les *Moose*, "l'effet paysagiste de l'élevage" est très faible car il n'y a pas de rapports entre techniques agricoles et techniques d'élevage. Evoquant le cas du paysan "qui apporte ses volailles, serrées dans une cage, sur le champ qu'il va houer", GOUROU ne perçoit aucun service rendu à l'agriculture par la volaille que le fait de "picorer les termites". En plus, l'élevage du mouton, de la chèvre, et même du porc a pour lui peu de rapports avec l'agriculture. Quant au cheptel bovin, G. REMY (1970) trouve que le fait de confier ses boeufs au pasteur peulh prive le paysan d'un capital inestimable en matière de restauration des sols. Pourtant, J.-Y. MARCHAL (1983, pp. 575 -586), dans son approche d'une dynamique de l'espace rural soudano-sahélien du Yatenga, constate (p. 586) que "la présence d'un nombreux bétail sur les *têñse* [villages] n'est vraisemblablement pas nouveau".

Il convient de nuancer la teneur de certaines affirmations, pour tenir compte de la complexité des systèmes agricoles et de la pratique du pastoralisme au Moogo . Si les petits ruminants n'interviennent pas dans la création de paysages agraires dans certaines contrées de l'oekoumène , ils semblent représenter chez les *Moose* la base du système de production. La répartition des volailles, des caprins et ovins détermine la physionomie de l'espace agraire. En effet, l'intégration du maïs au système de production, qui peut être considérée comme une révolution bio-technique, n'aurait pu se réaliser en l'absence de ce petit élevage. Il en est de même pour l'entretien de la sole de sorgho rouge (*kẽnkẽto*) et des "jardins de case". En cela, il semble bien qu'il existe une association séculaire entre agriculture et élevage, à partir de laquelle se définissent :

- la nécessité de posséder une basse-cour, des caprins et des ovins, et accessoirement des boeufs.
- un système semi-intensif dont les assolements et rotations annuelles tiennent compte de la fourniture de fumier et d'un système de pacage nocturne, cyclique, saisonnier et pluri-annuel.

Les techniques d'élevage, bien qu'extensives, sont en complémentarité de celles de l'agriculture. L'enclos des petits ruminants, outre sa fonction d'empêcher la divagation des animaux pendant la nuit, sert à stocker les crottes pour en faire du fumier destiné aux "champs de case". Le paysan sait très bien que les déchets directement déposés dans le champ enrichissent celui-ci, mais pas toujours au moment souhaité et à l'endroit voulu. Les animaux laissés à eux-mêmes ne choisiraient pas les soles de maïs et de sorgho ; en plus, ces déchets pourraient être transportés par les orages violents du début de la saison pluvieuse qui marquent le passage du FIT, avec les perturbations atmosphériques que l'on sait. Alors, l'enclos ne constitue-t-il pas le moyen par lequel se réalise le stockage et la décomposition des déjections par fermentation et arrosage par les urines? Le fumier nécessaire à la restauration des champs est fourni par le recurage des enclos et des poulaillers. On le répand en petits tas dans les *kamaãnse* et les *kẽnkẽto*, afin d'éviter que le vent et les eaux pluviales n'exercent une trop grande érosion.

Comment donc admettre que l'effet paysagiste du petit élevage est faible, alors que de la fourniture de fumier dépend l'assolement, et par conséquent l'agencement du parcellaire et l'organisation du travail? Les rapports de superficie entre les différentes cultures se trouvent étroitement liés à la capacité du cheptel à produire du fumier pour maintenir les méthodes intensives appliquées au maïs, au sorgho rouge et aux condiments divers. Le maïs, en raison de son cycle végétatif relativement court, constitue un aliment d'appoint qui atténue la soudure alimentaire. Aussi toute unité de production y accorde-t-elle une importance particulière ; d'où la nécessité d'une fumure régulière, et donc d'élevage généralisé.

L'importance du cheptel bovin paraît bien dérisoire. Il s'agit d'un élevage extensif mais qui s'intègre dans le système agricole semi-intensif. Sur le plan des techniques d'élevage, l'image la plus répandue se rapporte au petit berger conduisant quelques boeufs à travers les jachères intervillageoises ou dans la brousse. Le parcage obéit cependant à des règles de fumure ; d'une saison pluvieuse à l'autre, le parc à boeufs s'établit sur des parcelles bien différentes, superficiellement réduites et à partir desquelles on aménage des couloirs de circulation pour accéder aux parcours. Au cours de la saison sèche, le parc se déplace constamment ; le paysan détermine la durée de séjour sur chaque parcelle à fumer, selon les rendements de la campagne précédente et le type de culture qu'il compte y mettre la saison à venir. Ces techniques étant perçues comme un moyen de restauration des sols dans la zone des champs permanents, on s'aperçoit bien que comme dans le cas des petits ruminants et des volailles, l'élevage du boeuf s'intègre au système agricole.

Cette association marque de diverses manières "la physionomie du parcellaire, élément essentiel du paysage agraire" (P. GEORGE, 1970, p. 311). En saison pluvieuse en effet, ce paysage présente une hiérarchisation spatiale, à partir de la succession des cultures autour de l'habitat et dont l'état de fumure détermine une dégradation progressive en direction de la périphérie. Cette connaissance du système est un élément d'orientation pour l'étranger qui traverse un village en août-septembre où la taille des cultures voile la vue ; à ce moment-là en effet, la localisation des plus hautes cultures indique la distribution des enclos d'habitation. L'agriculture rend également des services à l'élevage, en fournissant une part importante des fourrages en saison sèche : vaine pâture, stockage de résidus de récoltes (tiges de haricot et d'arachide, repousses de sorgho, balle et son de céréales, etc.) pour l'alimentation du cheptel domestique. Du point de vue de l'intégration de ces deux activités, l'entretien du "parc arbustif" à *Acacia albida* et *Ziziphus mauritiana* apparaît plus significatif ; il fournit, entre autres, des pâturages verts tout au long de la saison sèche.

32. L'intégration de l'arbre au champ.

Le paysage s'identifie à un produit de l'intervention humaine sur l'espace. En tant que miroir, il révèle la société qui l'a créé, et par-delà, les techniques utilisées. Ainsi, les éléments paysagers ont chacun une signification, en rapport avec les systèmes de production ou les modes d'organisation sociale. La vision de l'espace rural africain échappe à la trilogie occidentale "champ-prairie-forêt". La division de l'espace ne renvoie pas l'arbre à la brousse ou au bois mais le disperse, selon les diverses fonctions qu'on lui assigne ; aussi se trouve-t-il intégré au champ. Cette alliance de l'arbre et du champ fait du paysage agraire un espace déforesté mais arboré. Les formations arborées, en tant que repères et éléments

permanents de paysage étant chargées de signification géographique, quelles informations le champ au Moogo peut-il fournir? Une telle approche aurait été bénéfique pour découvrir le *Moore* ; mais notre démarche ayant privilégié la connaissance du *Moore*, ne serait-il pas possible d'envisager une découverte, du moins apporter une signification spécifique au paysage? Pour s'attacher principalement à la signification agraire de l'arbre dans le système *moaaga*, il importe de garder présent à l'esprit la question banale et essentielle : quelle utilisation particulière fait-on de telle ou telle espèce ici ou là? A cet égard, les travaux de l'ORSTOM (1980) fournissent des pistes et des orientations de recherche intéressantes, et certains résultats serviront d'appui dans cet exposé.

321. L'arbre dans l'alimentation des *Moose*.

Malgré les variantes régionales, quatre essences végétales sont systématiquement protégées au Moogo, en raison de leur apport alimentaire.

1°) *Parkia biglobosa* ou *rôaaga* (communément désigné sous le terme *néré*) est une légumineuse de la famille des mimosacées, caractéristique des secteurs soudanien et soudano-guinéen. Il bénéficie d'une protection méticuleuse pour ses fruits (25 à 100 kg/an/sujet) à partir desquels on extrait une poudre riche en glucides. Sa graine sert à la fabrication du *kalgo*, condiment riche en protéines et indispensable dans la sauce qui accompagne la pâte de mil, plat principal des *Moose*. Le *kalgo* entre obligatoirement dans la composition du *peoogo* (panier) des nouvelles mariées.

2°) *Butyrospermum parkii* ou *Vitellaria paradoxa* : c'est l'arbre à karité (*taanga* en *moore*). Il fournit la matière grasse (beurre de karité) par ses noix. Cet arbre occupe une place importante dans le système agraire qui n'exploite pas le beurre animal et dont l'élevage bovin se limite à une catégorie sociale assez restreinte. Le beurre fait partie des présents apportés par les femmes à leurs parents patrilatéraux, entre la fin des opérations de culture et le début de la nouvelle récolte. Dans le cadre des alliances matrimoniales et parentales, les sous-produits du karité participent, autant que ceux de *Parkia biglobosa*, aux réseaux de prestations et de contre-prestations.

3°) *Tamarindus indica* : le tamarinier intervient, par ses feuilles et fruits, dans la préparation de la pâte de mil qui constitue l'essentiel de l'alimentation. Il donne un jus aigre indispensable au goût et à la conservation du plat.

A des degrés divers, si le karité vient à disparaître de certaines zones soudaniennes, en raison de la possibilité pour les éleveurs de produire des matières grasses animales, le *néré* et le tamarinier sont en revanche associés à tous les régimes alimentaires des populations soudaniennes ; ils fournissent des produits directement utilisés dans la cuisine. A ces essences s'ajoute *Adansonia digitata* (baobab) qui joue également un rôle important dans l'économie rurale. La pulpe et la graine de son fruit sont très riches (glucides et lipides) ; les feuilles, utilisées dans les sauces, contiennent la vitamine D ; son écorce sert à la confection des cordages. Cet arbre intervient également dans le rite agraire du *sag kvre*, en début de saison pluvieuse.

En raison de leurs rôles alimentaire et culturel, ces arbres ont été protégés, intégrés au système agraire et font encore l'objet de respect dans les défrichements. D'autres essences

moins respectées apparaissent, soit sous forme de peuplement (les ficus, *Daniella oliveri* par exemple), soit de façon apparemment anarchique, et fournissent des appoints alimentaires : *Afzelia africana*, *Detarium microcarpa*, *Dyospiros mespiliforma*, etc. Il y a souvent une dimension religieuse qui s'ajoute à la fonction alimentaire. On pourrait procéder à des classifications selon les utilisations, pour comprendre les comportements des hommes vis-à-vis des essences végétales. L'artisanat (sculpture par ex.), la pharmacologie, l'apiculture traditionnelle en voie de disparition représentent des secteurs où l'investigation semble à priori significative. Pour le cas présent, nous avons choisi d'apporter une contribution au thème de l'arbre en agriculture.

322. L'arbre dans les techniques agricoles .

Pour bien apprécier le lien entre le champ et l'arbre dans le système de production, il importe de montrer l'utilisation ou l'utilité de l'arbre dans les techniques de culture et d'élevage. En saison pluvieuse, aux heures chaudes de la journée, les arbres offrent leur ombrage épais au repos et pour le repas de la mi-journée. En regard de l'intensité des pluies tropicales, on ne se doute pas que l'arbre joue un rôle de protection vis-à-vis des sols et favorise, par son système racinaire, l'infiltration des eaux (H. DURIEZ, 1984). J.-P. LAHUEC (1980, p. 153), à propos d'un terroir du Moogo méridional, en l'occurrence Zaongho, affirme qu'ici "la culture est l'ami de l'arbre puisque les repousses arborées sont protégées dans les champs cultivés". Il constate, à partir d'une superposition de cartes (densités de population arborée et surfaces cultivées), que "les zones cultivées sont mieux fournies en arbres que les jachères anciennes". Le rôle de l'arbre dans les techniques agricoles mérite attention ; il peut renseigner sur des connaissances séculaires dans le domaine des équilibres écologiques, ou à défaut, montrer que les *Moose* ont su tirer le bénéfice de données scientifiques.

Certaines essences ont été recherchées, maintenues ou protégées pour leurs effets fertilisants ; c'est le cas d'*Acacia albida* (*zaanga* en *moore*) qui apparaît par endroits, sous forme de peuplements homogènes. Il s'agit, pour P. PELISSIER, d'un type de parc construit, c'est-à-dire que le peuplement s'est substitué à la végétation spontanée, à partir d'espèces étrangères aux formations climatiques. *A. albida*, légumineuse de la famille des mimosacées, appartient aux formations de la zone soudanienne, du moins ses peuplements y sont assez répandus. C'est l'homogénéité du parc qui découle de l'action anthropique.

Cet arbre a été étudié par de nombreux auteurs. Il possède la particularité d'avoir un cycle inversé par rapport à la plupart des essences savanicoles ; il perd ses feuilles en saison pluvieuse, donc ne gêne pas les cultures, ni pour l'ensoleillement, ni pour la pluie. En revanche, son feuillage épais en saison sèche assure une protection du sol contre l'ensoleillement et l'érosion éolienne, maintient le cheptel domestique sur les terrains de cultures ; ses rameaux feuillus et ses fruits constituent un excellent fourrage. Les déjections des animaux en attente sous son ombrage, jointes aux débris de feuillage, enrichissent le sol en azote. En effet, *Acacia albida*, en tant que légumineuse, a la vertu de mobiliser et de fixer l'azote atmosphérique au niveau de ses racines, de le transformer sous forme soluble, et de le libérer dans le sol, au bénéfice des plantes.

A l'observation, les tiges de mil, bien hautes au pied de l'arbre, diminuent de taille à mesure qu'on s'en éloigne. Des mesures de rendements, effectuées à Bambay au Sénégal, révèlent que le mil produit mieux lorsqu'il est associé à l'*Acacia albida* et que les grains contiennent plus de protéines. Les données rapportées par H. DUPRIEZ (1983) permet d'établir le tableau suivant, avec une application de la valeur monétaire au prix officiel du mil en 1983 (dans la quatrième colonne). La présence du *zaanga* aurait, à la densité de 60 sujets à l'hectare, multiplié le rendement du mil par 2,6 et la quantité de protéines par 3,4. Par rapport aux charges d'exploitation, à cette densité , l'agriculteur réalise semble-t-il une économie d'engrais équivalente à environ 114.000 francs CFA sur un hectare en 1983. Sous plusieurs rapports, cette essence présente un intérêt certain pour l'agriculture et l'élevage dans la zone soudano-sahélienne. Ses qualités agronomiques lui ont valu d'être qualifié "d'arbre-providence" du sahel (D. BONFILS, 1987, p. 67 ; R. DUMONT, 1986).

TABLEAU n° **7** : IMPACT DE ACACIA ALBIBA SUR LES RENDEMENTS DE MIL.

	production de mil en kilogrammes	quantité de protéines (kg)	Valeur monétaire (60 F/kg) 1983
Hectare sans A. albida	660	52	52.800
Hectare parsemé de 60 Acacia albida	1.700	179	136.000

Source : H. DUPRIEZ, 1983, p. 272.

A ce type de peuplement arboré correspond une civilisation agraire associant l'agriculture et l'élevage. Faudrait-il, à partir de la présence de parcs dans certains villages, prendre le risque de généraliser cette utilisation judicieuse de l'arbre à tout le Moogo ? P. T. ROUAMBA (1970), "à propos de Yaoghin" n'a-t-il pas observé un parc résiduel qui a été réinterprété par les villageois comme une place de marché et non plus comme champ devant être fertilisé par l'arbre et les animaux qui viennent se reposer sous son ombrage et guetter la chute de feuilles, de fleurs et de gousses? De là, on peut émettre l'hypothèse que les populations qui occupent actuellement la région ont hérité de parcs créés par les *proto-moose;* elles ont dû méconnaître le rôle de ces essences dans la restauration des sols. Les travaux sur la dynamique de l'espace agraire dans le Yatenga (J.-Y. MARCHAL, 1983) indiquent que les souches archaïques du peuplement *moaaga* utilisent des techniques intensives, tandis que les souches d'implantation récente, celles qui sont arrivées par l'infiltration des cavaliers du sud, pratiquent l'extensif. Il y aurait peut-être une perception divergente d'une même réalité, dans un même espace qui en est d'autant marqué par des césures dans le paysage.

Ces hypothèses révèlent la complexité d'une lecture historique des éléments paysagers lorsqu'à la suite de superposition de perceptions, on aboutit à des péjorations de paysages jadis culturellement significatifs. Ces difficultés d'interprétation culturelle de l'arbre ont été mentionnées par P. PELISSIER (1980, p.136) comme des situations ambigües. Suivant les pistes suggérées par cet auteur, le parc de Yaoghin serait fossile ; de même celui de

Timbouè dans le bassin-versant de Bazèga. La seconde piste qui mettrait en situation deux parcs emboités, marquant les étapes de l'évolution agraire d'une même population, trouve une illustration intéressante sous une forme bien particulière à Loussa. Faute de trancher sur la question, nous admettrons néanmoins que certaines populations du Moogo, qu'elles soient "autochtones" ou "allochtones", ont su faire usage de cet arbre, en exploitant ses vertus pour l'agriculture et l'élevage.

A ce type de peuplement arboré s'ajoute une autre forme d'exploitation de l'*Acacia albida*, en association avec *Ziziphus mauritiana* et qui, en notre connaissance n'a fait l'objet d'aucune interprétation. Le *zaanga* ne devient arbre que si l'homme s'y intéresse ; la pousse arborescente ne se réalise que si le sujet est constamment élagué. Or la constitution de parcs à *Acacia albida* ne touche pas la majorité des villages de la région. Dans le bassin-versant oriental de la Bazéga, les champs de la couronne intensive sont recouverts de souches d'*Acacia* et de *Ziziphus*. Les racines étant protégées, la mobilisation de l'azote s'effectue normalement au bénéfice du sol comme dans le cas du parc arboré. Au début de chaque saison des pluies, on assiste à un nettoyage du terroir qui consiste à couper à ras toutes les repousses alors que celles-ci perdent leurs feuilles et que les animaux disposent déjà de fourrages verts sur les jachères et dans la brousse, notamment les graminées de type *Andropogon*. Les deux essences, laissées à elles-mêmes au cours de la saison sèche, repoussent rapidement et peuvent atteindre deux mètres de hauteur. Ces broussailles ne fournissent ni fleurs ni gousses en ce qui concerne *A. albida*, mais la densité des souches offre, plus que dans le cas du parc arboré, une importante réserve fourragère directement accessible aux petits ruminants, lesquels représentent l'essentiel du cheptel domestique.

Cette forme d'utilisation des épineux comporte les mêmes avantages que le parc arboré, quant à la fertilisation des sols ; elle joue un rôle efficace vis-à-vis de l'érosion éolienne et s'accomode mieux au petit élevage dominant ; d'où l'intérêt des paysans à y recourir, malgré la dépense supplémentaire en travail et en temps que représente l'entretien de la broussaille. Enfin, *Ziziphus mauritiana* fournit un fruit fort apprécié par les hommes et les animaux.

Sur la marge septentrionale du bassin-versant de Bazèga, la village de Loussa fait figure de prototype à ce système d'intégration de l'arbre au champ et aux techniques d'élevage. Sur une partie du terroir, hormis le baobab, aucune autre essence ne rompt l'étendue des broussailles denses d'épineux dans la zone de cultures intensives. L'autre partie se trouve occupée par un parc sélectionné à *Parkia biglobosa* et à *Vitellaria paradoxa*. Dans le premier cas, ne s'agirait-il pas d'un système agro-sylvo-pastoral où les activités agricoles et pastorales bénéficient des vertus d'essences végétales sélectionnées ? Dans le second cas , il serait alors question d'association agro-sylvicole qui n'exclut pas l'élevage ; mais la relation sylvo-pastorale se réalise en dehors de la structure du terroir. Et pourtant, l'agriculture fournit comme ailleurs des réserves de fourrages ; l'élevage fertilise les champs, selon des méthodes de stockage et d'épandage des déjections animales. La relation existe entre l'arbre, l'agriculture et l'élevage; selon le niveau auquel elle se réalise, cela se traduit dans le paysage par une inscription spécifique.

Ainsi, l'association entre agriculture et élevage au Moogo a, contrairement à l'observation faite par P. GOUROU (1973), un effet paysagiste indéniable. Il est fort probable qu'au parc construit (à *Acacia albida*) et au parc de type sélectionné (*Parkia* et *Vitellaria*) corresponde un élevage bovin important tandis qu'à la constitution de broussailles semble convenir un petit élevage dominant; les deux situations n'étant pas exclusives l'une de l'autre comme c'est le cas à Guirgo, Tuili Yanga/Barédtenga dans le bassin de la Volta Blanche.

D'autres essences moins nombreuses s'accordent bien avec les activités agricoles : *Bombax costatum* (kapokier) dont la reproduction naturelle semble de plus en plus limitée, en raison du fait que les populations utilisent sa fleur comme condiment de sauce ; *Lannea microcarpa* pour ses fruits très nourrissants, *Balanites aegyptiaca* (arbre fruitier et fourrager), *Khaya senegalensis* (caïlcédrat) comme fourrage de saison sèche et arbre d'ombrage, *Ceiba pentendra* (fromager) pour les graines et le kapok de ses cabosses ; *Diospyros mespiliformis* et *Ficus gnaphalocarpa* pour leurs fruits (consommation animale et humaine), *Sclerocarya birrea* pour ses fruits et son bois , etc. Selon l'usage (alimentaire, fourragère, agricole, médicinale, artisanale) qu'on en fait, les arbres se répartissent dans et hors du terroir, bénéficiant d'une protection sélective, suivant l'organisation de l'espace rural. Aussi convient-il mieux d'évoquer la fonction culturelle de l'arbre que celle qui se rapporte de façon restrictive à l'agriculture ou à l'élevage, même si le rôle économique de ces activités met en exergue, plus que tout autre secteur de vie, l'utilité de la présence de l'arbre dans le champ. Il s'agit assurément de techniques intégrées à l'environnement et aux rythmes de production des ressources qui ont fait leurs preuves dans la tradition. A cette perception de l'arbre dans les techniques agraires s'ajoutent des stratégies touchant à l'outillage et la maîtrise de certains facteurs de production.

33. L'outillage et les techniques de production.

Face à des pratiques dont on ne connaît pas les fondements empiriques ou scientifiques, le colonisateur et, après lui, le moniteur et l'encadreur semblent avoir banalisé les techniques traditionnelles. Fort de certains préjugés d'époque, le système idéologique dominant ne perçoit du colonisé qu'"obscure mentalité", "infantilisme", "imagination complaisante et déréglée" (Louis SONOLET, 1908) dont il ne faut tenir compte. Les échecs sur les socétés indigènes de prévoyance, les fermes pilotes, l'Office du Niger, etc. allaient-elles remettre en cause les pédantismes divers et ouvrir la voie à des lectures moins méprisantes des réalités du terrain ? Les méthodes d'administration coloniale favorisaient-elles un "dialogue des civilisations" propice à l'échange et à la découverte ? L'idéologie coloniale persistante permettait-elle aux Européens de bonne foi d'aborder avec une rigueur scientifique les modes de vie des "indigènes"? La Contre-Révolution africaine de SAINT PAULIEN date de 1967, après les indépendances et longtemps après l'affirmation de l'identité négro-africaine ; ce qui n'empêche pas à cet auteur de prôner l'inégalité des races humaines à partir de comparaisons aussi peu convaincantes qu'insensées. La négation des cultures négro-africaines n'a-t-elle pas une portée plus idéologique qu'elle n'en paraît, sur le plan technologique et scientifique ? Elle permet certes d'entériner l'idée que le développement de certaines sociétés (attardées) doit suivre le chemin parcouru par d'autres (développées), notamment par le transfert de technologies qui ne peuvent être inventées sur place, là où elles doivent s'appliquer. On va jusqu'à renier la contribution d'une partie de l'humanité à la civilisation universelle, thèse hardîment contestée par R. GARAUDY (1978) pour qui "l'Occident est un accident" car écrit-il, "tout ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'Occident a pris naissance en Egypte et en Mésopotamie, c'est-à-dire en Afrique et en Asie". Le débat paraît bien inutile sur ce point car il n'apporte aucun outil méthodologique à notre analyse. En revanche, la mise au point permet de comprendre pourquoi des civilisations entières ont sombré dans "le gouffre de l'Incivilisation" (T. F. PACERE, 1981), et combien leurs acquis ne paraissent presque jamais mérités, en dehors de "l'oeuvre civilisatrice" de l'Occident.

Pour étayer une hypothèse contraire , il suffira de donner la preuve d'une maîtrise séculaire du fer, de l'existence d'un certain nombre de connaissances sur l'eau et les sols ainsi que la capacité d'adaptation des systèmes de cultures au milieu physique.

331. La maîtrise du fer et l'outillage agricole.

En se référant à la constitution des Etats *Moose* et à la recomposition sociale consécutive à l'invasion des cavaliers du sud, on sait que la classe des forgerons existait dans les "paysanneries" *proto-moose* ; d'autres seraient arrivés avec l'infiltration des cavaliers conquérants (J.-Y. MARCHAL, 1983, p. 268). Les hypothèses sur les migrations négritiques restent encore incertaines ou peu admises pour qu'on puisse certifier une période de la connaissance du fer au Moogo, selon une diffusion à partir des grands foyers de Méroë-Kouch. La seule certitude reste que le fer est travaillé sur place, avant même la conquête du pays par les *Moose*. Ainsi, avant la pénétration coloniale à la fin du siècle dernier, le Yatenga disposait de 1.500 hauts fourneaux produisant 500 tonnes par an de métal prêt à être travaillé dans des ateliers de forge, au nombre de 800 à 900 (M. IZARD, 1985, p. 8). La même source indique qu'une partie des produits finis était exportée vers le Moogo central pauvre en minerai. L'existence d'ateliers de forge dans le royaume central semble également ancienne. Il est fort probable que l'efficience de la technologie militaire des *Moose* tienne, en partie, à la disponibilité du minerai de fer et à l'art dans la fabrication des armes.

Dans le domaine des outils agricoles, les forgerons semblent avoir régulièrement satisfait les besoins des paysans ; nulle part dans les écrits historiques en notre connaissance n'apparaît de crise de sous-production, ni pour le minerai, ni pour les produits finis. La question essentielle est de savoir si le matériel aratoire a pu donner satisfaction quant à son efficacité. L'histoire de la modernisation des techniques agricoles fournit peut-être des éléments de réponse. Si les paysans ont résisté de diverses manières à changer leur outillage jusqu'à la fin des années 1970, malgré la campagne active des services agricoles et le souci d'encadrement rapproché des techniciens, il y a peut-être lieu de croire que dans de bonnes conditions de pluviosité, le matériel agricole hérité de la tradition suffit à assurer l'autosuffisance alimentaire et même à dégager des surplus. En dehors du coût d'adoption de la culture attelée, la maîtrise de l'outil semble influer sur la rentabilité du temps de travail et probablement sur les rendements.

Au Moogo central, le matériel agricole se compose de plusieurs types de houes, chaque type correspondant à une opération culturale bien déterminée. Ainsi le *wâgmoogo* va avec les sarclages, le *wâgbvtla* aux semis et repiquages, le *soanga* aux défrichements et labours profonds des *kamaanse* et des rizières, le *baolgo* avec les buttages et les billonnages, etc. Le maniement de ces *wâagse* (sing. *wâaka*) correspond à l'état et à l'engorgement progressif des sols au cours de la saison pluvieuse. Ainsi, toute proposition de matériel qui s'écarterait de cette logique poserait à priori des difficultés, quelles que pussent être ses performances.

L'efficience du matériel traditionnel vient de sa maniabilité, de son adaptation à la structure et à la conservation des sols et, accessoirement, des techniques de fabrication par une catégorie sociale spécialisée mais intégrée à la vie sociale et économique du village. H. RAULIN (1967, p. 34) signale le rôle du forgeron en matière de changement technique :

"En ce qui concerne l'intervention du forgeron dans l'évolution de l'outillage agricole, cette spécialisation est déterminante : le forgeron casté est lié socialement et par là-même techniquement, avec les autres groupes castés : il peut être le vecteur d'une innovation mais étant en dehors de la production agricole, il ne peut introduire lui-même de perfectionnement. Au contraire, le forgeron intégré au groupe est un élément fondamental du progrès technique : il peut apporter des améliorations aux outils qu'il utilise, dans la mesure où les traditions le permettent ou les ignorent."

Il se trouve, comme nous l'avons développé dans l'organisation sociale, que le forgeron n'est pas marginalisé au niveau de l'économie, même au Yatenga où les distinctions semblent le livrer à une vie de caste. Le fait pour cet artisan d'être intégré au processus de production (fabrication d'outils) et à la mise en oeuvre des opérations agricoles (possession de champs, participation aux prestations collectives, etc.) lui confère un rôle capital dans les changements.

La simple comparaison avec les outils d'autres civilisations agraires comporte le risque d'induire en erreur ; un modèle technologique peut s'affirmer différemment, en dehors de son aire culturelle. Même à l'intérieur du Moogo, les formes de l'outil varient d'une région à l'autre, sans que l'on puisse conclure à la routine ou à l'adaptation aux sols ou aux plantes, ou bien à des influences extérieures ou autochtones. Si l'efficience d'une technologie doit s'apprécier à ses résultats sur le plan de la production, les *Moose* peuvent se vanter, malgré des variations fréquentes de niveau, d'avoir construit un système, une civilisation ayant assuré pendant un demi-millénaire une stabilité politique et un encadrement favorable à la multiplication des hommes.

Les famines épisodiques, qui jalonnent l'histoire de ce pays, semblent n'avoir toutefois épargné aucune région de l'Afrique soudanaise et se sont déclarées à la suite de catastrophes naturelles (sécheresses, invasions acridiennes) plus que par déficience des systèmes de production ou des outillages. Il nous faudrait reconnaître avec R. DUMONT (1986, p. 218) que :

"L'agriculture traditionnelle a [...], des siècles durant, maîtrisé des techniques culturales bien adaptées aux conditions de sols et de climats. [La paysannerie] a accumulé un "capital" important de connaissances que les colonisateurs (et même parmi eux, certains agronomes) ont eu grand tort de mépriser".

Par ailleurs, l'ambivalence de l'eau dans ce milieu tropical a été perçue depuis longtemps ; il faudrait prendre en considération l'expression de P. GOUROU (1982, p. 248) selon laquelle le sahel est un "piège à peuples" qui attire des populations pendant des séries d'années pluvieuses et les laisse sans recours lorsque les pluies font défaut.

332. Le thème de l'eau chez les *Moose*.

On sait maintenant expliquer, de façon plus ou moins satisfaisante, la carte du peuplement sur le moyen bassin des Volta. Toute approche des techniques de l'eau tient nécessairement compte des contraintes de l'environnement physique et des densités de population, ainsi que de la nature de la civilisation agraire en question. Une évaluation en la matière, qui s'appuyerait sur des comparaisons avec d'autres milieux écologiques et humains, court le risque de biaiser la question fondamentale. Avant d'affirmer que les sociétés traditionnelles d'Afrique de l'Ouest "n'ont jamais su acquérir la maîtrise de l'eau" (G.

PALLIER, 1984, p. 61), il conviendrait peut-être de se demander si l'acquisition de techniques de l'eau, à l'instar des civilisations du riz, correspond à un besoin dans des civilisations agro-pastorales fondées sur le millet. La réponse est à rechercher aussi bien du côté du panier alimentaire que de celui de la pression démographique, si toutefois on fait abstraction des possibilités du milieu physique. Pour bien se situer par rapport à cette interrogation, à défaut de pouvoir y répondre de façon satisfaisante, il faudrait d'abord recourir aux techniques de gestion de l'eau en agriculture pluviale chez les *Moose*; des pistes se dégageraient peut-être des connaissances, des besoins et des pratiques paysannes en matière d'hydraulique.

Il ressort des résultats des enquêtes, dans le bassin-versant de la Bazèga, que les connaissances paysannes sur l'eau peuvent servir d'orientation pour une économie de l'eau en agriculture sèche. La plupart des villages n'intégrant pas un bas-fond à leur terroir, compte tenu de l'indigence du réseau hydrographique, c'est surtout sur le plateau que se développent les stratégies de collecte et de conservation des eaux pluviales à l'usage des cultures, aussi bien que la lutte contre l'eau. Deux aspects antinomiques orientent les réactions paysannes et les ouvrages réalisés à cet effet : la protection des sols et des plantes ; le captage ou l'utilisation maximale de l'eau dans le champ.

La collecte des eaux pluviales poursuit trois objectifs majeurs : stocker dans les parcelles de culture le maximum d'humidité après l'averse ; favoriser l'infiltration en empêchant ou en limitant l'écoulement ; limiter les prélèvements d'eau dus à l'insolation et au vent. Il faut distinguer dans le terroir trois domaines d'application des techniques de l'eau : l'aire des cultures intensives, l'auréole des champs permanents non fumés et les champs de brousse, et enfin les bas-fonds le cas échéant. Le rôle d'un aménagement varie ici selon son lieu d'application et la microtopographie. Le paramètre sol intervient également pour justifier l'opportunité d'une ou plusieurs stratégies de l'eau. La donnée la plus déterminante semble être cependant la nature de la plante cultivée ; c'est par rapport à elle en effet que le paysan juge de l'opportunité ou de la nécessité d'apporter des soins ou d'appliquer une technique de façon localisée ou généralisée. On aboutit à l'idée que la motivation résulte du besoin de maintenir ou d'améliorer une production par la protection du support pédologique ou de la culture en question. Le calcul paysan aurait ainsi pour résultat une application sélective ou différentielle des techniques dont la distribution des ouvrages à travers le parcellaire suit les rythmes de rotations, de jachères, de spéculations annuelles.

Si l'on prend en compte ces nuances, les enquêtes révèlent que la totalité des unités de production recourent à des méthodes pour et contre l'eau sur les champs de case *kamaanse* et *kênkêeto* ; la grande majorité étend ces techniques à l'ensemble de l'exploitation agricole (80% à Timbouè, 88% à Mosgo). De quoi s'agit-il ? M. MIETTON (1986) distingue deux types de pratiques de conservation des agricultures traditionnelles : mécaniques et biologiques.

Les procédés mécaniques, suffisamment diffus et basés sur l'utilisation de matériaux locaux, comprennent : les bourrelets, les drains, les alignements de blocs de cuirasse ou de troncs d'arbres, etc.

1°- Le bourrelet marque dans l'esprit paysan une limite de parcelle ou de "propriété" ; il s'agit dans ce cas de deux bourrelets séparés par une rigole. L'aspect anti-érosif provient de ce que la rigole, enherbée, joue un rôle collecteur des eaux

ruissellantes, protégeant ainsi les terrains de culture. Le bourrelet en lui-même piège les eaux pluviales tombées à l'intérieur de la parcelle protégée. Dans l'auréole des cultures intensives, il borde de chaque côté les sentiers et pistes, délimite tous les champs d'une même exploitation et entre les différentes exploitations. Ce qui traduit bien le fait que la fonction de marquage foncier se trouve subordonnée à celle de la maîtrise de l'eau et non l'inverse. Le *toaaga* (pl. *toose*) semble d'abord jouer un rôle de drain avant d'être la matérialisation d'une limite foncière puisque les parcelles d'une même exploitation sont quadrillées par cet aménagement mixte de *toose* en creux bordés de bourrelets ; bourrelets et drains apparaissent toujours associés et, selon les cas, jouent un rôle défensif ou de collecte des eaux.

2°- les alignements de blocs de cuirasse ou de troncs apparaissent à l'intérieur des grands champs où les bourrelets et drains marginaux ne peuvent assurer une défense généralisée du terrain, lorsque la pente est longue, bien que faible. Alors, ces aménagements grossièrement perpendiculaires à la pente principale ont pour effet de ralentir la vitesse d'écoulement des eaux dans le champ. A défaut de blocs de cuirasse, on utilise des haies d'andropogonées. Les secteurs les plus sensibles, notamment les chenaux d'écoulement, bénéficient d'alignements de troncs d'arbres renforcés par des levées de terre et de plantation de sisal, d'*Andropogon gayanus* et *ascinodis* , *Eleusine indica* , *Sporobolis pyramidalis* , essences à fort enracinement. Ces pratiques observées dans le bassin de la Bazèga semblent assez généralisées, du moins connues à travers le Moogo (MIETTON,1986).

Les procédés biologiques concernent principalement les haies, le mulching, les associations culturales et certaines opérations culturales :

3°- Le mulching ou paillage réalisé sur les aires de cultures, aux endroits encroûtés, diminue l'érosion pluviale (splash) en même temps qu'il piège les eaux de ruissellement, accroît l'infiltration et atténue l'évaporation. En outre, il favorise les apports organiques et la vie microbienne (ROOSE, 1971).

4°- Les haies d'andropogonées et de sisal fournissent une bonne protection des sols contre l'eau, des produits fourragers, des matériaux de construction (cordages et toiture). Bien situées et entretenues, elles sont un moyen efficace de lutte anti-érosive, surtout en faisant écran au transport des pailles et des éléments organiques par les eaux, en cassant la vitesse de l'eau, en entraînant une accumulation regressive en amont des dépôts ; ce qui peut par la suite donner lieu à l'apparition de plans de terrain en forme de "terrasses" peu marquées car, à la haie se trouve toujours associé un bourrelet.

5°- Les cordons de pierres participent également des façons culturales ; bien que procédé mécanique de lutte anti-érosive, l'édification des cordons procède d'un souci de déblayer les terrains de culture pour y faciliter les sarclages aussi bien manuels qu'à l'aide des attelages. Ils jouent le même rôle d'écran que les haies et engendrent sur le plan morphogénétique les mêmes processus d'aplanissement des terrains de cultures.

6°- Les associations culturales jouent un rôle important sur le plan morphodynamique. D'après les travaux de M. MIETTON (1986), le haricot, légumineuse rampante associée aux céréales, couvre bien le sol, protège contre l'érosion pluviale et piège les particules démobilisées ou transportées à l'occasion des averses. L'effet bénéfique de ce type d'association routinière peut être apprécié d'après le tableau ci-après.

TABLEAU n° 8 : IMPACT DE L'ASSOCIATION DU HARICOT SUR L'EROSION.

Année	1978 mil seul	1979 mil + haricot
Indice annuel d'agressivité des pluies	362	232
Coefficient de ruissellement annuel moyen (%)	14,10	16,20
Erosion (tonne/ha/an)	1,43	0,91

Source : M. MIETTON, 1986, p. 185.

La diminution de l'érosion ne s'explique pas, selon l'auteur, par la seule baisse de l'indice d'agressivité des pluies ; l'augmentation du ruissellement en 1979 indique bien le rôle protecteur du haricot. D'autres associations comme maïs-patate douce, sorgho-courges ont des effets similaires vis-à-vis de l'érosion pluviale en raison d'une bonne couverture du sol, même si l'absence d'études en la matière ne permet aucune appréciation chiffrée.

7°- le buttage intervient avant l'épiaison des céréales pour éviter la verse. Dans les façons culturales traditionnelles, il a pour effet de piéger l'eau dans les creux, donc de favoriser l'infiltration ; dans le même temps, la butte constitue une réserve d'humidité. Avec le semis en lignes, le cloisonnement joue le même rôle ; ce qui explique le rayonnage croisé que les paysans mettent en oeuvre. Le recours au buttage intervient davantage dans les stratégies de l'eau lorsqu'il est réalisé avant l'ensemencement des champs ; en ce cas, il est autant, sinon plus efficace qu'un labour. G. SAVONNET (1976, p. 30) soutient que la construction de buttes est une façon efficace de lutter contre l'érosion ; en effet, écrit-il, "chaque butte, en divisant les eaux courantes en de minces filets serpentant à travers le champ, réduit la vitesse du courant, et par là-même, l'action érosive du ruissellement". Il reconnaît également le rôle de stockage d'humidité de ces monticules de terre lorsqu'ils ont été préalablement ameublis ; ce qui permet d'assurer une culture satisfaisante sur des sols peu profonds. Il met cependant en garde contre la réalisation de semis sur les buttes de l'année précédente, sans les avoir préalablement ameublies.

Le buttage en fin de saison pluvieuse, appliqué sélectivement au Yatenga chez les composantes archaïques de la population (J.-Y. MARCHAL, 1984, p. 466), est systématique et généralisé dans le Moogo central, sans que l'on puisse avancer d'hypothèse significative à cet écart de comportement régional. La confection des buttes, en vue d'augmenter ses chances de réussir son semis, demeure cependant au Bazèga un recours lorsque l'irrégularité des pluies provoque des semis répétés ; ce qui témoigne la reconnaissance de l'efficacité du buttage, par les paysans, au plan de l'économie d'eau en agriculture pluviale ; malheureusement, on ne l'applique avant l'ensemencement des champs qu'en cas de nécessité

forte. Une tendance à la systématisation aurait des effets certainement bénéfiques et soulagerait d'autant les efforts souvent mal payés des paysans, au moment des semailles.

8°- le billonnage intéresse des plantes hydrophiles (patate douce, manioc). Le creux inter-billonnaire, cloisonné à l'aval, constitue une réserve d'eau qui s'infiltre lentement après les averses au bénéfice des cultures.

Dans cette panoplie de procédés d'hydraulique, les paysans retiennent quelques types d'aménagements, soit pour leur efficacité, soit pour la banalité des autres méthodes. En effet, certaines pratiques telles les bourrelets dans la zone de cultures intensives ne semblent plus représenter, pour le paysan, des méthodes de lutte anti-érosive ou de stockage de l'eau, tant le caractère routinier fait oublier la fonction réelle de l'aménagement ; c'est à priori ce qui semble ressortir des investigations lorsque des interlocuteurs déclarent ne développer aucune méthode de lutte contre ou pour l'eau, alors qu'ils appliquent la quasi totalité des procédés ci-dessus décrits.

TABLEAU n° 9 : COLLECTE ET CONSERVATION DES EAUX PLUVIALES A L'USAGE DES CULTURES (répartition des UP en %).

VILLAGE / Procédé	MOSGO	TIMBOUE
Bourrelet de piégeage	71,87	57,14
Barrière de tronc	-	03,17
Rigole de captage	-	30,00
Haies vives (sisal, andropogonées)	21,87	22,22
Mulching (paillage)	93,33	96,55
Enfouissement des résidus	25,64	01,72

Source : Résultats enquêtes 1986.

Ces réponses ont été influencées par les programmes de lutte mis en oeuvre en la matière depuis quelques années et qui font croire aux paysans que les méthodes traditionnelles ne valent pas la peine d'être signalées à l'enquêteur. Il a donc fallu préciser que l'intérêt du travail portait sur celles-ci. En omettant ainsi volontairement les pratiques d'introduction récente, on a pu établir un tableau de répartition des unités de production par procédé effectivement utilisé, au cours de la campagne 1985-1986, pour les villages de Mosgo et Timbouè. (cf. tableau ci-dessus et ci-après).

TABLEAU n° **10** : UTILISATION DE TECHNIQUES ANTI-EROSIVES
(Répartition des unités de production en %).

VILLAGE / TECHNIQUE	MOSGO	TIMBOUE
Haies vives	65,62	48,07
Bourrelets défensifs	31,25	45,83
Rigole de déviation	-	5,76
Barrière de troncs	-	3,84
Cordons de pierres	18,75	13,46
Mulching	9,37	-

Source : Enquêtes 1986 ; Bazèga.

Ces tableaux montrent que les mêmes procédés interviennent dans la conservation ou la collecte des eaux autant que dans la lutte anti-érosive. Il convient de rappeler que ces données excluent volontairement les pratiques en cours de vulgarisation par les soins du Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural, les services d'agriculture et de l'environnement. Ce choix comporte l'inconvénient de fausser l'évaluation, dans la mesure où les procédés modernes inspirent bon nombre de paysans et font reculer l'usage de méthodes traditionnelles. Le vocabulaire courant marque bien l'opposition entre aménagements traditionnels et modernes si bien que tout risque de confusion se trouve écarté. Aussi l'usage des termes bourrelets (au lieu de diguette), rigole (au lieu de canal ou de drain), barrière ou cordon (au lieu de barrage) voudrait respecter cette distinction. En ce qui concerne les écarts de pourcentages entre les deux tableaux, il faudrait se référer au fait que l'investigation ne porte pas sur le rôle réel ou supposé des aménagements, mais sur l'objet assigné par le réalisateur.

En somme, il s'agit d'une petite hydraulique qui n'a apparemment aucun caractère contraignant et dont les aménagements, bien que spontanés, se réalisent sur plusieurs saisons. L'observation de terrain confirme ces pratiques de l'eau : bourrelets de tailles variées, cordons de pierres et alignements de troncs d'arbres en travers des chenaux d'écoulement, haies coupant la pente ou bordant les sentiers ou les passages d'eau dans les terrains de cultures, témoignent de connaissances anciennes en matière de gestion d'eau en agriculture sèche. Des méthodes directement liées aux pratiques culturales ne laissent pas de traces très marquées après la saison pluvieuse, surtout lorsque les sables ou les graviers dominent dans la structure des sols.

Le bas-fond fait l'objet d'application de techniques spécifiques. Les outils et les opérations culturales de la rizière diffèrent de ceux du plateau. Les aménagements hydrauliques viennent en appui des apports pluviométriques, si bien qu'ils ne sont utilisés qu'en cas de période sèche, avant les moussons d'août et vers la fin de la saison pluvieuse. Il

s'agit essentiellement de bourrelets, avec des systèmes de captage et/ou d'évacuation, mettant à profit la topographie du terrain et les chenaux d'écoulement.

Dans la décennie 1960, le riz pluvial occupait l'essentiel des bas-fonds du cours supérieur du Kandaré (affluent de la Volta Rouge à l'ouest du Bazèga) et offrait un paysage quasiment cloisonné entre Sabilin et Wédanghin en amont, jusqu'à la hauteur de Pouédogo, Saaré et Kouilpélé en aval. Cet affluent était en fait une succession de petits marigots entre lesquels se juxtaposaient de minuscules parcelles, minutieusement bordées de levées de terre, régulièrement visitées et alimentées en eau à partir d'un système de stockage. Celui-ci était réalisé à l'aide de grandes "digues" d'environ 1,50 mètre de haut et coupant par endroits le thalweg.

Si le système a fonctionné à la satisfaction des villages environnants qui avaient chacun des droits précis sur une partie des terres, c'est qu'il existait probablement une organisation cohérente pour l'entretien des ouvrages principaux, l'évacuation des eaux en cas de risque d'asphyxie sur une partie de la rizière. On ne peut en effet s'imaginer chaque exploitant conduire le captage des eaux du bassin amont, les utiliser dans sa parcelle et les évacuer le cas échéant, sans un minimum de coordination avec les autres ; chaque parcelle de rizière étant la partie d'un tout et non un élément isolé, on ne comprendrait pas l'absence d'organisation. Même si on ne sait rien des règles qui assuraient le fonctionnement du (des) système(s), il y a forte présomption qu'elles aient existé. Aujourd'hui encore, on peut observer les reliques de l'ancienne trame ; ces terrains n'offrent plus que des plages dénudées mais le réseau de bourrelets reste encore perceptible par endroits, profondément laminé. Ce constat semble remettre en question la maîtrise de l'eau par les populations riveraines du Kandaré, alors que les pratiques d'hydraulique en agriculture sèche alimentent l'hypothèse de connaissances considérées comme un capital dans lequel on puise, selon les nécessités et les capacités. Qu'est-ce qui peut avoir justifié la dégradation du réseau ?

Le *Moore* est une civilisation du millet. Le riz est chargé au Moogo d'une signification culturelle ; aliment de luxe, sa consommation semble respecter les hiérarchies sociales ; il intervient comme un aliment d'appoint destiné à l'accueil des étrangers ou consommé à l'occasion des fêtes. Aussi le cultive-t-on pour la commercialisation. Au cours de la période sèche de 1968 à 1974, les efforts des paysans se sont naturellement orientés vers les productions vivrières, délaissant riz et bas-fonds. Or le réseau, lorsqu'il n'est pas entretenu, se dégrade ; l'érosion se serait accrue par suite de la défection des réseaux de captage et de déviation. Ainsi, après la période des années sèches, ces sols ne présentent plus aucun intérêt agricole, la menace d'un déficit pluviométrique restant par ailleurs imminente dans les esprits. Ceci expliquerait probablement que l'intégration de bas-fond au terroir se soit raréfiée davantage. En effet, les témoignages mentionnent partout la culture d'un riz pluvial traditionnel jusqu'à la dernière sécheresse. Si celle-ci est en cause dans l'abandon des rizières et dans la dégradation des sols de bas-fond, comment expliquer que les précédentes n'aient pas eu les mêmes effets ? Il y a peut-être lieu d'envisager d'autres causes, mais cela nous écarte de notre préoccupation actuelle.

La difficulté d'évaluer cette riziculture et les techniques s'y rapportant vient du fait qu'aucune étude monographique (rétrospective ou d'époque) n'a été réalisée. Néanmoins, le souvenir vivace de ce passé immédiat conforte les faits. On aura remarqué que le thème de l'eau est traité différemment, selon la topographie et les plantes cultivées. La sélection et l'application des types d'aménagement semblent se fonder entre autres sur une connaissance précise des sols.

333. Des connaissances sur les sols.

Les paysans classent les sols selon leur fertilité agronomique et la facilité à les travailler. L'identification d'un terrain de cultures se fonde sur l'observation et l'expérience. En quoi reconnaît-on un bon sol ? La recherche d'un nouveau défrichement peut se dérouler sur plusieurs saisons. Les périodes propices à l'observation se situent à l'épiaison du millet, lorsque le couvert herbacé commence à se dessécher, après les dernières pluies. Il s'agit de retrouver les endroits où le jaunissement survient relativement tard, ce qui indique que ce sol a une bonne capacité de rétention en eau. La densité et la hauteur de la strate herbacée ainsi que le feuillage vert-foncé des arbres indiquent le degré de fertilité des sols et orientent le choix du terrain. La présence de certaines herbes constitue un outil précieux de lecture en la matière. *Andropogon gayanus* et *ascinodis* ainsi que *Cymbopogon* poussent et se développent sur des terrains fertiles ; la pratique de longues jachères a vraisemblablement permis d'établir ce lien. Lorsqu'en revanche, le sol est couvert de *bugvâyênega* (*Indigofera pulchra*) et de *yoaadga* (*Borreria radiata*), cela traduit un état de fatigue avancé. La tradition préconise aussi de rechercher la présence d'arbres morts ; en effet, une intense activité microbiologique se développe dans l'assiette racinaire, en raison de la décomposition organique.

La couleur des couches superficielles du sol peut informer sur la qualité de celui-ci ; lorsque le brun domine, on sait que le taux des matières organiques est élevé. Un simple piochage renseigne sur l'épaisseur et la régularité de l'horizon humifère. Les sols de couleur rouge ou ocre témoignent d'une prédominance d'éléments ferrugineux, d'une oxydation poussée. La coloration superficielle peut ainsi révéler des caractères physico-chimiques ayant trait à la structure et à la composition du sol. Le type de terrain recherché par les paysans de Bazèga correspond à une structure ni trop meuble pour favoriser une infiltration accélérée des eaux pluviales, ni trop argileuse pour être difficile à travailler par temps de sécheresse comme par suite d'engorgement. Le critère de la cohésion semble jouer beaucoup, en raison de la qualité du matériel aratoire et des techniques de travail. Comme les sols ferrugineux tropicaux présentent plusieurs variantes, le champ ne correspond presque jamais à une composition homogène. Il recoupe plusieurs types d'associations pédologiques, mais le plus dominant détermine le choix du terrain. Ces critères d'appréciation permettent aux *Moose* de classer les formations pédologiques. Ils distinguent ainsi :

1°- <u>les sols sableux</u> (*bîis senseogo*) qui se travaillent facilement mais sont de moindre fertilité à cause d'une très grande pauvreté en matières organiques et d'une absence de cohésion.

2°- <u>les sols argilo-sableux</u> (*bîis zîiga*) à structure beaucoup plus stable que dans le cas précédent, offrant une facilité de travail et recherchés pour la culture de l'arachide. Ils s'accordent également à la culture de petit mil (*Pennisetum americana*).

3°- <u>des sols sablo-argileux</u> (*bâo zîiga*) où prédominent les argiles ; leur cohésion forte à moyenne leur confère une stabilité vis-à-vis de l'érosion hydrique mais les rend difficiles à travailler. Ce type de sol convient aux sorghos et au riz pluvial ; il se rapproche, dans la classification générale, aux sols hydromorphes vertiques ou bruns eutrophes.

4°- des sols gravillonnaires (*kuigdiga* ou *zîkugri*) de moins bonne qualité que les précédentes ; ils peuvent donner des récoltes satisfaisantes selon la répartition des pluies. Ce type de sol convient au petit mil et mieux encore au haricot en culture pure.

5°- des sols argileux dont les plus courants contiennent de la montmorillonite à teneur faible, mais suffisante pour atténuer la compacité et permettre une bonne infiltration des eaux ; c'est le type *boole*. Un second type, le *riigre*, se trouve intégré aux terrains de cultures, convient bien au sorgho blanc et au millet repiqués, à condition de recourir au mulching systématique annuel.

6°- des sols lithiques où affleurent la carapace ferrugineuse (*zêgdega*) ou granitique (*pîiga*). Ces sols sont impropres à toute mise en valeur agricole.

Ces distinctions, pour précises qu'elles soient dans l'esprit et la langue *moore*, posent des difficultés de comparaison avec les classifications des spécialistes, la traduction ayant été faite sur estimation de visu et non sur mesure. Elles sont cependant maîtrisées par les paysans, avec des nuances spécifiques à chaque famille de sols et selon les régions. La classification paysanne que nous avons voulu respecter donne le tableau synoptique suivant, avec la valeur agronomique et les cultures correspondantes.

TABLEAU n° **11** : INVENTAIRE DES SOLS SELON LA VALEUR AGRONOMIQUE ET LES CULTURES CORRESPONDANTES.

Type	Traduction en français	Culture correspondante
1. *bao zîiga*	sablo-argileux	sorgho, riz, maïs, patate
2. *bîisri*	argilo-sableux	millet,arachide,vouandzou
3. *zî boole*	argileux	sorgho blanc, milet
riigre	argileux	sorgho blanc, millet
4. *kuigdiga*	gravillonnaire	haricot, millet
kugri		
5. *bîis senseoogo*	sableux	millet ou pas cultivé
6. *zêgdega*		
kugr sêega	latéritique	néant
pîiga	granitique	néant

Source : Enquêtes 1986, Bazèga.

En l'état actuel de nos connaissances, les méthodes traditionnelles d'identification des sols, même si les résultats se rapprochent de ceux des spécialistes, sont essentiellement empiriques. Elles se fondent en effet sur l'observation (couleur, nature et densité du couvert végétal) et l'expérience (essai d'essences). La faiblesse de ces connaissances réside dans le

fait que celles-ci ne se prêtent pas à des mesures quantitatives ; on ne s'occupe pas d'établir des taux sous la forme de pourcentages pour telle ou telle autre des composantes physico-chimiques des sols. Que peut révéler le goût d'un sol ? du sel évidemment, mais aussi la présence d'argiles colloïdales, le potassium par exemple. En procédant de cette façon, on ne doute guère qu'il y a un souci de précision. Mais celle-ci intéresse-t-elle moins le paysan que le résultat qu'elle peut procurer? On ne peut en être certain. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le chercheur peut méconnaître l'efficacité des sciences traditionnelles (ce qui relève d'une question de démarche méthodologique) alors qu'elles peuvent aboutir aux mêmes résultats que les sciences modernes (ce qui relève de la finalité de l'étude et de la véracité des faits). Le paysan qui goûte un échantillon de terreau ne cherche-t-il pas à identifier les éléments que l'oeil ne peut discerner, à en apprécier les teneurs? Ne connaît-il donc pas le rôle de ces éléments dans la nutrition des plantes? Il convient de reconnaître que les pratiques paysannes en matière de pédologie, même si les preuves nous font défaut pour le démontrer, révèlent des indices appréciables qui écartent le hasard.

Ce simple rapprochement n'a rien de complaisant ni de portée affirmative en quoi que ce soit ; mais il y a des interrogations qui ne peuvent être évitées lorsque l'on se trouve confronté aux pratiques paysannes et que l'on cherche à en cerner les fondements. Faute de réponse nette, ces questions permettent la confrontation de logiques paysannes fondées sur le pragmatisme et des rationalités techniques soucieuses de détails chiffrés, de manipulations fastidieuses pour élaborer des règles à prétention universelle. Il peut s'ensuivre un mépris des savoirs traditionnels, en raison du caractère "empirique" de ceux-ci, alors que le paysan sait, semble-t-il, suivre la limite du plus fertile et du moins fertile sur le terrain et son champ se trouve ainsi délimité : "le cultivateur africain [...] dessine les contours souvent très irréguliers de son champ en suivant à la trace, quand il défriche, les moindres signes de fertilité" (G. SAUTTER, 1978, p. 240). Il ne pourrait s'agir d'un don divinatoire. En tout état de cause, l'identification des sols selon la valeur agronomique, après plusieurs décennies d'animation rurale, n'a jamais été remise en cause par les services agricoles, même si certains techniciens ne veulent pas en tenir compte. R. DUMONT (1986, p. 62) mentionne que :

> "les paysans connaissent fort bien les aptitudes des diverses classes de sols. Ce sont des pédologues qui s'ignorent : car la carte pédologique de la zone entourant le projet d'irrigation de Bagré et celles des systèmes de cultures mis au point par les paysans coïncident parfaitement !"

Faut-il attribuer ces constats au fait du hasard ou à une réelle connaissance du milieu? Il y a peut-être des méthodes traditionnelles d'investigation en la matière qui auraient pu rendre service à la recherche et contribuer à la science universelle si l'on avait pris le soin de les appréhender comme valeurs à étudier et à comprendre. Or pour le colonisateur et le technicien, ces connaissances ont été appréciées à tort comme des inepties ayant trait à la magie ou à la sorcellerie. On les a systématiquement combattues et niées, faute de les comprendre. Faut-il admettre avec R. DUMONT que les paysans sont des pédologues qui s'ignorent? On pourrait, si l'on veut réhabiliter les connaissances paysannes, envisager que ce sont des pédologues qui se connaissent mais qu'on s'efforce d'ignorer ; en effet, les paysans ont conscience de leurs savoirs, et pour cause : la difficulté des techniciens à introduire des formules pensées en dehors du monde rural.

Si on avait reconnu que ce "grand enfant ingénu, à l'imagination complaisante et déréglée" (Louis SONOLET, 1908) était capable d'une pensée quelque peu logique, bien de temps aurait été gagné dans les dynamiques des sociétés traditionnelles. Il est tout de même déplorable de constater que certaines pratiques agricoles anciennes, activement combattues ou volontairement écartées dans les premières années de vulgarisation des techniques "modernes", font aujourd'hui l'objet d'une revalorisation, en raison de leur simplicité et de leur efficience conjuguées.

334. L'association culturale ; un calcul économique ?

Les associations culturales ne se réalisent pas au hasard et ne se répètent d'une année sur l'autre que par l'intérêt que les producteurs y trouvent. Nous avons déjà évoqué les rôles morphogénique et fertilisant de certaines associations. Nous verrons ultérieurement qu'elles participent de stratégies "anti-risques climatiques". Mais auparavant, nous voudrions montrer quelques avantages du point de vue économique : augmentation des rendements, économie de terres et de travail, gain alimentaire.

D'après les travaux de H. DUPRIEZ (1983), la pratique de bonnes rotations et associations de plantes diminue les risques de ravage par les insectes parasites. Ainsi le striga dont la germination est provoquée par les racines de sorgho, d'arachide, de cotonnier, de pois, etc. ne peut se fixer qu'au seul sorgho ; on en vient à bout par une rotation appropriée. Le cas du puceron aphis qui transmet la rosette de l'arachide se combat par une association avec une céréale ou un semis dense qui favorise l'humidité et l'ombre, conditions défavorables à l'activité du parasite. L'association céréale-niébé est utilisée en Tanzanie comme solution dans la lutte contre le coléoptère du niébé. Celle du maïs et du haricot diminue les attaques du borer sur le maïs. Ces exemples montrent que certaines associations contribuent à éviter, du moins à diminuer les attaques parasitaires sur les cultures. Selon les mêmes sources, on peut dresser des tableaux de comparaison de la productivité en cultures pures et en association, afin de mettre en évidence le bénéfice de ces pratiques spontanées des paysans.

A quels constats appellent les chiffres du tableau 12? En culture pure et sur une superficie de 5 ha, les cinq plantes totalisent une production annuelle de 23,8 tonnes correspondant à 601 kilogrammes de protéines. A superficie égale, l'association des mêmes plantes fournit pour l'année 23,065 tonnes d'une valeur énergétique de 960 kilogrammes. On en conclut que ce type d'association, même si sa production brute est légèrement inférieure à celles des cultures pures, comporte l'avantage d'un gain quantitatif sensible sur le plan alimentaire d'environ 60%. Elle permet par ailleurs une économie de terres, le supplément énergétique correspondant ici à 1/2 ha. Enfin, elle économise le travail, non plus considéré par rapport au seul temps, mais également au regard des efforts à fournir.

TABLEAU n° **12** : PRODUCTIONS COMPAREES D'UN SYSTEME D'ASSOCIATION ET DE CULTURES PURES.

	Rendements (Kg / ha)	Quantité de protéines (kg)
1. Association des 5 plantes ci-dessous	4.613	192
2. Haricot en culture pure	600	144
3. Maïs en culture pure	1.500	135
4. Sorgho en culture pure	1.200	120
5. Manioc en culture pure	12.000	108
6. Patate douce en culture pure	8.500	94

Source : H. DUPRIEZ, 1983, p. 267.

D'autres types d'associations ont pour effet un accroissement des rendements à l'unité de surface. Le tableau ci-dessous en donne une idée.

TABLEAU n° **13** : RENDEMENTS COMPARES DU MAIS ET DU NIEBE, EN ASSOCIATION ET EN CULTURES PURES.

	PRODUCTIONS (kg/are)		Quantités de protéines correspondantes (kg)		VALEUR MONETAIRE 1985 (FCFA)	
EN CULTURES PURES						
Maïs	29		2,66		2.900	
Niébé	10		2,20		1.400	
TOTAL	39		4,86		4.300	
EN ASSOCIATION		Taux d'accrois.		Taux d'accrois.		Taux d'accrois.
Maïs	49	+70,0%	4,41	65,78%	4.900	+68,96%
Niébé	07	-30,0%	1,54	-42,85%	980	-30,00%
TOTAL	56	+43,58%	5,95	+22,42%	5.880	+36,74%

Source : H. DUPRIEZ, 1983, p. 271.

Dans ce type d'association simple, le producteur atteint mieux ses objectifs : diversification des produits et augmentation de la valeur nutritive des aliments. Les surplus réalisés par l'association des deux plantes représentent respectivement 17 kg/*are* de récoltes, soit une amélioration de rendement de 43,58% ; 1.090 grammes de protéines alimentaires par are, soit 22,42% d'accroissement ; 1.580 FCFA /are soit 36,74% de gain au plan monétaire.

On comprend, au vu de ces données, que la monoculture consomme beaucoup d'espace et de travail tandis que sa productivité est moindre sur les plans de la quantité de récoltes, de protéines et de la valeur monétaire. Que dire du rapport d'associations complexes comme le *kamaange* (14 plantes) et le *kênkêogo* (8 plantes) ?

Faute de mesures, on peut s'appuyer sur ces exemples pour considérer l'efficacité éventuelle des associations culturales au Moogo . Ces chiffres ne prennent en compte que les quantités de graines récoltées ; chez les *Moose* , il faudrait y ajouter les consommations secondaires sur les feuilles d'oseille, de niébé, d'*Hibiscus cannabinus* , les fleurs d'oseille, les objets utilitaires tirés de *Hibiscus cannabinus* (cordages notamment), des cucurbitacées (calebasses, gourdes), etc. Si l'on considère en outre les repousses de sorgho, les tiges et feuilles de l'haricot et de l'arachide, stockées en fourrages pour l'alimentation du cheptel en saison sèche, l'évaluation gagne davantage en efficacité. L'évaluation sur plusieurs plans (rendements, productions, protéines, rapport monétaire) et l'intégration de toutes les utilisations des produits et sous-produits de l'agriculture, permettent d'apprécier avec objectivité l'intérêt et l'efficience des systèmes paysans. Le seul aspect rendement à l'unité de surface ne saurait ni justifier l'attachement des paysans à leurs pratiques traditionnelles, ni fournir au technicien et au chercheur des outils de travail pertinents sur les systèmes agricoles.

Nous en concluons sur la même note que PORTERES (1950, p. 253) ; l'exemple de pratiques agricoles spontanées et suffisamment répandues à travers la région soudanaise mériteraient d'être mieux connues, pour être éventuellement améliorées car, on peut reconnaître que "les agricultures locales primitives, par une expérience souvent multiséculaire, avaient construit des systèmes de culture en accord à la fois avec les conditions écologiques et les moyens de production possédés" (H. RAULIN, 1967, p. 49).

CONCLUSIONS : de la régulation consciente à la dynamique possible.

Les développements précédents révèlent l'existence, dans les institutions et pratiques traditionnelles, de forces potentielles susceptibles d'engendrer une dynamique du changement. Ainsi, sur le plan de l'organisation politique, la hiérarchisation et la rigueur des prescriptions coutumières se trouvent largement compensées par les organes de décentralisation, de déconcentration et les structures de déviance telles que le *dakiire* , de caution de l'autorité telles que la palabre. Sur le plan du fonctionnement sociétal, la solidarité active des individus et des groupes contribue à atténuer les parasitismes sociaux, le cloisonnement des groupes artisanaux, les difficultés d'accès à la terre, le contrôle social et le dispositif auto-régulateur. Dans le domaine économique, les *Moose* ont su opposer à la

pauvreté de leur milieu des stratégies ayant trait au commerce, à l'adoption de variétés culturales, à une définition précise des tâches au sein des groupes de production, à des combinaisons intelligentes et variées en matière de technologies agricoles, pour se prémunir tant soit peu du risque climatique et réaliser au mieux des surplus de ressources. On peut se demander si les pratiques sociales dispendieuses n'ont pas un côté stimulateur du point de vue de la production des ressources, si toutefois on admet la quête de valeurs sociales comme un des traits dominants de leur finalité.

La juxtaposition ou la coexistence de logiques apparemment contraires dans une même philosophie n'étant pas à priori le fait du hasard, on se retrouve peut-être dans le concept de "stabilisme" où chaque donnée de l'existence a son contraire et dont la relation entre deux contraires, au lieu d'être antagonique, apparaît curieusement complémentaire, car nécessaire à un équilibre. Cet équilibre sociétal, qui correspond à un niveau technique, aux nécessités et aux besoins d'une époque, a pu se préserver par lui-même pendant plusieurs siècles, avec une aussi grande efficacité que les Empires d'obédience islamique ainsi que peut suggérer l'observation suivante : "Le Mossi présente un exemple peut-être unique de stabilité d'un Etat africain non musulman pendant près d'un demi-millénaire" (R. MAUNY, 1970, p. 248). Si les disettes ou famines liées aux sécheresses avaient trouvé des solutions ou des palliatifs adaptés, d'autres sont cependant restées entières telles celles qui étaient dues à des invasions acridiennes. Ainsi, la tradition trouvait des réponses à une partie des problèmes de survie des hommes.

Le capital technologique relatif à l'activité agricole autorise de croire en l'existence de connaissances traditionnelles profondes qui, bien que considérées comme empiriques, apparaissent souvent crédibles et font office de science dont certains caractères n'ont jamais été remis en cause. La perte des savoirs coutumiers, à l'occasion du contact de la civilisation occidentale, aspect difficile à évaluer, aura contribué à saper les bases de pratiques dont l'explication n'aurait pas été transmise aux générations récentes. Il semble cependant que le capital scientifique du *Moore* n'a jamais été utilisé à son maximum ; l'auto-régulation sociale aura limité une large diffusion de certaines connaissances, afin que l'individu non préparé à les gérer ne soit victime d'un quelconque "mésusage" ou puisse s'en servir de façon abusive, inappropriée, inopportune ou imprudente ; ce qui aurait pu déséquilibrer le système. Le *Moore*, en tant que civilisation agraire, aura laissé à la postérité des traces par lesquelles on peut apprécier l'efficience de son "architecture de réponses" aux besoins des hommes, en dépit des blocages divers.

Il importe maintenant de savoir les réactions qu'ont suscitées, de la part des *Moose*, les évolutions des facteurs du milieu physique et les changements intervenus depuis le fait colonial. Ces stratégies paysannes s'apparentent-elles pas à des réponses contre l'envahissement d'éléments étrangers au *Moore*? Ou bien s'agit-il de tentatives destinées à préserver une identité culturelle? Ou bien encore les comportements traduisent-ils une méfiance de l'inconnu, une sagesse prudente? Sont-elles révélatrices de la recherche d'autres équilibres ou s'agit-il d'un conservatisme inconditionnel? Ces dynamiques, qui semblent en réalité entraîner d'autres définitions de l'existence et de l'édifice social, ne peuvent être appréhendées sans une analyse des alternatives de développement appliquées au Moogo. Il importe également de réduire le champ d'évaluation des stratégies paysannes à un thème significatif dans le temps et dans l'espace : le changement technologique par la culture attelée.

CHAPITRE QUATRE :

LES ALTERNATIVES DE "DEVELOPPEMENT" RURAL APPLIQUEES AU MOOGO .

Introduction :

La manipulation des éléments de la dynamique du changement ont permis de se rendre compte que le *Moore*, en tant qu'architecture de réponses, a offert aux hommes de communier aux mêmes sources avant la période coloniale ; il existait néanmoins des différenciations régionales tenant lieu d'adaptation des royaumes excentralisés ou des *rîmbi* à des situations géopolitiques spécifiques à chacun d'eux. Le Moogo dans son ensemble, même en considération du seul royaume de Ouagadougou, ne se présente pas comme un champ d'investigation approprié dans le cadre de ce travail. La répartition des composantes sociales (*Moose* d'origine *dagomba*, *Nininsi*, *Yônyôose* , *Sâaba* , *Yvvmba* , *Yarse* , *Marense*, etc) et leurs proportions respectives n'étant pas homogènes à travers le pays, il faudrait exclure d'emblée un quelconque critère y afférent dans la détermination du terrain d'application de l'étude. Le choix réside principalement dans la possibilité de rapprocher les données d'une petite région avec celles d'une autre, déjà bien connue par l'expérience et la vie du chercheur. Il y a ensuite la possibilité de combiner, à l'intérieur d'un bassin-versant, des supports de diffusion (répartition des centres de pouvoir et des marchés, la virtualité d'ouverture sur le monde extérieur, etc.) susceptibles de justifier les différences d'attitude des paysans par rapport au changement .

Dans le souci de simplifier la lecture du changement par les alternatives appliquées aux paysanneries *moose*, il convient de considérer une échelle globale pour deux raisons majeures:

1°- Les méthodes d'approche du développement rural présentent des aspects similaires pour l'ensemble Moogo ; elles se justifient partout par les besoins d'une économie de traite qui s'est moins souciée de développer les ressources du paysan que d'approvisionner des métropoles coloniales en matières premières agricoles (H. ISNARD, 1973). Les politiques menées après les indépendances ne se sont pas foncièrement écartées de ces objectifs ; le fonctionnement du nouvel appareil d'Etat a exigé et exige toujours le maintien de circuits d'échange extravertis, aux dépens du producteur. Aussi, l'échelle micro-régionale ne peut pleinement rendre compte de la nature réelle de ces interventions et de leur impact social.

2°- Malgré les nuances régionales, la mentalité collective persistante à l'époque coloniale découle d'un même phénomène de réaction du *Moaaga* face à une contrainte qui n'a épargné aucun recoin du pays. Aussi les questions fondamentales de développement rural se posent-elles quasiment dans les mêmes termes. Toutefois, la lecture des interactions Homme-Milieu et les phénomènes médiatiques qui les déterminent n'est possible qu'à l'échelle d'une petite région. Ici, ce terrain se situe dans le bassin-versant de la Bazèga.

Depuis le début du siècle, trois générations de "projets" se sont succédées. A chacune d'elles correspond une étape historique, un contexte économique et un environnement bien distincts. On distinguera les interventions de type colonial qui ont prévalu jusqu'au début des années 1950, les actions de sociétés spécialisées qui ont assuré le relais jusqu'en 1967-1970, et l'apparition des organismes nationaux de développement actuellement en oeuvre. Il convient de mentionner l'action spécifique de l'Autorité pour l'aménagement des vallées des Volta. En marge de ces structures d'Etat, des organisations non gouvernementales (ONG) interviennent dans divers domaines, avec ou sans l'aide et le contrôle de l'administration. Au-delà des définitions diverses que l'on peut donner à ces canaux de modernisation des activités et de la vie rurales, nous espérons obtenir, au vu des résultats de chaque type d'opération, la spécificité des comportements de la société réceptrice. Cet élément aidera peut-être à cerner les tenants et aboutissants des motivations paysannes et de rassembler les morceaux d'un puzzle qui pourrait constituer, en définitive, l'ensemble des conditions objectives de l'adoption d'une innovation pour une société donnée, le pays des *Moose*.

1. LES INTERVENTIONS DE TYPE COLONIAL .

Ces interventions comptent parmi les moyens mis en oeuvre par la politique coloniale pour les besoins d'une économie de traite. Elles ont abouti à des déboires, en raison d'une méconnaissance du milieu physique et humain, de l'application de méthodes contraignantes.

11. Une politique fondée sur des erreurs d'observation.

Etant donné les dates et le contexte des premières interventions, les sources de renseignement sont difficiles d'accès. Les sociétés indigènes de prévoyance apparaissent en 1910. Elles situent à peu près le début des interventions coloniales en matière d'agriculture. Qu'importe! le colonisateur semble avoir commis trois erreurs graves qui marqueront dès lors les rapports entre le paysan et le technicien.

111. Une méconnaissance du milieu physique.

L'expansion coloniale s'est appuyée sur des illusions débordantes d'enthousiasme. Les tropiques ont eu longtemps une réputation de fertilité (P. GOUROU, 1982, p. 80). Des écrits de voyageurs et d'explorateurs en rendent compte. Les densités de la population, la luxuriance de la végétation, la profondeur et la fertilité des sols (G. SAVONNET, 1979) entre autres, signes évidents d'une nature généreuse, apparaissent à travers les témoignages au XVIII° siècle (Mungo PARK, 1797), et plus encore à partir du XIX° siècle, avec les grands explorateurs (R. CAILLE, 1830; BINGER, 1892; - KRAUSE, 1886-87; etc.). Ces observations, faites d'abord à partir de la côte Atlantique par les marchands, puis vraisemblablement au cours de la saison pluvieuse le long des fleuves Sénégal et Niger (principales voies d'accès des premiers voyageurs européens dans les hinterlands de l'Afrique occidentale), ont donné au colonisateur l'impression d'une région à potentialités énormes : "la prodigieuse fertilité du sol, les immenses troupeaux de bétail (...) les ressources qui s'offrent d'elles-mêmes pour une navigation intérieure" (M. PARK, 1797, p. 304).

Une fois le pouvoir colonial installé, les administrateurs ne semblent pas avoir eu d'autres possibilités d'observation que les voies fluviales et caravanières auparavant empruntées par les explorateurs. Ainsi, un certain enclavement des régions intérieures de l'Afrique de l'Ouest, dont le Moogo dans la Boucle du Niger, aurait constitué une limite pour des observations sérieuses et des prospections régionales. Des témoignages dignes d'intérêt viennent en appui de cette hypothèse ; même pour des secteurs relativement accessibles de l'Empire colonial français, on peut noter avec J. GIRI (1983, p. 184) quelque exagération ou précipitation dans l'appréciation des ressources, du moins des déclarations erronées. Ainsi par exemple, le gouverneur SMALTZ du Sénégal écrit en 1817 :

> " J'ai beaucoup voyagé, j'ai toujours soigneusement observé les pays que j'ai parcourus et je n'ai pas vu de plus beau, de plus propre à de grandes entreprises que le Sénégal. Les bords du Gange ne m'ont pas paru plus fertiles que ceux de notre fleuve et je n'ai pas le moindre doute d'y réussir toutes les cultures qu'on y voudra ".

On sait aujourd'hui que les terres tropicales ne sont pas d'une "prodigieuse fertilité", qu'il s'agit de "sols délicats, déficients en matières organiques et en général d'une fertilité seulement modérée", selon le rapport de la Banque Mondiale en 1981. Au demeurant, ce rapport reprend l'opinion longtemps émise par les géographes tropicalistes (R. W. STEEL; P. GOUROU, 1953). La pauvreté des sols est maintenant une idée très répandue autant que le révèle une bonne connaissance technique. Selon un rapport FAO/PNUD, "65% des sols voltaïques sont très pauvres en matières organiques, 61% sont très pauvres en azote, 85% très pauvres en phosphores". Les données chiffrées pourraient être multipliées à ce sujet.

Si le colonisateur n'avait pas eu une conviction erronée sur la qualité des sols, bien des échecs auraient pu être évités. Malheureusement, la bonne connaissance du milieu physique, du moins la prise en compte de sa fragilité, ne semble avoir été acquise que tard, après les désillusions de l'Office du Niger, l'opération la plus gigantesque et la plus connue de la phase coloniale de la sous-région.

112. Une interprétation erronée des prestations collectives.

L'organisation sociale du travail au Moogo était traditionnellement fondée sur le lignage *yiri* et ses composantes. Le niveau de production "yiri" regroupait plusieurs ménages dépendant du chef (*yirsoba*) et dont la subsistance était assurée par le produit d'un champ collectif. L'unité de production mobilisait au même lieu 25 à 45 personnes (MARCHAL, 1981) et même davantage. Le travail en commun constituait et constitue encore une permanence dans le procès de la production agricole ; elle déterminait aussi une unité socio-économique, la cellule de consommation.

Des prestations collectives s'organisaient à la demande, au niveau villageois et intervillageois. Ces travaux pouvaient mobiliser d'une à sept dizaines de travailleurs pour la journée ou la demi-journée, dans le champ de l'un d'entre eux. L'importance numérique (et peut-être répétitive aussi!) de ces rassemblements semble être à l'origine d'une confusion de la part des administrateurs qui ont cru à l'existence de champs collectifs dans chaque village. De toute évidence, il y a eu une interprétation erronée du travail en commun et des organisations d'entraide dont avaient et ont toujours recours les paysans, en vue d'alléger les

contraintes du calendrier agricole. La prestation s'est toujours réalisée au bénéfice d'un individu, d'une unité de production et non de la communauté des prestataires. Le champ collectif n'a jamais existé qu'à l'échelle des unités de production "yiri", "zaka", et accessoirement au niveau lignager pour le rite agraire, comme à Boudtenga.

Le champ collectif villageois a été artificiellement créé et imposé aux paysans sous la colonisation, à la suite d'erreurs d'interprétation des prestations collectives. Son institution aurait eu pour finalité d'expérimenter de nouvelles variétés et méthodes culturales ; ce qui devrait favoriser la diffusion des innovations technologiques dans les exploitations du groupe social, étant entendu que chaque famille se trouverait logiquement représentée aux prestations dans le champ collectif, lieu d'application et d'expérimentation des innovations. Les réactions paysannes paraissent significatives ; aux prestations collectives libres, organisées au bénéfice des unités de procuction en difficulté, sont venues se superposer celles de l'administration. Celles-ci ont donc alourdi la contrainte de chaque famille au niveau de l'exécution du calendrier agricole. Elles ont alors été perçues comme des corvées, au même titre que les réquisitions, la conscription, le travail prestataire obligatoire et gratuit, etc.

Pour le paysan, le champ collectif villageois constituait l'inscription au sol d'une situation de domination et de privation de liberté : localisation marginale, identification à l'autorité coloniale ; c'était le "champ du Blanc" (*nasaar pvvgo*) ou le "champ du Commandant". Aussi ne manifestèrent-ils aucun intérêt ni pour les façons culturales (la proposition technologique éventuelle), ni pour la bonne exécution du travail (occasion éventuelle d'apprentissage technique). Pouvait-il en être autrement sous l'oeil vigilant et dissuasif du "notable", symbole de l'autorité coloniale? En réalité, on peut toujours se demander quelles techniques a apportées le "champ collectif".

113. Une méprise sur l'intelligence paysanne.

Les premiers contacts avec la société traditionnelle, sous la colonisation, sont marqués par de nombreux préjugés parmi lesquels "la paresse" et "l'incapacité du paysan noir à cultiver convenablement". G. SAVONNET (1979) a fort bien traité la question et nous lui devons l'essentiel des réflexions qui vont suivre. Fort de ces considérations dévalorisantes vis-à-vis des colonisés (A. MEMMI, 1957), administrateurs et agents d'agriculture se passent volontiers de l'avis de "l'indigène" pour déterminer les choix de son avenir (cf. chap.I). Chaque année, la Métropole propose une grille des besoins et fixe les prix des produits exigés. Du Gouverneur territorial au paysan s'interposent de multiples rouages administratifs et les chefs traditionnels, convertis en auxiliaires de l'administration coloniale. Le premier fixe les quota des denrées exportables, le dernier subit le fouet et l'humiliation ; les intermédiaires détournent les sommes perçues par la vente des produits, ou le cas échéant, les récupèrent par le biais de l'impôt et des amendes diverses.

Les rapports administratifs du cercle de Ouahigouya (J.-Y. MARCHAL, 1980) font état de manque d'engouement à la collaboration de la part des populations, tandis que l'administration crée, entretient et aggrave les conditions d'existence des administrés.

114. Les réactions paysannes.

Les interventions de type colonial dans les sociétés traditionnelles d'Afrique de l'Ouest "s'apparentent plus à des réquisitions, à des prestations qu'à une action de développement, tout étant récupéré par l'administration coloniale ; et le paysan ne recevant en retour aucune assistance technique pour améliorer les rendements des cultures vivrières". En effet, le personnel spécialisé en agronomie, peu nombreux , résidait en ville, laissant à la charge des administrateurs la responsabilité des opérations sur le terrain. En fait, les tournées rares et coûteuses (A. MAGASA, 1977) des responsables coloniaux dans les villages (dont la finalité était le recouvrement de l'impôt et le recrutement des contingents pour le travail forcé et les armées) ne donnaient de chances à aucune forme de vulgarisation, ni même à l'observation sur les techniques agricoles. Il en est résulté un manque de dialogue entre l'autorité chargée de "promouvoir" l'économie rurale et l'exploitant qui "ne sait pas cultiver". On ignorera les possibilités, les moyens de production, les stratégies paysannes et pourtant on décidera des entreprises qui bouleverseront le foncier, les activités, la vie. Le *Moaaga* n'avait-il pas de bonnes raisons de donner son point de vue, son appréciation concernant les différents projets sur la base de son expérience vécue et de ses connaissances (chapitre III.)? Cette possibilité lui étant désormais interdite, sa réaction n'aura que justifié, ou tout au moins participé, aux échecs qui s'ensuivirent.

L'absence d'intérêt pour les cultures commerciales a entraîné des semis tardifs, une mauvaise exécution des opérations culturales, l'ébouillantage des semences avant l'ensemencement, toutes attitudes qui témoignent d'un rejet pour celui à qui on aurait interdit le droit de s'exprimer autrement. Par ailleurs, le coton introduit une concurrence dans le calendrier agricole avec les cultures vivrières, l'Administration réquisitionne les hommes pour l'ouverture et l'entretien des voies de communication, etc.

En somme, les interventions antérieures à la décennie 1950 ont manqué de planification réelle dans la conception et la mise en oeuvre des projets ; elles se sont fondées sur des erreurs d'appréciation des ressources et des moyens de production, ont méconnu l'intérêt et les capacités de réaction des paysans, se sont orientées dans le sillage d'une politique agricole dont les caractères évoquent l'économie de traite menée au XVIIe et XVIIIe siècles. A leur actif se trouve l'introduction de nouvelles variétés de coton et d'arachide au Moogo , seul aspect appréciable, largement masqué par un passif lourd de conséquences dans les opérations ultérieures de développement rural.

12. Des interventions au détriment du paysan et du Moogo.

Dans le cadre de la politique coloniale de la France en Afrique de l'ouest, la Haute-Volta devait, faute de ressources minières et forestières, produire des hommes pour la réalisation des grands travaux d'aménagement en Côte-d'Ivoire, au Sénégal et au Soudan occidental. Pour cela, elle a été supprimée en 1932, son territoire et ses habitants répartis entre la Côte-d'Ivoire, le Soudan (Mali actuel) et le Niger.

La partition du territoire procède, nous l'avons signalé auparavant (chap.II-3), d'un plan général d'exploitation des colonies : la Côte-d'Ivoire possède un grand comptoir sur la côte malgré les limites imposées par le phénomène de la barre, une grande forêt et une population peu nombreuse ; le Sénégal abrite la capitale de l'AOF, une importante zone arachidière qui permet des spéculations intéressantes pour les compagnies métropolitaines (cf. L. M. GAKOU, 1984) mais dont la dynamique vers les terres de l'intérieur impose peut-être des travaux de désenclavement ; quant au Soudan occidental, le delta intérieur du Niger entre Mopti et Ségou suscite d'énormes espoirs à l'époque, pour une mise en valeur agricole fondée sur la culture irriguée du riz et du coton ; la Haute-Volta n'a de ressources à mettre en valeur que ses densités de population relativement fortes, notamment au Moogo . Elle devait par conséquent jouer un rôle moteur dans la mise en oeuvre de la politique coloniale, par un transfert massif de ses hommes pour pallier des déséquilibres démographiques dans d'autres régions où la faiblesse du peuplement empêchait une valorisation maximale de ressources économiques "abondantes".

Ces données semblent bien indiquer la situation particulière des *Moose* dans l'application de la politique coloniale en Afrique de l'Ouest. Dans la confirmation de cette hypothèse, pour quelles raisons objectives le colonisateur aurait-il introduit de nouvelles techniques dans ce "réservoir de main d'oeuvre" dont la valorisation et le destin se sont réalisés en dehors de son territoire ? En effet, il n'en a rien été jusqu'en 1950 car la seule obligation de culture du coton à partir de 1924 (J.-Y. MARCHAL, 1980) ne pouvait engendrer en elle-même de changement technique, puisque l'innovation a consisté à remplacer une ancienne variété par une nouvelle.

De 1910 à 1950, le Moogo a connu des actions à vocation "socio-économique" très limitées, avec l'institution des Sociétés Indigènes de Prévoyance, de Secours et de Prêts Mutuels Agricoles (SIP). Celles-ci se situent théoriquement en amont et en aval de la production. Elles entrent, selon L. GAMSONRE (1983, p. 87),

> " dans le cadre d'une tentative de l'administration de rechercher dans des structures collectives des solutions aux problèmes particuliers qui freinent la politique de "modernisation" de l'agriculture, problèmes concernant l'accès du plus grand nombre de paysans aux facteurs de production, problèmes de commercialisation, problèmes de communication en milieu rural".

Si l'on se réfère au contexte historique, la perspective ainsi brossée semble aberrante, du moins introduit-elle dans l'interprétation un anachronisme que le souci d'objectivité impose de critiquer. Au titre des "problèmes qui freinent la modernisation de l'agriculture", il faudrait exclure pour le Moogo l'aspect technologique, puisque celui-ci n'apparaît qu'à partir des années 1950, d'après les travaux de l'ORSTOM. Cette hypothèse écartée, on est enclin à faire valoir la fuite des jeunes vers la Gold Coast et qui porte préjudice sur les "politiques agricoles" (la culture obligatoire de coton en l'occurrence), pose des difficultés pour le recrutement des contingents aux armées et au travail forcé. Des témoignages d'époque montrent bien que les autorités politiques et religieuses se sont évertuées en vain à contrôler ces mouvements de population (PACERE, 1981).

En ce qui concerne "l'accès aux facteurs de production", il serait étonnant qu'il s'agisse de propositions d'engrais et d'outils agricoles, corollaire logique de l'hypothèse précédemment développée. Il ne pourrait s'agir non plus du capital foncier, puisque l'accès à ce facteur n'est soumis, selon les règles traditionnelles, à aucune privation au sein des groupes locaux ; en plus, la pression démographique ne semblait pas encore jouer au point de poser des difficultés

quant aux stratégies habituelles sur l'espace ; donnée par ailleurs étayée par la désertion massive des jeunes qui devait entraîner logiquement la diminution des surfaces cultivées. Il y a alors une forte présomption pour qu'il s'agisse encore des hommes, de ces bras valides qu'il faut fixer, afin que les seules ressources exploitables dans ce territoire par le colonisateur n'échappent au contrôle de celui-ci.

Quant à la commercialisation et aux communications, il y allait de l'intérêt de l'administration de percevoir les impôts, en favorisant l'écoulement des produits , en créant de nouvelles voies de circulation par l'utilisation d'une main d'oeuvre gratuite et, peut-être aussi, pour la conscription et l'acheminement de cette main d'oeuvre en direction des chantiers lointains.

Ces précisions fournies, voyons quelle a été l'histoire des Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP) au Moogo. Elles ont été implantées dans chaque circonscription administrative, se sont efforcées, semble-t-il, de "susciter" l'adhésion massive des paysans pour un programme d'activités répondant à leurs préoccupations, de satisfaire le maximum de demandes de crédit et d'avances agricoles, de faciliter l'échange des surplus agricoles entre régions déficitaires et excédentaires. Leurs resources de fonctionnement proviennent de crédits publics alloués par l'administration et des cotisations obligatoires des adhérents.

Bien qu'on ait pu y voir les prémices d'un développement communautaire, le bilan établi par la Direction des Services Agricoles indiquerait plutôt l'existence d'un verrou. D'abord, les prix d'achat des produits ne furent pas incitatifs, compte tenu des nouveaux besoins des paysans et de l'importance des prélèvements exercés par le système colonial (impôts, amendes et réquisitions, etc.). Cela pourrait s'expliquer, au niveau du producteur, par les pesanteurs d'un changement impossible dont les termes antinomiques sont les suivants : accroître les productions pour faire face aux réalités d'un contexte socio-économique nouveau qui est l'augmentation des besoins internes et externes au groupe ; recourir comme auparavant aux mêmes moyens (technologique, organisationnel) alors même que la désertion des éléments valides diminue la capacité de production des villages. Ensuite, la distribution de crédits aux producteurs semble avoir souffert d'une application sélective. Eu égard à l'attitude des *Moose* face au crédit, dans la tradition et au cours des opérations planifiées (voir chap.IV, section 2), il y a une forte présomption que les notables (chefs traditionnels, interprètes, gardes-cercles, etc) en aient limité le bénéfice à eux-mêmes et à leurs proches parents. Le détournement par ceux-ci des recettes de vente des produits des champs collectifs (*nasaar pvvgo*) en constitue un indice de taille. Enfin, le transfert de stocks vers les régions déficitaires ne parvenait presque jamais aux paysans. L'appareil administratif bloquait les vivres et les distribuait aux fonctionnaires.

En conclusion, les SIP n'auraient certainement pas vu le jour si l'administration n'avait pas obligé les paysans à y adhérer, en faisant de la cotisation une sorte d'impôt supplémentaire (H. DERRIENNIC,1977, p. 57). Elles "devaient briser les structures traditionnelles qui donnaient [...] peu de liberté et d'initiative aux paysans" (GAMSONRE, 1983, p. 87). Ont-elles réussi de 1910 à 1950 à arracher le monde rural à ses misères? Quel a été leur impact réel sur l'organisation de la production agricole ? Le manque de données satisfaisantes ne permet pas de tirer une conclusion nette. Cependant, l'état postérieur des structures sociales et des mentalités paysannes orientent le bilan vers l'échec. Celui-ci, du reste prévisible, serait dû au fait que l'essai d'organisation de la production fût une initiative exogène qui symbolisait les rapports entre colonisateur et colonisé ; le paysan ne connaissait que des obligations tandis que les avantages réels des SIP se trouvaient récupérés en totalité par des notables. L'expérience

n'a pas que l'intérêt de mettre en évidence un échec d'innovation exogène ; elle révèle surtout le refus d'une paysannerie de travailler pour des intérêts qui ne sont pas siens. Se pourrait-ce également traduire le refus d'un peuple d'entériner, par sa caution vis-à-vis d'une remise en question de ses structures, la crétinisation dont on l'accuse et qu'on voudrait démontrer à tout prix?

A partir de 1949, les SIP sont progressivement dissoutes et leurs ressources dévolues à des caisses de crédit social. Elles sont remplacées par des Sociétés Mutuelles de Promotion Rural. Celles-ci, avec un système d'adhésion obligatoire, devaient poursuivre et améliorer une mission héritée des SIP : assister les membres dans la production, le crédit et la commercialisation. L'innovation provient de ce que le programme intègre désormais le paysan à la base, tandis qu'au sommet et dans chaque circonscription, siège un conseil d'administration composé de tous les élus, des chefs d'encadrement, des conseillers et notables locaux. A l'époque, il s'agit d'une tentative timide qui a fait croire à un début de "démocratisation" des institutions rurales ; il est évident cependant que les préoccupations majeures de la paysannerie sont traitées par exclusion des premiers concernés. Ainsi par exemple, le conseil auquel ne participe aucun paysan était chargé d'étudier les modalités au plan local de la stratégie retenue à l'échelon central, d'en faire des rapports économiques et financiers. Les mesures venaient de l'administration, d'un monde extérieur au milieu rural sans que l'on se soucie véritablement de la participation des paysans à la décision de leur sort. On voudrait inciter les paysans à accroître leurs productions en les empêchant cependant d'en gérer et d'en contrôler les structures.

L'alternative apparue aux *Moose* a été :

1°- soit d'adopter les SIP et SMPR et de rompre ainsi brutalement avec les traditions, les institutions de solidarité, les termes de l'équilibre existentiel du *Moore* qui continuent de marquer les comportements et qui ressurgissent à certaines occasions, par le biais de structures encore persistantes.

2°- soit d'intégrer les nouvelles institutions aux anciennes parce que des cadres étatiques précoloniaux existaient, et pour peu qu'on eût voulu les favoriser , les inciter ou y recourir, il semble qu'ils auraient été à même d'opérer de façon autonome des aménagements conséquents ; rappelons qu'il en fut ainsi de l'islam vers la fin du XVIII° siècle.

Aucun des termes n'a paru satisfaisant, le premier parce qu'il aurait remis en cause la "routine" sans apporter une autre conviction légitime ; le second parce qu'une démarche contraignante aurait empêché la recherche d'une conciliation de deux logiques, de deux cultures. C'est peut-être la confrontation de deux systèmes mutuellement exclusifs qui explique le rejet de ces tentatives en dernier ressort, sans négliger le rôle foncièrement négatif que les nouvelles élites "occidentalisées" et le personnel subalterne de l'administration coloniale ont joué.

Conclusions : Développement ou négation ?

Au cours de la période coloniale, les interventions de l'administration dans le monde rural ont été mal conduites, en raison d'un manque notoire de connaissances sur le milieu physique et culturel. On remarque cependant qu'elles ont porté sur une intention de démentèlement des structures traditionnelles, jugées incompatibles avec le progrès, par l'imposition de cadres parallèles. On admet alors que dès le départ, l'administration a volontairement écarté la contribution des savoirs traditionnels à l'élaboration d'un projet de société rénovée, proposant ainsi aux *Mossé* un changement par la rupture. Une dynamique du changement pouvait-elle s'accommoder d'un reniement de soi ? Le caractère exogène du changement ne semble pas justifier le rejet des SIP et des SMPR par les paysans. En dehors de la question culturelle, deux éléments paraissent importants à noter :

1°- La colonisation s'est plus préoccupée à démenteler les structures sociales qu'à apporter des propositions techniques susceptibles d'intéresser les paysans. Elle avait cependant créé un terrain relativement favorable à la diffusion de nouvelles technologies ou à l'amélioration d'anciennes pratiques culturales, eu égard à l'importance des prélèvements par rapport au niveau des productions.

2°- Cette politique de "développement rural" s'explique par la subordination de fait de l'activité agricole à des intérêts de l'Administration. Pour cela, le colonisateur n'a eu nul besoin de s'informer ni de demander l'avis de ses administrés qui ont été à l'époque ravalés au rang de crétins. Au vu des obligations des nouvelles institutions, on présume que des structures participatives auraient pu susciter quelque intérêt de la part du paysan.

Au total, "la principale modification apportée par la colonisation était - avec l'impôt - les prestations qui jetaient sur les chantiers des routes et des chemins de fer des dizaines de milliers de travailleurs requis" (J. R. DE BENOIST, 1982, p. 18). A cette époque en effet, " le coût d'une entreprise ne se chiffrait pas en capitaux mais en nombre de vies humaines à engloutir pour réaliser une route, une voie de chemin de fer, un barrage, ..." (A. MAGASA, 1978, p. 129). Le Moogo, en tant que "réservoir de main d'oeuvre", n'a échappé à aucune de ces contraintes. Or comme le remarque G. HARDY, il est rare qu'un chemin de fer colonial "ne soit pas jalonné de croix comme un champ de bataille" (J.-L. MIEGE, 1978, p. 212). Des

situations similaires justifient le cri de René MARAN dans Batouala : "Civilisation, civilisation, tu bâtis ton royaume sur les cadavres".

Il a déjà été mentionné que l'exploitation de la main d'oeuvre *moaaga* hors de son territoire, outre la fuite des bras valides, avait engendré des frustrations. Celles-ci évoquent le calvaire d'un peuple à forte démographie et sans ressources à valoriser pour et par la Métropole coloniale ; elles partent également de l'idée que les sacrifices subis par les *Moose* dans les grands chantiers d'infrastructure n'ont pas reçu la contrepartie qu'ils méritaient (travail gratuit et bas salaires), n'ont guère profité ni aux communautés locales, ni à l'ethnie *moaaga*, ni à la colonie de Haute-Volta, et plus tard à l'Etat indépendant. On comprend ainsi peut-être qu'en AOF, le Moogo représente un des coins de l'empire français où l'exploitation coloniale a atteint son expression la plus outrageante, du moins est-elle ressentie de cette façon par les *Moose* qui ont été témoins et victimes de cette période. Au moment des indépendances en effet, l'éclatement de la Communauté de l'Afrique de l'Ouest a eu pour conséquence de donner à d'autres peuples le bénéfice exclusif des chantiers auxquels les *Moose* ont participé et où ils étaient les plus nombreux ; ceci à cause de la situation géographique des infrastructures réalisées sous le régime de l'Indigénat.

Ces données sont à manipuler avec prudence, par souci de vérité historique. Les sources d'information sont variées ; mais ces conclusions s'appuient sur les témoignages des anciens conscrits aux prestations obligatoires et gratuites. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation objective qui fait appel à des justifications vérifiées ; les anciens combattants, généralement bénéficiaires d'une pension, ne fustigent pas avec la même ardeur ni pour les mêmes raisons la colonisation : au contraire, ils ont tendance à vanter leur bravoure, à raconter dans les moindres détails les opérations sur les fronts de bataille, mettant l'accent seulement sur les horreurs de la guerre pour regretter des amis disparus ou pour valoriser leurs chances personnelles ou leurs stratagèmes. Que ces déclarations soient fondées ou non , qu'elles aient été amplifiées ou pas, ce sont les divers marquages "mentaux" de la période coloniale dans la société qu'il nous semble important de souligner : le seul sentiment, pour des conscrits au travail forcé, d'avoir été "martyrisés" pour rien ne prédispose pas la société rurale à une bonne collaboration ultérieure avec les services administratifs et techniques, que ceux-ci soient d'ordre colonial ou néo-colonial.

2. LES ACTIONS PLANIFIEES .

Les interventions de type colonial ont tenté un changement par la rupture, en s'appuyant surtout sur le démentèlement des structures anciennes et un essai de placage d'autres structures ; ce qui, faute d'intégration, a abouti à la juxtaposition de cadres parallèles d'organisation de la production, situation du reste qui n'a pas duré, à cause de l'affirmation de l'intérêt paysan dans ses cadres autonomes. L'application des SIP et SMPR a souvent méconnu les réalités du milieu physique et culturel. En revanche, les actions planifiées s'appuient sur des connaissances, parfois très sérieuses, des conditions physiques et essaient de prendre en compte les besoins des populations dans la conception de leurs projets. Du point de vue de la démarche, il y a une rupture qui semble s'être inspirée des expériences précédentes. La nouvelle donnée s'identifie à une augmentation de la production, par des améliorations ou des changements techniques. De l'adoption intéressée de ces changements devrait dépendre l'intégration des sociétés traditionnelles au marché mondial et, par voie de conséquence, la modification des structures de production. Il y a donc une tentative de rupture avec l'agriculture traditionnelle à auto-approvisionnement dominant. Il importe de rechercher, à travers chaque cas, la spécificité de rejet et/ou d'adoption des propositions techniques ; cela n'est possible qu'à la comparaison des résultats des opérations à leurs objectifs, à leurs moyens et à leurs méthodes d'approche ; des conditions extrinsèques , notamment occasionnelles ou accidentelles pourraient avoir diminué ou accru les chances à certains moments.

21. LA CFDT : UNE SUBSTITUTION VARIETALE DE COTON.

La Compagnie Française de Développement Textile (CFDT) est créée dans la période de reconstruction de l'après-guerre en Europe. Il s'agit d'une société d'économie mixte placée sous l'autorité du Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères de France. Sa création entre dans le cadre de "l'expansion économique rendue imminente par l'accroissement de la demande enregistrée dans les branches nésessitant pour les entreprises de la métropole un approvisionnement de matières premières" (L. GAMSONRE, 1983, p.91). Les pays tropicaux offrent des conditions favorables pour la production de matières premières agricoles telles que le coton et l'arachide en Afrique de l'Ouest. Il y avait ainsi la possibilité de rechercher les conditions techniques de réalisation de surplus de denrées agricoles exportables, qui étaient jusqu'alors autoconsommées dans les économies traditionnelles (en dehors des prélèvements obligatoires pour l'effort de guerre).

211. Les objectifs de l'opération.

La Compagnie, aux termes de l'article 3 de son statut, avait pour objet :

> "- d'étudier les moyens de développement de la production des matières textiles ;
> - de promouvoir la création et le développement de toutes entreprises ayant pour objet la production ou la préparation des matières textiles ;
> - accessoirement, d'exécuter toutes opérations et toutes entreprises annexes à l'objet principal, ainsi que la production de tous produits agricoles s'y rattachant directement ou indirectement " (Statut CFDT, GAMSONRE, op. cit.).

La CFDT se présente donc comme un instrument qui participe à l'instauration de la division internationale du travail, par le développement des échanges entre colonies et métropoles. Elle semble s'intéresser à une gestion globale des systèmes de production traditionnels, même si son objet principal a trait au coton. Il y a de bonnes raisons d'y croire car la suite des évènements aura montré que, loin d'avoir promu l'activité des *Marense* qui vivent depuis toujours dans ce pays "d'entreprises textiles" et des *Yarse* qui participent également à l'écoulement des produits, la CFDT devait les anéantir, du moins ne leur a-t-elle accordé aucun soutien comme on aurait pu s'y attendre, conformément au deuxième alinéa de la citation ci-dessus.

212. Les méthodes d'approche.

La CFDT débute ses activités en 1951 en Haute-Volta, par un répérage des régions les plus favorables à la culture du cotonnier et des populations les plus aptes à la pratiquer. Elle s'appuie, non plus sur l'administration, mais sur les villages. Elle entreprend de diffuser une nouvelle variété de coton à fibres longues (type Allen), en remplacement des variétés locales à fibres courtes. Pour cela, elle choisit des villages pilotes sur lesquels, par des réunions publiques de sensibilisation, elle conduit des expérimentations de nouvelles techniques "avec la participation étroite du paysan" (G. SAVONNET,1979). Une fois ces expériences jugées concluantes, elles sont diffusées dans les autres villages. Des semences sélectionnées sont gratuitement distribuées aux volontaires, et un système de crédit mis en place. Un encadrement serré tout au long de l'année permet la réussite des opérations agricoles, la commercialisation du coton et le recouvrement du crédit.

213. Les impacts socio-économiques.

Face à cette souplesse relative de l'intervention, les paysans développent une autre perception de l'innovation, adoptent la nouvelle variété en culture pure à partir de 1957, le semis en lignes en 1960, l'arrachage des plants après récolte en 1963, la fumure en 1965, les traitements phytosanitaires en 1968-70. Le succès de l'opération se lit à travers l'évolution des surfaces cultivées en coton et des tonnages commercialisés. Les emblavures consacrées au cotonnier passent de 315 ha en 1951/52 à 23.355 ha en 1959/60 (L. GAMSONRE, p. 92). La récolte commercialisée, 123 tonnes en 1951/52, atteint successivement 877 tonnes en 1952/53, 3.500 tonnes en 1957, 2.779 tonnes en 1960. En dépit des difficultés que pose l'introduction de la culture pure cotonnière dans le système de production, la CFDT collecte 35.000 tonnes au cours de la campagne 1976/77.

Le développement de la production de coton se heurte cependant à des difficultés inhérentes à l'enclavement de certaines régions, mais surtout à l'épuisement des sols sur le "Plateau Mossi", au recouvrement direct des avances sur les ventes, etc. Dans l'ensemble, la CFDT aura suscité l'adoption de nouvelles méthodes culturales, incité sans contrainte à l'intégration d'une culture commerciale dans le système de production, grâce à un effort de sensibilisation et d'encadrement technique. L'échelonnement des différents thèmes dans le temps n'indique-t-il pas que les paysans préfèrent la transition à la rupture? De nos jours, l'essentiel de la production nationale est assurée par les régions de l'Ouest-Burkina, la dégradation des sols ayant replié les *Moose* sur les cultures vivrières.

En définitive, l'initiative de la Compagnie n'aura pas eu d'écho à long terme au Moogo, en raison de la discordance entre une population déjà nombreuse et à croissance relativement rapide et un capital-sol limité, au regard des "techniques douces" proposées par les techniciens. La sensibilisation des paysans d'une part, et la patience des initiateurs de l'opération ainsi qu'en témoignent les étapes d'adoption progressive des thèmes techniques d'autre part, auraient donné des résultats satisfaisants si toutefois la transition technologique proposée était en mesure de garantir une restauration correcte des sols. C'est bien plus l'inadéquation de rythme entre l'effet pervers et le bénéfice (ou le correctif) technologique qui semble être en cause et non la méthode. Il s'agit davantage d'un échec que d'un rejet paysan. Et pourtant, il faut reconnaître que l'élaboration du projet visait implicitement des intérêts autres que ceux des paysans, c'est-à-dire l'approvisionnement de la métropole en matières premières. On peut en conclure qu'une bonne approche peut aboutir à de bons résultats dans un premier temps ; à la longue cependant, la réalité finit par apporter une correction aux choix paysans : la culture cotonnière se poursuit et prospère dans l'Ouest du Burkina où les conditions physiques assurent une auto-suffisance bon an mal an ; en revanche, au Moogo où la recherche d'une sécurité alimentaire est plus préoccupante, les populations sont retournées aux productions vivrières.

L'adoption différentielle de l'innovation chez les *Bobo-Bwa* et chez les *Moose* ne semble pas toujours se justifier seulement par les structures sociales comme l'a si bien expliqué G. SAVONNET (1976); il faudrait peut-être envisager que toute innovation qui ne correspond pas à un besoin du moment n'a aucune chance de s'imposer.

22. LES FERMES-PILOTES : UNE RUPTURE TECHNIQUE ET SOCIOLOGIQUE.

Les fermes-pilotes procèdent d'une expérience à vocation structurelle appliquée au Togo, au Dahomey (actuellement Bénin) et en Haute-Volta à partir de 1954, dans le but de réformer les exploitations traditionnelles, "de moderniser l'agriculture et de protéger les sols (J.-R. de BENOIST, 1982, p. 248). La démarche a consisté à choisir dans chaque village concerné, un chef d'exploitation, jeune de préférence et ouvert aux idées modernes. Celui-ci devrait suivre une formation accélérée de quelques mois devant lui permettre d'appliquer un certain nombre de techniques modernes. Ce qui l'engageait de suite à pratiquer une agriculture moderne, à accepter les conseils d'un moniteur, à terminer ses travaux dans la ferme avant de cultiver dans le champ familial.

Chaque ferme comprenait un ensemble de bâtiments (habitations, étables, silo, hangar, puits) construits en matériaux locaux. Le fermier recevait une dotation de matériel agricole (charrette, charrue, houe, une paire de boeufs dressés). Le capital d'exploitation était estimé à 140.00 francs CFA remboursables. Le fermier disposait de 3 ha de terres préparées en 3 soles égales destinées l'une aux productions vivrières, la seconde à une culture de rente et la troisième à une jachère. Ces prototypes étaient regroupés par deux ou trois en dehors du village-témoin choisi par l'administration. Ainsi conçue, on pensait que la ferme pouvait avoir sur les villageois un effet d'imitation. Le projet comptait installer en quatre ans 800 fermes en Haute-Volta. Au bout de la troisième année d'application, on dénombrait 500 exploitations fonctionnelles ; mais l'absence de nouvelles adhésions entraina l'arrêt de l'expérience.

Les causes de l'échec sont à rechercher sur les plans technique et sociologique. G. SAVONNET (1979) reproche au projet la hâte dans le choix des exploitants et des sites d'installation des fermes ; ce qui n'aurait pas offert suffisamment de garantie. La formation a été trop accélérée pour se satisfaire d'un encadrement défaillant (moniteurs mal préparés). Enfin, outre les difficultés de manipulation et de réparation des nouveaux outils, le fermier éprouve de la peine à se procurer les pièces de rechange (rupture de stocks, délais de livraison, faiblesse des revenus, etc.).

Sur le plan sociologique, la conception du projet semble avoir méconnu "la psychologie du paysan voltaïque qui s'est rapidement trouvé isolé de son milieu, la ferme pilote constituant une rupture sans transition avec le modèle traditionnel" (J. C. de WILDE, 1967, t.III, p. 160). En effet les rapports de production du système traditionnel n'auraient pas permis à un dépendant de réussir dans sa ferme sans avoir acquis son autonomie de production ; les "éléments jeunes et ouverts aux idées modernes" dont on avait besoin n'étaient en réalité disponibles que sous caution de leurs aînés. Ainsi dans beaucoup de cas comme il en fut à Tuili, le fermier pilote, marginalisé socialement et spatialement (techniquement peut-être aussi) était resté sous le contrôle étroit d'un chef traditionnel qui l'exploitait. Le cas échéant, l'emplacement marginal de l'exploitation soustrayait les adhérents à toute la pratique collective et aux réseaux de solidarité en raison des contraintes spécifiques du calendrier agricole méticuleusement surveillé par un moniteur. Par ailleurs, le domaine aménagé de la ferme, eu égard au coût de l'investissement initial, tend à accorder un droit de propriété rattaché au fermier en tant qu'individu et non plus en tant que membre d'un lignage, donc introduit une forme de privatisation de la terre jusque-là inconnue des paysans.

Au bout du compte, l'échec de l'expérience résulte d'une rupture technologique entre fermiers et initiateurs du projet (insuffisance de formation et d'encadrement technique), d'une rupture sociologique entre les fermiers et les autres villageois (isolement des cadres de production et des rythmes de vie traditionnels), de l'opposition entre une proposition de "progrès" et une éthique du groupe récepteur, d'une erreur d'appréciation des revenus paysans par rapport au coût de l'exploitation-modèle. Ainsi, une opération qui voulait transformer le monde rural n'a réussi qu'à toucher les "notables" ; G. SAVONNET fait observer en effet qu'il ne restait en 1965 "qu'une dizaine de fermes (...) souvent récupérées par des fonctionnaires ou des chefs de cantons avertis". S'agit-il même d'une récupération, c'est-à-dire une reprise des installations au bout d'un certain temps d'application du programme par des personnes plus disposées à les gérer que le paysan moyen? Si l'on se réfère aux conditions d'implantation du programme, on peut constater qu'il y a eu une absence de concertation avec les populations. Seuls les chefs de canton ont été informés de l'opération, avec ordre de désigner les villages-témoins et d'y rechercher les personnes répondant au profil du futur fermier. "Dans un contexte imprégné de l'autorité coloniale (...) les seuls participants ne prirent part à l'expérience que forcés et contraints par les autorités traditionnelles" (G. SAVONNET, 1985, p. 257). Une concertation aurait révélé le refus de l'opération sous la forme proposée et évité bien des déboires.

Alors que les Bwa et Sénoufo refusaient leur participation à l'expérience, le Moogo faisait figure de zone de haute réceptivité, sans que l'on puisse se douter des verrous réels à la possibilité du changement. L'expérience, abandonnée dès 1956, a persisté au Moogo jusqu'en 1965-70, à cause du système étatique *maaga*, masquant totalement l'échec. Quel bénéfice le paysan a-t-il tiré de l'expérience ? Pouvait-il même espérer un quelconque bénéfice ? Parmi les fermiers désignés, on comptait surtout des anciens combattants et des commerçants. Il s'agit, à l'époque, de personnes potentiellement solvables au regard de la valeur du crédit

d'équipement ; mais ils ont très peu d'expérience du métier d'agriculteur, du moins ils ne comptent pas sur l'activité agricole pour assurer leur subsistance. En référence à la théorie de H. MENDRAS, ces catégories de ruraux constitueraient les médiateurs ; mais leur marginalité sociale ne les fait pas bénéficier de la double appartenance à la société locale et à la société englobante.

Ceci étant, ils n'ont pu apparaître comme des modèles à suivre ou des exemples à imiter ; non seulement il n'a pas existé une relation de dépendance de type féodal entre les paysans et ces "notables", mais aussi les risques ne pouvaient être socialement couverts. Dans le pire des cas, le fermier, loin de représenter un "modèle à imiter", était perçu comme un "modèle à plaindre". Ainsi par exemple, le fermier de Tuili, loin d'avoir connu une possibilité de progrès à travers l'expérience, a vu sa contrainte s'alourdir ; alors que les *sõgenkaamba* de sa génération ont réintégré leurs unités lignagères à la fin du cycle normal de leur service près la Cour royale de Tuili, le fermier en question fut retenu pour plus de 16 années de service supplémentaire, sans possibilité apparente de s'épanouir par une quelconque autonomie économique et foncière, ni même en ce qui concerne l'appropriation du matériel fourni en dotation. Ce fermier en effet a dû, après l'arrêt de l'opération dans ce village en 1970, retourner à des outillages traditionnels, pour s'installer à son compte sur d'autres terrains ; il est resté coupé de son lignage et de son village d'origine situé à une douzaine de kilomètres du centre, avec tout ce que cela comporte comme marginalité sociale, en l'occurrence sur le plan des pratiques religieuses et foncières ; il a dû attendre la campagne agricole 1982/83 pour acquérir un attelage, grâce aux gains migratoires de ses fils. Ainsi, celui qui devait servir de modèle pour les autres paysans s'est retrouvé à la traîne puisqu'en 1982, plus de la moitié des unités de production du village étaient déjà équipées d'attelages. Ceci montre qu'une initiative louable peut entraîner des effets pervers des plus inattendus.

23. L'ACTION DE LA SATEC : UNE ERREUR D'ECHELLE.

La Société d'Aide Technique et de Coopération (SATEC) commence son action en Haute-Volta à partir de 1960, par une phase d'études de factibilité et d'évaluation des facteurs sociaux et économiques, en vue d'asseoir un programme d'action approprié. La mise en oeuvre du programme intervient une année plus tard. La zone d'intervention se limite à la région de Ouagadougou, au centre du "Pays Mossi". Elle s'étend sur 50.000 km^2 (18 à 19% du territoire national) et concerne une population estimée à 1,3 million de personnes (1/3 de la population nationale à l'époque) encore attachée à une économie marquée par l'autoconsommation.

231. Les objectifs de l'opération.

La SATEC tente d'éviter les erreurs commises par les fermes-pilotes. Aussi se limite-t-elle à une région homogène (la partie méridionnale et centrale du Moogo) et se propose comme préalable de résoudre les problèmes les plus aigus du monde rural (difficulté de subsistance liée à la soudure alimentaire et au ravitaillement en eau au cours de la saison sèche), initiative probablement inspirée par les résultats de la CFDT dans cette région. Elle associe à la vocation technique de son action, une vocation structurelle. Le projet devait parvenir en 5 ans à doubler les surfaces cultivées, à remplacer les jachères par des plantes fourragères et à quadrupler le revenu familial. L'action technique devait assurer la

modernisation du système de production par l'introduction massive de la houe tractée ainsi que de la fumure minérale à un coût accessible au paysan. On espérait, grâce à un réseau d'encadrement dense, parvenir assez rapidement à l'autosuffisance alimentaire, afin de pouvoir introduire la culture de l'arachide ; ce qui aurait permis de procurer aux producteurs un revenu monétaire susceptible de soutenir le renouvellement du matériel agricole et, éventuellement, d'améliorer les équipements.

L'action sociale a consisté à organiser les unités de production familiales en coopératives (création de 8.000 coopératives), en vue d'une utilisation en commun des moyens techniques. En matière de financement, la dotation du projet est fournie par le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC) de la République Française. Initialement fixée à 50 millions, elle a été portée à 70 millions en 1963 et à 100 millions en 1964. On estime l'investissement moyen à 255.000 francs CFA par coopérative et à 20.000 francs par coopérateur. Pour accéder au crédit, le paysan doit adhérer obligatoirement à une coopérative.

232. La mise en oeuvre de l'opération.

Le projet s'exécute en deux phases dont le rappel permet d'appréhender la méthode d'approche appliquée par les techniciens.

Dans un premier temps, la SATEC entreprend de mettre le paysan au devant de son programme, travaille à la demande expresse des populations prospectées et fait participer les bénéficiaires à l'exécution de travaux, en vue de la fourniture d'eau : puits, digues de retenue ; les techniciens se réservent la direction des opérations et l'approvisionnement en matériaux. Au cours de ces travaux, on recherche des éléments jeunes et dynamiques capables d'encadrer les villageois et de poursuivre l'action, après une formation.

Dans un deuxième temps, l'opération s'appuie, pour moderniser les techniques agricoles, sur l'introduction d'un matériel simple, peu coûteux et facile à entretenir (traction asine, charrues et houes légères, charrettes). L'aspect technique porte ensuite sur l'élargissement des cultures intensives par l'utilisation d'une fumure abondante récoltée dans les parcs à boeufs, l'introduction de semences sélectionnées et l'aménagement de petites rizières là où cela est possible.

233. Les structures d'encadrement.

L'opération s'appuie sur un "principe de vulgarisation rapprochée", afin de toucher sinon la totalité, du moins la majorité des exploitants de la zone. A la base du réseau d'encadrement se trouve le moniteur et le paysan ; le contact de l'un avec l'autre devant être permanent et sous la forme d'action polyvalente : prospection, sensibilisation et incitation à la création de coopératives dans les nouveaux villages au cours de la saison sèche ; vulgarisation de techniques culturales pendant la saison agricole. Au début de l'opération, le moniteur est recruté parmi les lettrés en rupture de scolarité et restés dans les villages. Ainsi, la majorité d'entre eux n'avaient pas le niveau du certificat d'études primaires ; celui-ci fut par la suite exigé et la nommination n'intervenait alors qu'après un an de stage sanctionné par un examen final (J. C. de WILDE, 1967).

La recherche de l'efficacité exige que le moniteur passe au moins deux fois par mois dans chaque exploitation. Cette volonté d'encadrement rapproché se lit à travers l'accroissement du nombre de moniteurs qui passe de 9 en 1961 à 37 en 1962, puis à 132 en 1963 pour atteindre 155 en 1964. Ce qui donne un taux d'encadrement théorique équivalent à un moniteur

pour 700 familles en 1964 et de 1 pour 13 exploitants, dans le cadre des coopératives. L'extension de la zone d'intervention n'a pas permis de maintenir la densité souhaitée car le moniteur avait en charge environ 50 exploitants en 1965 et 130 en 1967.

A partir de 1964, un corps d'agents régionaux (au nombre de 18) est créé. Il s'agit d'éléments recrutés parmi les moniteurs et ayant suivi 20 jours de formation dans un centre agricole. Ils étaient chargés de transmettre les directives aux moniteurs, de veiller à l'approvisionnement et au financement des coopératives. Au sommet de la structure se trouvent des assistants techniques européens, sous la direction d'un administrateur, assisté d'un conseiller agricole. L'ensemble de la politique d'intervention est élaboré à ce niveau ; les directives en partent également.

234. La coopérative et le système de crédit agricole.

La coopérative devait avoir pour fonction principale de faciliter l'emprunt des facteurs de production. On attendait qu'elle fût un moyen de diffusion des innovations parmi les adhérents. Elle fut utilisée par les moniteurs pour les réunions de sensibilisation au bénéfice des paysans, puis pour introduire des améliorations et fournir des équipements. L'opération accordait aux coopérateurs des prêts d'équipement en culture attelée et des prêts de campagne pour l'acquisition d'engrais. Chaque coopérative déposait son capital social auprès de la Banque Nationale de Développement (BND), en garantie des prêts contractés par ses membres. Le prêt se montait par exploitant à 12.250 francs CFA remboursables en cinq échéances de 2.450 F. Le prix de la houe "manga" spécialement allégée pour la traction asine valait 7.500 F, celui du harnais 1.250 F. L'âne s'achetait en moyenne 3.500 frans en 1964. Ainsi, la SATEC entendait réaliser un système de crédit sans intérêt. La formule semble avoir intéressé le paysan, au vu de l'évolution du nombre de coopératives et de celui des adhérents de 1962 à 1964.

TABLEAU n° **14** : EVOLUTION DES COOPERATIVES ET DES ADHESIONS.

Année	Nombre coopératives	Nombre de membres	Nombre moyen de membres/coopérative
1962	32	453	14
1963	148	1.908	13
1964	391	5.015	13
1965	-	8.015	-

Source : J. C. de WILDE, 1966, p.164.

Malgré un rapide accroissement des adhérents et des groupements coopératifs, de nombreuses difficultés apparaissent. L'objectif de création de 8.000 coopératives est loin d'être atteint au bout de la cinquième année. Sur près de 108.500 familles, la SATEC n'en aura touché que 8.000, au terme de la campagne 1965. En plus, l'adhésion des paysans aux coopératives et l'acquisition du matériel n'équivalent pas à une application des thèmes techniques vulgarisés.

235. Résultats et bilan de l'opération SATEC.

Les tableaux indiquent une certaine réussite de l'opération au cours des premières années, réussite probablement due aux efforts de sensibilisation, à la facilité d'accès au crédit d'équipement et à un réseau d'encadrement dense sur une zone d'action relativement limitée. Ces premiers succès, du moins les prémisses de ceux-ci, ont incité les responsables à étendre l'opération à un espace plus vaste ; ce qui a entraîné un relachement de l'encadrement rapproché qui semble avoir assuré les résultats prometteurs de départ. En 1965, l'opération aurait touché de 75 à 80% des populations de la zone (L. GAMSONRE, 1983) alors que le niveau d'équipement restait paradoxalement faible de l'ordre de 5% (J. C. de WILDE, 1967).

TABLEAU n° **15** : EVOLUTION DES ACQUISITIONS DE HOUES ET DE CONSOMMATION D'ENGRAIS.

Année	1962	1963	1964	1965
Nombre de houes (eff. cumulés)	453	1.912	4.968	8.695
Tonnage d'engrais	-	40	43,5	89

Source : L. GAMSONRE, 1983, p. 112.

L'écart de chiffres entre le nombre d'adhérents et le nombre de houes fournies par la SATEC traduirait-il la possibilité de doubles acquisitions de matériel ou de vente à des non-coopérateurs ? En tout état de cause, deux constats s'imposent à la lecture de ce tableau :

1°- Il faut prendre en compte le fait que la SATEC introduit dans la société rurale une expérience de type nouveau qui, pour la première fois, s'intéresse à des innovations technologiques, en se dispensant le plus possible du concours de l'administration. Ceci étant, ces chiffres apparemment insignifiants, par rapport à la population totale concernée par l'opération, sont dignes d'intérêt ; ils expriment le libre engagement du paysan derrière un programme conçu du dehors. Ils témoignent ainsi d'une adhésion massive, dans la mesure où les paysans n'avaient jamais connu auparavant de propositions ayant trait à des modifications aussi profondes des façons culturales, de manière aussi rapprochée et généralisée. En effet, la CFDT ne proposait, comme nous l'avons montré précédemment, qu'une substitution variétale de coton et, à la limite, des techniques sommaires destinées à améliorer la qualité du produit ; il s'agissait donc d'une intervention marginale dans le système de production qui n'a par ailleurs pas duré pour des raisons pédologiques. L'expérience des fermes pilotes n'a pas offert davantage de possibilités de transformations, en s'écartant des structures de production pour créer un modèle artificiel d'exploitation agricole. En revanche, la SATEC a le mérite de partir des besoins exprimés par les populations et d'intégrer celles-ci à la mise en oeuvre d'une innovation technologique qui, si elle était arrivée à résoudre les problèmes de subsistance, aurait entraîné l'introduction d'une culture de rente.

2°- A la lecture du tableau d'évolution des exploitations équipées, le niveau d'équipement paraît incontestablement bas, par rapport aux 108.500 familles visées. Mais si

l'on considère le nombre d'acquisitions de houes par année, on s'aperçoit qu'il y a eu une augmentation des valeurs absolues entre 1962 et 1965.

Un taux de variation de 76% entre 1962 et 1963 traduit un intérêt certain ainsi qu'en témoignent les opinions favorables qui ressortent des enquêtes. Pour des raisons diverses, il baisse à 61% entre 1963 et 1964 pour atteindre 43% entre 1964 et 1965. Le manque de données, jusqu'à l'arrêt de l'opération en 1967, ne permet pas de se situer par rapport aux comportements ultérieurs de ces valeurs, mais l'évolution tend à la baisse. Est-ce à dire que les paysans se désintéressent progressivement de la culture attelée, au fur et à mesure qu'ils s'en informent et qu'ils en acquièrent une certaine expérience? Auquel cas, faudrait-il croire à un rejet, donc à un abandon éventuel des techniques acquises par les innovateurs ? Le taux de variation n'est peut-être pas très significatif pour révéler entièrement le phénomène en profondeur.

TABLEAU n° **16** : NOMBRE DE HOUES ACQUISES PAR ANNEE .

Année	1962	1963	1964	1965
Nombre de houes	453	1.459	3.056	3.727
Taux de variation (%)		76,30	61,50	42,80
Rapport de variation (base 1962)	1	3,2	6,7	8,22

Source : calculs effectués à partir du tableau précédent.

En effet, le rapport de variation indique que le nombre d'exploitations équipées au cours de la première année a été multiplié par 3 la seconde année, par 6,7 la troisième, et par 8 la quatrième. Comment alors soutenir l'hypothèse que l'échec de l'opération est dû à un manque d'intérêt de la population alors que les désirs, plus encore que les acquisitions de matériel, se sont accrus au fil des années ? Une adhésion aux innovations qui ne s'accompagne pas d'un accroissement du taux d'équipement écarte l'hypothèse simpliste du rejet. N'y a-t-il pas un verrou au niveau des possibilités d'accès au matériel ? Ce qui est conçu et vulgarisé comme "matériel simple et peu coûteux" par le technicien n'est-il pas finalement onéreux pour le paysan *moaga* des années 1960, au regard des revenus ruraux ? L'évolution des taux d'impayés du crédit d'équipement nous oriente dans cette direction.

TABLEAU n° **17** : TAUX D'IMPAYES DES EMPRUNTS D'EQUIPEMENT DE 1962 A 1967 .

Année	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Taux (%)	1,1	1,7	5	11	35	71

Source : L. GAMSONRE, 1983, p. 114.

Dès la première campagne de la SATEC, les adhérents ne sont pas parvenus à dégager des surplus commercialisables capables de faire face au remboursement des échéances de crédit. Or les premiers adhérents se sont recrutés parmi les "notables", les commerçants, les

anciens combattants, des "paysans" aisés dont le sort n'est pas lié à l'activité agricole. Comment comprendre cette évolution exponentielle du taux des impayés ? La majeure partie des paysans qui se sont jugés en mesure de "prendre le risque de l'incertitude" n'étaient pas à la hauteur du niveau d'équipement recommandé. Les pionniers de la culture attelée étant relativement plus solvables, les taux d'impayés ne dépassaient pas 1,1%. Mais les remboursements se sont-ils réalisés grâce à des surplus agricoles, auquel cas la culture attelée représenterait une solution au problème de subsistance, un progrès réel du revenu agricole ? Les premières traites n'ont-elles pas été remboursées grâce à des pensions de retraite, des salaires d'émigrés ou de revenus non agricoles, en l'occurrence le petit commerce, l'élevage et la boucherie ?

Les adhérents de la seconde génération, ceux qui ont hésité au moins pendant deux années avant de s'engager, sont ceux-là mêmes qui n'ont d'autres sources de revenus que l'agriculture, activité dont le rapport reste très lié aux aléas climatiques. Ils présentent donc moins de garantie que les précédents ; mais à quoi donc a servi le fonds de garantie déposé par chaque coopérative auprès de la banque, afin de couvrir ses sociétaires? On présume, en dépit de nos lacunes en matière de gestion et d'économie, qu'à des taux d'impayés aussi élevés de l'ordre de 35 à 70% comme l'indique le tableau ci-dessus, ce fonds ne soit point efficace pour assurer la régulation du capital indispensable à l'octroi de nouveaux emprunts. La non-solvabilité du paysan expliquerait la nette progression des impayés à partir de 1964, au moment où le "vrai" paysan répond favorablement à l'incitation des moniteurs. Comme nous tenterons de l'expliquer plus tard, la fin des années 1970 connaîtra une adoption massive de la houe tractée, moins par le biais d'un crédit à taux très élevé par rapport au niveau des productions agricoles que par suite d'une thésaurisation rendue possible par des expédients extra-agricoles et probablement aussi par les leçons tirées des années sèches de 1968 à 1974.

Au bilan de l'action SATEC, on retiendra que c'est moins la pédagogie d'approche du milieu que des erreurs d'évaluation des revenus paysans qui sont en cause dans l'échec de la culture attelée. L'intervention a eu le mérite de développer un type d'opération fondée sur une bonne connaissance du milieu, une prise en compte des besoins des paysans, une participation effective des populations à la mise en oeuvre du projet, une réalisation à la demande. Cette opération aurait pu apporter des changements importants dans le niveau de vie du milieu rural si son domaine d'intervention avait été beaucoup plus réduit, si l'encadrement avait été maintenu à la densité de la première phase, plus encore si les moyens simples qu'elle proposait n'étaient pas inaccessibles au paysan moyen. Les encadreurs auraient en effet remarqué que sous bon suivi des façons culturales vulgarisées, "on atteignait des rendements 'records' (...) de 1.340 kg/ha pour le mil et 1.890 kg/ha pour le sorgho, soit le triple des rendements traditionnels". Dans le cas général, les rendements se sont améliorés de 100 à 200 kg/ha (L. GAMSONRE, 1983, p.115). J.C. de WILDE (1967, p.174) signale des accroissements de rendement de l'ordre de "100% pour le sorgho, 75% pour le mil" si toutefois on pratique une fumure correcte, un des thèmes essentiels de la culture attelée. On verra par la suite qu'il existe d'autres pesanteurs ; mais la cause principale de l'échec de l'opération semble se situer au niveau d'une surévaluation des revenus ruraux. Or le thème du revenu rural recoupe des éléments aussi déterminants que la politique des prix, les spéculations agricoles, les disponibilités foncières, etc. En reconnaissant la complexité de la question, il ne faudrait pas perdre non plus la spécificité de l'échec d'une opération qui avait techniquement et méthodologiquement préparé le terrain pour réussir un changement capital de la condition paysanne : un encadrement relaché et une appréciation erronée des revenus ainsi que des possibilités de les accroître s'y sont opposés.

24. LES CENTRES D'EDUCATION RURALE (CER).

Le centre d'éducation rurale est initié en 1960, dans le cadre du premier plan quinquennal de développement, élaboré à la demande du gouvernement voltaïque par une société française, la SEDES (Société d'Etude de Développement Economique et Social). Les développements qui suivent sont empruntés aux descriptions faites par les études de J. C. de WILDE (1967), GAMSONRE (1983), et BELLONCLE (1984). Le projet voudrait faire de la croissance du secteur primaire une priorité du plan dont la réalisation passerait par une formation sociale, technique et intellectuelle des paysans. Il se propose alors de dispenser une instruction élémentaire et une formation agricole aux jeunes ruraux de 12 à 14 ans n'ayant pas pu, faute de place, accéder à l'école primaire classique, pour en faire des "animateurs pionniers" dans leur milieu d'origine. Pour cela, l'enseignement doit atteindre dans un délai très court les paysans et sensibiliser ceux-ci à la notion du développement. Il s'articule sur deux aspects :

- une alphabétisation fonctionnelle, sélective et intensive des jeunes, dans le cadre d'une scolarité de compensation ;
- un apprentissage de techniques agricoles sur des champs, terrain d'expérimentation et d'application de l'enseignement théorique, en vue de former des agents de développement, des forces de progrès dans la société traditionnelle.

La formation dure trois ans dans un centre situé dans le village, comprenant un logement, une salle de cours et un champ de 2 à 3 ha. Un moniteur recruté parmi les titulaires du Certificat d'études primaires et rapidement formé assure le fonctionnement du centre. On devait pouvoir, à partir de deux milliers de centres, assurer la scolarisation de 80% des garçons et 20% des filles. Le projet s'appuie cependant sur une intention paradoxale de maximiser le rayonnement social de la formation et de minimiser les dépenses, compte tenu de la modicité des fonds engagés. Alors que le coût de l'enseignement primaire classique s'élevait en 1966 à 98.575 FCFA par élève pour le cycle (soit globalement 12.000 F/an/élève), on affecte au CER 6.530 F par élève soit 19.590 F par élève pour le cycle. Pour amoindrir toujours les frais, la construction des bâtiments en matériaux locaux est à la charge des villageois.

D'après les statistiques du Ministère de l'Agriculture, les CER auraient connu un certain essor (voir Tableau n° 18). Au bout de sept ans, le nombre de centres a été multiplié par 4, celui des élèves par 3. Mais le taux de fréquentation évolue à la baisse, traduisant une difficulté de mobilisation plus expressive par le nombre de centres que par la diminution du nombre des élèves par centre. Cette baisse annonce-t-elle la décadence de l'institution, un rejet du CER par les populations rurales ? Sont probablement en cause le niveau des moniteurs hâtivement formés mais peut-être aussi une prise de conscience du paysan sur la nature réelle de l'éducation rurale. La formation n'est sanctionnée par aucun diplôme et n'offre ainsi aucune possibilité de promotion. Pour les parents, il s'agit d'une "formation au rabais", par rapport à une école élitiste qui prépare ses lauréats à des fonctions bien rémunérées et, de surcroît, pourvoyeuses de prestige et d'autorité.

TABLEAU n° **18** : EVOLUTION DES CENTRES D'EDUCATION RURALE.

Année	Création de centres	Nombre de centres	Nombre d'élèves	Nombre moyen d'élèves par centre
1962/63	180	180	8.893	50
1963/64	1	181	8.461	47
1964/65	114	295	11.920	41
1965/66	81	376	17.361	46
1966/67	119	495	22.000	45
1967-70	264	759	30.000	40

Source : Statistiques du Ministère de l'Agriculture 1961-1970 (in L. GAMSONRE, 1983, p. 122).

Dans les années 1960, le contexte encore pregnant de colonialisme et d'illusions sur les possibilités de libération n'incitait pas le paysan à envoyer son enfant dans une école qui en ferait un agriculteur "démuni" et sans pouvoir comme lui-même. Chacun rêvait de mettre plutôt son fils sur les traces des tenants du nouveau pouvoir, toujours perçu comme une menace pour la quiétude. Ainsi s'exprime un paysan du Bazèga :

> "ceux qui m'ont envoyé en prison sont les enfants de mes congenères ; je nourris l'espoir que les miens me délivreront de leurs griffes ; c'est la raison pour laquelle je les envoie à l'école, car seul le pouvoir arrête le pouvoir".

Pour beaucoup de parents, la libération du monde rural passe par ce qu'ils appellent "l'école du Blanc". Comme la Grande Royale sous la colonisation s'adressant au peuple des Diallobé, les *Mossé* avaient besoin "d'apprendre comment on pouvait vaincre sans avoir raison" (C. H. KANE, 1961, p. 48). Cette aspiration semble avoir bloqué l'engouement auquel on s'attendait pour les CER.

Le projet aura installé 264 centres en 1970, sur une prévision initiale de 2.000. Quant à l'objectif de 20 à 80% de scolarisation, le taux faible de 4% en 1968 ne laisse pas croire que l'avenir des centres sera meilleur. On a pu constater un absentéisme dans la fréquentation car le programme des CER coïncide avec la saison agricole ; face à l'urgence des besoins en main d'oeuvre, les enfants de 12 à 14 ans font l'objet de multiples sollicitations, surtout lorsque dans la plupart des cas, les jeunes qui dépassent cet âge quittent le village pour la ville ou les plantations de Côte-d'Ivoire.

Le monde rural perçoit, dans l'institution, une contradiction qu'il relève par la réplique suivante :

> "si la condition paysanne recèle de privilèges capables de garantir une subsistance correcte et de nous libérer de la misère comme on voudrait nous le faire croire, pourquoi un commis n'a-t-il jamais démissionné pour se convertir au métier de la terre, pourquoi le moniteur, qui en sait trop et qui voudrait nous apprendre notre

métier, ne nous rejoint-il pas pour en donner la preuve? Pourquoi, au lieu de former ses enfants dans son centre d'éducation rurale, les envoie-t-il à l'école des Blancs"?

Devant des réactions aussi vives, A. ZAGRE (1982, t.III, p. 68) a de bonnes raisons d'écrire :

"on veut former des cadres aptes à une pédagogie de la production (...maîtres d'éducation rurale...) à partir de lauréats d'une institution qui les a déracinés de la vie rurale et coupés des travaux qu'elle comporte".

Les avis recueillis auprès des formateurs en 1986 n'affichent pas plus d'optimisme. Ceux-ci estiment que les résultats ne sont pas satisfaisants car 90% de leurs anciens élèves ont quitté leurs villages ; le 1/10 restant n'applique pas les méthodes culturales qu'ils ont apprises au centre. Comment, dans ces conditions, peut-on espérer que le CER soit un tremplin pour le développement de l'agriculture?

Pourquoi un tel comportement ? Le paysan enverrait-il son enfant au CER pour la forme, par contrainte ou parce qu'il n'a pas d'autre formule ? Il semble que le recrutement revête, dans certains villages, un caractère "autoritaire". Sans avoir le courage de demander la fermeture du CER, au risque de se priver de propositions ultérieures éventuellement intéressantes pour eux, les villageois s'arrangent pour fournir des élèves tous les trois ans , en l'absence d'une école primaire.

La vocation structurelle et techno-économique des CER, dans le département de Toécé, ne semble avoir atteint aucun objectif. L'institution, en revanche, incite les jeunes à l'émigration ; les rudiments de français qu'on y acquiert constituent un petit avantage qui facilite l'insertion en ville ou octroie quelques grades dans les métiers domestiques. C'est pourquoi, disent les moniteurs, "les jeunes formés ou en cours de formation ne sollicitent qu'une seule chose : l'alphabétisation en français, afin de pouvoir bénéficier de tous côtés ; surtout, aller se faire petit commis en République de Côte-d'Ivoire, car tout homme de notre milieu qui n'est pas allé à l'étranger n'est pas considéré". Cette considération se rapporte à la disposition d'un certain nombre de signes : la bicyclette, le récepteur radio, la maison en toit de tôle ondulée, des équipements agricoles ; toutes choses que l'activité agricole de plateau ne permet pas, pour l'instant, d'acquérir dans l'immédiat. Après la formation au CER, l'élève pourrait faire, selon l'expression pertinente de L. GAMSONRE (1983, p. 124) "toute autre chose que le métier auquel sa formation le prédestinait".

De toute évidence, il y a un divorce apparent entre les objectifs du centre et les aspirations des villageois ; on pourrait à juste raison se demander si cela ne traduit pas un conflit entre ce que l'administration voudrait faire du paysan et ce que celui-ci voudrait être ?

Malgré les réformes apportées depuis 1970, notamment la création de structures post-scolaires d'insertion dans le monde rural, le CER (devenu CFJA : Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs) reste une institution marginale par rapport aux structures de production, gênante ou superflue pour ses élèves et l'organisation de la production agricole. Si le centre joue, en certains endroits du Yatenga, un rôle moteur vis-à-vis de l'innovation agricole, G. BELLONCLE (1984, pp. 193-194) constate qu'aucune de ces exploitations (tenues par les CFJA) n'a aujourd'hui atteint des performances techniques vraiment convaincantes. Le paysan étant, de nature sceptique, ne croyant que ce qu'il voit (J. d'AT DE SAINT FOULC, 1985, p. 282), attend des résultats significatifs ; or les CFJA n'arrivent pas toujours à réaliser sur leurs parcelles, en application des formules qu'ils veulent diffuser dans le monde rural, des rendements au moins équivalents à ceux de l'agriculture traditionnelle. Et l'on voudrait que le

milieu culturel soit réceptif!

Les faibles performances techniques des CER ne doivent pas faire oublier que la conception du projet a escamoté les préoccupations les plus évidentes du paysan et les aspirations profondes des jeunes vis-à-vis d'une mobilité socio-économique à rechercher hors du village et de la misère du métier de cultivateur. Pourquoi avoir tenu les chefs d'exploitation et les adultes à l'écart des orientations et de la formation des CER? Nonobstant un échec évident des CFJA dans le bassin-versant de la Bazèga, on s'obstine à les maintenir à Timbouè, Bousérima et Tensobentenga. Mosgo a obtenu la fermeture de son Centre et réclame, depuis deux ans, l'ouverture d'une école classique dont il a apprêté les locaux. Ce village a eu, le premier, le bénéfice d'un CER ; il a été le point de départ d'une organisation supra-villageoise de structures pré-coopératives. On présume donc qu'il est en avance sur les autres villages du bassin-versant. Aussi sa réaction peut-elle augurer, du moins orienter la lecture des aspirations paysannes dans ce domaine, donc suggérer les réactions que l'on pourrait attendre des autres villages, si toutefois ceux-ci en avaient les possibilités. L'attitude de Mosgo nous semble significative, compte tenu du "difficile face-à-face entre le paysan et le technicien" (P. PELISSIER, 1979) : rapport univoque de maître à élève, divergences entre aspirations paysannes et orientations du Centre, manque de crédit technique de l'opération, etc.

Les services compétents croient-ils toujours aux capacités des CFJA à engendrer des forces jeunes et dynamiques, agents et pionniers du progrès, profondément fixés à leurs terroirs villageois? Auquel cas, le technicien serait-il moins capable d'une dynamique du changement que le paysan dont il entend gérer le développement? Comme dans le cas de "l'aménageur aménagé" (G. SAUTTER, 1978), l'expérience des CER semble bien évoquer "l'éducateur éduqué".

25. LES ORGANISMES REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT (ORD).

L'ORD prend le relais de la SATEC à partir de 1967. Son domaine d'intervention couvre tout le territoire national. Il s'appuie sur l'idée de développement régional qui comporte l'avantage de tenir compte des spécificités des groupes et des espaces ; le pays est en effet réparti en zones agro-écologiques dont chacune relève d'un organisme décentralisé et financièrement "autonome". Malgré la diversité des situations inhérente au milieu physique, à l'étendue, aux activités des populations et aux sources de financement, on peut retenir le cas de l'ORD du Centre (Ouagadougou) qui englobe le bassin-versant de la Bazèga ; l'expérience de cet ORD fournira des éléments d'appréciation pour l'ensemble des institutions.

251. Définition et structures.

Les ORD, d'après leur statut, sont des organismes d'intérêt public fonctionnant selon les règles et avec la souplesse des sociétés privées. Ils associent les représentants, les élus, l'administration territoriale, les milieux professionnels, les autorités religieuses et morales, pour leur fonctionnement. Dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière, ils peuvent créer et exploiter des établissements agricoles ou agro-industriels. Leurs activités sont financées par des dotations et subventions de l'Etat, toutes formes de contribution des collectivités publiques ou de personnes physiques ou morales, publiques ou privées.

L'ORD de Ouagadougou se compose d'une direction administrative chargée de la définition et de l'orientation générale des actions, et d'une direction technique à laquelle incombe la mise en oeuvre des programmes d'activités. Un conseil d'administration se réunit une fois l'an pour évaluer les résultats de la campagne écoulée, analyser la situation de l'établissement et fixer les objectifs de la campagne suivante. Il se compose des préfets et hauts-commissaires, des représentants des ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Essor Familial, des Finances, de l'Eau, des Travaux Publics, ainsi que de la Banque Nationale de Développement, de la Direction de la Santé Animale et d'un représentant des agriculteurs.

Pour intervenir dans le monde rural, l'ORD du Centre a réparti son territoire en cinq secteurs et dispose de 102 agents d'agriculture chargés de la vulgarisation des thèmes techniques agricoles et de l'animation des groupements précoopératifs villageois.

252. Objectifs et moyens d'intervention.

La politique de développement rural de l'ORD poursuit quatre objectifs :

1°- technique : accroissement de la productivité agricole, par la vulgarisation de thèmes techniques modernes ;

2°- social : contribuer à la promotion paysanne, en favorisant la création d'associations d'intérêt économique, en l'occurrence les groupements précoopératifs et les coopératives ;

3°- économique : susciter la participation à l'échelon local des groupes sociaux, des personnalités politiques ou des hiérarchies traditionnelles à l'exécution des plans de développement ;

4°- régional : prendre en compte les particularités locales et/ou les problèmes régionaux dans l'élaboration des politiques de développement.

Ces objectifs devraient concourir à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire, à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales et, à faire de l'agriculture un secteur moteur dans le processus de développement du pays.

Les moyens d'intervention de l'ORD sont d'ordre technique, financier et structurel. Outre le Centre Agricole Polyvalent de Matourkou qui assure la formation des agents d'agriculture, permettant ainsi aux organismes de recruter le personnel compétent, les établissements reçoivent des assistances techniques internationales. Celles-ci s'expriment sous forme bilatérale, dans le cadre des accords de coopération entre la France et la Haute-Volta

depuis les indépendances ; des techniciens français, détachés auprès du pays, participent à la conception et à la mise en oeuvre des techniques agricoles modernes ; ce qui permet, semble-t-il, à la France de maintenir des sociétés d'économie mixte comme la BDPA, la CFDT, l'IRAT, l'IRHO, etc qui poursuivent leurs activités, dans le cadre des ORD. Des missions techniques d'autres pays (Allemagne, Italie, Chine Populaire) interviennent également. L'assistance sous forme multilatérale provient du PNUD (missions d'experts des Nations Unies), de la Compagnie Internationale de Développement Rural (CIDR), la Société Africaine d'Etudes et de Développement (SAED) et d'organismes privés à but lucratif.

Les ORD reçoivent, outre la subvention de l'Etat, une assistance financière sous forme de dons et de prêts à long terme, avec des taux d'intérêt modiques et amortissements différés de la part du Fonds d'Aide et de Coopération (FAC), de l'US Agency for International Development (USAID), du FED, de la BIRD, etc.

253. Les forces et les faiblesses de l'ORD.

A sa création en 1967, l'ORD de Ouagadougou bénéficie d'un terrain préalablement préparé par l'opération SATEC. Sur le plan technique, il s'agit de poursuivre la vulgarisation de la houe à traction animale. L'action des services de l'ORD a donc été facilitée car d'une part, les paysans ont eu le temps d'observer, et peut-être de se familiariser avec la culture attelée et les thèmes techniques y afférents ; d'autre part, les moniteurs de la SATEC qui disposent déjà d'une expérience de terrain ont été maintenus. La prise en compte des disparités régionales réduit la population de la zone agro-écologique de Ouagadougou à 22.000 km^2 et la population concernée à 860.500 personnes ; ce qui, par rapport à l'expérience précédente, offre théoriquement plus de possibilités de contact avec les paysans.

2531. Une structure lourde et un souci de consultation élargie.

La nouvelle structure est plus lourde au sommet. Elle associe au Conseil d'Administration toutes les institutions qui interviennent dans le monde rural ; ce qui représente un atout par rapport au passé et réduit à priori les pesanteurs d'ordre structurel. Sur le terrain, le contact avec le paysan reste simple, facilité par l'expérience des moniteurs SATEC et soutenu par le niveau de formation plus appréciable des nouveaux agents. En faisant de l'adhésion à la coopérative une des conditions d'accès au crédit agricole, l'ORD incite à la création quasi généralisée de groupements villageois.

La naissance de l'ORD coïncide avec le début des années sèches de 1968 à 1974. L'intérêt de cette coïncidence se trouve dans le fait que le temps d'observation et d'hésitation avait commencé à produire des effets favorables malgré l'indigence des revenus paysans ; mais la sécheresse semble avoir engendré un foisonnement d'initiatives à la recherche de solutions de recours. L'accroissement des emblavures étant à terme, avec la dispersion des soles, un moyen de prévenir le risque et d'en atténuer les effets, les paysans équipés en attelages se sont retrouvés plus aguerris que les autres à surmonter la situation. Aussi cette sécheresse a-t-elle été l'occasion pour les hésitants de confirmer leur adhésion à la culture attelée ; ceux qui avaient abandonné l'usage de la traction animale ou qui s'apprêtaient à le faire se sont ravisés. Cette conjoncture favorable à la diffusion de l'innovation, et sur laquelle nous reviendrons ultérieurement, n'a cependant pas suffi à donner satisfaction à l'action de l'ORD.

Les faiblesses sont de divers ordres ; le Conseil d'Administration, l'instance qui possède le pouvoir de décision et d'orientation ne compte en son sein qu'un seul représentant des paysans. La présence de celui-ci, on ne s'en doute guère, ne peut qu'être noyée dans la masse des autorités politiques et administratives, dans le débat des techniciens en tous genres. A la limite, peut-on se demander, ce représentant est-il réellement paysan? En tout état de cause, la conscience et le pouvoir paysan ne peuvent s'exprimer de façon significative lorsque la convocation de la session extraordinaire se fait à l'initiative du président ou à la demande d'au moins 1/3 de ses membres.

Des difficultés de gestion apparaissent, en raison d'une insuffisance de moyens financiers ; l'assistance financière y remédie quelquefois mais comporte virtuellement le risque d'influer sur les programmes d'activités.

2532. L'encadrement dans la dynamique du changement.

Sur le terrain, on ne peut que déplorer une carence notoire de l'encadrement ; en 1984, le taux d'encadrement pour l'ORD de Ouagadougou s'exprimait selon un rapport de un agent pour 8.436 personnes en moyenne, tous âges et sexes confondus. En retenant à 7 ou 8 le nombre moyen de personnes par unité de production, le rapport serait de un agent pour 1.055 à 1.205 unités de production. Une mauvaise répartition du personnel donne lieu à des situations davantage déplorables. Le sous-secteur de Toécé, qui compte en 1985 29.000 habitants répartis en 4.113 ménages dans 38 villages, relève de la charge de deux agents et d'une animatrice. Cette situation engendre une impression de surcharge qui n'est pas propre à encourager le travail des encadreurs. Ceux-ci se complaisent le plus souvent dans des rôles administratifs (E. DIANDA, 1984), transmettant les directives à partir de leurs domiciles, des marchés les plus proches et au hasard de leurs rencontres.

Il y a peut-être une appréhension particulière du rôle de l'agent d'agriculture qui fait croire à celui-ci qu'au-delà d'un certain nombre de villages, son travail devient impossible et son action aléatoire. Malgré des tâches théoriques propres à émousser les ardeurs, on déplore la fréquence des cas d'oisiveté chronique dans le corps des agents ruraux. Est-ce par inconscience professionnelle ou par cupidité que certains agents techniques ne trouvent presque jamais le temps de suivre ou conduire des expérimentations sur le terrain, sensibiliser ou animer les groupements villageois, faire le constat des dégâts provoqués par la divagation des animaux et qui constituent des sources fréquentes de conflits entre agro-pasteurs *mossé* et pasteurs peulh? Ils trouvent cependant le temps de travailler dans leurs champs personnels, aux heures de service. On évoque la difficulté de communication due à l'état des routes en saison des pluies ; ce qui est juste. Mais lorsque, dans le village où se trouve le champ de l'encadreur, les paysans ne bénéficient pas de séances de démonstration ou de réunions d'animation, on peut se poser des questions sur la vocation, la motivation professionnelle et l'utilité de l'agent technique d'agriculture. Il existe heureusement encore des agents dévoués à leurs tâches et qui font l'honneur de leur corps.

De notre point de vue, le fait pour un encadreur de posséder et de mettre en valeur un champ ne constitue pas forcément un détournement ou une espèce de magouille, même s'il en paraît à priori ; cela représente un avantage certain que :

- de se mettre dans les conditions de la production agricole ;
- d'éprouver, avec les paysans, les risques encourus par l'apparition intempestive

d'une période sèche au cours de la saison humide ;

- d'apprécier par soi-même les résultats d'une application technique sur les plans de l'économie du temps, des rendements, des productions absolues, de la conservation et de la restauration des sols.

En somme, c'est l'occasion de "se mettre dans la peau du paysan" (et peut-être d'aller à son école), pour se procurer les meilleures possibilités de comprendre et de traiter les questions du monde rural. En ce cas, on pourrait évoquer encore une fois la théorie de MENDRAS (1976) pour identifier l'encadreur comme un médiateur (non pas entre l'ORD qui donne des consignes et le paysan qui devrait les appliquer) dont le rôle consisterait à filtrer les éléments édifiants de la société englobante ou extérieure au village, de les traiter et de favoriser leur diffusion dans le milieu, au bénéfice des paysans ; ce rapprochement comporte cependant la faiblesse de faire de l'encadreur un vrai notable, par la possession d'un champ : il a des connaissances qui lui donnent une certaine garantie indispensable à la conduite d'expériences directes ; il dispose d'un salaire qui le met à l'abri du risque en cas d'échec et, ce faisant, peut répéter les essais pendant plusieurs années, sans mettre en péril la subsistance de sa famille ; aussi les paysans auront-ils trop de peine à l'accepter comme un des leurs. L'avantage réside dans la possibilité d'une confiance plus facile à réaliser, dans ces conditions que dans celles d'un agent qui fait bon conseiller agricole, tout en affichant un certain dédain pour le travail de la terre.

Il convient de se méfier d'une telle théorisation qui nous semble ici idéaliste : l'encadreur n'ouvre pas un champ pour servir de modèle au paysan à priori, mais pour réaliser des suppléments de ressources. Ainsi, pour des raisons qui nous échappent, il ne conduit pas forcément des méthodes culturales modernes et peut s'illustrer comme un contre-modèle par rapport à sa mission. Il a finalement un rôle ambigu vis-à-vis du processus du changement : il est théoricien, par son savoir livresque et son expérience sans cesse enrichis par des recyclages ou des séminaires ; il est médiateur parce que son employeur limite sa tâche à la transmission de consignes, en direction des producteurs ; il est praticien parce que le contact de la réalité du travail agricole remet en cause certains schémas théoriques acquis au cours de sa formation.

2533. Le système de crédit.

Le budget affecté au crédit provient en partie de fonds propres de l'ORD, l'essentiel étant constitué par des subventions accordées par la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA).

L'obtention du crédit est soumise aux conditions suivantes :

- pour les groupements villageois et les coopératives, ne pas avoir d'impayés supérieurs à 10% des crédits de l'année précédente ;

- pour les individus, appartenir à un groupement ou à une coopérative, être capable de verser 20% de la valeur du crédit au départ et 10% de la participation à un "fonds de garantie de la mortalité du bétail" ; accepter et être capable de rembourser le crédit avec un taux d'intérêt annuel de 11% (depuis 1983) en quatre annuités constantes. Il appartient au groupement ou à la coopérative de choisir, parmi ses membres, les personnes pouvant souscrire à ces conditions ; la caution du groupement en la matière constitue une avalisation.

Ainsi, la sélection des bénéficiaires du crédit répond à des critères de solvabilité ; de ce fait, elle bloque l'accès du crédit au paysan modeste. Tout porte à croire que le crédit ne s'adresse qu'à ceux qui en ont le moins besoin, selon le principe bien connu qui dit qu'on ne prête qu'aux riches.

Les tableaux ci-dessous aideront à mieux cerner la nature réelle du crédit et son éventuelle capacité à engendrer une dynamique des tehniques agricoles.

TABLEAU n° **19** : EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DU CREDIT AGRICOLE.

période	Taux par an (%)
avant 1979	5,50
1979-1981	9
depuis 1982	11

Source : K. ZERBO, 1983, p. 61.

TABLEAU n° **20** : ACCROISSEMENT DES PRIX DES CEREALES ET DU MATERIEL AGRICOLE ENTRE 1977/78 ET 1981/82 (en %).

Céréale	Taux d'accroissement du prix	Type de matériel	Taux d'accroissement du prix
Sorgho	56,25	CH 9	79,53
Mil	56,25	CH 6	83,70
Maïs	56,25	H_5 S	61,13
Riz paddy	51,11	Butteur	111,45
		Charrette PP	59,26

Source : K. ZERBO, 1983, p. 64.

L'ORD semble avoir joué jusqu'en 1971 un rôle d'incitation économique en aval de la production, en s'occupant de la commercialisation des céréales ; il a été relayé dans ce domaine par l'Office National des Céréales (OFNACER) qui, à partir de 1975, a acquis le monopole de la collecte et de la commercialisation des céréales sur l'ensemble du pays. Les prix consignés dans le tableau d'évolution des prix sont ceux que pratique l'OFNACER. Ce tableau montre déjà bien une lente augmentation des valeurs absolues. Le cours officiel qui est un prix non garanti mais qui fait office de "maximum autorisé", si on le considère comme un indicateur sérieux, faute de données corrigées, révèle à travers son taux d'évolution une dévaluation évidente due à ce que l'on pourrait appeler "l'échange inégal", l'inflation différentielle entre les produits céréaliers et les machines agricoles.

TABLEAU n° **21** : EVOLUTION DU PRIX D'ACHAT AU PRODUCTEUR DES PRINCIPALES CULTURES AU BURKINA (en francs CFA par kilogramme).

Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1987	1988
Mil	12	12	18	18	20	18	21	32	40	40	45	50	40	50
Sorgho	12	12	18	18	20	18	21	32	40	40	45	50	40	47,5
Maïs	13	13	18	18	20	18	21	32	40	40	45	51	40	50
Riz paddy	30	30	25	25	30	35	35	35	40	63	63	68	85	85
Arachides décort.	25,7	25,7	25,7	25,7	26,8	34	34	40	44	54	54	-	-	-
Coton	32	32	32	35	40	40	40	40	55	55	55	-	-	-

Sources : Office National des Céréales (OFNACER) ;
Organisme Régional de Développement (ORD) de Ouagadougou ;
Kassoum ZERBO, 1983

La comparaison entre l'évolution des prix du matériel agricole et celle des produits céréaliers permet peut-être de comprendre les difficultés que les paysans éprouvent à s'équiper en matériel moderne. Comment pourrait-on prétendre moderniser l'agriculture, par la vulgarisation de techniques efficientes, lorsque les équipements sont inaccessibles, en raison des faibles revenus ruraux? L'aventure de modernisation agricole, par le biais des équipements fournis par les industries, introduit un rapport commercial inégal qui s'oppose logiquement à l'épanouissement du producteur.

Enfin, indépendamment des cours officiels, les commerçants sillonnent les campagnes et offrent des prix bas, profitant de la situation d'enclavement de certaines zones excédentaires ou trafiquant avec les instruments de mesure. Alors que les autorités ont jusqu'à une date récente fixé les prix selon le poids, les paysans et les commerçants ont toujours pratiqué des transactions selon le volume ; ainsi la tine, le plat dit "yoruba" continuent de servir d'instrument de mesure dans la commercialisation des produits, dans les marchés ruraux. Ces objets, dans les mains des commerçants, représentent souvent de véritables instruments d'escroquerie : au moment de l'achat, on compte 8 mesures de plat "yoruba" pour une tine, plat à fond cabossé vers l'extérieur pour augmenter la contenance. A la revente, le même plat a un fond bombé vers l'intérieur, afin d'obtenir l'effet contraire du cas précédent ; par ailleurs, il en faut 7 pour faire une tine, au lieu de 8 comme à l'achat. On aura essayé de limiter ces pratiques d'escroquerie, en homologuant des équivalences entre le volume et le poids des produits, au niveau du Ministère du Commerce.

Le tableau n° 22 renseigne sur ces équivalences pour les prix, mais la question fondamentale reste celle d'une réelle correspondance entre le poids et le volume, celle-ci étant variable selon le produit. Nous n'avons aucune raison de mettre en doute le système élaboré par les services compétents ; mais ces équivalences ont-elles un impact significatif dans les actes de la commercialisation, quand les mêmes commerçants continuent de faire usage des mêmes instruments avec les mêmes partenaires ruraux qui ne semblent pas s'en

plaindre ; certains actes, à caractère purement économique, ont été socialisés : les instruments de mesure en font partie car leur usage permet d'établir une relation entre le vendeur et l'acheteur. On se retrouve face à une situation où le marchand est animé d'un esprit de cupidité, tandis que le cultivateur reste encore attaché à la signification sociale de l'échange, celui-ci soit-il maintenant monétarisé. Il ne s'agit donc pas de vendre au plus offrant mais de permettre soit l'établissement, soit le maintien d'une relation, par l'acte de vente. Cette attitude rappelle les réseaux de solidarité de la société traditionnelle ; comportement ambigu de quelqu'un qui vend pour avoir l'argent et qui peut se dispenser de vendre cher, parce qu'il privilégie encore des valeurs peu portées au mercantilisme. Ces mentalités sont bénifiques aux commerçants qui, sans aucun scrupule, oeuvrent de manière à ce que perdure l'ambiguïté qui les profite.

TABLEAU n° **22** : PRIX D'ACHAT AU PRODUCTEUR CAMPAGNE 1987/88.
(en francs CFA).

Unité de mesure / Produit	kilogr.	pot	double-pot	1/2 tine	Tine	Sac 100 kg
Mil	50	40	80	400	800	5.000
Maïs	50	34,75	69,50	347,50	695	5.000
Sorgho blanc	50	40	80	400	800	5.000
Sorgho rouge	45	31,05	62,10	310,50	621	4.500
Riz paddy	85	58	116	580	1.160	8.500

Source : Raabo n° AN V-0039/FP/CAPRO/DF/SFPT portant fixation des prix des céréales pour la campagne 1987/88.

Les calculs effectués au niveau de l'ORD de Ouagadougou, chiffres résultant d'une moyenne faite sur chaque produit, donnent le tableau d'équivalence suivant :

TABLEAU n° **23** : EQUIVALENCE DES INSTRUMENTS DE MESURE (Moyennes)

Produit	Poids d'une tine en kg	Poids d'un plat en kg	Poids d'un pot en kg
mil, sorghos, maïs, riz paddy	16	2,5	0,8
arachide graines	13	-	0,6
arachide coques	6-7	-	0,3
sésame	12	-	0,6

Source : ORD du Centre (Ouagadougou), 1987.

Comme on peut s'en apercevoir, ces données ne sont pas satisfaisantes. Si l'on connaît approximativement le poids de la tine pour les principaux produits céréaliers, des interrogations demeurent en revanche pour le plat. Ces résultats étant des étalonnages, on n'a de certitude qu'en ce qui concerne le pot, instrument fabriqué par les soins du ministère du commerce, en vue d'homogénéiser les mesures selon les volumes dans les transactions commerciales. La tine n'a pas une valeur standard ; lorsqu'elle ne correspond pas au poids ci-dessus indiqué, on dit qu'elle n'est pas réglementaire. En effet, comment un instrument qui, selon les marchés et la période de l'année, compte 7 ou 8 plats, lesquels plats ne sont en réalité que des objets d'escroquerie utilisés par les réseaux de commerce, peut-il servir d'étalon significatif? Et pourtant, les paysans préfèrent vendre leurs récoltes à la tine qu'au kilogramme, tout en sachant que le commerçant pratique des méthodes frauduleuses. Sans exclure d'autres pesanteurs en la matière, il est fort probable que cette préférence relève également d'une certaine familiarité avec l'instrument de mesure, d'une habitude à évaluer les récoltes selon le volume et non le poids. Il n'est pas à exclure que l'analphabétisme soit un verrou de taille pour l'adoption du poids dans les transactions commerciales : c'est, dit-on chez les paysans, par le biais de ce que l'on ne comprend pas qu'on se fait rouler".

Il ne faudrait pas rendre l'ORD responsable de toutes ces situations qui relèvent d'une conjoncture complexe. Il s'agit de montrer, par ces quelques développements, que la possibilité pour le paysan d'améliorer son niveau de vie et de développer une agriculture apte à jouer le rôle de "secteur moteur dans le processus de développement" du pays, conformément à l'ambition de l'ORD, est quasiment nulle ou très limitée. Malgré une conjonction de facteurs favorables à la fin des années 1960, l'action de l'ORD porte en elle-même des éléments de pesanteur au progrès ; les freins sont à situer :

- dans les structures de décision ;
- dans un système très sélectif d'accès au crédit, à des taux par ailleurs très élevés compte tenu du niveau des revenus et des possibilités agricoles ;
- dans un manque de personnel de terrain suffisamment intégré au monde rural pour jouer la "médiation" entre les collectivités locales et les progrès des sciences et des techniques en provenance de l'extérieur ;
- ddans la pratique de prix peu rémunérateurs et à évolution lente et qui, eu égard à la flambée des cours du matériel agricole, se révèlent incapables de susciter la course à l'équipement par lequel passe la croissance des revenus paysans.

Une fois encore, la tradition n'est pas en cause dans les freins du changement.

26. La formule AVV : une autre politique d'aménagement du territoire.

La création de l'Autorité pour l'Aménagement des Vallées des Volta (AVV) en 1974 répond à un souci de mise en valeur rationnelle et intensive des zones libérées de l'onchocercose dont les densités très faibles à nulles contrastent avec un plateau relativement "surpeuplé" (80 à 120 habitants/km^2). Jusque-là, les interventions s'étaient limitées au plateau, là où vivent les gens. Avec l'AVV, c'est l'idée d'une réorganisation de la carte du peuplement, notamment par un appel de flux démographique, qui sous-tend le projet. L'opération couvre une superficie de 27.000 km^2 répartis dans le bassin des Volta. Par rapport aux objectifs, à la mise en oeuvre de l'intervention et aux résultats, quelles conclusions peut-on tirer de l'impact de l'AVV sur la condition paysanne ?

261. Les objectifs et le plan d'aménagement.

Dans la perspective d'aboutir à une auto-suffisance alimentaire et de dégager des surplus agricoles dans les zones d'intervention, afin de pallier les déficits céréaliers à l'échelon national, le plan de l'opération devrait faire fructifier au mieux les potentialités des périmètres concernés et alléger en même temps la charge démographique du plateau. On y perçoit d'autres avantages tels que la création de nouveaux emplois, le maintien d'une partie de la population qui émigre dans les pays côtiers. L'objectif principal consiste à la mise en valeur rationnelle des vallées et à un transfert organisé de populations. Il fallait, en une quinzaine d'années, installer 29.000 familles sur des terres aménagées en culture sèche et 36.000 autres dans des périmètres irrigués. En tenant compte des emplois secondaires et tertiaires, 400 à 650.000 personnes auraient pu être installées. L'ambition a pour essence de développer, dans un premier temps, un secteur agricole moderne, en créant des villages modernes dotés d'infrastructures (routes, puits, écoles, dispensaires, etc.). Elle devrait se poursuivre par des aménagements agro-industriels (usines de transformation).

Des études agronomiques, sociologiques, économiques, morphopédologiques et hydrogéologiques ont été réalisées à l'échelon régional et ont permis de dresser un schéma directeur d'aménagement ; celui-ci a été affiné par des études de détail portant sur l'utilisation de l'espace. Les différentes zones d'aménagement ont donc été délimitées sur des données très précises. Par rapport aux opérations antérieures, l'AVV dispose de puissants atouts, en considération de la somme de connaissances que laisse supposer le nombre des études ; le risque d'échec semble apparemment mince, dans la mesure où toutes les données du milieu sont connues et maîtrisées avant la mise en oeuvre de l'opération.

262. La mise en oeuvre de l'opération.

Elle regroupe l'ensemble des conditions de recrutement et d'installation des migrants, l'application des thèmes techniques et les supports du nouveau système agricole des périmètres. On négligera volontairement le dispositif purement technique pour s'intéresser à la relation entre l'AVV et le colon, dans les efforts d'adaptation ou d'intégration de celui-ci à un système qui lui est étranger et dont la conception procède d'une stratégie de rupture dans tous les sens avec le monde rural.

Le candidat recherché doit satisfaire aux critères suivants : être marié, être volontaire, disposer d'au moins trois actifs dans la famille, accepter de quitter son village d'origine pour s'installer sur un périmètre d'affectation, s'engager à respecter les thèmes techniques vulgarisés. Les familles ayant déjà acquis une maîtrise de la culture attelée sont prioritairement retenues. Ainsi, la sélection permettrait d'agir sur une population quasi homogène et dont chaque membre est connu dans les moindres détails.

La ferme du colon se compose d'une part, d'un champ de case (1 ha) dont l'exploitation est laissée à l'initiative de chacun, et d'autre part, de parcelles de cultures (de 3 à 18 ha) dont la mise en valeur est strictement contrôlée par l'AVV : semis en lignes, utilisation obligatoire d'engrais et de semences sélectionnées, assolements et rotations dirigés, obligation de traitements phytosanitaires, respect scrupuleux du calendrier agricole pour toutes opérations.

Grâce à un système de crédit, obligation est faite au colon d'utiliser des équipements à traction bovine, à partir de la troisième année d'installation. Le colon bénéficie d'un soutien spécifique, notamment des taux d'intérêt modiques pour le crédit d'équipement, une protection contre le risque de mortalité du bétail, un encadrement très dense : 1 encadreur pour 25 puis pour 50 familles à partir de la sixième année, enfin 1 pour 100 (I. ZEBA, 1978, p. 32). Par rapport à la SATEC et à l'ORD, l'AVV développe un encadrement très rapproché et une formule très dirigiste. Les conditions de desserte, de crédit, d'équipements agricoles et sociaux, d'encadrement, etc. permettraient au colon de réaliser un système intensif associant élevage et agriculture, avec des rendements prévisibles de 800 à 1.000 kg/ha pour le coton et le petit mil, 900 à 1.000 kg/ha pour le sorgho. En aval de la production, l'AVV intervient pour aider à la commercialisation du coton par la SOFITEX (ex-CFDT) et favoriser les échanges entre les villages, par la création de marchés.

L'innovation apportée par l'AVV a été la formation fonctionnelle des colons, pour favoriser une bonne compréhension avec les techniciens et une maîtrise des opérations de vente. Cet enseignement, dispensé en langues nationales au cours des deux premières années, vise également la formation de "paysans leaders" ou futurs gestionnaires de petites entreprises artisanales et commerciales. Des formations spécifiques sont adressées aux jeunes pour aider à leur insertion dans la société rurale en mutation, et aux femmes pour l'amélioration de la vie paysanne (hygiène, santé, alimentation, etc.).

L'opération AVV fait de la modernisation agricole son action principale. Elle intervient en amont et en aval de la production ; de même, elle semble s'intéresser à tous les aspects de la vie des colons. Ainsi conçue et dirigée, elle recèle d'éléments favorables à un accroissement des revenus ruraux. Quels bilans peut-on établir sur son impact socio-économique de façon globale ?

263. La condition paysanne dans les périmètres : bilan et critiques de l'opération.

En regard des objectifs de l'AVV, deux questions méritent une attention particulière. Le colon représente-t-il un modèle pour les paysans du plateau, auquel cas il serait possible d'envisager que la formule AVV, dans certains de ses aspects, soit recommandée pour une dynamique réelle du changement en milieu rural *mossi* ? L'opération apporte-t-elle une vraie solution à l'émigration rurale? Il nous faudrait placer le colon dans son périmètre pour rechercher des éléments de réponse.

Les périmètres aménagés de l'AVV offrent une autre lecture de la société rurale, une "société locale" cosmopolite, constituée de fragments d'origines diverses et liés entre eux par un ciment extérieur, dans une structure artificiellement créée par l'Administration.

Sur le plan de l'organisation sociale ,la conception du village AVV répond beaucoup plus à une préoccupation économique qu'à une préoccupation spécifiquement régionale et sociale. En limitant la dispersion de l'habitat et en fixant le parcellaire de façon définitive, l'Autorité aura empêché toute forme de regroupement par affinité ; les relations sociales en sont déterminées (réseaux d'échanges et de solidarité); la notion de quartier disparaît de fait, celle de parenté ayant été rejetée par les conditions du recrutement. L'unité de production se réduit à son expression la plus simple. A la complexité des rapports de production des systèmes traditionnels, s'oppose ici une identité parfaite entre l'unité de résidence, l'unité de production et l'unité de consommation.

Les solidarités villageoises s'expriment dans un contexte nouveau, avec ses structures propres : comités de gestion, fonds de développement villageois, caisse d'épargne et de crédit, organisations de jeunes et de femmes, etc. autant d'éléments totalement étrangers à la société *mossi*, créés, orientés et animés par l'Administration. La vie paysanne et la physionomie du village se trouvent tronquées par rapport aux sociologies rurales du plateau. A quelques variantes près, les établissements humains dans les périmètres aménagés, offriraient des paysages similaires eu égard à l'imposition des assolements, des rotations et des quota entre cultures commerciales et vivrières, si toutefois les conditions micro-topographiques, morphopédologiques et hydrogéologiques n'apportaient pas leur facture à l'interprétation des espaces.

Sur le plan des structures démographiques , le troisième âge n'a pas sa place. Il s'agit encore d'une population jeune et dynamique, disposant d'une forte capacité de production et présentant une forte capacité de reproduction. L'âge moyen des chefs d'exploitation dans le périmètre de Bané était de 42 ans en 1978, et 38% d'entre eux appartenaient à la tranche des 35-39 ans. Les moins de 14 ans constituaient 47% de la population totale la même année (INSD, 1978). Ce taux est allé croissant et a atteint près de 53% en 1981. En l'absence d'autres paramètres d'évolution, on présume que la croissance démographique ne manquera pas de poser, à terme, la question de la seconde génération, dans les premiers blocs installés depuis une décennie ; les mariages et l'accès à l'autonomie de production qui en découlera imposent que l'on en tienne compte dès maintenant, dans la politique d'aménagement. La physionomie du parcellaire ne pourra se maintenir ; une nouvelle demande s'exprimera en terres, en facteurs de production, en équipements sociaux, en structures d'encadrement, etc ; et on ne sait pas quelles sont les alternatives envisagées par l'Autorité, par rapport à ces données.

TABLEAU n° **24** : EVOLUTION DU NOMBRE DE MIGRANTS INSTALLES.

ANNEE	1973	1974	1975	1977	1978	1979	1980	1981
Nombre familles	09	204	377	664	977	1.579	1.916	2.135

Source : Rapport technique Migrations/AVV, 1981.
(in D. M. D. ZONGO, 1982, p. 49).

Les conditions de recrutement, qui semblent avoir répondu à une logique du succès technologique comme préalable à la rentabilité financière de l'opération, ont écarté la fraction de population la plus portée à l'émigration ; nous l'avons démontré dans nos travaux antérieurs (1985). Par rapport à l'objectif d'installation de 65.000 familles, le compte est encore loin au bout des 15 ans. En 1981, 2.135 familles (soit 18.550 personnes) sont installées dans 58 villages, venant pour la plupart des régions du Moogo central (34,22%) et du Centre-nord-Kaya (38,92%). Les conséquences démographiques sur les régions susceptibles de fournir des migrants aux périmètres AVV sont à peine perceptibles ; le nombre de colons installés représente 25 à 35% de l'objectif initial. Il semble même que si l'opération aboutissait à l'installation des 650.000 personnes en 15 ans, cela n'aurait pas pu permettre une absorption du croît démographique (850.000 personnes) réalisé par les zones fournisseuses de colons (O. NEBIE, 1987, p. 293).

Sur le plan économique , le dirigisme et les facilités d'accès au crédit ont eu pour résultat un net accroissement des productions ; il convient toutefois de relativiser cette affirmation. L'AVV estime en 1981 que les surplus dégagés dans l'ensemble des blocs correspondent à 28% de la production totale, représentant une moyenne de 94 kg/personne et 771 kg/famille. La même année, les revenus agricoles des exploitations se sont étalés entre 200.000 et 600.000 francs CFA, distribués autour d'une moyenne de 319.073 CFA contre 48.050 CFA dans le système traditionnel (A. ZONGO, 1982, p. 36). La comparaison doit cependant tenir compte d'un certain nombre de charges, en l'occurrence le remboursement de crédit qui peut atteindre 40% du revenu annuel (SOULAMA, 1978), du système de production AVV qui ne laisse plus aux femmes ni aux dépendants le bénéfice de champs individuels *beolse* ; les produits de ces champs ne sont pas comptabilisés dans l'évaluation des revenus du système traditionnel.

Ce cliché ponctuel voile la réalité ; une récente évaluation a révélé que la situation n'est pas si avantageuse que semble l'indiquer l'étude de D. M. D. ZONGO sur un bloc en 1982. En considération du projet qui espérait relever le revenu annuel par tête à 40.000 francs CFA (soit 4 fois le revenu acquis en milieu traditionnel), les chiffres ci-dessus indiquent déjà que le niveau escompté n'est pas encore requis, puisque le revenu par tête à Linoghin aurait été de 31.900 francs en 1982. On serait peut-être entrain de faire des progrès vers le chiffre prévisionnel ; mais que sait-on des revenus par tête la même année en système traditionnel, y compris les récoltes des *beolse* individuels? En réalité, le bilan établi par O. NEBIE (1987, p. 291) montre que "les résultats économiques du colonat sont en deçà des prévisions, et sont loin de couvrir les besoins en nourriture". Le tableau n° 25 ci-après que nous lui empruntons indique que depuis 1977, seules deux années ont été excédentaires au plan alimentaire pour l'ensemble des périmètres aménagés.

TABLEAU n° **25** : PRODUCTION DE CEREALES A L'AVV DEPUIS 1977.

ANNEES	PRODUCTION TOTALE CEREALES (tonnes)	CONSOMMATION TOTALE (tonnes)	DIFFERENCE (tonnes)
1977	1 760	1 464	+ 296
1978	2 040	2 160	- 120
1979	2 491	3 360	- 869
1981	6 029	-	-
1982	5 845	4 468	+ 1 377
1983	5 744	5 946	- 202
1984	5 411,5	6 398	- 0986,5

Source : O. NEBIE, 1987, p. 292.

Une situation localisée dans l'espace ou dans le temps peut donner l'impression inverse de la réalité ainsi dépeinte, malgré les possibilités de risque que permettent la densité de l'encadrement, le crédit et les couvertures contre les calamités et la mortalité des animaux de trait. En échange de ces assurances fournies par l'AVV, les colons des périmètres aménagés renoncent à leur esprit d'initiative, à privilégier des stratégies authentiquement paysannes, avec toute la souplesse que l'on peut reconnaître à ces dernières sur le plan des adaptations spontanées.

Sur le plan technique en effet, toutes les opérations culturales, l'ensemble du calendrier agricole, l'élaboration du système de production incombent aux services techniques de l'Autorité. Ceux-ci font obligation aux paysans de respecter scrupuleusement l'exécution du calendrier : dates des façons culturales, rotations et assolements, utilisation d'intrants, etc. Cette rigueur devrait permettre d'obtenir des rendements avoisinant une tonne/ha, de réaliser l'autosuffisance alimentaire dans les périmètres et de dégager des surplus qui contribueraient à résorber les déficits céréaliers, fréquents au niveau national ; dans l'hypothèse que cette ambition est atteinte, on peut se demander : à quelle échéance adviendra la libération paysanne, l'image d'un paysannat capable de maîtriser par lui-même des techniques performantes sur des spéculations de son choix? Or, non seulement le bilan céréalier est globalement négatif depuis 1977, mais le succès technologique recherché semble consacrer l'intégration du paysan au système capitaliste international, à des structures étrangères d'exploitation agricole, qui engagent le colon dans une spéculation mixte (70% de cultures vivrières et 30% de cultures de rente), dans un marché dont il ne maîtrise pas les mécanismes, sans lui accorder la possibilité d'un autre choix. En témoignent les expulsions de ceux qui ne respectent pas les directives.

TABLEAU n° **26** : EVOLUTION DES RENDEMENTS DANS LES PERIMETRES AVV.
(tonnes/ha)

ANNEES	COTON	SORGHO	PETIT MIL
1973	575	833	666
1974	601	873	647
1975	582	958	820
1976	778	949	452
1977	689	-	-
1978	1 167	-	-
1979	1 080	-	-
1980	883,4	915	-
1981	1 075,9	1 006	632
1982	1 400	806	480
1983	990	750	-
1984	890	791	-
1985	1 282	978	851

Source : O. NEBIE, 1987, p. 289.

De la contradiction entre un succès technologique recherché à tout prix, et en vain , par une rigueur d'encadrement (pour des raisons de crédits contractés par l'Etat auprès d'organismes internationaux) et la dépendance accrue de la paysannerie, une question pertinente apparaît : l'AVV aurait-elle pour vocation la création d'îlots de prospérité dans les vallées, alors qu'on est toujours dans la phase d'agriculture sèche? Auquel cas, ces îlots seraient-ils capables d'engendrer une dynamique bénéfique à l'ensemble de la société paysanne avec laquelle les colons ont rompu tous contacts? Par rapport à l'état de crise diffuse au Moogo, les colons des périmètres aménagés auraient-ils choisi la même approche du développement si la possibilité leur avait été donnée? En considération de la part du crédit dans le revenu (40% à Bané en 1978), de la baisse de 50% du pouvoir économique des femmes dans le même périmètre, de la faible part de la contribution interne au coût global de l'investissement (4% selon SOULAMA, 28% selon les calculs effectués sur les chiffres publiés par O. NEBIE de 1972 à 1984); les périmètres AVV ne risquent-ils pas de devenir, à l'instar celui de la vallée du Kou, des "sous-espaces aliénés, prolétarisés" (D. OUEDRAOGO, 1979) dans lesquels le paysan subirait une exploitation à outrance, dans un engrenage de systèmes de dépendance en amont et en aval de la production? L'augmentation des impayés du crédit agricole n'indique-t-elle pas

une dégradation des conditions de vie des colons, du moins signale-t-elle l'existence de sérieuses difficultés ; en effet, les impayés sont passés d'environ 14 millions en 1982 à 40,5 millions en 1983 et à près de 43 millions en 1984.

Conclusions : En quoi l'opération AVV peut-elle être considérée comme un échec ou une réussite, en matière de développement rural? Un recrutement sélectif des colons, une réglementation rigoureuse des conditions de la production, un encadrement dense ont semblé constituer une garantie pour de bons résultats, étant donné que les conditions du milieu physique ont été réellement étudiées en profondeur. Tout cela est resté cependant à l'initiative des experts et des bailleurs de fonds qui, en raison de l'importance de leurs apports dans le financement de l'opération, ont dû avoir une influence dans les orientations du projet. L'Etat, qui en assure la gestion et la mise en oeuvre, est gêné par les incertitudes relatives au renouvellement ou à l'acquisition des bails.

Plus que dans les cas précédents, l'AVV est une rupture au plan sociologique, spatial, économique, technologique. Le tout représente un vecteur de changement localisé et dont le sens rigoureusement orienté, pour des raisons de rentabilité économique et non en termes d'aspirations paysannes, fait du colon un ouvrier agricole dépossédé de ses savoirs, de ses capacités d'initiatives personnelles. L'opération aura révélé les contradictions entre les orientations des politiques de développement et les aspirations paysannes ; alors même que le thème de l'autopromotion paysanne figure dans la majeure partie des programmes d'action des organismes et des services intervenant dans le milieu rural, l'AVV se présente comme un véritable contre-modèle du discours politique. Une opération aussi complexe semble cependant difficile à évaluer, sans entrer en profondeur dans l'analyse des données qui, elles, sont évolutives, compte tenu d'un certain nombre de réaménagements indispensables à l'adaptation des plans initiaux aux réalités du terrain. Cette piste ne manque pas d'intérêt mais ne nous paraît pas indispensable dans la lecture du changement dont l'AVV représente une forme à prendre en considération.

CONCLUSION : l'intérêt ou le besoin du changement.

Les interventions postérieures à 1950 ont le mérite de s'appuyer sur des propositions d'ordre technologique. Elles ont tenté de coïncider avec les intérêts des paysans ; pour cela, elles ont développé des méthodes jugées appropriées pour faire accepter les techniques vulgarisées (sensibilisation, expérimentation). L'adoption de celles-ci a posé cependant des difficultés au nombre desquelles la méfiance vis-à-vis des propositions exogènes (conscription, cultures obligatoires, travail prestataire gratuit, etc.). Les différentes formes de rupture ont constitué ou engendré, à des degrés divers, des pesanteurs au changement ; il s'agit notamment de la modification des rythmes de travail, la concurrence entre les cultures vivrières et commerciales, les inadéquations entre innovations et préoccupations paysannes, les conflits entre structures sociales traditionnelles et nouveaux modes d'organisation du travail, le coût de l'innovation.

En dépit des efforts d'approche des techniciens, les institutions rurales restent dominées par des personnes extérieures à la société locale ou par des "notables" ou des intermédiaires qui jouent le rôle de filtre, d'écran ou de catalyseur vis-à-vis du changement et selon leurs intérêts. On est ainsi passé d'une politique de contrainte au cours de la période coloniale, à une politique de manipulation à partir de la décennie 1950. Le constat général est que le développement rural continue d'être pensé de l'extérieur, sans recourir à aucune forme de contribution des savoirs technologiques traditionnels, lorsqu'il ne remet pas ceux-ci en cause. La négation d'une expérience significative du milieu par les paysans a été maintenue au point d'opposer traditions et capacités d'innovation des groupes, de créer un parrainage de fait à l'égard de la société rurale.

Malgré la démarche descendante appliquée dans la mise en oeuvre des opérations, les réactions paysannes face aux différentes propositions indiquent des possibilités de lecture d'une dynamique du changement :

1°- les développements précédents ne contredisent pas l'hypothèse formulée précédemment et selon laquelle la tradition ne s'oppose pas toujours à l'innovation, surtout lorsque celle-ci correspond à un intérêt évident pour le groupe ou pour des membres influents de la société locale. Ainsi, la récupération des fermes-pilotes par les notables traditionnels bien qu'il ne se fût pas agi pour eux de vulgariser un modèle d'exploitation qui aurait inévitablement modifié les rapports de production et la répartition des pouvoirs à l'intérieur des groupes ; de même l'adoption des cultures arachidières ou cotonnières, en vue de constituer un revenu monétaire indispensable à la fiscalité coloniale ; en témoigne également l'adhésion massive des populations à la première tranche de l'opération SATEC qui a consisté à fournir de l'eau et des vivres à quantités suffisantes, afin de lever les problèmes de soudure alimentaire et d'atténuer la corvée d'eau en saison sèche.

2°- l'innovation n'a d'intérêt pour le paysan que si elle apporte un bénéfice immédiat, corollaire de l'observation précédente (augmentation de la production, économie d'énergie ou de temps par exemple). Comment expliquer l'adoption sélective des thèmes de la culture attelée?

3°- l'intérêt seul ne semble pas suffisant pour entraîner l'adoption du changement technologique ; il faudrait qu'il y ait un besoin réel et que le coût de l'innovation soit accessible par les moyens propres du paysan.

Le résultat de chaque intervention représente un cas spécifique dans le temps et dans l'espace, même si toutes les opérations traitées ci-dessus ont couvert directement ou par leur influence le bassin de la Bazèga. En rapprochant les conditions du milieu physique et humain, la spécificité de chaque opération apporte un élément ou une direction susceptible d'aider à une lecture de la dynamique du changement. Cette dynamique a-t-elle des exigences qui pourraient être la somme des réponses paysannes à chaque type d'intervention? On serait tenté, dans une telle perspective, de formuler que la culture du coton au Moogo a été limitée à quelques années, à cause d'une pédologie défavorable, en dépit de l'intérêt des paysans ; ce serait en revanche un milieu culturel défavorable qui a conduit à l'échec les expériences des fermes-pilotes et des centres d'éducation rurale ; la SATEC, l'ORD et l'AVV ont bénéficié chacun d'un milieu favorable mais dans les trois cas, l'absence de vecteurs économiques (surévaluation du revenu paysan, prix non rémunérateur des produits agricoles, baisse du pouvoir d'achat féminin, difficultés de remboursement des crédits, etc) aura limité, à des degrés variés, l'efficience des formules.

3. LE PERIMETRE DE BAZEGA : un exemple de mise en oeuvre de politiques de développement.

Introduction :

Le périmètre regroupe un ensemble d'interventions d'institutions religieuses, coopératives, étatiques et de particuliers sur environ 160 ha aménagés en cultures fruitières, semencières, maraîchères, exploitant les eaux de surface d'un lac de retenue d'eau.

Il manque de données exhaustives sur ce lac qui a donné son nom à la province qui l'abrite depuis 1984 ; on sait, d'après le recensement de l'ONBAH (1985), que le barrage existe déjà en 1961, sans qu'on puisse donner la date de sa construction. Selon les villageois, l'édification de la digue remonte aux environs de 1956. A cette époque, les établissements humains environnants étaient cependant bien peu nombreux ; la situation de la retenue en bordure de la forêt classée de la Volta Rouge exposait probablement les hommes aux attaques des fauves et à la déprédation de leurs cultures par les pachydermes et les singes. Le taux actuel de prévalence de l'onchocercose dans certains villages comme Yougoudri, sur la rive droite de la rivière Bazèga et en amont de Lilbouré, suggère que l'on prenne en compte cette donnée dans la faible occupation des pourtours du lac, en dépit des mesures autoritaires d'interdiction d'installation ou d'évacuation de villages au cours de la période coloniale, pour des raisons épidémiologiques. Ces raisons probables auraient-elles justifié que ce terrain de chasse aux ressources hydrauliques relativement importantes n'aient suscité aucune initiative d'aménagement hydro-agricole, pendant au moins une vingtaine d'années après la construction de la digue de retenue ? Les propriétaires fonciers de Lilbouré, sur la rive gauche du lac, semblent n'avoir manifesté aucun intérêt pour la mise en valeur des terres très riches (vertisols et sols bruns eutrophes), avant qu'un citadin particulier et un centre horticole ne soient venus s'installer et valoriser les ressources à leurs yeux.

31. La genèse d'une dynamique de l'espace.

Les changements qui ont eu lieu depuis une décennie dans le département de Toécé au point de valoir une renommée régionale à la sous-préfecture de Kombissiri, puis à la province de BAZEGA s'appuient sur le dynamisme des acteurs du milieu, mais surtout sur la présence de la ressource eau qu'il importe de connaître.

Le lac de Bazèga s'étend en amont d'une digue de barrage de 580 mètres de long, haute de 6,50 mètres et dont la largeur de la crête ne dépasse guère 3,50 m, construite en blocs de cuirasse et reliant les villages situés de part et d'autre du plan d'eau. Celui-ci occupe une superficie maximale de 253 ha sur une longueur de 5,5 km et une largeur de 500 mètres en moyenne, recevant les eaux ruissellantes d'un impluvium de 238 km^2. D'une profondeur moyenne de 1,33 mètre (5,5 m maximum aux hautes eaux), Bazèga possède un volume d'eau important, variant entre 2 et 5,35 millions de mètres cubes, disponible toute l'année (ONBI/K. H. KABORE, 1983). En dehors des entailles provoquées par les torrents après les averses orageuses, aucun élément de relief ne rompt la monotonie générale des pentes. Avec une déclivité moyenne de 1 à 2%, aucun faciès topographique n'offre de site approprié à un aménagement hydraulique significatif, en amont de celui de Bazèga (Cartes pages 201 & 202).

fig. 17 : BASSIN-VERSANT DE LA BAZEGA : Hydrographie.

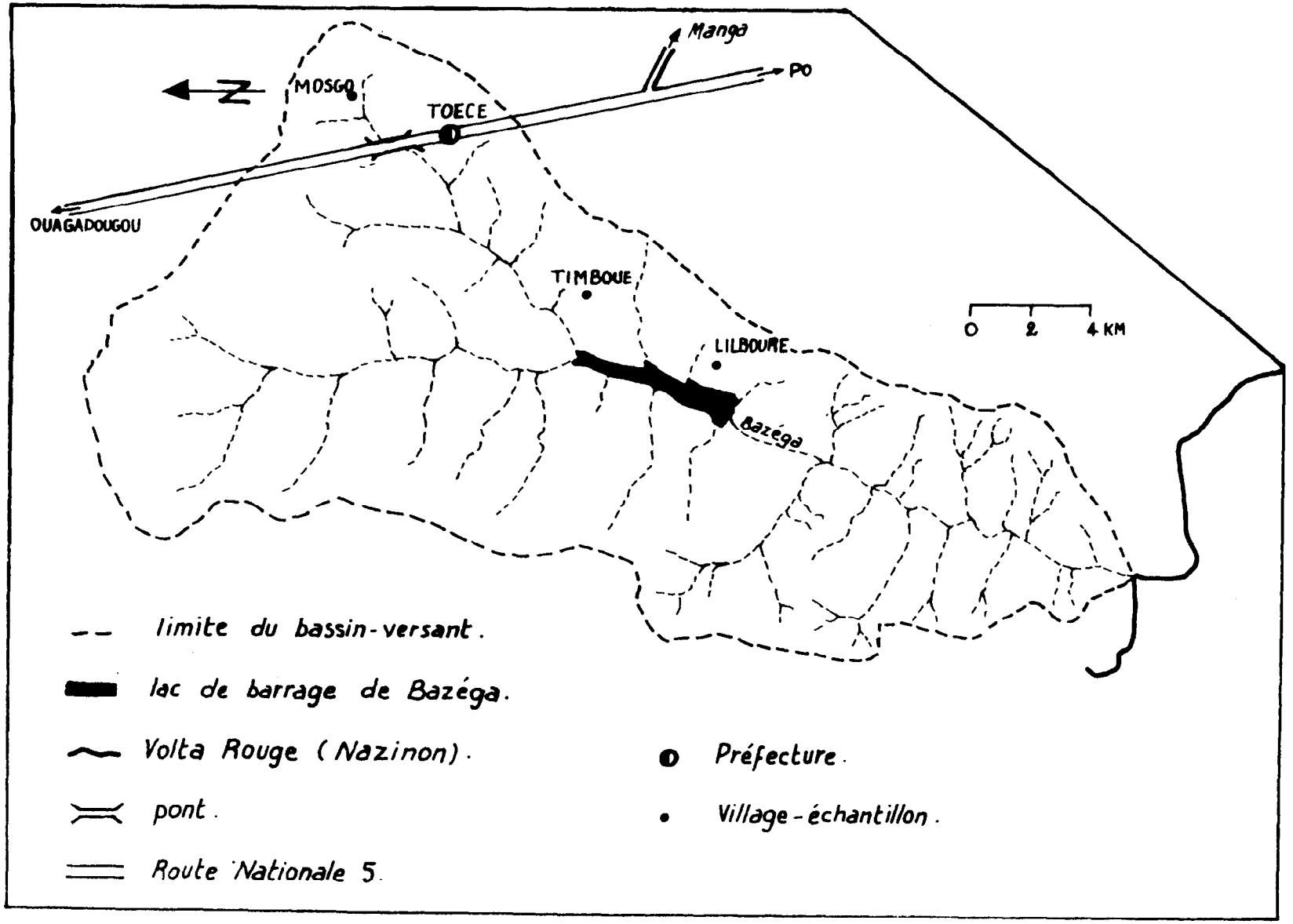

fig. 18 :

BASSIN-VERSANT DE LA BAZEGA : Croquis topographique.

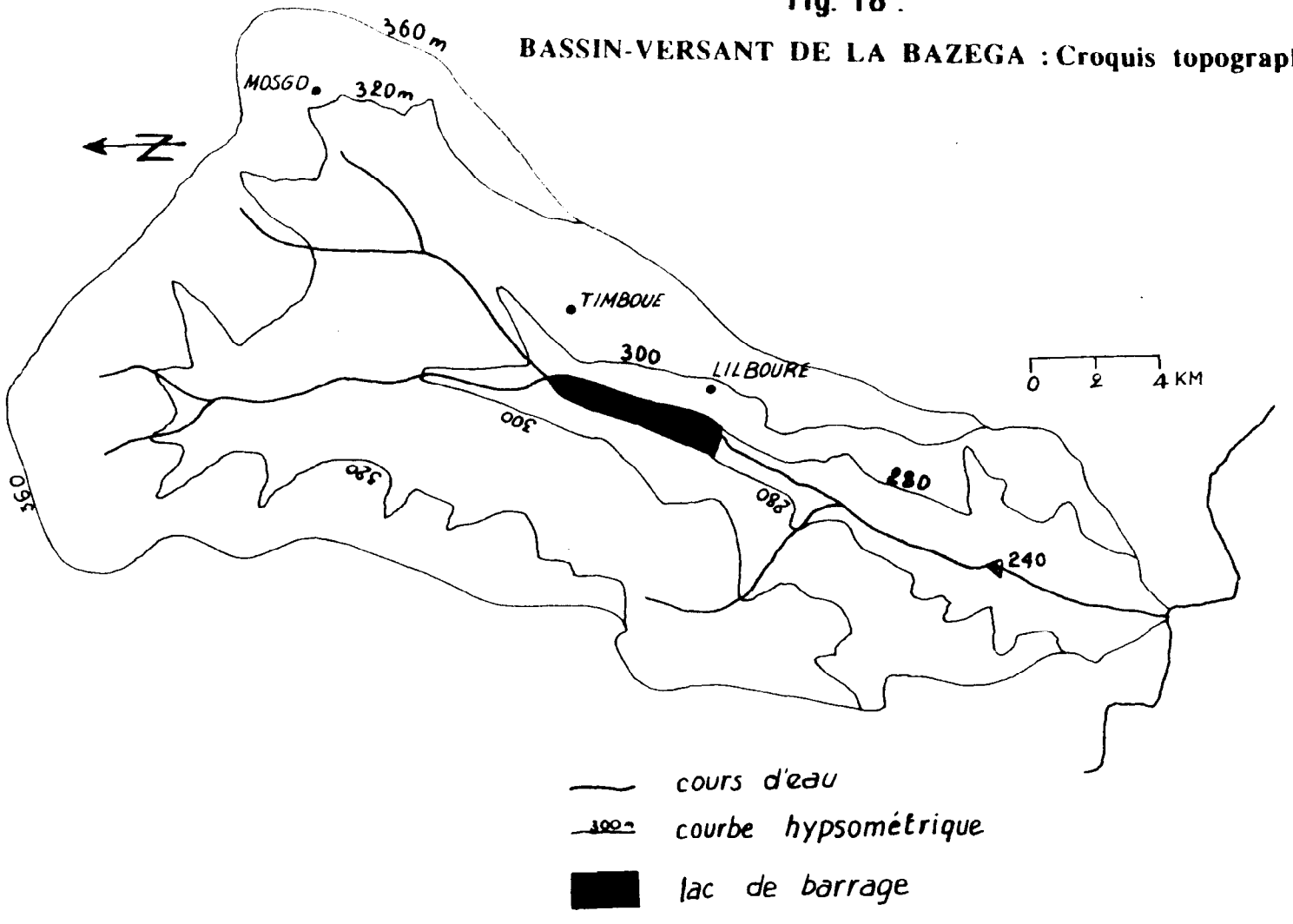

L'histoire du périmètre d'irrigation commence en 1976, au sortir de la période des années de sécheresse, avec l'installation de la Mission Adventiste qui ouvre un centre de formation maraîchère à partir d'octobre 1977. A peu près au même moment, le Fonds Européen de Développement (FED) finance la création d'un périmètre maraîcher, pour le compte de l'Union Voltaïque des Coopératives Agricoles et Maraîchères (UVOCAM) qui, à partir de 1978, laissera en place une structure coopérative. Celle-ci accèdera plus tard en 1984 au statut de groupement coopératif, autogéré et autofinancé par une centaine de paysans. Un projet étatique de production fruitière s'installe également en 1977.

Dès lors, Bazèga acquiert une notoriété dans la région, les différents chantiers allant donner une nouvelle interprétation et une nouvelle physionomie à l'espace. A première vue, ces interventions d'origines diverses ne s'intéressent ni à la condition paysanne, ni à la diffusion de technologies nouvelles. Cependant la transformation du milieu, la création d'un "microcosme" technologique, économique, écologique et sociologique à côté d'une structure agraire traditionnelle longtemps oubliée dans son enclave entraîne un choc bénéfique ; une dynamique apparaît dans des utilisations complémentaires et conflictuelles des terres "vacantes", récemment valorisés par des intrusions extérieures aux collectivités locales.

32. Perceptions et occupation de l'espace.

La mise en valeur des terres irriguées autour du lac découle de multiples perceptions de l'espace par des promoteurs extérieurs au monde rural ; comme dans les cas précédents, il n'y a eu aucune concertation entre ces promoteurs et les paysans, ni entre ceux-là mêmes. Il n'y a eu aucun plan commun d'aménagement concernant la division de l'espace, l'utilisation de l'eau, les spéculations et la mise en oeuvre des opérations. Une autre différence avec les opérations précédentes, outre la multiplicité des acteurs, réside dans l'échelle spatiale des aménagements et la simplicité relative des structures qui se résument en de petites administrations autonomes et fonctionnant *in situ*. Les impacts réels de ces interventions sur la dynamique micro-régionale ne peuvent être perçus qu'à travers une présentation des motivations et surtout des actions menées sur le terrain par chacune d'elles.

321. Le Centre de Formation Maraîchère

La Mission Adventiste, au regard des difficultés de développement du monde rural, dans les années 1970, est en quête de stratégies d'appoint pour améliorer les conditions de vie paysanne, à une échelle globale. Les services du Ministère du Développement Rural, consultés à cet effet, recommandent la création d'un centre de formation en cultures maraîchères ; à l'issue des années sèches de 1968 à 1974, les initiatives de ce ministère s'orientent dans le sens d'une maîtrise de l'eau et de la mise en valeur des terres irrigables, en vue de permettre un accroissement des revenus ruraux. La Mission, munie d'un programme d'intervention, élaboré en collaboration avec les services techniques, recherche dans un rayon de 100 km autour de Ouagadougou une source d'eau permanente et des disponibilités en terres ; conditions susceptibles d'offrir un cadre d'expérimentation sur les légumes et de formation de jeunes ruraux à des techniques d'irrigation.

En mai 1976 les premiers travaux commencent sur la rive gauche du lac, avec le bornage de 62 ha. Dix-huit mois plus tard, le Centre accueille ses premiers stagiaires et se fixe pour objectifs :

1°- de développer la production maraîchère, dans le but d'améliorer les revenus de l'agriculture ;

2°- de vulgariser et développer la consommation des légumes, en tant que compléments alimentaires.

Il recrute ses élèves sur l'ensemble du territoire à travers les ORD, les coopératives agricoles, les ONG et, reçoit accessoirement des étrangers (Togo, Côte-d'Ivoire). Les candidats reçus, âgés de 20 à 30 ans, doivent avoir le niveau CEPE et être motivés. On pense après formation, qu'ils pratiqueront avec efficacité un maraîchage moderne avec des techniques simples, grâce à des dotations éventuelles en matériel et à un suivi technique dans leurs lieux d'implantation. On espère qu'ils interviendront dans les organisations paysannes, pour valoriser leurs acquisitions techniques. Tout au moins, pense-t-on que leur exemple aura un effet d'entraînement sur les paysans motivés. Aussi le programme pédagogique comporte-t-il deux types de formations :

- des cours théoriques portant sur les techniques maraîchères et hydrauliques, la commercialisation et le conditionnement des légumes, des notions sur la pédologie, la biologie végétale, la comptabilité, la mécanique et la nutrition ;
- un enseignement pratique qui intègre des stagiaires illétrés recrutés dans les villages voisins ; il permet à chaque élève de réaliser sur une parcelle individuelle de 8 ares "tous les stades de culture de 10 à 12 légumes différents" et de participer à la commercialisation. Des compostières et des pépinières sont travaillées collectivement, ainsi que les manipulations mécaniques.

En dehors du centre de formation, la Mission organise des stages intensifs à la demande, dans diverses régions du pays. Elle intervient également dans l'hydraulique villageoise sur un rayon de 40 km environ autour du lac, dans la politique de plantations villageoises, dans l'action médicale et la sensibilisation sur l'hygiène, dans l'animation féminine et dans d'autres actions caritatives (distribution de vivres et de vêtements aux nécessiteux). En 1986, le centre aura formé depuis sa création deux centaines et demie de stagiaires, une centaine de jeunes agriculteurs. Il aura organisé une vingtaine de stages intensifs ayant mobilisé un millier de participants, réalisé une centaine de puits. Son dispensaire reçoit une cinquantaine de patients par jour. Toutes ces actions sont financées par l'Eglise Adventiste, dans le cadre de la participation des ONG au développement rural.

Au bilan de ses interventions, le Centre met l'accent sur l'encadrement et l'organisation des paysans par ses anciens élèves, dans la ferme semencière de Bazèga qui compte 106 coopérateurs et dans la coopérative maraîchère du la de Dem (région de Kaya) qui regroupe 2.150 membres. Fondé au départ sur la base d'une formation maraîchère destinée à des alphabétisés ruraux, le Centre de formation a dû développer un certain nombre d'activités annexes pour répondre à des besoins ou à des sollicitations de l'environnement social, en raison d'un faible taux de scolarisation autour de son site d'implantation (l'école de Lilbouré a été ouverte en octobre 1985; l'école la plus proche est celle de Toécé à 17 km du lac). Ainsi, il évolue progressivement vers une intégration "multisectorielle" de son programme au monde rural et aux préoccupations des populations riveraines du lac. On s'aperçoit bien d'une évolution dans la perception de l'espace et du milieu humain, évolution dont le vecteur semble être la résultante d'une part, du souci de répondre aux aspirations des paysans avec ou auprès

desquels on vit et dont on connaît ou comprend les problèmes, et d'autre part des efforts ou des intérêts des *riverains* à tirer parti d'aménagements réalisés sur leurs anciennes propriétés et dont ils ne peuvent espérer récupérer les droits.

322. La ferme semencière.

Sur une initiative de l'UVOCAM (devenue UCOBAM), le FED finance la création d'une ferme coopérative au bord du lac en 1976, au moment où l'exportation du haricot vert bénéficiait de cours favorables et où la sécheresse récente faisait appel à une mobilisation de fonds importants, pour tenter de soutenir les productions agricoles en offrant d'autres sources d'activités et de revenus. A partir des équipements lourds de ce financement (tracteur, motoculteur, rétrobatteuse, sous-soleuse, charrues à disques et motopompes, etc.), la coopérative parvient à l'autogestion et à l'autofinancement dès 1978 ; suite aux difficultés d'écoulement et de conditionnement du haricot vert, elle s'oriente dès lors dans la production semencière.

Sur 20 ha occupés dont 14 sont effectivement mis en valeur (6 de marécages), 106 coopérateurs et leurs familles réalisent un revenu global de 7 millions de francs CFA en 1986, sous l'assistance technique d'un agent spécialisé. Les coopérateurs proviennent de neuf villages situés de 1 à 20 km du lac et occupant chacun 10 à 20 ares selon la taille de la famille. La production semencière de haricot (variétés Garonnel et Boby) s'intègre dans le mode de vie paysan comme une activité complémentaire de l'agriculture traditionnelle ; elle permet ainsi de valoriser la saison sèche et, quelquefois, de retenir au village les jeunes dépendants tentés par l'aventure de la migration. La possibilité d'augmenter les superficies et les rendements aurait un impact décisif sur les niveaux de vie et augmenterait la probabilité pour les jeunes de se fixer à la terre et d'en tirer un aussi bon, sinon un meilleur profit que dans le cas de l'émigration.

La ferme, limitée dans les possibilités de spéculation par le planning de l'UCOBAM qui absorbe la totalité de sa production, propose à ses membres un certain nombre de ruptures avec les logiques traditionnelles relatives à l'aménagement du temps et de l'espace. L'apprentissage et l'application des techniques hydrauliques, de novembre à février, introduit des rythmes de travail nouveaux qui tiennent compte d'une réglementation sur l'usage de l'eau d'irrigation (tournées, temps et quantités) et d'un calendrier rigide qui ne doit souffrir d'aucune négligence.

Aussi une concurrence avec les récoltes de mil apparaît-elle aux mois de novembre et décembre. En outre, le calendrier semble difficile à concilier avec les funérailles, les fêtes coutumières et les marchés ; la floraison du haricot, période délicate du cycle de production, coïncide avec celles des rites agraires du dolo (*rêyûusi*); l'encadreur responsable de la ferme signale une susceptibilité de baisse des rendements due aux diverses sollicitations des exploitants à cette période. La stratégie ici tend à une marginalisation de l'agriculture traditionnelle, marginalisation à laquelle les paysans essaient de parer par le biais d'investissements supplémentaires en travail et de répartition de la main d'oeuvre familiale. Ces initiatives suggèrent la possibilité d'intégration des activités de la ferme dans les systèmes traditionnels parce que celles-là permettent de lutter contre le chômage de saison sèche, offrent une source complémentaire de revenus, sous formes monétaire et alimentaire.

L'agriculture traditionnelle, pour sa part, tente de s'adapter progressivement à ce nouveau système, s'inspirant des technologies appliquées aux bas-fonds et s'appuyant sur les ressources de l'activité maraîchère pour s'équiper en matériel moderne et alléger ainsi les contraintes liées aux aléas de la pluviosité. Il est également probable que le système de gestion du temps et de l'outillage d'utilisation commune soit une autre source d'inspiration, pour une nouvelle organisation sociale du travail susceptible d'influer sur les modes de gestion des revenus familiaux.

Le verrou se trouve au niveau de la difficulté d'extension de la ferme, en vue d'augmenter les possibilités de gain des coopérateurs et d'accueillir de nouveaux adhérents. Un projet de mise en valeur de 30 ha de terres "vacantes" est en cours d'étude sur la rive droite du lac. Il ne pourra se réaliser que dans le cas d'un doublement du matériel disponible, notamment les installations de pompage, les tracteurs et motoculteurs. Trois cents demandes d'adhésion, provenant de 12 villages, sont en attente en 1986 ; des revenus nets de 14.000 à 278.000 francs CFA, réalisés en cultures de contre-saison sur 3 à 4 mois de travail, ont certainement eu un effet incitatif sur les villages voisins. Même si ces revenus supplémentaires peuvent paraître dérisoires en comparaison des salaires de la Fonction Publique, ils traduisent pour le paysan une possibilité d'autosuffisance alimentaire, d'épargne de denrées ou de rations alimentaires, d'équipement en matériel agricole.

C'est surtout par la différence entre les coopérateurs et les autres que naissent les motivations pour l'apprentissage des techniques de l'eau, non pour "l'amour de l'eau". C'est parce que dans le contexte actuel, l'eau aura cessé de symboliser la maladie, dans cette vallée, pour devenir un moyen d'affirmer et de jouir véritablement de son "amour de la terre". L'élément de comparaison n'est pas dans l'imaginaire et cesse d'avoir une référence extérieure au groupe, pour devenir le voisin ou soi-même. Cette observation ramène l'analyse du changement dans l'univers concret du paysan : la ferme semencière a permis l'acquisition, à titre individuel, de 23 charrettes, 25 charrues et houes, autant d'animaux de trait au bénéfice de l'agriculture pluviale. Celle-ci affirme davantage sa vocation d'autoconsommation. Compte non tenu des achats de bicyclettes, de récepteurs radio, de constructions de maisons en banco amélioré et avec des toits en tôle ondulée qui sont autant de signes d'aisance quotidiennement perçus et entretenus par des coopérateurs prospères, on s'aperçoit que dans le seul cadre de la production, la ferme "finance" les équipements de l'agriculture sèche. De ce constat, on peut se demander si le développement de l'agriculture pluviale dans la zone soudanienne ne passe que par une exploitation des bas-fonds en cultures de contre-saison, là où les ressources en eau le permettent. Cette formule mixte appliquée par les coopérateurs de la ferme de Bazèga assimile une gestion rationnelle des terres, du temps et des aménagements technologiques complémentaires.

323. Le centre fruitier .

En 1977 le gouvernement voltaïque sollicite l'Institut de Recherche en Fruits et Agrumes (IRFA) pour l'installation d'un périmètre fruitier, sur un fonds de crédit de la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE). La mission d'assistance technique de l'Institut devait permettre de développer une arboriculture fruitière, en l'absence d'ingénieurs nationaux spécialisés en la matière et, installer des Unités-Types de Production (UTP) dont la première à Bazèga. Le projet a pour but, selon le responsable actuel du Centre, de démontrer

qu'une arboriculture moderne peut être rentable dans le pays et , d'introduire à la fois des essences exotiques, dans le cadre de la lutte pour l'autosuffisance alimentaire.

Trois raisons ont justifié l'installation du périmètre fruitier à Bazèga :

1°- la présence et l'importance d'une retenue d'eau capable de couvrir les besoins d'irrigation en saison sèche ;

2°- la disponibilité d'une ressource pédologique de bonne qualité dont la récupération pour l'arboriculture ne pose pas de problèmes fonciers ni pécuniaires ; les propriétaires ont consenti à céder la terre, sans exiger de dédommagement parce qu'ils ne la mettaient pas en valeur ;

3°- l'acessibilité du lieu : le lac se situe à 85 km de Ouagadougou et la route qui y conduit ne compte que 14 km de piste non bitumée ; cette donnée offre des avantages pour l'approvisionnement en intrants, l'écoulement rapide des produits et des facilités de suivi technique pour la mise en oeuvre de l'opération.

Les aménagements du centre fruitier couvrent 45 ha irrigués grâce à trois motopompes d'une puissance totale de 240 CV. Sur la base de 200 m^3/h pendant 16 heures par jour, durant 7 à 8 mois de l'année, la consommation annuelle d'eau se situe entre 672.000 et 768.000 m^3. Malgré la disponibilité de la ressource hydraulique, le centre applique des méthodes visant à une économie de l'eau ; ainsi le système d'irrigation par aspersion n'est maintenu que sur 1/3 de la plantation, pour le papayer et le bananier dont les besoins sont élevés. Les 2/3 de la superficie connaissent des aménagements sous forme de cuvettes au pied des arbres dans lesquelles on déverse juste les quantités d'eau nécessaires ; ce qui permet d'éviter les pertes consécutives à la vaporisation et de limiter, semble-t-il, le foisonnement de maladies sur les agrumes.

Bazèga fournit au marché local et urbain une dizaine de variétés de fruits sur toute l'année, grâce à des apports réguliers d'engrais et à l'application de pesticides. D'une production de 3t/ha/an au cours des 3 à 4 premières années, le périmètre fruitier réalise de nos jours (1986) 27 à 30 t/ha/an pour les citrons et les pomelos, de 25 à 27 t/ha/an pour les orangers et tangelos. Cette production n'arrive pas, même avec les apports de l'UTP de Orodara, à couvrir les besoins du marché national ; les avaries ne dépassent guère selon nos calculs 0,3%. Il semble qu'il s'agisse bien plus de rythme de récolte, de consommation de la clientèle urbaine et de conditionnement que d'excès de production.

Le centre fruitier ainsi présenté ne semble ni dans ses objectifs, ni dans son action, s'orienter en direction du monde rural. On verra pourtant ultérieurement que son activité et son fonctionnement ont des inductions socio-économiques, alimentaires, technologiques et écologiques dans les villages environnants.

324. Les particuliers .

Les particuliers installés dans le périmètre ont joué soit d'influences politiques, soit d'affinités avec les autochtones, pour obtenir le droit d'usufruit, puis de propriété de fait sur les terrains qu'ils exploitent. Il s'agit d'abord de citadins qui disposent des moyens de développer une forme d'agriculture d'entreprise qui a pris naissance dans les cultures maraîchères et fruitières où la demande se développe avec l'accroissement des populations urbaines et les possibilités d'exportation. Le système s'apparente également à une forme d'agriculture à temps partiel, puisque certains particuliers sont des fonctionnaires de l'Etat

qui, en plus de leur profession à titre principal, ont acquis des terrains qu'ils exploitent par des intermédiaires, rétribués en nature ou en espèce. En dehors du *Moog naaba* dont les terrains sont reconquis par les friches, tous les autres essaient de mettre en valeur les superficies acquises, en faisant appel à une main d'oeuvre paysanne.

Les terres ayant été bornées selon le droit moderne et devenues pour ainsi des propriétés privées, les propriétaires-exploitants, incapables de les occuper en totalité, recrutent parmi les paysans des personnes à qui ils attribuent des parcelles pour la culture de haricot vert. A la fin de chaque campagne, ils calculent les charges d'exploitation (notamment les consommations de carburant et les amortissements des machines, la location des tracteurs, les frais de transport, etc.) et font des retenues sur les revenus bruts des paysans, au prorata des superficies exploitées par chacun. Ceux-ci à leur tour font quelquefois appel à des contractuels journaliers ou saisonniers.

Ce système cache mal les intentions de citadins qui ont profité d'une perception non agricole du bas-fonds par les propriétaires terriens, pour des raisons qui restent à déterminer. Ils se sont installés sur des terres non aménagées, donc déclarées "vacantes" par l'Etat ou considérées comme telles (nationalisation de 1963), se les sont appropriées ; ils courent cependant le risque de se voir déposséder, faute de mise en valeur, au regard des nouveaux textes sur la nationalisation, la réforme agraire et foncière en cours d'étude depuis 1984. Cette donnée nous paraît très importante à mentionner, mais se révèle d'une extrême délicatesse ; en l'absence de précisions fiables, il convient de laisser en suspens une question qui mérite bien réflexion dans la lecture d'une dynamique du changement.

En occultant ainsi cet aspect juridique des terres, on peut constater sur le terrain que les équipements dont disposent les particuliers permettent aux paysans de se procurer des sources de revenus supplémentaires ou complémentaires, grâce à la valorisation de la saison sèche. Il paraît fort difficile d'évaluer les gains, en raison du secret entretenu en la matière, aussi bien par les propriétaires que par les paysans ouvriers, les uns et les autres se complaisant dans une complicité gênante pour l'enquête. Quoiqu'il en soit, une centaine et demie de chefs de famille recourent à la culture de contre-saison, engagent tout ou partie de leur main d'oeuvre, en tant qu'«ouvriers», sur des terres qu'ils croyaient avoir prêtées selon les usages du droit coutumier devenu quasiment caduc dans ce périmètre.

Le périmètre irrigué de Bazèga se présente donc aujourd'hui comme le champ d'application de spéculations diverses : pisciculture, maraîchage, arboriculture et capitalisation foncière ; les unes n'étant pas exclusives des autres. Quelles en sont les conséquences sur le monde rural et quelle analyse peut-on faire ?

33. Les inductions du périmètre sur l'environnement micro-régional.

Au-delà des objectifs principaux des parties prenantes, l'aménagement des pourtours du lac a introduit des modifications sur le cadre physique et dans le milieu humain. Certaines sont fortuites, d'autres volontairement provoquées ou suscitées.

331. Les impacts écologiques.

L'aménagement du périmètre a changé la physionomie du paysage ; l'espace inoccupé d'antan est devenu une juxtaposition de casiers de cultures maraîchères et fruitières. Les enjeux y offrent le théatre de rivalités, tout au moins le spectre de conflits latents ; en effet, les ressources de ce territoire, subitement révélées par la valorisation de l'eau, sont l'objet de regrets de la part des anciens propriétaires. Ceux-ci ne disposent pas de moyens de mise en valeur mais s'opposent de plus en plus à l'installation de nouveaux migrants. Du reste, sur le plan écologique, l'application de méthodes de restauration et la création d'une végétation quasi artificielle modifient les échanges biologiques. En outre, le centre fruitier vend environ 10.000 plants d'orangers, de papayers, de manguiers et de goyaviers chaque année aux populations rurales, à titre particulier ou dans le cadre des plantations collectives. Il incite le paysan à la plantation, en lui témoignant de la possibilité d'une arboriculture économiquement rentable, avec des techniques adaptables telles que les cuvettes au pied des plants et l'apport de fumier à la place des engrais minéraux. Les responsables essaient de faire connaître les variétés exotiques aux populations environnantes, en proposant la dégustation au jardin et en organisant récemment des tournées de vente sur les marchés de Toécé, Timbouè, Tamsé, à des prix qui tiennent compte des revenus paysans.

Le centre de formation maraîchère estime, pour sa part, que son action a un impact faible sur les villages environnants ; mais la formation pratique offerte aux ruraux illétrés pourrait engendrer des initiatives bénéfiques. Il propose également aux villages qui ont bénéficié de puits, de réaliser des plantations collectives, avec le concours de ses techniciens ; ainsi en 1986, 10.000 pieds d'*Eucalyptus camaldulensis* ont été plantés par les collectivités rurales avec l'encadrement des agents et l'approvisionnement de la pépinière de la Mission Adventiste.

Toutes ces actions semblent difficiles à évaluer tant les éléments de paysage, qui devraient apparaître par la suite et révéler les transformations sur le plan écologique, ne sont pas encore totalement perceptibles. On peut reconnaître les efforts déployés par la Mission et le Centre fruitier, mais on ne saurait préjuger des résultats éventuels sur la base de chiffres portant sur les arbres plantés ; ceux-ci pouvant être la proie à de diverses attaques (feux, déprédation des animaux divagants, rongeurs et termites, insuffisances hydriques au cours de la longue saison sèche en l'absence d'arrosage suivi s'il y a lieu, etc.).

332. Les impacts socio-économiques.

Le recrutement d'ouvriers au centre fruitier et à la Mission Adventiste, ainsi que le recours à une main d'oeuvre contractuelle, injectent dans les villages des ressources monétaires qui favorisent les flux commerciaux. La quasi totalité des manoeuvres sont équipés

d'au moins une houe à traction animale et d'un animal de trait pour l'agriculture pluviale. Une observation des tableaux d'évolution des acquisitions d'attelages rend compte d'un changement auquel les aménagements hydro-agricoles semblent avoir contribué.

TABLEAU n° 27 : EVOLUTION DES ACQUISITIONS D'ATTELAGES DANS LES VILLAGES-ECHANTILLONS (%).

PERIODES	LILBOURE	TIMBOUE	MOSGO
avant 1966	00	1,53	13,04
1966 à 1970	12	00	2,17
1971 à 1975	00	3,07	13,04
1976 à 1980	24	6,15	23,91
1981 à 1986	64	89,22	47,81
TOTAUX	100	100	100

Source : Enquêtes directes, 1986.

Nous espérions que ce tableau donnerait une réponse claire, à la question de savoir si l'aménagement du périmètre irrigué de Bazèga, en procurant des ressources aux paysans, leur a permis de s'équiper? Dans l'affirmative, nous nous attendions à ce que l'impact soit fort aux abords du lac, en l'occurrence à Lilbouré, et se dégrade au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. Or il se trouve que si entre 1976 et 1980, cette lecture est possible en excluant Mosgo, la période quinquennale suivante bouleverse ce schéma séduisant. En effet, si les chiffres avaient correspondu à nos attentes, on aurait pu confirmer que l'induction des aménagements hydro-agricoles, dans ce cas précis, était inversément proportionnelle à la distance des établissements humains ; ce qui aurait permis de délimiter dans l'espace une zone d'influence, dans laquelle on pourrait établir des auréoles de plages d'égale induction. C'est tout l'inverse qui transparaît dans ce tableau ; ce qui signifie qu'il faudrait chercher les explications dans d'autres directions, notamment dans la possibilité d'une réaction différentielle des populations par rapport aux aménagements.

Si l'absence d'équipement à Lilbouré avant 1966 peut s'expliquer par la position marginale de ce village par rapport aux centres de décision et de diffusion, on comprend mal pourquoi le taux d'équipement atteint 12% entre 1966 et 1970, alors que les deux autres villages enregistrent une baisse au cours de la même période. Est-ce une réaction tardive d'un coin relativement enclavé et dont les faibles densités de population n'ont pas mobilisé les ardeurs des moniteurs? Une lecture dans le temps semble indiquer que, pendant la période quinquennale suivante (1971-1975), les équipements reprennent à nouveau dans les villages de Mosgo et Timbouè : le premier atteint le même nombre d'UP qu'une décennie auparavant ; le second double son taux, même si celui-ci demeure faible ; en revanche, Lilbouré n'enregistre aucune acquisition de matériel.

Cette baisse sensible, cet arrêt dans l'évolution des équipements semble être un cas général, du moins le constat sur les trois villages est-il formel, même si aucune piste, ni aucun indice ne s'offre d'emblée à une interprétation logique. L'évolution des données de Mosgo semble n'avoir subi aucune influence notable des aménagements de Bazèga car aucune rupture nette n'apparaît dans la courbe des fréquences cumulées. Pour les deux autres villages au contraire, il semble qu'il y ait eu des impacts au niveau des revenus, lesquels auraient permis l'acquisition récente mais massive des équipements de culture attelée.

Ce tableau montre, en tout état de cause, que 88% des exploitations de Lilbouré, village le plus proche du périmètre, se sont équipées en matériel de culture attelée seulement après 1976. Ce taux atteint 95,37% pour Timbouè (à 7km du périmètre) et tombe à 71,72% pour Mosgo qui se situe sur la marge nord-est du bassin-versant de la Bazèga, à une vingtaine de kilomètres du périmètre. Sans exclure d'autres possibilités, l'impact socio-économique des emplois créés par les aménagements apparaît fort probable car aucune autre nouvelle source de revenus en notre connaissance n'a pu être constatée chez les paysans. Cette observation semble étayer l'hypothèse selon laquelle les résistances au changement sont d'ordre pécuniaire à priori, comme nous en avions fait l'ébauche en traitant de l'opération SATEC.

Sur le plan de l'autosuffisance alimentaire, le périmètre fournit les moyens à de nombreux paysans pour, soit y parvenir en augmentant leurs productions, soit pallier les déficits vivriers des mauvaises saisons. Ainsi par exemple, au cours de la saison agricole 1985, les difficultés de la soudure ont pu être enrayées en partie, grâce à la participation des paysans aux cultures de contre-saison : les chefs de famille ont eu recours aux salaires et aux productions maraîchères (ferme semencière) pour acheter les compléments alimentaires dans 13,50% des cas à Timbouè, dans 47% des cas à Lilbouré contre 9,67% à Mosgo. Ces données apportent une précision inestimable pour l'appréciation des impacts socio-économiques du périmètre. On s'aperçoit que près de la moitié des familles du village riverain du lac a facilement trouvé des expédients pour se sortir d'une disette. Mais dès 7 km du périmètre, il n'y a plus que 13% qui se sont appuyés sur le périmètre à la même occasion, tandis qu'à Mosgo ce taux descend en dessous de 10%.

Il faudrait tenir compte du fait que suite à des mauvaises récoltes, le périmètre a pu représenter pour les paysans de la région un recours possible et que beaucoup plus de personnes auraient pu venir de loin pour travailler chez les particuliers ou tenter d'obtenir des petits contrats de desherbage ou d'entretien au centre fruitier, etc. En ce cas, il convient de manipuler ces chiffres avec prudence, la situation de déficit céréalier ayant pu les gonfler. Comment en effet se permettre des traitements sur des chiffres recueillis (à l'exception de la Mission Adventiste et de la Ferme Semencière qui ont présenté des documents et communiqué des données sur leurs régistres) à l'estimation de l'interlocuteur, les estimations variant au gré de chacun. Or la confrontation entre les données recueillies au périmètre et celles que les villageois ont fournies à Lilbouré, Timbouè et Mosgo aurait dû normalement, sinon coïncider, du moins permettre de faire des corrections. C'est l'occasion de rendre hommage à la franchise des paysans au cours des discussions, dans leurs champs traditionnels, et de déplorer l'incapacité de certains "techniciens" à satisfaire à des sollicitations élémentaires sur leurs travaux, peut-être par incompétence, peut-être par mauvaise foi. C'est pourquoi la fiabilité des données nous semble plus grande du côté des paysans que de celui des services techniques locaux, à l'exception toutefois des deux cas déjà mentionnés.

Sur la base de quelques chiffres, peut-on apprécier l'impact alimentaire de Bazèga? Le Centre de Formation Maraîchère et le projet fruitier emploient, à titre permanent, 24 ouvriers recrutés sur place auxquels s'ajoutent les saisonniers (8 au Centre Maraîcher) et plusieurs contractuels au projet fruitier pour 80% des travaux (nettoyage, désherbage, fumure) pendant 7 mois dans l'année. En prenant en compte les 106 coopérateurs de la Ferme Semencière, les 150 paysans travaillant sur les fermes des particuliers et les petits contrats qu'ils passent avec les jeunes pour les opérations de planage, on estime à trois centaines le nombre de personnes engagées dans les travaux du périmètre, compte non tenu de la main d'oeuvre familiale des coopérateurs.

Pour apprécier le volume d'argent injecté dans le milieu rural environnant, on peut se référer au revenu moyen en 120.000 F CFA en 4 mois chez les coopérateurs de la ferme semencière ; les salaires varient dans la fourchette de 23.500 à 39.000 F CFA par mois au Centre fruitier, suivant la période de l'année et les possibilités d'heures supplémentaires en période de pleine irrigation ; au Centre de Formation Maraîchère, le salaire le plus bas est de 25.000 F CFA, mais on ne sait pas quelle est la distribution globale des revenus.. Il faut admettre que les informations sont difficilement accessibles, surtout lorsque l'enquêteur connaît les employés ; pour des petites entreprises de ce genre, on ne peut espérer accéder à des informations précises et détaillées pour faire une analyse des plus objectives. C'est bien peut-être parce que ces informations peuvent donner lieu à des spéculations que l'on comprend les réserves des employeurs.

En dépit de ces limites, les ordres de grandeur ci-dessus mentionnés semblent révélateurs. En comparaison du revenu moyen annuel agricole (48.000 CFA par famille selon D. M. D. ZONGO, 1982, p.36 ; 10.000 CFA par tête selon NEBIE, 1987, p. 287), de telles ressources monétaires, si infimes et précaires soient-elles, bouleversent tant soit peu les échelles de valeurs. La société rurale prend désormais en compte le pouvoir économique, dans les attributions des rôles, les possibilités de mobilité sociale, de progrès de l'individu et de sa famille. Les revenus obtenus en dehors de l'agriculture traditionnelle ont un impact sur l'habillement, moyen le plus expressif par lequel on témoigne de son aisance dans les marchés de village. On a de la peine à s'imaginer de l'extérieur que le port d'une paire de bottes ou d'une combinaison de mécanicien puisse être un signe de différenciation sociale, alors que les mêmes vêtements réintègrent leurs usages habituels dans le périmètre de Bazèga. Doit-on comprendre, par cette interprétation sociale, que "l'habit fait le moine"? En isolant la question de son contexte social global, on court le risque d'occulter la réalité et de fausser par là-même la signification, si le signifiant est mythifié ou perçu de travers.

C'est pourquoi nous formulons, en hypothèse de travail, que la présence du périmètre a donné naissance, par sélection dans la masse paysanne, à une nouvelle catégorie ou couche de paysans. Ceux-ci bénéficient d'un prestige social et d'un crédit économique qui, nous semble-t-il, suscitent l'envie des autres, organisent et focalisent une part des relations sociales en leur faveur (dans le cas des rapports matrimoniaux) et à leurs dépens par une obligation de redistribution des revenus, pour entretenir et maintenir consciemment ou inconsciemment une clientèle sociale récemment conquise. En témoignent l'introduction des liqueurs et du"porc au four", habitudes alimentaires citadines, dans les fêtes traditionnelles (*rõyũusi*) et les obligations morales d'aider les parents en difficulté, notamment les soeurs mariées à des lignages éloignés de leurs villages d'origine. Cette hypothèse permet de comprendre pourquoi la plupart des UP de Timbouè et de Mosgo ont déclaré avoir fait des dons de vivres ; croyant y trouver un système de dons et de contre-dons, nous avons cherché à

savoir si les donnateurs avaient également reçu des vivres. C'est alors qu'il s'est révélé que ces dons se faisaient quasiment à sens unique ; est-ce la manifestation des obligations qu'entraîne un clientélisme social d'un type nouveau qui déborde le cadre lignager, pour tenter de s'enraciner dans des espaces ouverts, en l'occurrence les aires matrimoniales ?

Cette catégorie de paysans pose des difficultés de classification et même de définition : les autres paysans les considèrent, en raison de leur travail salarié et de leur communication quasi permanente avec les "fonctionnaires" (instituteurs, encadreurs et moniteurs, forestiers, personnel immigré de la Mission Adventiste et du Centre Fruitier, particuliers citadins, etc.), comme étant à la pointe de l'information et connaissant suffisamment de choses "nouvelles" pour que leur jugement soit crédible à leurs yeux ; les "fonctionnaires" de leur côté ne les considèrent plus comme des paysans à titre principal, même si le reste de leurs familles exploite toujours les fermes traditionnelles, mais ne les intègrent pas non plus à eux, étant donné qu'ils sont pour la plupart analphabètes.

Il est pourtant intéressant de constater que les uns et les autres constituent une sphère d'échanges intensifs car le lieu de la communication ici s'identifie au périmètre pour l'apprentissage, et au cabaret pour l'information en provenance de la société englobante. Il y a fort à parier que ces "paysans salariés" représentent ce que MENDRAS a défini comme des notables au sens de "marginaux à la jointure de deux sociétés, acceptés par l'une et l'autre comme étant des leurs" ; ce qui paraît gênant c'est que les "fonctionnaires " ne les acceptent pas comme des leurs ; ils ont néanmoins une relation préférentielle avec eux et estiment qu'ils peuvent mieux se faire comprendre par eux que par les autres. Cette relation préférentielle n'est-elle pas une voie ouverte vers l'intégration ou des formes de rapports qui ne sont pas encore suffisamment étoffées pour être perceptibles en tant que telles?

Les impacts du lac auraient pu entraîner une rupture ou une marginalisation par rapport au système traditionnel. Mais les paysans, en premier lieu les ouvriers, réalisent une intégration de cet espace agricole et financier à la société paysanne. En témoigne le nombre de demandes en attente dans la ferme semencière, l'équipement des cultures sèches par les cultures irriguées, le souhait de réaliser son revenu sur deux espaces : l'un vivrier, l'autre commercial, les deux se complétant pour le plus grand bien de l'exploitant ; le souci étant l'autofinancement de l'agriculture. Cette stratégie, due à une nouvelle perception de l'environnement par les paysans, opère une adaptation des structures rurales. Il nous reste cependant à expliquer pourquoi des aménagements, qui n'ont pas eu pour objectif de départ une opération de vulgarisation de techniques agricoles, ont pu aboutir à ces résultats. Pour donner une vision beaucoup plus ouverte sur le monde rural et la question des aménagements hydro-agricoles, on pourrait évoquer rapidement des situations étudiées sur d'autres espaces, notamment à Loumbila et à Bam. Ce détour fournira peut-être des éléments de comparaison ou d'appréciation qui permettraient de mieux appréhender le changement dans le bassin-versant de la Bazèga et de tenter une théorisation de ce cas.

34. Des éléments de comparaison : les paysans et l'eau.

Il n'est pas inutile d'évoquer d'autres expériences d'adaptation paysanne à l'apprentissage et quelquefois à la maîtrise des métiers de l'eau dans d'autres micro-régions du Moogo. Pour permettre une comparaison significative, retenons seulement deux exemples : l'un à 25 km (Loumbila) et l'autre à 120 km (Bam) au Nord de Ouagadougou. Le premier cas se situe à 100 km au Nord de Bazèga, le second à deux centaines de kilomètres (cf croquis de situation ; p. 215). La comparaison des réactions paysannes, à trois différentes latitudes, nous intéresse car elle fait apparaître qu'au-delà des nuances des conditions climatiques, un fonds culturel s'impose et engendre des comportements semblables vis-à-vis de l'eau.

341. Le périmètre maraîcher de Loumbila.

Il s'agit d'un périmètre irrigué de 60 ha, étudié et réalisé par la Corée du Nord. Il se situe en amont d'un lac artificiel et est fonctionnel depuis 1981. La création du périmètre devait permettre la production de cultures maraîchères destinées à l'exportation et à l'approvisionnement du marché urbain en expansion de Ouagadougou. Un autre objectif était de réinstaller des maraîchers professionnels qui exerçaient le long du marigot Kadiogo (M. KI, 1976) et qui ont été "évacués" à l'occasion de l'aménagement du marigot en canal dit du Mooro Naaba ; les zones de cultures maraîchères ont fait l'objet de récupération dans ce secteur, à partir de 1976, pour l'aménagement d'infrastructures urbaines (salles de spectacles, musée, terrains de sport, etc) (T. ZOUNGRANA, 1984, p. 66).

Le périmètre regroupe deux centaines de petits maraîchers dont la moitié n'a pas eu d'expérience antérieure à sa mise en fonction. Son sort se trouve en réalité lié à une exploitation conflictuelle de la retenue d'eau qui doit alimenter en priorité la ville de Ouagadougou en eau potable ; celà explique que l'Office National des Eaux(ONE) soit très réticent face à un pompage de l'eau à des fins agricoles et préconise que l'économie d'eau soit garantie au maximum par un encadrement très fort : 1 encadreur pour 10 agriculteurs, mise en place d'une coopérative fortement contrôlée et devant faire appliquer une discipline contraignante sur l'arrosage. Comme dans le cas de l'AVV, le paysan se trouve soumis à l'exécution stricte d'un calendrier de travaux, reçoit les intrants agricoles et écoule ses productions par l'intermédiaire de la coopérative.

En 1981 à la mise en fonction du périmètre, les paysans se sont portés candidats à l'attribution des lots ; on aurait pu croire que cette attitude témoigne d'une adhésion totale aux conditions de l'encadrement. Cependant, deux années plus tard, on a assisté au développement spontané, sur les berges du lac, de petits jardins portant sur une soixantaine d'hectares. Cette attitude a bouleversé les plans prévisionnels : elle a doublé les superficies irriguées autorisées par la réglementation de départ. Sans mésestimer les problèmes d'irrigation et d'alimentation qui ont pu s'ensuivre, nous nous intéressons à l'interprétation du comportement des paysans, élément d'intérêt capital pour la lecture des dynamiques du changement en milieu rural.

Cette occupation spontanée et "illégale" de terres pour le maraîchage semble avoir obéi à un plan d'une étonnante qualité d'organisation et de prévision, les données du terrain étant totalement maîtrisées par les initiateurs. Ces jardins sont en effet irrigués par des motopompes, l'utilisation de celles-ci étant généralement étendue à plusieurs maraîchers chacune ; on ne peut cependant, faute d'informations, présumer d'une acquisition en commun du

matériel ni de quelque éventuelle forme de contrat entre propriétaires de pompes et utilisateurs. En tout état de cause, les occupants "illégaux" disposaient de réseaux de commercialisation sur le marché de Ouagadougou ; l'absence de règles contraignantes comme dans la coopérative n'a pas empêché les opérateurs de réussir tant au niveau de la production que de celui de la commercialisation. Pour J. d'AT DE SAINT-FOULC (1985, p. 288), cette occupation spontanée a été "le fait d'agriculteurs avertis, maîtrisant totalement leur métier tant sur le plan agronomique que sur le plan hydraulique, du moins au niveau de la conduite de l'irrigation sur de petites surfaces".

fig. 19 :
LOCALISATION DES SITES DE COMPARAISON

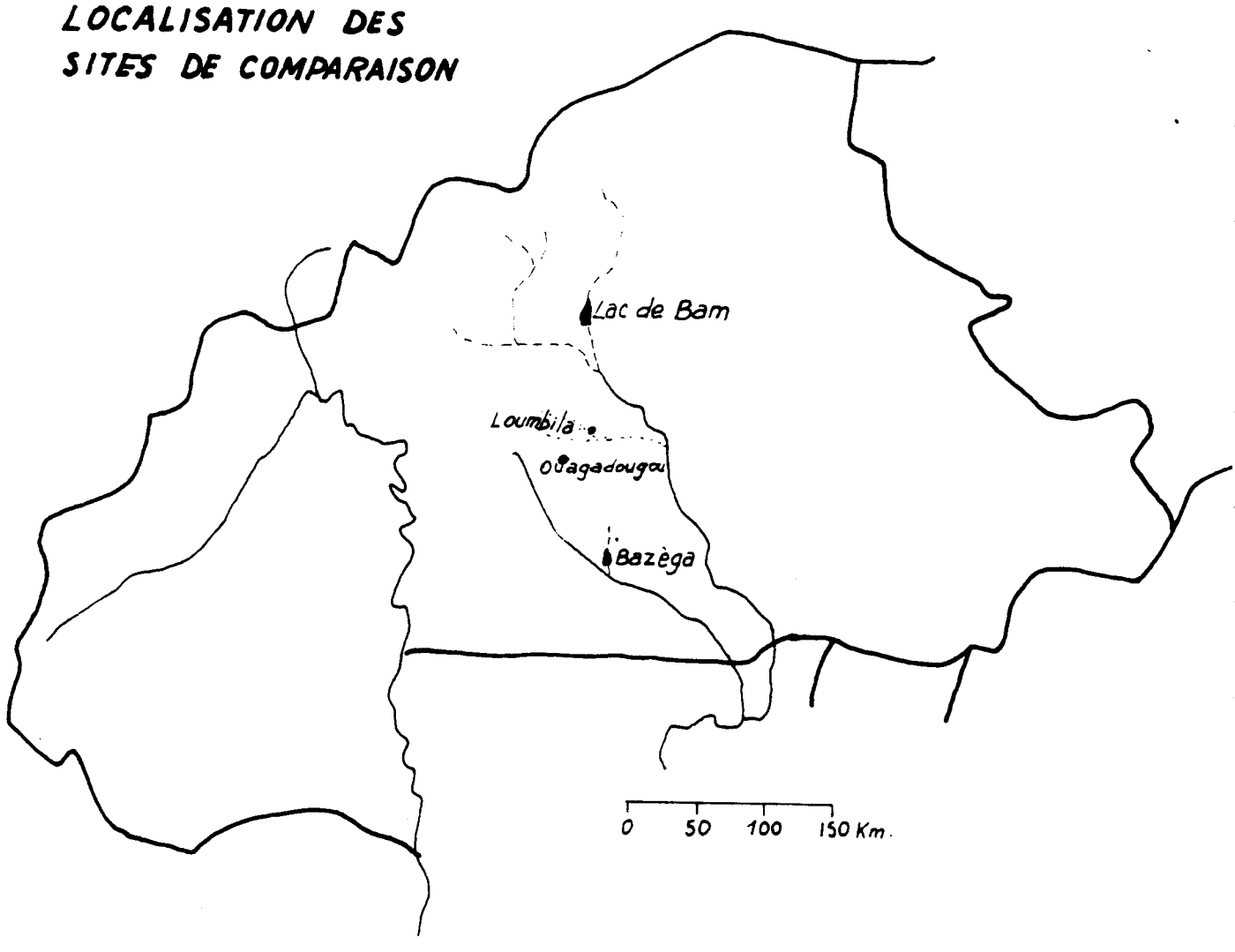

La démarche de l'Etat a été ici la négation d'une évidence, la capacité du paysan à conduire un système simple d'irrigation, d'autant plus que les candidats recrutés comptent parmi eux des personnes qui ont une longue expérience du métier ; il s'agit probablement des anciens maraîchers du marigot Kadiogo dont le sort se trouve depuis fort longtemps lié à l'exercice d'un métier de l'eau. Dans cette éventualité, s'agit-il d'une forme de récupération des aménagements par des "gens venus d'ailleurs" et qui ont acquis des mentalités citadines (notamment l'esprit du gain)? Si tel est le cas, cette réaction parallèle a-t-elle engendré chez l'autochtone des stratégies bénéfiques pour tirer bon parti d'une part, de la coopérative avec ses contraintes et d'autre part, de l'entreprise spontanée avec ses possibilités d'initiatives individuelles et de spéculations selon les cours des produits et des saisons ? Et si l'idée et l'action étaient nées sur place à l'initiative des autochtones ? La proximité de la ville de Ouagadougou, avec l'intensité des échanges que l'on sait, l'expérience d'autres aménagements hydro-agricoles dont les paysans ont pu être témoins, sont autant d'éléments qui rendent compte de la possibilité que la réaction pourrait avoir une origine locale ; mais alors comment ont-ils pu acquérir, en si peu de temps, les motopompes?

Malgré toutes les interrogations qui subsistent, on ne peut que reconnaître, ici, le refus du paysan (autochtone comme maraîcher citadin) à intégrer des structures contraignantes qui le privent de toute initiative. A la rigueur des plans et des calendriers des techniciens, les paysans ont préféré des formes souples d'organisation qui rappellent les solidarités traditionnelles. Ce n'est peut-être pas la forme coopérative qui rebute mais le fait que les modes de gestion entraînent pour le paysan une perte de contrôle sur sa production (choix des variétés, production hors saison, techniques de cultures et d'irrigation, commercialisation, etc). Il paraît évident qu'une trop grande passivité du paysan dans ses choix relègue celui-ci au rang d'ouvrier, de mineur ; en revanche, la recherche de moyens, en amont et en aval de la production par soi-même, responsabilise et rend plus motivant aussi bien pour les spéculations que pour les innovations en matière d'hydraulique.

342. Une inspiration coopérative par des paysans autour du lac de Bam.

Bam est un lac naturel qui s'étend sur 2 km de large et une quinzaine de kilomètres de long. Il est alimenté par les eaux de pluies (650 mm/an) et de ruissellement retenues à l'aval par un alignement de collines. La construction d'une digue en 1964 a rehaussé son seuil déversant et accru de 80% son volume d'eau. Une mission catholique installée depuis 1923 aux abords du lac, pour ses propres besoins, a introduit des cultures maraîchères avec des graines rapportées d'Europe. Les Pères Blancs initient ainsi le personnel entré à leur service à une nouvelle forme de jardinage jusqu'alors inconnue dans le milieu traditionnel. Il semblerait que les paysans s'y soient intéressés ; il a fallu cependant attendre 1964 pour que, sur financement allemand, la digue soit construite et des pompes installées, puis que l'année suivante deux périmètres de 35 ha chacun soient aménagés et irrigués.

En 1966 est constituée une coopérative , la Société Coopérative du Lac de Bam (SCOO-Bam). L'encadrement, assuré au départ par des techniciens allemands, puis français, puis nationaux, après de nombreux tâtonnements, a fini par trouver une spéculation adaptée aux conditions du milieu physique et aux possibilités de marché. Il s'agit d'une spéculation quasi-exclusive de haricot vert destiné à l'exportation vers la France à partir du début des années 1970 avec 232 coopérateurs. La commercialisation se fait par l'intermédiaire de l'Union Voltaïque des Coopératives Agricoles et Maraîchères (UVOCAM).

Les performances ont été remarquables puisque les rendements ont rapidement atteint près de 6 tonnes/ha, avec des paysans dont certains n'avaient jamais pratiqué ni d'irrigation, ni ce type de culture. Les difficultés sont d'ordre organisationnel : conflits entre les responsables de l'encadrement et les paysans, retards dans la livraison des semences et des engrais, pannes répétées des stations de pompage, mauvaise gestion de l'eau avec un gaspillage considérable, défaut de draînage, frais généraux disproportionnés par rapport à des investissements trop lourds et un encadrement pléthorique, etc. Toutes ces difficultés ont conduit à une situation aberrante où, malgré une amélioration constante de la qualité de la production, on assistait à une dégradation du réseau d'irrigation et du matériel ; plus grave pour le producteur, le prix que la coopérative payait au paysan représentait la moitié du prix payé par l'UVOCAM, couvrant tout juste ou à peine les frais d'exploitation. Cette tendance à la paupérisation a eu pour conséquence un renforcement d'une bonne entente entre les paysans et leur président.

Un certain nombre d'entre eux acquirent avec l'aide du FAC de petites motopompes, individuellement ou par groupes de deux ou trois, et aménagèrent leurs propres jardins autour du lac. Ils créèrent eux-mêmes des réseaux de commercialisation parallèles à celui de l'UVOCAM, celle-ci ne voulant pas de leurs produits. Ils furent rapidement au nombre d'une centaine et demie, firent appel à un "Volontaire du Progrès" qui les encouragea à s'organiser en coopérative (dont il accepta d'assurer la gestion) dirigée à mi-temps par un encadreur de l'ORD. Ainsi le fonctionnement n'engage plus de frais généraux et permet à cette coopérative non officielle, appelée COMAKO, de produire aujourd'hui "plus que la SCOBAM, à meilleur prix et à une qualité supérieure" (J. D'AT DE SAINT-FOULC, 1985, p. 285). Elle regroupe maintenant plus de 320 paysans dont certains font partie de la coopérative officielle. On comprend pourquoi celle-ci a essayé de lui faire échec en intervenant au niveau de l'ORD et de l'UVOCAM : les haricots verts sont payés au producteur 95 à 100 FCFA /kg au lieu de 50 à 55 FCFA à la SCOBAM. Les paysans, de leur propre initiative, ont su éviter les systèmes de gestion coûteux, diversifier leurs débouchés notamment en direction du Togo ; toujours dans le souci d'amoindrir les charges de ses coopérateurs, la COMAKO a acheté un camion qui se rend désormais tant à Ouagadougou qu'au Togo une ou deux fois par semaine. En 1985, hormis l'achat du camion, la COMAKO n'est pas endettée.

Pour la campagne 1973-74, G. PALLIER (1975, p. 272) a évalué à 140.000 , voire 145.000 francs CFA le revenu net moyen du maraîcher des rives du lac de Bam "pour simplement cinq à six mois de travail" ; c'est en comparant ces revenus avec ceux des cultures traditionnelles que l'auteur a qualifié à l'époque le périmètre maraîcher de Bam d'«îlot de prospérité» . Cet auteur a même cru en une possibilité d'amélioration de la situation dans les années à venir, en espérant un accroissement du prix d'achat au producteur et une baisse possible du prix des semences. Mais ces revenus n'étaient aussi élevés que grâce au maintien d'une subvention allemande.

Comment se fait-il que le paysan qui percevait 80 F CFA de bénéfice net sur chaque kilogramme de haricot en 1975 (G. PALLIER, p. 274) n'en reçoive plus que 50 à 55 F CFA dix ans plus tard à la SCOOBAM ? Il pourrait s'agir d'un arrêt de la subvention, d'un accroissement des frais de gestion ? En tout état de cause, il semble que l'organisation des paysans peut se dispenser de l'encadrement contraignant pour revêtir des formes plus souples par une présence ou une assistance technique discrète en matière de gestion (finances et matériel). Ici, les paysans ont fait montre d'une capacité de reproduction du modèle initial (SCOOBAM) ; ils ont réussi à "réinventer" leur coopérative, à leur propre mesure. On pourrait évoquer la capacité de récupération, d'une oeuvre dirigée de l'extérieur, par des paysanneries jalouses de leurs

libertés, conscientes de leur exploitation par des circuits intermédiaires, confiantes en leurs capacités de s'autopromouvoir. Mais alors, à quel prix ? de l'organisation et de la défense de leurs intérêts par les paysans eux-mêmes.

N'est-ce pas parce qu'ils n'ont aucune possibilité de pression sur le marché, ni de contrôle sur les productions et les prix des intrants agricoles, que les paysans font souvent mine de ne pas comprendre pour se disculper de leur refus qui est cependant légitime ? Dans les cas où ils peuvent s'exprimer, ne serait-ce que par un dynamisme excessif à encourager, ou par une bouderie à déplorer, ils ne restent pas indifférents par rapport aux questions qui les concernent : l'exemple de la COMAKO comme celui de Loumbila sont éloquents à ce sujet.

Ces deux exemples, avec celui de Bazèga, constituent trois réponses des sociétés rurales face à trois schémas formulés par la société englobante. Dans tous les cas, il n'y a eu aucun blocage dans les traditions. La réceptivité du milieu culturel, à partir des données recueillies dans le bassin-versant oriental de la Bazèga, est donc généralisable, du moins en ce qui concerne le thème de l'irrigation en saison sèche.

35. Approche à une théorie du changement : l'eau, la rupture, la transition ?

Il est apparu que le périmètre irrigué de Bazèga introduit, dans le système traditionnel, des germes de déstabilisation et fournit les moyens à la paysannerie pour réaliser un changement technologique. Il s'agit plus, nous semble-t-il, de transition que de rupture dans la mesure où cette enclave rurale longtemps oubliée, était, au début des aménagements, bien informée des avantages de la culture attelée par ses contacts avec les villages voisins ; mais il n'avait pas le moyen d'acquérir le matériel nécessaire. C'est ce que semble indiquer le retard dans l'équipement que l'on a constaté à Lilbouré par rapport aux deux autres villages. L'installation du périmètre aura permis à une majorité des chefs d'exploitation de s'équiper et de résorber, pour partie, la question du chômage en saison sèche.

Les retombées bénéfiques du périmètre, sur l'agriculture traditionnelle, procèdent-elles d'une démarche appropriée du technicien, d'une prise de conscience du monde paysan, d'une rationalité technique efficiente ou d'un milieu culturel réceptif ? A l'origine des aménagements se trouve un milieu physique favorable (eau, terres). La coopérative et le centre maraîcher s'orientent la première vers les paysans, la seconde vers des alphabétisés du monde rural : tous deux voudraient assurer une formation et offrir un terrain d'application à des techniques de l'eau. Il est possible que le centre fruitier et les particuliers aient perçu et pris en compte un intérêt du monde rural environnant ; mais des intérêts plus évidents semblent pourtant les avoir déterminés. Les contacts avec les paysans se sont exclusivement limités à des questions foncières pour l'ensemble des promoteurs. Comment comprendre, par la suite, l'engouement des ruraux pour la mise en oeuvre des différents projets?

Il convient de reconnaître que les paysans n'ont pas accueilli tous les projets de la même manière. Le centre fruitier et le centre de formation maraîchère offrent des emplois dès les premiers aménagements et suscitent par cela même un certain intérêt immédiat pour les villageois ; les éléments jeunes ont ainsi la possibilité de se procurer des revenus sur place,

sans recourir à la migration saisonnière. Cet intérêt se maintient car chaque année les mêmes centres offrent des emplois pendant la saison sèche. La possibilité d'emploi au village est donc un vecteur à prendre en considération.

Par ailleurs, le centre de formation maraîchère et la coopérative proposent des techniques simples d'irrigation par gravité, l'un assurant la formation, l'autre offrant la possibilité de la valoriser par la culture de contre saison. Dans le contexte des années 1970, le haricot vert bénéficie d'un cours attractif, même si celui-ci n'est pas rémunérateur. La ferme coopérative donne un exemple d'agriculture hydraulique rentable sur les plans technologique et économique. Toutes ces activités n'ont que très peu de concurrence avec le calendrier agricole traditionnel, du moins offrent-elles une possibilité d'arrangement. Pour le paysan, le risque ne coûte qu'en travail supplémentaire qui n'entame en rien son stock alimentaire, donc qui ne menace pas la subsistance de sa famille. Le vecteur est à rechercher dans plusieurs directions; étant donné les développements précédents, on peut le résumer succintement par les points suivants :

1/ Une technologie simple et accessible parce que le gros matériel est fourni et l'essentiel des façons culturales s'effectue à l'aide des outils familiers du paysan (petites houes et pioches utilisées en agriculture traditionnelle); les modes d'irrigation par gravité paraissent d'une extrême simplicité à condition que le réseau d'irrigation soit bien tracé.

2/ Un contexte économique où la possibilité d'exportation, malgré les frais de conditionnement et les ponctions intermédiaires (S. ILBOUDO, 1981;- T. ZOUNGRANA, 1984, pp.30-37), offre des revenus supplémentaires aux productions céréalières ; il est intéressant de remarquer que les paysans n'intègrent pas toujours leur travail dans l'évaluation du coût de production, si bien que le moindre bénéfice, pour peu qu'on en soit certain dès le départ, peut représenter un élément incitateur.

3/ L'absence de risque alimentaire pour le paysan dans les activités du périmètre irrigué : les semences, sélectionnées et traitées, lui sont fournies par la ferme semencière ou par les particuliers par l'intermédiaire de l'UCOBAM ; le risque d'échec est réduit au maximum par rapport à ce qu'il est en agriculture pluviale puisque : réserve d'eau pérenne, présence permanente des encadreurs sur le périmètre en tant que conseillers agricoles qui discutent avec les paysans, formulent des recommandations et ont conscience que leur sort est lié à celui des coopérateurs ou des "ouvriers" dans le cas des particuliers. Une communauté d'intérêt entre "aménageurs" et "aménagés" n'aurait-elle pas constitué un ferment spontané dans le processus du changement? Enfin, il y a lieu d'envisager un moindre risque économique sur le plan des spéculations ; un encadrement très rapproché et permanent, un approvisionnement en intrants en temps opportun, un écoulement rapide et régulier des récoltes vers les centres de conditionnement et d'affrètement aérien, etc. Tous ces éléments sont des conditions objectives qui atténuent l'échec économique. Cette donnée nous paraît capitale si l'on veut admettre l'éventualité que les résistances paysannes au changement s'appuient sur des routines sécurisantes ; en ce cas, il suffira de proposer une formule aussi (ou plus) sécurisante que la routine, pour que l'innovation ait une chance d'être acceptée par le milieu.

4/ Le souvenir des récentes années de sécheresse était encore vivace dans les esprits. Dans la région de Bazèga, les récoltes sont stockées, à l'exclusion du millet après battage, dans des greniers en paille ; ce qui offre une courte durée de conservation. Or de 1968 à 1973/74, les réserves que les paysans réalisaient d'une année sur l'autre pour pallier les déficits éventuels n'ont pu se renouveller en raison des déficits successifs sur 5 à 6 années

consécutives de sécheresse. Or nous l'avions signalé auparavant, les paysans sont plus sensibles à la durée qu'à l'intensité de la sécheresse car la première, plus que la seconde donnée, rend inefficaces les moyens de régulation habituels des stocks alimentaires (greniers en paille et en terre); si l'on se réfère aux conclusions de H. RAULIN (1967, p. 142), la conservation des récoltes dure 5 à 6 années dans les greniers en dur (banco) et de 2 à 3 au maximum avec le grenier en paille. La régulation par le grenier s'est révélée inopérante en raison de la durée de la sécheresse. Ainsi donc, au moment de l'installation des différents promoteurs en 1976/77, les paysans sortent à peine d'une épreuve qui aura engendré la recherche spontanée d'expédients extra-agricoles ; cette recherche s'oriente vers des activités qui sont à l'abri des caprices pluviométriques. Aussi les propositions semblent avoir répondu d'une certaine manière à l'agitation paysanne pour la recherche de revenus surs ; la formule a pu par la suite se révéler moins sécurisante que les paysans ne l'avaient cru au départ. Mais ce qui importe dans le procès du changement, c'est la condition qui a suscité ou engendré la motivation initiale, que celle-ci soit individuelle ou collective.

Ainsi, dans un milieu culturel virtuellement conservateur parce que pauvre, enclavé et de ce fait marginalisé par rapport aux réseaux de communication et de diffusion de l'innovation, on est parvenu, en l'absence de toute contrainte ou incitation, à déclencher un processus de changement. Cette réceptivité assez étonnante du milieu pourrait se justifier par l'intérêt évident que les paysans auraient perçu, intérêt qui semble être différent de celui du technicien parce qu'il exclue le long terme, mais qui présente un point de conciliation entre les deux groupes partenaires : la nécessité de disposer de revenus qui soient à l'abri des variations pluviométriques. D'un côté le technicien parviendrait à exporter du haricot vert et à provoquer des entrées de devises pour l'Etat, de l'autre le paysan trouverait son compte à utiliser l'eau à d'autres moments qu'à l'occasion de la pluie.

En second lieu, les systèmes mis en place dans le périmètre, mise à part l'appropriation d'un espace par ailleurs non utilisé auparavant, se trouvent en dehors des structures sociales villageoises et, par là-même, ne remettent pas celles-ci en cause ; il ne s'agissait pas de changer ce qui existait mais d'y ajouter quelque chose. En troisième lieu, il semble que ce milieu était en quête de stratégies d'adaptation à une longue sécheresse lorsque les premiers aménagements lui en ont offert une ; l'incertitude accrue, la prise de conscience ou la crainte que des années sèches pourraient se répéter auraient probablement contribué à désarmer les résistances au niveau des mentalités. Peut-être de façon inconsciente le technicien aura créé un cas de réceptivité apparemment rare, parce que surprenant, mais qui pourrait s'intégrer dans une approche globale des politiques de l'eau et du changement technologique. En se situant en dehors des structures en raison des objectifs des aménageurs, Bazèga en 1977 aura donné au paysan une possibilité de choix puisque la plupart des réalisations auraient pu se faire sans le concours des villages limitrophes du lac. Et pourtant, quelles modifications structurelles sont en cours des points de vue social, économique et technologique !

Conclusions : Les paysans et l'appropriation du progrès.

La création et le dynamisme de la COMAKO n'ont pas été encouragés par "une administration qu'il a fallu contourner à plusieurs reprises" (J. d'AT DE SAINT-FOULC, 1985). A travers les questions d'organisation de la production agricole, du développement rural, il y a toute une problématique qui oppose d'un côté les producteurs qui recherchent leurs intérêts et ne prêtent attention qu'à ce qui peut leur rapporter une quelconque promotion, et de l'autre côté des agents d'administration et d'encadrement technique, dont le sort est lié au développement de la production agricole, mais surtout au maintien des paysans dans une

situation de "non-instruction" ; ce qui garantit la reproduction de leur emploi. C'est pourquoi l'autopromotion paysanne, comme objectif de l'encadrement, semble vouée à l'échec, le temps du renouvellement d'une ou deux générations, le temps que des paysans se prennent en charge eux-mêmes, comme dans le cas de la COMAKO, et puissent accéder au progrès des sciences et des techniques, sans recourir à des intermédiaires. Cette perspective n'a rien d'utopique mais s'intègre dans la problématique générale de l'éducation nationale ; la formation des adultes ne devrait représenter qu'un palliatif ; mais il faut faire en sorte que l'accès au savoir soit possible à tous les enfants d'âge scolaire et que la profession agricole recrute ses membres dans les écoles, et non plus qu'elle continue de se reproduire par "héritage".

CONCLUSION : LE "DEVELOPPEMENT RURAL" EN QUESTIONS.

Les interventions de l'administration coloniale dans le monde rural ont été fondées sur une négation des savoirs traditionnels. Elles ont d'abord tenté de démenteler les structures traditionnelles ou de s'appuyer sur elles pour réaliser le changement désiré par le colonisateur. Nous savons en quoi ce changement par la colonisation s'apparentait beaucoup plus à des formes de rupture que de transition ; en plus il s'agissait plus de réquisitions que de propositions de méthodes culturales. De profondes divergences d'intérêt entre paysans et administration ont abouti à des rejets quasi systématiques des changements en matière d'agriculture ; du moins le désavoeu du paysan s'est-il exprimé par des actions de sabotage.

Les vraies tentatives de modernisation des techniques agricoles ont commencé au début des années 1950 après que le Code de l'Indigénat et les lois s'y rapportant (notamment le travail obligatoire et gratuit au bénéfice de l'administration ou de personnes physiques coloniales) aient été abolis. Mais les frustrations engendrées par les méthodes d'administration antérieures ont dû jouer comme un frein puissant à la réceptivité du milieu culturel par ailleurs désorganisé. La collaboration impossible en régime d'exploitation coloniale persiste, alors même que des propositions techniquement viables apparaissent à partir de l'expérience de la CFDT. Celles-ci, contrairement aux précédentes, se sont appuyées sur de bonnes connaissances du milieu physique, semblent avoir recherché l'intérêt du paysan et utilisé plutôt des méthodes incitatives que contraingnantes.

Cette volonté nouvelle n'a pas empêché de commettre des erreurs : surestimation des revenus paysans et relâchement de l'encadrement dans le cas de la SATEC ; capacité des sols du Plateau Mossi à supporter longtemps une culture cotonnière pure, le temps d'une transition planifiée selon un apprentissage progressif des thèmes techniques d'accompagnement dans le cadre de la CFDT ; la méconnaissance des réseaux de sociabilité traditionnels en ce qui concerne l'expérience des fermes-pilotes, etc. Ainsi ces opérations ont imposé au monde rural l'épreuve d'une adaptation quasi-limitée par l'indigence des ressources et l'éthique du groupe. L'action de l'ORD ne sera qu'une suite de celle de la SATEC au plan de la philosophie du développement. L'AVV applique pour sa part une formule dont la définition touche tous les domaines de la vie et des activités des colons qu'elle recrute, ce qui est louable à priori, encore que la mise en oeuvre de l'opération s'appuie plus que tout autre projet antérieur sur des données d'une extrême finesse, si l'on en croît les études réalisées pour l'évaluation de la viabilité technique de l'aménagement des vallées. Ces précisions semblent malheureusement avoir obéi à des préoccupations de rentabilité financière plus qu'à un réel souci de réponse à des aspirations paysannes. Malgré les désillusions des partenaires, les techniciens continuent de concevoir les projets de développement rural à la place, et quelquefois au mépris du paysan. Celui-ci, à force d'être nié, croît de plus en plus à son incapacité, à sa stupidité. La négation de l'intelligence

paysanne ne constitue-t-elle pas un vecteur inhibiteur qui fait que l'adoption d'une innovation s'apparente à un processus qui rend peu à peu obsolète le moyen de production traditionnel(P. FAGGI, 1986, p. 12), quelle qu'ait pu être son efficience d'antan?

A ces démarches qui privilégient la rupture et la négation s'oppose celle de "l'appât" qui, de façon peut-être fortuite, a donné des résultats étonnamment positifs autour du lac de Bazèga sur le plan de la réceptivité du milieu culturel. Ces résultats relativement satisfaisants ont pu être réalisés grâce à un effort du paysan pour s'adapter à la mutation de son environnement (écologique, hydraulique, économique) de manière à en tirer le meilleur parti. Il s'agit évidemment d'une conjonction de vecteurs ; mais la spécificité semble se trouver dans la possibilité qu'il y a eu pour le paysan d'effectuer des choix selon ses besoins ou ses intérêts ; c'est dans ces conditions que l'on peut réellement évoquer l'existence d'alternatives de développement et non dans un encadrement rapproché, dans une discipline rigoureuse avec des menaces de sanction en cas d'inconduite.

Les exemples d'occupation et d'organisation spontanées autour des lacs de Loumbila et de Bam ne traduiraient-ils pas que le choix est un besoin et que lorsqu'il n'existe pas, les paysans trouvent des réponses qui atténuent les systèmes de dépendance dans lesquelles on voudrait les engager? Les paysans n'ont-ils pas moins besoin d'une administration vigoureuse, pléthorique et coûteuse que d'une organisation pour l'approvisionnement en intrants , la commercialisation des produits et des conseils techniques ? La densité d'encadrement considérée comme gage de succès par les techniciens apparaît comme une démarche crétinisante à l'endroit du paysan que l'on prolétarise en le transformant en "ouvrier" (AVV, Vallée du Kou, SCOO-BAM) ; aussi les exemples évoqués semblent-ils illustrer le besoin d'autonomie du paysan ou une fuite par rapport à une administration qui a presque toujours symbolisé la contrainte. En tout état de cause, on peut y percevoir l'affirmation de capacités d'innovation, d'inspiration, de reproduction de modèles existants (COMAKO à Bam), de changement spontané, en l'absence de manipulation. Bam et Loumbila entérinent l'hypothèse selon laquelle l'adoption d'une innovation passe par une appropriation du progrès par les intéressés. Au bout du compte, aucune expérience de "développement" rural ne semble avoir atteint de nos jours un stade d'équilibre dynamique ; des actions conflictuelles de l'Etat et des paysans s'opposent souvent et empêchent l'apparition d'une synthèse réellement bénéfique.

La théorie de la paysannerie de MENDRAS (1980) rencontre quelque difficulté à s'appliquer lorsque l'on oppose à la société englobante des sociétés (et non une société) locales. Il apparaît une ambiguïté dans la définition et le rôle des "notables". Il semble qu'il faille, par rapport à l'expérience de Bazèga (où les notables sont extérieurs à la société locale), admettre d'autres possibilités de lecture de la dynamique du changement ; Loumbila et Bam se présentent même comme une négation de la théorie de MENDRAS, du moins atténuent-ils le rôle du notable dans le temps et dans l'espace. L'intervention du notable, lorsque son sort n'est pas intimement lié à celui des paysans, est peut-être nécessaire au départ ; mais la tendance à l'appropriation du progrès dans les périmètres irrigués limite dans le temps son influence : il faut faire prévaloir ici l'attachement du paysannat à son autonomie dans l'organisation de la production et dans les spéculations agricoles. La théorisation ne peut prendre de signification réelle en l'absence des stratégies internes d'adaptation de la société rurale à son environnement physique et au changement technologique. Pour cela, nous nous appuyons sur la diffusion de la culture attelée pour rechercher des éléments complémentaires à notre analyse.

CHAPITRE CINQ:

LES STRATEGIES PAYSANNES FACE AU CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE : Essai d'interprétation des dynamiques rurales dans le bassin-versant oriental de la Bazèga.

Introduction :

La société agraire dans sa tradition nous révèle l'existence de possibilités internes de changement, avec ou sans intégration d'éléments nouveaux, contrairement à la thèse de l'immutabilité. Les alternatives de développement appliquées au Moogo depuis le début du siècle ont connu des réactions spontanées ou calculées par rapport à une dynamique externe aux sociétés locales. Ces réactions, souvent interprétées comme des signes d'immaturité faute de comprendre en profondeur les motivations de refus, méritent d'être valorisées par un effort de recherche des logiques qui les ont animées ou soutenues. Comment un système qui a assuré une sécurité multiséculaire peut-il devenir subitement caduc et inopérant, à la faveur de la colonisation ?

Les réactions paysannes résultent d'une routine sécurisante, d'une longue expérience du milieu et d'un certain nombre de connaissances dont on ignore peut-être encore l'efficience. Ces stratégies consistent à créer des palliatifs contre les agressions des structures sociales et les inductions perverses et déstabilisantes des nouvelles technologies, faute de vaincre les adversités de la nature et le poids de la société englobante. Elles s'identifient à toutes dispositions tendant à préparer le terrain pour adapter le progrès à la capacité et aux besoins du groupe.

Que revêtent dans le détail les stratégies paysannes à l'échelle des exploitations, des lignages et des villages, dans le bassin-versant oriental de la Bazèga? Il convient de distinguer deux types d'adaptations, l'un par rapport à la variable physique, et l'autre par rapport à la variable technologique. C'est dans ces deux domaines que nous allons tenter de cerner la problématique d'adaptation de la société rurale *moaaga* face au changement. Difficultés ou refus d'adaptation, hésitations devant le risque, incompatibilités du changement avec le milieu culturel, instinct de "phagocytose" de toute innovation par le groupe? Les développements suivants nous aideront à mieux appréhender la question, sous ses multiples facettes.

1. LES PAYSANS ET LA CRISE DU MILIEU PHYSIQUE.

La dynamique du changement au Moogo, aussi bien dans ses vecteurs que dans ses éléments de résistance, renseigne que les paysans ne sont ni indifférents ni défaitistes par rapport à leurs problèmes de subsistance. La lenteur avec laquelle les réponses collectives se mettent en place provient peut-être de la difficulté de faire évoluer les structures sociales au rythme de l'aggravation des facteurs physiques. Le caractère le plus pertinent du *Moore* qu'il importe de rappeler ici, c'est de vouloir "phagocyter" toute innovation. On a pu le voir pour l'islam au XVIIIe siècle et dans quelques dérives d'aménagements hydro-agricoles à petite échelle où les paysans ont fait montre d'une réelle capacité de reproduction d'un modèle étranger, en l'occurrence la coopérative maraîchère de Bam, mais en se l'appropriant. On pourrait en tirer une leçon qui consiste à reconnaître que le cas de refus découle de motivations parallèles ou de perceptions différentes du progrès en question par les paysans et les promoteurs. On notera également le caractère ou la tendance au cumul, c'est à dire à l'intégration de l'élément nouveau dans des cadres anciens, et non la substitution de l'un par l'autre à priori ; il semble, pour les *Moose* en effet, qu'il est plus convenable de cumuler que de remplacer.

Mais la persistance d'une crise feutrée (T. ZOUNGRANA, 1985, p. 25), marquée par l'apparition de périodes sèches imprévisibles (J. GIRI, 1983, p. 178), semble entamer et remettre progressivement en cause l'arsenal de réponses élaborées depuis des siècles. Dès lors, des initiatives diverses apparaissent au niveau des unités de production et des lignages; mais elles sont peu concertées, en raison d'un état d'anomie sociale. Il s'agit, le plus souvent, d'initiatives individuelles qui alourdissent la contrainte des autres villageois et obligent ceux-ci à réagir à leur tour. Ainsi, une dynamique autorégulée semble s'ébaucher, et dont le point de départ est une crise qui se manifeste sous forme de sécheresses, de dégradation des sols, de péjoration climatique.

11. Des adaptations aux contraintes climatiques.

Les aléas de la pluviosité (voir chap. II) entretiennent au Moogo une donnée permanente vis-à-vis des productions agricoles : l'incertitude. Celle-ci limite les initiatives des groupes, au point de mettre en jeu la subsistance ; elle alimente donc la routine paysanne. Mais elle porte également les germes de déstabilisation des systèmes lorsqu'elle se manifeste de façon prononcée, notamment par des disettes répétitives dues à des déficits pluviométriques ; ainsi lorsque l'incertitude s'accroît, elle cesse d'être sécurisante, libère les initiatives, engendre une dynamique susceptible d'apporter des changements notables dans les systèmes et les techniques de production.

Le système de cultures *maaga* n'est pas élaboré au hasard ni de façon spontanée. Il porte en lui des éléments d'adaptation par rapport au climat et à ses variations, les stratégies courantes étant une panoplie de réponses à cela. L'adaptation peut être retrouvée dans la dispersion des soles de cultures d'une même exploitation familiale, la dynamique des cultures dans l'espace et dans les applications technologiques.

111. La dispersion des soles de cultures.

Dans une économie dominée par l'autoconsommation, le souci des unités de production est de produire toute la gamme des denrées dont elles ont besoin. A cette finalité s'oppose le paramètre sol qui n'offre pas toujours les qualités souhaitées pour une culture donnée, là où l'on voudrait la pratiquer. C'est à ce moment qu'intervient l'élément technologique, créateur de paysage. Nous savons maintenant combien le paysan a une connaissance incontestable sur les sols (connaissances approuvées par des agronomes tels R. DUMONT, 1986), combien il utilise des méthodes d'appréciation de la qualité fondées sur le couvert végétal, le matériau, la couleur, le goût, l'observation, l'expérience, etc. La question à résoudre est de rechercher une équivalence entre les qualités des sols et les exigences des différentes cultures. Ainsi la dispersion des soles de chaque unité correspond-elle à un effort d'adaptation du système de production à la gamme des sols disponibles et accessibles par le groupe et ses composantes.

De la même manière, on constate que l'ambivalence du système cultural, associant l'intensif et l'extensif, se justifie par la recherche d'un meilleur résultat. La variation pluviométrique empêche le paysan de déterminer par avance quels seront, pour la saison à venir, les sols les plus adaptés à telle ou telle culture, ni quelles techniques pourraient répondre de façon efficace aux besoins des plantes ; c'est pourquoi nous évoquons l'incertitude. En effet, certaines années de pluviométrie "forte" et bien répartie offrent des rendements satisfaisants sur les sols gravillonnaires (*kuigdiga*) ; en revanche, les cultures sur sols sablo-argileux (*bâo zîiga*) sont sujettes à des risques d'asphyxie dans les bas-fonds, même pour les riz traditionnels, si toutefois l'exécution du calendrier agricole ne permet pas un bon entretien des réseaux de drainage. Les sols sablo-argileux donnent satisfaction, en cas de bilan pluviométrique légèrement déficitaire. L'incertitude qui en résulte recommande au paysan de s'appuyer sur différents types de sols afin d'amoindrir le risque d'échec.

L'importance du cheptel domestique, plutôt la production de fumier dont il est capable, ne permettant pas d'assurer une restauration de toutes les superficies emblavées, chaque exploitaion met en oeuvre son calendrier agricole sur :

- un système intensif aux abords des habitations et portant des plantes à cycle végétatif relativement court (maïs, sorghos hâtif et tardif, condiments divers), bénéficiant de soins méticuleux, économisant de l'espace mais consommant beaucoup de travail, et dont les productions assurent la soudure alimentaire à partir du mois d'août ; ce qui permet un renouvellement de la force de travail au moment du buttage. Cette opération exige un effort physique soutenu et est essentielle, pour emmagasiner les eaux des dernières pluies de la saison et protéger les plantes contre la verse. Le buttage doit être rapidement exécuté ; on ne peut le commencer de façon prématurée en raison du régime des pluies et de la levée des plantes ; il intervient alors à un moment où la fin des pluies est imminente alors que l'apparition d'une période sèche (phénomène fréquent en fin août-début septembre) peut compromettre l'opération et, partant le rendement des récoltes.
- un système extensif qui participe de la recherche d'une diversité de sols, autant que de stratégies spatiales et de rentabilité du travail. Il est fondé sur le mil pénicillaire (*Pennistum americana*), une plante rustique qui peut se contenter d'opérations sommaires. A titre de comparaison, le mil reçoit un seul sarclage contre deux pour le sorgho et trois pour le maïs en plus du labour.

Le paysan sait que l'application de techniques intensives sur le mil augmenterait les rendements, puisque le système du "parcage mobile" des boeufs lui permet de le constater ; il sait également que le rapport serait moindre en comparaison de ceux du sorgho et du maïs. En outre, le rendement à l'unité de surface donne des résultats moins satisfaisants par rapport à

une évaluation en temps de travail ; il faut compter avec la durée de la saison qui limiterait le nombre des opérations indispensables, dans le cas de l'intensif généralisé, et qui pourrait compromettre l'efficience de la formule. C'est autant pour le rendement que pour l'étalement de la production, aux fins d'atténuer les difficultés de soudure alimentaire, que le paysan choisit ses spéculations, selon les résultats de la campagne précédente.

Ce système mixte semble relever d'une stratégie d'adaptation à un régime pluviométrique aléatoire qui entretient l'incertitude ; celle-ci fait appel à une application différentielle des techniques et à un recours au temps, pour moduler un système de production et un calendrier agricole facilement accommodable dans la variabilité pluviométrique. N'est-ce pas ce qui explique en partie ce paysage agraire dont la schématisation théorique donne des auréoles concentriques de cultures? La dynamique des cultures dans l'espace n'a pas un caractère exclusif par ailleurs puisqu'elle permet en réalité de récolter dans toutes les auréoles, dans l'intensif comme dans l'extensif, du haricot niébé (*Vigna unguiculata*), de l'oseille de Guinée (*Hibiscus sabdariffa*) et diverses variétés de sorgho blanc ; il en est de même de l'arachide et du *vouandzou*, mais leur présence dans l'aire intensive n'est pas fréquente. Cela est rendu possible grâce à une logique qui s'exprime à travers l'association des cultures.

112. Les cultures associées.

Les associations culturales décrites dans les chapitres I et III constituent une autre réponse du paysan contre le risque climatique, pour atténuer le poids de l'incertitude. L'observateur ou le chercheur qui voudrait se représenter les conditions de la production agricole sans se les créer, notamment par la mise en valeur d'une parcelle de cultures et l'application du calendrier et des techniques en usage chez le paysan, peut ignorer ou mal appréhender l'importance du risque climatique. L'engorgement du sol autant que la sécheresse, selon le moment de son apparition peut compromettre la mise en oeuvre des techniques et du calendrier agricole. Le paysan, soumis à toutes ces contraintes pluviométriques, aura pour souci primordial de se protéger des méfaits d'un phénomène contre lequel il demeure impuissant et sur lequel il doit compter pour assurer sa subsistance.

Les associations culturales consistent en l'ensemencement de plusieurs espèces de cultures dans le même champ. Ce sont des pratiques devenues banales mais qui écartent le hasard ; elles représentent une formule contre la fatalité de la pluviométrie. Selon la répartition des pluies dans la saison et les quantités d'eau tombées, les différents types de sols répondront variablement aux attentes du producteur. Celui-ci ayant réparti l'exploitation en soles dispersées, pour bénéficier au mieux des qualités de sol et augmenter la chance de la réussite, il serait dommage que la stratégie contribue à amoindrir la production escomptée :

- soit parce que la plante cultivée répond moins bien au comportement hydrique ou à la qualité du sol par rapport aux saisons précédentes ;
- soit parce que les éléments d'appréciation, qui ont servi de base aux prévisions pluviométriques de la saison, se sont révélés inefficaces suite à des erreurs d'interprétation ou à des perturbation au niveau de la circulation générale de l'atmosphère. On sait qu'en la matière, les *Moose* disposaient de repères fondés sur sur l'astrologie, le comportement des plantes et de certains oiseaux migrateurs.

Alors, atténuer l'incertitude consisterait, entre autres, à cultiver sur le même sol deux ou plusieurs plantes afin que le travail investi soit valorisé par la récolte d'au moins une culture, quelle que soit la saison. Les bonnes années, les productions cumulées rapportent

plus que dans le cas des cultures pures, au plan des quantités ausssi bien que de ceux de la valeur énergétique et du rapport monétaire (permettant une spéculation éventuelle sur la gamme des cultures), de la conservation des sols et de la lutte anti-érosive (M. MIETTON, 1980/1986 ; H. DUPRIEZ, 1983).

L'association des cultures n'a pas un caractère spontanée mais résulte d'un plan. Elle se fait de façon générale par un ensemencement simultané des plantes concernées : mil-haricot, sorgho-haricot, arachide-sésame par exemple, comprenant une culture principale et une culture secondaire. Le plan peut, selon les cycles végétatifs, différer l'ensemencement des variétés associées : *Hibiscus sabdariffa* n'est introduit qu'après la pousse du millet ou du sorgho tandis qu'il est semé à la volée au labour préparant le semis de l'arachide ou du *vouandzou* . De même, le gombo (*Hibiscus esculentus*) n'est semé et le *kvvmba* (variété traditionnelle d'aubergine) repiqué dans le *kamaanga* que lorsque le maïs est bien levé ; le repiquage du tabac intervient à la floraison du maïs, dans le but d'occuper le champ après la récolte de celui-ci. On rencontre également des cas où un mil repiqué succède à un arachide hâtif, ce qui suppose un séjour simultané de quelques semaines et témoigne en outre d'une économie d'espace. Pour diverses raisons, le semis peut échouer après plusieurs tentatives ; le paysan, estimant alors la période dépassée pour renouveler l'ensemencement de la même plante, change d'espèce ou de variété mais n'arrache pas les pieds de la culture précédente qui ont déjà poussé. Aussi rencontre-t-on des associations fortuites de sorgho rouge et de millet, de haricot en culture principale associé au millet, contrairement aux usages habituels.

Economie d'espace, économie de temps, tout cela concourt à se prémunir contre le risque éventuel de l'échec. En cela, les cultures associées participent de "stratégies anti-risques climatiques" (J.-Y. MARCHAL, 1981). Elles donnent une physionomie spécifique au paysage agraire selon les spéculations propres à chaque société locale, surtout avec le pouvoir associatif des aires de cultures *kamaanga* et *kênkêego* (8 à 12 plantes différentes à la fois) ; elles peuvent également expliquer la dynamique des cultures dans l'espace.

113. Des tentatives d'adaptation bio-technique.

Le sorgho et le millet ont des origines africaines. On peut admettre que ces plantes, ainsi que les techniques qui leur sont associées, sont maîtrisées depuis plusieurs siècles par les populations soudaniennes dont les *Moose*. Il semble également qu'il existait en Afrique occidentale des riz autochtones avant le XVe siècle. En revanche, le maïs, l'arachide et les haricots qui font aujourd'hui partie du panier alimentaire des *Moose* ont des origines américaines et n'ont pénétré en Afrique qu'après la "découverte" de l'Amérique au XVe siècle (P. GOUROU, 1982, pp. 114-115). Le même auteur explique (pp. 262 - 263) que :

> "L'Afrique Noire a facilement accepté le maïs et le manioc ; mais ces plantes ont pu se répandre sans modification des techniques de production et d'encadrement. Les avantages que présentaient ces plantes amérindiennes sur les plantes africaines qu'elles remplaçaient ont assuré leur succès sans que les paysans noirs aient dû transformer leur outillage ou leurs cadres sociaux".

Il est probable que l'adoption du maïs ait introduit le système intensif autour des habitations. Le cas échéant, il pourrait s'agir d'une intégration de la plante à un système qui

existait déjà. Si toutefois il est établi que le sorgho a une origine africaine, un système intensif a pu exister avant l'importation du maïs ; en ce cas, l'affirmation de GOUROU ci-dessus est juste. Il convient de signaler que la mise en oeuvre du *kamaange*, qui n'est pas seulement un champ de maïs mais un jardin portant 12 à 13 plantes dans la même saison, comporte des soins beaucoup plus minutieux que n'en nécessite celle de la sole de sorgho. Il ne faudrait donc pas exclure la possibilité que l'adoption du maïs a entraîné des modifications au plan des techniques agricoles. Une autre précision ne serait pas inutile : on ne saurait affirmer comme GOUROU que le maïs a remplacé une plante africaine dans le système de cultures ; son adoption a pu cependant se justifier par son cycle végétatif relativement court de 45 à 70 jours selon les variétés. Ce cycle correspond, mieux que ceux des sorghos et du millet (120 à 150 jours) à la durée de la saison agricole. On sait également que les aléas de la pluviosité, porteuses d'incertitudes, ont conduit à des disettes ; aussi le maïs aura permis de réduire le temps qui sépare deux récoltes l'une de l'autre, donc de diminuer le temps de consommation d'une récolte d'au moins un mois ; ce qui aurait logiquement allégé les difficultés de soudure.

Il nous semble donc que la nouvelle plante n'a pas remplacé une ancienne mais s'est inserrée dans un système ; au plan technique, l'application différentielle d'opérations sur le sorgho et sur le maïs nous porte à croire à la possibilité d'une adaptation technologique à l'occasion de l'introduction du maïs, peut-être a-t-il fallu même apprendre ou expérimenter des formules mais nous admettons que l'outillage est resté le même. Nous émettons sur ces points des réserves sur l'affirmation de GOUROU. Ces réserves ne remettent pas en cause une remarque portant sur l'ensemmble de l'Afrique de l'ouest mais pour le *Moore* , il est important de savoir de quelle manière le maïs a été adopté, afin que la lecture du changement ait une signification historique. Le fait de formuler l'hypothèse quasi certaine que le maïs n'a pas remplacé une plante comme le suggère P. GOUROU comporte l'intérêt de conforter une autre hypothèse dans la théorisation du changement au Moogo : les populations de ce pays ont une éthique ancienne qui admet d'intégrer de nouveaux éléments (ce que PACERE a appelé "phagocytose" dans le cas de l'islam) mais pas de substituer un élément de leur système par un autre.

L'autre point de discorde que nous avons avec l'auteur, c'est la possibilité que nous suggérons pour le Moogo d'avoir modifié tant soit peu ses techniques, pour adopter le maïs ou inversément (en tout état de cause il y aurait eu une dynamique à prendre en compte) ; si les éléments dont nous disposons sont admis pour valables, à savoir la distinction entre techniques et opérations culturales appliquées aux sorghos et au maïs, le plus haut niveau d'intensification et d'efficience du *kamaange* par rapport au *kênkêego*, on peut admettre que l'adoption du maïs a engendré des modifications au plan des techniques. Cette thèse apporte un appui de taille à l'hypothèse selon laquelle les paysans *moose* (à l'instar d'autres sociétés paysannes) ont été capables d'opérer des modifications sur leurs systèmes, sans la moindre contrainte ; ils ont pu apprendre et maîtriser des techniques "importées" quand il le fallait et quand ils avaient intérêt à le faire. Aussi peut-on s'étonner que depuis le début du siècle ils aient pu être considérés pour "crétins", "enfants à l'imagination complaisante et déréglée", "apathiques", etc.

Dans le même ordre d'idées, d'autres espèces ou variétés ont été introduites après le maïs ; récemment cela a été le cas des sorghos hâtifs (*wedki* et *karasâŋga*) dont la maturité prend le relais de celle du maïs, mettant immédiatement à la disposition des hommes de quoi attendre les nouvelles récoltes de sorgho tardif, de haricot, de pois vouandzou et de millet. L'observation aussi bien que les témoignages rendent compte de cet aspect stratégique au plan alimentaire, par le jeu d'une judicieuse combinaison variable selon les années. Ainsi par

exemple, lorsque les récoltes précédentes ont été mauvaises, on assiste à un accroissement des superficies affectées aux cultures d'appoint (variétés hâtives) ; dans le cas contraire, ces cultures sont réalisées juste pour reproduire les semences. Il est des variétés de haricot à cycle court, d'introduction récente mais que nous n'avons pu identifier, qui permettent en cas d'échecs sur les semis de millet, d'occuper les champs et de donner une récolte qui pourra être monnayée pour acheter des céréales. Ainsi, l'adoption diffuse de variétés culturales à cycle végétatif court, en combinaison avec des céréales à cycle long, permet au paysan :

- soit de produire tôt pour compenser un déficit alimentaire endémique ;
- soit de semer tard et de récolter dans les limites de la saison pluvieuse.

Dans le premier cas, la production annuelle se trouve étalée du mois d'août à celui de novembre, compte non tenu des productions secondaires sous forme d'épinards et de feuilles vertes dans les jardins et qui jouent un rôle alimentaire d'appoint dans les stratégies usuelles d'atténuation des carences de la période de soudure. Dans le second cas, l'ensemencement d'une plante de compensation, faute de réaliser la culture principale en raison des aléas pluviométriques, atténue le risque d'échec en le relativisant , en offrant la possibilité d'une production secondaire à même d'assurer la subsistance soit directement, soit par l'intermédiaire du marché. Cela participe d'une déconcentration des tâches et résoud pour partie la question de la soudure ; stratégie alimentaire certes, mais surtout adaptation paysanne à un régime pluviométrique, pour tirer meilleur parti de la saison agricole. Ces stratégies spatiales, technologiques et biotechniques témoignent de réelles capacités d'adaptation des groupes, dans des limites qui restent toutefois à fixer si possible.

12. Les comportements sociaux.

La permanence d'un état de crise, celle-ci fût-elle feutrée, impose à la société agraire des modifications de ses structures pour la mise en oeuvre de stratégies d'adaptation. Il peut s'agir d'un effort à l'intérieur des groupes pour donner une réponse collective, en agissant sur les rapports de production et les liens sociaux. A défaut ou concomitamment, les structures offrent des possibilités d'ouverture sur l'extérieur et/ou de recours à des activités supplémentaires qu'on essaiera d'intégrer au processus de procuction en vigueur. Ces stratégies se sont traduites chez les *Moose* par une tendance à la capitalisation de la main d'oeuvre et la participation aux échanges médiévaux, avant de se porter sur les migrations saisonnières.

121. De la capitalisation de la main d'oeuvre.

La polygynie, élément culturel, était vécue et complètement assumée par le groupe social. Dans la tradition, elle participait de la quête des valeurs sociales. Elle a représenté un moyen de lutte contre la marginalisation de l'individu et obéi à une logique de production que l'on pourait identifier à une réponse de la société à l'incertitude et au risque climatique, dans un contexte de production en peine à satisfaire les besoins de consommation. La richese la plus précieuse que permettait le "stabilisme" procède du prestige, de l'honneur, valeurs que l'on peut acquérir grâce à la taille de sa famille. Celle-ci permet à son tour de réaliser une autosuffisance alimentaire, de dégager des surplus grâce auxquels on entretient les réseaux d'échanges matrimoniaux et organise des festivités dispendieuses. En effet, le nombre offre plus de possibilités de définitions des tâches que dans le cas d'une unité restreinte. N'est-ce

pas une des raisons pour lesquelles l'unité de production, qui correspondait à l'unité résidentielle et à la famille élargie, ne s'identifiait pas à l'unité de consommation mais en comportait plusieurs? Ne serait-ce pas également un désir ou une nécessité de "s'unir pour être fort" qui engendre une aspiration à la déconcentration des tâches et qui pousse les femmes à revendiquer des co-épouses, une tendance pour le cadet à demeurer dépendant de ses aînés jusqu'à un certain âge?

Il faut savoir que la polygynie rend de nombreux services à la femme en milieu traditionnel. Elle décharge celle-ci d'une partie des tâches ménagères et lui permet de mettre à profit ce gain de temps pour travailler son *beolga* dont le produit lui revient, d'exercer un petit commerce le cas échéant et d'échapper ainsi à une trop grande dépendance vis-à-vis de son époux ou du chef d'unité de procuction. On comprend alors que dans une famille monogamique, la femme soit moins disponible pour ses travaux personnels, en raison des multiples sollicitations ; elle se trouve ainsi économiquement limitée par rapport aux autres.

Il faut savoir aussi que la dépendance prolongée du cadet vis-à-vis de l'aîné décharge celui-là de nombreuses responsabilités, lui permet de mener à son compte personnel des activités économiques, de mieux se préparer à son accession à l'autonomie de production. Aussi de façon générale, le cadet auquel on accorde l'autonomie, sans qu'il ne l'ait demandée, la ressent plutôt comme une sanction négative.

La polygynie constituait le moyen par excellence d'avoir beaucoup d'enfants, dans une situation de mortalité infantile élevée et dont la capacité de production se mesure au nombre de bras. Faire de nombreux enfants suppose dans un premier temps un déséquilibre démographique comme il a été mentionné au chapitre II. Mais la philosophie du *Moore* accorde moins d'importance à la difficile transition au cours de laquelle le nombre de consommateurs est supérieur à celui des bras valides ; il est dit en effet : " *baas neer sâo sing neere* "; " *nec mogda tome n ti tuk zom* "; c'est-à-dire, "mieux vaut bien terminer que de bien commencer"; "c'est en mangeant le terreau qu'on finit par découvrir la farine", avec tout le plaisir que cela comporte de jouir du fruit de sa peine ou tout simplement de vivre le rêve de sa vie. Concrètement, les parents acceptent la souffrance qu'impose l'entretien de nombreux enfants car ceux-ci les prendront en charge à leur vieillesse, au moment où ils se retrouveront désarmés face aux adversités de la nature.

On comprend mieux que la polygynie participe d'une recherche de moyens pour accroître la production familiale, par la disposition d'une main d'oeuvre abondante, garante de la subsistance alimentaire, par une meilleure répartition du travail qui permet à chaque femme de réaliser des champs individuels à son profit dans un esprit de concurrence avec sa (ses) co-épouse (s). Or nous avons expliqué précédemment combien l'organisation sociale du travail accordait une importance à ces travaux individuels, dans le but implicite d'augmenter la productivité des groupes, en s'appuyant sur la motivation personnelle et la compétition. Le système semble profiter au chef de l'unité de production mais chaque membre y trouve en réalité son compte.

Avec l'érosion du *Moore*, des chefs d'exploitation ont pu abuser dans la gestion des biens collectifs ; les difficultés relatives aux rapports aînés-cadets ne sont pas étrangères à ces abus. Les mécanismes ne pouvant plus fonctionner, la dépendance qui était une forme de protection a pris des formes d'assujettissement, de blocage à l'épanouissement de l'individu, de contrainte de laquelle on aspire à se libérer. En référence à la tradition, la polygynie et la dépendance des cadets présentaient de nombreux avantages et se justifiaient comme des stratégies devant limiter les risques climatiques et la vulnérabilité de l'individu devant l'adversité, par une exploitation judicieuse de la force de travail.

122. Les colportages et les migrations saisonnières.

Ces questions, déjà évoquées dans l'analyse de la désintégration structurelle, apparaissent comme des réactions de la paysannerie par rapport au commerce entre les zones forestière et sahélienne, et au fait colonial. Le colportage et les migrations saisonnières se sont relayés dans le temps et ont tous été développés pour répondre à la faiblesse des productions agricoles. L'essentiel de la production étant concentré sur la saison des pluies, les *Moose* ont consacré traditionnellement la saison sèche à la recherche de ressources complémentaires ou supplémentaires. Le colportage comme les migrations ont été, à l'origine, organisés par les chefs de famille ; ceux-ci réunissaient les produits et les moyens d'échange nécessaires, les confiaient à leurs dépendants pour la valorisation par le biais du commerce. Les bénéfices revenaient au *yirsoba*, en tant que gestionnaire des biens familiaux et non en tant qu'individu ; il en assurait donc la thésaurisation et la redistribution au sein de la famille. En ce qui concerne les migrations saisonnières, il décidait ou autorisait le départ et la durée du séjour.

Ainsi perçus, colportages et migrations relevaient de stratégies collectives, d'une répartition du travail, d'une manière utile de passer la longue saison sèche en se déployant autour de l'aire ethnique et au-delà, dans des "aires de survie" (G. REMY, 1977). Les ressources acquises par ces moyens apportaient des compléments alimentaires en cas de mauvaise récolte, et le cas échéant, des suppléments qui serviraient à mieux se protéger contre les calamités naturelles. En cela, autant que la capitalisation de la main d'oeuvre, les cultures associées, l'adoption de variétés culturales, la dispersion des soles à travers le parcellaire, ils constituent des formes d'adaptation au milieu physique puisqu'ils sont organisés de façon à ne pas concurrencer l'activité agricole et à pallier les insuffisances de celle-ci. Des comportements sociaux peuvent rendre compte de stratégies de lutte contre le risque climatique, de diverses perceptions de l'espace. Ces efforts d'adaptation ne parviendront pas à maintenir les structures de production en leur état, dès les tentatives de monétarisation de l'économie rurale.

123. L'atomisation des groupes de production : adaptation ou désintégration?

Comment assiste-t-on à l'éclatement des cellules de production, en dépit de l'aggravation des conditions climatiques, alors qu'on pourrait s'attendre à ce que les manifestations de crise jouent en faveur d'un renforcement des solidarités? Ce mouvement entre en contradiction avec la stratégie de capitalisation de main d'oeuvre qui repose sur une force nombreuse pour lutter contre l'adversité. L'adaptation par le nombre n'aurait-elle pas apporté les résultats escomptés? S'agirait-il de la répercussion sur les structures de production d'une évolution du contexte social et économique? En d'autres termes, a-t-on encore besoin d'une main d'oeuvre nombreuse au sein d'une unité de procuction pour assurer sa subsistance? D'autres moyens dispensent peut-être d'y recourir désormais.

La conquête coloniale, en même temps qu'elle déstabilise les fondements du *Moore*, introduit des nouveaux besoins chez les groupes dominés. Il a été précédemment mentionné que les *Moose* ont fait face à d'importants prélèvements de ressources sous forme d'impôt de capitation, de réquisition pour le travail prestataire gratuit et les armées coloniales.

Simultanément, de nouveaux produits importés de la métropole française apparaissent, élargissent la gamme des besoins familiaux, accroissent et individualisent les besoins des personnes physiques. Dès lors qu'une partie du revenu agricole est ou peut être converti en revenu monétaire, les chefs de famille ont de plus en plus de peine à satisfaire les revendications des cadets. Un revenu monétaire étant devenu nécessaire, les niveaux "zaka" et "ménage" manifestent un désir croissant d'autonomie de production, et pour cause : tant qu'il s'agissait de distribuer du grain et des vêtements (sous la forme ouvrée ou semi-ouvrée) entre les différentes composantes de l'unité de production, la gestion ne souffre d'aucune lacune ni d'aucune équivoque ; la part attribuée à chaque unité de consommation ou à chaque individu était évaluée par tout le groupe et aucune fuite ne pouvait passer inaperçue. La redistribution d'un revenu monétaire comporte des risques d'inégalité car l'élément en question (pièces de monnaie ou billets) peut se cacher ou se détourner facilement. Le même sentiment d'insatisfaction naît en ce qui concerne l'affectation des épouses.

En l'absence des organes de contrôle qui assuraient l'équilibre, la décision du chef de famille ne rencontre plus toujours l'agrément des dépendants. Les tensions qui en découlent ont pour conséquence l'éclatement des anciennes structures de production lignagères et dès lors on assiste à un double mouvement des unités sociales de base ; les *yiya* se sont accrus en nombre et ont diminué en taille. Ceci s'expliquerait par une inadéquation entre une perception de l'espace et l'augmentation des besoins de consommation. La tendance à l'atomisation se poursuit de nos jours, variable selon le niveau de solidarité ou la capacité d'adaptation des groupes, ou encore de la force des pesanteurs culturelles en cause.

En 1986, on observe dans la répartition des *yiya*, des *zagse* et des ménages, une faible part des structures anciennes due à un accès précoce des dépendants à l'autonomie de production. Le tableau suivant donne la distribution des types d'unités de production dans les trois villages échantillons. Il révèle que l'unité de production la plus significative dans le bassin-versant oriental de Bazèga est représentée par le ménage (60 à 65% des cas) tandis qu'on observe une tendance à conserver au sein de l'UP au moins deux unités de consommation dans 13 à 26% des cas. La part des unités individuelles, qui correspondent généralement à des vieillards veufs ou divorcés, reste faible ; c'est peut-être la preuve que les formes de solidarité traditionnelles, dont le but est d'éviter la marginalisation de l'individu, persistent. On ne peut bien expliquer les écarts de pourcentages entre villages qu'en intégrant les processus de changement technologique et le rôle des religions étrangères.

TABLEAU n° **28** : REPARTITION DES UNITES DE PRODUCTION SELON LE NIVEAU DE PRODUCTION (%).

NIVEAU DE PRODUCTION	MOSGO	TIMBOUE	LILBOURE
YIRI	25,00	09,09	09,30
ZAKA	13,46	25,75	25,58
MENAGE	59,61	63,64	65,11
INDIVIDU	01,92	01,51	00,00

Source : Enquêtes directes, 1986. Bazèga.

Ce phénomène qui procède d'une adaptation au système de transition économique a cependant des conséquences sur l'espace. En essayant de conserver les mêmes stratégies appliquées auparavant pour se prémunir des aléas de la pluviosité, chaque unité a reproduit à son niveau l'ancien dispositif qui consiste à disperser les soles de l'exploitation, pour recouper divers types de sols. Le besoin de *kamaanse* , de *kèkèèto* et de *pvvto* dans la zone des champs permanents, ressenti par chacun, a entraîné un compartimentage du parcellaire et la dispersion de l'habitat. Cette dynamique des unités de production a ouvert la voie à la consommation d'espace et à une tendance de plus en plus affirmée à l'appropriation foncière ; dans certains cas, il s'agit d'une capitalisation des terres lignagères par les aînés de famille, contrairement aux pratiques et aux logiques des dispositions du droit foncier traditionnel.

Sur le plan de l'organisation du travail, l'émiettement des cellules de production pose des difficultés de répartition des tâches ; l'absence d'équilibre entre vieillards, enfants et fraction active au sein des nouvelles UP réduit le rendement du travail, par suite d'un cumul des tâches et des pertes de temps en déplacement. Le besoin de main d'oeuvre ainsi constaté explique peut-être le mariage différé des jeunes filles que les parents retiennent auprès d'eux (aussi longtemps que possible) et une valorisation précoce du travail des enfants. Ce dernier aspect est également dû, comme on le verra ultérieurement, à l'adoption de la culture attelée.

Conclusions : L'adaptation au milieu recouvre aussi bien le domaine des technologies agricoles que celui de l'organisation interne des groupes de production. Les variations climatiques semblent avoir engendré depuis longtemps des formules destinées à amoindrir le risque. Celles-ci ne relèvent pas d'une autorité mais des initiatives de chaque chef de famille à disperser les soles de l'exploitation, en fonction des disponibilités foncières, des aptitudes des sols et des besoins d'auto-approvisionnement alimentaire ; de la même manière, les associations de cultures répondent à des besoins ressentis au niveau des cellules de production et non à l'application béate d'une routine supposée sécurisante. Même si l'on ne sait pas les conditions dans lesquelles les adoptions bio-techniques ont pu se réaliser, on présume que le système agraire, dans son apparente immobilité, était capable d'évoluer en fonction de ses besoins, de ses techniques et des possibilités du milieu physique.

La tendance des groupes de production à travailler en commun, et surtout à accroître leurs tailles, même si à terme elle introduit une difficulté d'équilibre entre consommateurs (enfants en bas âge) et producteurs, comporte l'avantage d'exploiter de plusieurs façons, et selon des intérêts apparemment conflictuels entre les membres mais également concourants, l'espace et la journée de travail. Aussi l'atomisation des cellules productives peut-elle apparaître comme une autre forme d'adaptation à l'environnement. Les comportements sociaux ci-dessus présentés ont été chacun opérationnels à des moments donnés, et peut-être plus ou moins bien dans certains espaces plus que dans d'autres. Que deviendront-ils avec les tentatives de la société englobante à forger des sociétés locales à son profit et bien souvent au détriment des paysans?

2. LES PAYSANS ET LE CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE : l'économie d'une résistance culturelle dans le bassin de Bazèga.

Depuis le début du siècle, les pouvoirs politiques tentent d'introduire dans le monde rural des innovations. Les réactions paysannes face aux propositions de "développement" tendent à indiquer que la société agraire se défend contre des changements qu'elle percevrait comme des éléments d'agression ou de déstabilisation. La prudence observée par rapport aux technologies nouvelles ne se justifie pas à priori parce que celles-ci sont novatrices ; ce serait plus le fait d'un changement marqué d'une part, par la rupture et son caractère exogène qui suscitent la méfiance, et d'autre part par la démarche des autorités qui n'a pas toujours offert une possibilité de choix aux paysans, selon leur propre vision du progrès.

La diffusion de la charrue à traction asine ou bovine a été l'élément commun à tous les programmes de sensibilisation entrepris au Moogo. Il s'agit d'un changement mince pour l'Occident mais important pour les systèmes de production récemment sortis des économies dominées par l'autosubsistance. En témoignent les résistances dont les raisons méritent ici une attention particulière. Pour qu'apparaisse la dynamique du changement technologique et ses implications socio-culturelles, il convient de replacer la diffusion de la culture attelée dans son contexte, celui des années 1950, de rechercher les causes de résistance au changement, de tenter une lecture des processus d'adhésion, à travers l'évolution des comportements. L'appropriation du progrès par le groupe révèlera les stratégies d'adaptation et d'autres capacités d'innovation que masque l'apparente fixité de la tradition.

21. DES ELEMENTS D'UNE RESISTANCE.

Jusqu'à l'opération de la CFDT, les rapports du paysan avec le pouvoir administratif se sont limités à des réquisitions, au "champ du Commandant", au recouvrement de l'impôt.

211. La méfiance de l'indigène.

La nouvelle démarche de l'administration n'a pas manqué d'étonner les administrés pour qui le pouvoir n'a pu subitement changer de nature, au point de se soucier de leur sort et de leur proposer un moyen désintéressé d'accroître les productions agricoles. Aussi ce changement d'attitude de l'administration coloniale, après un demi-siècle de mépris, a-t-il été perçu d'emblée comme un piège par les paysans.

Il s'agit, à l'époque de la CFDT, de vulgariser la culture du cotonnier Allen. La Compagnie n'a pas longtemps maintenu ses activités sur la région. Cependant l'évolution des productions cotonnières est allée à la hausse. Cela s'explique peut-être par l'adoption progressive de la variété nouvelle, en remplacement du cotonnier traditionnel à fibres courtes. Devant une alternative, le paysan a porté son choix sur la nouveauté parce qu'il a pu comparer, dans la filature et le tissage (peut-être aussi au niveau des rendements), les avantages respectifs de chaque type de cotonnier. Le succès de la nouvelle variété s'explique peut-être encore par le fait d'une demande bien précise des compagnies commerciales. Aussi le type Allen permettait-il de se procurer un revenu monétaire, en vue de payer l'impôt de

capitation. Le choix a-t-il été libérateur? Sans doute à court terme, il a permis de se mettre à l'abri d'une contrainte politique, économique, physique et morale. N'eût été l'obligation fiscale, on peut présumer que le cotonnier Allen n'aurait pas connu un tel engouement, car la production se serait orientée vers l'auto-approvisionnement des groupes de production et les marchés traditionnels de colportage. On retiendra donc qu'à l'origine du succès, il y a deux conditions à prendre en considération : une nécessité forte qui s'identifie à la contrainte coloniale, avec ses réquisitions et ses obligations fiscales ; et un vecteur qui est la possibilité de se procurer de la monnaie, par l'adoption du cotonnier, pour atténuer la contrainte en payant ses impôts en temps opportun.

212. La difficulté de communication.

Les moniteurs de la SATEC se heurtent à la méfiance des paysans au début des années 1960. Longtemps conditionnés par la contrainte administrative, les populations répondent toujours aux convocations pour les réunions de sensibilisation. Ce que l'on n'aura pas compris, c'est cette attitude du *Mbaaga* qui ne contredit pas l'autorité, qui ne s'oppose pas aux décisions, qui s'exécute au plus vite et qui s'entête pourtant dans le refus. Vaincu par la force, il joue à l'obéissance en persistant dans son mutisme indifférent et réfractaire ; il s'agirait d'un moyen de tenir l'administration à l'écart de la vie sociale villageoise, autant que possible. Ainsi, dans beaucoup de villages exemplaires aux yeux du colonisateur, le moyen de se faire oublier et d'éloigner les gardes et autres percepteurs d'impôt passait par une apparente docilité.

Sur le plan de la propagande, les moniteurs ne semblent pas avoir réussi à toucher les villages éloignés des centres administratifs et des chefs-lieux de canton ; les voies de communication et les moyens de locomotion constituaient à l'époque une limite. Par ailleurs, les courroies de transmission, notamment les chefferies traditionnelles, n'ont pas fonctionné selon la logique technicienne. En effet, les efforts d'information ont été plutôt limités. L'information a pu également se bloquer ou s'altérer à certains niveaux, alimentant davantage les forces de résistance.

Afin d'appréhender la difficulté de communication entre le technicien et le paysan, il a été demandé à chaque chef d'exploitation d'indiquer le début de diffusion de la culture attelée dans son village. Le tableau ci-dessous montre que moins de 10% des réponses évoquent l'opération SATEC.

TABLEAU n° 29 : DEBUT DE DIFFUSION DE LA CULTURE ATTELEE SELON LES CUP A MOSGO ET TIMBOUE (%).

Périodes	MOSGO	TIMBOUE
1976-1986	31,81	47,72
1966-1975	59,09	47,72
avant 1966	09,09	04,54

Source : Enquêtes directes ; Bazèga 1986.

Il y a lieu de prendre en considération l'existence de blocages ou de réseaux sélectifs d'information. A l'intérieur d'un même village, certains quartiers vivent en marge des réseaux de sociabilité. Ainsi à Timbouè, les habitants de Kosembalgué, installés à 1,5 km du marché, centre du village, déclarent n'avoir jamais reçu la visite d'un agent d'agriculture, ni avoir été conviés à des séances d'animation sur les techniques agricoles. Et pourtant, depuis l'opération de la SATEC, ces villageois observent la dynamique des techniques agricoles dans les autres quartiers du village, dans une quasi indifférence. Cette situation nous a paru si curieuse que nous avons entrepris de mener une enquête contradictoire, notamment en discutant avec les responsables du groupement pré-coopératif. L'explication que nous croyons avoir trouvée est digne d'intérêt dans la lecture du changement.

Le quartier en question s'organise autour d'un notable au sens défini par H. Mendras (1976). La notoriété du personnage dans le quartier provient de valeurs traditionnels et "modernes" à la fois : il est chef de lignage et ancien combattant. Le premier rôle lui accorde l'autorité dans le *Moore* au sein du lignage qu'il dirige ; le second rôle renforce la conséquence de la première, dans le contexte d'une société locale en transition et où prévaut un état d'anomie. Ce chef de lignage éclairé, instruit par son séjour au "pays des Blancs" et par l'expérience de la guerre, dispose d'un réel pouvoir économique en raison de sa pension. Son pouvoir est aussi d'ordre culturel : il a une connaissance de la société extérieure et possède des rudiments de la langue française, donc la possibilité et le moyen privilégiés de communication avec l'administration.

Les membres de son lignage se trouvent ou se croient protégés ; ils ont l'impression d'échapper aux contraintes communes aux autres villageois. Femmes et enfants se rendent régulièrement au centre du village pour le marché ou aux puits et bas-fonds pour la corvée d'eau ; mais leurs interlocuteurs sont en dehors de la sphère des débats et des décisions concernant la culture attelée. Aussi repartent-ils dans leur quartier, sans rapporter la moindre nouvelle intéressant les hommes qui, eux, se consacrent en plus de l'agriculture, à l'élevage dont le terrain est la brousse. Ce quartier se trouve ainsi isolé non par la distance ou l'absence de communication sociale, mais parce qu'un centre de décision au niveau lignager, en procurant à ses membres une impression sécurisante aussi bien sur le plan économique que sur celui des rapports avec l'administration, aura gelé depuis longtemps ses rapports avec ses pairs d'autres lignages. Ce cas montre bien que des hameaux, peut-être des villages de faible importance, ont pu échapper à l'action de la SATEC, pour des raisons diverses.

Sur le plan technologique, même si la SATEC développe une action au "ras du sol", elle ne va pas à l'école du paysan. La conception d'un "outillage simple et peu coûteux" aurait dû donner des résultats plus positifs. Mais la population, réduite au rang d'apprenti ayant le devoir d'adopter un modèle conçu pour elle et sans elle, n'a pas eu la parole pour apprécier les thèmes techniques vulgarisés. Cette absence de dialogue s'est traduite par une série d'erreurs et d'échecs : surévaluation des revenus ruraux, application sélective des thèmes par les paysans, réserves par rapport au crédit, etc. L'opération aura donc imposé aux paysans de développer des stratégies, en vue de s'adapter à des formules de progrès "pensées du dehors". Cela a consisté évidemment à apporter des corrections au niveau de chaque unité de production sur les aspects jugés incompatibles, inutiles ou superflus. Il s'agit bien d'initiatives individuelles dont les résultats sont restés limités ou se sont lentement diffusés par l'intermédiaire de réseaux de vulgarisation parallèles à ceux des moniteurs. Ces réactions paysannes témoignent de capacités d'adaptation par rapport à une dynamique externe à la société locale et à ses traditions. Il n'en a pas été de même pour le crédit.

213. Le crédit dans l'éthique du *Moore*.

L'attrait d'un revenu monétaire ne suffit pas, nous l'avons déjà mentionné, pour encourager au travail. On ne craint pas d'être pauvre ; on a "peur d'avoir honte". On travaille donc pour "se préserver de la honte" (B. L. OUEDRAOGO, 1970, p. 65). Pour le paysan, le crédit constitue un moyen, une voie possible pour "avoir honte" si l'on se réfère à l'éthique du *Moore*. Dans la tradition, il n'est pas proscrit de contracter une dette. En revanche, l'impossibilité pour l'emprunteur de rembourser entraîne pour lui une perte de prestige social et entame sa dignité. Aussi le comportement du *Moaaga* le porte-t-il d'emblée à éviter le crédit, tant qu'il n'a pas l'assurance de rembourser. Il s'agit d'une auto-censure qui recommande que l'on dispose en réserve de thésaurisation (animaux, cauris, bijoux, etc) d'au moins l'équivalent de la valeur de l'emprunt.

Le crédit est défini dans la tradition comme un contrat entre deux individus qui se connaissent bien et, de préférence, qui ont entre eux une relation de confiance : l'amitié ou la parenté, liens derrière lesquels on considère plus les lignages des partenaires que les partenaires eux-mêmes. Le lignage, dans le contrat inhérent au crédit, joue implicitement le rôle d'avaliseur, si l'on peut se permettre une comparaison avec le système bancaire. Enfin, le recours au crédit avait pour but de "se sortir d'une situation conjoncturelle".

L'application d'un concept "moderne" de crédit par la SATEC ne semble pas avoir perçu la mentalité des populations vis-à-vis de l'endettement. Il a été difficile de faire accepter une relation de confiance entre le paysan et la SATEC, entre des personnes physiques et une personne morale. Comment avoir confiance en effet en un instrument qui, malgré ses efforts d'approche, représente pour le paysan une antenne de l'administration coloniale envers laquelle le *Moaaga* n'a eu que méfiance et mépris? Malgré les campagnes de sensibilisation, les populations ont eu peine à croire en la SATEC comme une opération désintéressée et, à fortiori, destinée à les aider à mieux produire. Aussi se sont-ils demandés si la proposition d'un crédit n'a pas pour but de les "lier" davantage, l'expérience des prestations obligatoires et gratuites aidant. Alors que les techniciens professent en toute bonne foi le rôle du crédit comme moyen d'accéder au matériel agricole pour l'application de la culture attelée, les paysans cherchent à découvrir et à déjouer, s'il y a lieu, un piège que l'administration veut leur tendre. Ainsi ce vieillard qui témoigne en 1986 :

> «Ecoute, mon fils! je n'avais rien pris à l'homme Blanc ; les autres non plus! Pourtant, le *Nassara* et ses *karambiisi* (élèves ; ici, il faut comprendre : milice indigène) venaient régulièrement nous réclamer ce que nous leur devions. On ne leur devait rien, mais pour sauver nos vies, nous donnions ; quelquefois, on n'avait rien ou pas grand chose ; et eux, ils demandaient beaucoup. (...) Lorsque le *kaab naaba* est venu nous parler de la culture attelée et nous proposer de prendre du matériel, de travailler avec et de rembourser au bout de trois ou quatre ans, on a pensé que quelque chose de mal se préparait. Hier ils venaient prendre quand on ne leur devait rien ; si aujourd'hui ils viennent donner et si nous acceptons de prendre, demain, ils pourraient demander qu'on leur donne plus que ce qu'on a reçu. (...) Maintenant, je sais que la proposition était honnête puisque le matériel nous soulage beaucoup dans nos travaux. Mais à l'époque, c'était difficile de savoir. Admets, mon fils, qu'on ne peut pas recevoir sans hésiter le cadeau de quelqu'un qui n'a jamais fait que te prendre une partie de tes biens, même en période de disette».

Ce témoignage confirme l'état de méfiance dans lequel les moniteurs ont dû travailler pendant les premières années de l'opération SATEC. Les techniciens ont eu le mérite de comprendre que le prêt sans intérêt correspond aux usages de la société ; mais il était bien difficile de percevoir les règles du jeu dans la tradition, pour éventuellement en tenir compte. Au début de l'opération, les *Moose* se sont retrouvés face à un dilemne portant sur le coût du progrès : financer par soi-même les équipements alors que l'on ne dispose pas des fonds nécessaires ; ou prendre le risque "d'avoir honte", par l'intermédiaire du crédit au cas où l'on n'arriverait pas à rembourser. Le système s'oppose ici à l'éthique du groupe. Les hésitants ont eu raison car les "mauvais clients" de l'entreprise ont été par la suite dépossédés de leur matériel ; cela traduit pour les victimes, non pas l'échec de l'opération, mais surtout la honte d'avoir surestimé leurs capacités, "d'avoir voulu voler haut" sans en avoir les moyens. Enfin, il convient de mentionner qu'en l'absence de nécessité forte , les paysans ne ressentirent pas le besoin de contracter des crédits , individuellement, auprès d'une institution avec laquelle il ne pouvait y avoir de relation de confiance entérinée par les lignages, niveaux de scission sociale où se réalisait la thésaurisation des biens.

214. **Les contraintes de terrain** ou la confrontation de deux logiques.

L'opération de modernisation de l'agriculture, par la diffusion de la culture attelée, s'est heurtée à un certain nombre d'écueils inhérents à la taille des unités de production, à des perceptions conflictuelles entre technicien et paysan sur l'efficience des thèmes techniques proposés, etc.

La traction animale a soulagé bien des efforts. Elle a permis de réaliser des scarifiages, sans discontinuer, au cours des sarclages ; ainsi l'apparition de périodes sèches, une fois que le semis a réussi, n'a plus représenté un goulet d'étranglement. En contrepartie, elle a demandé une mobilisation assez forte de main-d'oeuvre, en raison d'un manque de maîtrise dans la conduite des attelages. Il a fallu au départ, pour un seul attelage, quelquefois trois personnes : une pour tenir la houe ou la charrue, une autre pour guider l'animal, et une troisième pour le fouetter. Aussi le gain de temps réalisé par la traction animale s'est-il trouvé presque toujours compensé par la forte mobilisation de la main-d'oeuvre familiale. Par rapport aux exigences de la culture attelée, la cellule de production modèle devrait compter à l'époque au moins cinq actifs adultes et un enfant en âge de travailler ; c'est à cette condition que l'on pouvait réaliser une bonne répartition des opérations complémentaires de traction animale et de houage manuel.

La station agricole de Saria a effectué des mesures sur le temps de travail pour chaque opération culturale selon les méthodes traditionnelles et en traction animale. Les résultats, consignés dans le tableau ci-dessous, sont dignes d'intérêt pour expliquer la logique du comportement paysan. L'utilisation de la houe tractée a fait économiser, par rapport à la culture manuelle, près de la moitié du temps consacré à l'unité de surface durant une saison agricole. Elle a introduit en revanche des opérations supplémentaires : préparation du terrain et rayonnage. Ces opérations ont permis un gain de temps équivalent à 70% pour les binages et 61,50% pour le buttage. Ce dernier aspect a été bien perçu par les paysans mais une difficulté apparaît au niveau du semis.

TABLEAU n° **30** : COMPARAISON DU TEMPS DE TRAVAIL A L'HECTARE ENTRE CULTURE TRADITIONNELLE ET CULTURE ATTELEE.

Opérations en culture traditionnelle	Nombre de journées de travail/ha	Opérations en culture attelée	Nombre de journées de travail/ha
-	-	Labour à la houe	3
-	-	Rayonnage	2
Semis sans labour	6,5	Semis	6
2° semis	4,5	2° semis	4
1er binage	20	1er binage	6
2° binage	20	2° binage	6
3° binage et buttage	26	3° binage et buttage	10
Récolte	7	Récolte	7
TOTAL	84	TOTAL	44

Source : L. GAMSONRE, 1983, p. 104 ; d'après IRAT / Station de Saria.

L'ensemencement d'un hectare, en culture attelée, demande quinze journées de travail. En revanche, onze journées suffisent en culture traditionnelle, soit un gain de quatre journées par rapport à l'application des nouvelles méthodes. Cette différence, rapportée à l'ensemble de l'exploitation, atteint quinze journées de travail sur cinq hectares. L'application des thèmes de la culture attelée au semis aura peut-être révélé au paysan qu'il perdait une soupape de sûreté, c'est-à-dire que la réserve de temps qu'on aménage pour s'offrir une chance de recommencer l'ensemencement en cas d'échec disparaît ou se réduit. Dans le même temps, le tableau indique clairement que le scénario du technicien n'écarte pas le risque d'échec puisque quatre journées de travail par hectare ont été nécessaires pour un deuxième semis. La comparaison des données du tableau est significative. A des totaux largement favorales aux opérations en culture attelée, on s'aperçoit d'une difficulté majeure au niveau des seules opérations d'ensemencement. Est-il besoin de préciser que les populations ont accepté les thèmes de la culture attelée pour toutes les autres opérations et ont manifesté des résistances en ce qui concerne le semis? En quoi ce choix est irrationnel? C'est progressivement, dans le temps et dans l'espace, que les thèmes agricoles nouveaux ont été généralisés, avec toutefois des modifications appropriées à chaque opération.

Il semble qu'il y ait eu une méprise entre le technicien et le paysan sur deux notions apparemment conflictuelles : l'objectif du premier de "réussir son semis" aurait empêché le second d'aboutir à son objectif de "réaliser son semis". En effet, avec la culture

attelée, l'ensemencement a un peu plus de chances de réussir ; mais les opérations supplémentaires atténuent les ardeurs du paysan à effectuer le changement ; le temps que l'on consacre au labour et au rayonnage diminue la possibilité d'ensemencer. Dans le contexte d'un régime pluviométrique très variable et où toute occurrence de pluie s'apparente à une aubaine, les populations semblent avoir choisi de jouer sur le nombre de fois que l'on peut réaliser le semis ; la solution technologique qui consiste à amoindrir le risque d'échec du semis n'a pas paru compatible avec la possibilité de recommencer son semis. Or c'est ce dernier terme de l'alternative qui s'impose, en raison des routines sécurisantes et des incertitudes liées à la pluviosité du début de la saison agricole.

22. LES VECTEURS DE DIFFUSION DE LA CULTURE ATTELEE.

Les efforts des services techniques, pour vulgariser les nouvelles méthodes culturales, ne sont pas à remettre en cause. Ces efforts, bien que rationnels, ne sont pas toujours intégrables aux logiques paysannes. Quels sont les éléments catalyseurs qui ont joué dans la diffusion de la culture attelée, puisque plusieurs années de sensibilisation n'ont pas suffi à réaliser la transition technologique? Il semble que la seule "manipulation" extérieure n'explique pas l'engouement récent pour la houe tractée.

221. L'hypothèse du crédit agricole.

On peut compter que les mentalités à l'égard du crédit ont évolué favorablement après les années d'indépendance. Une plus grande ouverture des agents de vulgarisation agricole a vraisemblablement vaincu certaines résistances ; le goût du risque a même prévalu dans certains cas à Mosgo comme à Timbouè et dans le quartier Nayalgué de Lilbouré. L'idée d'un piège administratif aura disparu progressivement car des villages, sont sortis des commerçants, des citadins et des intellectuels capables, chacun à sa mesure, de comprendre et d'expliquer la "société englobante" à ses parents ; leur connaissance des deux sociétés, et quelquefois leur appartenance aux deux mondes, inspire une meilleure relation de confiance avec le paysan. Cette opportunité favorable reste cependant limitée par un faible taux de scolarisation et par l'application d'une nouvelle forme de crédit avec intérêt, à partir de la création de l'ORD, et plus encore depuis celle de la CNCA. Nous avons déjà montré en quoi une sélectivité et un taux d'intérêt élevé limitent, plus qu'ils ne favorisent véritablement, une adhésion massive aux nouvelles technologies agricoles.

Il faut également tenir compte du fait que le paysan est de nature un sceptique dont l'intérêt doit coïncider avec l'évolution qu'on attend de lui (J. d'AT DE SAINT-FOULC, 1985, p. 289). Il se donne un temps d'observation pour apprécier les résultats, avant de s'engager ; pendant ce temps, il est préférable pour chacun d'observer chez le voisin que de tenter l'expérience soi-même. C'est pour cela que nous nous autorisons d'affirmer qu'il a existé et qu'il existe encore un "goût du risque" en milieu paysan. Les premiers qui ont accepté d'essayer les thèmes de la culture attelée, même s'ils disposaient des moyens de mettre leurs familles à l'abri du risque, ont engagé un véritable pari de l'incertitude ; il s'agissait pour eux d'un apprentissage dans tous les domaines, car aucun terme de la formule n'était maîtrisé par ces innovateurs.

Leur expérience a-t-elle décidé les prudents ou les hésitants? L'évolution du nombre de coopératives et de paysans "coopérateurs" ainsi que celle des acquisitions de houes semblent l'indiquer. Or, en ce qui concerne le crédit de la SATEC, l'évolution exponentielle du taux des impayés montre que l'acquisition d'équipements n'entraîne pas forcément une augmentation du revenu. La SATEC a procédé d'après les paysans, pour des raisons que nous ignorons, à la récupération du matériel auprès de ses partenaires non solvables. Cette imprudence aura eu pour conséquence de discréditer le crédit qui, aux yeux du paysan, représente une voie possible "pour avoir honte". Ces considérations semblent indiquer que le crédit a joué de façon marginale dans l'équipement des paysans.

222. L'hypothèse sur un prix incitateur.

Une augmentation substantielle du prix d'achat au producteur peut inciter les paysans à rechercher les moyens de réaliser un revenu monétaire relativement confortable. Elle peut être à l'origine d'une valorisation de la culture traditionnelle en vue de dégager des surplus dont la commercialisation financerait l'achat d'équipements modernes. Cela suppose que les conditions du milieu physique permettent à une agriculture manuelle dominée par l'autoconsommation, de pourvoir à l'essentiel des besoins du producteur et de monnayer une partie du revenu sur le marché.

La stagnation, sinon la baisse du revenu paysan depuis les années 1960 (R. DUMONT, 1986), contraste avec la hausse du prix des céréales. On constate que malgré cette hausse, le prix des produits agricoles ne paie pas les efforts du paysan. H. DERRIENNIC a analysé en 1977 les mécanismes du marché des produits agricoles au Niger et au Sénégal ; il a abouti à la conclusion que l'organisation des circuits d'échange échappe totalement aux paysans (p. 138) et que, par les organismes chargés de la commercialisation, les gouvernements assurent surtout aux fonctionnaires la possibilité de se ravitailler à bas prix (p. 147).

En effet, le paysan ne participe d'aucune manière à l'homologation des prix des produits agricoles ; ceux qui fixent le prix d'achat au producteur sont en même temps ceux qui achètent. Dans ces conditions, comment peut-on tenir compte du coût de production? Curieusement, la loi de l'offre et de la demande semble intervenir, seulement lorsque les récoltes sont accidentellement excédentaires ; ainsi, au lieu que cette augmentation de la production apporte une amélioration des revenus paysans, elle contribue à les baisser. Cette observation donne la mesure des relations entre la ville et les campagnes ; elle fournit également une raison à même de briser toute velléité de progrès, par une augmentation des productions qui déprécie apparemment la valeur marchande des produits. Cela n'explique-t-il pas aussi qu'à une augmentation régulière des prix (cf. tableaux 20, 21 et graphique Annexe n°) s'oppose une baisse des revenus ruraux?

Une lecture de l'évolution des prix des céréales, qui ne tient pas compte de l'inflation des autres denrées de première nécessité, serait malhonnête. En évitant le détail, on présume qu'il y a une augmentation différentielle des prix des produits au détriment des céréales ; la flambée vertigineuse des prix du matériel agricole en témoigne. L'absence d'une politique des prix des denrées agricoles ne soutient pas la production et ne joue pas en faveur d'une capacité autonome d'équipement du monde rural. Ce n'est donc certainement pas un prix incitateur qui aurait été le vecteur de l'adoption de la culture attelée.

223. L'hypothèse de la pression démographique.

Depuis quelques décennies, l'espace rural des *Moose* évolue assez rapidement, au point de permettre des observations sur des périodes de courte durée. Aussi les témoignages prennent-ils un intérêt particulier dans l'appréciation de cette dynamique vécue et perçue par les paysans.

La remarque la plus courante dans l'appréciation du phénomène se rapporte aux observations d'ordre pratique ; on signale toujours l'amenuisement des zones de parcours qui fournissaient autrefois le bois pour le chauffage et l'artisanat ainsi que les chaumes pour les toitures des maisons. Les champs s'éloignent de plus en plus dans la brousse ; les espaces inter-villageois, là où ils n'ont pas encore disparu, présentent un état de dégradation très avancé. Le constat d'une consommation d'espace, d'une dégradation du couvert végétal et du capital pédologique est-il à mettre en rapport avec un accroissement de la population et/ou une stagnation des techniques ou des perceptions de l'espace par les sociétés locales ?

TABLEAU n° 31 : EVOLUTION DES FACIES, A TUGU, DE 1952 A 1973.

FACIES	SUPERFICIE 1952		SUPERFICIE 1973		EVOLUTION		
	ha	% s. total	ha	% s. total	ha	% s. total	s.faciès
Bosquet relicte	11	0,25	5	0,10	-6	-0,15	x 0,45
Bush bon état	1.114	29	229	6	-885	-23	x 0,20
Bush dégradé	20	0,55	267	7	+247	+6,45	x 12,30
Bush très dégradé	150	3,90	270	7	+120	+3,10	x 1,80
Tapis herbeux	210	5,5	20	0,5	-190	-5	x 0,10
Jachère récente	306	8	230	6	-76	-2	x 0,75
Surface cultivée	1.928	50,25	2.272	59,25	+344	+9	x 1,20
Sol nu	85	2,20	400	10,40	+315	+8,20	x 4,70
Mare	13	0,35	28	0,75	+15	+0,40	x 2
Vergers	-	-	29	0,75	+29	+0,75	-
Reprise de végétation GERES	-	-	87	2,25	+87	2,25	-
TOTAUX	3.837	100	3.837	100	1.115	30,15	

Source : J.-Y. MARCHAL, 1983, p. 164.

fig. 20 : SCHEMA THEORIQUE D'UNE LOGIQUE D'EXPANSION :
Pression démographique et dynamique des équilibres.

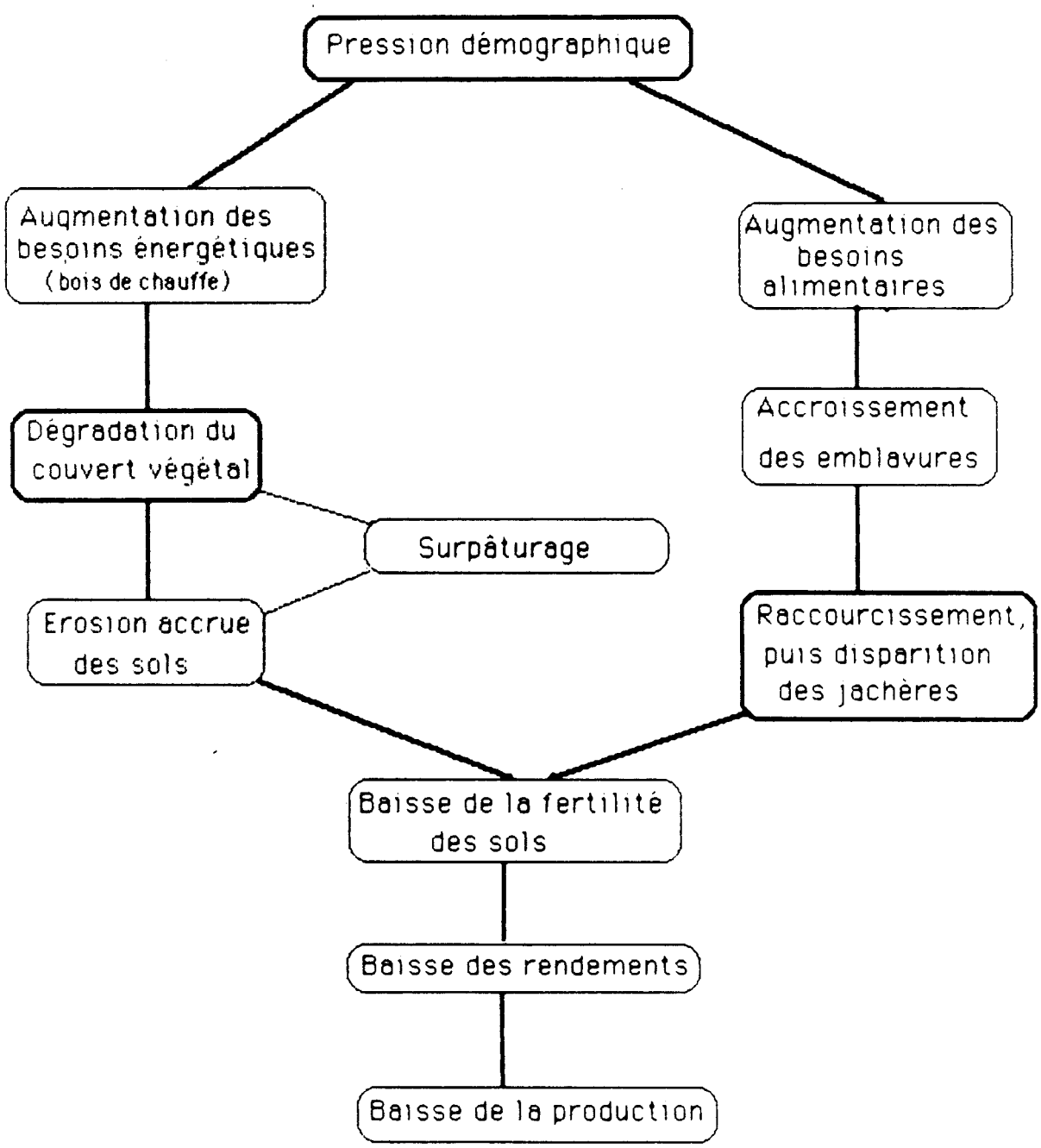

L'analyse diachronique des photographies aériennes dans la région de Ouagadougou rend compte de la disparition de certaines espèces ligneuses, d'une dégradation des parcs de l'ordre de 30 à 65% entre 1956 et 1980, d'une diminution progressive de la couverture herbeuse (J.-M. AVENARD, sd). L'ampleur du phénomène s'affirme davantage à mesure que l'on se dirige vers le Nord. Ainsi au Yatenga, J.-Y. MARCHAL (1983, p.169 ss.) rapporte que 31% des surfaces cultivées entre 1952 et 1973 ont été dénudées par le ruissellement, portant les superficies dénudées de 6,1% à 17,4% de l'espace agricole à Tugu. Le tableau synoptique ci-dessus, emprunté au même auteur, donne la mesure précise, en un lieu, d'un espace réellement éprouvé par la destruction de ses ressources.

Il convient, étant donné la latitude de Bazèga par rapport au Yatenga, de garder ces données à titre de renseignement. A la base de cette évolution de l'espace se trouve un accroissement démographique (2,13% l'an) semble-t-il sans précédent (MET, 1984, p. 4) et dont les rapports dynamiques avec les autres composantes du milieu s'expriment selon le schéma ci-dessous.

En admettant ce schéma, on peut se demander si la thèse d'Ester BOSERUP s'impose dans le processus du changement au Moogo. Selon cet auteur, la pression démographique serait le moteur de l'innovation, le *primus movens* du changement (H. MENDRAS, 1984), contrairement à la théorie malthusienne classique qui soutient le raisonnement inverse. Il est évident que l'accroissement des besoins alimentaires et énergétiques vont de pair avec celui de la population. C'est cette action conjuguée qui entraîne la réduction, puis la disparition des jachères. Si d'autres moyens de restauration ne sont pas appliqués aux sols, il s'ensuit une baisse des rendements. En réalité, il semble qu'il n'y a ni baisse ni augmentation régulière des rendements au Moogo. Il y aurait une variation des rendements, en rapport avec la pluviosité de chaque année, si toutefois les emblavures n'avaient pas tendance à varier selon le même paramètre, comme une réponse conjoncturelle à une crise diffuse.

Alors que dans le Yatenga l'espace est "fini", déchiqueté par un "mésusage" de l'environnement, l'accroissement de la population et une atomisation des unités de production (J.-Y. MARCHAL, 1983), le Moogo central arrive à la limite d'épuisement des réserves en terres cultivables. En effet, les paysans observent le raccourcissement des jachères en même temps que l'éloignement des nouveaux défrichements. Cet éloignement comporte cependant une limite, la forêt classée de la Volta Rouge à l'intérieur ou en bordure de laquelle se sont déjà établis des campements Peulh et des migrants venus des ex-cantons de Guirgo, de Tuili et de Kombissiri. Ainsi, l'espace n'est pas encore fini comme au Yatenga mais risque de l'être bientôt. On n'arrive que très difficilement à pratiquer des jachères de plus de 2 ou 3 ans.

La situation était plus avantageuse encore au moment des compagnes intensives de vulgarisation de la houe tractée ; les innovateurs ou pionniers villageois de la culture attelée ne nourrissaient pas l'intention de limiter en quoi que ce soit la consommation d'espace. Au contraire, les emblavures se sont accrues pour chaque exploitation, à la suite de l'acquisition des attelages, dans les proportions de 100%, 87% et 81% des cas respectivement à Lilbouré, à Mosgo et à Timbouè. Cette donnée va l'encontre de la thèse selon laquelle un manque d'espace agricole aurait incité à adopter la culture attelée. La disparition de la jachère (ou son raccourcissement) ainsi que les stratégies qui s'y rapportent aujourd'hui sont intervenues après que la majorité des paysans du moyen bassin de la Volta, du moins dans la région de Bazèga) aient acquis et mis en service des équipements agricoles à traction animale. En refusant la fumure minérale et en utilisant le temps dégagé par l'énergie animale, pour produire davantage et pouvoir se constituer un revenu monétaire, les paysans se sont lancés

dans une consommation accrue d'espace. Une application partielle ou sélective des thèmes techniques vulgarisés aurait ainsi augmenté la pression démographique ; cette dernière n'est pas à l'origine de l'adoption de la culture attelée. L'inverse est fort vraisemblable, puisque la consommation d'espace a été une des motivations des paysans pour "moderniser" leurs moyens de production.

La seule pression démographique ne semble pas justifier chez les *Moose* le changement technologique, principal moyen d'adaptation des ressources à la population. En effet, comment comprendre que, en dehors de toute contrainte foncière, les équipements de culture attelée soient encore inaccessibles à 42% des UP de Lilbouré, à 51% de celles de Timbouè et à 21% de celles de Mosgo? Parmi les pesanteurs à la diffusion de la houe à traction animale, il semble que le coût des intrants et équipements de base intervienne dans 91%, 42% et 41% des cas, respectivement à Lilbouré, Mosgo et Timbouè. Ainsi, alors que tous les villageois subissent la pression démographique avec la même intensité en 1986, seulement une partie d'entre eux a la possibilité d'assumer une dynamique des techniques agricoles.

Enfin, une lecture attentive de l'évolution des pourcentages d'équipement dans les villages rend compte d'un accroissement brutal des équipements depuis une décennie. En évacuant la question d'un crédit non accessible à tous, on présume que les paysans se sont "auto-financés". Où ont-ils, dans cette éventualité, trouvé les fonds nécessaires? On pourra y répondre quand on aura déterminé la véritable cause du récent engouement pour la culture attelée. Faut-il rejeter la thèse d'E. BOSERUP? Il convient peut-être de relativiser car la pression démographique apparaît comme une conséquence du changement technologique, dans le contexte d'une civilisation du millet qui privilégie le système extensif et consommateur d'espace. En alourdissant la contrainte des villageois non équipés, elle a pu ou peut alors intervenir à postériori, en tant que vecteur-contrainte et moteur du changement technique ; il s'agira, en ce cas, d'un effet différentiel de la pression démographique sur les villageois.

224. Et si c'était la sécheresse ?

Quelques tableaux proposent un résumé des développements précédents dans les villages du bassin-versant de la Bazèga. Au début de la diffusion de la houe à traction animale, les opinions semblent avoir été largement favorables pour expliquer les "résistances" qui se sont ensuivies. Remarquons au passage que nous accordons une distinction fondamentale entre l'incompréhension qui implique une difficulté de dialogue entre les interlocuteurs, le rejet qui suppose la possibilité de dialogue, en tout cas la compréhension, donc un refus conscient en l'absence de toute pesanteur sociologique ; et la résistance qui peut être rapportée à un état d'accord de principe auquel s'oppose des difficultés d'adaptation, d'adoption ou d'accès au progrès.

TABLEAU n° 32 : REACTIONS DES PAYSANS FACE A LA CULTURE ATTELEE. (%).

	LILBOURE	TIMBOUE	MOSGO
Opinions favorables	60	69,23	77,55
Hésitations	17,78	20	08,16
Opinions négatives	22,22	10,76	17,78
TOTAUX	100	100	100

Source : Enquêtes directes, Bazèga, 1986.

Ces réactions, à plus de moitié positives, témoignent-elles d'une réceptivité potentielle assez élevée, auquel cas on peut admettre que l'intérêt de l'innovation coïncide avec un besoin du groupe ? Les mêmes interlocuteurs apportent des réponses à cette question.

TABLEAU n° 33 : PERCEPTION DE L'INTERET DE LA CULTURE ATTELEE PAR LES PAYSANS AU DEBUT DE LA VULGARISATION (%)

	LILBOURE	TIMBOUE	MOSGO
OUI	60,97	73,02	70,45
NON	39,02	26,98	29,55
TOTAUX	100	100	100

Source : Enquêtes directes, Bazèga, 1986.

Ces données semblent indiquer que les opinions favorables à l'innovation s'appuient sur une compréhension, sur la conviction d'un intérêt, même si l'on ne sait pas le quantifier ou le qualifier à priori. A Mosgo, un paysan très actif, ingénieux et ouvert aux idées nouvelles a pu jouer un rôle de "leader" et exercer un effet d'entraînement assez puissant sur les autres ; dans ce cas, la confiance a pu primer sur toute autre considération. Dans les autres villages cependant, la perception d'un intérêt semble justifier les opinions favorables.

Il est étonnant que les opinions négatives soient partout inférieures à la proportion de paysans n'ayant pas perçu l'intérêt de la traction animale dès les premières années de sensibilisation. Cette situation traduirait-elle que le monde rural possède une capacité virtuelle d'innovation ou que les mentalités paysannes sont perméables, ou tout au moins, ne sont pas hostiles par principe au changement? Une hostilité primaire avouée par seulement un quart des chefs d'exploitation, dans un milieu longtemps frustré et éprouvé par des méthodes d'administration coloniale, autorise cette interrogation. Ces éléments ne représentent, nous semble-t-il, que des indices et ne nous apportent pas la preuve qui permettrait d'entériner l'hypothèse ci-dessus émise. Néanmoins, il y a lieu de prendre en compte ces données, en tant que valeurs mentales susceptibles d'atténuer l'idée si répandue que la société paysanne a tendance à se fermer.

Il serait intéressant peut-être d'explorer une direction complémentaire : l'évolution du taux d'équipement dans les villages peut-elle renseigner ou aider à mieux comprendre la question? En 1986, la proportion des unités de production équipées en matériel de culture attelée s'établit à 53,03% pour Timboué, 60,47% pour Lilbouré et 78,43% pour Mosgo. Considérons d'abord cette partie de l'échantillon et observons le rythme d'équipement.

TABLEAU n° 34 : EVOLUTION DU TAUX D'EQUIPEMENT DES UP EQUIPEES EN 1986
(fréquences cumulées)

PERIODES	LILBOURE	TIMBOUE	MOSGO
avant 1966	00%	1,53%	13,04%
1966-1970	12	1,53	15,21
1971-1975	12	4	28,25
1976-1980	36	10,15	52,16
1981-1986	100	100	100

Source : Enquêtes directes; Bazèga, 1986.

A l'exception de Mosgo, plus de la moitié des unités de production équipées ont commencé la culture attelée après 1980. En l'espace de 6 ans, le nombre d'adhérents s'est accru de façon étonnante, puisqu'aucune des difficultés jadis évoquées n'a été apparemment levée. S'agit-il d'une réaction consécutive à la consommation de l'espace, donc à la pression démographique croissante, auquel cas, la thèse de BOSERUP prévaudrait? Aussi rapide que paraisse cet engouement pour la culture attelée, aussi consommatrices d'espace apparaissent les intentions des nouveaux adhérents, intentions par ailleurs confirmées dans 81, 87, et

100% des cas, respectivement à Timbouè, Moego et Lilbouré ; ce qui aggrave les effets de la pression sur l'environnement dans la mesure où les paysans continuent de pratiquer la fumure sélective de leur système semi-intensif séculaire.

Pour une lecture plus significative de la dynamique, il convient de rapporter l'évolution sur la totalité des unités de production de chaque village.

TABLEAU n° 35 : EVOLUTION DU TAUX D'EQUIPEMENT PAR VILLAGE.
(fréquences cumulées %)

PERIODES	LILBOURE	TIMBOUE	MOSGO
avant 1966	-	1,55%	11,75%
1966-1970	6,97	1,55	13,72
1971-1975	6,97	4,54	25,49
1976-1980	20,93	10,66	47,05
1981-1986	60,47	56,06	78,43

Source : Enquêtes directes ; Bazèga ; 1986.

TABLEAU n° 36 : FREINS A L'INNOVATION (%).

NATURE	LILBOURE	TIMBOUE	MOSGO
coût du matériel, manque de moyens financiers	75%	85,48%	68,42%
Prudence : peur du crédit, crainte d'un piège, doute, etc.	04,55	-	13,16
Manque d'intérêt	11,36	11,29	05,26
Quantité et qualité de main-d'oeuvre : vieillesse, taille UP, répartition, etc.	09,09	03,23	13,16
TOTAUX	100	100	100

Source : Enquêtes directes ; Bazèga, 1986.

Le tableau n° 35 révèle Mosgo ; ce village qui nous a paru en pointe, à tous points de vue par rapport aux autres, confirme sa position depuis le début des opérations de vulgarisation par la SATEC. En considération du nombre des UP en 1986, on réalise que le niveau d'équipement atteint la médiane entre 1981 et 1986, c'est-à-dire, en même temps que les autres villages. Ces derniers, nous le présumons, rattraperont dans quelques années leur "retard", si ce n'est déjà fait deux campagnes après les enquêtes. C'est alors que cette tendance à l'uniformité pose la question d'une éventuelle différence, entre Mosgo et les autres villages, qui pourrait expliquer les résultats de la vulgarisation. En effet, la difficulté majeure évoquée par les paysans se rapporte au coût du matériel et à la faiblesse de leurs revenus. Le tableau n° 36 regroupe les freins à l'innovation et nous semble suffisamment éloquent ; il révèle une situation d'indigence d'ordre pécuniaire, comme pesanteur essentielle à l'équipement des exploitations agricoles.

Si le principal verrou de la diffusion de la houe à traction animale se rapporte au coût du matériel et à la modicité des revenus ruraux, comment expliquer que, en l'absence d'un système de crédit efficace et approprié, la résistance soit vaincue en moins d'une décennie? Nous avons expliqué ailleurs que la création du périmètre de Bazèga a fourni les moyens à Lilbouré et à Timbouè de s'équiper récemment, à un rythme relativement rapide. Mais on ne sait à quel moment ni pourquoi les désirs sont nés dans les esprits. Les opinions favorables au début des années 1960 rendent caduque cette interrogation. Il convient cependant de distinguer l'opinion que l'on se fait d'une chose que l'on voit ou que vit le voisin, et l'intérêt ou l'envie que cette même chose suscite en soi. Il est impossible que les attelages de la génération 1960 n'aient pas révélé aux paysans les bénéfices du changement. Ont-ils cherché le moyen d'acquérir des houes?

Il semble que non. En effet, nous avons pu constater que dans les pièces rapportées par les CUP actuels des chantiers de Gold Coast et des colportages saisonniers ou des plantations de Côte-d'Ivoire, il n'y a aucun achat de houe ou de charrue alors que le vélo en constitue l'objet principal. Le taux d'équipement au niveau des UP marque un bond, une rupture nette à partir de 1980 (probablement peu d'années avant) et dans tous les villages. Il est permis de formuler deux hypothèses :

1- la résistance, si elle a existé, a été le fait d'une ou deux générations ;

2- l'impact des années de sécheresse a été déterminant.

Les deux pistes nous intéressent et semblent dignes d'intérêt. Mais nous privilégions l'exploration de la seconde car la première a été débroussaillée, quoique de façon lapidaire, ailleurs.

Les années sèches de 1968 à 1973 sont-elles pour quelque chose dans l'engouement récent pour la culture attelée? En quoi auraient-elles éventuellement détruit des blocages? La dégradation de l'environnement physique observée depuis les années 1950 s'est accompagnée d'une baisse générale des pluviométries moyennes, baisse traduite par un glissement vers le Sud des isohyètes (cf. J.-Y. MARCHAL, 1983, p. 42). La situation a atteint un point critique entre 1968 et 1973 par une succession d'années de déficit notoire. Cette période sèche aura révélé au paysan les limites de son système de production et la précarité de son niveau technologique. En effet, tant que la sécheresse survient le temps d'une ou deux campagnes agricoles, même si elle est intense, le retour à une pluviométrie "normale" permet de corriger le déséquilibre et d'enrayer éventuellement les disettes, par des systèmes de régulation. Cinq années successives de mauvaises récoltes ont dû rendre inopérants les systèmes traditionnels de régulation des stocks alimentaires. C'est la durée de la période sèche qui semble expliquer le rôle de la crise dans la diffusion de la houe attelée.

En second lieu, la sécheresse récente se situe dans un environnement tout à fait nouveau où se manifestent la pression d'un accroissement démographique sans précédent sur l'espace, les retombées d'un processus de désintégration sociale et de tentatives de régulation orientées vers des recettes externes aux sociétés locales :

1°- La sécheresse survient à un moment où la vulgarisation de la houe à traction animale a atteint la plupart des villages, même si elle fait l'objet d'une utilisation restreinte. Ainsi, elle a permis aux populations de constater par elles-mêmes que les adhérents à la culture attelée ont, moins que les autres villageois, ressenti la crise ; les UP équipées ont, dans ce contexte de crise, utilisé la traction animale pour augmenter les superficies emblavées et recouper plusieurs types de sol, s'offrant ainsi des chances supplémentaires d'atténuer les effets de la sécheresse. Evidemment, les stratégies développées par ces paysans ont alourdi tant soit peu la contrainte des autres, lesquels n'ont pas eu le moyen de réagir convenablement pour se protéger. Les initiatives individuelles ou collectives s'orientent dans une direction privilégiée : le recours à une formule technologique comme réponse appropriée à la difficulté de survie des groupes. A partir du moment où il existe, dans l'expérience et la vie rurale, une formule qui répond déjà bien à l'intensité de la crise, le choix n'a souffert d'aucune hésitation. A l'origine de cette dynamique, du moins de l'accélération d'une dynamique hésitante depuis deux décennies au moins, se trouve l'exacerbation d'une crise naguère diffuse (la sécheresse) et la confirmation d'une possibilité qu'on connaît déjà mais qui a peine à s'imposer, faute de moyens financiers. Mais on ne sait toujours pas comment les paysans ont pu réagir de façon aussi massive, car les revenus ne se sont pas améliorés pour permettre le financement d'équipements agricoles et, le crédit ne s'est pas mieux prêté aux sollicitations rurales.

2°- Le milieu culturel se trouve fortement ébranlé par les agressions persistantes de toutes sortes : scolarisation, urbanisation, rapports déséquilibrés entre villes et campagnes, atomisation des cellules de production, émigration et mobilité géographique croissante des jeunes, conflits de génération, etc. Le milieu ne résiste donc pas à l'épreuve, comme c'était probablement le cas dans le *Moaré*. Dans ce dernier cas en effet, les choix furent jadis limités par la prépondérance des valeurs uniques qui maintenaient en équilibre un système fondé sur le respect de la "Loi des Pères". Or à l'occasion de la sécheresse de 1968 à 1973, le milieu culturel présente de nombreuses variantes, offre plusieurs sources d'inspiration et de communion, permet plusieurs lectures d'un même phénomène. Le champ d'exploration de nouvelles stratégies semble beaucoup plus large, en raison des influences extérieures aux sociétés locales. A l'opposé du *Moaré*, la situation dans les années 1970-1980 est fondée sur un système social divers dans ses composantes et dans ses spiritualités, un système en cours de restructuration, donc relativement ouvert à l'innovation, mais ayant besoin de stimulants pour que les initiatives en foisonnement soient concluantes.

La sécheresse, dans ce contexte, semble avoir joué ce rôle de catalyseur car les opinions largement favorables ne suffisaient pas à engendrer le changement. La sécheresse, par sa durée et par son intensité, aura décidé les hésitants, rendu caduques les résistances ou opinions négatives.

Cette hypothèse se soutient si toutefois on réussit à justifier l'écart observé entre l'apparition de la sécheresse et la réaction en masse des paysans. En effet, la saison agricole 1975 marque le retour à une pluviométrie "normale". Mais il faut un certain temps pour que se rétablisse le niveau de ressources d'avant la crise, minimum requis pour que commence à se réaliser des investissements. Ceux-ci ont une forme bien complexe cependant, car il faudrait passer par les migrants pour pouvoir l'expliquer et appréhender le temps nécessaire à l'inscription au sol d'une réaction collective. Les migrants, qui sont généralement des dépendants, ont axé leur soutien aux familles sous la forme de vivres ; leur participation aux charges de consommation familiale s'est accrue d'après les témoignages et les a certainement empêché de réaliser les économies qu'ils espéraient. Il y a lieu de vérifier si la durée de séjour des migrants s'est allongée à l'occasion. Malheureusement, aucune donnée fiable n'est disponible à cet égard. Il a fallu un temps aux migrants pour réagir aux sollicitations exprimées par les familles en matériel. Le niveau des revenus ruraux n'a permis qu'un équipement progressif si bien que l'acquisition d'une houe, généralement financée par un migrant, n'a pas d'effet immédiat ; il a fallu attendre une, deux ou plusieurs années, pour s'acheter l'animal de trait. Cette explication par la migration vaut davantage pour Mosgo que pour les deux autres villages où le périmètre de Bazèga a fourni les moyens d'équipement dans la majorité des cas.

On s'aperçoit bien que la capacité de financement du monde rural reste limitée, après comme avant la sécheresse, mais l'intérêt réside ici dans la rapidité avec laquelle le matériel a été acquis et mis en service sans l'aide d'aucun vulgarisateur, en raison d'une familiarité pré-existante avec les thèmes de la culture attelée. Cette familiarité évoque la notion d'appropriation du progrès par le groupe.

Conclusions : Le passage d'une agriculture exclusivement manuelle à une agriculture de plus en plus dominée par l'utilisation de l'énergie animale, dans le bassin-versant oriental de la Bazèga, s'est appuyé sur une crise du milieu physique engendrée par la succession de 5 à 6 années sèches. La sécheresse ne semble pas avoir déterminé le phénomène en tant que tel ; sinon, on aurait bien de peine à expliquer que les précédentes aient eu des effets moins "bénéfiques". Il s'agirait plus d'une conjonction de facteurs dont le plus perceptible s'identifie à une sécheresse "prolongée" ; celle-ci serait intervenue pour créer ou alimenter une contrainte, un état de crise du milieu, favorable à la recherche de stratégies . Mais entre la nature de cette crise et le changement technologique qui s'est ensuivi, il y a une donnée essentielle à prendre en considération : la réceptivité du milieu culturel ; l'état d'anomie d'une société *moaaga*, qui n'est plus traditionnelle et qui ne sait pas vers où elle se trouve embarquée par une dynamique extérieure et incontrôlable par elle, suggère qu'il s'agit d'une formation sociale en quête d'identité et d'équilibres nouveaux. Cette recherche se traduit par une agitation multidirectionnelle et par l'apparition d'une tolérence accrue vis-à-vis de l'innovation. La société englobante fournit une réponse en offrant, entre autres, une formule technique qui a fait ses preuves à l'occasion de la sécheresse ; le choix a été facilité probablement par la possibilité de convertir les ambitions individuelles des migrations en ambitions collectives de survie (achat de vivres), puis en efforts d'équipement en matériel agricole qui éviteraient que l'occurrence d'une sécheresse ultérieure ait les mêmes conséquences dramatiques sur les hommes et les animaux. Dans le même sens, comme nous l'avons expliqué auparavant, les activités nouvelles autour du lac de Bazèga auront permis d'accéder aux équipements agricoles de façon massive.

fig. 21 : **VECTEURS DE DIFFUSION DE LA CULTURE ATTELEE :**

Schématisation des données.

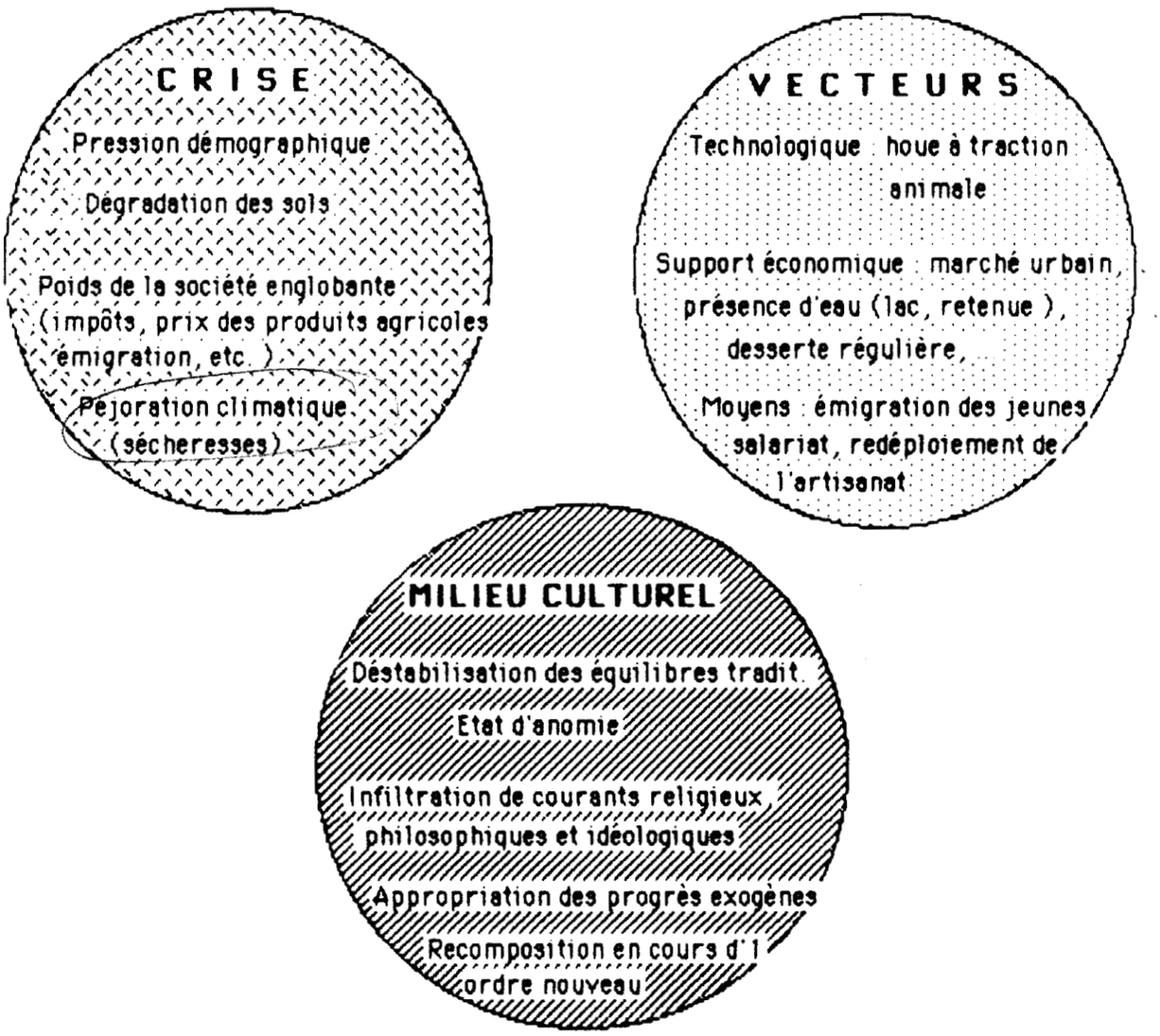

23. LES REPONSES PAYSANNES A LA FORMULE TECHNIQUE : L'exemple de la culture attelée dans le bassin-versant de la Bazèga.

L'ensemble des innovations proposées par la culture attelée viennent en rupture avec les modes de production traditionnels et influent sur les comportements autant que sur les structures sociales. Toute la stratégie paysanne semble avoir consisté à réaliser une transition dans tous les domaines, en atténuant les effets de la dynamique du changement. Le cas échéant, il s'agit de reformuler l'innovation pour l'intégrer aux cadres de vie et aux valeurs encore en vigueur, malgré la déstabilisation du *Moaro*. L'action, qu'elle porte sur les acteurs et la société, ou au contraire sur l'élément nouveau, engendre une dynamique socio-culturelle qu'il importe de cerner.

231. L'action sur l'innovation exogène.

La société agraire n'intègre pas tous les thèmes techniques vulgarisés, pour des raisons diverses. Les thèmes qui passent à travers les mailles de la "censure sociale" se trouvent reformulés pour correspondre à une certaine représentation de la société, elle-même marquée pendant longtemps par l'auto-approvisionnement pour l'essentiel de ses besoins.

2311. Une sélection des thèmes de la culture attelée.

Les avantages respectifs de la culture attelée et de la culture traditionnelle ont été précédemment montrés. La formule retenue par les populations réalise la synthèse des deux modes de culture aux points qui leur ont paru intéressants. Ainsi, toutes les opérations culturales, à l'exception des travaux de préparation des sols, sont éxécutées à la houe tractée. Pour les sarclages, il y a une étroite combinaison des deux modes car le passage de la houe ou de la charrue laisse toujours, sur la ligne des cultures, une bande qu'il faut biner à la main. Selon les situations (main-d'oeuvre disponible, plante cultivée, sols, etc.), l'un ou l'autre mode peut dominer ainsi qu'en témoignent les tableaux suivants.

TABLEAU n° 37 : REPARTITION DES UP SELON LE MODE DE CULTURE UTILISE.

MODE	LILBOURE	TIMBOUE	MOSGO
Culture manuelle	39,54%	46,96%	21,56%
Culture attelée	60,46	53,04	74,44

Source : Enquêtes directes ; Bazèga ; 1986.

Il s'agit bien d'un système mixte dans tous les villages. Cela ne crée pas un clivage au niveau des pratiques culturales : les paysans non équipés pour la culture attelée appliquent certains thèmes nouveaux comme le semis en ligne ; de même, les UP équipées ont régulièrement recours à la culture manuelle. Pour apprécier l'importance de chaque mode dans les opérations culturales, considérons les seules unités de production normalement équipées pour la traction animale.

TABLEAU n° 38 : IMPORTANCE RESPECTIVE DE LA CULTURE MANUELLE ET DE LA CULTURE ATTELEE DANS LES UNITES DE PRODUCTION (%).

	LILBOURE	TIMBOUE	MOSGO
Culture manuelle dominante	19,24%	31,43%	21,57%
Culture attelée dominante	57,59	48,57	78,43
Equivalence des 2 modes	23,07	20,00	00
TOTAUX	100	100	100

Source : Enquêtes directes ; Bazèga, 1986.

La culture attelée prend le pas sur la culture manuelle dans tous les villages. Cette dernière se maintient, non en raison d'un sous-équipement au niveau de l'UP, mais pour une question de maîtrise technologique ou de niveau d'adaptation ou encore de degré de familiarité avec les outillages nouveaux. En effet, ceux qui éprouvent des difficultés relatives à la technique attelée sont représentés dans les proportions de 13,43% à Lilbouré, 20,53% à Timbouè et 3,94% à Mosgo. Cela ne saurait expliquer totalement le maintien des opérations manuelles dans les proportions consignées dans le tableau n° 38.

Pour bien appréhender la situation, il convient de se référer à un couple vectoriel "choix-contrainte". La contrainte proviendrait d'une inadaptation de la nouvelle technologie à certaines opérations culturales (semis, repiquage, récoltes), à certaines plantes fragiles comme le maïs qui ne donne pas de rejets s'il est cassé et qui ne peut être repiqué. L'inadaptation peut venir également de ce que la houe tractée épargne la végétation adventice sur la ligne des semis. Dans d'autres cas, il peut s'agir d'une concurrence sévère imposée aux cultures par les mauvaises herbes, dans les champs non labourés avant l'ensemencement ; la difficulté de repérer les lignes rend impossible l'utilisation de l'attelage au premier binage. Enfin, les sols lourds de bas-fonds, les terrains où affleure par endroits la cuirasse, les champs de brousse parsemés de souches préservées pour la regénération, sont autant de limites à une application exclusive de la culture attelée.

On s'aperçoit que le choix des thèmes par le paysan semble être dicté ou orienté par la contrainte, celle-ci soit-elle quelquefois mineure. Mais l'existence même de cette contrainte est fondamentale pour que l'on puisse évoquer l'adaptation. La sélection des thèmes qui en résulte constitue une des formules que le milieu culturel "secrète" pour répondre à la contrainte, de façon plus ou moins appropriée. Il en va ainsi du rejet systématique de la

fumure minérale sur les champs vivriers. Dans ce dernier cas, la contrainte s'identifie à la faiblesse du pouvoir d'achat et, la formule à une application sélective de l'engrais lorsque le cours du produit est incitateur, et son abandon dans le cas opposé.

Les paysans, collectivement ou individuellement, auraient choisi, dans la gamme des techniques proposées, celles qui les intéressent ou qui leur paraissent utiles, en fonction de leur pouvoir d'achat et de la possibilité de l'améliorer. Il semble évident qu'elle aurait pu formuler des propositions intéressantes si elle avait été consultée. La diffusion de la culture attelée en aurait été facilitée ; en témoignent les modifications que les paysans ont portées sur certaines pièces du matériel vulgarisé. Ces modifications peuvent-elles prendre une signification culturelle et fournir un élément intéressant pour la lecture du changement?

2312. Une réaction par l'adaptation du matériel.

Le début de la diffusion de la culture attelée a été marqué par l'introduction d'un matériel agricole nouveau. La houe allégée à traction asine dite "houe Manga", la charrue, la charrette et les accessoires d'attelage étaient importés de France par la SATEC (J. C. de WILDE, 1967, p. 168), puis fabriqués dans des ateliers installés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (ARCOMA/COREMA). Le paysan apporte progressivement des modifications sur le matériel reçu ; dans certains cas, il imite les pièces à partir de matériaux locaux ; dans d'autres cas, il crée. Il confirme ainsi sa polyvalence.

Les jougs de tête sont désormais sculptés sur du bois récolté sur place dans le parc villageois. On joue sur la densité du bois pour obtenir le poids et contraindre les animaux en cours de dressage ou nouvellement dressés. Une fois les animaux dressés et habitués, on allège le poids pour leur faciliter le mouvement et augmenter ainsi la vitesse du travail et l'économie d'énergie.

Pour le joug d'encolure, les oeillets métalliques dans lesquels s'encastrent les crochets reliés aux cordes d'attelage gênaient la marche de l'animal et le blessaient souvent au niveau des épaules. Certains paysans ont supprimé les crochets pour y remédier, d'autres ont remplacé le joug par un collier confectionné à l'aide de pneus usagés et de bandes de cotonnades ; d'autres encore ont simplement doublé le joug originel par un collier pour amortir la tension. Ces petites retouches répondent à un souci d'amoindrir les charges d'équipement, en utilisant le même matériel pour l'âne, le boeuf, et même le cheval ; ce qui a permis d'augmenter le temps de travail sans recourir à des accessoires différents. Une autre simplification, observée à Tuili, concerne la création d'un joug d'encolure en forme de V, pièce qui semble être inspirée du joug SATEC adapté à la traction asine. Ici, il s'agit d'une fourche épaisse en bois à laquelle on fixe (ou dans laquelle on perfore) des oeillets, après l'avoir rabotée et polie, de façon à ce que, une fois renversée, elle s'emboîte au cou de l'animal. On dispose alors un coussin entre les épaules de l'animal et le joug ainsi obtenu.

Ces modifications relèvent d'initiatives individuelles et présentent de nombreuses variantes. On observe une diversité de formes dans les accessoires selon les villages de la région. Cette diversité ne proviendrait-il pas d'une réinterprétation du rôle de chaque accessoire par chaque groupe ou par chaque individu? Dans une telle éventualité, ce serait une manière de "socialiser" l'innovation, c'est-à-dire de s'approprier le progrès en y imposant sa marque, en le réinventant.

La gamme de coutres s'élargit pour répondre aux spécificités de chaque opération culturale : labour, scarifiage. Le soc, déjà allégé pour la traction asine, se trouve davantage réduit dans ses dimensions grâce aux forgerons qui en ont fait, avec les versoirs, une pièce unique dont la taille et la forme dépendent de l'usage qu'on lui destine : second binage ou buttage. Sur le rayonneur attelé proposé par la SATEC, le paysan opère des simplifications : d'abord en supprimant la barre transversale à laquelle sont fixés les scarificateurs ; ensuite en inventant un outil simple pour le remplacer, de façon à pouvoir rayonner sans recourir à l'attelage. On est arrivé ainsi à économiser sur la main-d'oeuvre auparavant mobilisée par un rayonnage à l'attelage ; ce qui a permis de préserver une répartition équilibrée des tâches dans les unités de production de taille modeste. Cette invention a eu un effet bénéfique car elle a stimulé la généralisation d'un appareil simple et facile à fabriquer soi-même, peu coûteux et dont l'utilisation ne requiert aucun apprentissage. Elle a favorisé l'adoption quasi généralisée du semis en lignes. Pour les UP équipées, elle a levé une contrainte ; en effet, l'incertitude de réaliser son semis à temps, en raison d'un manque de maîtrise de la technique de rayonnage ou d'un dressage insuffisant de l'animal, ou encore d'une maladie ou de la mort subite de l'animal, a disparu.

La diffusion de l'innovation se réalise au moyen d'une contrainte, que celle-ci se rapporte au milieu physique ou au milieu culturel. Ici, il s'agit de la part que tient la réussite du semis dans celle de la campagne agricole. Le besoin d'atténuer le risque d'échec, ou de se ménager une chance supplémentaire en cas d'échec, entraîne la nécessité pour le paysan de semer vite. Pour bénéficier des avantages des binages et des buttages à la houe tractée, il faut cependant semer en lignes, donc rayonner. Pour répondre à ces deux nécessités apparemment opposées, il a fallu organiser un ensemencement expéditif par la "réinvention" d'un rayonneur manuel.

La contrainte résulte souvent du hasard ; ainsi ce cas de vol qui a engendré une dynamique créative, pour répondre à un besoin ponctuel mais dont l'acquis n'a point été remis en cause depuis quatre campagnes agricoles. Au cours de la saison agricole 1983, un paysan de Mosgo a été victime d'un vol portant sur sa houe. Ce vol a coïncidé avec les opérations de buttage, période du calendrier agricole où tous les attelages sont mobilisés, en raison de l'urgence des travaux et la crainte d'un arrêt précoce des pluies. La soudure aidant, la victime ne disposait guère d'argent pour s'acheter une nouvelle houe ; il ne trouva personne pour s'en faire prêter. Alors, libérant son génie, il entreprit de se fabriquer une houe à l'aide de morceaux de chevrons, d'une plaque et des tuyaux métalliques pour la charpente. Il acquit un soc artisanal auprès des artisans locaux à environ 600 francs CFA. Cette initiative le sauva d'une situation conjoncturelle mais deux remarques s'imposent :

1- Le vol a été un hasard qui a engendré chez la victime une nécessité forte ; celle-ci aura révélé de réelles capacités de création ou d'imitation d'un modèle initial chez ce paysan bricoleur.

2- La solution de circonstance n'a pas été remise en cause une fois la contrainte levée ; ce qui indique que la houe artisanale équivaut le modèle vulgarisé par les techniciens et fabriqué dans des ateliers urbains, du point de vue de la qualité ou des exigences du paysan. Pour l'analyse d'une dynamique du changement, cet exemple montre que la disparition d'une contrainte n'entraîne pas forcément l'effacement ou la perte des acquisitions réalisées grâce aux stratégies qu'elle a suscitées. L'acquis, ici une houe à charpente en bois, construite sur la réplique du modèle vulgarisé, a été capitalisé, valorisé et porté comme symbole de progrès et de capacité d'assumer un changement.

En définitive, les adaptations paysannes à l'utilisation de la houe à traction animale se réalisent par une série de menues simplifications des thèmes techniques, la modification de certains outils, en somme une intégration partielle de la formule proposée par les techniciens. Ces réactions ne traduisent-elles pas l'affirmation d'une intelligence paysanne qui s'exprime et se fructifie à postériori dans une dynamique conduite de l'extérieur et sans sa participation? Ces retouches aboutissent à une meilleure maîtrise de l'innovation, à un allègement de la dépendance vis-à-vis de la société englobante. Si le forgeron maintient ses fonctions en changeant de moule pour répondre à un nouveau marché, il apparaît, en revanche, que pour les menues réparations, la sculpture des jougs, la confection des colliers, etc., le travail revient à un membre quelconque au sein de l'unité de production. Ce comportement rappelle l'auto-approvisionnement en matière de manches d'outils, en agriculture traditionnelle. Il s'apparente, pour l'ensemble de la société locale, à une appropriation de la technologie, par des tentatives de contrôle sur une partie au moins de la fourniture et de la fabrication du matériel.

232. L'appropriation de la traction animale et les modifications dans l'organisation sociale du travail.

En même temps que les modifications sur l'emploi de temps, on assiste à une mobilisation de main-d'oeuvre ; ces comportements ont des effets sur l'environnement physique, sur les structures de production et le fonctionnement sociétal.

2321. La mobilisation de la main-d'oeuvre infantile.

Sur les 160 exploitations enquêtées dans les trois villages, on peut déterminer les tailles des cellules de production (tous niveaux confondus), la répartition de la population résidente et de la population active ainsi que le rapport entre producteurs et consommateurs par classe. Ces données permettent de se faire une idée des rapports de production, et surtout, de détecter les efforts de mobilisation concernant les enfants et les vieillards dans l'activité agricole.

TABLEAU n° 39 : REPARTITION DE LA POPULATION RESIDENTE PAR CLASSE (%)

Village / Classe	LILBOURE N=318	TIMBOUE N=489	MOSGO N=494
Enfants	51,25%	54,60%	58,70%
Adultes	43,71	40,28	35,83
Vieillards (*)	05,04	05,12	05,47
TOTAUX	100	100	100

(*) Cette répartition ne tient pas compte des vieilles femmes *kood koore*.
Source : Enquêtes directes ; Bazèga ; 1986.

TABLEAU n° 40 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE (%).

Village / Classe	LILBOURE N=184	TIMBOUE N=287	MOSGO N=265
Enfants	25,55	25,79	30,19
Adultes	68,47	67,25	61,88
Vieillards	05,98	06,96	07,93
TOTAUX	100	100	100

Source : Enquêtes directes ; Bazèga ; 1986.

TABLEAU n° 41 : % DE LA POPULATION ACTIVE PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE, PAR CLASSE.

Village / Classes	LILBOURE N=318	TIMBOUE N=389	MOSGO N=494
Enfants	28,83%	27,71%	27,58%
Adultes	90,64	97,97	92,65
Vieillards	68,75	80	77,77
TOTAL ACTIFS	57,86	58,69	59,64

Source : Enquêtes directes ; Bazèga ; 1986.

On constate que les enfants représentent plus de la moitié de la population dans tous les villages. Leur proportion croît des abords du lac vers les marges du bassin-versant. Le taux de vieillards étant quasiment équivalent pour les trois villages, la proportion des adultes dans la population totale augmente dans le sens inverse de celle des enfants. Une telle répartition relève-t-elle du hasard, de comportements sociaux ou de l'influence de la technologie?

Une hypothèse probable serait que les populations voisines du lac, depuis une décennie, auraient trouvé une nouvelle source de revenus, en menant des activités de saison sèche dans le périmètre irrigué ; ce qui aurait permis aux jeunes de ne plus recourir systématiquement à l'émigration pour subvenir à leurs besoins personnels et à ceux de leurs familles. Dans cette éventualité, Timbouè, qui n'est pas très loin du périmètre, en profite tandis que Mosgo, dont les possibilités d'accès aux aménagements hydro-agricoles de Bazèga sont nulles, continue de subir une saignée démographique dans sa population jeune. L'impact des aménagements hydro-agricoles serait alors assez bénéfique pour les paysans de Lilbouré,

jouerait un peu sur les revenus de Timbouè et pas du tout sur ceux de Mosgo. Les évolutions récentes du revenu dans ces trois villages militent en faveur de cette hypothèse ; mais en dehors des acquisitions de matériel agricole, nous ne disposons d'aucune donnée sûre (évaluation des revenus, part réelle des activités de saison sèche dans le revenu familial par exemple) pour tirer une conclusion nette.

La répartition par classes de la population active offre également des comparaisons intéressantes par rapport à la position des villages dans le bassin-versant. On constate, par exemple, que la proportion des enfants dans la population active agricole va du 1/4 au 1/3 des abords du périmètre aux marges du bassin. Celle des vieillards croît également dans le même sens tandis que les actifs deviennent de moins en moins nombreux de Lilbouré à Mosgo. Cela peut correspondre au fait qu'il y a relativement moins d'enfants au fur et à mesure que l'on s'enfonce vers le lac, comme le montre le tableau sur la répartition de la population résidente. Cependant, à l'observation de la population active par classe, les différences tendent à s'annuler pour les enfants. Ce qui signifie que, à même nombre d'enfants, il y en a plus qui travaillent à Mosgo qu'à Timbouè, à Timbouè qu'à Lilbouré. Pour les adultes, la population non active regroupe des infirmes et des malades et, la répartition demanderait à être expliquée par des raisons plutôt sanitaires. Pour les vieillards en revanche, tous étant du troisième âge et considérés comme non producteurs par les autres, on comprend mal les différences observées dans les trois villages.

Peut-on évoquer une économie du travail par un schéma théorique de niveau technologique? Rappelons la proportion des unités de production équipées dans chaque village : 60,46% à Lilbouré, 53,03% à Timbouè et 78,43% à Mosgo. Pour l'ensemble des UP, ces pourcentages indiquent que le taux d'équipement en matériel de culture attelée est partout important ; entre Lilbouré et Mosgo, il y a une différence de 18% qui pourrait expliquer que l'intégration de l'enfant au processus de la production agricole se réalise plus tôt en culture attelée qu'en culture traditionnelle. Mais le cas de Timbouè, qui a été conforme jusque-là à une lecture évolutive des comportements des populations (dans l'espace), se porte en faux car il se situe à un niveau inférieur à celui de Lilbouré ; ce qui, du reste, ne contredit pas les niveaux d'équipement ci-dessus mentionnés. Il n'est donc pas possible à priori d'opposer un niveau supérieur, sur les marges du bassin-versant (Mosgo), à un niveau inférieur, à proximité du lac (Lilbouré), et entre lesquels se situerait un niveau intermédiaire (Timbouè).

La présomption d'une telle lecture peut pourtant se confirmer, en considération d'autres éléments d'explication, notamment l'importance relative entre les deux modes de culture (manuelle et attelée) et l'ancienneté de l'équipement dans chaque village. La culture attelée domine dans 57,60% des cas à Lilbouré, 48,57% à Timbouè et 78,43% à Mosgo. Là encore, les données de Lilbouré et de Mosgo appuient l'hypothèse tandis que Timbouè reste marginal. Mais ne voilà-t-il pas qu'avant 1966, Lilbouré ne connaissait pas encore la culture attelée alors que Timbouè et Mosgo étaient déjà équipés respectivement à 1,53% et 13% de leur niveau actuel! La clef de notre interrogation se trouverait-elle là?

L'action de la SATEC a mieux touché Timbouè que Lilbouré, ce dernier village étant difficile d'accès à l'époque. Le premier n'est point éloigné du chef-lieu de canton (Toécé) d'où partait la diffusion des nouvelles méthodes culturales. Le second était perdu dans la "brousse", écarté des voies de communication et, sa population peu nombreuse constituait une raison de négligence pour les vulgarisateurs qui, pour le début de l'opération, visaient

consciemment ou inconsciemment les établissements humains importants dont Timbouè. Depuis une décennie, Lilbouré a eu les moyens de s'équiper rapidement au point de dépasser Timbouè. Mais celui-ci a une expérience relativement longue de la traction animale, dispose d'un responsable de groupement précoopératif qui a toujours assuré la formation des villageois en la matière ; il s'agit de toutes choses absentes à Lilbouré où, faute d'un encadrement technique satisfaisant, les paysans ont dû apprendre chez les voisins, mais de façon désordonnée ; leur engouement récent ne va pas de pair avec une maîtrise de la technologie.

Il semble donc qu'il faille se référer à la notion de maîtrise technologique, plutôt qu'à celle de niveau d'équipement par village, pour expliquer l'impact de la culture attelée sur la répartition des tâches au sein des cellules de production. Rappelons et tenons compte du fait que beaucoup de paysans non équipés appliquent des techniques de culture attelée : semis en ligne, puis *sarclage* regroupant des attelages. En considération de cela, Mosgo atteint 97%, Timbouè 83% et Lilbouré 72%. Cette donnée semble apporter une correction significative à nos difficultés de lecture. Ainsi, on comprend mieux que Mosgo possède une capacité d'organisation de la production basée sur les outils modernes, même si toutes les UP ne sont pas équipées. Alors que dans les deux autres villages, on combine les méthodes manuelle et attelée, on constate que là, ne font des opérations manuelles que ceux qui n'ont pas d'attelages ; ce qui pourrait signifier que les difficultés majeures de la transition sont déjà surmontées, que le matériel ne souffre d'aucun sous-emploi, en somme, que les techniques associées à l'utilisation de l'attelage sont correctement maîtrisées. Ce point précisé, on admettra donc que l'expérience, la familiarité avec le matériel, l'appropriation du progrès par le groupe sont, à l'échelle villageoise, plus déterminantes que le niveau d'équipement. Par conséquent, Timbouè vit beaucoup plus dans les conditions d'une culture attelée, à 11 points au-dessus de Lilbouré, donnée essentielle que ne peut faire apparaître le niveau d'équipement.

Ceci étant, les chiffres concernant le rapport entre les UP équipées et le total des UP doivent, nous semble-t-il, être relativisés car ils sont moins chargés de signification que la pratique des groupes. L'application de thèmes techniques nouveaux, dans un premier temps, ajouterait aux enfants d'autres tâches en plus de celles qui leur incombent dans la tradition. La maîtrise technique aboutit à la suppression du guide et du fouetteur indispensables au départ. Ces postes, préférentiellement dévolus aux enfants, imposent à ceux-ci le même rythme de travail que les adultes. Cette considération permet de tirer la conclusion que les enfants sont plus précocément mobilisés pour les travaux agricoles dans le cas de la culture attelée (cf. tableau n° 41) et que, plus on maîtrise la technique, mieux ils sont soulagés.

En conclusion, une lecture spatiale de la diffusion de l'innovation est possible mais elle modifie totalement les résultats que nous espérions. Loin de déprécier cependant l'intérêt de l'analyse de la dynamique du changement, elle l'enrichit d'une piste très intéressante car finalement, on a abouti au constat suivant : au niveau d'équipement ne correspond pas la maîtrise de la technologie qui, elle, se rapporte à l'antériorité de la connaissance ou de l'information. Or cette dernière donnée dépend des canaux par lesquels l'innovation diffuse. Ainsi, la nécessité forte n'entraîne pas à elle seule une dynamique, en l'absence d'un vecteur approprié. Celui-ci a été pour tous les villages la formule de la houe tractée. En évacuant la question d'une possible résistance culturelle, un second vecteur s'est identifié, à Lilbouré, à la possibilité d'acquérir des éléments d'innovation ; un troisième vecteur a été, pour Timbouè, l'acquisition relativement ancienne de la technique elle-même, alors que la plupart des villageois éprouvent des difficultés à se procurer le matériel indispensable à la

valorisation de cette connaissance devenue diffuse dans le milieu. Mosgo a été un cas particulier qui a bénéficié d'un contact privilégié avec les moniteurs et dont le président de groupement a été spécialement formé du temps de la SATEC, pour être un de ces "paysans-leaders", qui a mobilisé au départ une dizaine de gros villages et assuré la formation de responsables villageois sur le plan technique et en matière d'organisation et d'animation de groupe.

2322. La culture attelée et l'organisation de la production.

La culture attelée engage le paysan dans des aménagements de son temps, de son rythme de travail et, entraîne pour le dépendant, la recherche d'une meilleure utilisation de sa force de travail pour son compte personnel.

Dans le système traditionnel, le cycle de la production agricole donne un emploi de temps fixe pour chacun : travail au champ collectif du matin (à partir de 6h 30 ou 7h) au soir (jusqu'à 15h ou 18h) au moment des semis et des premiers sarclages. Cet emploi de temps s'allège à partir du second sarclage, et plus encore au cours des buttages. Aux heures non utilisées dans le champ collectif, les dépendants travaillent sur des lopins individuels. Ce schéma répondait à des conditions climatiques certes, mais correspondait surtout à un système de production. Avec l'adoption de la culture attelée, en dehors de l'ensemencement et des premiers sarclages dont l'urgence maintient encore longtemps les travailleurs sur le champ collectif, le dépendant bénéficie d'une marge de temps beaucoup plus large. En effet, si la culture attelée augmente les superficies cultivées, elle fournit en même temps le moyen de les sarcler rapidement.

Le temps dégagé permet aux dépendants d'agrandir à leur tour les lopins individuels, certains bénéficiant même des prestations de l'attelage. Cela est d'autant plus réalisable que dans la plupart des cas, l'acquisition des équipements a été le fait d'un (des) dépendant(s), par le biais de la migration ou des activités de saison sèche (maraîchage, commerce). Même dans le cas d'un équipement réalisé par le chef de l'UP, l'intérêt de celui-ci serait de ne pas limiter l'utilisation du matériel, étant donné qu'il ne peut plus satisfaire, comme par le passé, les besoins personnels de ses dépendants. Cette souplesse évite des problèmes de suspicion quant à la gestion des revenus car, dans le cas où les dépendants sont nombreux, le chef d'UP ne pourra pas être accusé de favoritisme à l'égard de certains d'entre eux. Beaucoup y trouveraient, en tout état de cause, un argument valable, en rétorquant qu'ils donnent à chacun le moyen de satisfaire ses besoins.

Ce temps épargné par l'utilisation de la traction animale permet également aux femmes de bien s'organiser pour leurs lopins individuels et de développer un petit commerce, surtout la préparation et la vente de la bière de mil ; en effet, le calendrier autorise désormais que l'on pratique un certain absentéisme organisé ; à tour de rôle, les femmes d'une même exploitation familiale prennent chacune deux à trois journées de disponibilité en vue de mener des activités personnelles. On a également l'assurance de la fréquentation des marchés en saison pluvieuse, puisque les travaux champêtres n'en constituent plus une limite. Ainsi, la permanence d'une clientèle potentielle ouvre la voie au petit commerce féminin ; alors que les femmes s'activaient naguère dans les activités commerciales seulement en saison sèche, elles ont désormais la possibilité d'étaler leurs revenus sur toute l'année. On rencontre des cas où elles privilégient l'activité commerciale et utilisent ces

revenus pour organiser des invitations de culture dans leurs champs. De même, on constate l'apparition d'une véritable classe de commerçants qui arrivent à maintenir leurs productions vivrières par ce système, ou alors en développant le salariat agricole au niveau des jeunes.

Toutes ces adaptations de la vie sociale ont des conséquences sur l'espace. Les paysans reconnaissent eux-mêmes que la culture attelée accroît les emblavures. Ils constatent la disparition progressive de certaines essences ligneuses, le recul des zones où l'on va couper la paille pour les toitures, la difficulté de faire de nouveaux défrichements, etc. A la question de savoir quels ont été les changements intervenus dans le milieu depuis l'introduction de la culture attelée, les réponses sont variées mais trois points communs sont apparus pour les trois villages.

TABLEAU n° 42 : CHANGEMENTS OBSERVES PAR LES PAYSANS DEPUIS L'UTILISATION DE LA TRACTION ANIMALE .

Village / Nature du changement	LILBOURE	TIMBOUE	MOSGO
Accroissement des productions	74%	75%	100%
Accroissement des emblavures	100	80	86
Epargne de temps	100	91	88

Source : Enquêtes directes ; Bazèga ; 1986.

Mosgo, en raison d'une maîtrise technologique due à une longue expérience, perçoit bien l'accroissement du revenu, exprimé dans le tableau n°42, par l'augmentation des productions ; en revanche, le fait de l'habitude commence à faire oublier l'épargne de temps et l'accroissement des superficies emblavées. Lilbouré, dont l'adhésion massive à la culture attelée est récente, semble avoir perçu, en un temps relativement court, les effets de l'utilisation de la traction animale sur la consommation de l'espace et l'épargne de temps ; les techniques moins bien maîtrisées que dans le cas précédent ne font pas ressentir cependant une augmentation des revenus au sein des cellules de production. Timbouè qui se situe à un niveau d'équipement inférieur à celui de Lilbouré, se retrouve en position médiane pour l'accroissement des emblavures : les populations de ce village ressentent encore mieux l'épargne de temps que celles de Mosgo et pas autant que celles de Lilbouré. Il semble que pour cette donnée, la perception soit corrélative au temps d'application des techniques : on est beaucoup plus sensible au soulagement engendré par l'utilisation de la culture attelée au début de son adoption. Enfin, Timbouè ressent, plus que Lilbouré, l'influence des nouvelles méthodes sur l'augmentation des productions agricoles ; ce qui, rapporté au critère de niveau d'équipement, entérine l'hypothèse que la maîtrise de l'innovation l'emporte sur la disposition relativement massive de matériel.

En résumé, ce tableau a l'intérêt de montrer que les paysans sont sensibles à la

consommation d'espace consécutive à une application sélective des thèmes techniques de la culture attelée ; du reste, la formule appliquée n'est pas celle du technicien puisque, comme nous l'avons expliqué auparavant, les populations ont opéré un tri dans la gamme des propositions faites par les services techniques agricoles. Cet accroissement des surfaces cultivées en deux ou trois décennies, quelquefois subitement comme à Lilbouré, a pour conséquence d'éclater les terroirs anciens et d'empiéter sur les domaines fonciers d'autres villages, de grignoter la forêt classée de la Volta Rouge, en aval du lac, pour les cultures pluviales, avec toutes les incertitudes que cela comporte quant à la valorisation des terres et à la sauvegarde du patrimoine foncier villageois, micro-régional, régional et national.

Cette inquiétude que nous formulons relève-t-elle d'une fiction, d'une tendance à exagérer des comportements anodins sur l'espace, d'un raccourci dans le cheminement scientifique ou d'une lecture un peu trop simpliste de la dynamique de l'interface Homme/Nature dans le bassin-versant de la Bazèga? Ces questionnements seraient permis si 18% des exploitations de Lilbouré n'étaient pas établies en partie sur des terres dont elles n'ont pas le contrôle. La situation intéresse 41% des UP de Timbouè et 45% de celles de Mosgo. Les disponibilités en terres s'amenuisent au fur et à mesure que l'on s'éloigne du lac ; la référence n'est pas en réalité le lac ni la forêt classée, mais nous semble être la pression démographique. C'est l'occasion d'affirmer que l'espace n'est déterminant que par la perception qu'en font les hommes qui s'y appuient pour créer des paysages.

L'analyse micro-régionale ne peut se dispenser de quelques données nouvelles inhérentes à des comportements dont l'appréhension dépend de l'interlocuteur. Il peut s'agir d'inductions perverses des innovations que l'Etat s'est évertué à faire vulgariser dans le monde rural ; il peut s'agir également de la conséquence d'une appropriation de l'innovation par les groupes concernés. Si l'on prend l'exemple de la charrette, ce matériel lourd et coûteux au regard des revenus ruraux commence à envahir les villages, à un rythme moins rapide que la houe à traction animale. Son acquisition peut permettre, à terme, de soulager les femmes pour la corvée d'eau et de bois, ainsi que pour le transport des récoltes et de vivres dont elles sont traditionnellement chargées.

En même temps que la bicyclette, ce moyen de transport a été utilisé pour la "conquête" d'espaces de plus en plus éloignés des habitations car les enfants ne posent plus de problème pour les déplacements ; on a la possibilité également de charger des provisions pour plusieurs journées et, en cas de rupture de stock, une seule personne suffit pour faire le trajet champ-habitation et rapporter le nécessaire, si l'on séjourne plusieurs journées dans des "villages de cultures" ; même si la distance du champ de brousse à l'habitat n'est pas très grande, ces stratégies permettent d'économiser les déplacements quotidiens. C'est alors que l'on constate une reproduction du modèle d'organisation de l'emploi de temps ; bien que l'on spécule sur une seule plante, le millet, il existe un *pvkâsenga* et des lopins individuels pour les dépendants. Aux heures de travail individuel, le chef d'exploitation, faute de champ de tabac, se consacre à la mise en valeur de lopins de fabiraments ou prépare le terrain pour faciliter le travail du lendemain, notamment en coupant les repousses arbustives. La division familiale du travail se reproduit dans des cas similaires où l'exploitation de champs de brousse l'emporte sur celle des champs de case. Bien que ce développement ne soit pas dépourvu d'intérêt dans la lecture du changement technologique et de ses inductions sur les rapports de l'homme à son espace, nous n'avons pas voulu orienter nos investigations dans ce sens.

Il nous a paru intéressant de mentionner que l'utilisation de plus en plus répandue de la charrette ne rend pas que des services à l'agriculture : transport de fumier, de personnes et de récoltes, etc. Elle a développé, simultanément à ces usages agricoles, une activité commerciale pour les dépendents et les chefs d'UP : la vente de bois aux dolotières, aux petits restaurants, à la boulangerie et aux particuliers. Toécé, ce centre administratif qui continue de s'agrandir d'une population immigrée par le biais de l'implantation progressive de services divers eux-mêmes appelés à se développer à moyen terme (cabinet départemental, dispensaire et maternité, service d'agriculture, service de l'élevage, service de l'environnement et du tourisme, école primaire, service d'éducation pré-scolaire, etc.), fait figure d'un pôle économique vers lequel convergent des produits de cueillette, d'élevage, de maraîchage et d'artisanat ; en plus d'une consommation croissante de ces produits par la population non agricole du centre, le marché de Toécé est un relais important dans les circuits de distribution des denrées agricoles, en direction de la ville de Ouagadougou à 75 km au Nord. Cette population immigrée et non agricole est un marché de consommation relativement important pour le bois de chauffe, après les dolotières et les restaurants. La diffusion de la charrette, en l'absence d'une application rigoureuse de la réglementation sur la coupe et la vente du bois, est une voie ouverte vers la destruction des ressources végétales déjà durement éprouvées par les sécheresses et l'augmentation des superficies cultivées.

Sur le plan des rapports sociaux, l'équipement agricole apparaît comme un nouveau critère de différenciation sociale. On constate de plus en plus que les exploitations non équipées en attelages, bénéficient, plus que les autres, des prestations collectives de type *sosoaage*. Ces prestations, dans l'organisation traditionnelle du travail, constituaient des formes de solidarité exprimées à l'échelon villageois ou inter-villageois, recoupant un réseau de relations de parenté, d'amitié, de voisinage ou d'affinité. Secondairement, elles permettaient de juguler les goulets d'étranglement du calendrier agricole. Désormais, avec la généralisation des équipements à traction animale, le besoin de solidarité semble avoir cédé le pas à un autre critère et à une autre motivation : l'intérêt économique de la prestation et l'esprit de gain. Ainsi, par exemple, se profile une forme d'agriculture exclusivement réalisée par le recours aux *sosoose* (sing. *sosoaage*) et dans laquelle le "producteur" n'intervient pas directement par son travail dans les opérations culturales. Elle est l'oeuvre des commerçants locaux et de certains employés de l'Etat en poste dans les campagnes.

Si ce système se développe, il pourrait entraîner l'apparition d'une bourgeoisie hétéroclite, regroupant exclusivement des "margineux" au sens de H. MENDRAS (1976, 1983). Cette classe en cours de formation dans le monde rural a la spécificité de profiter de la société locale et de la société englobante, aux points où l'une et l'autre ne présentent que des avantages pour elle ; elle échapperait ainsi aux contraintes qui font le contrepoids des privilèges dans chaque sous-système. On assiste ainsi de nos jours au détournement d'un moyen ou d'une stratégie propre à la société agraire, pour répondre aux exigences du calendrier agricole, au profit d'une structure qui lui est étrangère. Les réactions antérieures des paysans aux tentatives extérieures de mainmise sur leurs activités et leurs productions font espérer qu'ils sauront déjouer ce schéma qui se dessine, mais on ne dispose, pour l'instant, d'aucun indice digne de considération.

Au niveau même des villages, les prestations collectives ont tendance à diminuer tant dans la fréquence qu'au niveau des personnes qu'elles mobilisent. Il semble que la plupart des UP tendent à se suffire et ne ressentent plus la nécessité du service réciproque dans le *sosoaaga*, et plus encore dans des formes plus étalées dans le temps comme le *kotaaba* ou les *rabêense*. Ce constat fait l'unanimité des CUP à Timbouè et recueille 90% des opinions à Mosgo. Parallèlement, on sollicite, à ces occasions, de moins en moins de paysans non équipés en attelages. La survivance des prestations collectives présume que celles-ci se sont adaptées aux conditions de la culture attelée, c'est-à-dire que le sollicitant a le moyen d'offrir un repas au double de ce qu'il serait en culture manuelle, l'attelage étant conduit encore dans plusieurs cas par deux personnes. En fait, on joue sur la rentabilité du travail (selon le temps) en culture attelée dont le rapport avec celle de la culture manuelle s'établit à 1/3 pour les binages et à 2/5 pour les buttages. Cela conforte l'observation que les prestations collectives réunissent moins de travailleurs que dans leur forme originelle.

Ainsi, le *sosoaaga* perd de son ambiance par l'absence de rythme qu'on ne peut introduire dans la culture attelée. Le principe de réciprocité tacite, qui est à la base de cette institution, tend à diviser le village en deux groupes : les UP équipées et les non équipées. Fort heureusement, le recours aux relations matrimoniales, amicales et parentales encore solides, compense sans gommer le risque de marginalisation. C'est une des raisons pour lesquelles, même sans posséder de matériel, les paysans sèment en lignes afin de bénéficier le cas échéant de l'aide des parents, voisins et amis (65% des non équipés à Timbouè, 29% à Lilbouré). Ce comportement les prépare à se familiariser avec certains nouveaux thèmes techniques, les instruments agricoles et leur rythme de travail. Aussi comprend-on pourquoi Timbouè, moins équipé que Lilbouré, maîtrise mieux les techniques de la traction animale et dont l'impact sur la mobilisation de la main-d'oeuvre se perçoit nettement.

24. LES IMPACTS STRUCTURELS DES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES.

Les changements technologiques en cours dans le monde rural participent d'un processus général, des efforts de la paysannerie à se modeler un mode de vie nouveau qui s'intègre à l'évolution de la société englobante bâtie selon des schémas étrangers. La participation nécessaire à une économie de marché, organisée par un système politico-administratif, impose de nouveaux comportements aux cellules de production rurales. Les modifications structurelles qui en résultent ne semblent pas relever uniquement des changements technologiques, mais ceux-ci, en permettant aux paysans de s'adapter à leur environnement global, y apportent une note particulière. L'engouement manifeste et récent, pour la culture attelée, aurait conduit à la recherche de moyens parmi lesquels le salariat, la migration, la renaissance ou la revalorisation de certains métiers artisanaux, etc.

241. Une transition structurelle par le groupement pré-coopératif.

Le groupement villageois (GV) est une structure pré-coopérative qui permet d'assurer une formation technique diffuse aux paysans. Il a été introduit par l'opération SATEC, pour favoriser les contacts entre le moniteur et les populations. Il devrait permettre également de constituer un capital financier par les cotisations de ses membres, en vue d'offrir à ceux-ci une garantie pour l'accès au crédit agricole. Y adhèrent les paysans équipés, mais également ceux qui ne le sont pas et désirent y accéder. Au départ, les responsables "élus" se sont recrutés parmi les notabilités traditionnelles ayant naguère servi d'intermédiaires entre le village et le reste du monde. La paysannerie semble avoir perçu le GV comme une structure politique ou administrative, et non comme un instrument qui devrait encourager les innovations. Aussi la présidence était-elle attribuée à un individu, plus en raison de son prestige social qu'en vertu de ses capacités à susciter des changements.

Dès 1964, la SATEC tenta de rectifier le tir en recrutant des paysans "qui auraient été particulièrement sensibles au progrès et aptes à agir comme animateurs bénévoles" (J. C. de WILDE, 1967). Elle dut y renoncer à la suite de l'apparition de velléités de conflits au sein des "coopératives". Il semble aujourd'hui que les paysans aient réussi à surmonter ces difficultés puisque la plupart des responsables de GV dans le bassin-versant de la Bazège ne s'identifient plus aux chefferies traditionnelles. Ils sont surtout parmi les premiers adhérents et les plus actifs dans l'animation rurale et l'application des nouvelles méthodes culturales ; il s'agit bien de pionniers ou d'innovateurs dont les qualités en matière de maîtrise technologique suffisent à faire d'eux des centres de diffusion et de décision au niveau villageois. Le bureau exécutif du GV aurait, en outre, récupéré les attributions sociales traditionnelles, pour les gérer aux dépens des chefferies, renforçant ainsi la notoriété de ses responsables. Comment?

Les actions des GV échappent à l'emprise de la tradition alors qu'on y traite des questions aussi bien techniques que foncières. Les nouvelles structures bénéficient d'un soutien implicite des autorités administratives et politiques qui, s'étant détournées progressivement des chefs traditionnels, s'y appuient pour mener des actions que les règles du *rog n miki* pourraient limiter ou gêner. C'est donc la crainte d'une incompatibilité supposée ou réelle, entre projets de développement conçu par les services techniques de l'Etat et pratiques sociales traditionnelles, qui aurait renforcé l'autorité des responsables de GV et fait d'eux des notables ruraux d'un nouveau genre.

Concrètement, le GV fait valoir un droit de préemption sur tout terrain jugé convenable à l'ouverture de son champ collectif, à la mise en défens de la végétation naturelle, à la plantation villageoise, etc. L'ensemble des actions soutenues par les autorités politiques peut ne pas respecter les dispositions foncières traditionnelles, du moins y apporte-t-on des amendements, et toute opposition individuelle s'étouffe devant la décision du groupement. Le pouvoir réel des chefs de terre s'est effrité, au profit d'une nouvelle structure dont le caractère économique n'a pas laissé préjuger, dès le départ, qu'elle aurait pu s'arroger par la suite une autorité politique quelconque. Présenter ainsi les GV actuellement dans le Bazège paraît simpliste et occulte la complexité des mécanismes internes de fonctionnement des structures rurales.

L'observation de la pratique quotidienne ne semble pas suffisamment révéler le fond de la problématique du changement. Ne faudrait-il pas recourir à l'état d'anomie de la société rurale, dans la diversité de ses sources d'inspiration et dans ses capacités de tolérence? Ces considérations font en effet de chaque décision, soit une occasion de conflit feutré ou explosif, soit une chance de conciliation et de renforcement de nouvelles formes de solidarité, en raison de clivages anciens ou de la force des liens de parenté. La préoccupation intermédiaire pour la lecture du changement par le GV se ramène à : quelles sont (ont été) les attitudes concrètes des paysans face au changement? Cette interrogation pertinente ne pourrait, nous semble-t-il, se satisfaire d'une réponse tranchante et globale car la praxis sociale diffère d'un village à l'autre. Aussi nous faudrait-il prendre cas par cas les trois villages échantillons pour tenter de comprendre les réalités concrètes du changement structurel.

L'état d'anomie sociale s'exprime par la coexistence, dans une même sphère de pouvoir, de plusieurs pôles d'autorité. Pour les découvrir, la théorie de la paysannerie de Mendras (1976) est un outil précieux ; elle nous fournit, par son analyse des notabilités, des pistes de lecture des formations sociales. Le notable est celui par qui la société extérieure introduit l'innovation dans la société locale ; il jouit d'une autorité au sens de capacité à se faire entendre et à mériter la confiance de la masse des paysans. Qui sont-ils, si l'on exclut à priori les agents mandatés par l'Etat pour jouer ce rôle de médiateur?

A Mosgo, les pôles d'autorité sont au nombre de trois : un chef traditionnel nommé depuis quelques années, qui est jeune et qui a conscience qu'il n'a pas d'autorité devant les vieillards, ses oncles patrilatéraux ; un responsable des Comités de Défense de la Révolution (CDR), jeune et ambitieux mais qui n'a de pouvoir que parce que l'autorité qu'il est censé avoir n'est désirée par personne d'autre ; il tente par des menaces de s'imposer mais plus il veut s'imposer, moins il arrive à drainer les populations derrière lui. Ces deux pôles de pouvoir existent, sans être réellement significatifs aux yeux des villageois : le second apparaît comme une autorité déléguée par un pouvoir extérieur et lointain, position qui rappelle curieusement celle des chefferies traditionnelles sous la colonisation ; le premier subit les blocages d'un *Moaga* agonisant et dont les éléments dysfonctionnels s'opposent à une véritable dynamique. Le troisième pôle d'autorité, nous l'avons déjà décrit plus haut, s'identifie à un personnage qui n'a d'ambition que de lever le défi climatique et d'aider ses pairs à s'en sortir honorablement, par un accroissement des productions et l'application de techniques efficientes. Le dynamisme et l'ingéniosité de ce responsable du GV, formé du temps de l'opération SATEC comme "animateur bénévole", ont constitué un ferment dans le processus du changement dans ce village ; les résultats ont été si appréciables au point de mobiliser les notabilités traditionnelles autour de ce nouveau pôle. Le bureau exécutif du GV de Mosgo semble avoir récupéré les structures traditionnelles, non en imposant une autre structure, mais en entraînant dans sa sphère d'activités les tenants de l'autorité traditionnelle. C'est pourquoi, le chef de Mosgo se trouve embarqué dans la dynamique du GV où, ne disposant d'aucun poste de responsabilité, il fait office de figurant à titre de chef traditionnel et de membre quelconque à l'instar des autres villageois.

A Timbouè, les pôles de pouvoir sont plus nombreux et l'on peut se demander si le fractionnement n'est pas une nuisance à la cohésion sociale et un frein à une quelconque dynamique. Il y a deux pôles traditionnels dont les rôles semblent se superposer mais qui n'inquiètent pas les paysans ; aucune explication n'a pu être obtenue à cet égard car il semble que ce soit un point très sensible d'un conflit ancien que l'on s'accorde à taire. Contrairement à nos attentes, il ne s'agit pas de chef politique (*naaba*) et d'un chef religieux (*tengsoba*) ;

l'un s'appelle *naaba* et l'autre *nabikâanga*, c'est-à-dire prince héritier, alors qu'il n'est pas le fils du premier. Tous deux représentent des pôles de pouvoir, politique dans la tradition, devenu religieux par les offices qu'ils assurent. Le troisième pôle de pouvoir est le délégué CDR qui, comme à Mosgo, est jeune ; il s'agit d'un personnage qui manque d'ambition et qui s'efface devant les autres notables, qui semble subir plus qu'il n'assume son pouvoir ; il a été remplacé en septembre 1986 par une autre personne. L'instabilité du poste et son origine extérieure sont peut-être à l'origine du malaise que les délégués éprouvent à jouer des rôles de notables, au véritable sens de pôle de mobilisation et d'organisation des autres villageois.

Un quatrième pôle de pouvoir s'organise autour du catéchiste depuis une décennie, pôle relativement nouveau mais qui mobilise une partie de la population, compte non tenu de la religion. Les connaissances du catéchiste sur la société englobante et la philosophie de la doctrine qu'il professe sont des éléments qui font du sujet une voie bien écoutée et susceptible de constituer un canal de diffusion de l'innovation.

Il existe deux autres pôles assumés par une même personnalité ; il s'agit du doyen des musulmans qui est à la fois le président du GV. A ce titre, il jouit d'une notoriété incontestable et inégalée ; comme à Mosgo, ce responsable fait partie des innovateurs ou des pionniers de la culture attelée qui ont assuré une formation diffuse aux autres villageois, dans et hors de leur lieu de résidence. Ici, la capacité de mobilisation et d'organisation se double d'une fonction religieuse qui accroît ou qui a été à l'origine de la notoriété du personnage en matière de diffusion des techniques. La véritable autorité se situe à ce niveau ; le GV transcende les clivages religieux, pour réunir dans une structure unique des animistes, des musulmans, des catholiques et des protestants, afin de rechercher des solutions à leurs préoccupations communes. A cet égard, il a peut-être permis d'éviter ou d'atténuer des conflits et a centré son action aux points qui intéressent tout villageois, quelle que soit sa religion ou sa source d'inspiration.

Lilbouré est un cas ambigu car il n'a pas de chef traditionnel ; tout le monde est prince et les affaires sont gérées par une gérontocratie du quartier central. Contrairement à nos attentes, les vieillards font montre, ici, d'une étonnante ouverture d'esprit. Est-ce le résultat de la proximité du périmètre irrigué avec l'occasion de contact et d'information qu'elle offre? Cette gérontocratie représente le pôle traditionnel du pouvoir. A côté d'elle coexistent cinq autres pôles qui sont autant de centres de diffusion, d'information, de mobilisation ou de source d'inspiration : il s'agit de l'école primaire (pôle culturel nouveau, fonctionnel depuis 1985/86), de la Mission Adventiste (pôle religieux et culturel au sens large), du périmètre irrigué qui fait office de pôle économique exprimé à travers des interventions diverses et dont l'influence dépasse le cadre villageois, et enfin, du CDR qui est un pôle mineur, qui se trouve en situation de marginalité par rapport à sa référence extérieure la plus proche et qui est en même temps subordonné au pouvoir traditionnel ancien, en raison d'une communication très poussée entre vieillards et jeunes.

En résumé, pour les trois villages, les actions de "développement" rural : animation féminine, alphabétisation des producteurs, la réalisation des programmes de foresterie villageoise, etc., aussi divers que soient les initateurs, n'ont pu s'établir et se réaliser sans la médiation des GV. Beaucoup de villages ont réussi, en définitive, une transition technologique et structurelle par le biais de la formule pré-coopérative ; quelques cas demandent qu'on y réfléchisse. A Lilbouré par exemple, les vecteurs semblent avoir rapidement déstabilisé, sans avoir encore permis de restructuration, malgré la bonne volonté des vieillards.

Cette lecture a l'avantage de révéler des "communautés" villageoises hétéroclites, des sociétés locales minées par diverses sources d'inspiration et des conflits latents entre des pôles de pouvoir qui, même s'ils ne sont pas divergents, ont tendance à créer ou à exacerber les clivages socieux. Cette diversité des sources d'inspiration représente à priori un germe déstabilisateur des équilibres traditionnels et s'oppose à l'apparition d'une dynamique édifiante et équilibrée. Il y a lieu d'admettre qu'il est apparu, soit par le développement des clivages, soit à l'occasion de la crise du milieu physique, en tout cas à la faveur d'une contrainte, une nécessité de solidarité pour faire front à l'adversité. Ni les pôles traditionnels, ni les pôles religieux, ni les pôles d'autorité déléguée, ne se sont imposés comme possibilités de dynamique, car aucun n'a eu de réelles capacités de mobilisation et d'organisation des populations. C'est pourquoi les responsables des groupements villageois ont émergé de la mêlée, pour apparaître comme de véritables notables au sens de MENDRAS. Le GV, bien que conçu de l'extérieur et approprié par les villageois, fait figure de tampon qui offre la possibilité de dépasser les clivages d'ordre religieux et social pour répondre à un besoin de solidarité d'ordre économique.

242. La recherche d'expédients extra-agricoles.

En même temps que le Moogo s'adapte aux conséquences directes de l'adhésion à la culture attelée, il tire profit d'un environnement qui ne s'identifie plus au village, au canton, au royaume et à l'autoconsommation, mais à l'Etat, à la sous-région, au système économique dominant. Dans bien de cas, il s'agit plus de contrainte que de choix délibéré.

2421. Les migrations et le salariat.

Dans le bassin-versant oriental de la Bazèga, les paysans ont refusé le CER, de façon implicite comme à Timbouè, ou explicite comme à Mosgo, après un certain temps d'observation. Nous avions formulé ailleurs l'hypothèse d'une motivation autre qui se résume à la recherche d'une sécurité par l'acquisition de connaissances, dans le nouveau contexte où les valeurs sociales et l'autorité échoient à ceux qui ont accédé à l'école du Blanc ; cette aspiration se double d'un besoin ou d'une nécessité de disposer d'un salaire, ou tout au moins de revenus qui soient à l'abri des aléas pluviométriques et qui permettent de satisfaire des besoins nouveaux, au-delà des ponctions exercées par la société englobante.

Les stratégies mises en oeuvre ont été, pour les paysans, de constituer ou d'accroître un cheptel bovin pour le trait et la fumure des champs, d'acquérir des charrues pour les cultures, des bicyclettes pour faciliter le déplacement sur les champs de brousse de plus en plus éloignés des habitations, des charrettes pour le transport du fumier, de l'eau, du bois, du matériel agricole et même des hommes, etc. Les CER auraient pu fournir des réponses appropriées à ces aspirations dans le long terme. Mais comme toujours, le paysan vit au rythme des saisons, de la consommation et de la reconstitution, à l'échelle de l'année, de ses ressources vivrières, dès lors que les systèmes de régulation par le grenier sont devenus inopérants. Aussi perçoit-on difficilement, dans le monde rural, un plan dont le terme non immédiat ne permet pas de tirer rapidement des leçons. En revanche, on perçoit l'intérêt de la scolarisation des enfants, seul moyen attitré d'assurer ou de garantir une mobilité sociale par le biais de l'administration moderne. On espère que, de la génération des enfants, sortiront des salariés qui fourniront une source sure de revenus à la famille pour pallier les déficits

vivriers, et qui financeront les équipements agricoles. Le recours au salariat, en tant que moyen réel ou supposé pour les populations rurales de s'assurer une protection contre l'administration et les risques climatiques, demande plutôt des écoles classiques qu'une scolarité de compensation.

Dans la même logique, les mouvements migratoires, jadis engendrés sous la contrainte de la colonisation ou seulement occasionnés par le chômage de saison sèche, sont devenus une forme de réponse au besoin de revenus monétaires, de sécurité alimentaire et d'équipement agricole ou ménager. Notre propos n'est pas d'analyser le phénomène migratoire dans ses multiples contours ; il s'agit d'y recourir comme instrument de lecture qui permette la compréhension des stratégies paysannes. Aussi nous faudrait-il chercher les raisons qui motivent les départs, la situation de famille des candidats à la migration, la tendance générale du phénomène et les postes de dépenses dans lesquels se répartissent les gains migratoires dans les trois villages. Une fois ces aspects cernés, on pourra alors tenter de comprendre certains comportements démographiques dans le bassin-versant de la Bazèga.

Pourquoi les jeunes vont-ils en migration aujourd'hui? Les enquêtes réalisées dans les villages-échantillons fournissent des résultats intéressants (voir Tableau n° 43). A l'inverse de nos attentes, ce tableau révèle une grande diversité des données, disparités dues à une démarche plus soucieuse de privilégier l'expression spontanée que de rechercher un cadre qui simplifierait le traitement de l'information mais qui conditionnerait ou limiterait les réponses, au risque de tronquer les schémas de pensée par lesquels s'édifient les comportements sociaux. Aussi les comparaisons paraissent-elles d'emblée difficiles. On remarquera néanmoins l'existence d'une raison majeure : le besoin de revenus personnels et/ou le besoin d'autonomie financière, deux facettes d'une même réalité.

La distinction entre chefs d'unité de production (CUP) et dépendants n'a pas pour but d'opposer des comportements de deux catégories sociales vis-à-vis de la migration, mais plutôt de permettre une lecture évolutive, en deux temps, des comportements d'une même catégorie sociale, d'une même fraction de la population rurale. En effet, une faible proportion des CUP interrogés a migré après le mariage, et surtout après l'accession à l'autonomie de production. Ce faisant, CUP et dépendants en 1986 ont été ou sont frappés par le phénomène migratoire, au même stade de la mobilité sociale, dans des contextes et avec des pratiques différentes.

Le tableau n° 43 présente un inventaire des raisons individuelles et familiales qui alimentent le phénomène. Pour arriver à une lecture globale du comportement social, il nous a paru nécessaire de regrouper ces raisons, spontanément exprimées, en rubriques ; ce qui permettra d'apprécier les parts respectives des motivations économiques, sociales, culturelles et politico-administratives. Cette opération donne le tableau n° 44.

Cette synthèse des données, même si elle voile la diversité des situations, fait bien ressortir que les motivations économiques priment sur les autres ; que la migration soit le fait des individus ou résulte de stratégies familiales. La plus ou moins grande prépondérance du mobile économique explique-t-elle la répartition des cas dans les autres rubriques? Fort probablement! Côtée à 72% à Lilbouré dans la génération des CUP, la motivation économique est le seul mobile chez les dépendants en 1986, suite à la suppression de l'impôt de capitation en 1985 (seule contrainte politico-administrative maintenue depuis la colonisation) et aux efforts d'adaptation de la société qui aurait eu pour conséquence l'atténuation des conflits de génération ; les raisons sociales ont été pendant longtemps le rapt de femme, pour échapper

aux carcans traditionnels : impossibilité pour les CUP d'assurer une affectation satisfaisante des épouses ou à gérer des rapports matrimoniaux bénéfiques pour les membres de son unité lignagère, manière pour les jeunes de protester contre le mariage différé des garçons, difficultés liées à de vieilles querelles inter-lignagères, etc. La même observation vaut pour les deux autres villages.

TABLEAU n° 43 : JUSTIFICATION DES DEPARTS (%).

Village	LILBOURE		TIMBOUE		MOSGO	
Motif avancé	CUP N=43	Dép. N=39	CUP N=48	Dép. N=73	CUP N=51	Dép. N=71
(1) Besoin de revenus personnels	56,25%	100%	70,83%	-	59,26%	-
(4) Impôt de capitation	25	-	-	-	-	-
(1) Indigence de ressources	15,63	-	08,33	-	07,41	-
(2) Rapt de femme	3,12	-	02,08	-	-	-
(1) Besoin d'autonomie	-	-	12,50	86,84	-	77,14
(3) Apprentissage métier	-	-	02,08	07,90	-	11,42
(2) Mariage	-	-	02,08	-	-	05,72
(3) Imitation	-	-	02,08	05,26	07,41	05,72
(3) Besoin d'expérience	-	-	-	-	14,81	-
(1) Equipements agricoles	-	-	-	-	03,70	-
(1) Chômage saisonnier	-	-	-	-	07,41	-
TOTAUX	100	100	100	100	100	100

Notes : CUP = chef d'unité de production ; (1) indexation pour une classification thématique.
Dép.= dépendant.

Source : Enquêtes directes ; Bazège ; 1986.

TABLEAU n° 44 : PARTS RELATIVES DES MOTIVATIONS DE DEPART EN MIGRATION (%)

Village	LILBOURE		TIMBOUE		MOSSO	
Motivation	CUP N=43	Dép. N=39	CUP N=48	Dép. N=73	CUP N=51	Dép. N=71
(1) Raisons économiques	71,88	100	91,66	86,84	77,78	77,14
(2) Raisons sociales	03,12	-	04,17	-	-	05,72
(3) Raisons culturelles	-	-	04,17	13,16	22,22	17,14
(4) Raisons politico-administratives	25	-	-	-	-	-
TOTAUX	100	100	100	100	100	100

(1) Chaque motivation regroupe les raisons indexées dans le tableau n° 43, selon le numéro d'index.

Source : Résumé du tableau n° 43.

A l'opposé de ce constat, on s'aperçoit de l'absence de raisons culturelles à Lilbouré. Cette situation s'explique sans doute par la position marginale de ce village par rapport aux centres d'instruction (école primaire à 17 km, CER à 7 km), aux réseaux de communication (14 km de la RN 5), aux pôles de diffusion des religions chrétiennes et musulmane jusqu'à une date récente. Ces facteurs ont longtemps isolé les populations de toute influence culturelle extérieure et significative, en dehors d'un islam fortement marqué par la tradition et incapable d'introduire des distorsions susceptibles de provoquer des conflits ou des besoins générateurs de flux migratoires (formation ou fuite).

En revanche, Timbouè, plus proche du centre administratif et de la RN 5 (9 km), ayant un centre de formation des jeunes agriculteurs (CFJA, nouvelle dénomination des CER) depuis 1970, subit plus l'influence de la société englobante. Il existe dans ce village des notables musulmans, un maître coranique par lequel certains jeunes sont envoyés dans d'autres régions pour poursuivre leur formation. Le CFJA, en offrant quelques rudiments de la langue française, fournit depuis 1973 des candidats à la migration qui arrivent sur le marché urbain de l'emploi ou en Côte-d'Ivoire avec une autre force de travail en supplément de leur énergie musculaire. C'est probablement une des raisons pour lesquelles la part des motivations économiques, dans les causes de départ, est passée de 4% pour les CUP à 13% pour la génération des migrants actuels. Coexistent dans le même village une institution qui dispense, entre autres, une alphabétisation en français, un islam de pénétration relativement ancienne et largement "pratiqué", un noyau traditionaliste encore attaché au *rog n miki* décadent, un catholicisme né d'abord des mouvements migratoires, puis diffusé à partir de 1979 par un catéchiste en poste sur place.

Avec la possibilité d'accès à l'école classique à Toécé ou dans les centres urbains, Timbouè offre le modèle d'une société paysanne en pleine mutation. Il apparaît, sur le tableau n° 43, le besoin d'apprentissage d'un métier, en vue de répondre aux nouvelles données de la vie quotidienne. Les témoignages orientent ces besoins dans deux directions : d'un côté, on retrouve des personnes qui vont se former pour mieux intégrer le village dans l'environnement socio-économique ambiant (cas des tailleurs, mécaniciens, maçons par exemple) ; de l'autre, des jeunes auraient appris un métier pour s'intégrer eux-mêmes dans le système monétaire capitalistique, auraient échoué dans leur entreprise et seraient "revenus à la terre" avec un capital de connaissances qui ne peut être valorisé à court terme dans le village (menuisiers, ferrailleurs, conducteurs automobile, électricien, bucheron, manoeuvre pépiniériste, cuisinier). Dans cet élan d'adaptation sociétale par le biais culturel et technologique, les causes sociales de la migration, qui justifiaient les départs dans les mêmes proportions que les motivations culturelles une génération auparavant, se sont estompées au profit de celles-ci.

Dans ce schéma d'interprétation du phénomène migratoire, Mosgo est-il un cas singulier, au vu des données? Dans ce village, il y a une ou deux générations, les causes économiques et culturelles des départs étaient déjà bien tranchées. Cela se justifie par la proximité du chef-lieu de canton (1 km) par lequel diffuse l'innovation sous toutes ses formes. Mosgo a été, plus que Lilbouré et Timbouè, touché par les modifications structurelles. En ce qui concene la migration, les enfants de ce village accèdent plus facilement à l'école primaire de Toécé et certains d'entre eux sont devenus, en l'espace de quelques années ou d'une décennie, des salariés résident en ville. Les "déchets scolaires" migrent pour tenter d'obtenir ainsi les bénéfices d'une formation que leur refuse un "système éducatif élitiste". L'absence de raisons sociales dans le mouvement migratoire peut traduire que les partants ont privilégié les motivations économiques, ou que les structures sociales villageoises ne se sont pas opposées à la mobilité économique des jeunes. Cependant, elles réapparaissent dans la génération des migrants actuels, alors qu'elles ont ailleurs disparu. Si l'on considère que Mosgo se trouve en avance dans le schéma d'évolution des paysanneries du bassin-versant oriental de la Bazèga, la réapparition de cette donnée nous met mal à l'aise dans nos tentatives de théorisation. S'agirait-il d'une remise en cause de ce qui nous a paru logique dans nos développements précédents? N'y a-t-il pas une nouvelle piste qui rendrait significatives ces données et lèverait l'équivoque apparente?

Le tableau n° 44 indique que la part des motivations économiques de la migration n'a quasiment pas évolué depuis deux générations ; les causes sociales réapparaissent au détriment des raisons culturelles. Ceci correspond à une tendance des villageois à diminuer, peut-être temporairement, les taux de scolarisation de leurs enfants. Cette tendance a été consacrée en 1986 par le retrait des enfants scolarisés du président du GV, le paysan pionnier des premières années de diffusion de la culture attelée, lauréat de plusieurs distinctions honorifiques sur les productions, les rendements, l'application des thèmes techniques agricoles. Ce paysan, que nous avons antérieurement décrit, a été formé et a mobilisé autour de lui des centaines, voire des milliers de CUP qui sont aujourd'hui répartis dans neuf GV autonomes dont il a initié les responsables. Ce comportement perturbe nos schémas d'analyse et pose des problèmes d'interprétation.

L'explication de l'intéressé ne souffre d'aucune lacune : il s'agissait d'équilibrer une répartition des tâches dans son unité de production. Pratiquant des méthodes intensives à l'échelle de toute l'exploitation familiale et un élevage semi-intensif, il a besoin d'une main-d'oeuvre infantile pour le gardiennage des boeufs et surtout pour le début de la saison

pluvieuse, afin de prendre un bon départ sur le calendrier agricole. Or les vacances scolaires n'interviennent qu'à partir du 15 juillet. L'école, dans ces conditions, retire à l'agriculture une partie de sa main-d'oeuvre à un moment critique (l'ensemencement et les premiers sarclages) ; les institutions scolaires semblent avoir considéré cette main-d'oeuvre pour marginale dans le processus de la production agricole. La présence et l'intégration de l'enfant aux opérations d'appoint ou complémentaires sont pourtant indispensables, dans la division familiale du travail. De ce malentendu sur la participation de l'enfant à l'activité agricole, il s'est ensuivi des difficultés d'adaptation des UP ; il s'agit bien de difficulté et non de refus, car Mosgo s'évertue depuis trois années scolaires à obtenir l'ouverture de son école primaire dont les locaux sont prêts à accueillir les élèves et le premier instituteur.

Même en reconnaissant la légitimité et la logique de cette réaction, on reste gêné dans l'interprétion objective des faits car, au bout du raisonnement, une autre question se pose avec pertinence : la diffusion de la culture attelée entraîne une plus grande mobilisation de la main-d'oeuvre infantile ; serait-elle par là-même un obstacle à la scolarisation des enfants par laquelle passe nécessairement la transition vers une agriculture mieux maîtrisée, plus productive, plus fiable et susceptible d'engendrer une force d'opposition à la dépendance et aux ponctions arbitraires de la société englobante? Encore une fois, la logique paysanne du court terme l'a emporté sur celle du long terme des techniciens. Cette attitude ne devrait-elle pas, même si elle est localisée, interpeler les autorités compétentes à prendre en compte les impératifs de l'agriculture dans le planning scolaire en milieu rural? Sans exagérer, on pourrait aller plus loin en suggérant que les institutions scolaires soient gérées au niveau de chaque village par les populations elles-mêmes, en tant que personnes responsables, soucieuses et conscientes de leur destin et non comme des "incultes" à qui il faut tout apprendre, jusqu'à l'organisation de leur calendrier de travail.

Cette attitude des villageois pourrait expliquer, en partie, pourquoi les raisons sociales des migrations ressurgissent à Mosgo, à un moment inopportun. Mais il conviendrait peut-être de relativiser. En effet, seul le mariage est en cause et frappe à priori les jeunes chrétiens. Faudrait-il y voir une interprétation erronée des cérémonies de mariage qui engloutissent des sommes relativement énormes, compte tenu du niveau des revenus agricoles? Pour réunir l'argent nécessaire aux festivités, Mosgo envoie ses fils dans les plantations ivoiriennes, alors que Timbouè et Lilbouré trouvent pour la majorité des leurs de petits travaux contractuels ou des parcelles d'exploitation maraîchère dans le périmètre irrigué de Bazèga. Ainsi, dans ces deux villages, aucun partant n'évoque de raison sociale même si de façon implicite il en existe. Pour Mosgo, il convient de reconnaître qu'une baisse de la scolarisation a diminué la part des migrations d'ordre culturel tandis que le désir d'un mariage chrétien marqué de festivités a alimenté celle des causes sociales.

Les causes circonscrites au niveau des villages, on peut se pencher sur le profil du migrant. A l'état actuel de nos investigations, il nous faudrait évacuer les différenciations sociales dans la perception du phénomène migratoire. Il semblait utile de rechercher, dans les hiérarchies sociales, des comportements spécifiques par rapport à la question. Mais la taille des villages et la composition de ceux-ci n'offraient, pour l'analyse, que la distinction péremptoire entre *Nakoomse* et *Talse*, traditionalistes demeurés "animistes", chrétiens, musulmans. Une telle fragmentation serait artificielle dans la mesure où la société rurale, dans le bassin-versant de la Bazèga, transcende ces clivages (ou aspire à cela) afin de préserver des formes de solidarité relevant plus d'intérêts économiques que d'origine sociale ou de confession religieuse. Ceci étant, l'échelle d'analyse appropriée se rapporte à la

stratification sociale au sein des unités de production qui, elles au moins, constituent les cellules de base de la production, de la distribution et de la consommation des biens. La répartition des migrants sur deux générations, en s'appuyant sur les critères de la dépendance, de la situation matrimoniale, de l'ordre de naissance et, éventuellement, du niveau d'instruction, fournit des éléments d'appréciation significatifs sur les comportements des individus.

Le critère d'autonomie de production dont on se sert pour justifier le phénomène migratoire apparaît, ici, de toute évidence (plus de 90% des cas). On remarque cependant que la force de ce critère décroît de la génération des CUP actuels à celle des dépendants (-19,39% pour Lilbouré, -4,5% pour Timbouè, -0,17% pour Mosgo).

La situation matrimoniale du migrant change également : à Lilbouré, il y a 38% de mariés parmi les émigrés ; leur proportion atteint 49% à Mosgo et 58% à Timbouè. Dans la génération des CUP, les migrants mariés ne dépassent guère 6 à 7% de l'ensemble. Ainsi, l'image du migrant *moaga*, célibataire et sans responsabilités familiales, s'effrite peu à peu. Les départs intéressent cependant en majorité les cadets de famille (70 à 80% des cas).

TABLEAU n° **45** : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LES CRITERES D'AUTONOMIE, DE SITUATION MATRIMONIALE ET D'INSTRUCTION (%).

Village	LILBOURE		TIMBOUE		MOSGO	
Caractère	CUP N=43	Dép. N=39	CUP N=48	Dép. N=73	CUP N=51	Dép. N=71
Dépendant	93,75%	74,36%	97,83%	93,33%	94,29%	94,12%
Autonome	06,25	25,64	02,17	06,66	05,71	05,88
Célibataire	-	62,06	92,86	41,50	94,29	50,98
Marié	-	37,94	07,14	58,50	05,71	49,02
Ainés	-	20,50	-	30,14	-	28,17
Cadets	-	79,50	-	69,86	-	71,83
Scolaires	-	00	-	01,37	-	05,63
Post-scolaires	-	15,38	-	02,74	-	-
CFJA (CER)	-	00	-	16,44	-	-
Non scolarisés	-	84,62	-	79,45	-	-

Source : Enquêtes directes ; Bazèga ; 1986.

Cette situation a servi d'argument de poids à certains chercheurs (G. REMY, 1970 ; J.-M. KOHLER, 1971 ; G. SAUTTER, 1980) pour donner à la migration une cause essentiellement sociologique, expliquant plus ou moins la fuite des cadets de famille. Ceux-ci seraient dominés dans la hiérarchisation sociale par les aînés, lesquels accaparent à leur profit égoïste les biens fonciers, le contrôle des réseaux matrimoniaux, les rapports de production en somme. Cette hypothèse ne manque pas d'intérêt dans la mesure où le fait migratoire devient individuel et peut s'apparenter à une échappatoire vis-à-vis des blocages structurels de la société. Il convient cependant de relativiser la part des structures sociales, au regard des tableaux précédents ; une petite remarque nous paraît nécessaire pour que la lecture des données ait une signification réelle : quel que soit le nombre des enfants d'une famille, il y a toujours et seulement un aîné contre une multitude de cadets. En établissant le nombre d'enfants par enclos familial à 8, la probabilité qu'un départ concerne l'aîné est de 0,12. Aussi la représentativité des cadets (70 à 80%) dans la population émigrée reste-t-elle dans les normes de la répartition aînés-cadets au sein des familles ; on ne peut donc brandir ces taux comme la preuve d'une plus grande susceptibilité des cadets au phénomène migratoire.

Une autre façon de cerner la question consiste à considérer la fraction de population qui n'a jamais émigré. Dans les villages-échantillons, on constate que dans la tranche d'âge de 20 à 30 ans, tous les individus ont déjà effectué au moins un séjour en ville ou dans les plantations de la Côte ; cadets et aînés connaissent le même sort de la recherche d'expédients extra-agricoles, hors et loin de leurs villages. En revanche, dans la génération des CUP, on rencontre des personnes ayant échappé au phénomène migratoire (9% à Lilbouré, 13% à Timbouè, 20% à Mosgo), non en raison d'avantages sociaux procurés par leurs situations, mais surtout par contrainte : cas de fils unique, d'orphélinat précoce, de vieillesse avancée ou d'invalidité des parents. En aucun cas, le statut d'aîné de famille ni le mariage n'a été évoqué pour justifier la non-migration. En tout état de cause, il ne s'agit pas de choix délibérés, mais d'une série de contraintes internes à la société (notamment psycho-sociologiques) qui s'opposent de fait à celles de l'administration coloniale, laquelle oblige à s'expatrier pour "chercher l'impôt", ce fameux "montant du droit à la vie" et/ou échapper à la conscription pour le travail forcé et l'armée.

L'ambiguïté de la question vient de ce que la contrainte économique (migration) se présente au départ comme une stratégie sociale, exécutée par la fraction la plus jeune de la population, pour atténuer une autre contrainte : la politique de domination et d'exploitation coloniale. Le maintien de la même stratégie suppose que la société rurale n'a perçu aucun changement fondamental qui impose de modifier son comportement.

La thèse sociologique de l'émigration des *Moose* cache mal l'idéologie qu'elle véhicule et qu'aucun *Moaaga* ne saurait entériner de nos jours. Une question pertinente à cet égard se pose et s'adresse aux défenseurs de cette thèse : pourquoi les relations de la société rurale avec l'extérieur sont-elles passées des formes de participation au commerce transsoudanien des XVII-XVIIIe siècles à une expression totalement marginale dans l'économie moderne de l'Ouest-africain, c'est-à-dire, la vente de sa force de travail à l'état brut? En d'autres termes, la migration au Moogo n'a pris de l'ampleur (importance des flux, durée des séjours, conséquences sur l'économie et la démographie rurales) qu'à partir de la colonisation, et surtout de l'application d'une politique d'exploitation coloniale qui n'a vu en ce "Pays Mossi" qu'un "réservoir de main-d'oeuvre" dépourvu de ressources à mettre en valeur. Ainsi identifié et "façonné" par la colonisation, le Moogo n'aura d'autre possibilité que de

répondre à l'appel de main-d'oeuvre dans les régions spécifiquement aménagés pour la production d'exportation à grande échelle (plantations sur les côtes du Golfe de Guinée, exploitations forestières, infrastructures de transport, etc.).

Le phénomène migratoire serait-il né indépendamment du fait colonial? On ne saurait escamoter le constat que les premiers déplacements (exception faite de l'expansion dans les "aires de survie" en cas de disette généralisée) ont d'une part été suscités par la recherche de revenus monétaires pour s'acquitter de l'impôt de capitation et, d'autre part, constitué une échappatoire à la contrainte coloniale.

TABLEAU n° 46 : REPARTITION DES MIGRANTS SELON LES POSTES D'AFFECTATION DU REVENU MIGRATOIRE (%).

Village	LILBOURE		TIMBOUE		MOSGO	
Poste de dépense	CUP N=43	Dép. N=39	CUP N=48	Dép. N=73	CUP N=51	Dép. N=71
Moyen de locomotion (vélo, mobylette)	30,76	10,25	60,40	-	61	13,50
Récepteur radio	02,50	-	08,50	-	-	-
Bétail + équipements agricoles	02,50	07,69	12,50	-	17	15,50
Impôt de capitation	23,07	-	08,50	-	-	-
Cadeaux	-	53,85	-	-	10	91
Habitat	-	02,50	02	-	05	-
Métier (machine à coudre, outillages)	-	-	08,50	-	-	-
Vivres	-	-	-	-	02,50	07
Mariages	05,13	-	04,20	-	19,50	-

Source : Enquêtes directes ; 1986.

Note : Ces pourcentages n'ont qu'une valeur indicative car beaucoup de CUP n'ont plus un souvenir précis des acquisitions matérielles en dehors des biens durables (vélo, bétail) et de l'impôt.

Enfin, la thèse sociologique s'effondre au vu de l'utilisation du revenu migratoire. D'après une enquête de l'ORSTOM, réalisée en 1975 (Y. LACOSTE, 1980), 34% seulement du revenu migratoire servent à acheter des biens personnels. Les 66% iraient dans les cadeaux (19%), l'achat de vivres (17%) et de bétail (7%) et le paiement de l'impôt (12%). Les données recueillies dans le bassin-versant oriental de la Bazèga soutiennent davantage que le migrant, dont le gain n'est plus contrôlé par le *yirsaba* , consacre une part importante aux

cadeaux. Si les migrants fuiyaient les structures sociales traditionnelles "contraignantes", ils utiliseraient leurs revenus pour combattre celles-ci ou pour s'en échapper totalement. Or, après le séjour à l'étranger, les jeunes réintègrent les structures familiales et villageoises, sans [illegible] "aussi" en Côte-d'Ivoire s'organise sur la réplique du Moogo, toutes choses qu'une fuite ne saurait justifier.

Au total, les mouvements migratoires jouent un puissant rôle de monétarisation de l'économie rurale pour deux raisons :

1°- ils fournissent aux enclos familiaux une part variable de leurs revenus monétaires, lesquels comportent l'avantage d'être à l'abri du risque climatique ; malheureusement, ils sont soumis aux lois impitoyables du marché et du capital international.

2°- ils permettent, entre autres, l'acquisition de matériel agricole responsable d'un maintien ou d'un accroissement des productions, offrant ainsi la possibilité de réaliser un revenu monétaire par la commercialisation.

Le phénomène migratoire est né d'une contrainte économique créée par le colonisateur et qui s'est maintenue, après les indépendances, grâce aux "structures globales d'un développement régional sélectif qui repose sur une exploitation de type colonial" (Y. M. MOYENGA, 1983, p. 63). La perpétuation de ces flux bloque par elle-même l'apparition d'un "capitalisme agraire" car la société *moaaga* ne possède que le travail à l'état de puissance. Les autres conditions requises, notamment le capital et l'outil, se trouvent ailleurs. La non qualification professionnelle, selon MOYENGA (p. 84), fait que ces migrants "soudanais", qui représentent 70% des salariés du secteur primaire en Côte-d'Ivoire, ne perçoivent que 4% de la masse salariale. Cette main-d'oeuvre bon marché permet de réduire les coûts de production et de réaliser des surprofits énormes car l'employeur n'investit, ni en amont pour sa reproduction et son entretien, ni en aval pour compenser l'usure de la force de travail et la vieillesse.

Au bout du compte, une main-d'oeuvre qui ne peut être valorisée sur place, pour l'acquisition de signes monétaires indispensables au financement de l'équipement agricole, prend à la paysannerie l'essentiel de ses forces, de ses moyens de production et d'émancipation. En contrepartie, les mouvements migratoires interviennent dans la recherche d'expédients extra-agricoles, sans parvenir à satisfaire totalement à la fourniture de compléments alimentaires et l'achat de facteurs de production. La question technologique pose moins de difficultés de transition que de coût, en regard des revenus ruraux au Moogo. Les paysans semblent cependant convaincus que l'émigration des jeunes constitue l'unique moyen de financer la mécanisation de l'agriculture. Ce serait un "mal nécessaire" dont il faut souhaiter le terme, dès que l'équipement de l'agriculture aura atteint un certain niveau qui soit à même de lever la contrainte par les conditions physiques et de constituer une force d'opposition qui équilibrerait les rapports entre les villes et les campagnes, entre les bassins d'emplois et les zones de recrutement de main-d'oeuvre, entre le capital et l'ouvrier, etc.

2422. La renaissance des activités artisanales .

On sait déjà combien l'ouverture du Moogo à l'économie mondiale a contribué à aggraver un chômage de saison sèche ; une importation et une diffusion de produits industriels ont porté un coup dur sur l'artisanat local, avec tout ce que cela comporte comme perte de valeurs et de savoirs liés à l'art et aux rythmes des activités rurales. Après un temps d'hésitation et d'hébétude correspondant à une phase d'admiration des apports étrangers et à une recherche d'équilibre par rapport à ceux-ci et aux traditions, il semble qu'on assiste à une renaissance de l'artisanat. Il ne s'est pas agi de revaloriser formellement des pratiques anciennes, mais de mettre ces savoirs, inhibés au cours de la colonisation, au service de la société englobante, sinon pour tenter de tirer le meilleur parti des influences de celles-ci. On aurait l'impression d'une réplique des sociétés locales aux agressions de la société extérieure qu'on ne rejette pas, faute de moyens, mais qu'on voudrait exploiter par le biais d'un génie créateur dont les oeuvres rappellent un "âge d'or" qu'on n'a pas eu la chance de vivre et qu'on aimerait connaître. Ces stratégies n'ont pas privilégié l'action sur l'extérieur ; elles combinent celle-ci avec la recherche d'une maîtrise, à l'échelle villageoise ou micro-régionale, des apports d'un monde extérieur identifié par les paysans à la ville et aux plantations des pays côtiers.

C'est à l'échelle régionale et à travers les rapports ville-campagne que l'on peut apprécier la dynamique des métiers artisanaux. Pour illustrer le phénomène, nous prendrons l'exemple des forgerons et des potiers.

Au niveau local, c'est le forgeron qui commence à imiter les pièces et qui réussit à les simplifier et à les mettre à la disposition des paysans à des prix qui tiennent plus compte des revenus ruraux que des coûts de production. Certains artisans, à l'occasion de voyages, ont rapporté des pièces qu'ils ont reproduit à perfection, expérimenté dans leurs champs, donné l'occasion aux autres villageois d'apprécier l'efficacité de l'outil par le biais des prestations collectives auxquelles ils participent. Il semble qu'ils auraient réussi à intéresser leur clientèle habituelle, puis à communiquer ce savoir-faire à leurs pairs, de façon diffuse. Les paysans sont sensibles aux moindres modifications de leurs outils familiers et aux innovations conduites dans leur milieu.

S 1. L'exemple d'une innovation endogène inspirée d'éléments extérieurs.

A Tuili, au début des années 1970, un forgeron a pris l'initiative de graver au burin les couteaux, lames et fléchettes, et d'y imprimer l'année de fabrication. Le savoir-faire vient de son expérience du métier ; mais, pour connaître les chiffres, il a dû apprendre auprès de quelqu'un ; cette personne, qui a servi d'intermédiaire à l'information, se trouve être son fils, scolarisé et en même temps initié au travail de la forge. L'idée est-elle venue du fils ou du père? Nous n'en savons rien. Mais voici que, selon la théorie de MENDRAS (1976,1980), le notable, qui se situe normalement en position de marginalité par rapport à la société locale et à la société englobante, est une personne "mineure", intégrée à la vie quotidienne de son unité de production. La connaissance sommaire qu'il a de la culture occidentale a été un ferment pour innover. On pourrait présumer que la nouveauté, ici, est insignifiante. Mais c'est à la connaissance des conséquences de cette banalité que l'on peut vraiment apprécier son intérêt.

Comment le milieu immédiat a-t-il réagi par rapport à cet élément nouveau? Ce sont les instituteurs et le catéchiste, "notables" au sens de MENDRAS, qui ont apprécié positivement et avec étonnement une innovation qui n'est pas venue directement d'eux selon la logique habituelle, mais qui reste la conséquence de leur action dans le milieu. Encouragé par cet accueil bienveillant, le forgeron entreprend de mener une diffusion dans la masse rurale ; il faut reconnaître que ce fut un risque, limité certes puisqu'en cas de rejet, l'échec de l'innovateur se serait traduit par une perte en travail et en consommations intermédiaires (charbon de bois, amortissement des souffets, du marteau et de l'enclume) ; mais le produit fini pouvait être recyclé pour fabriquer des houes traditionnelles ou tout autre outil usuel. Le changement peut-il donc être engendré dans certains cas, à l'inverse de nos développements précédents, en l'absence d'une nécessité forte? Peut-être! à condition d'escamoter d'une part, l'environnement socio-économique qui a fait naître chez les individus l'esprit du gain et, d'autre part le contexte des années 1970 où les effets de la sécheresse ont commencé à se ressentir dans les revenus ruraux ; il y avait donc une nécessité ambiante.

L'initiative a eu des résultats probants. Les jeunes villageois, dans l'aire d'attraction du marché de Tuili, ont eu du plaisir à s'acheter chacun un petit couteau, à le faire "fourrer" (entendons pa là mettre dans une gaine) par le cordonnier qui a réalisé par là-même une bonne affaire, à l'accrocher au guidon de leurs bicyclettes, à le nouer autour du poignet comme un élément de parure pour faire le tour du marché (en remplacement de cette arme contondante qu'est le *zâande* traditionnel). Les adultes et les CUP ont également préféré les couteaux "datés" à ceux qu'ils ont l'habitude d'utiliser, même s'ils ne savent pas lire. Cela a été une mode ; combien de personnes dans ces villages ont eu plaisir à faire lire par les écoliers ou les alphabètes la date de fabrication du couteau qu'ils portaient à la ceinture? Ce fut un élément en plus dans les conversations au cours des assemblées. On imagine mal un petit groupe de lettrés, noyés dans la foule d'analphabètes et recevant tour à tour le couteau de chaque paysan et lui disant la date de fabrication. Peut-être faut-il préciser que l'acquisition d'un ustensile ménager ou d'un vêtement constitue bien souvent un repère dans le temps? A-t-on voulu se servir de la datation pour mieux mémoriser ; ce qui aurait été un procédé en plus dans le marquage du temps? Cet exemple a un aspect anecdotique car on comprend mal, de l'extérieur, comment un forgeron illettré a pu vendre plus que d'habitude des objets familiers, non en raison d'une modification majeure mais par la seule datation des produits.

Certaines personnes, à la recherche de prestige, auraient même demandé l'inscription de leurs noms ou initiales sur les lances, couteaux ou fléchettes qu'ils se faisaient fabriquer : recherche de prestige comme on semble l'admettre dans le milieu, ou souci de se faire connaître en cas de perte de l'objet? On s'aperçoit, à travers cet exemple, que le succès d'une innovation dépend de l'attitude du milieu récepteur : les motivations de l'innovateur peuvent ne pas coïncider avec celles des utilisateurs ; mais pour peu qu'il y en ait une qui se justifie dans les codes de valeurs ou dans la pratique quotidienne, l'adhésion est sans équivoque. Il convient de remarquer que, même vivant dans le milieu et participant à la vie sociale, le forgeron en question n'a pas perçu toutes les motivations potentielles de son environnement culturel ; en témoignent les demandes spécifiques concernant l'emplacement de la date et l'inscription du nom ou d'un symbole. En définitive, l'initiative et le savoir-faire du forgeron ont été valorisés par le groupe ; c'est peut-être là qu'il faut rechercher les raisons du succès.

Ces produits ont été exportés en direction de la ville de Ouagadougou, grâce à la desserte régulière du marché de Tuili (tous les trois jours) par ces camions que certains auteurs ont désigné sous le terme de "taxi-brousse". Cela a été possible également grâce à une organisation intra-lignagère : en même temps qu'on allait à la ville pour acheter la matière

première (fers de récupération), on apportait quelque chose aux citadins. Dans le contexte d'une économie marquée par des rapports déséquilibrés ville-campagnes, il convient de formuler en hypothèse que cette activité, dans sa dynamique et ses efforts d'adaptation à des clientèles diverses dont celle de la ville, s'inscrit dans les tentatives de rééquilibrage au niveau des échanges.

§ 2. Un exemple d'adaptation d'artisans à Nobili :

Dans le même ordre d'idées, des artisans ont été formés ou se sont initiés dans la fabrication des "houes Manga" pour la traction asine ; ainsi à Nobili, à une quinzaine de kilomètres au Sud de Toécé sur la RN 5, s'est développée une véritable industrie spécialisée en la matière et qui apporte satisfaction à une clientèle micro-régionale. Nous avons été témoin du passage de personnes venant des alentours de Kombissiri en direction du centre de Nobili pour s'acheter du matériel agricole. Ont-elles une préférence pour ce matériel par rapport à celui que leur propose le marché de Ouagadougou dont elles sont plus proches par la distance? Cela signifierait-il que les produits fabriqués par les artisans ruraux de Nobili sont performants au point de ravir le marché local au détriment des anciens partenaires? Ne serait-ce pas, à performance égale, une question de compétitivité au niveau des prix, en faveur des artisans ruraux qui, eux, vivent, connaissent et participent à la vie rurale et à ses difficultés? C'est un exemple qui témoigne de la capacité de reproduction d'un modèle initial, ici, la houe spécialement allégée et importée de France dans les années 1960. Il montre également la capacité d'adaptation à une dynamique exogène qui a failli faire perdre à un groupe socio-professionnel ses rôles sociaux et économiques, notamment en désarticulant les rapports entre cultivateurs et artisans ; dans cette hypothèse, les artisans auraient réussi à récupérer, d'une certaine façon, les fonctions économiques qui leur étaient traditionnellement dévolues ; c'est pourquoi le terme d'adaptation prend ici tout son sens, en tant qu'effort ou recherche d'une nouvelle identité, suite à une rupture d'équilibre.

§ 3. Les potiers de Pawamtoré, la RN 5 et la ville de Ouagadougou :

Au niveau des potiers de Pawamtoré, nos observations suggèrent l'amorce d'une industrie spontanée, intégrée ou en voie d'intégration dans l'environnement économique de la société englobante. Lorsqu'en venant de Ouagadougou, on pénètre dans le département de Toécé, sur la côte de la petite butte au-dessus de laquelle le centre administratif s'offre à la vue du voyageur, on est frappé par les étalages hétéroclites qui jalonnent le bord de la chaussée et qui forcent l'attention et l'arrêt, pour un esprit curieux. Il s'agit d'objets en argile cuite, noircis au jus de *âm* (enveloppe de la gousse de *Parkia biglobosa*) ou fumés dans la balle de millet, décorés à la main (peinture, gravure, relief) ; on y trouve des pots, des cendriers, des jouets à l'imitation d'éléments extérieurs à la société locale (avions, fusils d'assaut de type Kalachnikov, etc.) ou inspirés par l'environnement immédiat : oiseaux par exemple.

On est souvent étonné de la capacité de reproduction des éléments de la nature et de choses que la plupart des villageois n'ont jamais vues. Pour s'appuyer sur un cas concret, le 26 novembre 1986, le Président français F. MITTERRAND atterrissait à l'aéroport international de Ouagadougou à bord du Concorde. Cet engin monumental, qui a suscité la curiosité des Ouagavillois, n'est pas passé inaperçu chez les villageois de Pawamtoré. Certains d'entre eux se sont-ils rendus à Ouagadougou ou s'y sont-ils retrouvés par hasard et ont pu admirer l'avion présidentiel? Il a été impossible de remonter les circuits par lesquels

l'information a été diffusée avec force détails. En tout état de cause, quelques semaines plus tard, on a retrouvé une preuve testimoniale que des villageois ont eu l'occasion d'admirer l'engin : une maquette étonnamment parfaite du Concorde, majestueusement installée à côté des pots. Cette information, peut-être fastidieuse, renseigne sur la rapidité avec laquelle l'innovation peut diffuser aujourd'hui dans le bassin-versant oriental de la Bazège, à la faveur d'une très grande mobilité des jeunes et du tracé de la RN 5. Elle informe en même temps sur la capacité de reproduction de modèles, ainsi qu'elle révèle les intentions d'une paysannerie à tirer parti d'une position géographique favorable aux échanges avec la ville. Pour ce faire, sans se déplacer ni transporter ses produits, la "corporation des potiers" parvient à présenter des choses intéressantes et à bien recruter une clientèle dans le public.

Ainsi, dans les marchés secondaires de Ouagadougou, surtout à Boensyaaré, on retrouve des stocks importants de poteries à vocation décorative ou utilitaire, de même que des objets d'art en provenance du monde rural environnant. Cette question nous amène à la problématique générale des rapports ville-campagne ; c'est un sujet en soi qui peut faire l'objet d'une thèse à part entière. Par souci d'honnêteté, il nous faut avouer que la question ne nous est apparue qu'au moment de la mise en forme de notre travail, comme une panoplie d'adaptations rurales. En l'absence d'une investigation profonde dans cette direction, il est impossible de fouiller et d'aller plus loin dans le raisonnement. Les éléments que nous venons de présenter nous semblent cependant dignes d'intérêt en fonction de la dynamique du changement à l'échelle des métiers, des quartiers ou des villages. Ils permettent de formuler l'hypothèse de la prise en charge progressive d'une dynamique engendrée de l'extérieur et contre/à laquelle les sociétés locales réagissent et tentent d'imposer leur marque.

Conclusions : Les développements précédents montrent bien que :

1 - l'innovation passe par l'appropriation du progrès par les groupes intéressés.

2 - cette appropriation de l'innovation dépend également des vecteurs en présence ; en dépit d'une opinion largement favorable à la traction animale, il semble que l'absence de vecteur économique (en raison d'une pluviosité satisfaisante au début de l'opération de vulgarisation) et le coût du matériel aient constitué des limites au changement.

3 - le désir du changement, pour se traduire dans la pratique quotidienne, passe par une nécessité forte ; la sécheresse des années 1968 à 1973, ainsi que la dégradation des ressources végétales et vivrières, ont donné l'occasion aux paysans de comparer les avantages de la culture attelée par rapport aux méthodes manuelles.

4 - la culture attelée, dont certains thèmes ont été sélectionnés et d'autres modifiés, une fois adoptée par la majorité des unités de production, a tendance à transformer le système agraire, selon sa propre logique.

5 - si les pratiques culturales du système agraire traditionnel relevaient d'une adaptation aux contraintes climatiques, les stratégies actuelles du monde rural doivent faire face à de nouvelles contraintes, exprimées dans ses rapports avec la société englobante et la dynamique de la pression démographique.

De ce rapport dynamique aggravé par la péjoration climatique et la dégradation du milieu physique, participent les stratégies du changement : réorganisation des structures de production à l'échelle des UP et des villages, recherche d'expédients extra-agricoles, etc.

CHAPITRE SIX :

VUE D'ENSEMBLE ET APPROCHE A UNE THEORIE DU CHANGEMENT AU MOOGO.

Peut-on bâtir une théorie du changement au Moogo, en admettant que la tradition constitue le point de départ pour une lecture de la dynamique et que le point d'arrivée présente plusieurs variantes non encore confirmées de façon explicite? La situation présente apparaît alors comme un terrain d'observation qui permet de remonter à la situation de départ et de formuler si possible des scénarios pour le futur.

1. EXPOSE ET CRITIQUE D'UNE THEORIE DU CHANGEMENT APPLIQUEE A L'EAU AU MOOGO.

Une théorie du changement appliquée à l'eau a été définie à partir de quelques exemples pour déterminer le passage d'une agriculture pluviale à une agriculture hydraulique ; ces exemples s'appuient sur des plantes de civilisation : orge et blé au Moyen-Orient, riz en Asie orientale et méridionale, maïs en Amérique (J. BETHEMONT, 1982, pp. 7 - 30). Serait-elle soutenable également pour le millet chez les *Moose*?

L'approche à la théorie de l'eau admet que le changement est subordonné à trois conditions :

1°- Une nécessité très forte pour susciter le recours à l'eau, pour une époque et sur un espace donnés ;

2°- La présence d'un milieu et de vecteurs favorables pour rendre le changement possible ;

3°- Le succès d'une construction agricole hydraulique suffisamment étendue et étoffée reste fonction de l'association des trois facteurs donnés : une contrainte, un milieu, un vecteur. En l'absence de l'un de ces trois éléments, la construction reste possible mais sans jamais accéder à un stade d'équilibre dynamique (J. BETHEMONT, 1972, pp. 593 - 604).

Dans nos travaux antérieurs (1985), une application de la théorie de l'eau au Moogo avait abouti à des conclusions provisoires sous forme d'hypothèses de travail pour les investigations de terrain. Ces conclusions ont été confirmées de façon implicite dans nos développements et nous nous permettons de les rappeler :

* La péjoration climatique est perçue par les paysans sous la forme de sécheresses répétitives sans que l'on puisse en déterminer l'occurrence. La contrainte s'apparente ainsi à un fait conjoncturel, non permanent dans le temps. A cela, il faut ajouter un dérèglement des normes sociales qui ne facilite pas la définition d'un projet satisfaisant pour des hommes qui communient désormais à des sources d'inspiration différentes.

* Les céréales locales, plantes de civilisation associées aux diverses formes de cultes religieux, qui pourraient servir de vecteur biologique, apparaissent soit rustiques et hydrophobes (millets), soit d'utilisation restreinte dans l'alimentation de base ; ce qui représente un avantage certain compte tenu de l'indigence du réseau hydrographique.

Cependant, sur le plan des débouchés, les nouvelles habitudes citadines s'orientent vers une consommation préférentielle et accrue de riz et de blé. On aboutit au dilemne suivant : une agriculture hydraulique fondée sur le millet semble non viable tandis que des pesanteurs culturelles (régimes alimentaires, offrandes aux ancêtres, etc.) et climatiques freinent l'adoption spontanée de nouvelles plantes. Le coût de l'équipement agricole et la nécessité de rentabiliser les aménagements hydrauliques introduisent une autre limite, au regard des revenus ruraux.

* La mise en place des structures de l'eau exige un minimum de stratification et de cohérence sociales (J. BETHEMONT, 1982). Les fondements d'équilibre socio-politique du *Moore* recèlent des éléments favorables à cette exigence (cf. chap. I et III) ; mais la définition d'un bonheur fondée plus sur des valeurs spirituelles que matérielles, n'a pas permis l'émergence d'une classe de techniciens qui aurait conduit à un système hydraulique. Par ailleurs l'existence d'un dispositif autorégulateur au plan des connaissances aussi bien qu'à celui de l'initiative, de la régulation pluriannuelle des ressources semble avoir atténué la contrainte pour ne lui donner qu'une expression diffuse, à la limite de la précarité des rapports de l'homme avec son milieu.

La notion de gain apparaît suite à la colonisation et à l'influence des civilisations occidentale et orientale, alors que des politiques d'exploitation et de domination affaiblissent les systèmes d'encadrement traditionnels, empêchant ceux-ci de jouer pleinement en faveur du changement. Aussi passe-t-on d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché fortement marquée par l'autoconsommation familiale. La colonisation spontanée de terres constitue une autre limite ; tant que cette possibilité restera offerte, la pression démographique susceptible d'inciter à des changements techniques notables (E. BOSERUP, 1970) ne sera pas atteinte. Nous avions soutenu à tort en 1985 cette idée car les données recueillies sur le terrain apportent une nuance à l'expression de la crise, à l'état des structures d'encadrement et aux possibilités qui en sont liées. En effet, il n'y a pas qu'un seul élément d'analyse qui s'impose ; il s'agit de la conjonction fortuite et/ou organisée de plusieurs facteurs que nous avons essayé de recenser et d'analyser. L'eau et le plateau s'opposent ; or le plateau, c'est le domaine du millet ; aussi, millet et eau apparaissent-ils comme deux termes antinomiques du changement. Et pourtant, une agriculture pluviale peut développer des techniques hydrauliques adaptées à son domaine d'application. Cette possibilité, du reste, a été mise en évidence dans l'évaluation du capital technologique et des capacités d'adaptation des paysans dans le bassin-versant oriental de la Bazèga ; le thème de l'eau apparaît ainsi dans les préoccupations des systèmes agricoles, sans constituer ni un but en soi, ni un domaine d'action privilégié et traité isolément des stratégies globales d'adaptation au milieu et à l'environnement socio-politique et économique. Comment alors donner à l'eau une place prépondérante dans l'analyse de la dynamique du changement du système *moaga*? Il convient de fonder la démarche sur un champ plus ouvert où le souci sera d'évaluer l'intérêt et la force de chaque donnée de la question.

En définitive, ni la crise feutrée du milieu physique, ni les vecteurs en présence, ni le milieu culturel ne semblent déterminants pour une dynamique orientée dans le sens d'une agriculture hydraulique. Aussi, la conjonction de facteurs qui aurait permis l'adoption de nouvelles plantes et/ou l'apprentissage de l'eau ne serait qu'une fiction à laquelle échappent bien des données, notamment les relations entre la démographie et l'espace, entre les sociétés locales et la société englobante. Or pour le Moogo, le rapport de la paysannerie avec son environnement global, à caractère dominant, semble influencer de façon décisive toute dynamique interne. La théorie de l'eau, appliquée au Moogo, ne rend donc pas totalement compte

des contraintes, des vecteurs et de la réceptivité du milieu culturel. Sans remettre en cause les fondements de cette théorie comme instrument précieux d'investigation, nous voudrions proposer une autre théorie, celle de la transition qui comporte l'avantage d'intégrer les multiples facettes de l'interface Homme/Nature dont l'eau. Elle nous rapproche des principes de l'analyse systémique, tout en nous imposant une démarche appropriée à une "civilisation de plateau" dont les stratégies d'adaptation butent sur ses propres constructions autant que sur des pressions exogènes.

2. LA NATURE ET LE ROLE D'UNE CONTRAINTE.

Comment cerner la nature et l'intensité d'une contrainte qui s'exprime à priori à travers une relation dysfonctionnelle entre des systèmes agraires conçus dans une éthique traditionnelle et la réalité actuelle d'un environnement soumis à une dynamique accélérée? Comment les *Moose*, qui ont réussi à maintenir la fertilité de leurs sols, à assurer la stabilité de leurs systèmes pendant plusieurs siècles, se trouvent-ils aujourd'hui confrontés au dilemne du changement, de la contrainte et du choix ? Les thèmes de la pression démographique et de la déstabilisation des structures sociales traditionnelles pourraient éclaircir la question.

21. Les contraintes par la pression démographique.

Entre 1975 et 1985, la croissance démographique annuelle aurait été de l'ordre de 3,53% selon des sources de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). P. SIRVEN (1987, p. 266) estime que ces chiffres sont irréalistes ; il soutient la fiabilité d'un taux voisin de 2,68% calculé à partir d'autres méthodes. Pour R. DUMONT (1986, p. 85), le taux annuel d'accroissement de la population a été en moyenne de 2% en 1950, 2,2% en 1975, 2,7% en 1984 pour l'ensemble du Burkina. Cette progression du taux de croissance, entre autres, explique le "très surprenant dynamisme démographique" du peuple (C. SAVONNET-GUYOT, 1986, p. 16) et indique un paradoxe vis-à-vis des conditions climatiques souvent défavorables et de l'état de dégradation des ressources pédologiques et biomassiques.

Cette dynamique démographique mérite d'être approchée dans sa relation à l'espace. Le système agraire *mooaga* connaît des variantes intensives et les applique aux cultures jardinées, quelquefois à la zone des champs permanents lorsqu'une rotation ne parvient pas à rétablir les qualités du sol. Pourquoi les hommes se sont-ils toujours refusés à généraliser les façons intensives à tout le parcellaire? Une disponibilité en espace peut-elle expliquer ce comportement? L'agriculture itinérante appliquée aux champs de brousse n'est possible que sur des espaces où les densités de population, faibles, autorisent la pratique de longues jachères. Le besoin de restauration des sols par la regénération de la végétation spontanée impose l'usage de techniques sommaires, notamment la culture itinérante avec l'essartage et le brûlis ; pour ouvrir un champ, on brûle une portion de savane : les cendres enrichissent superficiellement le sol. Après trois à quatre années de bonnes récoltes, le sol s'appauvrit et, pour maintenir le niveau de production, on passe à une autre portion de terrain qu'on abandonnera plus tard, avec retour sur la même parcelle au bout de 15 à 20 ans. Une population doit, pour ce faire, disposer d'un territoire agricole équivalent à 6 à 10 fois l'espace effectivement cultivé par an. Si l'espace ne peut s'agrandir et que la population

augmente, ce rapport diminue ainsi que la durée de la jachère, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus admettre, le système se trouve face à une alternative :

- la régulation négative qui s'exprime à l'occasion des guerres, des famines, des épidémies ou de toute autre catastrophe imprévisible ou provoquée par les hommes ;
- la régulation positive qui fait intervenir une amélioration ou un changement des techniques. L'édifice social subit dans ce cas des réaménagements, notamment en ce qui concerne les techniques d'encadrement : rapports de production, questions foncières, etc.

Entre les deux termes de cette alternative, il y a des possibilités intermédiaires : la conquête de nouveaux espaces (colonisation de terres neuves, salariat par exemple); les *Moose* semblent avoir choisi cette issue ; ce choix semble avoir évité le déclenchement d'une dynamique de système. Le maintien des techniques traditionnelles vise de façon implicite le statu quo social et a pour conséquence de limiter les chances ou de reculer l'échéance d'une adaptation. Ce raisonnement s'appuie sur la thèse néo-malthusienne d'Ester BOSERUP (1970) selon laquelle la pression démographique serait le *primus movens* du changement et non l'innovation technique. Si on l'admet, il faudrait fixer les densités optimales pour qu'apparaisse le phénomène.

Malgré l'accroissement de la population et la dégradation des sols, l'espace ne semble pas manquer pour l'instant dans le bassin-versant oriental de la Bazèga ; on y constate en effet une dynamique interannuelle des champs de brousse et sur les marges des terroirs villageois. On constate également que les densités de population diminuent au fur et à mesure que l'on se dirige vers le lac. Ceci pourrait expliquer que Mosgo, sur les marges du bassin, soit engagé depuis plus longtemps et avec plus d'intensité que Timbouè dans les innovations techniques. Mais le fait que Timbouè soit moins équipé que Lilbouré oblige à faire appel à d'autres données pour expliquer le rôle de la pression démographique dans le changement technique, notamment la possibilité pour les groupes de payer le coût de l'innovation (acquisition de matériel). Le choix ne serait-il pas conditionné par un jeu de contraintes et de possibles? L'appréciation de la pression démographique requiert que l'on confronte les choix aux motivations, lesquelles sont d'ordre culturel mais résultent d'un conditionnement, d'une recherche d'adaptation à un milieu.

22. Les contraintes par les conditions physiques et leur évaluation sociétale.

Une approche des conditions physiques paraît aujourd'hui absurde sans la prise en compte de la perception qu'en font les hommes. De cette perception qui donne une dimension subjective ou sociale au climat et à l'espace dépend la manière dont les *Moose* se sont adaptés à leur milieu. Les conséquences sur les plans économique et écologique en seront d'autant marquées. L'incertitude des pluies et la baisse de fertilité des sols entraînent, entre autres, deux attitudes de la part du paysan, l'une d'expansion, l'autre de chance.

221. Une logique d'expansion .

Dans la société rurale *moaaga* , lorsque l'UP accueille de nouveaux membres à l'occasion d'unions matrimoniales, il existe une expression consacrée pour qualifier l'événement : *vêenema ne n yalgame* , c'est à dire, "l'exploitation agricole va s'agrandir". Dans le cas contraire, on évoque la diminution des emblavures. Pourquoi cette référence à l'espace pour traduire l'évolution des groupes et de leurs besoins de ressources? Dans un système extensif, il y a une corrélation évidente entre la quantité des productions et la superficie du champ. N'y a-t-il pas de motivations cachées qui donnent un sens à ce comportement? Il arrive que l'UP n'arrive pas à conduire un bon calendrier agricole, non en raison d'accident (maladie, sécheresse), mais par suite d'une surestimation de la capacité de travail de la main d'oeuvre. Il ne s'agit pourtant pas de mauvais calculs ; jusque dans les années 1970, l'essentiel des préoccupations paysannes dans cette région portait, à la fin septembre, sur les champs restés en friche. En réalité, la taille du champ participe d'une quête de valeurs sociales ; c'est un élément qui exprime toute l'ambition d'un CUP à l'auto-alimentation de ses unités de consommation. Des densités faibles autorisent cette consommation d'espace. Dès lors que la pression démographique s'accroît et que l'espace se "sature", une telle pratique accélère la réduction de la durée de jachère, favorise la dégradation des sols en l'absence d'autres moyens de restauration. On pourrait monter le schéma suivant, selon cette perception.

Fig. 22 : Schématisation de la logique d'expansion

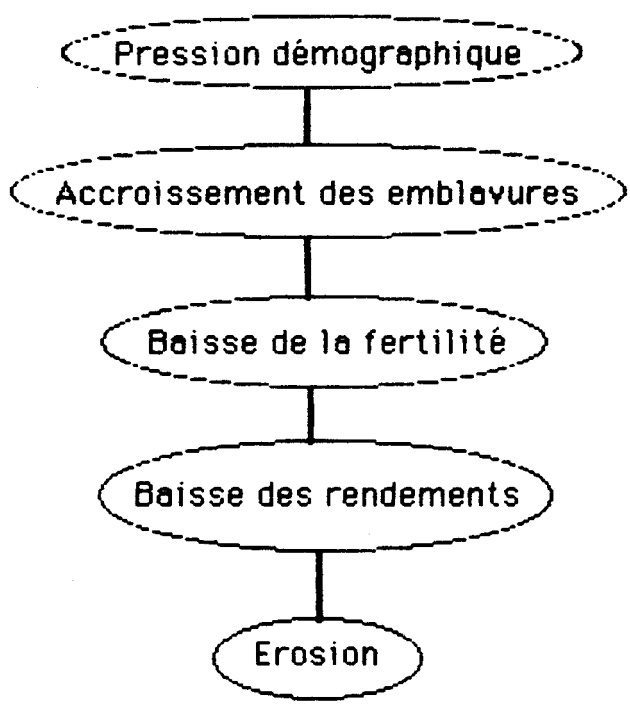

Dès lors apparaît un paradoxe : pour maintenir le niveau de production, les hommes n'ont-ils pas tendance à agrandir les emblavures alors même que c'est par cette donnée que l'espace ne supporte plus les besoins, que les sols s'érodent et perdent de leur fertilité et, finalement, qu'on aboutit à une baisse des productions ?

On peut toujours rétorquer que l'espace n'est pas encore "fini" au sens double du terme dans la région de Ouagadougou ou de Bazèga. Pourtant, nulle jachère ne semble évoquer l'ancienneté ; les parcours intervillageois s'amenuisent et disparaissent progressivement. Pourqoi?

La régulation de la production pendant et après la manifestation d'une contrainte (climatique ou accidentelle) se réalisait par le biais d'un agrandissement des labours. A l'occasion de ces contraintes, on a pu remarquer que les paysans accordaient beaucoup plus de soins que d'habitude, consacraient plus de temps aux travaux des champs : le calendrier agricole s'allonge, en raison des travaux préparatoires de terrain et des semis précoces. On se prépare à affronter une situation difficile au moment où l'on vit la réalité contraignante d'une situation précédente dont on craint la répétition. Les défrichements augmentent à l'occasion, dans la logique extensive, alors que paradoxalement, les gens sont censés être affaiblis par une alimentation rationnée ou d'appoint.

La tendance à l'extension des emblavures semble résulter d'une routine mise en place depuis plusieurs siècles, à un moment où les densités de population, bien que relativement fortes par rapport aux régions voisines, étaient néanmoins faibles et permettaient la pratique de longues jachères. L'expansion pouvait s'appliquer parce que l'espace n'était pas rare et qu'il convenait d'éloigner autant que possible la savane naguère densément arborée où se refugiaient les fauves, en l'occurrence les hyènes qui attaquaient les troupeaux de petits ruminants jusque dans les enclos.

Une tentative de modernisation agricole peut être interprétée à priori par les paysans dans cette perspective ancienne d'expansion de l'espace "humanisé" et "pacifié" qui assure la quiétude. Alors, on recherche en quoi l'innovation peut-elle aider à agrandir les champs et non comment augmenter la productivité à l'unité de surface. L'espace n'étant toujours pas perçu comme une donnée rare en 1950, rien ne poussait à accepter l'innovation, encore que les disettes épisodiques apparues après la grande famine de 1931-32 n'aient pas été suffisamment intenses et de longue durée pour susciter le besoin de changement. Du reste, changer pourquoi?

Les techniciens raisonnent en terme de demande urbaine. Mais pour le paysan, la finalité de son travail reste la sécurité alimentaire de sa famille, l'impôt et la petite épargne indispensable à la régulation et aux cérémonies rituelles. Cette petite épargne et cet impôt restent sous la forme de céréales jusqu'à ce que le besoin ou le temps de collecte arrive pour qu'on la monnaye. Ce comportement traduit la survivance d'une logique sous-jacente de sécurité alimentaire par la régulation des ressources d'une année sur l'autre, et quelquefois sur plusieurs années (S. LALLEMAND in J. COPANS, T.2, p. 45).

Il importe de savoir que la consommation d'espace est un thème de préoccupation ancienne dans les stratégies agricoles chez les *Moose*. Quand, par la conjonction de certains facteurs, la production excède les besoins, la tendance n'est pas à la diminution des superficies cultivées ni à la vente des produits ni à un quelconque investissement agricole pour se soulager de certains efforts ; le "potlatch" intervient pour réguler : fêtes somptueuses, funérailles dispendieuses, distribution de vivres sous diverses formes, constitution de stocks de régulation en prévision de disettes, etc. L'accroissement des ressources peut alors passer comme une

motivation pour l'adoption d'une innovation. Mais puisque pour augmenter les productions sans modifier le système, il faut logiquement accroître les emblavures, on assiste à une consommation accrue d'espace. N'est-ce pas pour cela que la culture attelée représente un danger au point de vue de la dégradation des sols (G. REMY, 1977) et de la rupture des équilibres écologiques?

En confrontant cette thèse avec celle d'Ester BOSERUP, cette consommation d'espace accélère logiquement l'avènement du déséquilibre générateur de dynamisme. Mais, en même temps que l'accroissement démographique et la consommation d'espace, les groupes développent des stratégies pour reculer l'échéance de la rupture d'un équilibre devenu précaire. Ainsi le Moogo gère-t-il sa crise feutrée en expédiant une partie de sa population, temporairement pour les individus mais perpétuellement pour les groupes, sur des espaces nouveaux, en dehors de son ancien territoire. Cette stratégie procure à la société rurale un bénéfice double : une diminution de la charge démographique et une économie agricole qui se nourrit de flux étrangers pour réaliser peut-être son changement.

222. Une logique de la chance : s'il pleut!

Le *Moore*, nous l'avons montré, n'est pas une construction spontanée mais semble avoir été influencé par les conditions du climat. Les hommes n'ont-ils pas été de tous temps confrontés à un dilemne : d'un côté, assurer leur subsistance dans des conditions climatiques instables, et de l'autre, subir consciemment ou inconsciemment la destruction des surplus dans l'obligation d'activités dispendieuses? Entre ces deux tendances se situerait une logique de la chance (et non de la fatalité) qui consiste à reconnaître un déterminisme latent dont la non-occurrence représente le voeu ; l'idéalisation de ce voeu serait à l'origine ou expliquerait des comportements ambigus en rapport avec la production de ressources.

La région sahélienne a connu une histoire climatique mouvementée. L'assèchement du Sahara est intervenu au cours du 3° millénaire avant notre ère, marquant la fin d'une période où la région était verdoyante et le Sahel plus humide (J. GIRI, 1983, p. 171). Les vestiges de civilisation agraire datant du Moyen Age remontent jusqu'au Tagant en Mauritanie. Depuis le XII° siècle, le climat semble marqué par une série d'oscillations ; les chroniques de Kano, d'Agadès et du Bornou ont permis de retrouver des traces de sécheresse quasi-généralisée à la latitude de ces royaumes : 1690, 1720, 1740-50, 1790, 1855.

La sécheresse au Sahel n'est pas un phénomène récent. Pour le Moogo, faute de remonter loin dans la profondeur historique, on retiendra l'apparition de périodes ou d'années sèches accompagnées de famines plus ou moins catastrophiques en 1911-1914, 1932, 1944, 1947. Les graphiques présentés par J.-Y. MARCHAL pour la station de Ouahigouya dans le Yatenga montrent assez bien le caractère aléatoire de la pluviométrie et l'échelonnement des années de mauvaises récoltes, de 1907 à 1973.

Le Moogo aurait donc vécu sous la menace perpétuelle de l'apparition d'une sécheresse, l'incertitude de réussir des récoltes satisfaisantes. La variabilité de la pluviosité interannuelle entraîne de nombreuses contraintes favorables à la recherche de palliatifs ou de solutions pour compenser les déficits par les excédents vivriers. Les mêmes contraintes n'auraient-elles pas permis l'élaboration de systèmes de production, de techniques culturales efficientes et adaptées au contexte climatique et à une économie de subsistance? Les stratégies d'adaptation au milieu en témoignent mais une donnée reste aléatoire : le contexte climatique. Il ressort des enquêtes

un raisonnement caractéristique des paysans de Bazège, sans distinction de niveau d'équipement ou d'attitude par rapport à l'innovation ; s'il pleut convenablement, même avec un outillage rudimentaire, on n'a aucune peine à assurer l'autosuffisance alimentaire au niveau de l'UP. On s'aperçoit que la finalité du travail, c'est l'auto-approvisionnement ; mais ce qu'il est intéressant de noter, c'est cette logique de la chance qui limite en quelque sorte l'éclosion d'initiatives "révolutionnaires" en matière technologique. D'aucuns auraient soutenu au cours des entretiens que le régime pluviométrique représente l'unique condition de l'autosuffisance alimentaire. Une donnée qui apparaît à ce point déterminante dans l'esprit du paysan n'est pas favorable aux initiatives. Toute la question se résume à : va-t-il pleuvoir suffisamment cette année? Le thème de l'eau renvoie presqu'aussitôt à celui de la sécheresse ; celle-ci s'exprime de diverses manières ; ce peut être :

- une moindre quantité d'eau qui tombe tout au long de la saison agricole ;
- un début tardif ou une fin précoce de la saison pluvieuse;
- une mauvaise répartition des précipitations au cours de la saison.

Toutes ces données compromettent les récoltes, aussi bien les unes que les autres. Elles sont les manifestations perceptibles d'une péjoration climatique qui a pour conséquence une dynamique de la relation de l'homme à son espace. En effet, il a été établi que les variations interannuelles des précipitations dans la région soudano-sahélienne voilent une tendance inquiétante à la baisse de la pluviosité ; les isohyètes de 500 et 900 mm sont descendues de deux centaines de kilomètres environ vers le sud, au cours des trois dernières décennies. Les déséquilibres consécutifs à cette aggravation des conditions pluviométriques engendrent, chez le paysan, des inquiétudes ; celles-ci vont de la soudure difficile avec rationnement alimentaire, des pénibles corvées d'eau, des pertes en bétail, etc, à la famine localisée ou généralisée. Chaque année apporte sa particularité, entendue comme la combinaison aléatoire de données connues mais imprévisibles ; selon que l'une ou l'autre de ces données est atténuée ou accentuée, la campagne agricole sera plus ou moins bonne ou mauvaise. Le simple fait de l'existence de ce doute est à prendre en considération dans les possibilités du changement : on espère, même après une mauvaise saison, que la prochaine sera meilleure, tout en redoutant le contraire. Considéré dans sa perception double par le paysan, le climat a une action déstabilisante aussi bien qu'un rôle incitatif :

- l'aggravation des conditions climatiques engendre des contraintes favorables à l'éclosion d'initiatives variées et susceptibles d'apporter des adaptations au milieu ;
- la variabilité étant un caractère intrinsèque des régimes soudaniens et sahéliens, aucune initiative ne devient concluante, car aucune donnée du climat ne s'impose dans le temps.

Le climat est une composante de la stabilité parce qu'il permet des espoirs. Mais comme il suscite également l'inquiétude, il est aussi un vecteur de changement qui incite à la recherche de solutions pour pondérer, non pour surmonter la difficulté. C'est l'irrégularité de la pluviosité, et partant l'intermittence de la crise, qui semble inhiber les stratégies et fait prévaloir une logique de la chance sur un minimum de recettes renouvelables chaque année et dont l'application n'entraîne pas de risque majeur, quelle que soit la nature de la saison des pluies. La durée, plus que l'intensité, de la sécheresse des années 1968 à 1973 aurait porté un coup décisif sur les hésitations, désarmé toute résistance liée à l'angoisse du risque ; à partir du moment où les mécanismes habituels de régulation (greniers, dispersion des soles des exploitations, associations culturales, etc.) ne pouvaient plus offrir la moindre garantie, aucun espoir ni aucune logique de refuge n'a pu retenir les paysans dans la recherche d'autres alternatives.

fig. 23 : **APPRECIATION DES PRODUCTIONS CEREALIERES AU YATENGA** (1907-1973)

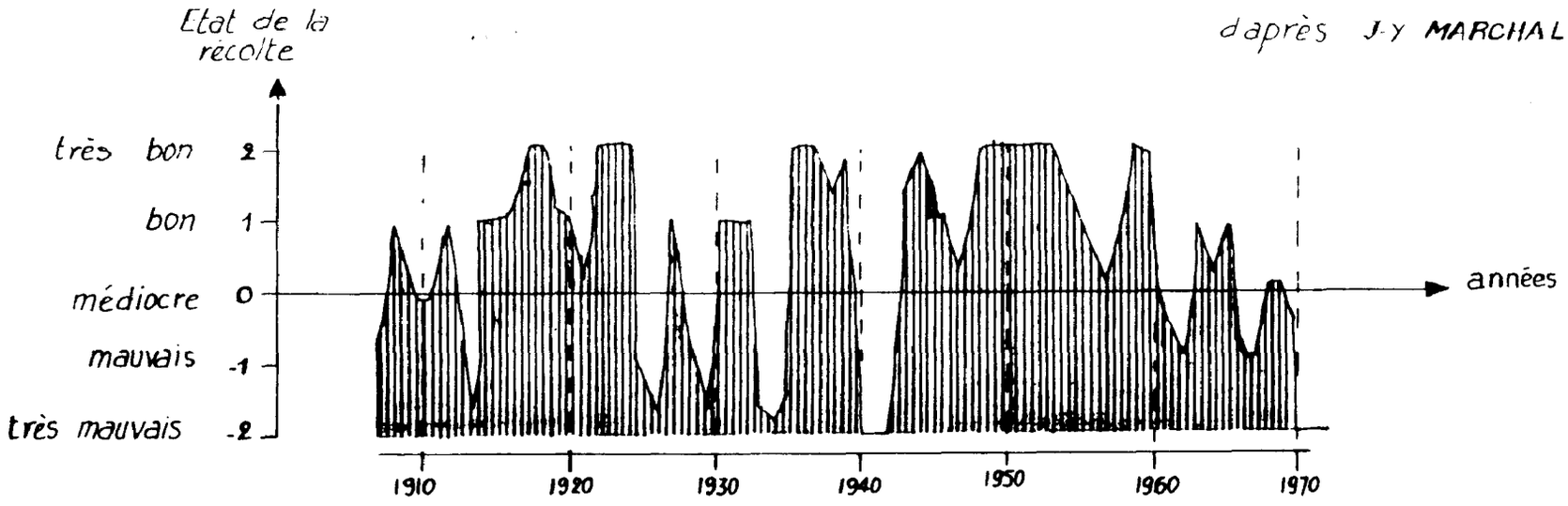

fig. 24 : **PLUVIOMETRIE ANNUELLE DE OUAHIGOUYA (1921-1973)**

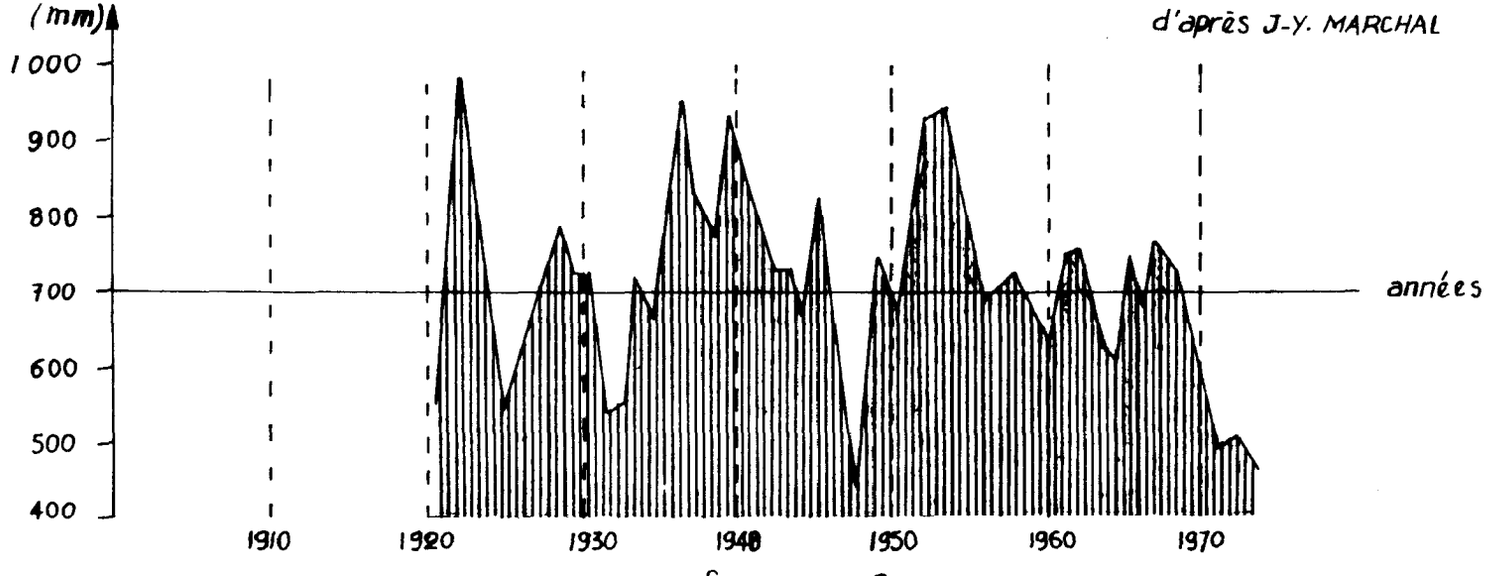

Source : SOME, 1982, p. 4.

fig. 25 : **INDICES DE PEJORATION CLIMATIQUE :**

POSITION ET VARIATIONS DES ISOHYETES 500 ET 900 mm AU COURS DES TROIS DERNIERES DECENNIES.

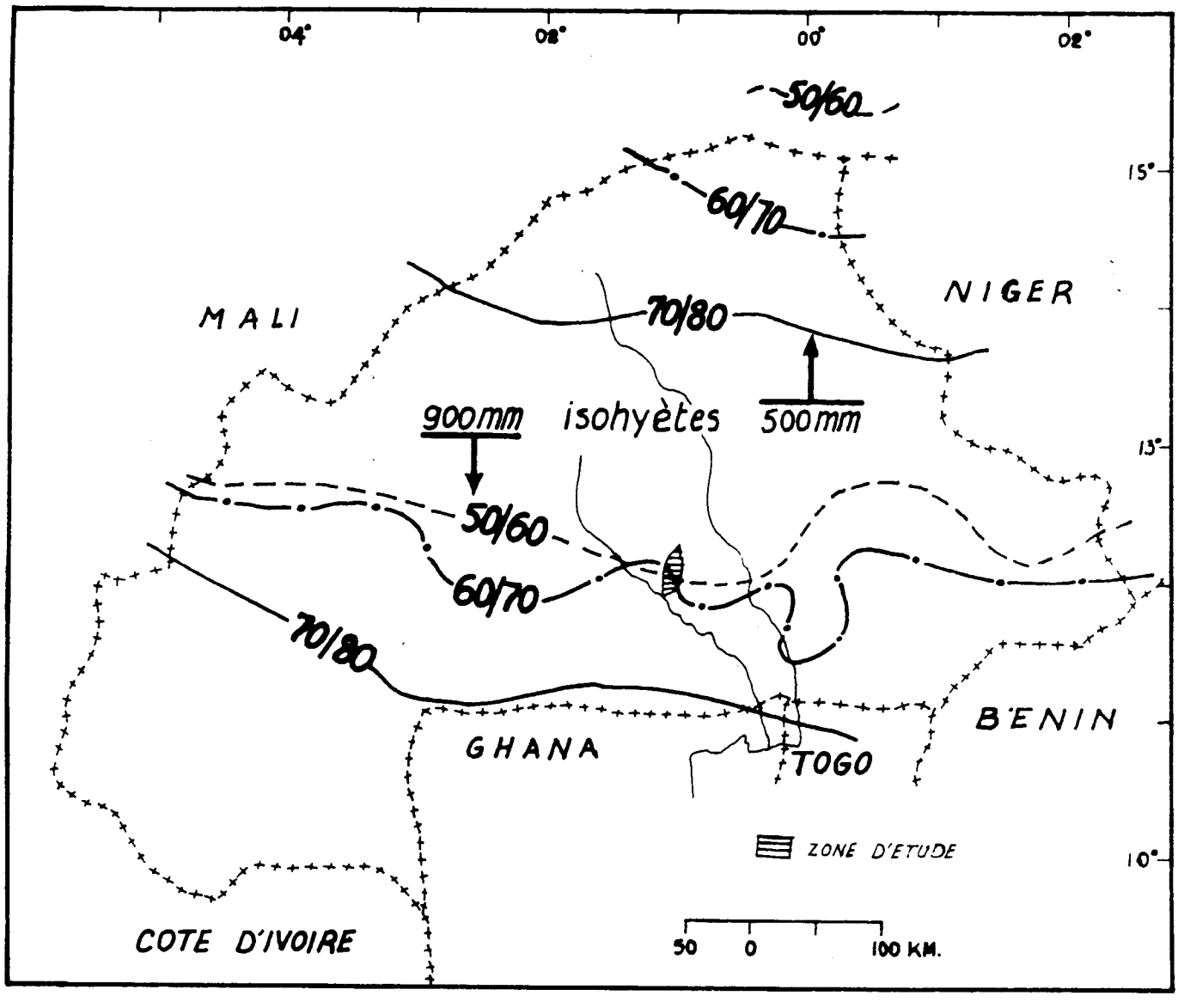

Source : Ministère de l'Environnement et du Tourisme, 1984, P.4.
(d'après J. ALBERGEL, CARBONNEL et M. GROUZIS; ORSTOM - OUAGADOUGOU)

On sait, à partir de l'analyse des vecteurs du changement en culture attelée, que la contrainte qui a engendré la nécessité forte et les initiatives s'identifie à la durée, plus qu'à l'intensité de la sécheresse ; mais force est de reconnaître la limite de l'analyse elle-même à fixer des seuils à partir desquels le processus de changement a la chance d'être déclenché. Une manipulation poussée des données pluviométriques permettrait-elle d'y voir plus clair? Probablement oui! mais le doute subsiste, en raison de la difficulté de mesurer une donnée en rapport avec des comportements subjectifs et variables dans le temps et dans l'espace. Dans ce domaine en effet, la perception du phénomène par le paysan n'a pas de rapport évident avec les chiffres de relevés pluviométriques ; elle s'appuie sur les disponibilités des ressources (qui peuvent provenir d'autres sources que l'agriculture) et la possibilité d'appliquer des recettes qui répondent plus ou moins favorablement à la situation de contrainte. L'importance de la sécheresse des années 1968 à 1973 réside dans une certaine érosion des recettes traditionnelles appliquées, mais les chances de la dynamique des techniques agricoles sont à rapporter au contexte socio-économique et politique qui aura offert une panoplie de nouvelles recettes dans laquelle les paysans ont puisé et adapté ce qui leur a paru intéressant.

223. Mauvaise perception de la crise.

Pression démographique et conditions physiques n'ont pris de signification réelle de contrainte qu'à partir du moment où, dans la dynamique des espaces et des sociétés rurales, s'est produit une rupture des équilibres traditionnels. Par quoi peut-on lire les effets de la dynamique sur le *Moore* et ses structures? Les gens ne perçoivent pas la crise ou ils l'évaluent mal. Pourquoi? L'état d'anomie d'anomie sociale semble en donner une explication.

2231. Un état d'anomie sociale.

L'état d'anomie se manifeste dans tous les domaines de la vie et de l'activité des hommes.

- Sur le plan politique, la situation coloniale fait de l'autorité traditionnelle un pouvoir délégué, qui ne se détient plus selon les règles de succession et d'exercice des équilibres du *naaam*. On s'en sert comme maillon d'une machine administrative, politique, économique, répressive, culturelle, etc. Même si la routine et l'intérêt du pouvoir colonial maintiennent les chefferies "traditionnelles" en place, il ne s'agit plus que de pions artificiels ayant des définitions ambigües : rôle de socialisation en ce qui concerne les valeurs occidentales dont ils ont la charge d'appliquer et de faire appliquer ; rôle de désocialisation quant aux valeurs du *Moore*.

- Sur le plan économique et social, HUNTER (1936) présente le contact résultant de la colonisation comme un heurt : "une société à économie faiblement développée, mettant l'accent plus sur la puissance collective que sur la puissance individuelle, se trouve en présence d'une société hautement développée, industrialisée et à économie de caractère individualiste" (G. BALANDIER, 1971, p. 218). L'ambiguïté d'une contrainte apparaît encore ici : alors même que la situation coloniale entraîne pour les *Moose* des obligations par la nécessité de produire des biens au-delà des besoins de leur consommation, les hommes demeurent attachés à des systèmes de justification et à des comportements économiques (prestige social) dont le maintien semble bloquer le dénouement de la contrainte. Le système colonial étant par définition un système inachevé (A. MEMMI, 1953), il aura détruit l'ancienne "architecture de réponses" (C. H.

KANE, 1961) sans parvenir à anéantir les éléments de la structure précoloniale ; si bien que la modification se situant au niveau des rapports entre ces différents éléments, il s'agit d'une destructuration, d'une déstabilisation, d'une désarticulation. Celle-ci, par nature, recèle des possibilités de réorganisation, donc de dynamique. Malheureusement, il s'agit aussi de la coexistence de valeurs qui n'entretiennent entre elles aucune relation édifiante parce qu'elles sont d'inspirations diverses et opposées (chrétiennes, islamiques, traditionnelles, occidentales). Les clivages, qui apparaissent ainsi, témoignent d'un état d'anomie sociale, c'est à dire, un état de "dérèglement de la société dont les individus ne savent plus quelles normes ils doivent suivre" (H. MENDRAS, 1979, p. 95). On pourrait élargir cette définition, pour le cas précis du Moogo, en mentionnant que cet état correspond à une situation où, même quand les individus savent quelles normes ils doivent suivre, aucune d'entre elles ne s'impose au point de donner une direction qui mobilise les forces sociales et consolide les rapports sociaux.

Il semble qu'il y ait une relation causale entre l'état d'anomie et une évolution des mentalités, en raison d'un brassage inévitable des opinions au sein d'un même groupe et entre les différents groupes sociaux ; on ne sait cependant déterminer la cause / conséquence et l'enchaînement dans le tryptique "contrainte coloniale - anomie sociale - évolution des mentalités".

- Sur le plan technologique, la dynamique de l'environnement et des structures socio-politiques ne parvient pas à engendrer des formules significatives, en raison d'une difficulté ayant trait à la situation géographique du pays. Le Moogo n'est pas dans un milieu aride qui appelle la correction absolue ; il ne se situe pas non plus dans un milieu bien fourni en eau qui apporterait le moyen et la condition favorables à l'émergence de techniques hydrauliques.

A cette ambiguïté de l'eau s'ajoutent les influences de la société englobante sur la vie rurale et la production agricole si bien que "la traditionnelle autonomie du (des) groupe(s) ne fonctionne plus". Tous les projets qui ont été appliqués dans le pays, même si la plupart ont échoué, ils ont transformé le milieu physique, changeant donc les relations existant entre groupe social et milieu ; or les processus de production et de reproduction propres au système *moaga* étaient fondés sur ces relations. En changeant le milieu et la relation de l'homme à celui-ci, les formules extérieures ont rendu "vaines les connaissances traditionnelles acquises sur le même milieu, et (ont imposé) de nouveaux processus et instruments de connaissance, qui ne sont plus fondés sur l'expérience consolidée" (P. FAGGI, 1986, p. 13 - 14). Ils ont également rendu inopérant tout l'appareil technologique traditionnel, en obligeant à adopter des innovations qu'ils ont eux-mêmes introduites. "On dit au paysan que tout ce qu'il connaît est sans valeur, au lieu de le faire partir justement de ce qu'il sait par expéreince et tradition" (R. DUMONT, 1978, p. 299).

L'état d'anomie sociale touche aussi bien les domaine politico-administratif et économique que celui des techniques et du rapport de l'homme à son milieu. Il convient, pour une lecture logique du processus, d'intégrer une donnée : le transfert des savoirs.

2232. Le transfert des savoirs.

Le savoir se diversifie vraisemblablement en raison des différentes sources d'inspiration de valeurs ; l'école du missionnaire et du colonisateur donne un enseignement sur des connaissances qui nient celles du *Moore* ; il en est de même de l'enseignement coranique. Cette diversité qui pourrait être enrichissante, faute de dialogue, s'est "transmuée" en guerre de compétence au point d'engendrer des conflits culturels. La diffusion de savoirs différents et exclusifs les uns des autres aurait créé et alimenté de nouveaux clivages sociaux. Dès lors qu'un des enseignements participe de l'autorité et de la puissance coloniale, il prend le pas sur les autres ; il bénéficie à la fois de l'attitude ambigüe du colonisé qui balance entre l'admiration de ce qu'il découvre et la répugnance de sa propre destruction, ce sentiment que A. MEMMI (1957) situe entre la haine et la valorisation du colonisateur de la part du colonisé.

Si la curiosité de comprendre "comment l'Occident a pu vaincre (les peuples colonisés) sans avoir raison" (C. H. KANE, 1961) nourrit les motivations pour l'école coloniale ou missionnaire au départ, cette même institution devait par la suite former des cadres et les couper de leur milieu d'origine, de leurs racines, transférant ainsi le conflit colonisateur-colonisé à l'intérieur du sous-système colonisé. La difficulté a trait à l'impossibilité d'une appropriation de ces nouveaux savoirs par la société dominée. Aussi les lettrés sont-ils devenus les "médiateurs" définis par H. MENDRAS (1979) au sens de notables définis par une double marginalité.

On rejoint à nouveau le procès du changement par la colonisation ; les organes de reproduction sociale étant inhibés, le savoir bloqué se déprécie et devient précaire, pauvre de crédit.

> "La sclérose de la société colonisée est donc la conséquence de deux processus de signes contraires : un enkystement né de l'intérieur, un corset imposé de l'extérieur. Les deux phénomènes ont un facteur commun : le contrat avec la colonisation. Ils convergent en un résultat commun : la catalepsie sociale et historique du colonisé" (A. MEMMI, 1957, p. 121).

Dès lors, le *Moore* n'est plus une architecture de réponses aux questions existentielles des hommes ; ceux-ci ont en effet chaque jour l'occasion de vivre et de vérifier que leurs institutions traditionnelles sont devenues impuissantes et sclérosées ; certaines d'entre elles, qui ont une apparence de vie, sont inefficaces (A. MEMMI, p. 122) ou ne sont plus que des pions superfétatoires que l'on engraisse sporadiquement (T. F. PACERE, 1981). Alors même que l'accès au savoir du colonisateur se trouve limité par l'absence de structures de transition et l'application d'une politique "aride", à quelles normes peut-on se référer? Ceux qui y ont accédé sont devenus détenteurs d'un pouvoir en raison de leurs fonctions de médiation entre colonisateur et colonisé. Il semble donc qu'il y ait eu un transfert de savoirs des vieilles générations vers les nouvelles ; le seul souci d'objectivité nous oblige à considérer ce transfert comme la négation des savoirs traditionnels et leur blocage. Transfert réel ou juxtaposition de deux pôles de savoirs et de pouvoir, cette situation tend, en tout état de cause, à renverser les rôles usuels et leur répartition dans la structure démographique et sociologique de la société traditionnelle.

Les sources d'inspiration et de communion (philosophiques, religieuses) étant variées à ce point, la déstabilisation structurelle de la société engendre une forme d'anomie, le temps qu'une recomposition se fasse et se fonde sur de nouvelles normes admises par les groupes et

les individus. Il y a crise parce que ni les anciens dont le pouvoir est devenu précaire et pauvre de crédibilité, ni les lettrés dont les savoirs semblent orienter l'éthique (du moins les comportements superficiels) des groupes, ne sont en mesure de donner une quelconque direction à l'évolution des mentalités qui a lieu, à l'occasion de ces bouleversements. La preuve en est que des questions importantes comme le mariage ne peuvent se traiter encore à l'écart des vieillards et des fragments relictuels de ce que fut le *Moore*. Le caractère hétéroclite des actes qui marquent les pratiques en la matière témoignent d'une conciliation progressive entre des valeurs de diverses origines et influences ; mais l'absence d'une véritable intégration réciproque n'autorise pas que l'on évoque le syncrétisme culturel, malgré la tolérance ambiante. Il semble bien que quelque chose soit en cours de formation et se situe entre le *Moore* décadent et un "modernisme" mal défini ; la redéfinition fréquente ou occasionelle de celui-ci imprime chaque fois une nouvelle direction ou tendance, résultat d'une "synthèse" dans l'acception marxiste du terme. Là, intervient le facteur temps, donnée qui échappe à l'évaluation, en raison de la difficulté de prévoir les directions possibles qu'imposeront les réactions des groupes.

C'est justement l'instabilité de ces valeurs pour les groupes récepteurs et l'absence d'une direction dans la longue durée qui caractérisent, de notre point de vue, l'état d'anomie sociale, le dérèglement des normes de la société. Ce que nous considérons comme désordre, c'est ce que nous ne comprenons pas ; or, tout désordre est générateur d'un ordre nouveau. Les efforts de réorganisation et d'intégration réciproque des sous-groupes, à travers les structures précoopératives renforcent cette hypothèse.

A travers la diversification des pôles d'autorité et des nouveaux clivages se pose la question de la survie des groupes ; l'éthique du *Moore* cède bien souvent le pas à l'expression pragmatique d'une solidarité recherchée pour surmonter des contraintes communes. Il a été antérieurement exposé comment, selon les villages, les paysans ont développé des stratégies pour transcender les clivages et opérer des choix d'ordre économique, socio-culturel ou politique, notamment par l'appropriation d'une structure exogène apparemment neutre et ayant pour vocation implicite de servir de ciment interne. On aboutit à l'observation évidente que les sociétés locales ont recours à des formules de plus en plus empruntées à la société englobante, s'en approprient pour les gérer aux fins de limiter ou d'échapper à l'influence négative de l'autorité extérieure représentée par le nouvel appareil d'Etat qui a toujours peine à se démarquer de son héritage colonial.

Contrairement aux apparences, les différents pôles de pouvoir et d'autorité à l'échelle villageoise ne sont pas antinomiques ; ils s'efforcent de communier dans un créneau d'organisation minimale ; les niveaux de contact entre ces sources d'inspiration sont à rechercher dans les rapports économiques et sociaux. Les jeunes se réfèrent aux anciens pour les questions foncières, la pharmacologie, les mariages par exemple, selon leurs intérêts. Les vieillards recourent aux jeunes pour toutes activités qui demandent mobilité, urgence et, bien souvent, apport monétaire ou relation avec l'administration (pièces d'état civil, doléances ou plaintes). Les uns ont besoin des autres et inversément ; si bien que la société locale réalise une dynamique sous la forme de ruptures, de concessions mineures et progressives, d'adoption ou de rejet d'innovations, toutes choses qui expriment les tensions qui opposent les générations par suite de la juxtaposition ou du lien ou encore de superposition entre des formes de savoirs en peine à s'intégrer mutuellement. Ce qui permet cette solidarité indispensable à la dynamique, c'est qu'à l'occasion des échanges, les paysans ont un sentiment assez répandu que la ville et les lettrés pillent, sous diverses formes, les biens du monde rural.

3. QUELS VECTEURS DU CHANGEMENT ?

L'innovation diffuse suivant plusieurs canaux qui la rendent socialement, culturellement et/ou économiquement significative. Il semble qu'un minimum de conditions soit requis pour que se réalise le changement. C'est en rapprochant les innovations réalisées et en cours dans le Moogo central à la dimension socio-culturelle des sociétés locales que l'on peut parvenir à trouver ou à donner un sens à toute dynamique. Le procès du changement technologique peut-il être établi en escamotant les pratiques sociales, les habitudes comportementales et les héritages du *Moore* et de la colonisation? Au-delà des changements technologiques, il y a d'abord un fonds culturel à prendre en considération ; ensuite, on est obligé de se référer au contexte global des mutations socio-économiques de l'espace national qui déterminent un ensemble de liens, de rapports conflictuels et complémentaires entre les villes et les campagnes ; enfin, les capacités d'adaptation des sociétés rurales semblent être fonction des systèmes d'encadrement autant que des contraintes locales liées au thème de l'eau, à l'intégration économique à l'espace national, sous-régional ouest-africain et mondial.

On sait que les *Moose* avaient bâti une éthique de groupe suffisamment forte au point de surmonter ou d'atténuer les manifestations de l'état d'anomie sociale. On sait également que la seule nécessité n'est pas en mesure de rendre compte des changements, puisque, soumis aux mêmes contraintes, les groupes humains réagissent différemment ; il faut qu'il y ait un intérêt évident pour le groupe récepteur et une possibilité d'intégrer l'innovation aux schémas anciens. Or cet intérêt et cette possibilité échappent bien souvent à une évaluation qualitative et, à fortiori, quantitative. Ils se rapportent à des valeurs, à un fonds culturel qu'on ne saurait apprécier en dehors des logiques propres aux sociétés locales.

Peut-on percevoir, à travers les actions de "développement" rural, une confrontation entre une éthique de groupe et des éléments allochtones, perturbateurs ou déstabilisants? Certes! mais cette confrontation existe également au sein de la société locale, dans le *Moore* et encore de nos jours, indépendamment des influences extérieures. Elle constitue un ferment qui catalyse les germes du changement ; elle évoque la dialectique marxiste à la seule différence qu'il y a une nécessité d'équilibre et de complémentarité entre les termes de l'opposition.

31. Changement et dynamique foncière.

La dynamique foncière au Moogo est commandée par deux phénomènes : l'accroissement des densités de population et la monétarisation, même partielle, de l'économie agricole ont eu pour conséquence une augmentation de la pression démographique, donnant ainsi lieu à l'émergence de nouveaux comportements, de nouvelles interprétations de l'espace, une remise en cause des équilibres des systèmes de production et des règles foncières. Les stratégies paysannes peuvent être perçues comme la recherche d'adaptations par rapport à ces deux phénomènes afin de rétablir un nouvel équilibre. Celui-ci passe par le changement technologique.

Le système foncier se trouve actuellement écartelé entre trois logiques antagonistes, selon une étude de H. de FRANCE (1987, pp. 11-18): une logique traditionnelle, une logique de l'économie marchande et une de l'appareil d'Etat. Cette distinction nous suggère quelques pistes dont l'exploration situera l'observateur étranger.

311. La logique traditionnelle "continue à fonctionner, avec ses droits d'usage coutumiers attribués aux familles du village", avec la possibilité d'accueil de nouveaux-venus là où les conditions sont encore favorables. Les investigations dans le bassin-versant oriental de la Bazège indiquent que cette logique a beaucoup évolué par rapport au schéma réducteur d'appropriation collective, de redistribution selon les besoins, de non aliénation individuelle. On est passé à un système (peut-être intermédiaire) où la propriété foncière est gérée au niveau des unités ou des segments lignagers. Nous avons montré comment le transfert des pouvoirs a pu se réaliser, notamment par le recours à la médiation des ancêtres qui sont intégrés dans des Commissions suprêmes de l'ensemble Au-delà. Est-ce une étape vers l'appropriation individuelle de la terre, au niveau des groupes de production, avec possibilité de division et de répartition du patrimoine d'une génération à l'autre? Cette éventualité n'est envisageable que dans la perspective d'une évolution autonome des équilibres traditionnels ; en effet, les deux autres logiques viennent s'y opposer.

312. une logique de l'économie marchande "à qui le colonisateur avait attribué naguère droit de cité en introduisant la procédure de l'immatriculation (24 juillet 1906) se développe avec les progrès de l'individualisme et l'usage accru d'argent". L'auteur précise que des citadins de plus en plus enrichis cherchent à s'approprier des terrains et que les ruraux ne sont pas toujours en mesure de leur résister. Le cas de Bazège offre des exemples d'appropriation de terres irriguées ou irrigables par des citadins qui ont joué soit d'influences politiques, soit de relations privilégiées avec des chefs de lignage pour occuper des terrains, à titre individuel, et les faire borner et enregistrer au cadastre, à titre de propriété privée. Alors que les propriétaires fonciers croyaient avoir accordé un droit de jouissance selon les normes traditionnelles à ces particuliers, ceux-ci sont passés outre et ont fait établir à leur profit des titres fonciers qui, semble-t-il, ne sont pas en conformité non plus avec les procédures reconnues en la matière, selon les textes qui étaient en vigueur avant la nationalisation des terres ; même si ces comportements n'ont de sens que pour garantir la continuité de l'exploitation afin que les investissements soient rentables et assurés en cas de mésentente avec les vrais propriétaires, il ne s'agit pas d'autre chose que de vol. Les terrains individuellement appropriés vont de 9 à 30 hectares, selon les cas.

Cette logique de la bourgeoisie urbaine, si elle arrive à se développer et à maintenir ses modes d'exploitation, risque de conduire, à terme, à une prolétarisation des paysans qui deviendraient des ouvriers agricoles sur des terres dont ils étaient propriétaires naguère et sur lesquelles ils ont perdu tout droit, sans aucune forme de dédommagement ou de compensation. Ce scénario est, pour l'instant, bloqué par la routine d'autoconsommation qui prive les terres irrigables nouvellement appropriées de la main d'oeuvre rurale dont elles ont tant besoin pour une mise en valeur permanente et économiquement rentable ; les paysans ne vont dans le périmètre, à l'exception des employés permanents des centres fruitier et maraîcher, que pour pratiquer des cultures de saison sèche. Mais il ne faudrait pas exclure l'éventualité d'une dépendance accrue des paysans vis à vis des "propriétaires" absentéistes car, à la faveur d'une nouvelle crise qui obligerait les ruraux à vendre leur force de travail en saison pluvieuse, le glissement pourrait s'opérer dans ce sens, si toutefois une rémunération correcte, pendant les premières campagnes, permet de surmonter les disettes, en régulant les

revenus des nouveaux ouvriers ; ce serait alors le piège de la logique bourgeoise qui fait son chemin et qui est à l'affût d'une opportunité qui lui serait favorable.

Que penser d'un particulier qui recherche de la main-d'oeuvre pour la saison pluvieuse tout en sachant que les exploitations familiales, encore insuffisamment équipées, ne peuvent courir le risque de dégager une épargne en travail susceptible d'être rentabilisée en dehors de la subsistance? Que signifient ces démarches sinueuses qui consistent à repérer les UP en difficulté de soudure pour leur proposer des vivres, en échange de travail? Il ne s'agit pas de prendre à partie les initiatives des particuliers qui offrent des chances aux villageois de se procurer des revenus supplémentaires et de s'équiper en matériel agricole. Il ne s'agit pas non plus de mettre à l'index les particuliers et de condamner systématiquement leurs investissements.

Nous faisons le constat d'un risque de prolétarisation des ruraux riverains du lac de Bazèga qui, ayant compris à postériori les stratégies de migrants d'origine urbaine, cherchent à tout prix à tirer un bon parti des sols qu'ils ne peuvent valoriser par eux-mêmes, faute de moyens d'investissement et de formation à des techniques de l'eau et de la gestion. Si la démarche paysanne autour du lac de Bazèga consiste à valoriser sa force de travil en saison sèche pour "moderniser" l'agriculture pluviale, elle peut subir des perturbations à l'occasion d'une rupture d'équilibre accentuée et durable comme celle qui a eu lieu entre 1968 et 1973. A ce moment-là, il faudrait que les mentalités aient été suffisamment sensiblisées pour réagir en conséquence et éviter que le paysannat devienne victime d'une dépendance économique totalement contrôlée de l'extérieur. Les autorités politiques auraient-elles perçu ce danger et pris des dispositions pour y remédier?

313. La logique de l'appareil d'Etat : L'Administration coloniale, par un decret du 24 juillet 1906, faisait de la terre un bien aliénable. En même temps, la politique d'exploitation de la main d'oeuvre locale au profit de concessions installées dans d'autres colonies et pour des travaux d'infrastructure fédérale n'a pas permis une dynamique réelle, en raison de l'enclavement de la Colonie de Haute-Volta, de l'indigence de ses ressources hydrauliques, minières et forestières.

Des textes se sont succédés en matière de gestion du patrimoine foncier (création de réserves de flore et de faune) jusqu'à la loi de nationalisation des terres dites vacantes en 1963. En dehors de la contrainte administrative et de la surveillance des agents forestiers, les populations rurales semblent n'avoir tenu aucun compte de ces dispositions, tant que la pression démographique était restée en équilibre avec les terroirs traditionnels. Une ordonnance du 4 août 1984 vient rompre avec les textes naguère appliqués ou supposés tels ; elle stipule que toutes les terres du pays relèvent désormais de la propriété exclusive de l'Etat, quel que soit leur statut antérieur. La nationalisation du sol et du sous-sol, à partir de cette date, intervient dans un processus de réforme agraire et foncière dont il est souvent question dans le discours politique et dont le contenu reste ignoré par la plupart des citoyens et des techniciens.

L'ordonnance en question, dans son préambule, déclare que "le droit foncier et agraire du Burkina Faso était marqué du sceau bourgeois et féodal et donc utilisé contre les masses laborieuses". Ce texte, à priori, se situe dans une perspective de commencement absolu : s'agit-il de renvoyer dos à dos les deux logiques précédentes afin d'établir le nouveau régime foncier sur une table rase? Ou bien, au contraire, la proclamation de l'inaléabilité des terres a-t-elle pour but de protéger l'outil de travail paysan contre les empiètements des migrants, notamment ceux des milieux urbains favorisés? Les articles 630 et 631 contrastent avec le

préambule qui annonce une rupture et la continuité de l'occupation et de l'exploitation des terres. La seule innovation se rapporte aux défrichements qui, désormais, doivent être soumis à l'autorisation et au contrôle des organes décentralisés du pouvoir central, dans les villages.

Les tentatives de réglementation en cours au Burkina semblent se heurter à des spécificités ou à des nuances propres à chaque système traditionnel ou à chaque ethnie. Pour ce qui est du Moogo central, nous n'avons constaté nulle part dans la région de Bazèga le sceau féodal du régime foncier évoqué dans le préambule de l'ordonnance ; le sceau bourgeois s'exprime, en revanche, là où des aménagements hydrauliques ont été conduits par l'Etat et où des parcelles ont été attribuées à des paysans qui ne sont souvent que des prête-noms de salariés ou d'entrepreneurs urbains ; c'est également le cas des appropriations illégales des terres par des particuliers sur la rive gauche du lac de Bazèga.

Ces situations localisées justifient-elles pleinement la définition d'un régime "féodal et bourgeois"? Le second terme semble plus significatif que le premier ; mais l'investissement des bourgeoisies urbaines dans les périmètres aménagés pour l'irrigation n'est pas un hasard : c'est l'Etat qui, par une politique de prix qui ne paie les peines des paysans, par un souci de rentabilité économique, aura sacrifié les aspirations du monde rural à se développer ; si les ruraux bénéficiaient d'une braderie des produits industriels pour compenser celle de leurs produits sur le marché, s'ils avaient les mêmes facilités d'accès au crédit que les bourgeoisies urbaines, avec des taux alignés sur leurs revenus et des possibilités de négociation avec leurs partenaires financiers, le sort des campagnes serait moins tributaire des aléas climatiques. Et l'on pourrait constater que les paysans ne laisseraient pas s'installer sur leurs terres des personnes qui ne partagent pas leur propre vision du développement et qui cherchent plus à recruter des ouvriers agricoles qu'à appuyer les efforts du paysannat à maîtriser son destin.

C'est donc une logique d'Etat qui a favorisé la mainmise des bourgeoisies urbaines sur le foncier et les aménagements hydro-agricoles. Cette bourgeoisie se recrute à l'intérieur même de l'appareil d'Etat. Pourquoi s'acharner contre l'appareil d'Etat à un moment où il semble accorder, dans son discours, une place privilégiée à la paysannerie? En attendant l'inscription au sol de ce discours, il importe de rétablir les bases de l'analyse. Alors que la tenure foncière au Moogo central ne se reconnaît pas dans une qualification intellectuelle et lointaine des pratiques de terrain, il y a peut-être des préoccupations plus urgentes et plus proches des aspirations du monde rural. Les paysans ont-ils réellement besoin de l'application d'une réforme agraire et foncière hâtivement élaborée? Ne souhaitent-ils pas, entre autres, un relèvement des prix des produits agricoles qui a chuté de 50% entre 1985 et 1986 et qui se maintient toujours à ce niveau en 1987/88 , un subventionnement des intrants agricoles qui a été levé en 1985/86 pour les engrais, une baisse des taux d'intérêt du crédit agricole et une pondération de l'inflation vertigineuse du prix du matériel agricole?

Le pouvoir politique doit opter : favoriser toujours les villes, en bradant les productions agricoles, en acceptant l'accroissement des taux d'intérêt et du coût des intrants ; ou cheminer dans la voie paysanne qui compte encore pour 82% dans la population nationale, avec les exigences que cela comporte : accepter soi-même d'acheter plus cher son sac de mil, limiter les importations superflues destinées à casser les prix des produits locaux. Un appareil d'Etat composé de bourgeoisies urbaines serait-il prêt à se sacrifier pour sauver la nation en formation ou consolidera-t-il ses privilèges, tout en développant un discours favorable aux "masses laborieuses" ?

Ces considérations suscitent la crainte qu'une réforme agraire et foncière, qui s'appuie par ailleurs sur des bases erronées, ne soit un thème pour divertir et détourner l'attention sur l'holocauste de la paysannerie en cours d'exécution, comme en témoignent les mesures concrètes qui ont eu pour résultat une baisse évidente du pouvoir d'achat paysan. L'autosuffisance alimentaire proclamée comme ligne directrice du plan quinquennal a-t-elle de réelles chances de se réaliser ?

Nos développements antérieurs sur le foncier indiquent que le système traditionnel continue d'exister. Mais les influences de l'économie de marché et les comportements de plus en plus individualistes l'ont sensiblement modifié ; ainsi, au droit qui accordait et garantissait l'accès des unités de production au capital foncier se sont progressivement substituées des formes d'appropriation au niveau des lignages ; dès lors, la référence au *têngsobe* et à une définition rigoureuse des domaines (pacages, cultures, etc.) et des fonctions du capital sol apparaît caduque. On assiste à une compétition des groupes de production sur l'espace par le jeu de la "capitalisation" de la main d'oeuvre, d'un équipement en matériel à traction animale, de prêts et d'emprunts de terrains, sans que ces stratégies apparemment désordonnées ne provoquent de conflits graves ou une quelconque appropriation exclusive de la terre par un groupe aux dépens des autres. La féodalité évoquée dans le préambule de l'ordonnance du 4 août 1984 n'est que le fruit d'une fiction, en tout cas, dans le bassin-versant de la Bazèga. Ici, en effet, les clivages sociaux se résolvent par le biais des GV, pôles de mobilisation et d'organisation des groupes locaux pour améliorer les conditions de leur travail, développer et actualiser des formes de solidarité inspirées des traditions.

Les limites du système foncier traditionnel en mutation étaient à situer au niveau de la hiérarchisation de l'espace qui reste d'actualité alors que les structures, les motivations et les besoins qui l'ont engendré ont été modifiés. On ne saurait appliquer une réforme qui soit significative sur le terrain qu'en prenant en compte la dynamique des structures de production et les conséquences nées des stratégies d'adaptation en cours. Dans cette perspective, il faudrait proposer, dès les premières mesures, un projet de société qui soit en mesure d'être approprié par les paysans eux-mêmes. L'étape transitoire qui consiste à attribuer le pouvoir de contrôle et de gestion aux représentants locaux du pouvoir central ne va pas à l'encontre des pratiques habituelles des villages ; cette ébauche de décentralisation politique préfigure-t-elle la reconnaissance des droits des collectivités sur leurs finages traditionnels? En ce cas, une dynamique est possible et se place en continuité de celle qui existait auparavant par l'entremise des groupements pré-coopératifs villageois.

Deux éléments gênants apparaissent dans l'appréciation de la dynamique foncière, en tant que vecteur du changement : le paysan poursuit ses stratégies et "phagocyte", à l'occasion, les propositions ou les idées extérieures qui lui paraissent intéressantes ; la perspective d'une réforme à l'échelle nationale inquiète parce qu'elle est possible et on ne sait pas déjà quelles pourraient être les conséquences sur les organisations paysannes ni quelles seront, à long terme, les réactions de celles-ci, ici ou là. Une réforme timide en soi, qui se veut populaire par une propagande radiophonique et qui hésite à dévoiler son contenu à l'ensemble des citoyens de la ville et de la soixantaine de nationalités ethniques, cache pour ainsi dire ses limites et les effets bénéfiques auxquels on peut s'attendre. Sans préjuger du contenu ni de la manière dont elle sera appliquée, le point de vue du géographe alerté, par son réflexe synthétique et guidé par son souci des corrélations entre les phénomènes, s'oriente vers une conception qui part de la nécessité d'une réforme ; le cas échéant, il faudra que les textes élaborés au niveau national constituent un schéma directeur qui offre des alternatives et qui permette à chaque région, à

chaque nationalité ou ethnie, à chaque village, à chaque unité de production et à chaque individu d'élaborer sa propre dynamique en considération des contraintes des milieux physiques et culturels et des solidarités encore actives dans les campagnes burkinabè. L'unique chance d'une réforme réside dans la nécessité de préparer chacun à une transition (et non à une rupture) en lui offrant des possibilités de choix et d'appropriation des éléments d'innovation. Pourquoi?

Les collectivités locales, par l'intermédiaire des GV, ont déjà réussi à opérer une transition soit en récupérant les droits traditionnels liés à l'usage de la terre, soit en intégrant les structures anciennes à leur propre dynamique, soit en rassemblant divers pôles d'autorité au sein d'un même organe ou chaque villageois trouve son intérêt. Pourquoi ne pas leur faire confiance pour des décisions qui engagent leur destin? Les techniciens et les autres catégories de la bourgeoisie intellectuelle et/ou urbaine sont-ils prêts à aller à l'école du paysan, à reconnaître l'intelligence et les capacités d'adaptation de celui-ci? Si la réforme consiste à consolider la structure GV appropriée par les paysans, elle a des chances d'être opérationnelle et de stimuler une dynamique déjà active. En revanche, si son application doit conduire à un bouleversement ou entamer ces appuis qui font la communion des pouvoirs et des savoirs, il y a fort à craindre que le dynamisme paysan subisse des effets pervers ou soit une fois de plus victime de déboires comme par le passé.

Le débat sur une question incontournable dans la lecture d'une dynamique paysanne devrait être à la hauteur de la question elle-même ; notre propos s'en trouve bien en deçà car il n'exprime que des réserves. Comment en effet préjuger de quelque chose qui n'existe pas dans l'espace géographique? En attendant d'en avoir une connaissance réelle et approfondie qui autorise l'analyse, la suggestion d'appuyer la dynamique en cours dans les campagnes peut se faire par une règlementation judicieuse gérée par les utilisateurs du patrimoine foncier. Dans le bassin-versant oriental de la Bazèga, le GV a pu apparaître comme une force de changement ; ailleurs, c'est peut-être autre chose. Aussi préférons-nous la manipulation des données concrètes à la cogitation stérile et au fantasme des idéologies réductrices.

32. Les chances et les limites d'un changement technologique.

" Loin d'être stationnaires, les campagnes burkinabées (sic) constituent ... un tissu particulièrement vivant où une série de pouvoirs (juxtaposés, reliés, superposés) exercent leur action" (H. de FRANCE, 1987, p. 13). Pour les *Moose*, cette dynamique s'appuie sur des possibilités d'expansion autour de leur aire ethnique , en direction des régions peu peuplées du Sud-Ouest du pays et dans des bassins d'emploi étrangers, notamment en Côte-d'Ivoire. Rappelons que les migrations rurales, qu'elles soient d'ordre économique ou culturel, ont pour motivation principale de procurer des revenus qui soient à l'abri des incertitudes pluviométriques. Dans le même sens, elles soutiennent les efforts d'adaptation des ruraux, en l'occurrence la modernisation des équipements agricoles. Dans l'immédiat, il s'agit de rétablir un équilibre entre les besoins de consommation et les capacités de production au sein des UP. A court terme, les surplus commercialisés, outre le renouvellement du matériel, devraient répondre à une demande urbaine en croissance. Là se trouve un verrou digne d'intérêt au regard de la proportion de la population rurale (82%) et les habitudes alimentaires des citadins. La problématique de base apparaît être l'étroitesse d'un marché intérieur, les politiques de prix et l'ambiguïté de l'eau comme vecteurs possibles du changement en milieu rural.

D'un côté, on a une paysannerie désireuse d'accroître, dans un contexte pluviométrique difficile, ses productions pour couvrir ses besoins de subsistance et approvisionner un marché potentiel représenté par les populations urbaines ; de l'autre, on a une population urbaine dont les habitudes s'orientent vers des produits d'importation. Le goulet d'étranglement de la diffusion du progrès dans le monde rural, au-delà des difficultés d'équipement en matériel de culture attelée et de maîtrise des eaux, semble se situer au niveau de la marge de manoeuvre que l'environnement économique national autorise aux spéculations agricoles. Quelques exemples aideront à mieux cerner la question :

1- L'inflation différentielle qui frappe les produits agricoles et manufacturés se réalise au détriment des masses paysannes ; nous l'avons montré en ce qui concerne le matériel agricole, grâce à l'étude de K. ZERBO (1983).

2- Les spéculations en cultures de contre-saison s'adressent à priori à un marché extérieur (Europe, pays côtiers du Golfe du Bénin) pour le haricot vert, alors que l'autosuffisance alimentaire reste précaire à l'intérieur du pays. Ces spéculations permettent d'utiliser utilement sa saison morte pour l'agriculture pluviale pour réaliser des suppléments de ressources et ne gênent pas les productions principales destinées à la consommation. Mais qu'adviennent de mauvaises récoltes en agriculture sèche, on assiste à ce paradoxe de devoir exporter des produits alimentaires qu'aucune population locale n'a été préparée à consommer (parce que leur exportation rapporte des devises à l'Etat), pour importer des céréales ou recourir à la générosité internationale en vue de combler le déficit vivrier.

3- Les cultures maraîchères, lorsqu'elles sont destinées à la consommation intérieure (chou, tomate, oignon, etc), connaissent des difficultés d'écoulement en raison d'un marché vite saturé ; les prix s'alignent sur les variations des flux de légumes déversés sur les marchés urbains. Faute de moyens adéquats de régulation du marché (conditionnement et transformation), on assiste à une dépréciation des produits et de leur valeur marchande qui ne paie pas les peines du producteur. En 1986 par exemple, sur le marché de Ouagadougou, le chou était vendu 270 francs CFA l'unité, au début du mois d'août, 135 francs à la fin du mois d'août, 85 francs en septembre.

S. ILBOUDO (1981) a fait une étude détaillée sur les variations des cours des produits maraîchers à Koudougou et à Ouagadougou ; il a abouti à des résultats très intéressants sur les évolutions journalières, saisonnières et spatiales qui méritent une attention particulière. Pour les variations journalières par exemple, au même point de vente dans le marché de Ouagadougou, les clients du petit matin bénéficient d'un prix de vente anormalement bas pour des raisons culturelles ; à partir de 8 heures, le prix monte en raison d'une augmentation spontanée de la demande consécutive à celle de la fréquentation du marché. Ce prix est artificiel et correspond à l'intervention des marchands professionnels qui ont acheté en gros les stocks des producteurs et des relais, et qui élèvent les prix pour profiter de l'abondance de la clientèle à partir de cette heure. La marge bénéficiaire atteint et dépasse parfois 100% de la valeur obtenue du producteur ou du livreur. Un équilibre précaire entre l'offre et la demande intervient en fin de matinée et dès lors, on enregistre une baisse qui peut atteindre en fin d'après-midi 50%. Ces variations horaires sont imputables à une détérioration rapide des denrées suite aux manipulations par la clientèle et à l'exposition à la chaleur et au soleil. La stratégie du marchand consiste à compenser les pertes dues aux avaries et à la baisse du prix dans l'après-midi par les cours de la matinée.

La loi de l'offre et de la demande joue également sur l'année ; par exemple le kilogramme de tomate valait 770 francs au marché central de Ouagadougou en juillet 1981, 90 francs en septembre et en janvier et 85 francs en mars la même année. La pleine campagne (décembre à mars) connaît des méventes tandis que la saison pluvieuse rehausse les cours.

fig. 26 :

Variations saisonnières des prix de quelques légumes à Ouagadougou en 1981.
(francs CFA / kg)

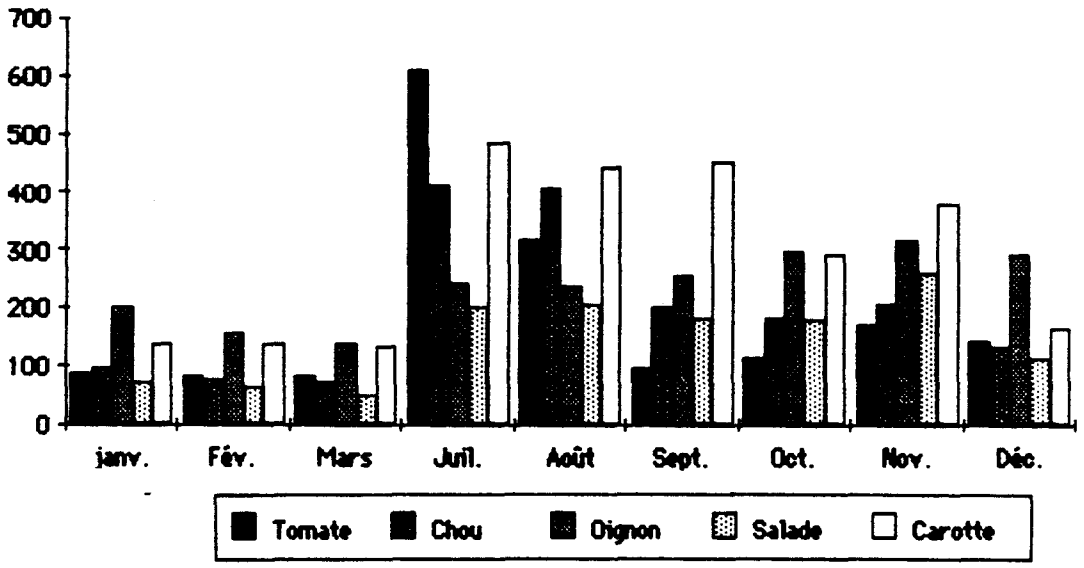

4- L'urbanisation porte en elle-même des modifications d'habitudes alimentaires ; les citadins consomment de plus en plus du riz, du pain de blé et de la bière de houblon à la place du mil, des galettes et beignets, de la bière fabriquée avec des céréales de terroir. Ainsi par exemple, en 1985, le Burkina a importé 23.000 tonnes de riz et 25.000 tonnes de blé. La même année, le périmètre rizicole de la vallée du Kou a produit 80.000 tonnes. La production nationale de riz ne couvre pas tous les besoins de consommation (encore faudrait-il pouvoir les mesurer!) et on comprend la nécessité de ces importations ; mais comment se fait-il que l'on n'arrive pas à écouler 6.000 tonnes de la production nationale à cause de ces importations? Une politique de prix semble être en cause ; lorsque la logique du système est de mettre des produits de base à des prix accessibles à des revenus urbains et non de rémunérer le producteur, on arrive à des situations aberrantes : à une demande intérieure supérieure à la production de la denrée, on recourt à des importations pour maintenir des bas prix et non pour compenser un déficit réel. De même, nous l'avons montré précédemment, à un accroissement des productions agricoles au plan national ne correspond pas une augmentation des revenus des producteurs, mais une baisse du pouvoir d'achat des ruraux potentiellement équivalente à 50% par rapport à l'année 1985.

Cette aberration n'est possible que parce que le client-citadin fixe lui-même son prix d'achat au producteur, sans la participation de celui-ci. Aucune sorte d'homologation entre les organismes d'Etat chargés de la collecte, de la distribution et de l'exportation des produits (OFNACER, CSPPA) et le paysan n'existe pour l'instant. Les élites urbaines donnent

l'impression de saper l'apparition d'une véritable force paysanne en jouant sur la prolétarisation des ruraux, notamment par la pratique de rapports économiques déséquilibrés avec les campagnes. Le paysan, classé parmi la petite bourgeoisie parce qu'il possède ses moyens de production et dispose d'une propriété sur la terre qu'il travaille (vision erronée), subit l'exploitation éhontée de ses camarades de classe petits-bourgeois de la ville, cela avec la complicité , la bénédiction ou le silence coupable des gouvernants. Que lui réservent demain ses camarades de lutte si la propriété du sol lui est retiré dans les faits, avec une application bancale de la réforme agraire et foncière en cours ?

Le dynamisme paysan comporte des limites : la faible rémunération de son travail décourage le producteur et le détourne, le cas échéant, vers des productions cotonnières, de meilleur rapport que les céréales ; mais ce comportement consacre la dépendance accrue des paysans dans la mesure où le partenaire attitré (la SOFITEX) appartient à une chaîne multinationale. Le changement passe-t-il par une prolétarisation des campagnes? N'est-ce pas ce qui explique la sous-utilisation des aménagements hydro-agricoles? D'après une étude du CIEH (1985), il existe 533 barrages au Burkina dont 33 sont aménagés à des fins agricoles. Ces aménagements permettent d'irriguer actuellement 4.000 hectares de terres, sur un potentiel de 20.000 ha irrigables, soit 1/5. Le pays importe 50.000 tonnes de céréales par an. Or, d'après la même étude, pour produire l'équivalent de ces importations, sur la base d'un rendement de 4 t/ha, il faudrait 5.000 ha de riz et 6.250 ha de blé, soit au total 11. 250 ha, soit encore 56,25% du potentiel irrigable.

On pourrait s'étonner, au vu de ces données, que des villages continuent de demander la construction de barrages ou se mobilisent pour en construire, de leur propre initiative comme à Zaamsé dans la région de Kombissiri en 1984 ; outre une mauvaise répartition des aménagements dans l'espace, des questions foncières limitent l'accès aux terres irrigables quand ce n'est pas l'Etat qui intervient avec ses méthodes d'encadrement. La faute, si on admet qu'elle existe, incomberait-elle aux systèmes traditionnels ou aux stratégies d'Etat? Pour des raisons de rentabilité économique ou financière, la mise en valeur des périmètres irrigués soumet l'exploitant à des conditions draconiennes qui le privent de toute initiative et de toute liberté dans les spéculations qui lui paraissent rentables. On pourrait évoquer les difficultés inhérentes à l'apprentissage de l'eau ; les exemples de Loumbila, de la COMAKO à Bam et de la ferme semencière autogérée de Bazèga montrent bien les capacités de maîtrise des paysans en matière de petite hydraulique. La fuite de la subordination, le besoin d'indépendance des producteurs n'expliquent-ils pas, en partie, la sous-utilisation des aménagements hydro-agricoles? Tant qu'une véritable politique ne garantira pas les prix par une régulation adéquate du marché des produits agricoles, les initiatives resteront cantonnées aux abords des villes ou s'appuyeront sur des structures efficaces de desserte parallèles, mais s'étoufferont dans les périmètres éloignés des centres de consommation.

Les capacités des paysans à s'organiser, à s'adapter et à reproduire des modèles étrangers ne font plus l'objet d'aucun doute. Le passage de techniques agricoles manuelles à des méthodes culturales fondées sur l'utilisation de l'énergie animale semble quasiment acquis, du moins dans le bassin-versant oriental du lac de Bazèga. Celui d'une agriculture pluviale à une agriculture hydraulique se trouve inhibé par des rapports déséquilibrés entre les villes et les campagnes, par des politiques de prix non incitatifs, par une mainmise des organismes d'Etat dans la gestion technique, foncière et commerciale des aménagements hydrauliques. Faute d'exploiter pleinement le créneau alimentaire de la demande urbaine, les ruraux constituent, dans le cadre des GV, des banques de céréales vite saturées ou essaient de développer des

activités artisanales pour créer et gérer une parcelle du marché, notamment au plan vestimentaire et décoratif ; ainsi les potiers de Pawamtoré ou la coopérative artisanale de Saponé pour les vans et chapeaux, en intégrant sur place plusieurs métiers traditionnels (vanneurs, tanneurs, cordonniers, teinturiers). La revalorisation des cultures nationales représente un espoir d'expansion de ce marché ancien qui végète, faute de politiques de soutien.

4. LA RECEPTIVITE DU MILIEU CULTUREL.

L'appréciation du milieu culturel peut se faire suivant trois axes déjà développés dans le procès de la dynamique du changement : des réponses culturelles, des réponses culturelles et économiques, et des réponses politiques.

41. Des réponses d'ordre culturel.

Si le *Moore* agonise depuis un siècle sans pour autant s'effacer, il faut envisager deux hypothèses :

- ou bien, l'attachement à des éléments d'une civilisation en décadence peut traduire la force de celle-ci, si les individus et les groupes y trouvent toujours des sources de communion qui reproduisent des pratiques devenues folkloriques car celles-ci se réalisent en l'absence des cadres fonctionnels et ne participent plus des mêmes équilibres entre la spiritualité et la vie matérielle.
- ou bien, le projet colonial, poursuivi par l'appareil d'Etat moderne après les indépendances, n'a pas été en mesure de proposer une autre "architecture de réponses" qui corresponde à des besoins ou à des aspirations profondes.

Les deux hypothèses se complètent si l'on se réfère au procès du changement par la colonisation. Contrairement aux apparences, nous savons que le *Moore* n'était pas une civilisation stationnaire, que l'on privilégie une lecture circulaire ou spiralaire du temps. L'essence du *Moore* a été de contrôler la dynamique interne et de donner un sens à tout emprunt d'élément étranger dans une éthique qui n'a que peu changé. Si le contact avec l'Occident avait été géré par les autochtones eux-mêmes, sans pression ni perturbation ni déstructuration des organes fonctionnels et de l'équilibre existentiel, il n'y a aucun doute que les *Moose* auraient opéré des tris et appliqué des retouches pour "phagocyter" toute innovation qui leur aurait paru intéressante.

Cette tendance à l'appropriation du progrès exogène a pu s'apprécier avec l'islam au XVIII° siècle et aux abords des lacs de Loumbila et de Bam au cours de ces dernières décennies. On retrouve des traces d'appropriation dans la profondeur historique avec l'adoption des plantes d'origine américaine (haricots, arachide, maïs) dont certaines ont introduit, probablement entre le XVI° et le XVII° siècles, des modifications dans les techniques agricoles, contrairement à l'observation de GOUROU (1982, p. 118). Ces comportements similaires qui se reproduisent avec deux siècles d'écart nous fournissent une piste intéressante à explorer. Entre l'infiltration de la religion musulmane et les réactions paysannes dans les décennies 1970-1980, le fait colonial semble avoir empêché toute expression libre des savoirs traditionnels. Aujourd'hui, les *Moose* ont conscience de l'érosion de leur civilisation traditionnelle ; ils demeurent pourtant conscients du capital qui reste en leurs mains. A

l'occasion, ils traduisent leurs aspirations sur un fonds culturel qui évoque le *Moore* : un souci d'équilibre et de contrôle de tous les actes de la vie qui engagent leur destin ; toute innovation qui apporte le changement doit s'ajouter à ce qui existe déjà, se laisser couler dans le moule ancien et être valorisée dans une dynamique interne, non engendrée de l'extérieur. Le caractère cumulatif du *Moore* reste encore présent dans la vie rurale ; aussi, tout le procès du changement s'en trouve marqué.

Ainsi, la seule contrainte (aléas pluviométriques, état d'anomie sociale, administration extérieure) entame les habitudes sans pouvoir les remettre vraiment en cause ; la clef de lecture du changement ne réside-t-elle pas dans la possibilité (ou non) pour l'innovation de se laisser "réinterpréter", "phagocyter", approprier par les groupes chez lesquels elle diffuse? Aussi, face à diverses propositions, les *Moose* offrent toujours la même réponse qui devient, au plan culturel, une condition minimale du changement : l'appropriation de tous les éléments d'innovation par soi-même. L'expérience de diffusion de la culture attelée, seule tentative qui soit aujourd'hui significative de changement après trois décennies de balbutiements, nous semble digne d'intérêt à cet égard : si la longue sécheresse a été évoquée pour justifier l'engouement récent pour la traction animale, il faut prendre en considération le fait que le milieu culturel a été préparé longtemps avant, que les modifications des accessoires avaient déjà eu lieu, que les artisans locaux savaient imiter et modifier les pièces principales, que la plupart des thèmes techniques avaient déjà été sélectionnés par les pionniers ; toutes ces informations étaient à la portée du milieu ambiant même si tout le monde ne pratiquait pas la culture attelée pour des raisons que nous avons traitées ailleurs. La sécheresse a été un ferment qui aura accéléré une dynamique en cours, à une étape où s'effectuait le processus d'appropriation.

Réflexe d'une culture soucieuse des rapports d'équilibre ou jalouse de son autonomie d'organisation? En tout état de cause, le résultat conduit à la même impasse : toute innovation qui est contrôlée, même en partie, de l'extérieur met le *Moaga* mal à l'aise parce qu'il ne se sent pas entièrement responsable et ne maîtrise pas l'équilibre auquel il est habitué.

En conclusion, la théorie "mendrassienne" du changement peut être réinterprétée ici ; les paysans ont toutefois choisi de désigner leurs notables eux-mêmes, à l'intérieur de la société locale. Ayant été, à plusieurs reprises, victimes des exactions fiscales du colonisateur et des nouvelles élites nationales "occidentalisées", la méfiance paysanne vis-à-vis de l'extérieur a donné lieu à une recomposition des rôles et des statuts sociaux, non plus autour des autorités traditionnelles qui ont joué de complicité avec l'administration coloniale, mais à partir d'une structure qu'ils n'ont pas inventée mais dont ils se sont appropriée pour se protéger et réaliser une solidarité active, adaptée au milieu et au nouvel environnement économique. Ainsi, la distance sociale entre les notables et les paysans aura-t-elle disparu, le médiateur pouvant être n'importe quel membre du GV qui, au cours de son séjour en ville ou en dehors du village, aura rapporté une information intéressante pour le groupe.

42. Des réponses d'ordre économique et technologique.

Le passage d'une économie d'autoconsommation à une économie de marché pose des difficultés d'appréhension au Moogo. L'éthique traditionnelle ayant toujours limité la production des ressources pour préserver les équilibres entre éléments matériels et spirituels de la vie, le fait colonial constitue une rupture. Les évolutions de mentalités qu'on attendait ne se sont pas opérées au rythme souhaité par le colonisateur ; il a fallu utiliser la contrainte fiscale et physique pour obtenir une augmentation des productions. L'impôt de capitation et les nouveaux besoins ont poussé les paysans à vendre de plus en plus une partie de leurs récoltes. Mais la logique traditionnelle reste pregnante dans l'économie rurale : on produit d'abord pour la subsistance de sa famille ; une fois ce minimum assuré, on peut monnayer une partie du revenu pour satisfaire d'autres besoins ; ceux-ci restent par ailleurs limités.

La réaction dans les cellules de production a été d'intégrer, à long terme, la contrainte fiscale dans le minimum de subsistance puisque, pour les *Moose*, l'impôt et les amendes relèvent d'une contrainte, "le montant du droit à la vie". L'augmentation de ce montant n'étant pas proportionnelle à la capacité de production des ressources, les hommes ont amplifié les mouvements traditionnels d'expansion autour de l'aire ethnique et dans des "aires de survie" pour se procurer les moyens nécessaires ; ainsi la fuite massive des jeunes en direction de la Gold-Coast. D'un autre côté, la conscription au travail forcé fait découvrir aux *Moose* d'autres aires de survie qui, après l'abolition du travail prestataire gratuit en 1946, sont devenues de nouveaux bassins d'emplois pour les hommes du plateau. La localisation de ces bassins d'emplois est le résultat d'une politique coloniale qui a créé une division du travail dans l'espace, en installant et en développant dans certains secteurs des activités industrielles dont la viabilité exige un transfert massif de main d'oeuvre d'autres régions de l'Afrique Occidentale Française (AOF), notamment le Moogo, un pays riche que par sa forte démographie.

C'est pourquoi nous reprenons à notre compte l'expression de G. BALANDIER (1963) selon laquelle le système colonial est "un système inachevé" pour l'appliquer au cas précis où l'aménagement du territoire, dans cette partie de l'empire colonial français, n'a pas créé ou drainé les ressources vers les hommes, mais a opéré en sens inverse ; si bien que le seul maintien de l'impôt de capitation à des taux élevés par rapport aux ressources des hommes a suffi pour déclencher des flux migratoires importants qui n'ont cessé de croître, même après les indépendances. La révision de ces taux par les nouveaux dirigeants n'a pu freiner le mouvement dans la mesure où les équilibres traditionnels n'ont pu se maintenir. Il en découle deux constats :

1- Le *baongo*, cérémonie initiatique qui consacrait l'entrée du jeune homme ou de la jeune fille dans le monde des adultes où il peut désormais participer aux palabres et occuper des responsabilités, n'a pu se maintenir ; aussi la migration, avec les risques et les épreuves de l'inconnu qu'elle comporte, a-t-elle été intégrée aux pratiques, pour compenser la disparition des épreuves initiatiques. En celà, il y a une dimension culturelle qui se greffe aux motivations économiques, du moins dans l'esprit des jeunes. Nombreux ont été les dépendants à qui leurs CUP ont offert des bicyclettes et des récepteurs radio pour les retenir au village et qui sont néanmoins partis dans les plantations ivoiriennes pour ne rapporter qu'une couverture. L'échec économique de leur aventure se trouve compensé par l'expérience qu'ils ont vécu en dehors du village.

2- L'acquisition d'une bicyclette, qui semble avoir nourri depuis des décennies les motivations migratoires, a représenté au départ un signe de prestige social. Ici, les mobilités spatiale, économique et sociale de l'individu semblent se confondre ; une donnée qui n'a pas suffisamment été prise en considération dans l'analyse du phénomène migratoire, c'est cet engouement pour un moyen de locomotion. J.-Y. MARCHAL (1983) mentionne la préférence de la bicyclette ou de la mobylette à des équipements agricoles. L'acquisition d'un moyen de locomotion entre dans la logique des communications traditionnelles d'un pays qui a toujours joué un rôle de transit et de colportage dans les échanges entre les régions sahéliennes et forestières. Le vélo devait donc remplacer les animaux de bât (l'âne) et de selle (le cheval). Mais désormais, la réorganisation de la carte commerciale selon des intérêts européens n'a pas permis le maintien de ces échanges Nord-Sud dans la sous-région ouest-africaine.

Dans les deux cas, il est bien difficile d'isoler les comportements économiques dans un espace désormais extroverti et profondément désintégré de l'intérieur, et le fonds culturel auquel les hommes semblent désespérement s'accrocher. Ce qui a fait écrire par Y. MOYENGA (1983, p. 25) que :

> "la société se trouve ainsi minée entre un processus historique inachevé et demeure activement coincée entre un passé qui n'en finit pas d'agoniser et un futur auquel l'on refuse le droit de naître".

Les réponses d'ordre économique qui ont consisté soit à introduire des cultures de rapport dans le système de production, soit à accroître les productions vivrières pour dégager des surplus commercialisables, soit encore à redéfinir l'unité de production, soit enfin à s'appuyer sur des expédients extra-agricoles dont l'artisanat, le salariat et les migrations, n'ont apporté de solution réelle aux préoccupations des ruraux, quoique l'on puisse les expliquer de diverses manières et leur donner des significations socio-culturelles ou historiques. Aucune n'a réussi à s'imposer, dans l'espace et dans la durée, et à organiser les autres autour d'un axe d'équilibre dynamique. Il s'agit de pis-aller parce que l'environnement socio-économique et politique au niveau national et international contribue à rendre les réponses inopérantes.

Les réponses d'ordre technologique, si l'on peut les isoler de celles qui sont économiques, restent étroitement liées à celles-ci. Nous avons mentionné dans nos analyses précédentes quelques traits d'adaptation sur l'expérience de la culture attelée : sélection des thèmes techniques, modification de certains accessoires, reproduction des pièces avec ou sans modification, à la demande, par les artisans ruraux ; un autre pan du processus s'observe au niveau des comportements sur l'espace : augmentation des superficies de cultures intensives, intégration plus accrue de l'arbre et de certains graminées annuelles (du genre Andropogon) au champ, utilisation plus rationnelle du bois de chauffe, etc. Ces modifications viennent en partie des efforts des services agricoles et de protection de l'environnement ; mais pour une grande part, il s'agit de pratiques spontanées ou d'application ancienne qui ont été réhabilitées et vulgarisées après la péjoration climatique de 1968-1973. L'évaluation du capital technologique renseigne sur l'efficience de certains procédés.

Il nous faut distinguer deux thèmes dans le procès du changement pour mieux cerner la question : la dynamique des techniques agraires en agriculture pluviale d'une part, et d'autre part, le passage à une agriculture hydraulique. Le premier point a été développé largement ; le second, en revanche, mérite quelques réflexions : la nécessité ou non d'une agriculture

hydraulique pour le Moogo, maintenant et dans sa tradition. Une approche spécifique au Moogo aurait peu de signification puisque cet espace n'a jamais vécu en vase clos et a pu s'inspirer des expériences ou des structures d'autres Etats qui ont existé et eu des rapports avec lui dans son histoire. Nous nous appuyons sur les pistes suggérées par J. GALLAIS (1986, pp. 121-123) pour tenter de comprendre notre propre espace culturel. Cet auteur, à propos des Etats soudano-sahéliens ou sahélo-sahariens, explique à sa manière pourquoi une forte nécessité d'agriculture hydraulique n'a pas engendré de préoccupations significatives, alors que c'est précisément là où des Etats centralisés ont existé dans la profondeur historique. Dans des conditions de "milieu naturel" qui suggéraient la nécessité de techniques hydrauliques, celles-ci n'ont pas été développées. GALLAIS explore trois pistes qui nous paraissent intéressantes :

1- Certains de ces Etats étaient fragiles du point de vue des exigences considérables que représente une agriculture hydraulique : techniques et systèmes d'encadrement, domination ou contrôle d'un grand bassin alluvial ou l'accord de plusieurs Etats pour la mise en valeur coordonnée d'un bassin fluvial. D'un autre point de vue, "l'aménagement hydraulique (...) est une oeuvre de longue haleine, qui, en Asie, a exigé une continuité dynastique sans vacance d'Etat" (p. 122). Cette première piste aboutit au constat que les Etats qui ont existé à la période correspondant au Moyen Age européen n'ont eu ni la durée, ni l'étendue nécessaire pour dominer et contrôler des fleuves relativement importants comme le Sénégal ou le Niger.

2- La seconde piste se rapporte à une particularité de l'Etat centralisé, qui avait "un ressort étranger aux préoccupations hydrauliques" : la domination commerciale, la valorisation des produits primaires par l'artisanat comme support économique de l'Etat.

Le Moogo se retrouve en partie dans cette situation, si l'on se réfère à sa position stratégique dans les flux commerciaux entre le Sahel et la forêt. Bien que l'Etat aît eu la durée et l'étendue nécessaire à l'apparition d'une agriculture hydraulique, il tirait une rente de situation par le contrôle des routes commerciales et la participation de ses hommes au colportage ; en outre, le bassin de la Volta, bien que relativement peu étendu et contrôlé par les Etats *moose* , ne semble pas avoir représenté un intérêt dans le sens d'un quelconque aménagement hydraulique car la nécessité de dégager des surplus maigres pour l'entretien de la bureaucratie était satisfaite par un procédé plus simple. Pourtant, au plan de l'organisation sociale et de la capacité de mobilisation des hommes, la structure étatique avait atteint un niveau qui lui aurait permis de grandes entreprises en la matière. Dans l'éventualité qu'on ne saurait mobiliser des "hommes libres" (*Talse*) et des guerriers pour des travaux d'une telle envergure, on aurait pu recourir à une main d'oeuvre servile recrutée chez les peuplades voisines ; les *Moose* ont choisi de vendre leurs esclaves aux royaumes Bambara qui en avaient besoin, en échange du sel. Cette optique privilégie une vision économique de l'espace ; l'équilibre existentiel du *Moore* a eu recours à une autre interprétation du même espace, qui est économique elle aussi, mais qui convenait peut-être mieux au souci d'équilibre.

L'auteur explique que "la crise sahélienne, qui n'est pas récente, qui date du XVIIIe ou XIXe siècle, c'est la perte, le déclin d'une certaine rente de situation géographique, du fait d'un redéploiement des systèmes de relations à travers l'Afrique" (p.122). Nos développements antérieurs rejoignent, sur ce point, son constat ; les *Moose*, jadis colporteurs en saison sèche, ont dû rompre avec les circuits d'échanges traditionnels pour s'orienter vers d'autres espaces plus "hospitaliers", façonnés et entretenus comme tels par le colonisateur. La référence sahélienne de GALLAIS n'affaiblit pas la pertinence de ses travaux que nous reportons sur un espace *moaaga* plutôt soudanien, en raison des rapports commerciaux séculaires que le Moogo a

entretenus avec les populations sahéliennes et forestières. L'appréhension des réponses économiques des *Moose* passe donc par une connaissance approfondie de ces zones que G. REMY (1977) a dénommé comme des "aires de survie" dans l'économie précoloniale des Etats *moose*.

3- Dans la troisième piste enfin, l'auteur évoque la nécessité de solutions simples. Pour lui, les tentatives de développement ne butent pas sur un seul obstacle ni sur un élément du système, "mais sur l'ensemble du système géographique qui est organisé au Sahel, c'est-à-dire, la répartition des hommes, les techniques, les relations sociales, le système agraire" (p. 123). Il y aurait, pour ces populations, un legs historique qui constitue un verrou pour l'existence d'un aménagement hydraulique à grande échelle. L'exemple concret de l'adoption préférentielle de la charrette, par rapport à l'attelage pour le labour, apparaît comme un argument de poids pour défendre sa thèse. Pour lui, en effet, "avec la charrette, on se situe dans le système de transport, dans le système de relations, et non de production primaire, que l'histoire a légué aux pays soudano-sahéliens et dont elle marque les valeurs et l'organisation sociale".

Cette vision des choses est à la fois réelle et contestable, même si on évacue la question d'échelle de l'analyse. Il est vrai que l'on compte plus de bicyclettes dans les villages *moose* que de houes à traction animale ; il est aussi vrai que la culture attelée a mis du temps à s'imposer comme une réponse valable ou appropriée à la péjoration climatique. Cependant, la charrette n'a pas encore envahi nos campagnes au point d'entériner la conclusion de GALLAIS. Mais il faudrait se méfier de plaquer telle quelle l'analyse de l'auteur sur le Moogo ; son terrain d'application, c'est d'abord le Sahel, même s'il fait référence aux populations soudano-sahéliennes. Chez les pasteurs en effet, nul doute que la charrette a une fonction utilitaire irremplaçable tandis que leurs petits lopins de cultures, entretenus par les femmes, ne demandent pas l'intervention d'un attelage de labour sur des sols par ailleurs sableux et fragiles pour la plupart.

L'intérêt de cette analyse, c'est que la bicyclette chez les agro-pasteurs *Moose* équivaut ou correspond à la charrette chez les éleveurs. Dans cette perspective, la troisième piste de GALLAIS se révèle aussi pertinente pour le Moogo, pour peu qu'on l'adapte au contexte historique, aux techniques d'encadrement et aux systèmes de production. Cette vision s'applique à l'espace socio-culturel *moaaga* en un temps donné qui est celui d'une transition, d'une recherche de solutions de rechange ou de compensation ou encore de palliatif.

Les réactions d'ordre économique et technologique sont ponctuées d'hésitations, de tentatives avortées ou de faux départs, toutes choses qui traduisent un état de crise feutrée ou ressentie comme telle ; cette situation comporte de multiples contraintes, génératrices de stratégies orientées dans toutes directions. La longue perspective révèle cependant quelques choix importants :

- la recherche d'expédients extra-agricoles pour l'équipement de l'agriculture (migrations, salariat) ;
- l'adaptation des productions artisanales pour tirer partie d'un marché, qui n'est plus ni le Sahel ni la forêt, mais identifié à la ville ;
- l'attachement à une économie d'autoconsommation de laquelle on essaie de dégager des surplus commercialisables en vue de se procurer des produits industriels de première nécessité (vélo, houe, ustensiles de cuisine, tôle ondulée pour les toitures des maisons, etc.) ;
- une adaptation des métiers artisanaux à la dynamique des techniques agricoles pour répondre à une forte demande rurale, qui tient compte des revenus paysans et qui tente de rétablir les anciens rapports entre les professions artisanales et les agriculteurs.

Ces stratégies ne s'identifient à des réponses à la péjoration climatique et au poids des prélèvements de ressources par la société englobante, que si l'on se réfère au procès du changement, avec les tâtonnements de départ et l'obligation de choix intervenue à l'occasion de l'aggravation de la sécheresse. Ces choix, bien que considérés comme des acquis, pourraient être appelés à se modifier encore sous l'effet de la pression démographique et de la "sahélisation" progressive de la zone soudanienne, si toutefois les tendances climatiques actuelles se maintenaient. C'est à partir de ce moment-là peut-être que l'on percevra les initiatives paysannes spontanées, autour des lacs de barrage de Loumbila et de Bam, comme une aspiration profonde d'intégrer le bas-fonds au terroir villageois, partout où le réseau hydrographique et les possibilités de marché le permettront. Ce serait également la confirmation d'une contrainte longtemps restée à l'état diffus, parce que des fluctuations interannuelles de la pluviosité auraient voilé une tendance à l'aggravation du phénomène "sécheresse" et retardé la prise de conscience d'une situation inquiétante qui se manifeste par des pointes dramatiques et des phases de pseudo-normalisation porteuses d'espoirs. Cette possibilité d'espérer, que permet le climat, apparaît à nos yeux un piège pour les populations de la zone soudanienne et les autorités politiques ; les paysans espèrent, les autorités spéculent, les bailleurs de fonds concentrent leurs efforts sur la partie sahélienne et feignent d'ignorer le mal latent qui frappe la partie méridionale.

43. Des réponses d'ordre politique.

La réorganisation des systèmes étatiques traditionnels en vue d'instaurer un système centralisé a échoué. Les références lointaines du pouvoir et les démarches descendantes des dirigeants ne semblent pas avoir eu d'effets bénéfiques et ne correspondaient en rien aux habitudes et aux modes d'organisation et d'exercice des pouvoirs dans le *Moore*.

L'état d'anomie sociale, avec ses différentes sources de communion et d'inspiration ainsi que les clivages sociaux dont elles sont porteuses, auraient pu aboutir à une destruction totale du *Moore*. Sous l'angle culturel, nous admettons qu'il y a eu un traumatisme, à partir de l'instant où les équilibres traditionnels ont été détruits et que les éléments culturels sont devenus dysfonctionnels dans le nouveau contexte plaqué par l'Occident. Dans la pratique cependant, les actes de la vie restent marqués par un fonds culturel hérité du souci d'équilibre existentiel. Ainsi, l'apparition de plusieurs pôles de pouvoirs dans les villages ont entraîné de nouveaux clivages sociaux qui se sont superposés, juxtaposés ou reliés aux anciennes différenciations sociales. Les exemples détaillés sur les cas de Mosgo, Timboué et Lilbouré montrent la diversité des situations locales et le danger de généralisation ou d'extrapolation.

Une seule donnée semble partout avoir échappé à ces clivages : la solidarité. Elle doit et continue de s'exprimer à l'occasion de tout acte de la vie du groupe et des individus, selon des réseaux de parenté et d'alliances qui dépassent les espaces villageois mais qui ont plus de signification dans le village que partout ailleurs : le procès de la production agricole, les fêtes rituelles, les funérailles, les naissances, les baptêmes, les mariages, etc. Contrairement aux politiques des religions étrangères au début du siècle, on assiste dans la plupart des villages à une recomposition des réseaux de sociabilité qui mobilisent les individus au-delà des frontières religieuses artificielles ; Noël, Pâques, Ramadam, Tabaski, rites coutumiers sont autant d'occasions de réjouissances collectives dans les villages. Un réflexe d'intégration culturelle

(rappellons-nous de l'islam au XVIIe siècle) a développé un courant de tolérance qui fait qu'en réalité il y a un brassage d'opinions et de pensées d'origines diverses ; si bien que chaque religion gagne la contrepartie de ce qu'elle perd au contact des autres. Ce brassage n'a pas abouti pour l'instant, et il n'y a peut-être pas de chances d'espérer, à créer une religion de synthèse qui fera le ciment des rapports sociaux. Aussi, aucun pôle religieux n'est à mesure de mobiliser et d'organiser les hommes dans un état d'équilibre dynamique qui évoquerait le *Moore*.

Ainsi, c'est de l'extérieur qu'une formule a été appropriée pour servir de tampon réel qui mettrait en arrière-plan les différences religieuses et pour rassembler les hommes autour de projets et d'activités productives et bénéfiques à tous les villageois (champ collectif, banque de céréales, moulin villageois, plantation villageoise, construction d'écoles, de dispensaires et de maternités, édification de bourrelets anti-érosifs, etc.) : c'est le groupement villageois (GV) ; il n'a rien de commun avec le GV officiel qui comporte un statut approuvé par les autorités politiques, les services techniques et les organismes financiers, avec la liste des membres et le versement d'un capital auprès d'une banque de "développement". Il représente sur le terrain l'ensemble des hommes, des femmes et des enfants d'un village, sans considération de cotisation ou de niveau d'équipement. Voilà comment le village renvoie à la société englobante sa propre conception du GV. Cette structure, active, officieuse mais significative au plan politique, représente une réponse salvatrice qui transcende les clivages apparents pour développer la solidarité, en mobilisant de façon verticale et horizontale les différentes catégories sociales.

Nous avons déjà développé les pouvoirs de cette institution rurale, appropriation par les groupes d'une proposition exogène qui a servi de support pour créer la structure que les villageois attendaient ou auraient choisi le cas échant. De façon concrète, les activités et les domaines d'intervention des GV, en conciliant plusieurs motivations et voeux des groupes, évoquent les tâches d'un conseil municipal, même si dans sa définition, le GV est un instrument de coopération.

On assiste de plus en plus à des fédérations de GV au sein d'institutions de coopération internationale en relation avec des ONG étrangères : UCODEP, ADRK, PPI, etc. Ces regroupements, si toutefois elles se poursuivent et se consolident, sont porteurs d'une force paysanne qui pèsera de plus en plus dans les rapports villes-campagnes et en matière de politiques de développement rural : homologation des prix des produits agricoles, subvention des intrants, contrôle des réseaux de distribution et de commercialisation par exemple. A ce titre, ce n'est peut-être pas les prémisses d'un syndicat paysan, mais l'éventualité n'est pas à exclure.

5. EVALUATION CRITIQUE.

La théorie de l'eau nous semble bien prématurée parce qu'aucun espace d'application fondé sur des structures autonomes n'existe. Partout où des aménagements hydrauliques ont été réalisés, ils ont été plus le fait d'initiatives exogènes que spontanées. C'est à ce niveau de lecture du changement par l'eau que vient s'articuler la théorie du changement global ; plus précisément, le passage d'une agriculture manuelle dominée par l'autoconsommation à une agriculture fondée sur l'utilisation de l'énergie animale et une plus grande intervention sur le marché national et international, avec toutefois transfert d'un capital technologique hérité des savoirs traditionnels et intégration de nouvelles méthodes culturales empruntées à la société englobante.

Cette théorie du changement comporte l'avantage de recouper plusieurs thèmes à la fois et d'explorer des pistes aussi variées que possibles : l'histoire et la civilisation, le fonctionnement de la société, l'organisation politique, les stratégies sur l'espace, les possibilités du milieu physique, etc. Là se trouve également sa faiblesse car on se situe sur un terrain interdisciplinaire qui appelle le concours de spécialistes (historiens, ethnologues, sociologues, agronomes, politistes, etc.). Aussi le champ d'investigation dépasse-t-il les compétences d'un apprenti-chercheur en géographie et aménagement. On pourrait reprocher à l'étude de toucher à tout sans approfondir. L'apport du géographe ici, c'est son réflexe synthétique et son souci de rechercher les corrélations entre des phénomènes apparemment ou généralement traités de façon isolée les uns des autres.

A quels résultats cette démarche a-t-elle permis d'aboutir? En appliquant une théorie du changement inspirée de la théorie de l'eau de J. BETHEMONT (1972 / 1982), on est parvenu à donner des significations à des comportements et à des paysages, et de tirer les leçons d'un siècle de "manipulations" ourdies de l'extérieur et plaquées à des sociétés qui n'en ressentaient pas la nécessité.

51. Les réalités et la complexité d'une contrainte.

Le changement n'est possible et envisageable que s'il y a une nécessité forte ; celle-ci peut provenir d'une aggravation des conditions climatiques ou d'une destructuration des systèmes sociaux et agraires. Elle a au Moogo une double origine : une instabilité structurelle des équilibres traditionnels et la dégradation d'un rapport écologique. Tant que la situation de crise n'avait pas atteint un seuil dramatique, perceptible par les acteurs du milieu eux-mêmes, les initiatives étaient restées timides et peu significatives. De même, tant que la péjoration climatique ne s'était exprimée que sous la formes d'occurrences conjoncturelles, variables et de courtes durées, les initiatives qu'elle engendrait n'étaient pas valorisées après sa manifestation. C'est finalement la longue sécheresse de 1968 à 1973 qui, par son intensité, aura porté un coup décisif sur les mécanismes traditionnels de régulation des ressources. Mais le changement, illustré dans notre analyse par l'engouement récent pour la culture attelée, n'a pu se réaliser en l'absence de vecteurs.

52. Les vecteurs du changement.

La modernisation des techniques et du matériel agricoles s'appuie sur la possibilité d'acquisition d'équipements, une longue tradition agraire au capital technologique encore performant et adapté au milieu pour certains thèmes, un souci de rééquilibrage des besoins et des ressources, etc. Le pragmatisme paysan, perçu et interprété par les techniciens comme un refus, est fondé sur une longue tradition d'expériences et de connaissances de leur environnement physique ; ce que les études techniques oublient bien souvent de prendre en compte ou d'apprécier à la juste valeur.

S1. Les migrations saisonnières, de longue durée, nationales ou internationales, de motivation économique ou culturelle, fournissent pour l'instant des moyens d'équipement à l'agriculture traditionnelle sèche en cours de mutation.

S2. Le *Moore*, civilisation du millet, a des chances de développer et de valoriser une gestion rationnelle de l'eau en agriculture pluviale, en combinant les connaissances traditionnelles et les acquisitions récentes empruntées à la société englobante. L'application à grande échelle de bourrelets anti-érosifs représente un espoir, à condition que les sites soient correctement entretenus et valorisés par la plantation de haies comportant des essences graminéennes et ligneuses comme les andropogonées et les légumineuses et fourragers de types *Prosopis juliflora* , *Acacia nilotica*, *Leucaena leucocephala*, *Bauhinia rufescens*, etc. Cette formule représente une réponse intermédiaire, non un pis-aller, qui correspond à un fonds culturel et qui semble convenir aux paysans de Bazèga pour qui elle constitue une amélioration de méthodes de terroir.

S3. L'agriculture hydraulique aurait également des chances de se développer si toutefois l'indigence du réseau hydrographique ne constituait pas une limite à la mise en valeur des vallées. Ses chances dépendront de la capacité de l'agriculture pluviale à pourvoir aux besoins vivriers ; l'attachement des paysans à un système d'autoconsommation relève de routines sécurisantes mais fait des cultures irriguées une source secondaire de revenus. Cette attitude se justifie par ailleurs par la nature des spéculations autorisées ou possibles dans les périmètres irrigués, spéculations orientées vers des marchés urbains et étrangers où les cours des produits ne sont pas rémunérateurs pour le producteur. Les chances d'une agriculture hydraulique qui viendrait en appui de l'agriculture pluviale demanderaient un élargissement de la gamme des productions maraîchères pour que les légumes ou certaines céréales (riz, maïs) puissent compenser directement les déficits vivriers éventuellement, sans obligation de transactions commerciales qui se réalisent toujours aux dépens du paysan.

Ces pistes ne seront réellement exploitées que si les aménagements hydrauliques sont gérés et contrôlés par les organisations paysannes locales. Des groupements villageois, isolément ou en fédération, ont fourni les preuves que les paysans sont capables de s'autopromouvoir, avec un dynamisme étonnant, pour peu qu'on leur reconnaisse des pouvoirs dans des décisions qui engagent leur subsistance et leur destin.

S4. La modification des habitudes alimentaires dans les campagnes constitue un vecteur de taille dans la dynamique des changements ; l'introduction de plus en plus généralisée de légumes (tomates, oignons, ails, choux, aubergines, etc.) dans la confection des sauces au gré des saisons se développe en milieu rural ; aussi les jardins de case, faute de se développer de façon rentable pour l'économie nationale comme dans les terroirs de Dagouma, de Toécé ou de

Sabraogo, risquent de se déplacer sur des parcelles irriguées en saison sèche si toutefois la présence de bas-fonds permet la construction et la valorisation de retenues d'eau comme autour du barrage de Pédéga au sud de Kombissiri. La grande mobilité des jeunes est porteuse de germes de modifications des régimes alimentaires qui s'enrichissent d'apports de produits nouveaux, sans que les condiments de base (gombo, kalgo, graisses végétales) ne soient abandonnés ; des possibilités de spéculations rentables donneraient à cette mobilité encore plus de poids dans les changements par la facilité de contact et d'échanges.

La seule pesanteur à une intégration définitive de certaines espèces étrangères semble être le rite aux ancêtres ; la diffusion des variétés de sorgho à cycle végétatif court dénommées *Wadki* et *Karasâorgo* s'est heurtée à l'impossibilité d'en faire de la bière pour les offrandes coutumières. Cet exemple de résistance doit être ramené à un fait de génération ; l'intégration partielle de la plante comme culture d'appoint au système agricole pourrait finir par s'imposer sous la nécessité ou par habitude. En ce cas, comme nous l'avons souligné, le dispositif autorégulateur pourrait se dénouer par ses maillons les plus proches de l'ensemble "En-haut" au moment du passage d'un patriarche de l'ici-bas à l'au-delà. Une seule réaction, si elle a un effet bénéfique pour un groupe, peut faire tache d'huile à la demande des autres. Cette dynamique est d'autant probable qu'il ne s'agit plus de manipuler des éléments inconnus qui suscitent l'inquiétude et l'hésitation, mais d'entériner une situation de fait pour être en conformité avec les équilibres matériels et spirituels. Les vecteurs internes sont les jeunes qui sont de moins en moins attachés à leurs traditions et les adeptes des religions étrangères de plus en plus nombreux dans nos campagnes ; ceux-là, et surtout ceux-ci, ont un rôle d'innovateur à jouer en raison des contraintes psycho-sociologiques qui pèsent moins sur eux que sur les adeptes des religions traditionnelles.

S5. Le changement comporte néanmoins des limites du point de vue des relations entre les sociétés paysannes et la société englobante : l'absence d'une politique réelle des prix des produits agricoles qui permettraient une régulation des cours et des revenus ruraux ; les tentative de mainmise des bourgeoisies urbaines sur les périmètres irrigués en raison de leur plus grande facilité d'accès au crédit ; les orientations économiques de ces aménagements qui ne tiennent pas souvent compte des aspirations paysannes et qui voudraient appliquer des programmes d'aliénation et de prolétarisation des ruraux. Enfin, la valorisation de l'intelligence et des initiatives rurales passe par l'édification d'un pouvoir paysan ; or, la clef du pouvoir réside dans l'instruction. Peut-on compter sur des fonctionnaires imbus de leurs savoirs d'Occident pour se mettre à l'écoute du monde rural et soutenir ses revendications, notamment en généralisant la scolarisation des enfants et la formation des adultes? Le savoir livresque n'entraîne de division de classes et l'apparition d'inégalités entre les lettrés citadins et les analphabètes ruraux que parce qu'il est élitiste et procure des emplois dans d'autres secteurs que le primaire qui occupe cependant plus de 80% de la population nationale. Une scolarisation générale détruirait le mythe de l'intellectuel et réhabiliterait les paysans et leur profession. Or, il y a dix ans encore, "l'école primaire rurale ne touchait qu'une petite fraction de la population d'âge scolarisable des campagnes, entre 1 et 8%, contre 75% dans la capitale, soit une moyenne officielle de 11%. Mais 60% des enfants quittaient l'école avant la fin du primaire, surtout dans les campagnes" (R. DUMONT, 1978, p. 88).

Conclusions :

Le changement ne prend de signification réelle que si le milieu culturel est potentiellement réceptif. Cette réceptivité concerne aussi bien les mentalités que les dispositions des structures de production à s'adapter aux innovations. L'atomisation des cellules de production bouleverse la hiérarchisation de l'espace et les stratégies qui en étaient liées, ainsi que les processus de décision en matière économique. En revanche, elle allège les mécanismes de prise de décision et, par la même occasion, accélère les possibilités du changement. Il est étonnant d'observer que cette décentralisation de la décision économique, loin d'avoir introduit ou exacerbé les clivages relatifs aux anciens rapports de production, a créé un besoin accru de solidarité exprimé à travers le dynamisme du groupement villageois. Ces mutations des structures de production et de leur rapport à l'espace ont augmenté les chances d'appropriation, d'expérimentation et d'inspiration de valeurs et de techniques exogènes de plus en plus nombreuses en raison d'une plus grande communication entre le monde rural et la ville ou les pays étrangers.

Les structures sociales traditionnelles sont progressivement remplacées, dans leurs domaines d'intervention, par le GV où aucune considération d'ordre hiérarchique n'intervient que dans le cadre de l'organisation fonctionnelle et où chaque membre se sent beaucoup plus proche du centre de décision, au même titre que les autres ; ce qui responsabilise et donne plus de crédit à l'exécution des décisions prises par voie consultative. Ces mécanismes ne sont pas foncièrement différents de ceux du *Moore* ; ce sont les critères de hiérarchisation qui ont changé ; le conseil se trouve également élargi à tous les chefs d'unités de production et à des dépendants qui en sont intéressés. L'assemblée joue un rôle de légitimation de l'autorité comme dans le cas de la palabre traditionnelle.

Les conditions climatiques semblent avoir atteint un degré de péjoration tel que les paysans ont pris conscience de la précarité de l'agriculture pluviale et des limites de productivité de certaines pratiques agricoles. Le milieu culturel, après un siècle de balbutiements dus à la méfiance et à la peur du risque, présente actuellement de nombreux atouts et exprime sa réceptivité potentielle à travers diverses entreprises individuelles et collectives. Le goulet d'étranglement se situe donc au niveau des vecteurs : le coût du progrès et de l'appropriation de celui-ci. Les unités de production qui ne sont pas encore équipées en matériel de traction animale sont à la recherche des moyens financiers qui leur permettraient de se soulager et de surmonter en partie les aléas de la pluviosité ; mais les possibilités restent la migration des jeunes, la part marginale des productions artisanales sur les marchés ruraux et urbains, les cultures de contre-saison le cas échéant, la voie étroite de la recherche d'un revenu monétaire dans un marché national contrôlé par l'Etat, les commerçants et les bourgeoisies urbaines. A la faveur de certaines années de bonnes récoltes ou d'une dotation alimentaire de l'aide internationale, les prix d'achat au producteur baissent, au gré de l'acheteur, quand ce n'est pas l'appareil d'Etat qui intervient pour racheter les céréales à vil prix aux fins de nourrir des populations urbaines déjà favorisées à plusieurs égards par rapport au paysannat. Tout ce pillage des campagnes n'est possible que parce qu'aucune politique n'a véritablement envisagé de sortir les ruraux de leur analphabétisme et de leur permettre d'appréhender tant soit peu le monde extérieur, de comprendre au moins les mécanismes du marché qui les paupérisent chaque année davantage, de constituer au besoin une force de résistance qui parlerait d'une même voix et qui révèlerait son poids dans les choix politiques et économiques ; comment comprendre que 82% de la population soient victimes de la complicité et de l'exploitation d'une minorité insatiable à ce point? Si le blocage des prix des

denrées agricoles permet à l'Etat de prélever sa "dîme" pour payer ses fonctionnaires et maintenir les salaires à des taux dérisoires, il faut admettre que c'est la sueur des paysans qui sert de monnaie d'échange dans les relations entre pouvoir et syndicats, ouvriers et patronnat, Etat et sociétés multinationales.

Ainsi, la théorie du changement révèle l'existence de deux conditions : une contrainte exprimée à travers la péjoration climatique et la baisse des revenus ruraux, un milieu culturel très favorable, en raison de l'état d'anomie sociale et des influences de la société englobante. Cette réceptivité du milieu culturel se manifeste dans les capacités d'innovation, d'adaptation et de reproduction des sociétés rurales en matière de formules technologiques. Malheureusement, aucun des vecteurs potentiels ne constitue un tremplein solide, ne résiste au poids de la société englobante qui entraîne le monde rural dans une dynamique de rapports qu'il ne comprend ni ne contrôle. Ni cultures maraîchères de contre-saison, ni migrations saisonnières ou de longue durée, ni redéploiement des métiers artisanaux n'échappent à la rapacité des bourgeoisies urbaines. La nécessité de changement implique la recherche de nouveaux équilibres dans les rapports entre les partenaires sociaux et économiques. Une dynamique semble être bien engagée au niveau des villages ; elle a besoin de dirigeants qui sachent se mettre à l'écoute du monde rural pour la renforcer et rendre justice à la peine des hommes, des femmes et des enfants dont le sort est lié au développement de l'agriculture. Une économie nationale ne saurait se construire sans la participation ou sur l'exploitation organisée des 4/5 de la population.

La tradition n'est pas le bouc émissaire des échecs de modernisation des méthodes agricoles. Le *Moore*, autant que beaucoup de civilisations de l'Ouest-africain, a su répondre aux sollicitations des hommes et a fait montre de réelles capacités de dynamique interne et d'emprunts extérieurs dans la profondeur historique. On sait maintenant, contrairement aux apparences et aux préjugés, que chez les *Moose*, la tradition n'a jamais été synonyme de fixité. Qu'un décalage de rythme entre une société de l'ordre et des équilibres et d'autres conceptions du monde et de l'existence aît rompu et rendu inefficaces les mécanismes traditionnels, celà s'entend ; mais qu'il revienne à la victime d'être responsable de maux qui lui ont été apportés par la force, de l'extérieur, c'est peut-être exagéré. L'organisation sociale du *Moore* et son rapport avec l'espace témoignent d'une extrême munitie et d'un souci d'équité et de sécurité entre les individus, entre les hommes et les éléments visibles et invisibles de la nature. Il serait également trop facile de rejeter la responsabilité sur la colonisation et l'occidentalisation qui n'ont pas su contrôler les savoirs et les utiliser pour le bonheur des hommes.

fig. 27 :

VECTEURS DE DIFFUSION DE LA CULTURE ATTELEE

Théorisation des données.

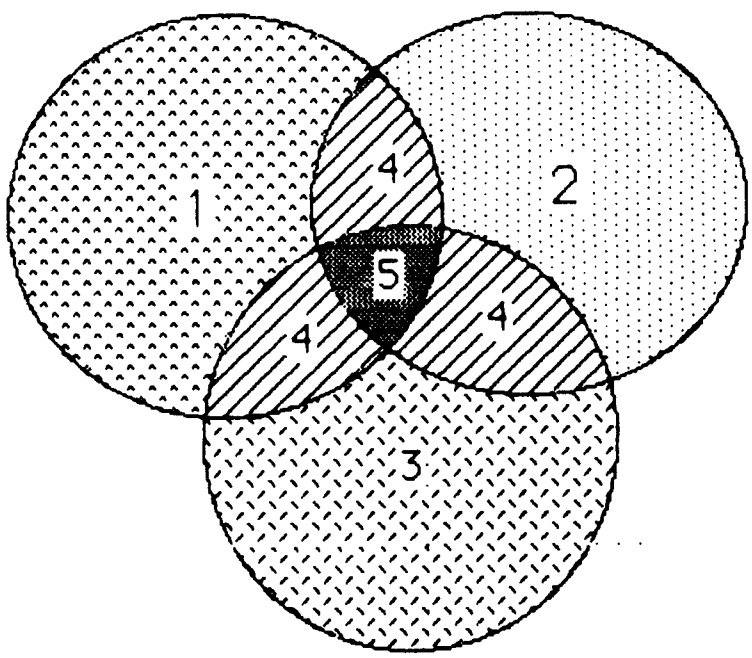

1 CONTRAINTES (Sécheresse, disettes répétitives, coût matériel, faiblesse des revenus ruraux, etc.)

2 VECTEURS (migrations, marché urbain, activités de saison sèche)

3 MILIEU CULTUREL (opinions largement favorables à l'innovation)

4 REPONSES PARTIELLES : adoption de la traction animale.
refus de la fumure de fonds en dehors des des champs de case et des cultures commerciales (arachide et légumes).

5 REPONSE APPROPRIEE : adoption de la culture attelée avec les thèmes de conservation et de restauration des sols ainsi que de la pratique généralisée de méthodes intensives.

CONCLUSION

Etant admis que le changement peut résulter de la convergence d'une crise, d'un vecteur et des capacités d'adaptation des groupes, nous soutenons les thèses suivantes :

1. La dynamique des sociétés rurales au Moogo est inéluctable. Pour des raisons d'ordre démographique et économique, le changement de la pratique agricole est nécessaire.

2. Le changement en cours présente des écueils surmontables si toutefois les classes dirigeantes, les populations urbaines et les agents économiques des secteurs secondaire et tertiaire du pays cessent de considérer le monde rural comme un fournisseur de denrées sous-évaluées et un débouché pour des produits souvent mal adaptés à l'usage, pour le tenir désormais pour partenaire associé au destin national.

3. Ce changement est d'autant plus nécessaire que nous sommes dans un pays où plus de 80% de la population vivent du travail de la terre et où l'agriculture constitue la première ressource économique.

4. Ni la contrainte climatique, ni la contrainte démographique, ni le vecteur (la plante de civilisation) n'incitent à une rupture violente comme celle qu'imposerait le passage à l'agriculture hydraulique.

5. Une dynamique progressive, avec un agencement d'états technologiques successifs, permettrait peut-être, à terme, l'adoption du changement par l'agriculture hydraulique, apparaissant non plus comme une rupture, mais comme un stade dans une suite de changements. Les paysans ont déjà recours à des pratiques de petite hydraulique en culture pluviale, et surtout depuis quelques années, dans les bas-fonds lorsque l'usage de l'eau n'est pas soumis à une réglementation contraignante. Au contraire, les cas de rupture (AVV, Vallée du Kou, etc) ont abouti à l'aliénation des hommes et des espaces, parce que les acteurs ne se sont sentis, à aucun moment, responsables de la gestion de l'environnement.

6. L'aptitude au changement n'est pas antinomique avec la société *moaaga* ; mais dans les contextes successifs du colonialisme et du post-colonialisme, la logique du changement a été contrariée par la négation des valeurs culturelles du groupe concerné.

7. Par voie de conséquence, nous soutenons que le changement passe par l'appropriation, par la société locale, des progrès de la société englobante. Il faut, à cette fin, redonner confiance à la masse paysanne, réhabiliter certains savoirs et des formes d'organisation qui puissent servir d'appui, de vecteur à une dynamique générale et bénéfique,aussi bien aux sociétés rurales qu'aux populations urbaines.

8. Cette appropriation des innovations n'est possible que si les médiateurs entre les deux sociétés arrivent à définir leur place et leur rôle ; ce qui implique qu'ils devraient toujours "semer la graine" et laisser le soin aux paysans de s'organiser à leur guise afin que, par des adaptations lentes, par des transitions et des concessions mineures et non déstabilisantes, la dynamique apparaisse et se moule aux normes admises chez les groupes concernés.

9. L'apport de la société englobante, dans le processus de changement en cours, doit s'exprimer sous forme d'appuis aux initiatives locales, à défaut d'imposer des formules qui répondent aux sollicitations du monde rural : systèmes d'encadrement souples, modèles technologiques facilement adaptables, organisation équitable des échanges entre les villes et les campagnes, etc.

10. La mauvaise perception ou évaluation de la crise actuelle provient de l'irrégularité de la pluviosité, donc de l'intermittence des manifestations dramatiques de la péjoration climatique. Le Moogo, en dépit de ses structures d'encadrement étatique et de sa nombreuse population, n'est pas un milieu désertique qui appelle la correction absolue ; ce n'est pas non plus un milieu bien fourni en eau, au plan de la répartition saisonnière des précipitations et de la configuration de son relief, où pourraient apparaître des vecteurs solides au changement, notamment par l'adoption de certaines plantes à spéculation relativement intéressante telles que le riz et le blé, qui constituent une part importante de l'alimentation des populations urbaines.

BIBLIOGRAPHIE

ALLIOT (M.), 1985. "Les communautés rurales : exécution des plans de développement et responsabilité spontanée" pp. 78-80 in CONAC éditeur.

AT DE SAINT-FOULC (J. d'), 1985. "Les expériences paysannes de développement des cultures irriguées au Burkina" pp. 281-290 in CONAC éditeur.

AUTORITE DES AMENAGEMENTS DES VALLEES DES VOLTA (AVV),1979. "Stratégies d'aménagement et de mise en valeur des zones libérées de l'onchocercose en Haute-Volta". pp.275-280 in Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Logique paysanne et rationalité technique. Actes du Colloque de Ouagadougou (4-8 déc.1978). Paris, Mémoires ORSTOM n° 89, 600 p.

BADOUIN (R.), 1975. Les agricultures de subsistance et le développement économique. Paris, A. Pedone, 204 p.

BALANDIER (G.), 1960. "Structures sociales traditionnelles et changement économique". Cahiers d'Etudes Africaines, n° 1, pp. 1-14.

BALANDIER (G.), 1965. "Développement et apports extérieurs : aspects sociologiques". Coopération et Développement, n° 6, pp. 2-8.

BALANDIER (G.), 1971. Sens et puissance : Les dynamiques sociales. Paris, PUF, 336 p.

BARRAL (P.), 1978. Les sociétés rurales du XX° siècle. Paris, A. Colin, 328 p.

BELLONCLE (G.), 1968. Le crédit agricole dans les pays d'Afrique d'expression française au sud du Sahara. Rome, FAO, 162 p.

BELLONCLE (G.), 1982. La question paysanne en Afrique Noire. Paris, Karthala, 116 p.

BELLONCLE (G.), 1984. La question éducative en Afrique Noire. Paris, Karthala, 271 p.

BENOIST (J. de), 1982. L'Afrique occidentale française de la conférence de Brazzaville (1944) à l'indépendance (1960). Dakar, NEA, 617 p.

BETHEMONT (J.), 1972. Le thème de l'eau dans la vallée du Rhône. Essai sur la genèse d'un espace hydraulique. Saint-Etienne, "Le Feuillet Blanc", 642 p.

BETHEMONT (J.), 1977. De l'eau et des hommes. Essai géographique sur l'utilisation des eaux continentales. Paris, Bordas, 280 p.

BETHEMONT (J.), 1982. "L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche Orient". Travaux de la Maison de l'Orient, n° 3, Lyon, PUL, pp. 7-30.

BETHEMONT (J.), 1986. "Acteurs et stratégies de l'eau dans la vallée du Sénégal", pp. 63-78 in Des aménagements hydrauliques aux politiques d'aménagement. RGL, Vol. 61, n° 1 / 1986.

BOGNOUNOU (O.), OUEDRAOGO (D.), PHILIPPE (J.), 1979. "Pour une nouvelle approche de l'environnement : la perception de leur milieu par les populations sahéliennes en Haute-Volta" pp.399-404 in Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, Mémoires ORSTOM n° 89.

BONFILS (M.), 1987. Halte à la désertification au Sahel. Paris, Karthala, 270 p.

BOSERUP (E.), 1970. Evolution agraire et pression démographique. Paris, Flammarion, 221 p. (édition originale en anglais, 1965).

BOULET (R.), 1976. Notice des cartes de ressources en sols de la Haute-Volta. Paris, ORSTOM, 97 p.

BOURGES (H.), WAUTHIER (C.), 1979. Les cinquante Afriques. Le Seuil, Paris, Tomme I, pp. 428 - 448.

BURKINA FASO : Ministère de l'Environnement et du Tourisme, 1984. Manuel de foresterie villageoise. Techniques forestières. Ouagadougou. (inédit)

BURKINA FASO : Ministère de l'Environnement et du Tourisme, 1984. Programme national de foresterie villageoise. Ouagadougou, 32 p. (inédit)

BRUNEL (S.), 1986. Asie-Afrique : greniers vides, greniers pleins. Paris, Economica, col. Economie agricole et agro-alimentaire, 192 p.

CAZENEUVE (J.), 1967. "Les structures mentales archaïques et les blocages du développement". pp. 57 - 67 in Tiers-Monde, t. VIII, n° 29.

CISSOKO (S.-M.), 1966. Histoire de l'Afrique occidentale : Moyen âge et temps modernes, VII° s.-1850. Paris, Présence Africaine, 334 p.

COMHAIRE-SYLVAIN (S ET J.), 1977. Le nouveau dossier Afrique : situation et perspectives d'un continent. Verviers (Belgique), Ed. Gérard et C°, 3° édit. revue et mise à jour, coll. Marabout Université, 384 p.

CONAC (G.), SAVONNET-GUYOT (C.), CONAC (F.), 1985. Les politiques de l'eau en Afrique. Développement agricole et participation paysanne. Actes du colloque de la Sorbonne. Publié avec le concours de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et du CNRS, Paris, Economica, 767 p.

COPANS (J.) & al., 1975. Sécheresses et famines du Sahel. Paris, Maspéro, 2 vol.
Tome 1 : Ecologie, dénutrition, assistance. 156 p.
Tome 2 : Paysans et nomades. 144 p.

COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1974. L'Afrique Noire de 1800 à nos jours. Paris, PUF, 464 p.

COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1981. Sociétés paysannes du Tiers Monde. Textes réunis par C. COQUERY-VIDROVITCH, Presses Universitaires de Lille, 290 p.

CORNEVIN (R.), 1962. Histoire de l'Afrique. Tome I : Des origines au XVI° siècle. Paris, Payot, 455 p.

CORNEVIN (R.), 1966. Histoire de l'Afrique. Tome II. L'Afrique précoloniale du tournant du XVI° siècle au tournant du XX° siècle. Paris, Payot, 640 p.

CORNEVIN (R.), 1973. L'Afrique Noire de 1919 à nos jours. PUF, col. SUP, Paris, 258 p.

COULIBALY (Y.), 1985. "Développement agricole et participation paysanne : le cas de la Bougouriba". pp. 270 - 280. in Les politiques de l'eau en Afrique CONAC Editeur.

DAUPHINE (A.), 1986. "La perception des paroxysmes climatologiques, études préliminaires". pp. 343-350 in Climat et sociétés,Revue de Géographie de Lyon, Vol. 61, n° 3.

DENIEL (R.), 1968. De la savane à la ville. Essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région. Paris, Ed. AUBIER-MONTAIGNE, Coll. Tiers Monde et Développement, 226 p.

DERRIENNIC (H.), 1977. Famines et dominations en Afrique noire : paysans et éleveurs du Sahel sous le joug. Paris, L'Harmattan, 286 p.

DEVISSE (J.), 1985. "Les africains et l'eau : la longue durée" pp. 120 -131 in Les politiques de l'eau en Afrique, CONAC éditeur.

DIAKHATE (M.), 1986. "Le barrage de Diama, essai sur l'évaluation de ses impacts potentiels", pp. 43-61 in Des aménagements hydrauliques aux politiques d'aménagement. RGL, Vol. 61, n° 1 / 1986.

DIAKITE (T.), 1986. L'Afrique malade d'elle-même. Paris, Karthala, 163 p.

DIANDA (O. E.), 1984. Etude du milieu et structures d'encadrement. ORD du Centre, Ouagadougou. Rapport de stage, Institut Supérieur de Polytechnique, Ouagadougou, 53 p.

DIOP (M.), 1985. Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest. Tome I : Le Mali. Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales, 274 p.

DRABO (M.), 1974. Processus d'intégration de la jeunesse rurale dans le développement économique et social du plateau mossi : ORD de Ouagadougou. Katibougou, IPR, 47 p.

DRESCH (J.), 1969. Un géographe au déclin des Empires. paris, F. Maspéro, 261 p.

DUMONT (R.), 1978. Paysans écrasés, Terres massacrées. Equateur, Thaïlande, Inde, Bengladesh, Haute-Volta. {Chap.V : En Haute-Volta, une paysannerie à demi affamée. pp. 265 - 328}. Paris, R. Laffont, 359 p.

DUMONT (R.), PAQUET (C.),1986. Pour l'Afrique, j'accuse : le journal d'un agronome au Sahel en voie de destruction. Paris, Plon, Coll. Terre Humaine. 462 p.

DUPRIEZ (H.), 1982. Paysans d'Afrique Noire. Paris, L'Harmattan, 256 p.

DUPRIEZ (H.), LEENER (Ph. de), 1983. Agriculture tropicale en milieu paysan. Dakar, Paris, ENDA/L'Harmattan, 284 p.

DURAND-DASTES (F.), 1982. "Un aspect du risque climatique en Inde : déficits pluviométriques d'ensemble et production agricole", pp. 95 - 122, in Hérodote, n° 24.

ELA (J.-M.), 1982. L'Afrique des villages. Paris, Karthala, 236 p.

FAGGI (P.), 1986. "Pour une géographie des grands projets d'irrigation dans les terres sèches des pays sous-développés", pp. 7-17, in Des aménagements hydrauliques aux politiques d'aménagement. RGL, Vol. 61, n° 1 / 1986.

FRANCE (H. de), 1987. "De l'Afrique des villages à l'Afrique des nations". pp. 11-18 in Informations et Documentaires n° 58, janvier-mars 1987.

FRANQUIN, 1969. "Analyse agroclimatique en régions tropicales. Saison pluvieuse et saison humide. Applications" pp. 65- 95 in Cah. ORSTOM. Sér. biol. n° 9.

GAKOU (M. L.),1984. Crise de l'agriculture africaine. Paris, Silex, 200 p.

GALLAIS (J.), 1986. "Milieu naturel et action de l'Etat au Sahel", pp. 121-125, in BRUNEL éditeur.

GARAUDY (R.), 1977. Pour un dialogue des civilisations : l'Occident est un accident. Paris, Denoël, 233 p.

GAMSONRE (L.), 1983. L'administration du développement agricole en Haute-Volta. Thèse, Montpellier I, 397 p.

GIDE (A), 1948. Voyages au Congo (Carnets de route), 76° édit., Paris, Gallimard.

GIRI (J.), 1983. Le Sahel demain : catastrophe ou renaissance? Paris, Karthala, 215 p.

GIRI (J.), 1986. L'Afrique en panne. Vingt cinq ans de "développement". Paris, Karthala, 208 p.

GIRI (J.), 1986. "Le Sahel est-il condamné à la famine?" pp. 129 - 145. in BRUNEL éditeur.

GIRI (J.), 1986. "L'évolution inquiétante de l'agriculture africaine depuis les années 1960" pp. 101 - 110. in BRUNEL éditeur.

GNAMPA (N.), 1980. L'organisation sociale du travail dans la société traditionnelle mossi. ESACJ, Lomé, 70 p.

GODELIER (M.), 1985. Anthropologie économique. pp. 247 - 249, in Encyclopedia Universalis, vol. 14.

GOSSELIN (G.), 1978. L'Afrique désenchantée. Vol. 1 : Les stratégies de transition en Afrique tropicale. Paris, Anthropos, 376 p.

GOSSELIN (G.), 1980. L'Afrique désenchantée. Vol. 2 : Théorie et politique du développement. Paris, Anthropos, 352 p.

GOUROU (P.), 1953. Les pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique. Paris, PUF, 3° édit. revue, 200 p.

GOUROU (P.), 1973. Pour une géographie humaine. Paris, Flammarion, 396 p.

GOUROU (P.), 1982. Terres de bonne espérance. Le monde tropical. Plon édit., coll. Terre Humaine, 456 p.

GRAINGER (A.), 1983. La désertification : la responsabilité de l'homme, les solutions possibles, les raisons de l'échec. Londres, Jon Tinker, 119 p.

GRAY (J.), 1978. Le développement au ras du sol, chez les paysans du Tiers-Monde, Paris, Ed. Entente, 285 p.

GRUENAIS (M.-E.), 1985. "Du bon usage de l'autochtonie". pp. 19-24 in Cahiers de l'ORSTOM, sér. sci. Hum., vol. XXI, n° 1.

HARDY (G.), 1937. L'Afrique occidentale française. Paris, H; Laurens édit.

HARTOG (T.), 1979. "La vallée du Kou : un exemple d'intervention planifiée et d'encadrement paysan dans l'ouest-voltaïque". pp. 301 - 305 in Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, Mémoires de l'ORSTOM n° 89.

HARTOG (T.), 1983. "Le périmètre sucrier de Banfora (Haute-Volta) : du pouvoir technocratique aux déboires paysans" pp. 119-135 in Cahiers d'Outre-Mer n° 142, avril-juin 1983.

HAUTE-VOLTA : Ministère des TP, des Transports et de l'Urbanisme ; Direction de la Météorologie Nationale, 1982. Etude des dates favorables au semis des céréales (mil, sorgho) en Haute-Volta. Ouagadougou, 19 p.

HERVOUET (J.-P.), 1978. "La mise en valeur des vallées des Volta Blanche et Rouge : un accident historique". pp. 81-97. in Cahiers de l'ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. XV, n° 1.

HERVOUET (J.-P.), PROST (A.), 1979. "Organisation de l'espace et épidémiologie de l'onchocercose" pp. 179-189 in Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Mémoires ORSTOM n° 89.

HUGON (Ph.), 1967. "Les blocages socio-culturels du développement en Afrique Noire" pp. 699-709, in Tiers Monde, t. VIII, n° 31.

IGN & IGB, 1984. BURKINA FASO. Carte au 1 : 200 000. Feuille de Ouagadougou, ND-30-V. Feuille de Pô, NC-30-XXIII.

IGB, 1979. Photographies aériennes n° 7189, 7190, 7199, 71200, 7237, 7235. Mission 79003 HV Pô. Ouagadougou.

ILBOUDO (S.), 1981. Etude des variations de cours et de l'approvisionnement en fruits et légumes des marchés de Ouagadougou et de Koudougou. ISP-Agronomie, Université de Ouagadougou, 93 p.

ISNARD (H.), 1971. Géographie de la décolonisation. Paris, PUF, coll. SUP, 224 p.

IZARD (M.), 1975. "Les captifs royaux dans l'ancien Yatenga" pp. 281-296 in MEILLASSOUX (C.) : L'esclavage en Afrique précoloniale. Paris, F. Maspéro.

IZARD (M.), 1985. Gens du pouvoir gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche). Paris, Ed. MSH, 596 p.

IZARD (M.), 1985. "Des sociétés pour l'Etat" pp. 25-33 in Cahiers de l'ORSTOM, sér. sci. hum., vol. XXI, n° 1.

KABORE (G.V.), 1966. Organisation politique traditionnelle et évolution politique des Mossi de Ouagadougou. Paris, CNRS; Ouagadougou, CVRS, 224 p.

KABORE (K. H.), 1983. Monographie du lac de barrage de Bazéga. Contribution à l'étude du marché de la pêche en Haute-Volta / partim la ville de Ouagadougou. Institut Supérieur de Polytechnique, Université de Ouagadougou, Mémoire d'ingénieur.

KABORE (O. F.), 1987. Le système de paiement au Burkina : une analyse des pratiques monétaires. Lyon 2, Thèse de 3° cycle, 289 p.

KABORE (P. D.), 1982. Rapport entre la stratification socio-économique et la production agricole. Cas de Tanghin Zorgho. Données de 1980. ESSEC, Université de Ouagadougou, Mémoire de maîtrise, 40 p.

KALOGA (B.), 1968. Etude pédologique de la Haute-Volta : région centre sud. Dakar Hann, ORSTOM, 251 p.

KANE (C. H.), 1961. L'aventure ambiguë. Paris, Julliard, 191 p.

KAYSER (B.), 1963. Economies et sociétés rurales dans les régions tropicales. Paris, CDU, 141 p.

KAYSER (B.), 1969. L'agriculture et la société rurale des régions tropicales. Paris, SEDES, 207 p.

KIEMDE (G. F.), 1983. Contribution à l'étude du concept de propriété en droit coutumier mossi du centre : étude sociologique et juridique dans l'arrondissement de Zam s/p Zorgho. Ecole Supérieure de Droit, Université de Ouagadougou, Mémoire de maîtrise, 77 p.

KI (M.), 1976. Le problème de l'eau et les cultures maraîchères dans la région de Ouagadougou. Université de Saint-Etienne, Thèse de 3° cycle.

KI-ZERBO (J.), 1978. Histoire de l'Afrique Noire : d'hier à demain. Paris, A. Hatier, 731 p.

KOHLER (J.-M.), 1971. Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest Mossi. Paris, Mémoires ORSTOM n° 46.

KOUASSIGAN (G.-A.), 1966. L'homme et la terre. Droits fonciers coutumiers et droits de propriété en Afrique occidentale. Paris, ORSTOM/Berger-Levrault, 283 p.

LACOSTE (Y.), 1980. Unité et diversités du Tiers-monde. Tome II : Vallées désertes, plateaux surpeuplés. Paris, Maspéro, 200 p.

LACOSTE (Y.), 1982. Géographie du sous-développement. Géopolitique d'une crise. Paris, PUF, 2e édition, 288 p.

LACOSTE (Y.), 1986. "Un exemple de difficultés du développement en Afrique tropicale : la mise en valeur de la Volta Blanche" pp. 111-120 in BRUNEL éditeur.

LAHUEC (J.-P.), 1970. "Une communauté évolutive mossi : Zaongho (Haute-Volta)" pp. 150-172, in Etudes Rurales, Paris, n° 37-38-39.

LAHUEC (J.-P.), 1980. "Le parc d'un village mossi (Zaongho) : du traditionnel au moderne". pp. 151-154, in Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. XVII, n° 2-3.

LEVI-STRAUSS (Cl.), 1987. Race et histoire (reproduction de la publication de 1961, UNESCO, Gonthier édit.) suivi de L'oeuvre de Claude Levi-Strauss, par Jean POUILLON. Paris, Denoël, 133 p.

MAGASA (A.), 1978. Papa-commandant a jeté un grand filet devant nous : les exploités des rives du Niger 1902-1962. Paris, Maspéro, 174 p.

MARCHAL (J.-Y.), 1977. "Système agraire et évolution de l'occupation de l'espace au Yatenga", pp. 141-149 in Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. IX, n° 2.

MARCHAL (J.-Y.), 1979. "L'espace des techniciens et celui des paysans : histoire d'un périmètre anti-érosif en Haute-Volta" pp. 245-252, in Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, Mémoires ORSTOM n° 89.

MARCHAL (J.-Y.), 1980. Chronique d'un cercle de l'AOF : Recueil d'articles du poste de Ouahigouya (Haute-Volta), 1908-1941. Paris, Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 125, 215 p.

MARCHAL (J.-Y.), 1980. "Arbres et brousses du paysage soudano-sahélien : Dynamique des formations végétales au nord de la Haute-Volta" pp. 137-149, in Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. XVII, n° 3-4.

MARCHAL (J.-Y.), 1981. "L'option pour l'extensif de l'agriculture mossi en Haute-Volta" pp. 36-38, in Afrique-Agriculture n° 75 du 1er nov. 1981.

MARCHAL (J.-Y.), 1983. Yatenga, Nord Haute-Volta. La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien. Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 167, 873 p.

MARCHAL (J.-Y.), 1984. "Lorsque l'outil ne compte plus. Techniques agraires et entités sociales au Yatenga", pp. 461-469, in Cahiers de l'ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. XX, n° 3-4.

MARCHAND (J.-P.), BAUQUIN (F.), LETONDOUX (P.), 1986. "Les calamités agricoles d'origine atmosphérique, le cas de l'Ille-et-Vilaine, pp. 319-328 in Climat et sociétés, RGL, Vol. 61, n° 3/1986.

MAUNY (R.), 1970. Les siècles obscurs de l'Afrique Noire. Histoire et archéologie. Paris, Fayard édit., 314 p.

MEILLASSOUX (C.), 1972. "Potlatch". pp. 423 - 424. in Encyclopedia Universalis, Vol 13.

MEMMI (A.), 1985. Portrait du colonisé. précédé de Portrait du colonisateur. Préface de J.-P. SARTRE. Paris, Gallimard, 1985, 165 p. (1ère édition 1957 chez Corréa).

MENDRAS (H.), 1976. Sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie. Paris, A. Colin, 238 p.

MENDRAS (H.), 1979. Eléments de sociologie. Paris, A. Colin, 8° édition, 262 p.

MENDRAS (H.), FORSE (M.), 1983. Le changement social. Tendances et paradigmes. Paris, A. Colin, 290 p.

MIEGE (J.-L.), 1978. Expansion européenne et décolonisation de 1870 à nos jours ... Paris, PUF, 414 p.

MIETTON (M.), 1981. "Lutte anti-érosive et participation paysanne en Haute-Volta". pp. 57-72 in Géo-Eco-Trop., 1981, 5 (1). Liège.

MIETTON (M.), 1986. "Méthodes et efficacité de la lutte contre l'érosion hydrique au Burkina Faso", pp. 181 - 196 in Cahiers ORSTOM, Sér. Pédol., Vol. XXII, n° 2.

MIETTON (M.), 1986. "Les données de l'érosion sur bassins-versants au Burkina Faso (ex-Haute-Volta)", pp. 119 - 127 in Revue de Géographie Alpine, Tome LXXIV-1986, n° 1/2.

MIETTON (M.), 1988. Dynamique de l'interface lithosphère-atmosphère au Burkina Faso. Contribution géomorphologique à l'étude de l'érosion en zone tropicale de savane. Université de Grenoble, Institut de Géographie Alpine, Thèse de doctorat d'Etat, 497 p + 225 annexes.

MOYENGA (Y. M.), 1983. Société voltaïque et migration : La signification de l'émigration rurale mossi de la Côte-d'Ivoire. Dakar, Mémoire de maîtrise, 99 p.

NEBIE (O.), 1987. "La situation actuelle des périmètres d'aménagement des vallées des Volta au Burkina Faso" pp. 285 - 294, in Les Cahiers d'Outre -Mer n° 159.

NEBOIT (R.), 1983. L'homme et l'érosion. Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 183 p.

OUEDRAOGO (D.), 1979. " La vallée du Kou (Haute-Volta) : un sous-espace aliéné" pp. 481-490, in Maîtrise de l'espace agraire et développement agricole en Afrique tropicale, Mémoires ORSTOM n° 89.

OUEDRAOGO (D.), 1979. "Genèse et structure d'un espace enclavé : la Haute-Volta" pp. 553-558, in Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale , Mémoires ORSTOM n° 89.

OUEDRAOGO (L. B.), 1970. Associationnismes postscolaires et précoopératifs au Yatenga. Paris, EPHE, 174 p.

OUEDRAOGO (L. B.), 1977. Les groupements précoopératifs au Yatenga - Haute-Volta. Essaui de modernisation d'une structure traditionnelle : le naam. EHESS, Paris V, Thèse de 3° cycle de sociologie, 316 p.

PACERE (T. F.), 1983. Ainsi on a assassiné tous les Mossé. Anti-Histoire et destruction du Mogho de l'Afrique occidentale.. Sherbrooke, Québec, Edit. Naaman, 2° édition, 182 p.

PARROT (D.), 1982. La formation rurale dans l'Afrique coloniale (AOF-AEF - East and West Africa) 1885-1960. Université Lyon 2, Thèse, 215 p.

PALLIER (G.), 1975. "Un ilôt de cultures maraîchères en zone soudano-sahélienne : les jardins du lac de Bam en Haute-Volta". pp. 252-274 in Cahiers d'Outre-Mer n° 28.

PALLIER (G.), 1984. "Les sociétés traditionnelles et leur rapport avec l'espace dans les savanes de l'Afrique occidentale" pp. 61-87 in Paysages agraires et sociétés, Dossier des Images Economiques du Monde n° 6-7, Ed. CDU/SEDES, Paris.

PECQUEUR (A.), 1985. "Autonomie paysanne et autosuffisance alimentaire : l'exemple de la Haute-Volta" pp. 173-194 in HAUBERT (M.) et al. Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique Noire. Paris, IEDES, col. Tiers Monde, PUF, 288 p.

PELISSIER (P.), 1966. Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance. Saint-Yrieix, 974 p. (pp. 267-270).

PELISSIER (P.), 1979. "Le paysan et le technicien : quelques aspects d'un difficile face-à-face" pp. 1-8 in Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Mémoires ORSTOM n° 89, Paris.

PELISSIER (P.), 1980. "L'arbre en Afrique tropicale. La fonction et le signe" pp. 127-130, Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., Vol. XVII, n° 3-4.

PELISSIER (P.), 1980. "L'arbre dans les paysages agraires de l'Afrique noire" pp. 131-136 in Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., Vol. XVII, n° 3-4.

PERON (Y.) & al., 1975. Atlas de la Haute-Volta. Paris, Ed. Jeune Afrique, 47 p.

RAULIN (H.), 1967. La dynamique des techniques agraires en Afrique tropicale du Nord. Paris, Ed. CNRS, 202 p.

RAULIN (H.), RAYNAUD (E.), 1980. L'aide au sous-développement. Paris, IEDES, Col. Tiers Monde, PUF, 264 p.

REMY (G.), 1970 a. "L'étude d'un terroir en zone soudano-sahélienne : l'exemple de Donsin (Haute-Volta)" pp. 480-500 in Etudes Rurales n° 37-38-39, Paris.

REMY (G.), 1970 b. "Une carte de l'occupation du sol en Haute-Volta. Note méthodologique et descriptive" pp. 3-14 in Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., Vol. VII, n° 2.

REMY (G.), 1977. "Mobilité géographique et immobilisme social : un exemple voltaïque" pp. 617-653 in Tiers-Monde n° 71, t. XVIII, juil-sept. 1977.

ROCHER (G.), 1972. Introduction à la sociologie générale. Tome 3 : Le changement social. Paris, Edit. HMH, 322 p.

ROOSE (J.-E), 1971. Projet de lutte contre l'érosion hydrique sur le plateau mossi (Haute-Volta). ORSTOM / Abidjan, 22 p.

ROOSE (J.-E.), 1972 a. Quelques effets des pluies sur la mise en valeur des sols ferrallitiques et ferrugineux tropicaux. Centre ORSTOM / Adiopodoumé, 16 p.

ROOSE (J.-E.), 1972 b. Comparaison des causes de l'érosion et des principes de lutte anti-érosive en région tropicale humide, tropicale sèche et méditerranéenne. ORSTOM / Ouagadougou, 24 p.

ROOSE (J.-E.), 1975. Quelques techniques anti-érosives appropriées aux régions tropicales. Adiopodoumé, ORSTOM, 7 p.

ROUAMBA (P. T.), 1970. "Terroirs en pays Mossi : à propos de Yaoghin". pp. 129-149 in Etudes Rurales n° 37-38-39, janv-sept 1970.

ROUVEYRAN (J.-C.), 1972. La logique des agricultures de transition : l'exemple des sociétés paysannes malgaches. Paris, Maisonneuve, 277 p.

SAUTTER (G.), 1968. Les structures agraires en Afrique tropicale. Paris, CDU, 267 p.

SAUTTER (G.), 1978. "Dirigisme opérationnel et stratégie paysanne ou l'aménageur aménagé" pp. 233-243 in Espace Géographique, t. VII, n° 4.

SAUTTER (G.), 1980. "Migrations, société et développement en pays Mossi" pp. 215-254 in Cahiers d'Etudes Africaines n° 79.

SAVONNET (G.), 1976. "Inégalités de développement et organisation sociale : exemples empruntés au Sud-Ouest de la Haute-Volta" pp. 23-40 in Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., Vol. XIII, n° 1.

SAVONNET (G.), 1979. "Stuctures sociales et organisation de l'espace (exemples empruntés à la Haute-Volta)" pp. 39-44 in Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Mémoires ORSTOM n° 89.

SAVONNET (G.), 1979. "Interventions planifiées en milieu rural d'Afrique Noire et 'incompréhension' paysanne" pp. 507-512 in Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale. Mémoires ORSTOM n° 89.

SAVONNET (G.), 1985. "Le refus du paysan au Burkina" pp. 255-269 in CONAC éditeur.

SAVONNET-GUYOT (Cl.), 1985. "Un développement au péril du paysan?" pp. 195-204 in CONAC éditeur.

SAVONNET-GUYOT (Cl.), 1986. Etat et sociétés au Burkina. Essai sur le politique africain. Paris, Karthala, 225 p.

SAWADOGO (M.), 19... "Quelques innovations et leurs divers impacts dans le milieu rural voltaïque" pp. 11-17 in Genève-Afrique, XVII, 2.

SIRVEN (P.), 1987. "Démographie et villes au Burkina Faso" pp. 265-283 in Cahiers d'Outre-Mer, Bordeaux, 40 (159) juil-sept. 1987.

SOME (B. L.), 1982. Gestion de l'eau et intensification des cultures vivrières : Sabouna, ORD du Yatenga. Institut Supérieur de Polytechnique, Université de Ouagadougou, Mémoire d'ingenieur, 128 p.

SONG-NABA (A. A.), 1979. L'AVV en Haute-Volta : implications économiques et sociales. ESSEC, Université de Ouagadougou, Mémoire de maîtrise.

SOULAMA (S.), 1978. Développement rural et transformations sociales dans les zones onchocerquiennes en Haute-Volta. Lille, DEA Sociologie du développement.

SURET-CANALE (J.), 1968. Afrique Noire occidentale et centrale. Géographie-Civilisations-Histoire. Paris, Editions sociales, 397 p.

SURET-CANALE (J.), 1972. Afrique Noire. Tome 1 : De la colonisation aux indépendances 1945 - 1960. Paris, Editions sociales, 430 p.

SURET-CANALE (J.), 1980. Essai d'histoire africaine : de la traite des Noirs au néocolonialisme. Paris, Editions sociales, 269 p.

TONE TOE (A.), 1982. L'impact de l'AVV sur le pouvoir d'achat des paysans installés. ESSEC, Université de Ouagadougou, Mémoire de maîtrise.

VIGUIER (P.), 1961. L'Afrique de l'Ouest vue par un agriculteur. Problèmes de base en Afrique tropicale. Paris, La Maison Rustique, 133 p.

WILDE (J. C. de), 1968. "Haute-Volta : le programme de vulgarisation agricole de la SATEC en pays Mossi" in Les expériences de développement en Afrique, tome 3, 271p.

WRIGHT (P.), s.d. La gestion des eaux de ruissellement. OXFAM / ORD du Yatenga. Texte traduit de l'anglais par S.Y. BAGRE, 38 p.

ZAGRE (A.), 1979. Approche ethno-sociologique de l'enfant en milieu traditionnel voltaïque. ESLSH, Université de Ouagadougou, 124 p.

ZAGRE (A.), 1982. Le système des valeurs traditionnelles moose face au changement. Université de Nice, Thèse de doctorat d'Etat, 3 vol.
Tome 1 : Les valeurs traditionnelles moose. 390 p.
Tome 2 : Les valeurs traditionnelles moose face aux facteurs de changement. 217 p.
Tome 3 : Les valeurs traditionnelles moose face au développement. 153 p.

ZAONGO (C. G. L.), 1983. Influence du billonnage cloisonné et du paillage sur les rendements de sorgho et de petit mil et mise au point d'un dispositif simple de mesure de ruissellement et de l'érosion. ISP, Université de Ouagadougou, Mémoire d'ingénieur, 116 p.

ZEBA (I.), 1978. Rôle de l'aménagement du territoire dans le développement social et économique de la Haute-Volta : cas de l'AVV. Yaoundé, Mémoire Licence ès Sciences Economiques.

ZERBO (K.), 1983. La traction animale comme solution à la crise du monde rural. Le cas du secteur de Tougan. ESSEC, Université de Ouagadougou, Mémoire de maîtrise, 100 p.

ZONGO (D. M. D.), 1982. L'AVV et le transfert des populations. ESSEC, Université de Ouagadougou, Mémoire de maîtrise.

ZOUNGRANA (T.), 1984. Les effets induits des barrages de Ouagadougou : les impacts socio-économiques, écologiques et sanitaires. ESLSH, Université de Ouagadougou, Mémoire de maîtrise, 87 p. + 22 annexes.

ZOUNGRANA (T.), 1985. Dynamique du changement et pesanteurs sociétales en pays mossi. Université Lyon 2, Mémoire DEA, 116 p.

GLOSSAIRE

Ce glossaire reprend, de façon succinte, la définition de certains mots de la langue *moore* utilisés dans le texte. A défaut d'un alphabet approprié pour la transcription, nous avons établi quelques équivalences ; ainsi par exemple, le u faible ( ) est remplacé par un v, le tilde par l'accent circonflexe pour marquer la nasalisation. Il n'a pas été possible de trouver des signes pour le i et le o faibles, ainsi que bien d'autres sons. Au regard de chaque terme répertorié dans ce glossaire, nous porterons la transcription en *moore*, si toutefois il y a une différence à signaler. Que les linguistes veuillent bien excuser les erreurs de graphisme.

Transcription dans le texte	Transciption normale	Signification
âm	ãm	Jus obtenu par macération des enveloppes des gousses de Parkia biglobosa.
bâongo	bãongo	Etape d'initiation qui consacre l'intégration des jeunes à la vie des adultes.
ba râamba (ba)	ba rãamba	pères, ancêtres
basga		fête rituelle (voir râyûuga)
bèenda (sing. beendre)	bɛɛnda	tambour confectionné sur une grande calebasse.
beolga (pl. beolse)		lopin individuel
buud kâasma	buud kãasma	doyen de lignage
buudu		lignage
dakiire	dakiire	parenté à plaisenterie
Dagomba		nom d'un peuple du Nord-Ghana d'où seraient venus les cavaliers porteurs de l'idée d'Etat
dîma (dîmdâamba)	dĩma	dignitaire de haut rang
gâoore	gãoore	galette
kamaanga (pl. kamaanse)		champ de maïs
karembiiga (karembiisi)		élève, disciple
kalga	kɔlgo	condiment à base de la graine de Parkia b

kênkêoogo (pl. kênkêeto)		champ de sorgho
kombere (kombèemba)	(kombEEmba)	dignitaire
koob naaba		agent d'agriculture
kood toore		vieille femme travaillant seule
ko taaba		coopération dans le travail des champs
kiida		défunt
kvvre	Kvvre	cérémonie funèbre
lvvnga (lvvmse)	lvvnga	tam-tam d'aisselle
Marenga (Marense)		population d'origine sarakolé
moaaga (moose)		adj. qui est propre au Moogo
Moaaga (Moose)		habitant du Moogo
Moog Naaba		titre donné au souverain suprême dans le royaume de Ouagadougou
Moogo		Terriroire des Moose ; Univers ; Monde.
moore		langue des Moose
Moore		Civilisation des Moose
môeende		ration alimentaire journalière pour une unité de consommation.
naaba (pl. nanaamse)		chef politique
naam		pouvoir, qualité de chef.
nabiiga (pl. nabiisi)		prince ou petit chef
Nakoaamga (Nakoomse)		Noble de 3° catégorie
Nasaara		Blanc, Européen
nasaar pvvgo		champ du Blanc / Commandant
Niniinga (Niniinsi)		autochtone (s) de la région de Ouagadougou, avant la conquête du pays par les cavaliers Dagomba.
pakoode		domaines interdits de mise en valeur

		agricole, pour des raisons religieuses.
pânga	pãnga	force ; seconde composante du naam.
pvgbeoongo	pvgbeoongo	cérémonie de mariage
pvgpvvsem	pvgpvvsem	salutations relatives au mariage
pvgyâansôongo		bonne vieille femme
pvkâsenga	pvkãsenga	champ commun d'une unité de production
pvvgo (pvvto)	pvvgo	champ
râam	rãam	bière de sorgho rouge
rabêense	rabẽense	forme d'entraide contractuelle entre deux ou plusieurs cellules de production
râyûuga (râyûusi)	rãyvvga	fête coutumière du râam
rog n miki		Ensemble des prescriptions coutumières
roogo (rooto)		case ; maisonnée ; foyer
rîima (rîimdâamba)		dignitaire de haut rang
rîimbi (rîimbiisi)		dignitaire de rang moyen
rîimbila (rîimbi)		royaume décentralisé, roi
rîungu		siège d'un rîimbila, caractère de rîima, quête de légitimité par tout nouveau naaba auprès des populations autochtones
sâaba (sing. sêya)		forgeron
saaka (pl. saagse)		quartier
saak kâasma		doyen de quartier
sagbo (pl. sabdo)		pâte de céréales (aliment de base)
sag kvre		rite agraire officié dans chaque famille pour protéger les membres contre la foudre.
soaanga		pioche pour les défrichements et les labours profonds.
sôgen kaamba (sing. sôgne)		serviteur à la cour d'un dignitaire.

song song taaba		aide mutuelle
sosoaaga (pl. sosoose)		invitation de culture.
talga (pl. talse)		homme libre n'ayant aucune fonction politique ; pauvre.
tênga		terre
têense		cérémonie commémorative des funérailles de la mère de naaba Wubri, fondateur du royaume de Ouagadougou.
têngkôgse		chefs de villages
têngsôba (têngsobendâamba)	tẽngsɔba	chef (s) de terres.
tênsôba	tẽnsɔba	titre de guerrier ; descendant de guerrier.
têmpeelem		ensemble des divinités chtoniennes
tênkugri (pl. tênkuga)		autel chtonien
tom		poussière
wâgbvtla	wagbvtla	petite pioche pour les semis
wâgmoaaga		houe pour les sarclages
wâaka		nom générique de houe
weemse (sing. wèemba)	(wɛɛmba)	dignitaire appartenant à un collège ayant pouvoir et droit de grâce sur les condamnés à mort.
yaaba		grand-parent
yâo		plat composé de feuilles et de farine
yaamba (pl. yeemse)		esclave
Yarga (pl. Yarse)		population d'origine Mandé; colporteur.
yiri (pl. yiyâ)		grande famille, niveau de production.
yirsôba	yirsɔba	chef de yiri
yôor yaodo	yõor yɔɔdo	montant du droit à la vie ; impôt ; tribut
yvvma (pl. yvvmba)	yvvma	griot.

zâande	gourdin sculpté, utilisé comme parure.
zagbila (pl. zagbi)	petite cour à l'intérieur de l'enclos d'habitation.
zagkâsenga	grande cour ; espace central et commun à tous les habitants d'un enclos.
zaka (pl. zagse)	famille intermédiaire ; niveau de production.
zom koom	breuvage fait avec de la farine de mil.

A N N E X E S

Précipitations annuelles des stations de Ouagadougou, Manga et Pô (mm) de 1949 à 1973.

Années	Ouagadougou 12° 22' N 01° 31' W	Manga 11° 40' N 01° 06' W	Pô 11° 10' N 01° 09' W
1949	924	900	1009
1950	825	923	1100
1951	949	1117	1274
1952	884	1018	1066
1953	861	850	970
1954	725	766	945
1955	932	936	902
1956	924	1107	928
1957	863,71	1000	1297
1958	763	856	1039
1959	874	805	800
1960	867	946	867
1961	796	845	952
1962	1123	882	1200
1963	634	921	1147
1964	1142	936	927
1965	825	853	960
1966	673	873	897
1967	889	881	877
1968	811	889	1128
1969	974	1060	1152
1970	748	879	869
1971	797	1011	931
1972	1009	900	939
1973	780	777	942
Moyenne série	863,71	917,24	1004,72
Ecart-type	121,12	92,15	132,31

Source : ORSTOM / Ouagadougou

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers.

Poste de TOECE Latitude : 11° 50' N Longitude 01° 16' W Altitude : 319 m **Année 1982**

DATE	Janv.	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
1								1,90		1,80	0,60		
2					22,10				80,20				
3						1,20		29,30					
4							2,80		3,80	11,40			
5							10,40	1,20	12,80				
6													
7					11,90		37,20	17,50	10,70			0,40	
8						26,30			0,50	3,20			
9					13,50	0,10				12,20			
10			8,00				0,70	7,40	18,40				
11			4,20		1,90	2,00		11,20	9,60				
12						11,20	1,30			28,30			
13				5,40			1,40	1,50					
14				10,30		2,40							
15				7,80				4,30					
16			0,10										
17			0,20		29,10	2,00	1,40	tr.					
18		18,80	1,10				21,00						
19		5,10						0,90	14,90				
20						2,40		101,60					
21				7,20			41,10			tr.			
22					0,10	0,20							
23					1,80		1,10	3,60	1,50	1,40			
24						1,00	31,10	6,90		0,30			
25						26,10	0,80	0,30					
26					0,90	1,20							
27						1,90	1,60	14,90					
28													
29			22,70					14,40					
30							20,40			9,80			
31							14,60	9,40					
TOTAL	0,00	23,90	36,30	30,70	81,30	78,00	186,90	226,30	152,40	68,40	0,60	0,40	885,20
Nombre de jours	0	2	6	4	8	13	15	16	9	8	1	1	83
Total cumulé	0,00	23,90	60,20	90,90	172,20	250,20	437,10	663,40	815,80	884,20	884,80	885,20	885,20
Nombre de jours cumulé	0	2	8	12	20	33	48	64	73	81	82	83	83

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers.

POSTE DE TOECE **Année 1983**

DATE	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct	Nov.	Déc.	An
1						0,10			14,50				
2				17,50	1,20								
3						15,00	0,20						
4								0,40					
5						18,50	28,50		0,30	0,90			
6					0,10	0,60		0,30					
7								4,50	0,70				
8							40,70	28,50					
9									7,10				
10									8,20				
11				3,50			13,00	31,00					
12	5,50				0,80	4,00							
13									29,30				
14					13,70			1,50	10,20				
15						18,00			1,80				
16						8,50	25,00						
17							0,50		20,10				
18					33,00								
19						20,50		0,80					
20					2,00			33,50					
21					0,80				6,70				
22						12,00	12,00	17,50	4,20				
23								27,00					
24				15,60									
25						8,00	8,00						
26								20,60					
27							7,00						
28													
29						11,50	7,00	0,20	1,70				
30							8,50	4,60					
31					0,70								
TOTAL	0,00	5,50	0,00	36,60	52,30	116,70	150,40	170,40	104,80	0,90	0,00	0,00	637,60
Nbr. jours	0	1	0	3	8	11	11	13	12	1	0	0	60
Total cumulé	0,00	5,50	5,50	42,10	94,40	211,10	361,50	531,90	636,70	637,60	637,60	637,60	637,60
Jours cumul.	0	1	1	4	12	23	34	47	59	60	60	60	60

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers

POSTE DE TOECE **Année 1984**

DATE	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1								17,90					
2						0,70	9,20		10,20				
3							3,00	3,70					
4									5,30				
5						25,30	0,90	2,50					
6							4,00	1,20	9,30	0,70			
7						0,60	23,70	11,10					
8			0,40		0,50								
9				3,50				14,90		5,10			
10									0,30	0,30			
11						0,70		4,60	4,40	7,40	8,30		
12						1,00	0,80	23,30	0,30		2,00		
13						12,30			3,50				
14						5,30	0,90		10,30	6,30	0,60		
15				3,30	6,50								
16									7,70				
17							0,50	13,70	3,80				
18						20,40	16,50	1,20	0,20	1,50			
19								4,40					
20					2,70								
21					11,20				1,50				
22			0,70		3,30		7,70		2,60				
23													
24					0,50		38,20	40,10					
25				8,30									
26					0,40		8,30	14,60	9,60				
27								1,70	6,50				
28					0,30				0,60				
29				1,70									
30													
31					40,10		7,70	20,40					
TOTAL	0,00	0,00	1,10	16,80	65,50	66,30	121,40	175,30	76,10	21,30	10,90	0,00	554,70
Nbr. jours	0	0	2	4	9	8	13	15	16	6	3	0	76
Total cumulé	0,00	0,00	1,10	17,90	83,40	149,70	271,10	446,40	522,50	543,80	554,70	554,70	554,70
Jours cumul.	0	0	2	6	15	23	36	51	67	73	76	76	76

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers.

POSTE DE TOECE **Année 1985**

DATE	janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1								18,70					
2							1,40	2,60	3,10	3,90			
3					14,30	0,90	1,80		2,90				
4									2,40				
5						3,50		0,20					
6						3,40	8,60		15,60				
7						0,60		13,20	2,10				
8							9,40	3,20					
9				0,50			7,60	3,50	11,00				
10							76,00	4,20	27,30				
11						5,40	3,30		26,30	3,20			
12								3,60					
13				27,50	2,60			10,10					
14								10,40					
15						5,20							
16							4,40	4,50	29,60				
17					5,50			2,90	8,80				
18						11,80		0,60	5,80				
19						10,70	2,20						
20							22,30						
21													
22					0,50	3,00							
23							3,30		5,70				
24						14,70	0,70						
25						14,80		8,90	15,60				
26						17,50	5,00	12,30					
27				8,00			6,10		9,10				
28						14,30							
29							33,20	39,10					
30						3,40		0,40					
31							2,20						
TOTAL	0,00	0,00	0,00	36,00	22,90	109,20	187,30	138,40	165,30	7,10	0,00	0,00	666,40
Nbr. jours	0	0	0	3	4	14	16	17	14	2	0	0	70
Total cumulé	0,00	0,00	0,00	36,00	58,90	168,10	355,60	494,00	659,30	666,40	666,40	666,40	666,40
Jours cumul.	0	0	0	3	7	21	37	54	68	70	70	70	70

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers.

POSTE DE TOECE **Année 1986**

DATE	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1								4,40	4,20				
2				4,20	4,10				5,60				
3					17,20	26,20	24,30						
4								19,10	35,20	14,30			
5								1,00	1,60				
6						15,70	11,00						
7							10,10	3,00	12,20				
8						10,60	0,50		4,90				
9							22,30						
10								16,50	2,50				
11					3,10		14,40		5,30				
12								19,40	14,80				
13				0,50		33,60							
14							65,30	48,10	10,60				
15							16,10	3,60					
16					9,90	2,50							
17			9,00		tr								
18				13,00					3,60				
19								4,70	21,00				
20					4,00		7,20	4,10					
21				0,20			19,40	0,80					
22							1,70		7,70				
23							5,90	13,40	4,40				
24							1,70		1,10				
25						10,70		9,50	5,10				
26				14,70				6,10	2,50				
27					25,20		44,10	24,30					
28													
29					tr	12,80				3,00			
30								9,10					
31					5,90		31,30	2,50		3,30			
TOTAL	0	0	9	32,60	69,40	112,10	275,30	189,60	142,30	20,60	0	0	850,90
Nbr. jours	0	0	1	3	7	7	15	17	17	3	0	0	72
Total cumulé	0	0	9	41,60	111,00	223,10	498,40	688	830,30	850,90	850,90	850,90	850,90
Jours cumul.	0	0	1	6	13	20	35	52	69	72	72	72	72

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers

POSTE DE BAZEGA **Année 1980**

Latitude : 11° 44' N Longitude : 1° 20 W Altitude : 300 m

DATE	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1								12,50	35				
2									1				
3					11			1	tr				
4						20,50							
5						11,40							
6							1,50	39	7,90	17			
7						25,70	1,30	0,80					
8					4,30								
9						8		32,60	11				
10								22,40	13,50				
11				4				0,10	0,80				
12					10,80								
13				6,50		37,20	14	1,40					
14													
15					3					16,60			
16								21,20					
17							3	0,30					
18						2,20							
19								5,40					
20					19,50		31,30	9,50		7,20			
21			8					8	16,10				
22								18					
23							16,20						
24				11				67,30	7,90				
25						7,50	0,50	2					
26				7			5,50	24,50					
27					7,50			tr	8,60				
28					4,50		0,20	8,50					
29				19,50				0,10					
30							17,30	0,50		12			
31								tr					
TOTAL	0	0	8	48	60,60	112,50	90,80	275,10	101,80	52,80	0,00	0,00	749,60
Nbr. jours	0	0	1	5	7	7	10	20	9	4	0	0	63
Total cumulé	0	0	8	56	116,60	229,10	319,90	595	696,80	749,60	749,60	749,60	749,60
Jours cumul.	0	0	1	6	13	20	30	50	59	63	63	63	63

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers.

POSTE DE BAZEGA **Année 1981**

DATE	janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1					12		5,1	0,8	12				
2								11,4					
3								2,8					
4						14	15		1,8	24,2			
5			8,5				8	4	14,2				
6													
7					11,3	1,5	4,5		2,6				
8									3,6	11,6			
9								32,5	8,2				
10					4,3	tr	26,5	14,1	3,4				
11						25							
12								75,5	18,7				
13				2,8	3,4		25,6	23,8	tr				
14					tr			10,1					
15					21								
16						43,4							
17				3,8			31,1	14,8	9,3				
18					6,8			5,5					
19					tr			4,5					
20							1	3,6					
21						33,7		11,6					
22				5			32	11					
23						17			35,4				
24				4									
25							29,6						
26									4,5				
27					10			10,2	6,7				
28					1	1,8	9,8	0,3					
29							1,5	10,9					
30					19,6		2,5						
31							1,8						
TOTAL	0	0	8,5	15,6	89,4	136,4	194	247,4	120,4	35,8	0	0	847,5
Nbr. jours	0	0	1	4	9	7	14	18	12	2	0	0	67
Total cumulé	0	0	8,5	24,1	113,5	249,9	443,9	691,3	811,7	847,5	847,5	847,5	847,5
Jours cumul.	0	0	1	5	14	21	35	53	65	67	67	67	67

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers.

Poste de Bazèga **Année 1982**

DATE	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1					17,2			5,2					
2					4,6				90,2	14			
3							4,9	3,2					
4							3,8			15,3			
5								30,7	23,4				
6							19,8						
7								16,4	16,4				
8					36,3								
9						43,5		14,5	10,5	8,7			
10			5,9			3,2		14	18,8				
11			3,9		15,8				2,6				
12						9,2	12,2			14,5			
13				43,7				tr					
14						4,5							
15				8,7									
16			13										
17			8,2		45,5	2,6							
18			12,8				17,5						
19		8						31,5	10,3				
20				1,8		1,7							
21				10			30,8						
22					9,5								
23					21			1	9,2				
24							20,6	5,5					
25						12,8							
26					15,6								
27						6,2		16,5					
28													
29			22,5		2,8			11,6					
30							16,6			1,6			
31													
TOTAL	0	8	66,3	64,2	168	83,7	126	150	181	54,1	0	0	902,3
Nbr. jours	0	1	6	4	9	8	8	11	8	5	0	0	60
Total cumulé	0	8	74,3	139	307	391	517	667	848	902	902	902	902
Jours cumul.	0	1	7	13	22	30	38	49	57	63	63	63	63

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers.

POSTE DE BAZEGA **Année 1983**

DATE	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1									6,7				
2				12									
3						2,5	5,1						
4							35,4						
5						35,3	0,7						
6													
7							30	8,3	6,2				
8							9,8	36,9					
9									16,6				
10													
11						3	26,5	25,8	23,5				
12		20,5			1,8	10,6							
13									20,5				
14					25			6,6					
15						11,6			12,6				
16						9,3	30,5						
17					19,5		1,1		11,6				
18													
19						36,9							
20					2,5			4,1					
21					1,8			21,6					
22						8,7			28,2				
23								2,5					
24				5,1									
25				47,2		8,2		18,1					
26								13,6					
27					22,1			11,7					
28						6,2	12,9						
29									tr				
30					30		10,5						
31													
TOTAL	0	20,5	0	64,3	102,7	132,3	162,5	149,2	125,9	0	0	0	757,4
Nbr. jours	0	1	0	3	7	10	10	10	8	0	0	0	49
Total cumulé	0	20,5	20,5	84,8	187,5	319,8	482,3	631,5	757,4	757,4	757,4	757,4	757,4
Jours cumul.	0	1	1	4	11	21	31	41	49	49	49	49	49

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers.

Poste de Bazèga **Année 1984**

DATE	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1								9,5		13,7			
2						1	6,2						
3							25,5	35,6					
4									1,9				
5						62,2		2	19,6				
6							4		16,6	tr			
7							29,8	tr	4,5				
8			1,5		0,7								
9				0,7				9,5		2			
10			tr										
11			tr				1,3	6,2	5	3,7			
12								12			10,1		
13						12,5			tr				
14						4	0,9		15,6	7,4	3,6		
15				3,7	9,5								
16									11,4				
17							16	4,6	4,3				
18						3,5	9,5						
19								4,9					
20					15,1		tr		0,6				
21					2,9								
22					1				6,2				
23						1,9	7,8						
24				tr	1,9		25,5	4,8					
25				11,8			8,1						
26					3	13,2	8,6	17,5	12,9				
27								1,3	3,6				
28									1,8				
29				6,5					tr				
30													
31					30,5		6,6	20,6					
TOTAL	0	0	1,5	22,7	64,6	98,3	149,8	128,5	104	26,8	13,7	0	609,9
Nbr. jours	0	0	1	4	8	7	13	12	13	4	2	0	64
Total cumulé	0	0	1,5	24,2	88,8	187,1	336,9	465,4	569,4	596,2	609,9	609,9	609,9
Jours cumul.	0	0	1	5	13	20	33	45	58	62	64	64	64

TABLEAU PLUVIOMETRIQUE : Relevés journaliers.

POSTE DE BAZEGA **Année 1985**

DATE	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1								24,8					
2								3,8	16,6	5,8			
3					11,5				2,7				
4							1,5		4,2				
5													
6						1,5	10,1		24,5				
7								10,5	0,3				
8							6,4	16					
9							7,2	4,1	13				
10							83,8		14,5				
11						6,6	3,4			4,2			
12					tr				25,4				
13					1,2			8,8					
14								22					
15						10							
16							3,5	1,8	12,5				
17					4,3			0,5	1,7				
18						4			21,6				
19						22,3	2,7						
20							36,5						
21													
22						0,9							
23							0,2		0,3				
24				2,3		10		2,8					
25						8,9		7,4	12				
26						11,6	1,3	11,5	0,7				
27				2,7					25,2				
28			2,5			9,9							
29							22,4	29,5					
30						2,1		0,2					
31							8,9						
TOTAL	0	0	2,5	5	17,2	87,8	187,9	143,7	175,2	10	0	0	629,3
Nbr. jours	0	0	1	2	3	11	13	14	15	2	0	0	61
Total cumulé	0	0	2,5	7,5	24,7	112,5	300,4	444,1	619,3	629,3	629,3	629,3	629,3
Jours cumul.	0	0	1	3	6	17	30	44	59	61	61	61	61

Poste de Bazèga **Année 1986**

DATE	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	An
1								1,6	1,4				
2				5	1				11,4				
3					44	7	29,4						
4								8,8	58,2	6			
5								6,4					
6						22	14,5						
7							7,4	28,5					
8						57,7	0,9		10,2				
9							14,5		0,5				
10								10,8	0,7				
11					3,5		20,4		9				
12						0,7		5,8	15,6				
13						65,2			0,3				
14								61,7	18				
15							72,6						
16					17,2	8,1							
17			1,4										
18			2,6	11,2					12,4				
19						tr		1,6					
20							5,6	1,6					
21				1,2	10,1		18	2,3					
22							2,8		37,8				
23							12,3	38,4	4,3				
24													
25						13			4,7				
26				6				17,7	1,9				
27					21,4		75,5	16,8					
28							0,4						
29										81,9			
30					1,9	7,1		0,8					
31					5,2		28,1	1,6		3,2			
TOTAL	0	0	4	23,4	104,3	180,8	302,4	204,4	186,4	91,1	0	0	1096,8
Nbr. jours	0	0	2	4	8	8	14	15	15	3	0	0	69
Total cumulé	0	0	4	27,4	131,7	312,5	614,9	819,3	1005,7	1096,8	1096,8	1096,8	1096,8
Jours cumul.	0	0	2	6	14	22	36	51	66	69	69	69	69

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Figures.

1. Situation du Moogo à la fin du XIX° siècle 20
2. Schéma de hiérarchisation sociale 25
3. Moyen bassin de la Volta : Zonage de l'espace 50
4. Bassin-versant de la Bazèga : Zonage de l'espace 51
5. Bassin-versant oriental de la Bazèga : Zonage de l'espace 52
6. Burkina : Répartition des sols. 64
7. Moyen bassin de la Volta : Croquis pédologique 65
8. Variations interannuelles des pluies à Ouaga, Manga et Pô 72
9. Variation interannuelle des pluies à Ouagadougou 73
10. Variations des moyennes pluriannuelles des pluies 73
11. Variabilité des pluies dans l'espace 75
12. Burkina : Densités de population 88
13. Moyen bassin de la Volta : densités de population 89
14. Organigramme du Moogo 118
15. Les royaumes du Moogo avant la colonisation 119
16. Le Moogo dans les échanges précoloniaux 134
17. Bassin-versant de Bazèga : Hydrographie 202
18. Bassin-versant de Bazèga : Croquis topographique 203
19. Localisation des sites de comparaison 215
20. Pression démographique et dynamique des équilibres 243
21. Vecteurs de diffusion de la culture attelée : schématisation des données 252
22. Schématisation de la logique d'expansion. 287
23. Appréciation des productions céréalières au Yatenga 291
24. Pluviométrie annuelle à Ouahigouya (1921-1973) 291
25. Indices de péjoration climatique 292
26. Variations saisonnières des prix de quelques légumes à Ouagadougou en 1981 304
27. Vecteurs de diffusion de la culture attelée : Théorisation des données 319

2. Tableaux.

1. Répartition des tâches agricoles selon le sexe 44
2. Synthèse des résultats Pô-Banon (ruissellement)..... 69
3. Pluviométrie annuelle de Toécé et Lilbouré 72
4. Répartition des hauteurs d'eau selon le calendrier agricole 79
5. Evaporation et ETP (valeurs mensuelles) à Ouagadougou..... 80
6. Répartition des prestations collectives 128
7. Impact de Acacia albida sur les rendements de mil. 142
8. Impact de l'association de haricot sur l'érosion 149
9. Collecte et conservation des eaux pluviales à l'usage des cultures..... 150
10. Utilisation de techniques anti-érosives 151
11. Inventaire des sols selon la valeur agronomique..... 154
12. Productions comparées d'un système d'association et de cultures pures..... 157
13. Rendements comparés de maïs et de niébé, en association et en cultures pures..... 157
14. Evolution des coopératives et des adhésions SATEC 176
15. Evolution des acquisitions de houes et de consommation d'engrais..... 177
16. Nombre de houes acquises par année de 1962 à 1967 178
17. Taux d'impayés des emprunts d'équipement 1962-1967..... 178
18. Evolution des CER 181
19. Evolution du taux d'intérêt du crédit agricole..... 188
20. Accroissement des prix des céréales et du matériel agricole entre 1977-78 et 1981-82..... 188
21. Evolution du prix d'achat au producteur des principales cultures..... 189
22. Prix d'achat au producteur 1987-88 190
23. Equivalence des instruments de mesure 190
24. Evolution du nombre de migrants installés par l'AVV..... 195
25. Production de céréales à l'AVV depuis 1977..... 196
26. Evolution des rendements dans les périmètres AVV 197
27. Evolution des acquisitions d'attelages dans les villages..... 210
28. Répartition des UP selon le niveau de production..... 232

29. Début de diffusion de la culture attelée selon les CUP 235
30. Comparaison du temps de travail entre culture traditionnelle et culture attelée 239
31. Evolution des faciès, à Tugu, de 1952 à 1973 242
32. Réactions des paysans face à la culture attelée 246
33. Perception de l'intérêt de la CA par les paysans 246
34. Evolution du taux d'équipement des UP 247
35. Evolution du taux d'équipement par village 248
36. Freins à l'innovation 248
37. Répartition des UP sur l'application des méthodes manuelle et attelée 253
38. Importance respective CA/CM dans les UP 254
39. Population résidente par classe 257
40. Population active par classe 258
41. % population active / population totale par classe 258
42. Changements observés depuis l'utilisation de la traction animale 262
43. Justification des départs en migration 271
44. Parts relatives des motivations de départ 272
45. Répartition des migrants selon le profil 275
46. Répartition des migrants selon les postes d'affectation du revenu 277

TABLE DES MATIERES

Sommaire..... 4
INTRODUCTION..... 6
1. Les problèmes soulevés..... 7
11. Le point de départ..... 7
12. Un point d'appui : de nouvelles dimensions..... 7
13. Une problématique du changement..... 7
2. Les hypothèses..... 8
3. Une approche méthodologique..... 9
31. Une démarche, des tâtonnements..... 9
32. Un espace d'application : des choix..... 10
33. Un espace culturel : le Moogo..... 13
34. Des outils méthodologiques..... 14

CHAPITRE PREMIER :
LA SOCIETE AGRAIRE *MOAAGA* DANS SA TRADITION :
la logique d'un système.

1. LE *MOORE* ET LES STRUCTURES SOCIALES..... 19
11. Le *Moore* ou la civilisation des *Moose*..... 19
111. Genèse et formation d'un espace culturel..... 19
112. Un aperçu sur la philosophie des *Moose*..... 22

12. L'édifice social..... 24
121. Une société hiérarchisée..... 24
122. Une société stratifiée..... 26
1221. Les *Nakoomse* (Nobles)..... 26
1222. Les *Talse* (Hommes libres)..... 27
1223. Les *Yeemse* (esclaves)..... 27
123. Des distinctions liées à l'activité..... 28
1231. L'agriculture..... 28
1232. L'élevage..... 30
S1. Une nécessité économique et culturelle..... 30
S2. Un élevage témoin d'une aisance économique..... 31
S3. Un élevage "réservé": d'autres signes de différenciation..... 32
1233. Les gens de métier : les arts et le commerce..... 33
S1. Les *Yvvmba* ou griots..... 34
S2. Les forgerons ou *sâaba*..... 35
S3. Les artisans-marchands : *Yarse* et *Marense*..... 35

2. L'ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL 37
21. Les niveaux de production 37
211. Le niveau *Yiri* 38
212. Le niveau *Zaka* 38
213. Le niveau "ménage" 39
214. Essai d'interprétation des structures de production 40
S1. Une hypothèse économique 40
S2. Une hypothèse de projection de l'enclos familial sur l'espace agricole.
S3. Une hypothèse de valorisation maximale de la main d'oeuvre 41
S4. L'hypothèse d'une distribution de l'autorité 41

22. La répartition des tâches dans les UP 43
221. Une répartition par sexe 43
222. Une répartition selon les âges 45
2221. Des enfants productifs 45
2222. ... et des vieillards en "retraite" active 46
2223. Le *kood taare*: la situation singulière des vieilles femmes 47

3. LE PAYSAGE AGRAIRE 49
31. Systèmes et dynamique des cultures dans l'espace 50
311. Les champs de culture permanents 53
3111. Les pépinières. 53
3112. Le champ de maïs 53
3113. Le champ de sorgho 54
3114. Les champs de mil 54
312. Les champs de brousse 54

32. La tenure foncière 56
321. Le *tengsaba* et la définition du foncier 56
322. L'organisation juridique du foncier 57
323. Les niveaux d'accès : une projection de la formation sociale sur son espace 59

Conclusion : Que reste-t-il de la tradition ? 61

CHAPITRE DEUX : ELEMENTS D'UNE DYNAMIQUE DU CHANGEMENT : LES FACTEURS DE RESISTANCE.

1. FACTEURS PHYSIQUES 63
11. Des sols pauvres soumis à une dégradation croissante 63
111. Des sols pauvres en matières organiques 66
112. Des sols soumis au phénomène de cuirassement 67
113. Des sols superficiellement encroûtés 67
114. Des sols érodés 68

12. Les aléas d'un régime pluviométrique : le climat, une composante de la stabilité ? 71
121. Une variabilité interannuelle 71

122. Des pluies localisées dans l'espace..... 74
123. Des pluies agressives..... 74
124. Des pluies mal réparties dans l'année..... 76
125. Une évaporation intense..... 80

2. FACTEURS D'ORDRE ECONOMIQUE.
21. Le plein emploi du capital démographique..... 82
211. Une productivité non satisfaisante..... 82
212. Une saison sèche devenue bien morte..... 84
213. La spécialisation des métiers..... 85
214. Un esprit de capitalisation de main d'oeuvre..... 86

22. La relation de l'homme à la terre..... 87
221. Des "vallées désertes" et des "plateaux surpeuplés"..... 87
222. La terre, symbole religieux ou facteur de production?..... 92

23. La gestion des revenus : des logiques anti-surplus?..... 93
231. La notion de richesse dans l'éthique du *Moore*..... 93
232. Les "castes" et les parasitismes sociaux..... 94
233. Les fêtes coutumières..... 95

3. FACTEURS LIES A L'HISTOIRE ET A LA CIVILISATION.
31. La philosophie du *Moore* et ses implications sociales..... 98
311. L'anti-historicité ; fin du stabilisme..... 98
312. Les moyens de blocage : des organes et des pratiques..... 100
3121. Le contrôle social..... 101
3122. Le dispositif auto-régulateur..... 102

32. La colonisation et la rupture d'un équilibre sociétal..... 103
321. Un réaménagement du pouvoir politique..... 103
322. Des prélèvements de ressources humaines et économiques..... 104
3221. Une politique d'exploitation ?..... 105
3222. L'impôt de capitation..... 105
3223. Le travail forcé..... 106
323. Des religions étrangères au Moogo..... 108
324. Colonisation et dynamique du changement..... 110
3241. Un blocage des savoirs traditionnels?..... 110
3242. Le procès du changement par la colonisation..... 112
CONCLUSION : La possible dynamique d'une routine paysanne..... 114

CHAPITRE TROIS : ELEMENTS D'UNE DYNAMIQUE DU CHANGEMENT : LES VECTEURS.

1. FACTEURS LIES A L'ORGANISATION DES POUVOIRS ET AU FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE.
11. L'organisation et les pratiques du pouvoir..... 116
111. L'organisation interne de l'Etat..... 117
112. La notion d'excentralité du pouvoir..... 117
113. Essai d'interprétation du système : une polyarchie?..... 120

12. Des vecteurs liés au fonctionnement de la société..... 123
121. Le *dakiire* ou les parentèles de plaisanterie..... 123
1211. Les fonctions sociales du *dakiire*..... 124
1212. La signification sociale du *dakiire*..... 124
122. La palabre ; une sorte de légitimation de l'autorité..... 125
123. Des prestations collectives dans les opérations culturales..... 126
1231. Le *kasûuga*..... 126
1232. Le *sosoaaga*..... 127
1233. Les associations d'entraide..... 128
1234. Les associations coopératives *naam*..... 130

2. FACTEURS D'ORDRE ECONOMIQUE..... 131
21. Le Moogo dans les échanges pré-coloniaux..... 132
22. Environnement colonial et nécessité de revenus monétaires..... 135

3. FACTEURS LIES AU CAPITAL TECHNOLOGIQUE..... 137
31. L'association de l'élevage et de l'agriculture..... 138
32. L'intégration de l'arbre au champ..... 139
321. L'arbre dans l'alimentation des hommes..... 140
322. L'arbre dans les techniques agricoles..... 141
33. L'outillage et les techniques de production..... 144
331. La maîtrise du fer et l'outillage agricole..... 145
332. Le thème de l'eau chez les *Moose*..... 146
333. Des connaissances sur les sols..... 153
334. L'association culturale ; un calcul économique?..... 156

Conclusion : de la régulation consciente à une dynamique possible..... 158

CHAPITRE QUATRE : LES ALTERNATIVES DE DEVELOPPEMENT APPLIQUEES AU MOOGO..... 160

1. LES INTERVENTIONS DE TYPE COLONIAL..... 161
11. Une politique fondée sur des erreurs d'observation..... 161
111. Une méconnaissance du milieu physique..... 161
112. Une interprétation erronée des prestations collectives..... 162
113. Une méprise sur l'intelligence paysanne..... 163
114. Les réactions paysannes..... 164
12. Des interventions au détriment du paysan et du Moogo..... 164
Conclusions : Négation ou développement de l'indigène?..... 168

2. LES ACTIONS PLANIFIEES..... 170
21. La CFDT : une substitution variétale de cotonnier..... 170
211. Les objectifs de l'opération..... 170
212. Les méthodes d'approche..... 171
213. Les impacts socio-économiques..... 171

22. Les fermes-pilotes : une rupture technique et sociologique..... 172

23. L'action de la SATEC : une erreur d'échelle..... 174
231. Les objectifs de l'opération..... 174
232. La mise en oeuvre de l'opération..... 175
233. Les structures d'encadrement..... 175
234. La coopérative et le système de crédit..... 176
235. Résultats et bilan de l'opération..... 177

24. Les Centres d'Education Rurale (CER)..... 180

25. Les Organismes Régionaux de Développement (ORD)..... 183
251. Définition et structures..... 184
252. Les objectifs et les moyens d'intervention..... 184
253. Les forces et les faiblesses de l'ORD..... 185
2531. Une structure lourde et un souci de consultation élargie..... 185
2532. L'encadrement dans la dynamique du changement..... 186
2533. Le système de crédit..... 187

26. L' AVV : une autre politique d'aménagement du territoire..... 192
261. Les objectifs et le plan d'aménagement..... 192
262. La mise en oeuvre de l'opération..... 192
263. La condition paysanne dans les périmètres : bilan et critiques de l'opération..... 194
Conclusions : L'intérêt ou le besoin du changement..... 198

3. LE PERIMETRE DE BAZEGA :
Un exemple de mise en oeuvre de politiques développement..... 200
31. La genèse d'une dynamique de l'espace..... 200

32. Perceptions et occupation de l'espace..... 203
321. Le Centre de Formation Maraîchère..... 203
322. La ferme semencière : une coopérative paysanne..... 205
323. Le Centre Fruitier..... 206
324. Les particuliers..... 207

33. Les inductions du périmètre sur l'environnement micro-régional..... 209
331. Les impacts écologiques..... 209
332. Les impacts socio-économiques..... 209

34. Des éléments de comparaison : les paysans et l'eau..... 214
341. Les stratégies spontanées autour du barrage de Loumbila..... 214
342. Une inspiration coopérative par des paysans autour du lac de Bam..... 216

35. Approche à une théorie du changement : l'eau, la rupture, la transition? 218
Conclusions : Les paysans et l'appropriation du progrès..... 220
CONCLUSION : Le "développement" rural en questions..... 221

CHAPITRE CINQ : STRATEGIES D'ADAPTATION : Essai d'interprétation des réactions paysannes dans le bassin-versant oriental de la Bazèga.

1. LES PAYSANS ET LA CRISE DU MILIEU PHYSIQUE 224
11. Des adaptations aux contraintes climatiques 224
111. La dispersion des soles de cultures 225
112. Les associations culturales 226
113. Des tentatives d'adaptation bio-technique? 227

12. Les comportements sociaux 229
121. sur la capitalisation de maind'oeuvre 229
122. Les colportages et les migrations saisonnières 231
123. L'atomisation des groupes de production : adaptation ou désintégration des structures de production ? 231

2. LA PAYSANNERIE ET LE CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE : l'économie d'une résistance culturelle.
21. Des éléments d'une résistance 234
211. La méfiance de l'indigène 234
212. La difficulté de communication 235
213. Le crédit dans l'éthique du *Moore* 237
214. Les contraintes de terrain 238

22. Les vecteurs de diffusion de la culture attelée 240
221. L'hypothèse du crédit agricole 240
222. L'hypothèse sur un prix incitateur 241
223. L'hypothèse de la pression démographique 242
224. Et si c'était la sécheresse ? 246

23. Les réponses paysannes à la formule technique 253
231. L'action sur l'élément d'innovation exogène 253
2311. Une sélection des thèmes techniques agricoles 253
2312. Une réaction par l'adaptation du matériel 255
232. L'appropriation de la traction animale et la modification de l'organisation sociale du travail 257
2321. La mobilisation de la main d'oeuvre infantile 257
2322. La culture attelée et l'organisation de la production 261

24. Les impacts structurels des changements technologiques 265
241. Une transition structurelle par le groupement pré-coopératif 266
242. Une recherche d'expédients extra-agricoles 269
2421. Les migrations et le salariat 269
2422. La renaissance des activités artisanales 279
S1. L'exemple d'une innovation endogène inspirée d'éléments extérieurs 279
S2. Un exemple d'adaptation d'artisans à Nobili 281
S3. Les potiers de Pawamtoré, la RN 5 et la ville de Ouagadougou 281

CHAPITRE SIX :
VUE D'ENSEMBLE ET APPROCHE A UNE THEORIE DU CHANGEMENT AU MOOGO.

1. Exposé et critique d'une théorie du changement appliquée à l'eau au Moogo..... 283

2. La nature et le rôle d'une contrainte..... 285
21. Les contraintes par la pression démographique..... 285

22. Les contraintes par les conditions physiques et leur évaluation sociétale.. 286
221. Une logique d'expansion..... 287
222. Une logique de la chance : s'il pleut!..... 289

23. Une mauvaise perception de la crise..... 293
231. Un état d'anomie sociale..... 293
232. Le transfert des savoirs..... 295

3. Quels vecteurs pour quel changement?..... 297
31. Changement et dynamique foncière..... 297
311. Une logique traditionnelle..... 298
312. Une logique de l'économie marchande..... 298
313. La logique de l'appareil d'Etat..... 299
32. Les chances et les limites d'un changement..... 302

4. La réceptivité du milieu culturel..... 306
41. Des réponses d'ordre culturel..... 306
42. Des réponses d'ordre économique et technologique..... 308
43. Des réponses d'ordre politique..... 312

5. Evaluation critique..... 314
51. Les réalités et la complexité de la contrainte..... 314
52. Les vecteurs du changement..... 315

CONCLUSION GENERALE..... 320

Bibliographie 322
Glossaire 334
Annexes..... 339
Table des illustrations..... 352
Table des matières 355